This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER

CLASS OF 1830

SENATOR FROM MASSACHUSETTS

FOR BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CODEX

DIPLOMATICUS RUBENIANUS

Digitized by Google

CODEX DIPLOMATICUS RUBENIANUS

DOCUMENTS

RELATIFS

A LA VIE ET AUX ŒUVRES

DE

RUBENS

PUBLIÉS SOUS LE PATRONAGE DE

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LA VILLE D'ANVERS

TOME TROISIÈME

IMPRIMERIE J.-E. BUSCHMANN, ANVERS.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

RUBENS

ET

DOCUMENTS ÉPISTOLAIRES

CONCERNANT SA VIE ET SES ŒUVRES

PUBLIÉS, TRADUITS, ANNOTÉS

PAR

MAX ROOSES

CONSERVATEUR DU MUSÉE PLANTIN-MORETUS A ANVERS

ET FEU

CH. RUELENS

CONSERVATEUR DES MANUSCRITS A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, A BRUXELLES

TOME TROISIÈME

DU 27 JUILLET 1622 AU 22 OCTOBRE 1626

ANVERS

JOS. MAES, ÉDITEUR, 25, RUE REMBRANDT

1900.

Digitized by Google

~~FA 4050.208F~~
FA 4063.294 (3) F
HARVARD COLLEGE
APR 20 1955
LIBRARY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CCLXXVI

MOULLEURE DE
COLLE FORTE
Et d'ALBATRE Calciné

NOTE DE PEIRESC. 1622-1623.

Monsr Rubens dict avoir veu dans Rome un excellent sculpteur et depuis à Anvers un Alleman qui sçavoient mouller des ouvrages de relief encores qu'ilz ne fussent de despouille, d'une façon du tout excellente faisantz les creux non de plastre, ne d'argille, ne de souffre, ne d'aulcune aultre des matières accoustumées, ains de colle forte, de celle qui se faict avec des rogneures de cuir dont se servent les peintres qui peignent à destrampe, laquelle ils font exprez pour cet effect, affin qu'elle soit plus blanche que si elle estoit gardée et vieille faicte.

Il a faict mouller de la sorte le Vase d'Agathe antique qui estoit à la foire St Germain l'an 1619, tout parsemé de Pampres de vigne ayant des testes de satyre pour ances avec des grandes cornes qui n'estoient nullement en despouille. Et a veu mouller des petits poissons ammoncelés et mis les uns sur les aultres témérairement et sans ordre, lesquels demeuroient si netz à la moulleure que c'estoit une merveille, sans qu'il fust nécessaire de les brusler, comme quand on moulle les lézards en argille ou craye, car on les tire proprem^t de dedans le creux de colle après qu'elle est caillée.

Ilz font pour cet effect un lict d'argille sur lequel ilz logent bien perpendiculairement et sur un champ bien à niveau pour ne donner

Digitized by Google

1622-1623. pante de part ne d'aultre, le vase bien mouillé ou aultre chose qu'on veut mouller, en sorte que le plus gros demeure en hault, après touteffois y avoir mis deux ou trois filletz ageancez contre le vase de haut en bas, pour s'en servir aprez à diviser et fendre le creux de colle. Et y font comme un estuy ou enveloppe d'argile tout à l'entour du vase, laissant du vuide entre le vase et l'estuy d'argille, aultant comme il en fault pour donner compétente espoisseur au corps qu'on veult faire de colle pour servir de creux dudict vase, environ un doigt d'espaisseur.

Cela faict et la colle bien cuitte et bien nette, on la jette toute chaude dans ledict vuide, qui est entre l'estuy et le vase, jusques à ce que tout soit remply jusques en hault, et lors on le laisse raffroidir et cailler ou congeler à son ayse durant un jour, aprez lequel on faict avec lesdicts fillets un tail ou fente du haut en bas, tant à l'estuy d'argille qu'à la colle à l'endroict de quelque ance, ou de ce qui peut estre de plus difficille despouille et ouvre on comme une grenade conjoinctement l'estuy d'argille et le creux de colle qui y pose dessus, lequel est toujours mollastre et obéit facilement en aydant un peu avec les doigtz pour le desgager des choses qui sont hors de despouille, plustost on faict diverses fentes en divers lieux pour bien despouiller tout et aprez qu'on a osté le vase ou aultre chose moullée, on rejoinct proprement le creux de colle et l'estuy d'argille tous ensemble qui reprennent facilement leur place et puis on l'entoure de filletz et on y jette du plastre bien liquide afin qu'il puisse pénétrer par tout et aller chercher tous les creux et destours du moulle (que l'on meut pour cest effect). Et quand le plastre est bien prins on ne faict que rompre l'estuy d'argille et présenter la colle devant le feu où elle se fond, et le relief de plastre demeure net imbu néantmoins d'un peu de colle qui ne nuist nullement à sa blancheur ne à sa bonté, ains sert à luy donner du lustre avec le temps et à le rendre plus fort et de plus de durée.

Le Canthare d'Agathe de St Dénys se pourroit mouller de la sorte au jugement dudict Sr Rubens.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Feuillets détachés du volume LIII des MSS de Peiresc.

Digitized by Google

La note précédente se trouve dans les papiers de Peiresc à Carpentras. Elle a été évidemment écrite pendant un des séjours faits par Rubens à Paris, lorsque son ami s'y trouvait encore, soit donc en 1622 soit en 1623. Il est impossible de déterminer plus approximativement la date de la rédaction. Elle prouve une fois de plus combien les œuvres de la sculpture ancienne et leur reproduction préoccupaient les deux amateurs. Elle prouve également l'attention que Rubens prêtait aux détails techniques d'un travail artistique et avec quelle exactitude il se rappelait et décrivait au besoin pareille opération.

CCLXXVII

PEIRESC A M. L'ÉVÊQUE DE LUÇON (RICHELIEU). 27 juillet 1622.

Monsieur.

Ayant sceu le desplaisir que vous avez tesmoignez sur le faulx bruict de la mort de Mr Rubens et le désir que vous aviez d'en estre esclaircy, je n'ay pas deub manquer de vous en donner des nouvelles puisque j'en avois de certaines par deux siennes lettres escrittes de sa propre main, l'une du 14e de ce mois laquelle m'arriva le soir mesme du jour que le bruict avoit couru dont je donnay advis le lendemain à Mr l'Abbé de St Ambroise et l'autre du 22 que j'ay encore eu ce jour, il ne parle pas seulement d'avoir esté malade.

J'ay voulu rechercher curieusement l'origine de ce bruict pour apprendre si ce n'estoit point quelque équivoque d'un mesme nom, car à ce que j'entend il y a force gents ès Pays-Bas de ce nom là, mais je n'en ay rien peu sçavoir de certain. Je luy en donnai advis à luy mesme la semaine passée et crois que le prochain ordinaire il nous pourra dire si l'équivoque vient de ce pays là ou bien si c'est la mauvaise volonté de quelqu'un de sa profession qui luy porte envie à quoy je ne trouve guaires d'apparence bien qu'on le persuade ici.

Je voudrois avoir le bonheur de rencontrer de meilleures occasions de vous rendre le trez humble service qui est deub à un personnage

Digitized by Google

27 juillet 1622. de vos qualités et vostre mérite et que l'honneur de vos commandements m'en ouvrist les moyens pour vous tesmoigner que je suis, etc.

De Paris ce 27 Juillet 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f° 671 v°.

CCLXXVIII

PEIRESC A M. DE MAUGIS, ABBÉ DE St AMBROISE.

M^r. Le cœur m'avoit bien dict aussytost que le faulx bruict de la mort de Mr Rubens parvint jusques à moy qu'il pourroit estre porté jusques à la Reine et me résolus de vous en escrire en mesme temps pour l'empescher et le prévenir mais à ce que j'ay veu par la vostre du 25 qui m'a esté rendue que la mienne lettre n'y est pas arrivée à temps et le pire est encor que je l'envoyois par vous pensant que les adresses en seroient plus seures. J'eusse mieux faict de l'envoyer droict à la poste. Tant y a que si elle s'estoit esgarrée vous aurez par celle-cy toutes asseurances de la plaine santé de Mr Rubens de qui j'ay receu à ce soir une lettre du 22 de ce mois toutte escritte de sa main et toute remplie de belles et droictes osservations de l'antiquité et de raisons pour lesquelles une figure de Démosthènes antique est représentée avec la teste à demy chevelue et à demy razée ce qu'il avoit faict exprez pour oster le moyen d'oser sortir en publicque afin d'estre plus obligé à tenir le logis et vacquer à l'estude et à la contemplation. Il me réitère les témoignages de playsir qu'il a eu de vostre voyage et qu'avant vostre despart vous eussiez encore appétit de le voir et dict qu'il n'eust pas manqué de vous escrire par nostre ordinaire ains que vous voyant en voyage pour aller ou revenir il estimoit que difficilement la letre vous pouroit attendre que vous ne fussiez de retour icy. Il adjouste tout au bas qu'ils ont à parer à une cruelle guerre que le M^s Spinole estoit en campagne avec une puissante armée despartie néanmoints en telle sorte qu'on ne sçavoit encores à quelle part il visoit, mais bien qu'une partie de ses forces estoit au siège de Berghen à six ou sept lieues d'Anvers d'où l'on entendoit la canonade jour et nuit.

Digitized by Google

J'ay esté voir tantost Mad^e^ d'Espare pour l'asseurer du contraire de la nouvelle que Mr de Bonneuil avoit donné à Mad^e^ la comtesse de Fruges sa fille afin que si elle luy escript qu'elle luy oste la créance de ce faulx bruict. J'ay escrit encore à Mr de Lusson puisque vous me mandez qu'il ne l'aura pas désaggréable afin que si vous estiez allé à vostre abbayie il eust trouvé les nouvelles certaines dont je vous seray bon garan et vous eusse envoyé les originaux de ses dernières lettres du 14 et 22 parceque je voyois bien qu'elles eussent couru en lieu où j'eusse eu honte qu'on m'eust veu amuser avec luy à ces petites badineries d'anticailles. Pour finir je vous supplie de faire estat de vostre trez humble serviteur. 27 juillet 1622

De Paris, ce 27 Juillet 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée d'Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V., f° 670 v°.

COMMENTAIRE.

Le voyage de l'abbé de Saint-Ambroise. Il s'agit du voyage que Claude Maugis fit à cette époque à Pougues où se trouvait la cour et où il allait s'efforcer de mettre la dernière main à l'affaire de la galerie de Marie de Médicis. Ce que Claude Maugis eut encore appétit de voir avant son départ n'est pas Rubens comme la tournure de la phrase le ferait croire, mais bien le buste de Démosthène.

Madame la comtesse de Fruges. Dame d'honneur de Henriette de France. Nous présumons que c'est la même personne que nous avons nommée la comtesse de Touge dans la lettre du 25 juillet 1622.

Digitized by Google

CCLXXIX

29 juillet 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sig^r mio sing^mo.

Queste poche righe in fretta sono per accusar la ricevuta del suo piego delli 22 che mi venne molto a proposito per poter mandare nuove ben fresche della sanita di V. S. alla corte della Regina dove m'ha bisognato scriverne non solamente al Sg^r Abbate, ma al S^r di Lusson ancora, per cio che il Sr Abbate se n'andava alla sua badia a Bourges. Et se la lettera originale di V. S. non fosse stata piena d'altre particolari ch'io non voleva esponere cosi in publico, l'haverei mandata insieme con le mie. V. S. vedera della qui aggiunta del Sr Abbate che fu vero il mio pronostico che sarebbe portato il falso rumore sin à Pougues. Io ne haveva scritto al Sig^r Abbate, ma non andaranno cosi tosto le lettere; credo bene che non haveranno tardato d'arrivare. Ma perche la Regina et il S^r di Lussone et il Sr Abbate hanno mostrato tanto dispiacere della perdita di un par suo, se V. S. mi crede, ella fara un poco di ringratiamento di quella mostra di buon volere et se le sara grave di scrivere alla Regina, in ogni modo io stimo ch'ella debba scrivere due parole al Sg^r de Lussone per non lasciarsi uscir di mano quella occasione di gratitudine et di liberargli pienamente d'ogni sospetto che potesse essere vera quella nuova, et a lui V. S. potera scrivere l'obligo ch'ella sente alla charita della Regina, di pigliarsi dispiacere del fatto suo.

Del resto m'e stato carissimo l'aviso che mi da V. S. che con buona gratia del Sr Roccox se sia fatta la cera del Demosthene. Io non mancoro dunque di rendergliene gratie, ma hora veramente io son molto distratto con la mia lite, et la prego di schusarmi. M'ha ben fatto V. S. un summo piacere di ricordarmi il luoco di Plutarcho intorno alla razura della testa di Demosthene, di che io confesso ingenuamente che non mi ricordava piu, come se mai non l'havessi letto, non havendomi allora fatto riflectione, ne pensato che tal attione se dovesse trovare scolpita in marmo. Tengo bene che sia un grandissimo argumento della certitudine dell' imagine et ne fo grandissima stima.

Digitized by Google

Il Vivotto la saluta e dice essersi scordato del terzo impronto, et haverlo negletto come cosa di poco momento, ma che vedera di mandarlo. 29 juillet 1622.

Con che, senz' altro aff^te^ le bacio le mani. Di Pariggi, alli 29 Luglio 1622.

Il Sg^r^ des Granges fratello maggiore del Sr Abbate di S^o^ Ambrosio si trovo hieri in casa del Sr de Lomenie quando io gli feci vedere la lettera del Sr Abbate et l'originale di quella di V. S. delli 22 stante per convincere la falsita del rumore; egli mi disse che vorebbe havere quell' obligo a V. S. ch'ella si degnasse fare comprare per conto suo, un focile d'archibuggio delli piu leggieri et migliori che si trovino costà. La preggo di fare questo servitio per amor del Sr Abbate, io mandarei il costo.

Delle nuove, il Re sta a Besiers in Linguadoca et s'haveva da principiare in breve l'assedio di Monpelieri. Il duca di Rohan haveva mandato verso il nuovo contestabile de Lesdiguiera per trattare.

Il fattore de carrettoni m'haveva promesso che se veniano come egli sperava, egli non haverebbe mancato di menarmeli per far fabricare l'altra cassa del quadro. Io credo che non sia venuto alcuno, et che bisognera aspettare l'altra settimana.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 671 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Ces quelques lignes tracées à la hâte sont pour vous accuser la réception de votre lettre du 22, qui m'est arrivée bien à propos pour envoyer de fraîches nouvelles de votre santé à la cour de la reine, où j'ai été obligé d'en écrire non seulement à M. l'Abbé, mais encore à M. de Luçon, par le motif que l'Abbé se rendait à son abbaye à Bourges. Si votre lettre n'avait pas été remplie de détails particuliers que je ne voulais pas exposer ainsi en public, je l'aurais communiquée en original avec mes lettres. Par la missive ci-jointe de l'Abbé, vous verrez que je pronostiquais juste en disant que le

Digitized by Google

29 juillet 1622. faux bruit se serait porté jusqu'à Pougues. J'en avais écrit à l'Abbé, mais les lettres ne partiront pas si tôt ; je crois bien qu'elles n'auront pas tardé d'arriver.

Et puisque la reine, M. de Luçon et M. l'Abbé ont témoigné un si grand déplaisir de la perte qu'ils eussent faite en vous, qu'ils regardent comme leur égal, vous leur ferez, si vous m'en croyez, un bout de remerciement de cette marque de bienveillance. Si vous trouviez quelque inconvénient d'écrire à la reine, je crois qu'il faudra cependant, de toute manière, envoyer deux mots à M. de Luçon, pour ne pas laisser échapper cette occasion de lui témoigner votre reconnaissance et de le délivrer complètement de tout soupçon que la nouvelle pourrait être vraie. Vous pourrez lui écrire combien vous avez été respectueusement ému des regrets exprimés par la reine en apprenant ce qui vous était arrivé.

Il m'a été très agréable d'apprendre de vous que l'empreinte en cire du Démosthène a été prise avec toute la bonne grâce de M. Roccox ; je ne manquerai pas de l'en remercier ; mais pour le moment, je suis tout à fait absorbé par mon procès et je vous prie de m'excuser. Vous m'avez fait le plus grand plaisir en me rappelant le passage de Plutarque relatif à la tête rasée de Démosthène ; je vous avoue franchement que je ne m'en souvenais pas plus que si je ne l'avais jamais lu. Je n'y avais sans doute point fait attention, ne supposant pas que le sujet dût se trouver un jour sculpté dans le marbre. Je regarde ce passage comme une preuve très forte de l'authenticité de la pièce et j'ai celle-ci en très haute estime.

Monsieur Vivot vous salue et dit qu'il avait oublié la troisième empreinte ou plutôt l'avait négligée comme une chose de peu d'importance ; mais il verra à vous l'envoyer.

Sur ce, n'ayant plus rien à vous dire, je vous baise les mains affectueusement.

De Paris, le 29 juillet 1622.

M. des Granges, frère aîné de M. l'Abbé de Saint Ambroise, se trouvait hier chez M. de Loménie où je lui montrai la lettre de l'Abbé et la vôtre du 22, afin de le convaincre de la fausseté du bruit qui a couru sur vous. Il m'a dit que vous l'obligeriez beaucoup en voulant bien acheter pour son compte une batterie d'arquebuse, des plus légères et des meilleures que vous puissiez trouver en votre pays. Je vous prie de lui rendre ce service pour l'amour de M. l'Abbé ; je vous en expédierai le montant.

En fait de nouvelles, je vous annonce que le roi est à Béziers dans le Languedoc et aura à commencer sous peu le siège de Montpellier. Le duc

Digitized by Google

de Rohan a envoyé vers le nouveau connétable, le duc de Lesdiguières, pour traiter avec lui. 29 juillet 1622.

Le facteur des chartons m'avait promis, si ceux-ci arrivaient comme il l'espérait, de me les amener pour faire fabriquer l'autre caisse du tableau. Je crois qu'aucun d'eux n'est arrivé; il faudra donc attendre jusqu'à la semaine prochaine.

CCLXXX

L'ABBÉ DE St AMBROISE A PEIRESC. 1 août 1622.

Monsieur.

J'ay receu celle qu'il vous a pleu m'escrire du XXI du passé qui m'a mis hors de peine ne vous pouvant exprimer le desplaisir que je receu de la nouvelle de la mort de M. Rubens comme avez veu par celles que je vous escrivis par M^r le Masle secrétaire de Mr Lusson. Si tost que la Reine eust appris la nouvelle de Madame la Comtesse de Fruges, Sa Majesté m'envoya quérir pour me la dire qui en tesmoignois du desplaisir. Je dis à Sa Majesté que je ne pouvois le croire et qu'on trouveroit que ce seroit les paintres qui par hayne faisoient courir le bruict. Ce qui s'est trouvé véritable (1) comme j'apprends par les vostres et je loue Dieu de ce qu'il se porte bien.

Pour les affaires, je l'en ay faict par de çà, toutes les places sont remplies et l'on a osté quelques tableaux de ceux que nous avions arrestez : le 15e comme la Royne va pour esprouver la résolution des Dieux pour les mariages, le 15e, comme le Roy reçoit son espouse en la présence de la Royne Mère. Par ce moyen la Royne a gaigné cinq places des quelles Sa Majesté m'a donné les subjects qui n'apportent aucune contrainte à Mr Rubens : il n'y a que les subjectz ce sera à luy à disposer les figures des tableaux des quelles je conféreray avec vous à mon retour à Paris qui sera le plus tost qui me sera possible vers le vingt^e de ce mois parceque le Sr Rubens *desiroit sçavoir le signe qui dominoit à la naissance de la Royne. C'estoit le Taureau :*

(1) Les trois lignes précédentes sont citées dans CLÉMENT DE RIS. *Les Amateurs d'autrefois (Claude Maugis)*, p. 57.

Digitized by Google

1 août 1622. *Sa Majesté est née en Avril, à midy. Il vouloit sçavoir si elle estoit née de jour ou de nuict.*

Pour le courier de Bruxelles la Royne me dict que elle luy feroit rendre tout ce qu'il avait déboursé et que seroit très content d'elle. Je retournay hier de Pougues où j'ay esté neuf jours à faire ma cour où je résolus touttes mes affaires.

L'on donna des appréhensions de l'armée du Comte Mansfeld au païs Messin. Mr de Sully se retirant en sa maison a esté arresté auprez de Moulins et mené au chasteau de Moulins par Mr Charleux ayant passe-port du Roy et lettres du Roy. L'on a trouvé ceste hardiesse estrange, l'on despecha vers la Royne pour en advertir Sa Majesté qui demanda si y avoit pouvoir du Roy de l'arrester, on lui dit que non. Elle ne replicqua aucune chose, recognoissant beaucoup d'imprudence.

L'on a faict un décret à Rome que l'on dira la conception de la Vierge non la sanctification. Ce sont les Espagnols qui l'ont faict donner sur quoy je finiray la présente, après vous avoir dict que, suyvant vostre bon et sage advis, l'on mettra sur le portail de la Royne toutes figures mystiques avec inscriptions au dessoubs : *Fortitudo qua jura filio illibata servavit ; prudentia qua audiens et diversorum consiliorum ; patientia qua adversorum domitrix.* Et vous prie de m'honorer de vos commandements et me recepvoir, vous baise bien humblement les mains en qualité Monsieur, de vostre très humble et affectionné serviteur.

De Maugis.

A Bourges, ce premier Aoust 1622.

Billet de Peiresc a Rubens accompagnant la lettre précédente.

Quando io voleva mandare la presente alla posta ho ricevuto l'aggionta del Sgr Abbate et stimato dovergliela inviare, mentre andaramo aspettando il suo ritorno, havendo inteso volontieri che gli sia giunta la mia lettera a tempo per desingannarlo del falso rumore avanti la sua partenza della corte della Regina et per levare l'impedimento della risolutione del negotio di V. S. Cio ch'egli dice del segno di Tauro non credo che sia vero, perche la regina dice esser nata in

Digitized by Google

Aprile a mezodij in cui hora il segno del Tauro non poteva essere l'ascendante. Ma i mathematici lo determinaranno facilmente stimando che sarà piu tosto il Leone ò la Vergine et que' saranno piu honorati di quello del Tauro. 1 août 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, p. 673.

TRADUCTION.

Quand j'ai voulu envoyer la présente lettre à la poste, j'ai reçu la lettre ci-jointe de Monsieur l'abbé et j'ai cru devoir vous l'envoyer. J'attendrai son retour et j'ai appris avec plaisir qu'il a reçu ma lettre à temps pour démentir la fausse nouvelle avant son départ de la cour de la reine et pour lever l'obstacle qui empêchait la conclusion de votre affaire. Je ne crois pas que ce qu'il dit du signe du Taureau soit vrai ; la reine disant qu'elle est née en avril, à midi, le signe du Taureau ne pouvait être à l'ascendant. Mais les mathématiciens détermineront facilement ce point. Quant à moi, j'estime que ce sera le Lion ou la Vierge plutôt que le Taureau et que ces signes là sont plus honorables que celui du Taureau.

COMMENTAIRE.

Le 15e comme la Royne va pour esprouver la résolution des Dieux pour les mariages (de son fils et de sa fille); *le 15e comme le Roy reçoit son espouse en la présence de la Royne Mère.* Deux sujets de tableaux de la galerie de Marie de Médicis qui ne sont point mentionnés dans la liste de la lettre du 22 avril 1622, et qui ont été supprimés lorsque le programme a été définitivement arrêté. Ils faisaient partie de la série de cinq sujets attribués aux mariages de Louis XIII et d'Élisabeth de Bourbon.

Les statues du Luxembourg. Sur l'avis de Rubens, on préféra, pour la décoration de la façade principale du palais du Luxembourg, des statues allégoriques aux statues de reines dont il avait été question. Huit de ces figures s'élèvent aux coins du couple octogone qui couronne l'entrée principale du palais du Luxembourg.

Le signe de la naissance de la reine. Dans son tableau de la *Naissance de la reine,* Rubens fit figurer comme signe du Zodiaque le Sagittaire qui indique le mois de novembre et décembre. Il confondit la date de la naissance du roi avec celle de la naissance de la reine. (Voir la lettre de Rubens du 29 octobre 1626.)

Digitized by Google

1 août 1622. *Les appréhensions de l'armée du comte de Mansfeld.* Après la déroute subie par le duc de Halberstadt à Hoeste, près de Francfort, il joignit ses troupes à celles de Mansfeld; ils envahirent et ravagèrent l'Alsace, d'où ils se rendirent en Lorraine. Ils y commirent également de grands dégâts. Le 1r août 1622, il entra en France, entre Metz et Verdun, et alla camper près de Beaumont.

Monsieur de Sully. Maximilien de Béthune, duc de Sully, né le 13 décembre 1560, mort à Villebon, le 22 décembre 1641, le célèbre ministre d'Henri IV, fameux comme homme de guerre, d'état et de finances. Après la mort du roi qu'il avait servi pendant trente ans, il se retira des affaires. Il resta attaché pendant toute sa vie au culte et au parti des réformés. Il avait trois fils et deux filles. L'aîné de ses fils était le marquis de Rosny, le second le marquis d'Orval : tous deux se convertirent au catholicisme.

CCLXXXI

4 août 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto illre Sigr mio ossmo.

Ho havuto grand piacere di vederla cosi risoluta all' impassibilita stoica contro gli artificii dell'invidia, et prego il Sigre la faccia crepare con l'aumento d'ogni prosperità, sanità et languezza di vita, si come dell' arrivo del quadretto ben conditionato sperando che cosi sara dell' altro maggiore che partii Sabbatho se non m'inganna il fattore. La ringratio del zelo eccessivo ch'ella mostra verso di me con la sua amorevolissima delli 29 del passato, e mi dispiace che vadi a guardare con troppo esatezza certe minutie che non devono andare in conto fra di noi, cosi come sono cose et altre bagatelle : io non son stato cosi scrupuloso con V. S. ultimamente nel modello di cera di Demosthene ch'io non haverei fatto fare per una dozzina di scudi.

Quanto alla compensatione tra il Sr della Planche et io, V. S. ha torto di non trovarla buona, poiche cosi m'e piaciuta a me stimando molto piu importuno di fare numerare due volte la somma di 500 ℔ che di aspettare un mese et compensare una con l'altra.

Ho inteso volentieri che l'osservatione della razura di Demosthene

Digitized by Google

sia de proprio motu della gentillezza di V. S. alla quale appunto et non ad altri poteva toccare di risolverla. 4 août 1622.

Del negotio nuovo di S. Malo non ho inteso niente mene informaro, et le rendo gratie delle nuove di Bergues.

Baciandole per mille volte le mani, di Pariggi, alli 4° Agᵉ 1622.

Qui si fa gran rumore della venuta del Mansfelt, mandato ci dai Spagnuoli che hanno fatto la tregga et pace in questa congiontura per mandarcelo adosso et per far diversione alli progressi del Re contra gli Hugonotti il che non si puo digerire senza murmurarne et con raggione.

Il duca di Lediguiera fece la professione il 23 del passato et i giorni seguenti riceve l'ordine del S. Spirito et il carico di Connestable.

La Regina parte martedy per andar alla volta della corte reggia far l'assedio di Lunello et de Somieres, prima di Monpellieri.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f°. 672 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Cela m'a fait grand plaisir de vous voir résolu à opposer l'impassibilité du stoïque aux artifices de l'envie et je prie le Seigneur de faire crever celle-ci en augmentant sans cesse en vous la prospérité et vous donnant la santé et une longue vie.

J'apprends avec satisfaction l'heureuse arrivée du petit tableau et j'espère que le plus grand aura le même sort ; il doit être parti d'ici samedi, si le facteur m'a dit vrai.

Je vous remercie du zèle vraiment excessif dont vous avez fait preuve envers moi par votre très gracieuse lettre du 29 juillet, mais je ne suis pas content de cet excès d'exactitude et de règlement de comptes qui ne devrait pas exister entre nous pour des choses comme celles-ci et pour d'autres bagatelles. Je n'ai pas eu ce scrupule avec vous quand vous m'avez envoyé dernièrement ce modèle en cire du Démosthène, une chose que je n'aurais pas fait exécuter ici pour une douzaine d'écus.

Quant à l'affaire de la compensation entre M. de la Planche et moi, vous avez tort de ne pas la trouver bonne ; elle me plaisait beaucoup, car je

Digitized by Google

4 août 1622. trouve qu'il était plus importun pour moi de faire payer deux fois 500 livres que d'attendre un mois et de payer un compte avec l'autre.

J'ai appris avec plaisir que la remarque au sujet de la tête rasée de Démosthène m'a été donnée *proprio motu* par votre amabilité ; il est donc certain que c'est à vous et à nul autre que l'on doit la solution de cette énigme.

Je n'ai rien entendu de la nouvelle affaire de Saint Malo ; je prendrai des informations. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de Berg-op-Zoom et vous baise mille fois les mains.

De Paris, le 4 août 1622.

On fait grand bruit en cette ville de l'arrivée de Mansfeld appelé ici par Espagnols, qui ont fait la trève et la paix en cette circonstance, pour nous le mettre à dos et faire diversion aux progrès de S. M. contre les Huguenots, ce qui ne se digère pas sans murmure et avec raison.

Le duc de Lesdiguières a fait profession de foi le 23 du mois passé ; les jours suivants, il a reçu l'Ordre du St Esprit et la charge de connétable.

La reine part mardi pour aller avec la cour royale assister au siège de Lunel et de Sommières avant de commencer celui de Montpellier.

COMMENTAIRE.

Berg-op-Zoom. Le 19 du mois de juillet 1622, la ville de Berg-op-Zoom fut cernée par les troupes espagnoles sous le commandement de don Luis de Velasco. L'armée des assiégeants fut considérablement augmentée dans le courant du mois d'août. Plusieurs assauts furent livrés ; les assiégés, sous le commandement du sieur de Ryhoven, la défendirent courageusement et le prince d'Orange se dirigea vers la ville pour la débloquer lorsque, le 2 octobre 1622, les Espagnols levèrent le siège.

Mansfeld. Ernest de Mansfeld naquit en 1585 et était fils naturel du comte Pierre-Ernest de Mansfeld. Il apprit l'art de la guerre en Hongrie sous son frère, le comte Charles. Il servit d'abord le duc de Savoie contre l'Espagne. La paix étant faite, il conduisit deux mille hommes au secours des insurgés de Bohème ; il embrassa la religion réformée et fut élu général en chef des insurgés. Il battit le comte de Bucquoy et fit élire roi de Bohème, Frédéric, électeur palatin. Battu par les armées de l'empereur, il se retira, en 1621, dans le bas Palatinat, où il réunit ses troupes à celles de Frédéric et battit successivement les Bavarois et les Hessois, alliés de l'empereur. Il penétra dans les Pays-Bas, opéra sa jonction avec Christian de Halberstadt

Digitized by Google

et battit les Espagnols. Il pénétra ensuite dans la Westphalie et la Frise orientale, où il licencia ses troupes. Il se rendit en France et en Angleterre pour demander des secours, afin de rétablir le comte palatin sur le trône de Bohème. En 1625, il rentra en Allemagne et fut battu, l'année suivante, par le duc de Wallenstein. Ayant résolu de passer au service de Venise, il voulut se rendre dans cette ville ; il tomba malade à Vranovitz, en Bosnie, et y mourut le 20 novembre 1626. 4 août 1622.

CCLXXXII

PEIRESC A RUBENS. 12 août 1622.

Molto Ill. Sig^r mio sing^o.

Non le posso far piu di due righe per dirle ch' ho ricevuto il suo piego delli 5 del presente et inviato le sue alli SS^r di Lussone et di St Ambrogio ringratiandola sommamente della cortese offerta a favore del S^r des Granges al quale faro intendere il scrupolo et dubbio di V. S. Penso bene che la sua intentione non sia di haver un arquibugio intiero con la canna a canone et incastratura di legno ma solamente il fucile cioe cio che chiamamo un Rouet o ferramenti con quali s'appiccia il fuoco all' instrumento et delli piu leggieri che si faccino, il che si puo accommodare poi a canoni longhi et corti, come si vuole.

Faro diligenza del nuovo negocio di S. Malo, ma non ho potuto con glintoppi della mia lite che mi noia sommamente.

Si continua l'assedio di Lunello et se ne spera buon essito. Il contestabile doppo sua conversione et ricettione del Ordine di S. Spirito he incaminato ad assediar Bays per nettar la contrada de' Hugonotti. Il Mansfelt ci tiene tutti insonni.

Ed io le preggo di Dio ogni maggior bene.

Di Pariggi, alli 12 Agosto 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 673.

Digitized by Google

12 août 1622.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je ne puis vous faire aujourd'hui que deux lignes pour vous dire que j'ai reçu votre missive du 5 et envoyé vos lettres à M. de Luçon et à l'Abbé de St Ambroise. Je vous présente mes meilleurs remerciements pour l'offre courtoise que vous avez faite à M. des Granges : je lui ferai connaitre votre hésitation et vos doutes. Mais je pense bien que son intention n'est pas d'avoir une arquebuse entière, avec le canon et la monture en bois, mais seulement la batterie, ce que nous appelons un rouet, ou l'appareil de fer avec lequel on communique le feu à l'instrument. Il demande l'appareil des plus légers que l'on confectionne, afin qu'il puisse s'accommoder, à volonté, à des canons longs ou courts.

Je ferai de nouvelles démarches pour l'affaire de St Malo ; je n'ai pu m'en occuper à cause des embarras de mon procès qui m'ennuie énormément.

Le siège de Lunel se poursuit ; on en espère un bon résultat. Le connétable, après sa conversion et la réception de l'Ordre du St Esprit, s'est mis en marche pour assiéger Bay-sur-Bay et nettoyer la contrée de Huguenots. Le Mansfeld nous ôte à tous ici le sommeil.

Je prie Dieu de vous accorder toutes ses faveurs.

De Paris, le 12 août 1622.

COMMENTAIRE.

Le siège de Lunel. Le 8 août 1622, la ville de Lunel se rendit au prince de Condé après un siège qui ne dura que quelques jours.

Le siège de Bay-sur-Bay. Il n'y eut pas à vrai dire de siège de Bay-sur-Bay. Les habitants s'étaient révoltés à la nouvelle de la conversion du duc de Lesdiguières, mais se soumirent quand ils apprirent qu'il se dirigeait vers leur ville pour les ramener à l'obéissance.

Digitized by Google

CCLXXXIII

PEIRESC A L'ABBÉ DE St AMBROISE.

12 août 1622.

Monsieur.

J'ay receu la vostre du 1er de ce mois. J'ay esté infiniment aise que ma lettre du 21 du passé vous aye esté enfin rendue, pour vous oster de la peine où vous avoit mis le faux bruict que Mme de Fruges vous avoit porté. Vous aurez maintenant les remerciements de Mr Rubens de l'amitié que vous luy avez monstrée en ceste occasion. Il escrit aussy à Mr de Lusson, à qui j'envoye la lettre et me mande qu'il a souvent esprouvé de pareils traits d'envie de ceux qui sont jaloux de sa fortune, qui le publient souvent ou mort ou malade, n'ayant autre regret, ce dict il, si ce n'est qu'ils ne mentiront pas tousjours. Au surplus, Mr Berthélot m'estant venu voir, je luy ay dict ce que vous m'escriviez des figures mystiques. Il a un peu de regret à celles qui sont desjà faictes en suivant les premiers projects, mais il s'accommodera volontiers à ce que vous trouverez bon et cherchera quelques autres places pour loger celles qui sont desjà achevées.

Mon procez me tient si subject que à peine ay-je peu desrobber ce moment pour vous faire ces deux lignes, vous m'excuserez s'il vous plaist.

On faict tous les jours avancer et reculer Mansfelt selon la diversité des humeurs de ceux qui en discourent. M. de Bouillon escrivoit du 6 du passé qu'il n'estoit nullement de la partie et je commence à doubter plus que jamais s'il osera entrer en France ou non si ce n'est que le Roy voulust accepter son service comme il luy offre. La Royne a retardé son partement de mardy dernier à hier et puis à mardy prochain, et je crois qu'elle ira encore un peu plus loing.

De Paris, ce 12 Aoust 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 673.

COMMENTAIRE.

M. de Bouillon. Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, naquit le 28 septembre 1555. Il embrassa, jeune encore, le calvinisme et servit dans

Digitized by Google

12 août 1622. l'armée du duc d'Alençon. En 1576, il se déclara pour le roi de Navarre et jouit de la confiance de Henri IV. En 1589, il fut nommé lieutenant-général du roi en Guienne, en 1592, maréchal de France. En 1615, il se mit au service des Huguenots, mais refusa, en 1621, le titre de généralissime qu'ils lui offrirent. Il fut attaqué de la maladie qui sévissait à Sédan et mourut en cette ville, le 25 mars 1623. Il était prince de Sédan et duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de la Marck, sa première femme. Il épousa en secondes noces une fille de Guillaume le Taciturne. Il joua un rôle fort considérable dans les troubles de la France à cette époque et eut une grande influence sur l'électeur palatin Frédéric, lors de la guerre que celui-ci soutint contre les alliés catholiques au sujet de la Bohème.

Au mois d'août, en 1622, au moment où la présente lettre fut écrite, Mansfeld avec le duc de Halberstadt se trouvait en Lorraine, indécis sur ce qu'il allait faire ; le duc de Bouillon, sans se joindre à lui, entretenait des rapports amicaux avec le chef des forces des Réformés. Mansfeld négociait avec Louis XIII au sujet des conditions auxquelles il accorderait à la France son secours ou au moins sa neutralité. Le roi le tint en suspens pendant qu'il organisait une armée sur les bords de la Meuse. Mansfeld, voyant que ces pourparlers n'aboutiraient pas, se décida, le 23 août, a opérer sa retraite sur les Bays-Bas. Il se mit en marche le 25 ; le 29 il rencontra près de Fleurus, en Hainaut, l'armée de Gonsalve de Cordoue qui lui infligea une grave défaite.

CCLXXXIV

17 août 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sig^r mio osserv^o.

M'e stata sommamente cara la sua lettera delli 12 del corrente, cosi per intendere il ricapito del quadro del Tintoretto, come pro l'aviso del trattato con il Mansfelt. Facendo grand capitale dell' esquisito giudicio di V. S. et dell' affirmativa usata da lei per dismovermi della opinione ch'io haveva conceputa con la maggior parte di quei che pensano penetrare, in qualche maniera, le cose del mondo. Li quali non potevano persuadersi che doppo tre bataglie guadagnate sopra il

Digitized by Google

Palatino, doppo tanto avantaggio, nel miglior della stagione, si sia non solamente lasciata l'impresa, ma concluso un treggua o pace secreta, doppo haver assicurato tutti li ministri di Francia che non si sarebbe conclusa altramente alcuna pace, in questa congiontura dell' absenza del Re in tempo che il Mansfelt era sforzato di pigliar partito contra quasi si voglia per non lasciar romper l'essercito suo. Voglia Iddio che gli ministri di costa non habbino voluto burlarsi con la S^ma^ Infanta cosi come con li nostri. Si hanno del nove della corte assai fresche, io ne ho havuto delli IX stante di Besiers, con la quale si verifica la redditione di Lunello, St Gilles, Aymargues ed altri luoghi d'intorno a Monpelieri. Et che il contestabile ha ridotto Bays sopra il Rhodano et assedia Privas, con intentione di andar poi approssimando di Monpelieri. E morto poi il Sg^r^ Card^e^ di Rhetz et si dice che sia conservato il vescovato di Pariggi al fratello ma che le Abbatie siano tutte distribuite, cioe quella di S. Joanni di Soissons al Card^le^ di Savoya, quella della Corona alli Padri Giesuite, una di Bretagna che la Regina madre dona al S^r^ di Lussone. Si fa grand perdita in quel prelato per il zelo ch'egli haveva al servitio di S. M. 17 août 1622.

La Regina parte martedi per andare alla volta di Lyone et vedera la regina Madre à Molins. S'aspettava hieri il Sg^r^ Abbate ma non può venire sino a Mercordi prossimo. Io faro il servitio quanto meglio a me sara possibile. Et con tal fine di cuore le bacio le mani.

Di Pariggi, alli 17 Agosto 1622.

Di V. S. M. Ill. Serv. aff^o^.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 673 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu, avec le plus grand plaisir, votre chère lettre du 12 courant; parce qu'elle me donne l'adresse où je dois envoyer le tableau du Tintoret et l'avis du traité avec Mansfeld. J'apprécie hautement votre jugement profond et l'assurance avec laquelle vous combattiez l'opinion que je m'étais faite avec la plupart de ceux qui pensent pénétrer, en quelque manière, les choses de

Digitized by Google

17 août 1622. ce monde. Nous ne pouvions pas, en effet, nous mettre dans la tête qu'après avoir gagné trois batailles sur le Palatin, après tant d'avantages obtenus, au plus beau de la saison, on ait non seulement abandonné l'entreprise, mais encore conclu une trève et une paix secrètes, alors qu'on avait assuré aux ministres de la France que l'on n'aurait point traité de la paix, en l'absence du roi, au moment que lui, Mansfeld, est forcé de prendre parti contre qui l'on veut pour ne pas voir se débander son armée. Dieu veuille que les ministres de là-bas n'aient pas voulu se moquer de la sérénissime Infante, comme ils se sont moqués des nôtres.

J'ai des nouvelles assez récentes de la cour, j'en ai reçu le 9 de Béziers; elles confirment la reddition de Lunel, St-Gilles, Aymargues et autres localités des environs de Montpellier. Le connétable a réduit Bay-sur-le-Rhône, il assiège Privas et a l'intention de s'approcher ainsi de Montpellier. Le cardinal de Retz vient de mourir. On dit que l'archevêché de Paris sera conservé à son frère, mais que les abbayes seront distribuées; celle de St Jean de Soissons au cardinal de Savoie, celle de la Couronne aux Pères Jésuites; une autre en Bretagne serait donnée par la reine-mère à M. de Luçon. C'est une grande perte que la mort de ce prélat, qui avait beaucoup de zèle, pour le service de Sa Majesté.

La reine part mardi pour se rendre à Lyon et verra la reine-mère à Moulins. On attendait hier M. l'Abbé, mais il ne peut venir avant mercredi prochain. Je ferai la commission le mieux que je pourrai.

Je finis en vous baisant les mains de tout cœur.

De Paris, le 17 août 1622.

COMMENTAIRE.

Le traité avec Mansfeld. Dans les premiers jours du mois d'août 1622, l'infante Isabelle voulant attirer Mansfeld au service du roi d'Espagne lui envoya, à Mouzon en Lorraine, le duc de Beurnonville pour lui faire des offres. On lui compterait deux cent mille écus, on entretiendrait une armée de dix mille hommes, dont il aurait le commandement, on lui restituerait les biens que son père possédait dans le Luxembourg. C'est là le traité dont Rubens avait parlé à Peiresc. Le roi de France, de son côté, fit faire des ouvertures à Mansfeld. Celui-ci posa comme conditions à son entrée au service de Louis XIII, que le roi prendrait à son service neuf mille hommes des troupes de Mansfeld dont il conserverait le commandement, que le titre de maréchal de France lui serait accordé et que quelques terres, près de Paris, seraient érigées en comté ou marquisat en sa faveur. Le seigneur de Montereau,

Digitized by Google

négociant au nom du roi de France, trouva ces conditions excessives. On amusa encore pendant quelques jours Mansfeld jusqu'à ce qu'une armée suffisante fût rassemblée, pour l'empêcher de pénétrer en France. Nous avons fait connaître dans le commentaire de la lettre précédente la fin de l'aventure. 17 août 1622.

Le cardinal de Retz. Henri de Gondi succéda à son oncle, Pierre de Gondi, mort le 17 février 1616, qui lui avait remis l'administration de son diocèse, en 1598. Il fut créé cardinal, en 1618, par le pape Paul V et mourut à Béziers, le 3 août 1622.

CCLXXXV

PEIRESC A RUBENS.

25 août 1622.

Molto Ill. Sg^r mio Sing^o.

Subito che il Sg^r de la Planche hebbe ricevuto la lettera ch'io gli mandai di parte di V. S., egli mi mandò a dire ch'egli m'haverebbe fatto sborzare subito la somma di 500 ℔ che V. S. gli scriveva disborzare, et havendo io inteso che certa tappezaria ch'io gli haveva ordinata era quasi finita volsi sapere a cui termine a poco apprezzo la potrei sperare. Mi fu risposto che fra 15 a 20 giorni sarebbe fornita, il che mi mosse a non volere altramente darmi la brigga di numerare la somma poi che in si breve spatio di tempo io haveva da restituirla per il prezzo della tappezzaria, di maniera che non tenne a lui ch'io non ricevessi subito i dannari contanti, ma a la mia negligenza di non volergli lasciare passare per le mie mani diverse volte in si breve spatio di tempo, si come io le scrissi allora, che V. S. ha havuto torto di havere improvato le nostre conventioni, che erano in termini di ogni raggione. Onde la preggo di non imputarne la causa ad altro et di commandarmi con ogni authorità, pregandole dal Sig^r ogni maggior bene.

Di Pariggi, alli 25 Agosto 1622.

Di V. S. Ill. Serv. aff^mo.

* Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copie des lettres de Peiresc, t. V., f. 674.

Digitized by Google

25 août 1622.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Aussitôt que M. de la Planche eut reçu la lettre que je lui avais envoyée de votre part, il me prévint qu'il m'aurait fait payer immédiatement la somme de 500 livres que vous lui aviez écrit de débourser. Mais, ayant appris qu'une certaine tapisserie, dont je lui avais fait la commande, était presque terminée, je voulus savoir à quelle époque à peu-près je pouvais espérer de la recevoir. Il me fut répondu qu'elle serait achevée dans 15 ou 20 jours. Cela me détermina à ne pas vouloir me donner la peine de compter cet argent que j'avais à lui restituer, dans un si court délai, pour le prix de la tapisserie. De sorte qu'il n'a pas tenu à lui que je n'ai pas reçu immédiatement cet argent comptant, accusez-en ma négligence; je n'ai pas voulu, comme je vous l'écrivais, faire passer par mes mains, en un si court espace de temps, diverses fois les mêmes écus. Vous avez eu tort en désapprouvant nos conventions, qui étaient dans les termes de la raison. Je vous prie donc de ne pas imputer la chose à d'autres qu'à moi et de disposer de moi en toute liberté.

Sur ce, je prie Dieu de vous combler de ses faveurs.

De Paris, le 25 août 1622.

CCLXXXVI

26 août 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sg^r^ mio Sing^mo^.

Arrivò mercordy sera il Sr Abbate et andai hieri da lui per visitarlo, ma non lo potei trovare. Stimo che difficilmente mi sia possibile di complir seco per questa mattina, di maniera che sara forza di rimettere al prossimo ordinario la relatione del suo viaggio. Hebbi la sua gratissima delli 18; ne posso assai laudare la natural bontà di V. S. nel mostrare tanta sodisfatione della poca servitù ch'ella riceve da me, dispiacendomi che non siano veri le enchomii che V. S. m'attribuisce, senza alcun mio merito, sendo restato in tanto arreraggio del

Digitized by Google

dovere nella commissione del trattato con P° Parente et in quella di negozio di S. Malo, ma certo la moltiplicita delle liti che si producono a dozzina l'una dall' altra, non mi lasciano quiete d'animo, senza la quale [e] difficile di poter servir l'amico. Basta che non si manca buon volere et che tosto ò tardi spero darle qualche sodisfattione. 26 août 1622.

M'ha fatto gran piacere V. S. di mandarmi quei particolari dell' assedio di Bergues; stiamo aspettando con somma impatienza il progresso et successo del' impresa di turar la bocca del canale.

Il Mansfelt non e altramente maresciale di Francia; ben e vero ch'egli ha posto la sua artiglieria in deposito nelle mani del Conte di Grand Pré, governatore di Mousone, per seguita di promesse fatte al Re di non far hostilita, mentre s'aspetta se mena il trattato. Et che i popoli d'intorno Sedan hanno fatto instanza che con occasione dell' armata posta in piedi, si riduca il Bullone al suo dovvere.

V. S. hebbe torto di dolersi con il Sr Della Planche per non havermi mandato le 500 lire contanti poiche cosi erano restati d'acconto, et veramente la brigga di numerarle se mi fossero state portate, per haverle poi da sborzare doppo 15 giorni e numerarle una seconda volta m'era de molto maggior danno, che di farne la compensatione spontanea ch'io ne farei, si come io haveva gia mandato a V. S. Ma ella e un poco troppo esatto et poco troppo ponctuale in queste minutie, anche ho avuto un altro avantagio nel accelleratione della nostra tappezzaria, la quella non si sarebbe forzi spedita di molti giorni piu tardi.

Havera inteso V. S. la morte del Sr Cardin. di Rhetz, con infinito dispiacere di tutto il mundo, e la redditione di Lunello e di Forminiera luoghi d'hostaggio alli Hugonotti e di grand' importanza. Stiamo aspettando se si prencipiara l'assedio di Monpelieri o se si riserbera ad altro tempo.

Con esse, senz' altro, affect^te le bacio le mani. Di Pariggi, alli 26 Agosto 1622.

Di V. S. Serv° aff°.

Poscritta. Ho veduto il Sr Abbate, ma impeditissimo, il quale mi ha promesso che per l'ordinario prossimo V. S. havera ogni sorte di soddisfattione. Egli mi ha monstrata la lettera che V. S. scrisse ultimamente al Sg^r di Lussone, il quale glielha mandata per interpretarla, prima che farlei risposta, et ha bisognato ch'io n'habbia fatto

Digitized by Google

26 août 1622. la traduttione e del particolare toccante al terlizzo et all' accumulatione di tanti soggetti in un sol quadro. Quanto alli 5 soggietti riserbati V. S. gli havera notati in un pollizino.

Mi scordava di dire a V. S. che hieri fecero correre una voce che un intagliatore de suoi rami et dissegni haveva mancato di amazzare V. S. Io gli diedi la mentita et mi valsi dell' ultima lettera di V. S. delli 18 stante. Et la prego per l'avenire, volendomi continuare l'honore delle sue lettere, di non volersi inscrire cosa che merita d'essere taciuta si possino monstrare quando fa di bisogno, come haveva fatto d'alcune precedenti ch'io non voleva palezare, per non far sapere il trattato delle pitture antique.

La sortita di Pariggi doppo la morte del maresciale d'Ancre.
La sortita di Bloys.
Il trattato d'Angoulesma.
L'arme prese la seconda volta avanti il Pont di Se.
La riconciliatione intiera con il figlio doppo la morte del Contestabile.
Il tutto con figure mistice et con ogni rispetto al figlio.

Io nondimeno posso dar poco et non potendosi far di manco almeno faremo lasciar la piena dispositione delle figure a V. S.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 674.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

M. l'Abbé est arrivé mercredi soir, je suis allé lui faire ma visite hier, mais je n'ai pu le rencontrer. Je crois qu'il me sera très difficile de pouvoir le complimenter ce matin; je serai donc forcé de vous donner par le prochain courrier seulement la relation de son voyage. J'ai reçu votre chère lettre du 18; je ne saurais assez louer cette bonté naturelle qui vous porte à montrer tant de satisfaction du peu de service que je puis vous rendre. Je regrette de devoir dénier les éloges que vous me donnez, sans aucun mérite de ma part, car je suis grandement resté en retard de ce que j'aurais dû faire dans la commission relative à l'accord avec Paul Parent et dans celle de l'affaire

Digitized by Google

de S. Malo. Mais, positivement, la multiplicité des procès qui arrivent par douzaines l'un après l'autre, ne me laisse pas ce repos de l'esprit sans lequel il est difficile de rendre service à un ami. Qu'il me suffise de vous dire que la bonne volonté ne me fait pas défaut, et que j'espère tôt ou tard vous donner quelque satisfaction. 26 août 1622.

J'ai eu grand plaisir à recevoir de vous ces détails sur le siège de Berg-op-Zoom. Nous attendons avec la plus vive impatience l'avancement et l'heureuse issue de l'entreprise de boucher l'entrée du canal.

Mansfeld n'est pas en réalité maréchal de France ; il est bien vrai qu'il a mis son artillerie en dépôt entre les mains du comte de Grand-Pré, gouverneur de Mouzon, ensuite d'une promesse faite au roi de cesser toute hostilité tandis que l'on attend s'il approuve le traité. Les populations autour de Sédan ont fait des instances afin qu'on profite de l'armée qui est là sur pied, pour ramener le duc de Bouillon à ses devoirs.

Vous avez tort de vous désoler que M. de la Planche ne m'a pas envoyé les 500 livres parce qu'ainsi elles sont restées à votre compte. Mais, vraiment, si elles m'avaient été portées, la peine de les compter et de les compter une seconde fois, 15 jours après, pour les débourser, c'était là pour moi un plus grand ennui que d'opérer tout d'un coup la compensation ainsi que je vous l'avais annoncé. Mais vous mettez trop d'exactitude et de ponctualité dans ces minuties. J'aurais obtenu un autre avantage encore par cette compensation : celui de faire accélérer la tapisserie; celle-ci, en effet, n'aurait probablement été expédiée que plusieurs jours plus tard.

Vous aurez appris que le cardinal de Retz est mort avec les regrets de tout le monde; vous saurez aussi la prise de Lunel et de Sommières, localités de grande importance et qui avaient été données en garantie aux Huguenots. Nous sommes dans l'attente de savoir si l'on commencera le siège de Montpellier ou si on le remettra à une autre époque.

Je termine en vous baisant affectueusement les mains.

De Paris, le 26 août 1622.

Post-scriptum. J'ai vu M. l'Abbé, mais il était très occupé; il m'a promis de vous donner, par le courrier prochain, toute espèce de satisfaction. Il m'a montré la lettre que vous avez écrite dernièrement à M. de Luçon, qui l'avait envoyée à l'abbé pour en avoir l'interprétation, avant d'y répondre, et il a fallu que j'en fisse la traduction, particulièrement en ce qui concerne la toile et l'accumulation de tant de sujets en un seul tableau. Quant aux cinq sujets réservés, vous les trouverez annotés sur le billet ci-joint.

J'oubliais de vous dire que hier on a fait courir le bruit qu'un graveur,

Digitized by Google

26 août 1622. de vos estampes et de vos dessins avait manqué de vous tuer. J'ai donné le démenti à cette nouvelle en m'appuyant sur une lettre que j'ai reçue de vous le 18. Mais pour l'avenir, je vous prie, en continuant de m'honorer de vos lettres et pour qu'en cas de besoin je puisse les montrer, de vouloir bien ne plus y insérer des choses qui doivent être tenues secrètes, comme vous l'avez fait dans quelques-unes des plus récentes que je n'ai pas voulu communiquer pour ne pas faire connaitre le traité relatif aux peintures antiques.

(Billet joint à la lettre.)

La sortie de Paris après la mort du maréchal d'Ancre.
La sortie de Blois.
Le traité d'Angoulême.
La reprise des armes devant le Pont-de-Cé.
La réconciliation complète avec son fils après la mort du connétable.

Tout cela avec des figures mélangées et avec tout le respect dû au fils de la reine-mère.

Je puis en tout cas vous donner ceci, quoique ce soit peu de chose, et ne pouvant faire moins, nous ferons du moins en sorte que l'arrangement des figures vous soit entièrement abandonné.

COMMENTAIRE.

Le comte de Grand-Pré. Ce fut le 14 août 1622, que Mansfeld donna en ôtage au comte de Grand-Pré, gouverneur de Mouzon, le duc de Saxe-Weimar et huit pièces de son artillerie. A ces conditions, il lui fut permis de loger avec son armée dans un des faubourgs de la ville en attendant la décision du roi sur les propositions que Mansfeld lui avait faites.

Prise de Sommières. Sommières fut pris par le roi le 22 août 1622.

Les sujets réservés. De ces cinq sujets *la Sortie de Blois* a été traité par Rubens dans le tableau qui porte le titre *la Reine s'enfuit du château de Blois dans la nuit du 21 au 22 février 1619* (*Œuvre de Rubens,* n° 747). *La Reprise des armes devant le Pont-de-Cé* est devenu *le Voyage de Marie de Médicis au Pont-de-Cé* (*Œuvre de Rubens,* n° 742). *La Réconciliation complète avec son fils après la mort du Connétable,* sera bien le tableau qui porte le titre analogue *la Réconciliation de Marie de Médicis avec son Fils* (*Œuvre de Rubens,* n° 748). Quant au *Traité d'Angoulême,* c'est probablement *la Conclusion de la Paix* (*Œuvre de Rubens,* n° 749).

Digitized by Google

CCLXXXVII

PEIRESC A RUBENS.

1 septembre 1622.

Molto Ill. Sig^r. mio sing^o.

Le rendo gratie particolari di quanto ella s'e degnata scrivermi cosi del servitio per il S^r des Granges, como delle cose di Bergues, et del Mansfelt benche non si siano trovati ben certi gli avisi di detto Mansfelt, che V. S. havera inteso esser passato al servitio delli Stati di Hollanda pagato per tre mesi havendo lasciato il canone in Sedano, al Palatino di cui le armi vi erano scolpite et abbruggiato tutti i suoi carri eccetto 40 per andar in maggior diligenza parte della sua infanteria sendo montata su i cavalli de' carri abbruggiati. Egli fece 14 leggue la prima notte. Et parti in tanta buon hora per noi che non eran' ancora gionti li dannari che gli si mandavano sino a 60 mila scudi con animo di darli all' estrema necessita quando altramente non si potesse schifvare la sua entrata in questo regno.

Dalla corte non si ha per hora cosa di momento, mentre s'aspettava l'essito del trattato del Duca di Rohan, sendo corso una voce questa sera (ma non troppo certa) che due compagnie delle guardie regie erano entrate in Monpelieri per far lavorare alla demolitione delle fortificazioni nuove. Quando se ne vederanno lettere et avisi piu certi lo crederemo et non prima. In tanto il Re e andato a veder la villa d'Aigues Mortes altre volte l'una di quelle d'hostaggio. La quale S. M. ha posta sotto il Gouverno del Sr de Varennes gentilhuomo principale di Borgogna, et di sommo merito, con universal applauso di tutta la Corte.

Il Sr Abbate e stato ammalato questi giorni et hoggi intendo che gli hanno cavato sangue, egli haveva comminciato a scriverle, ne so s'egli havera potuto finire per questo ordinario, non havendolo potuto visitare io per essere stato un poco rissentito anch' io et obligato secondo l'ordinanza del medico, di bagnarmi questa settimana, il che m'ha un poco indebolito, et vietato la faculta d'uscir di casa.

Restano le condoglienze che le devo della perdita del suo Michaele che sia in pace, laquale ho inteso con sommo dispiacere sapendo la

Digitized by Google

1 septembre 1622. devotione ch'egli haveva al servitio d'un padrone tanto amorevole quanto gli era V. S.

Il Sig^r di Moriere intendo che sia venuto con licenza del Re per negocii domestici per li quali egli se n'e andato nel Poictou senza fermarsi qua piu d'un giorno o duoi et senza andare in Corte.

E un gran pezzo che V. S. non mi dice niente dell' arcivescovo di Spalato, che si ha fatto quà, hora morto, hora attoscicato, hora relapso : di gratia, un pochetto di raguaglio.

Il Sg^r Hugone Grotio e stato ammalato assai gravamente, ma sta hora assai bene e si e bagnato questa settimana ancora lui, e uscito fuori la sua Apologia, laquale io manderò a V. S. per il primo carrettone per non lasciare alla discrettione del coriere di mettere a rançone V. S. per il porto.

Et senz' altro, di cuore bacio le mani a V. S.

Di Pariggi alli 1° di Settembre 1622.

Di V. S. M. Ill. Serv. aff^to.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 675.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je vous rends grâces tout particulièrement de ce que vous ayez daigné m'écrire à propos du service que vous avez bien voulu rendre à M. des Granges, ainsi que pour me donner des nouvelles de Berg-op-Zoom et de Mansfeld. Toutefois, celles qui concernent ce dernier, n'ont pas été trouvées très certaines. Vous devez avoir appris qu'il a passé au service de la Hollande, dont il a été payé pour trois mois; il a laissé ses canons à Sédan au Palatin dont ils portaient les armoiries, et après avoir mis le feu à tous ses chariots, à l'exception de quarante, pour aller avec plus grande diligence, il fit monter une partie de ses hommes de pied sur les chevaux des véhicules brûlés et s'avança, la première nuit, de quatorze lieues. Et il est parti de si bonne heure pour nous que les sommes n'étaient pas encore arrivées qui lui étaient envoyées, jusqu'à concurrence de 60,000 écus et qu'on avait l'intention de lui donner à la dernière extrémité, quand il n'y aurait plus eu d'autre moyen d'éviter son entrée dans notre pays.

Digitized by Google

Je n'ai rien d'important à vous mander de la cour, sinon qu'on y attend l'issue du traité avec le duc de Rohan ; le bruit ayant couru ce soir, mais sans trop se confirmer, que deux compagnies des gardes du roi étaient entrées dans Montpellier pour faire travailler à la démolition des nouveaux forts. Mais nous y croirons quand il nous arrivera des lettres ou des nouvelles plus certaines. En attendant, le roi est allé voir de nouveau la ville d'Aigues-Mortes, l'une de celles laissées en garantie, et lui a donné pour gouverneur M. de Varennes, gentilhomme de bonne maison de la Bourgogne et homme de très grand mérite. La cour applaudit unanimement à ce choix. 1 septembre 1622.

M. l'Abbé a été malade ces jours derniers et j'apprends aujourd'hui qu'on lui a tiré du sang. Il avait commencé à vous écrire ; n'ayant pas pu lui faire visite, je ne sais s'il a terminé sa lettre pour ce courrier. Moi-même, ayant eu un peu de bile, j'ai dû, par ordonnance du médecin, prendre des bains cette semaine, ce qui m'a un peu affaibli et empêché de sortir de chez moi.

Il me reste à vous présenter mes condoléances au sujet de la perte que vous avez faite de Michel, à qui Dieu donne la paix. J'ai appris sa mort avec une peine très vive ; je connaissais le dévouement qu'il apportait à votre service ; il est vrai que vous étiez pour lui un maître digne de toute affection.

M. Du Maurier, à ce que j'apprends, est arrivé avec un congé du roi, pour des affaires de famille qui l'ont appelé dans le Poitou ; il ne s'est arrêté ici qu'un jour ou deux et n'est pas même allé à la cour.

Il y a longtemps que vous ne m'avez rien appris de l'archevêque de Spalatro, que l'on dit ici tantôt mort, tantôt empoisonné, tantôt relaps ; de grâce, donnez-moi quelque nouvelle à son sujet.

M. Hugo Grotius a été assez gravement malade, mais aujourd'hui, il est assez bien ; il a pris aussi des bains cette semaine. Son Apologie vient de paraître, je vous l'enverrai par le premier charton, afin de ne pas donner au courrier l'occasion de vous rançonner pour le port.

Et pour finir, je vous baise les mains de tout cœur.

De Paris, le 1r septembre 1622.

COMMENTAIRE.

Les nouvelles de Mansfeld. Voici comment les faits rappelés par Peiresc sont racontés dans le *Mercure François* (t. VIII, p. 742) : « Mansfeld ne pensa plus qu'à pouvoir se mettre à sauveté et en seureté sur les pays des Estats des Provinces Unies : Aussi après avoir fait entrer son artillerie dedans Sédan, il brusla ses chariots qu'il avoit en grand nombre pour monter partie de

Digitized by Google

1 septembre 1622. son infanterie, abandonnant et délaissant à la vengeance du paysan, tous ceux qui ne le peurent suivre, et le 25 dudict mois luy et Halberstat partirent la nuict prenant le chemin de Thierasche, cheminant tout le jour tant qu'ils peurent, demeurans campez une nuict, et le jour suivant ils firent telle traicte qu'ils arrivèrent à la frontière de Henaut où ils entrèrent le lendemain vingt-septiesme du mesme mois. » Cinq jours après l'évènement, ces faits furent transmis de Paris à Rubens et cela dans un ordre et dans des termes tellement semblables à ceux que l'on retrouve dans le *Mercure François* de cette année, que nous croyons pouvoir dire que Peiresc tirait ses nouvelles d'une correspondance imprimée ou manuscrite, fournissant régulièrement la capitale de renseignements et alimentant la source à laquelle les auteurs du *Mercure François* puisaient également pour composer l'histoire de leur temps. Le *Mercure François* cite lui-même (t. VIII, p. 708 et 711) diverses versions de ce qui s'est passé dans l'occurrence. Il y a d'abord les relations imprimées en Flandre, puis « La relation véritable » et en troisième lieu « Le récit véritable de ce qui s'est passé en la frontière de Champagne, depuis que l'armée de Mansfeld est partie du Palatinat ». Tous ces comptes-rendus sont faits immédiatement après les événements ; Peiresc en a connu un ou plusieurs et s'en est servi dans sa lettre à Rubens. Il a dû en être de même pour les autres nouvelles qu'il transmettait régulièrement à son ami d'Anvers.

Hugo Grotius (Voir lettre du 26 février 1622). Nul doute que Rubens ne l'ait rencontré lors de son premier séjour à Paris. Son apologie, qui venait de paraître vers le premier septembre, est l'*Apologeticus eorum qui Hollandiæ, Westfrisiæ et vicinis quibusdam Nationibus ex Legibus præfuerunt anti mutationem quæ evenit anno 1618. Scriptus ab Hugone Grotio. Paris 1622.* Le livre fut traduit immédiatement et parut en Français et en Hollandais.

Digitized by Google

CCLXXXVIII

PEIRESC A RUBENS.

8 septembre 1622.

Molto ill^mo Sig^r mio sing^mo.

La sollicitudine che V. S. s'e assonta di descrivermi con tanta essatezza il successo delle due volte del Mansfelt, mi e di tanto maggior obligo quanto so che gli e caro et scarzo il tempo, onde le devo infinite gratie assicurandolo che me ne son arrecato molto honore apprezzo gli amici, che non havevano creduto li primi avisi, ben che convengono hora li molti particolari con la relatione di V. S. laquale e stata creduta di tutti que' che l'hanno veduta, con tutto che si fosse sparza voce et pensata universalmente, che non era vera alcuna rotta, ne anco alcuna battaglia generale, anzi solamente qualche scarramuccia di poco momento. Di modo che habbiamo havuto a carissimo di vederne la verita con tante circonstantie cappaci di farla credere.

V. S. m'ha voluto rendere la pariglia intorno al passo dall' armata tedesca su i confini di questo regno, come se gli si fosse comesso di S. M. Ma V. S. ha torto di credere che gli si sia comesso, ne che gli si potesse vietare se gli havesse voluto penetrare piu oltre in questo stato forzi che l'armata ch'era in piedi gliel'haverebbe potuto impedire, ma sarebbe stato pericoloso a tentarlo con gente nuova, non agguerita, ma andando su l'estremita di confini, et con tal diligenza che la sua prima cavalcata non fu di minor spatio che di quattordici legue et la maggior parte di notte, era ben difficile di corrergli dietro, per cio che non si pensava a questo et s'aspettava ancora l'essito del trattato, per il quale si preparavano ad inviare dannari, ma per buona sorte non erano ancora pronti ne dovevano giungere di qualche tempo.

Il canone che costi non si sapeva dove fosse restato lo lasciò in Sedano in mano del Palatino di cui era proprio, le sue arme palatine sendone scolpite sopra.

Se si trovera vera la ferita et morte d'Alberstat havero carissimo d'intendere la sua fortuna si come della morte del Weimar et dal incontro del Conte Henrico di Bergues, se vi intraviene qualche altra fattione di guerra.

Digitized by Google

8 septembre 1622. Di qua habbiamo nuove assai cattive, che passò a miglior vita il Sig^{r} de Vic guardasigilli, alli 2 del presente, il settimo giorno della sua febre continua; che il Conte di Schomberg era tuttavia ammalato di medesima febre; che il Conte d'Alay, figlio del Duca d'Angoulesme era morto ancora di malattia. Et per colmo, che sara rotto il trattato di pace, et tre giorni dopo fatta una sortita di Mompelieri dove erano morti il duca di Fronsac, figlio del Conte di St Paolo, il Marchese di Beuvron, viconte di Torigni, il fratello del colonello d'Hornano, Hocquetot, favorito del Principe di Conde, et altri in numero di 20, quasi soli senz' arme diffensive volsero opporsi a 2000 fanti et 200 cavalli tutti giovinetti, il Duca di Montmorency vi resto ferito di due botte di picche, l'una alla coxa et l'altra sottol ventriculo e fece relatione al re del successo sinistro havendo la sua spada in mano insanguinata sino al capulo.

Il Sg^{r} di Lussone e stato eletto proveditore di Sorbona in luogo del defunto cardinale de Rhetz, benche absente et nonostante l'instanza che si faceva al nome del Card^{le} de la Valetta et altri prelati grandi.

Ho fatto le sue recommendationi al Sg^{r} Abbate, il quale ha risoluto con ogni affetto, aspettando la sua risposta all' ultimo suo piego, dove spero che V. S. haveva trovato una parte di ciò ch'ella aspettava.

La lite sta tuttavia in piedi, et mi dispiace non poco della parte che S. S. degna pigliare nella briga ch'io ne ricevo. Le cose St Malo non fanno progresso che sia potuto pervenire sino a me, ma mi prometto raguaglio in breve del ultimo stato.

Con che per fine baccio con ogni affetto le mani. Di Pariggi, alli 8 settembre 1622.

Di V. S. serv. aff^{mo}.

Qui si e visto dissegno del assedio di Bergues, nel cui canale sono rappresentate due fortezze di qua et di la dal fiume, fabricate dalli Hollandesi, che dicono essere di difficillima espugnatione, et negano assolutamente che lo Spinola habbia fatto ne potuto fare apprezzo'l canale la piatta forma che V. S. mi disse altre volte. Volessimo ben saperne la verita et vederne il dissegno se si trova.

J'ay receu en fagot les trois exemplaires des Palais de Gênes et en ay présenté un a Mr de Loménie qui vous en sçait tout bon gré.

Digitized by Google

M. Brosse est à Vernueil ; à son retour je lui enverray le livre et à M. Berthelot. 8 septembre 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V, f. 675.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je vous suis d'autant plus obligé pour le soin que vous avez mis à me faire connaître avec tant d'exactitude l'issue des deux expéditions de Mansfeld, que je sais combien le temps vous est précieux et rare. Je vous en dois des grâces infinies et je vous assure que je m'en suis attiré grand honneur auprès de mes amis qui n'avaient pas ajouté foi aux premières nouvelles ; aujourd'hui, leurs avis particuliers concordent avec votre relation à laquelle ont ajouté foi tous ceux qui l'ont lue, quoique le bruit se soit répandu et cru généralement qu'il n'y avait eu aucune défaite, et même aucune bataille générale, mais qu'il s'était agi seulement d'une escarmouche insignifiante. De sorte qu'il nous a été très agréable de savoir la vérité avec tant de circonstances qui devaient entraîner notre foi.

Vous avez voulu me redresser à votre tour à propos du passage de l'armée allemande sur les frontières de ce royaume, comme si ce passage avait été commandé par ordre du roi lui-même. Vous êtes dans l'erreur en croyant cela et en croyant qu'on eût pu lui défendre de pénétrer plus avant dans ce pays ; il est possible que l'armée qui était sur pied eût pu l'empêcher, mais il aurait été dangereux d'en faire la tentative avec des troupes nouvelles et non aguerries. Et puis, Mansfeld était à l'extrême frontière d'où il partit avec une hâte telle que sa première étape ne fut pas moindre de quatorze lieues faites en majeure partie de nuit. Dans ces conditions, il était très difficile de le poursuivre, d'autant plus qu'on ne songeait à rien et qu'on attendait l'issue du traité par lequel on se préparait à lui envoyer de l'argent. Mais, par un hasard heureux, les écus n'étaient pas prêts et ne devaient arriver que dans quelque temps.

Le canon dont on ignorait ici la destinée, avait été laissé à Sédan aux mains du Palatin dont il était la propriété, car il portait ses armoiries.

Si la nouvelle se confirme de la blessure et de la mort de Halberstadt, je serai heureux d'apprendre son trépas ainsi que celui de Weimar et de la

Digitized by Google

8 septembre 1622. rencontre du comte Henri de Bergh s'il intervient quelques changements dans les faits de la guerre.

D'ici, il y a des nouvelles assez mauvaises : M. Méri de Vic, le garde des sceaux, est passé à une vie meilleure, le 2 du présent mois, au septième jour de sa fièvre continue ; le comte de Schomberg est fort malade de la même fièvre ; le comte d'Allais, fils du duc d'Angoulême, est mort également de maladie. Et pour comble, on dit que le traité de paix est rompu, que trois jours après, il s'est fait une sortie de ceux de Montpellier, dans laquelle sont morts le duc de Fronsac, fils du comte de St Paul, le marquis de Beuvron, le vicomte de Thorigny, le frère du colonel d'Ornano, Hocquetot, favori du prince de Condé et d'autres, au nombre de vingt, qui, presque seuls et sans armes défensives, voulurent s'opposer à 2000 hommes d'infanterie et 200 cavaliers, tous hommes très jeunes. Le duc de Montmorency y fut blessé de deux coups de pique, l'un à la cuisse et l'autre au ventricule ; il a fait au roi la relation de cet insuccès tenant en main son épée ensanglantée jusqu'à la poignée.

M. de Luçon a été élu proviseur de la Sorbonne en remplacement de feu le Cardinal de Retz, bien qu'il fût absent et malgré les instances qui se faisaient pour le Cardinal de la Valette et d'autres hauts prélats.

J'ai présenté vos compliments à M. l'Abbé ; il vous salue le plus affectueusement du monde et attend votre réponse à sa dernière lettre, dans laquelle vous aurez trouvé, je pense, en partie ce que vous attendiez.

Le procès continue toujours et je suis désolé que vous daigniez prendre part aux soucis qu'il me cause. L'affaire de St Malo ne fait pas de progrès qui soit parvenu à ma connaissance, mais on me promet sous peu des nouvelles de l'état des choses en dernier lieu.

Et pour finir, je vous baise affectueusement les mains.

De Paris, le 8 septembre 1622.

De Votre Seigneurie le Serviteur très affectueux.

P.-S. On a vu ici un dessin du siège de Berg-op-Zoom : sur le canal sont représentées deux forteresses, une sur chaque rive, que les Hollandais ont élevées et que l'on disait être presque inexpugnables, et l'on niait absolument que Spinola ait élevé ou pu élever près du canal la plate-forme dont vous m'avez parlé. Nous voudrions bien savoir ce qui en est et voir le dessin, si on peut le trouver.

(En français.) J'ai reçu en fagot les trois exemplaires des Palais de Gênes, et en ay présenté un à M. de Loménie qui vous en sçait tout bon gré, M. Brosse est à Vernueil ; à son retour je lui enverray le livre et à M. Berthelot.

Digitized by Google

Halberstadt. Chrétien de Brunswick, administrateur de l'évêché de Halberstadt, surnommé Chrétien le fou, prit parti pour la femme du palatin, la reine de Bohême, dont il portait le gant sur son casque. Il combattit dans les rangs des protestants, à la tête de 3000 cavaliers et de 4000 piétons, et se réunit au duc de Mansfeld au mois de mars 1622. Ensemble, ils firent subir une défaite à Tilly près de Wiesloch, le 27 avril suivant. Le 17 juin, il subit une défaite près de Hœchst. Au mois de juin, il fit avec Mansfeld une excursion dans l'Alsace. Là, ils apprirent que le palatin les avait congédiés. Ils se mirent au service de la Hollande et se rendirent dans ce pays quand, le 28 août, ils rencontrèrent, près de Fleurus, Gonzalès de Cordoue, le commandant des Espagnols. La bataille s'engagea, l'issue resta indécise, l'évêque d'Halberstadt y perdit son bras gauche. Il fit frapper une médaille avec l'exergue *Altera restat* et fit savoir à Spinola qu'il lui restait un bras pour se venger. Il était né le 20 septembre 1599; il mourut le 16 mai 1626.

Weimar. Jean-Ernest, duc de Saxe-Weimar depuis 1615, s'engagea, en 1619, dans l'armée du roi de Bohême; se rendit à La Haye, en 1620, pour y recruter des troupes destinées à servir la cause du palatin-roi. Il fut blessé, non tué, le 6 août 1622, lors d'une surprise tentée par Henri de Bergh dans la Gueldre, contre les troupes du prince d'Orange sous les ordres duquel il servait.

Comte Henri de Bergh. Le septième fils de Guillaume IV, comte de Bergh, et de Marie de Nassau, sœur du Taciturne, naquit à Brême en 1573. Son père étant passé au service de l'Espagne, ses fils le suivirent. En 1621, il commandait une partie de l'armée de Spinola. En 1621 et 1622, il s'empara de plusieurs villes de la Hollande. Pendant l'hiver de 1623-1624, il fit une incursion dans les Provinces-Unies; il se distingua encore les années suivantes. Quant, en 1628, Spinola fut rappelé à Madrid, Henri de Bergh fut désigné pour lui succéder à la tête des troupes. Les résultats de la campagne de cette année et de l'année suivante, firent planer des doutes sur sa fidélité. En effet, bientôt on acquit la certitude qu'il trahissait les intérêts du roi son maître. De cette partie de son histoire, nous aurons à nous occuper en détail plus loin.

Schomberg (Henri de). Maréchal de France (Voir 14 avril 1622). Peiresc dit qu'il était malade de la fièvre; ses biographes disent qu'il souffrait de la goutte.

Comte d'Allais. Louis-Emmanuel de Valois, comte et puis duc d'Allais, second fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême, qui était fils naturel de

Digitized by Google

8 septembre 1622. Charles IX. Il naquit, en 1596, et entra d'abord dans l'état ecclésiastique ; en 1618, quand son frère aîné fut mis en prison à cause de démence, il prit le parti des armes et se signala aux sièges de Montauban et de La Rochelle. Il mourut à Paris le 13 novembre 1653. La nouvelle de sa mort communiquée ici par Peiresc est donc fausse, comme il le reconnaît d'ailleurs lui-même dans la lettre suivante.

Duc de Fronsac. Léonce d'Orléans-Longueville, fils unique de François d'Orléans-Longueville, comte de Saint Paul, né le 19 mars 1605. Il était donc dans sa 18me année quand il fut tué.

Marquis de Beuvron. Jacques de Harcourt, marquis de Beuvron, fils aîné du prince de Harcourt et de Gillonne de Matignon.

Hocquetot (Hoctot, Ouctot). Lieutenant de chevau-légers du prince de Condé.

Duc de Montmorency. Henri II, duc de Montmorency, né à Chantilly, en 1595, fut fait amiral par Louis XIII, à l'âge de 17 ans. Il se trouva au siège de Montauban et à celui de Montpellier, où, comme Peiresc le raconte, il fut blessé. Il se distingua au siège de La Rochelle et déploya un courage héroïque dans la guerre du Piémont, en 1629 et 1630; à cette occasion, il fut nommé maréchal. En 1632, il prit parti pour Marie de Médicis et pour le duc d'Orléans et se mit à la tête des révoltés du Languedoc. Pris les armes à la main, il fut condamné et fut décapité le 30 octobre 1632.

Cardinal de La Valette. Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, né le 8 février 1593, prit le parti de Marie de Médicis et concourut à son enlèvement du château de Blois. Dans la suite, il abandonna la reine-mère et s'attacha au service du cardinal de Richelieu dont il fut, le reste de sa vie, le partisan le plus dévoué. Il commanda les armées du roi en Allemagne et en Italie, de 1635 à 1639 ; il mourut le 28 septembre de cette dernière année.

Digitized by Google

CCLXXXIX

15 septembre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sg^r mio Oss^mo.

Ho visto questa mattina il Sg^r Abbate, il quale mi ha mostrata la lettera che V. S. gli scriveva, et da principio l'ho trovato un poco rissentito delle parole di V. S. quando dice che pare che la Regina si diffide del valore di V. S. volendo i dissegni prima che si ponga mano all' opera. La voce di diffidenza, sendagli un poco grave, io gli ho rimostrato con la maggior dolcezza a me possibile, che l'intentione di V. S. era la piu sincera et la piu innocente del mondo, ch'io trovava che V. S. era fondata di grandissima raggione in tal querimonia. L'ho preggato a sentir egli in seco stesso, quando gli venisse voglia di fare qualche bel quadro, quanto li sarebbe grave che lo volessero obligare a darne fuori il dissegno prima che finirne la pittura, per cosi perdere la dolce liberta di cangiare. Egli mi diceva prima, che l'intentione non era di toglierle la liberta di cangiare il sito et positura delle figure, ma solamente per suo gusto proprio per havere nella sua cassetta li dissegni, di quanto si haveva di mettere in opera ch'ella non pretendeva ancora di haver gli dissegni originali, ma solamente coppie fatte da qualche giovane valenthuomo. All' hora io gli ho rimostrato quanto era grande il pericolo di mandare coppie di dissegni, nelle quali era difficile et quasi impossibile, che il coppista non lasciasse scorrere qualche diffetto che sarebbe imputato al padrone; che V. S. faceva scrupulo di essibire li dissegni originali, se non era presente per rendere raggione del suo concetto, et sentir il parere altrui, senza lasciare la difficolta indecisa, come restarebbero per via di lettere.

Egli m'opponeva la volonta assoluta della Regina; io gli faceva vedere che V. S. non lo neggava assolutamente, ma che V. S. si tenerebbe molto obligato alla S. M. di lasciarle quella liberta, et che lui farebbe sommo favore a V. S. di adjutarla appresso S. M. accio non fosse costretta a mandare que' dissegni, senza venire in persona; massime sendo gia principiati 7 o 8 quadri et ridotti quasi a perfettione,

Digitized by Google

15 septembre 1622. ne quali poi che non s'era lasciato scrupulo, non era raggione di pretendere dissegni; poi che erano quasi finiti i quadri istessi, et che non potevano hormai patire gran mutatione. Egli si e lasciato andare a dire che poi che erano prencipiati questi 7 o 8, non era già la ragione di farvi mutatione, sendosene lasciata ogni dispositione a V. S. ma che V. S. farebbe grand piacere alla Regina di mandarlei un schizzo di detti 7 o 8 quadri con tutto che fossero finiti, accio ch'ella havesse il piacere di goderne il concetto, aspettando la vista de' quadri istessi. Io gli ho replicato ancora l'inconveniente, che si farebbe se per sorte passassero i dissegni di que' 7 o 8 quadri per mano di persona mal affetta o poco intendente nell' arte et che vi si formassero difficolta alle quali V. S. potesse rispondere di presenza. Finalmente, con l'aiutto del Sr de Lomenie et del Sr de la Baroderie che vi sono sopragionti et che gli hanno dato il torto, egli si e lasciato vincere, et si e ridotto a volere in ogni modo dissegni de' cinque ultimi soggietti, senza aspettar la venuta di V. S., a conditione che nessuno gli vedera se non la Regina, il S^r di Lussone et lui, accio di potere considerarne la riuscita e mutare il pensiero se fosse di bisogno, senza haver risguardo all' absenza di V. S. poi che questi sono solamente concetti che si hanno da spieggare solamente per saggio et per tentare se saranno sopportabili in raggion politica piutosto che dell' arte di pittura. Et con questo egli spera di ottenere dispenza o scusa della Regina, accio V. S. non sia costretta di mandare gli altri dissegni senza essere presente.

Se mi è licito di dare consiglio a V. S., io credo ch'ella puo condescendere a lasiare venire i dissegni di que' cinque soggietti, et se gli altri 7 o 8 fossero in stato di essere finiti in breve, sarebbe ancora meglio di portargli et di venire di persona con tutti gli altri dissegni che V. S. promette. Io haverei grand interesse che fosse piu tosto ben presto che piu tardi, accio di non correre rischio d'esser obligato di ritornare a casa, ben che io non sia ancora troppo vicino a partire con la mia [lite]. Ma l'imprese di pittura sogliono essere longue in altre mani che di V. S. et certo che mi son rallegrato sommamente d'intendere che si fossero portati tanto innanzi i questi 7 o 8 quadri, che mi fanno sperare più pronta venuta di V. S.

Il Sr Bertelotto ha havuto il suo essemplare de' Palazzi di Genoa et lene rende infinite gratie. Egli m'haveva promesso una lettera per

Digitized by Google

V. S., ma non l'ho ancora mandata a pigliare, forzi l'haveremo di mattina prima che parta il corriere et saperemo se il S^r di Brosse sara di ritorno per dargli il suo. Ho fatto al Sr Grotio la congratulatione et saluti di V. S., il quale la risaluta et la pregga di fareli capitale della sua servitù, sendole dedicatissimo et tutti li suoi. 15 septembre 1622.

La ringratio della confirmatione degli avisi della rotta del Mansfelt. Vorrei ben intendere il successo vero et preciso della ferita del vescovo d'Alberstat et dello stato del Spalatrense.

Dalla Corte non habbiamo altro che la continuazione del assedio di [Mompellieri]. La Cavaleria ricupero il ridutto del nemico occupato il primo giorno, ma non si trovo il terreno commodo da farvi alloggiamenti, di maniera che difficilmente si potra ritenere. Stava bene il Sg^r di Montmorency. Il comte di Schomberg era del tutto risanato alli 8 del corrente e la stessa sera doveva andare a dormire nel Camp. Si mettevano in batteria li canoni et si sperava di metterne in brevi sino a 50 pezzi. Il conte di Allais, primogenito del Duca d'Angoulesme stava risanato del tutto della sua infirmita. Il Duca d'Alluin, figlio del Conte di Schomberg, stava tuttavia ammalato. Zamet non era ancora morto della sua coscia rotta del canone, ma s' era poca speranza. Il Duca di Rohan haveva mandato al Sr Contestabile un gentilhuomo per far nuove proposte di accommodatione sopra le quali ritornavo il Contestabile in Corte et senz'altro di tutto il cuore le baccio le mani.

Di Pariggi, alli 15 Settembre 1622.

Di V. S. M. Ill^re serv. aff^o.

Io m'era scordato d'un particolare che non bisogna tacerle, cioe che il Sr Abbate venendoci, permettendo, a non dar fuora dissegni senza esser presente, s'era lasciato andare una volta a dire che al meno bisognava mandare un discorso o descrittione minuta delle figure che s' havevano da fare ne' cinque ultimi soggietti, ma poi egli ritorno a fare instanza per li dissegni istessi delli detti soggietti. Mi disse il Sr Abbate che la Regina haveva una cassetta nella quale haveva fatto mettere insieme tutti li dissegni et piante di tutta la fabrica del suo palazzo et di tutte le figure che vi andavano collocate, sino alle minutie degli ornamenti, de' lambricci e de' giardini et che voleva aggiongervi la raccolta di tutti li dissegni delli quadri di V. S. tutti in un libro a posta ben ordinati et ben finiti; questo puo essere et forzi sara bene

Digitized by Google

15 septembre 1622. di dar qualche speranza di ponergli. Ma vedendo ch'egli mi parlava di coppie et non delli originali et sappendo io d'altronde che gli, per sua curiosita, a raccolti alcuni schizzi degli ornamenti di detto palazzo dubito che la proposta di questi dissegni non venga del suo motu proprio, et forzi per suo interesse, accio di metterli et serbarli poi nel suo studio. V. S. vedera alla quanta apparenza il possa essere et cio che ne possa fare.

Non si maravigli V. S. della moderatione della cedola; gli fecimo tanta vergogna et gli inculcassimo tanto timore di giusto rissentimento del Re, a cui indirettamente toccavano alcuni capriccij, ch'egli raffredij un poco l'ardore. Ma certo io non haveva sperato che la moderatione fosse tale quale egli mi disse doppo che le hebbi mandata la sua risposta. Il che mi confirma sempre piu che di molte cose la Regina lascia far a lui, et luy impiega il nome di S. M. in molte cose che stanno in suo arbitrio di lui.

Quando V. S. mi scrivera qualche particolare in questo proposito, di gratie, la faccia in un pollicino da parte dalle sue littere, che si possa abbraciare doppo haverlo letto, come le prego di fare con questo et che non impedisca di mostrargli le lettere che V. S. mi scrive.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. t. V, f. 676.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai vu ce matin Mr l'Abbé. Il m'a montré la lettre que vous lui avez écrite, et d'abord, je l'ai trouvé un peu mécontent de vos expressions, lorsque vous dites qu'il semble que la Reine se défie de votre talent en demandant les dessins avant que vous mettiez la main à l'œuvre. Le mot défiance lui a paru un peu sévère : je lui ai remontré avec la plus grande douceur possible, que votre intention étalt la plus sincère et la plus innocente du monde et que, selon moi, vous aviez eu la plus grande raison de vous plaindre. Je l'ai prié d'en juger par lui-même : s'il lui prenait envie d'exécuter quelque beau tableau, combien ne serait-il pas fâcheux qu'on voulût l'obliger à se

Digitized by Google

dessaisir du dessin avant d'avoir terminé la peinture et qu'on lui ôtât ainsi la douce liberté d'y apporter des changements. Il me répondit d'abord que l'on n'avait point l'intention de vous priver de la liberté de changer la situation et la pose des figures, que c'était uniquement pour satisfaire son goût personnel que la Reine désirait avoir dans sa cassette les dessins qui devaient être exécutés en peinture, qu'elle ne prétendait même pas avoir les dessins originaux et se contenterait de copies faites par quelque jeune homme habile. A cela, je répliquai qu'il y aurait grand danger à envoyer de ces dessins des copies sur lesquelles il était difficile, presque impossible, que le copiste ne laissât se glisser quelque défaut qui serait ensuite attribué au maître. J'ajoutai que vous vous faisiez scrupule d'exhiber de vos dessins originaux à moins d'être présent pour rendre raison de votre conception et écouter les avis d'autrui, sans laisser subsister les difficultés irrésolues comme ce serait le cas si on traitait la chose par voie de correspondance. 15 septembre 1622.

Il m'opposait la volonté absolue de la Reine : je lui fis voir que vous, de votre côté, vous ne faisiez pas de refus absolu, que vous seriez très obligé envers S. M. si elle vous laissait toute liberté; quant à lui, disais-je, il mettrait le comble à sa bienveillance en appuyant auprès de S. M. votre demande de ne pas être tenu de communiquer ces dessins sans les apporter en personne, d'autant plus que 7 ou 8 tableaux sont déjà commencés et presque arrivés à leur achèvement; et puisque pour ceux-là toute incertitude est écartée, il n'y a pas de raison d'en exiger les dessins; les tableaux étant presque terminés, on ne peut guère y apporter désormais des changements d'importance.

Il s'est laissé aller à dire qu'en présence de la mise en train de 7 ou 8 tableaux il n'y avait plus de raison d'y rien changer, puisqu'on vous avait laissé toute latitude dans l'exécution, mais que vous feriez grand plaisir à la Reine en lui envoyant une esquisse des sept ou huit tableaux, même s'ils étaient terminés, afin qu'elle ait le plaisir de jouir des projets en attendant de jouir de la vue des tableaux eux-mêmes. Je lui ai objecté encore à quel inconvénient on s'exposerait, si par hasard, les dessins des 7 ou 8 tableaux passaient dans les mains de quelque personne mal intentionnée ou s'entendant peu à l'art : il sortirait de là des difficultés auxquelles vous seul pourriez répondre par votre présence.

Enfin, avec le secours de Mr de Loménie et de Mr de la Baroderie, qui sont survenus et lui ont donné tort, il s'est laissé convaincre et s'est borné à exiger, de toute manière, les dessins des cinq derniers sujets, sans attendre votre arrivée et à condition que personne ne les verra, hormis la Reine, M. de Luçon et lui. Il faut, selon lui, que l'on puisse examiner

Digitized by Google

15 septembre 1622. si la composition est réussie, et la modifier si cela serait nécessaire, et pour cela on ne doit pas avoir égard à votre absence, puisqu'il s'agit seulement de ces idées qui peuvent être observées sur un essai de projet et dont il faut juger l'acceptation, au point de vue de la raison politique plutôt qu'au point de vue de l'art de la peinture. De cette façon, il espère obtenir le désistement ou l'agréation de la Reine, afin que vous ne soyez pas obligé d'envoyer les autres dessins sans les accompagner vous-même.

S'il m'est permis de vous donner un conseil, je vous dirai que vous pouvez laisser venir ici les dessins des cinq derniers sujets, et si les 7 ou 8 autres sont en état d'être terminés sous peu, vous feriez mieux encore en les apportant en personne avec tous les autres dessins dont vous avez fait la promesse. J'ai le plus grand intérêt à ce que ce soit le plus promptement possible et non dans un certain délai, car je cours le risque de devoir retourner chez moi, bien que je ne sois pas encore près de partir, à cause de mon procès. Mais comme les travaux de peinture traînent en longueur en d'autres mains que les vôtres, je me réjouis déjà hautement d'apprendre que si vous veniez apporter ici les 7 ou 8 tableaux terminés, j'ai lieu d'espérer que votre arrivée ne tardera guère.

Mr Berthelot a reçu son exemplaire des Palais de Gênes et vous en rend des grâces infinies. Il m'avait promis une lettre pour vous ; à vrai dire, je ne l'ai pas encore fait prendre ; peut-être la recevrai-je ce matin, avant le départ du courrier ; et saurai-je si Mr de Brosse est de retour, afin que je lui remette son exemplaire. J'ai fait vos compliments à M. Grotius ; il vous rend ses civilités et vous prie d'agréer l'offre qu'il vous fait de ses services et de son dévouement tant pour lui que pour tous les siens.

Je vous remercie de la confirmation des nouvelles relatives à la défaite de Mansfelt. Je voudrais bien savoir les suites véritables et précises de la blessure reçue par l'évêque d'Halberstadt ainsi que la situation de l'évêque de Spalatro. De la Cour nous n'apprenons rien d'autre que la continuation du siége [de Montpellier]. La cavalerie a repris le réduit occupé le premier jour par l'ennemi, mais elle n'a pas trouvé le terrain favorable pour s'y faire des logements, de sorte qu'il lui sera difficile de s'y maintenir. Le duc de Montmorency va bien. Le Comte de Schomberg était tout-à-fait guéri le 8 ; il devait, ce jour-là, se rendre au camp dans la soirée et y passer la nuit. On mettait en batterie les canons et l'on espérait en placer bientôt jusqu'à cinquante. Le Comte d'Allais, fils aîné du duc d'Angoulême, est tout-à-fait rétabli de sa maladie. Le duc d'Alluin, fils du Comte de Schomberg, est très malade. Zamet n'est pas mort encore, mais on a peu d'espoir : il a la cuisse rompue d'un boulet de canon. Le duc de Rohan avait envoyé

Digitized by Google

au Connétable un gentilhomme, pour faire de nouvelles propositions d'accommodement : le Connétable est retourné à la Cour pour en conférer : Et sur ce, de tout cœur, je vous baise les mains. 15 septembre 1622.

De Paris, le 15 septembre 1622.

J'avais oublié un détail que je ne dois pas vous taire. Mr l'abbé était venu à permettre que vous ne donniez pas vos dessins sans que vous ne fussiez présent; il s'est une fois laissé aller à dire que, tout au moins, vous deviez envoyer un mémoire ou une description minutieuse des figures qui doivent entrer dans les cinq dernières compositions ; mais ensuite, il s'est mis de nouveau à faire des instances pour l'envoi des dessins eux-mêmes de ces cinq sujets. L'abbé me dit que la Reine avait une cassette dans laquelle elle a fait rassembler tous les dessins et les plans relatifs à la construction de son palais, toutes les figures qui doivent le décorer et jusqu'aux détails d'ornementation des lambris et des jardins, et qu'elle voulait y ajouter la collection de tous les dessins de vos tableaux réunis dans un livre spécial, bien arrangés et terminés avec soin. Cela se pourrait bien, et il sera peut-être bon de lui donner quelqu'espoir de les y placer.

Voyant qu'il me parlait de copies et non des originaux, sachant, d'un autre côté, que lui, qui est un curieux, a recueilli quelques esquisses de la décoration du palais, je me suis douté que la proposition relative aux dessins pourrait bien venir de son motu proprio, et qu'elle pourrait être faite dans son intérêt, afin de prendre ces dessins et de les conserver dans sa collection. Vous verrez l'apparence de vérité qu'il y a dans ce que je vous dis et vous jugerez de ce qu'il y a à faire.

Ne vous étonnez pas de la modération du billet ; nous lui avons tellement fait honte et si fortement inspiré la crainte du juste ressentiment du Roi, auquel il touchait indirectement par quelques-unes de ses fantaisies, qu'il a un peu refroidi son ardeur. Mais, certes, je n'espérais pas que sa modération eût été telle qu'il me le dit lui-même, après, que je vous eusse envoyé sa réponse. Ce qui me confirme davantage encore dans cette idée c'est qu'en beaucoup de choses, la Reine le laisse agir et qu'il se sert du nom de Sa Majesté dans beaucoup de choses qui sont laissées à son arbitre à lui.

Quand vous aurez quelque chose de particulier à m'écrire sur ce sujet, veuillez, de grâce, le faire sur un billet séparé de la lettre, billet que l'on peut brûler après l'avoir lu, comme je vous prie de le faire avec celui-ci, ce qui ne m'empêcherait pas de lui communiquer vos lettres.

Digitized by Google

Mr de La Baroderie. Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et intendant des jardins de Sa Majesté.

Zamet (Jean), baron de Murat et de Billy. Depuis la mort de son père, arrivée en 1614, il était conseiller du roi, capitaine du château et surintendant des bâtiments de Fontainebleau. Il servit avec grande distinction sous Louis XIII en Guienne, en Champagne, au Siège de Saint-Jean d'Angely et à celui de Clérac. Devant Montauban, il eut le bras droit cassé. Le 4 septembre 1622, au siège de Montpellier, il fut blessé à la cuisse et expira cinq jours après.

Les Esquisses. On sait que Maugis parvint à se procurer les esquisses des tableaux de la Galerie de Médicis. De Piles les vit chez lui en 1650. Peiresc a donc pénétré les intentions du collectionneur qui, sous couleur d'exécuter la volonté de la reine, cherchait à acquérir lui-même les projets des tableaux dont il comprenait la grande valeur.

CCXC

23 septembre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Illre Sgr mio singmo.

M'impedisce la mia lite non senza infinito mio despiacere di scrivere a V. S. con commodita, ma non m'impedira gia di rendergli quelle maggiori gratie che posso dell' affetto col quale ella mi da minuto ragguaglio di tante cose curiose di coteste parti, et specialmente dello Spalatense, del viaggio del quale se s'intende costi alcuna cosa, et del suo passaggio per li stati di Germania e d'Italia, V. S. mi fara favore singolare di farmene parte. Questi nostri Hugonotti publicano le battaglie del Mansfelt con molto minor perdita che non si dice costi, anzi con grand avantaggio contra il Gonzales di cui dicono che gli habbia portato via molti dannari in preda, et che il maggior numero de morti sia della banda de' Spagnuoli. Ma io ho creduto facilmente cio che V. S. men ha scritto et confirmato.

Digitized by Google

Dalla Corte si ha aviso che il conte d'Allais, che si era tenuto per morto, si sia finalmente risanato in un luogo dove l'havevano portato infermo et desperato; ma che mori Zamet alli 9 del corrente per la sua ferita nella coscia et la moglie del Sr Morano, thresoriere de l'espargne l'istesso giorno onde il marito e tanto afflitto che se ammalatti lui stesso dicendo voler uscir del mondo s'egli scampa. Et cosi le grandissime richezze non fanno piu felici i possessori che le minori facolta. 23 septembre 1622.

Si fece a Mompellieri, dopo essersi ritirato il soccorzo, una fattione notabile nella presa di due corni delli nemici assaltati in un medesimo momento con somma bravura sendone stati tagliati a pezzi 200 delli nemici con perdita solamente di 30 soldati et morte del Sr Tarault l'uno delli compagni del Marescial di Vitri et morte del Marescial d'Ancre, furono presi i corni et tutto il munimento et fattovi subito l'alloggiamento sicurrissimo, due passi vicino alla contra scarpa. Et si tiene che sia stato ammazato Argencourt ch'era il capo principale della militia nemica.

Il Sr presidente d'Anquaire, figlio del presidente Blainville, e stato finalmente accettato per successore al Sr di Gevres, secretario di stato suo zio. Il Duca d'Espernon ha havuto la sua provision del governo di Guienne. Il conte di Schomberg le sue del governo di Limousin et Angoumois; il Marescial di Praslin quella dell governo di Xaintonge. Si tiene che il Sr d'Andilly habbia il carico d'intendente delle finanze ch'haveva il Baudino. Ce un rumore ma non si confirma ancora che il Vicelegato d'Avignon tornando di corte, con detto Baudino, et il conte di Torigny convalescenti, siano stati presi priggioni dei Hugonotti.

Del resto e ritornato il Sr Brosse no' hieri l'altro; lo volsi veder hieri, ma non fu in casa tutto il giorno, gli faro presentare il suo libro et fare ogni instanza per le misure.

Quanto alla difficolta proposta, io non vorrei veramente con l'absenza della Regina muover quell'intoppo, sendo certo che il Sr Abbate non ha ordine di provedere al pagamento di questo, bisognarebbe scriverne alla Regina et aspettar molto tempo, et forzi conparerebbe tanto buono, poi che se non m'inganno hanno preso opinione che V. S. dovesse far lo sborzo necessario a questa impresa, et che bastava di haverlo aggradito et per conto della sicurezza, del quarto

Digitized by Google

23 septembre 1622. della grand'opera che V. S. non pensa havere, io vorrei credere il contrario, poiche V. S. ha un buon contratto obligatorio della una et l'altra parte, et che l'opera per tanto privileggiata, che quando avenisse morte di chi ha dato l'ordine, sarebbe sempre paggata quella parte che si trovarebbe finita. Poi che V. S. spera di potere finire in breve 7 o 8 quadri portandogli qua, non sara difficolta che non si pagavino insieme tutte le spese del terlizzo, se fosse di molto maggior consideratione lo sborso fatto da V. S. Vorrei ben farsi consideratione, ma per 1000 L. et per il doppio in cosi grand'impresa non vorrei consigliar V. S. di farsi tanto povero, non pensando ch'ella corra maggior rischio che della spesa di detto terlizzo, poi che non e nell'obligatione, ma vi sono per le lettere delli agenti che le darebbono molto aiuto per cavarne pagamento in ogni evento. La prima volta ch'io vedero il Sr Abbate io voglio tentare quasi aliud agens di porre in questione il caso che V. S. teme per vedere il suo genio senza mostrar ch'io creda che V. S. cy pensi. Et senz'altro aff^e le baccio le mani. Di Pariggi, alli 23 settembre 1622.

Di V. S. Ill. Serv. aff^o.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. V. f. 678 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

A mon extrême regret, mon procès m'empêche de vous écrire tout à mon aise; il ne m'empêchera pas cependant de vous rendre mille actions de grâces pour l'empressement affectueux avec lequel vous me donnez des nouvelles si détaillées de tant de faits intéressants qui se passent de vos côtés, et spécialement de l'évêque de Spalatro. Si vous appreniez quelque chose de son voyage et de sa traversée par les états de l'Allemagne et de l'Italie ce serait m'honorer d'une faveur singulière que de m'en faire part. Nos Huguenots dans leurs récits de la bataille de Mansfelt lui attribuent des pertes beaucoup moindres qu'on ne le dit ici; ils prétendent même qu'il a obtenu de sérieux avantages sur Gonzalès de Cordoue,

Digitized by Google

auquel il aurait pris, comme dépouilles, de grosses sommes d'argent; ils disent encore que le plus grand nombre de morts a été du côté des Espagnols. Mais j'ai plus aisément ajouté foi à ce vous m'en avez écrit et affirmé. 23 septembre 1622.

De la Cour nous avons appris que le Comte d'Allais, que l'on avait tenu pour mort, s'est finalement rétabli dans une localité où on l'avait transporté pour malade et désespéré. Zamet est mort le 9 de ce mois, de sa blessure à la cuisse. Le même jour est décédée aussi la femme de M. Moran, trésorier de l'Epargne; son mari en conçut un tel chagrin qu'il en est tombé malade et dit que même s'il en réchappe, il veut sortir de ce monde. Cela prouve que les possesseurs d'immenses richesses ne sont pas plus heureux que ceux qui ont seulement des moyens médiocres.

Après la retraite des forces envoyées au secours de Montpellier, il s'est livré là un combat important pour la prise de deux bastions où les ennemis ont été assaillis au même moment avec la plus grande bravoure; deux cents ont été taillés en pièces; de notre côté la perte n'a été que de 30 soldats. Monsieur Tarault, l'un des compagnons du maréchal de Vitri, a été tué ainsi que le maréchal d'Ancre; les bastions ont été pris avec tout leur armement et l'on s'y est logé immédiatement d'une manière très sûre à deux pas de la contr'escarpe. On dit que d'Argencourt, le chef principal de l'armée ennemie, y a été tué.

M. le président d'Anquaire, fils du président Blainville, a été enfin accepté pour successeur de M. de Gèvres, secrétaire d'Etat, son oncle. Le duc d'Epernon a reçu la provision du gouvernement de Guienne. Le comte de Schomberg celles de ses gouvernements du Limousin et de l'Angoumois, le Maréchal de Praslin celle du gouvernement de Saintonge. On croit que le Seigneur d'Andilly a la charge d'intendant des finances qu'avait Baudin. Il court un bruit qui ne se confirme pas encore, que le Vice-légat d'Avignon revenant de la Cour avec ledit Baudin et le Comte de Torigny entrés en convalescence, aurait été fait prisonnier avec ceux-ci par les Huguenots.

J'ai encore à vous dire que M. de Brosse nous est revenu avant-hier; j'ai voulu le voir hier, mais, de toute la journée, il n'a pas été chez lui; je lui ferai porter le livre que vous lui offrez et j'insisterai vivement pour obtenir les mesures.

Quant à la difficulté soulevée, je ne voudrais vraiment pas, en l'absence de la Reine, essayer de la résoudre : je suis certain que l'Abbé n'a pas l'ordre de pourvoir au paiement de cela; il faudrait en écrire à la Reine et attendre longtemps, peut-être cela semblerait-il bien, puisque, si je ne

Digitized by Google

23 septembre 1622. me trompe, on est dans l'opinion que vous devriez faire toutes les dépenses nécessaires de l'entreprise et qu'il suffit de vous avoir approuvé et de vous avoir avancé en acompte pour votre sécurité, le quart du grand ouvrage dont vous ne pensiez pas avoir la commande. Je voudrais être persuadé du contraire. Puisque vous êtes muni d'un bon contrat obligatoire pour les deux parties, et que l'œuvre est si bien privilégiée que si celui qui a donné la commande venait à mourir, vous seriez toujours payé pour la partie qui serait achevée. Et puisque vous avez l'espoir de terminer dans un bref délai 7 ou 8 tableaux, en les apportant ici, il n'y aura aucune difficulté à vous payer à la fois, toutes les dépenses de la toile.

Si les déboursés que vous avez faits avaient une importance beaucoup plus considérable, je voudrais bien qu'on en tienne compte, mais pas pour mille livres ni pour le double, dans une si grande entreprise, je ne voudrais vous conseiller de vous faire si pauvre; je ne pense pas que vous couriez de plus grand risque que celui des dépenses pour la susdite toile, puisqu'elle ne figure pas dans l'obligation, mais qu'elle y est par les lettres des agents lesquels vous donneront grand appui pour retirer le paiement à tout évènement. La première fois que je verrai l'Abbé, je veux essayer quasi aliud agens de mettre en question le cas sur lequel vous avez des craintes, afin de connaître ses intentions, sans faire voir que je sais ce que vous en pensez.

Sur ce, je vous baise les mains affectueusement.

Votre très affectueux Serviteur.

De Paris, le 23 septembre 1622.

COMMENTAIRE.

Gonzalès de Cordoue. Don Gonzalès de Cordoue, commandant des troupes espagnoles sous le marquis de Spinola. Le 28 août 1622, il livra bataille à Mansfeld et Halberstadt près de Fleurus; plus tard, il fut gouverneur de Milan.

Praslin (Maréchal de). Charles de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, servit d'abord sous les ducs de Guise, ensuite sous Henri III et Henri IV, Marie de Médicis et Louis XIII. Il fut fait maréchal en 1619 et servit contre les Huguenots dans la Normandie, le Béarnais et la Guienne. Après que la guerre civile fut terminée, en 1623, il fut nommé gouverneur de la Saintonge de l'Angoumois et de l'Aunis. Il mourut à Troyes, le 1r février 1626, âgé de 63 ans.

Baudin, intendant des finances, puis des postes (Voir lettre suivante).

Digitized by Google

CCXCI

29-30 sept. 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re Sg^r mio Sing^mo.

Ricevei hier sera le due lettere di V. S. l'una per il Sg^r Abbate, et l'altra per me, laquale havendo letta, io mandai subito al Sr Abbate con la sua. Mi dispiace di non haverlo potuto veder hoggi, ma non m'e stato possibile. Egli disse al mio servitore di haver qualche speranza che il Sg^r Brosse dovesse haver fatto le misure a tempo da mandarle per questo ordinario, il che il detto Sr Brosse m'haveva quasi promesso quando gli feci presentar il libro di V. S. Ma se non si sara esseguito, ne manchero di mandarci un servitore domani mattina, con qualche dispiacere di non poterci andare personalmente come feci l'altra volta, ma bisognera pur farlo ancora segli non lo fa da se stesso questa volta. Mandaro ancora dal Sg^r Abbate per vedere se vorra farle risposta.

Dalla Corte habbiamo lettere delli 21, che il giorno seguente, doppo pranzo, il Re doveva dare i sigilli regii al Sr Alligre in luogo del defonto Sr de Vic, che Dio habbia, non senza grand'applauso, et quasi universale per esser persona temperata et che fa stima della virtu et del merito : staro aspettando con non poca impatienza l'aviso del successo et esecutione di quel negotio.

E poi morto finalmente il conte d'Alais con grandissimo sentimento di tutta la Corte. Sara ben passato costa il rumore della disgratia del Vicelegato d'Avignone, il quale, tornando di fare un complimento a S. M. di parte di S. Sta per offerire la citta d'Avignone alle Regine fu presso priggione con 24 o 30 gentilhuomi d'Avignone che l'accompagnavano et con il conte di Torigni et l'intendente des Portes Baldoines tutti duoi convalescenti che pensavano passar sicuri con quella scorta et condotti tutti dalli Hugonotti di Nimes, quali non sperano piccola ranzone di quella preda.

Del resto si ha buonissima speranza della presa di Mompelieri cosi faccia Iddio! Le due Regine hanno ordine di andare in Arles, dove si devono incaminar quanto prima, et dove il S^r di Lussone spera di trovar la barretta.

Digitized by Google

29 et 30 sept. 1622. Et senz'altro affet^e le bacio le mani. Di Pariggi, alli 29 Settembre 1622.

Di V. S. serv. aff^mo.

La preggo d'informarsi un poco dello stato di G. de Bie, intagliatore ch'era qui l'anno passato, il quale prometteva di venire qua et non se n'ha nuove gia un gran pezzo.

Po. Scritta. Il Sg^r Brosse m'a mandato ad assicurare che lunedy o martedy, per il piu tardi haveremo le misure, et il Sg^r Abbate m'a preggato di far sue schuse per questo ordinario che supplira col prossimo et con le misure.

Alli 30 Settembre.

Un amico mio venendo da me in absenza mia et trovando su la tavola il libro di V. S. de' Palazzi me lo prese et mi disse poi che non me lo voleva piu rendere di maniera che V. S. n'havera da perdere ancora un essemplare, ma la prego di aggiungervi li nomi dé fondatori et padroni che saranno della sua notizia, et di gratia mi scusi la troppo gran liberta.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc, V. 679.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu hier vos deux lettres, l'une pour M. l'Abbé, l'autre pour moi : après avoir lu celle-ci, je l'envoyai à l'Abbé avec celle qui lui était destinée. Je regrette de n'avoir pu lui faire visite aujourd'hui, mais cela m'a été impossible. Il a dit à mon valet qu'il espérait que M. Brosse aurait terminé ses mesurages assez à temps pour vous les envoyer par ce courrier ; M. Brosse m'en avait à peu près fait la promesse quand je lui fis porter votre livre. Mais s'il ne l'a pas exécutée, je ne manquerai pas de lui dépêcher un valet demain matin, regrettant de ne pouvoir y aller moi-même, comme je l'ai fait l'autre fois. Il me faudra pourtant le faire encore si cette fois il ne donne pas ces mesures de son propre mouvement. J'enverrai aussi chez l'Abbé pour savoir s'il veut vous envoyer une réponse.

Digitized by Google

Nous avons des lettres de la Cour, du 21 : on y dit que le lendemain, après le dîner, le Roi doit donner les sceaux du royaume à M. d'Aligre, en remplacement de feu M. de Vic, que Dieu veuille recevoir! Cette nomination est universellement approuvée : M. d'Aligre est un homme modéré, qui sait faire estime de la vertu et du mérite : j'attends avec beaucoup d'impatience que cette nouvelle se confirme et s'exécute. 29 et 30 sept. 1622.

Le comte d'Alais est mort finalement : toute la Cour en a manifesté une très grande douleur. Le bruit doit avoir passé jusque chez vous du malheur arrivé au Vice-légat d'Avignon. Il revenait d'avoir été complimenter S. M. de la part du pape, et offrir la ville d'Avignon aux deux Reines, quand il fut fait prisonnier, avec 24 à 30 gentilshommes d'Avignon qui l'accompagnaient, avec le comte de Torigny, et l'intendant Porte-Baudouin, tous deux convalescents, qui croyaient pouvoir passer en sûreté avec une pareille escorte, et qui furent amenés à Nîmes, par les Huguenots, qui comptent sur une belle rançon à payer pour une telle proie.

Pour le reste, on a les meilleures espérances quant à la prise de Montpellier. Que Dieu veuille y donner suite! Les deux Reines ont ordre de se rendre à Arles, elles se mettront en route au plus tôt vers cette ville où M. de Luçon espère trouver la barette.

Et sans plus, je vous baise les mains affectueusement. De Paris, le 29 septembre 1622.

Votre serviteur affectionné.

Je vous prie de vous informer un peu de l'état du graveur Jacques de Bie; il était ici l'année passée et promettait d'y revenir; il y a très longtemps que je n'ai plus de ses nouvelles.

Post Scriptum. M. Brosse m'a envoyé l'assurance que lundi ou mardi, au plus tard, nous aurons les mesures et l'Abbé m'a prié de vous présenter ses excuses par ce courrier : il vous écrira par le prochain courrier en vous envoyant les mesures.

Ce 30 septembre.

Un de mes amis trouvant chez moi, pendant mon absence, sur la table votre livre des Palais de Gênes, l'emporta avec lui et me dit après qu'il ne me le rendrait pas, de manière que vous aurez encore à vous priver d'un exemplaire en ma faveur. Mais je vous prie d'y ajouter les noms de ceux qui ont fait bâtir ou à qui appartiennent ces palais, pour autant que vous en ayez connaissance, et je vous prie d'excuser la trop grande liberté de ma demande.

Digitized by Google

d'Aligre. Après la mort du garde-sceaux Méry de Vic, deux noms furent mis en avant comme ses successeurs, Etienne d'Aligre et Louis Lefèvre de Caumartin. De Caumartin fut préféré; il mourut en janvier 1623 (Voir lettre du 26 janvier 1623).

Le Vice-légat d'Avignon. Octavien Corsini, vice-légat d'Avignon en 1622, fut envoyé au commencement de septembre par le pape, expressément pour féliciter le roi du succès de ses armes, et fut reçu au camp avec les plus grands honneurs. Comme il retournait à Avignon accompagné du comte de Torigny, il fut pris par l'ennemi et conduit en triomphe à Nîmes avec Torigny et Porte-Baudouin; peu de temps après, le Vice-légat fut remis en liberté contre le paiement par le gouvernement, d'une somme d'argent.

---

7 octobre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Il existe à la Bibliothèque nationale à Paris un cahier manuscrit dans lequel Peiresc annotait les lettres qu'il écrivait à ses divers correspondants. MM. Philippe Tamizey de Larroque et Charles Ruelens en ont publié les parties les plus intéressantes, dans le tome IV du *Bulletin Rubens*, pp. 1 à 112, sous le titre de *Les Petits Mémoires de Peiresc*, publication dont 200 exemplaires ont été tirés à part, sous le titre de *Petits Mémoires inédits de Peiresc* (Anvers, Veuve de Backer, 1889 in-8°). Nous y trouvons mentionnées, comme les autres, les lettres envoyées à Rubens. Nous en tiendrons note au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Le registre commence par les lettres du 4 octobre 1622; le 7 du même mois, Peiresc annote : « *A M. Rubens,* » sans plus. Cette lettre ne figure pas dans les registres des minutes et des copies des lettres de Peiresc, conservés à Carpentras. Elle est donc perdue pour nous.

---

14 octobre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Lettre citée dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 14 octobre 1622. *A M. Rubens, avec ses mesures.* » Il s'agit des mesures des panneaux à remplir par Rubens, dans la Galerie du Luxembourg. La lettre n'est pas inscrite dans les registres de Carpentras.

Digitized by Google

CCXCII

20 octobre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Illmo. Sig^r. mio sing^re.

M'ha fatto V. S. una gratia singolare con la relatione che s'e degnata farmi del libro m. s. del Spalatrense, et le ne resto infinitamente obligato, massime vedendo che a lei non ha tenuto, ch'ella non m'habbia procurata la vista istessa di detto libro, non dubitando che il padrone non lo tenga con molta gelosia, poi che vi stanno tanti contradittori a dosso, ma le ne resto col medesimo obbligo che le n'haverei se l'havessi visto.

Quelli quesiti regii tra l'altre cose haverebbono ben meritato d'essere trascritti se fosse stata cosa di pochi fogli, se capita alle mani di V. S. una seconda volta, io mi prometto ch'ella gli fara coppiare. Intanto vorrei ben sapere se l'authore l'ha communicato a posta accio fosse veduto, o pure se glie l'hanno rubbato. Et se non ha poi havuta alcuna nuova del fato suo doppo la sua partita.

La ranzone del Sr Vicelegato, scrivono della Corte, che si trattava di farla moderare a sette mila schudi con restituire alli ribelli un cappitano celebre, chiamato Beaufort, tenuto prigione alla Bastiglia, gia fin dal tempo del'assedio di Montalbano, havendo loro offerto in scambio il conte di Torigny, ma se la pace sara conclusa, come ne corre la voce, de bisogna credere che si liberara con maggior avantaggio. Quella canaglia di Mompelieri, quando sepero ch'era prigione il Vicelegato, se misero a griddare su le lor mura alli soldati Regij che si dovevano rallegrare, che se n'andava estirpata l'heresia degli Hugonotti poiche il Vicelegato predicava in Nismes.

Stiamo aspettando con grandissima impatienza il successo de l'ultimo trattato d'accommodamento, il quale era stato ridotto a termini molto buoni, ma nonobstante la voce che ne corre, non se n'ha certezza alcuna, anzi pare che vi sia intravenuto qualche intoppo, non senza nostro grandissimo dispiacere. Il Duca di Nevers ha perzo il primogenito Duca di Rethel con incredibile cordoglio et ha fatto metter che ha fortuna al secondo genito, priore della Carita, per cui beneficii s'era fatto tanto rumore et tanto ciazzo.

Digitized by Google

20 octobre 1622. Il Duca di Boglione si e risserrato con la moglie nel donjone del suo castello senza pratticare con nessuno per la contaggione che fa gran strage in Sedano, havendo attinta la governatrice della figlia del Duca et genero, con certi altri domestici di castello subitamente et con gran terrore di tutti.

La ringratio dell' inclinatione ch'ella s'era assunta per una mia parolina a favore d'un personnaggio di cui il merito e restato indietro, bisogna volere quello che vuol il padrone; in tanto la partialita di V. S. per amore dell' amico obbliga assai e mostra la bonta della sua natura. Io son stato tre volte dal presidente Janino per poter [dar]le conto di S. Malo et ho havuta tanta disgratia che non ho potuto trovarlo di commodita. Ma e ben maggiore la mia vergogna di non potere darle conto del trattato desiderato col S^r P[aulo] Parente, io l'ho visto una volta o due, ma non l'ho ancora potuto condurre a casa per mostrare i marmi di V. S. et so ch'egli e tanto furto che s'egli s'accorge che n'habbiamo voglia e perso il negocio, per cio ch'egli mettera le cose sue su le nuvole et le vostre sotti i piedi. Ce bisogna un poco piu di patienza, ben che passi gia i termini del dovere quella di V. S. Ho caro che le siano tornati in mano que fogli ch'ella haveva negletto appresso d'Ambourg et Tuttino, li quali sonno felicissimi perche hanno havuto l'honore d'accompagnarne tanti altri cosi stupendi. Et senz'altro con ogni affetto le bacio le mani et al negligentissimo ben che meritevolissimo Sr Gevartio nostro.

Di Pariggi, alli 20 octobre 1622.

Il Sr Abbate ha perzo una sua amica che lo tiene in doglio et m'ha impedito di governarlo per i ritratti, egli me n'ha gia promesso alcuni, et la testa del Re defunto, si potra haver grande, ma non della Regina si ben della forma picciola che V. S. ha vista.

Assicurano qui gli Hugonotti che se ne fuggi il Spinola dall' assedio con tanta precipitatione che lasciò gran quantita d'armi et robbe et mise il fuoco alle tende senza levarne gli ammalati che vi si abbruggiarono in grand numero, il che sarebbe una inhumanita inaudita laquella io non crederei mai et havero caro d'intenderne cio ch'ella ne potra sapere.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc, V. 680.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 20 octobre. *A M. Rubens.* »

Digitized by Google

TRADUCTION. 20 octobre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Vous m'avez fait une grâce singulière par l'exposé que vous avez bien voulu me faire du livre en manuscrit de l'évêque de Spalatro et je vous en suis infiniment obligé, surtout en voyant qu'il n'a pas dépendu de vous de me procurer la vue du livre lui-même. Je ne doute pas, en effet, que le possesseur n'en soit très jaloux, car il aura beaucoup de contradicteurs à dos. En tous cas, je vous ai la même obligation que j'aurais eue si j'avais pu voir le livre. Ces questions du Roi, entr'autres choses, eussent bien été dignes d'être transcrites ; s'il ne s'agit que de quelques feuillets et que le livre vous tombe dans les mains une seconde fois, je me permettrai de vous en demander la copie. En attendant, je voudrais bien savoir si l'auteur l'a communiqué à dessein, pour le faire voir, ou seulement si on le lui a volé, et si l'on n'a plus eu aucune nouvelle de son sort après son départ.

La rançon du Vice-légat, écrit-on de la Cour, se négocie afin de la faire réduire à 7000 écus en y ajoutant la restitution aux rebelles d'un célèbre capitaine, nommé Beaufort, que l'on tient prisonnier à la Bastille, depuis le siège de Montauban, et pour lequel on avait offert déjà en échange le comte de Torigny. Mais si la paix se conclut, comme il en court le bruit, il est à croire que la délivrance se fera à des conditions plus avantageuses. Quand cette canaille de Montpellier eut appris la capture du Vice-légat, elle se mit à crier, du haut de ses murs, aux soldats du Roi qu'ils devaient se réjouir, que l'hérésie des Huguenots allait être extirpée puisque le Vice-légat prêchait à Nîmes.

Nous attendons avec la plus grande impatience la conclusion du dernier traité d'accommodement, traité qui avait été ramené à des conditions excellentes, mais malgré la rumeur qui en circule, il n'y a aucune certitude ; au contraire, il semble qu'il est survenu quelque empêchement, ce qui nous causerait le plus grand souci. Le duc de Nevers a perdu son fils aîné, le duc de Réthel ; il en est affecté d'une manière incroyable et a fait mettre sa fortune sur son second fils, le prieur de la Charité, pour les bénéfices duquel on avait fait tant de bruit et de railleries.

Le duc de Bouillon s'est renfermé avec sa femme dans le donjon de son château, sans communiquer avec personne à cause de l'épidémie qui

Digitized by Google

20 octobre 1622, fait de forts ravages à Sedan et a atteint la gouvernante de la fille du duc et le gendre de celui-ci, et qui a frappé subitement quelques domestiques du château, en jetant l'épouvante parmi tous les autres.

Je vous rends grâce de l'attention que vous avez accordée à un petit mot de recommandation de moi en faveur d'un personnage dont le mérite est resté en arrière : il faut vouloir ce que veut le maître ! En attendant, le zèle que vous avez montré pour l'ami, oblige celui-ci, autant qu'il donne une preuve de votre bonté.

Je suis allé trouver trois fois aujourd'hui le président Jeannin pour pouvoir vous rendre compte de l'affaire de St. Malo et j'ai eu la mauvaise chance de ne pouvoir lui parler à l'aise. Mais je suis bien plus honteux de ne pouvoir vous rendre compte de l'affaire que vous désirez conclure avec M. Paul Parent; j'ai vu celui-ci une fois ou deux, mais je n'ai pas réussi encore à le conduire à mon logis pour lui montrer vos marbres. Cependant je le sais, il est tellement voleur, que, s'il s'aperçoit que nous avons envie de faire l'échange, l'affaire est perdue; il portera ses objets à lui aux nues et mettra les vôtres sous ses pieds. Il nous faut un peu plus de patience, bien que la vôtre ait déjà dépassé les bornes raisonnables. Je suis heureux d'apprendre qu'elles sont revenues dans vos mains ces feuilles que vous aviez abandonnées auprès d'Ambourg et de Tuttin et qui sont heureuses d'avoir eu l'honneur d'en accompagner tant d'autres, tout aussi admirables. Et sur ce, je vous baise affectueusement les mains à vous et à ce très négligent mais très digne M. Gevaerts.

De Paris, ce 20 octobre 1622.

M. l'Abbé a perdu une sienne amie ce qui le tient en deuil et m'a empêché de régler avec lui la question des portraits : il m'en a déjà promis quelques-uns, à savoir la tête du roi défunt, s'il peut la trouver de grande dimension; mais de la reine il n'en a qu'une petite, comme celle que vous avez vue.

Les Huguenots d'ici affirment que Spinola a dû lever le siége avec tant de précipitation qu'il a abandonné une grande quantité d'armes et de chevaux et mis le feu aux tentes de son camp sans en faire enlever les malades qui ont été brûlés en grand nombre. Ce serait là un manque d'humanité tout-à-fait inouï auquel je ne pourrai jamais croire. Je serais heureux d'apprendre ce que vous en savez.

COMMENTAIRE.

Le Manuscrit de l'évêque de Spalatro. Peiresc, comme on le voit, attache une importance extrême à tout ce qui concerne l'évêque de Spalatro; ce

Digitized by Google

qui est remarquable même chez un homme aussi universellement curieux que lui. Nous ignorons comment Rubens a eu connaissance du manuscrit dont il est question ici, mais nous croyons que le séjour de l'auteur à Anvers peut y être pour quelque chose. Papebrochius annote dans son *Synopsis Annalium Antverpiensium,* publié par le père van Spilbeeck, que Marc-Antoine de Dominis, en venant d'Angleterre, aborda à Anvers, en 1622, y tomba malade, se fit administrer les sacrements des mourants, rétracta ses hérésies et partit pour Rome, où il fut incarcéré comme relaps et mourut. 20 octobre 1622.

Le Duc de Nevers. Charles de Gonzague, né à Paris, le 16 mars 1580, hérita de sa mère Henriette de Clèves, les duchés de Nevers et de Réthel. Sous le nom de Charles I, il devint duc de Mantoue en 1627, après la mort du duc Vincent II. Il mourut en 1637. Son fils aîné, François de Paule, duc de Réthel, mourut le 13 octobre 1622 d'une fièvre maligne gagnée au cours d'une expédition contre Mansfeld qui se dirigeait du Luxembourg vers les Pays-Bas. Son second fils Charles, connu comme Charles II de Mantoue, né en 1609, mourut le 30 août 1631. Le fils de Charles II succéda en 1637 à son grand-père, sous le nom de Charles III.

Spinola a levé le siège. Dans l'après-midi du 2 octobre 1622, Spinola quitta ses positions au Nord de la ville de Bergen-op-Zoom; dans la nuit il les abandonna toutes. La grande précipitation, dont il est question ici, n'est pas constatée par l'histoire.

CCXCIII

PEIRESC A RUBENS.

27 octobre 1622.

Molto Ill^re^. Sig^r^ mio Singularissimo.

Tardano appunto le lettere piu del solito, ho visto volentieri che V. S. fosse stata presente nello sposalitio della Regina Madre in Sta Maria del Fiore et nella sala del banchetto et m'e stato charissimo che V. S. m' habbia rimesso in memoria l'Iride che comparve su la tavola, con quella victoria romana in habito di Minerva che cantò con tanta dolcezza, dispiacendomi sommamente che sin d'allora io non habbia prencipiato la felicissima amicitia intervenuta poi con V. S.

Digitized by Google

27 octobre 1622. Quando ho parlato delle calze alla Polacca del gran Duca ho adoperato l'usanza nostra qui che faciamo differenza delle calze ordinarie et communi che si solevano legare sotto il ginoccio et che non si portano senza jarretieres. Questi si chiamano *bas attaché à la Polacque,* perche il re Henrico III le portò di Polonia et l'altre si portano staccate cioe il *bas de chausse,* et *le hault de chausse,* ma credo che habbiamo ambi duoi il medesimo concetto perche ne' termini non s'intendiamo, poiche V. S. parla di habito fatto di fascie, la parte superiore delle calze alla Polaccha facendosi quasi sempre di fascie, benche talvolta si faccino di drappo repplicato. Basta che il gran Duca faceva la ceremonia a nome del Re sposo et io lodo sommamente la positura determinata da V. S. dello sposo a destra et la sposa alla sinistra, tutti duoi in proffilo si come anco del Cardinale in habito sacerdotale et pontificio, che cappello in testa mi parebbe un poco troppo repugnante alla verita.

Ma percio che gli entrò in chiesa col cappello in testa, et che per celebrare fu deposto sopra un altarino vicino al maggiore altare, con la cappa et altri habiti cardinalitii, io vorrei trovar qualche luoguetto per collocarvi detto altarino et metter il cappello rozzo di sopra per segno della dignita del Prelato piu certo che la Croce. Ben mi ricordo che gli haveva il pallio archiepiscopale sopra la casula sacerdotale, non so se V. S. trovera apposito di non obmetterlo.

Io ho fatto intendere al Sr Abbate il scrupulo di V. S. intorno la presenza de M^r^ Le Grand; ma egli dice che V. S. deve seguire la verita de l'historia che le sara nota. Io gli ho fatto hoggi le sue ricomendationi et vorrei che V. S. gli havesse scritto due righe, con tutto che gli non le havesse scritto che veramente egli ha havuto gran fatica pro amore suo in quelle misure, lequelle io non haverei mai ottenute senza la sua diligenza, questo costa poco et obbliga un galanthuomo come questo. Egli e stato tutto tristo della malatia del suo fratello che ha un poco di febre, non senza qualche pericolo.

Se comparisce il Benivienni Fiorentino faremo il servicio a nome di V. S. per conto de 20 franchi. De negocio di St Malo, intendo che si sia rimessa ogni cosa, al ritorno di S. M. et che questi SS^i^ non hanno voglia che si finisca facilmente, mentre durano le differenze publiche di conf^ti^ stati. Hebbi torto veramente di scordarmi

Digitized by Google

la morte di L. Gamorino amazzato d'una mosquettata nel fronte, andando alle trinciere, con grand° dispiacere del Re et del Conte di Schomberg et di molti altri galanthuomini che lo stimavano assai. Io non lo conosceva, ma oltre l'interesse publico me ne lo dispiace non poco vedendo che gli era amico di V. S. 27 octobre 1622.

D'altre novità non che vi habbiamo hora di consideratione fuor quelle della pace che gia sono invecchiate; s'aspetta hoggi o domani il corriere che dovera portare l'aviso dell' intrata del Re in Mompelieri. Ma potendosi prima tenere per certa detta pace.

Il Principe di Condé e passato in Italia per Loreto et l'Arcivescovo di Lyone e partito di ordine di S. M. in diligenza, credesi per contrapeso. Se V. S. intende niente del successo della bibliotheca di Heidelberg, che di gratia ci ne faccia parte. Et di cuore la baccio le mani.

Di Pariggi alli 27 oct. 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V. 680 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 28 octobre. *A Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Cette fois, votre lettre est arrivée un peu plus tard que d'habitude. J'ai vu avec plaisir que vous aviez assisté aux épousailles de la Reine Mère à Ste Marie des Fleurs et que vous avez été dans la salle du banquet. Vous avez très bien fait de me remettre en mémoire l'arc-en-ciel qui parut sur la table avec cette victoire romaine en habit de Minerve qui chanta avec tant de grâce. J'ai un regret extrême de n'avoir pas, dès lors, commencé avec vous cette heureuse liaison d'amitié qui nous a unis plus tard.

Quand j'ai parlé des bas à la Polonaise du grand Duc, je me suis servi d'une expression en usage ici. Nous faisons une différence entre les bas ordinaires ou communs que l'on a coutume de lier sous le genou, qui ne se portent pas sans jarretières, et que nous appelons bas attachés à la Polacque, parce que le roi Henri III les avait importés de Pologne, et les autres

Digitized by Google

27 octobre 1622. qui se portent non-attachés, c'est-à-dire le bas de chausse détaché du haut de chausse. Je crois que tous les deux nous comprenons également ce détail de costume, nous ne différons que sur les termes; vous entendez parler d'un habillement composé de bandes, et dans les bas à la polonaise, la partie supérieure est presque toujours formée de bandes, quoiqu'elle se fasse quelquefois en drap replié.

Il suffit que le Grand Duc ait fait la cérémonie au nom du Roi époux et j'approuve entièrement la disposition que vous avez donnée aux personnes : l'époux à droite, la fiancée à gauche, tous deux de profil; j'approuve aussi le Cardinal en habits sacerdotaux et pontificaux, mais ce chapeau sur la tête me paraît un peu trop contraire à la vérité. Il est entré, sans doute, dans l'église le chapeau sur la tête, mais pour célébrer, il a déposé cet insigne sur un petit autel voisin du grand-autel, avec la chape et les autres ornements cardinalices; je voudrais donc trouver une petite place dans le tableau pour y loger ce petit autel et déposer par-dessus le chapeau rouge : ce serait un signe plus certain de la dignité du prélat qu'une simple croix. Je me rappelle très bien qu'il portait le pallium archiépiscopal sur la chasuble du prêtre. Je ne sais si vous trouverez qu'il soit à propos d'omettre ce détail.

J'ai soumis à M. l'Abbé votre scrupule relativement à la présence de M. Le Grand, il m'a répondu que vous deviez suivre la vérité historique que vous connaissez bien. Je lui fais aujourd'hui vos compliments et j'aurais voulu que vous lui eussiez écrit deux lignes, à moins que vous ne l'ayez fait depuis, car, vraiment, par amitié pour vous, il s'est donné beaucoup de peine pour obtenir les mesures; sans ses diligences, je ne les aurais jamais obtenues. Une lettre vous coûtera peu et vous obligerez un galant homme. Il a été bien triste de la maladie de son frère qui a un peu la fièvre, non sans quelque danger.

Si le Benivienni de Florence apparaît, nous ferons l'opération en votre nom au prix de 20 francs. Quant à l'affaire de St. Malo, j'apprends que tout a été remis jusqu'au retour de S. M. Ces Messieurs n'ont aucun désir de la terminer aussi facilement tant que dureront les différends politiques avec les Etats-Fédérés.

J'ai eu vraiment tort de ne pas me rappeler la mort de Gamorino tué d'un coup de mousquet au front en se rendant aux tranchées. Cette mort a causé un très grand déplaisir au Roi et au Comte de Schomberg, ainsi qu'à beaucoup d'autres personnages de qualité qui l'estimaient beaucoup. Je ne le connaissais pas, mais outre le souci de l'intérêt public, j'ai une autre raison de m'affliger de sa perte, c'est de savoir qu'il était de vos amis.

Digitized by Google

Nous n'avons pas en ce moment d'autres nouvelles d'importance, excepté des nouvelles de la paix : mais celles-ci sont déjà anciennes. On attend aujourd'hui ou demain le courrier qui doit apporter l'annonce de l'entrée du Roi à Montpellier. Mais en tout cas, l'on peut être certain de la paix. 27 octobre 1622.

Le prince de Condé a passé en Italie par Lorette et l'archevêque de Lyon est parti en hâte par ordre de S. M. On croit que c'est pour tenir la balance égale. Si vous entendez quelque chose de ce qui est advenu de la bibliothèque de Heidelberg, faites-le moi savoir, de grâce. Et de tout cœur, je vous baise les mains.

De Paris, le 27 octobre 1622.

COMMENTAIRE.

Les épousailles de la Reine Mère. Le 5 octobre 1600, le grand duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, épousa par procuration sa nièce Marie de Médicis, au nom de Henri IV, dans l'église Santa Maria del Fiore à Florence. Ce fut le Cardinal Aldobrandini qui célébra le mariage. Les représentants de la France étaient Roger de Bellegarde, grand-écuyer de France, porteur de la procuration du Roi, et le marquis de Sillery, négociateur de cette alliance. Les critiques de Peiresc portent sur des détails de l'esquisse que Rubens avait faite de cette scène. Dans le tableau définitif, tous les personnages portent des bas sans jarretières dont le bord supérieur est recouvert par le haut de chausse; le Cardinal Aldobrandini est coiffé de la mître épiscopale, son chapeau rouge est déposé sur l'autel auquel il officie; il porte le pallium sur la chasuble. Monsieur Le Grand ne figure pas dans la cérémonie.

Monsieur Le Grand. Nous croyons qu'il faut lire Legrain ou Legrin. Jean Baptiste Legrain, né à Paris en 1565, fut attaché à la personne de Henri IV et fut maître des requêtes sous Marie de Médicis. Il mourut le 2 juillet 1642. Il écrivit divers ouvrages historiques dont les principaux se rapportent à l'histoire de Henri IV et de Louis XIII. En 1614, il fit paraître : *Décade contenant la vie et les gestes du roi Henri Le Grand;* en 1619 : *Décade contenant l'Histoire de Louis XIII depuis l'an 1610 jusqu'en 1617.* Rubens aura consulté cet auteur et aura voulu l'introduire comme spectateur et futur historien de la cérémonie du mariage.

Gamarin (Gaborin). Voir la lettre du 9 juin 1622.

Entrée du roi à Montpellier. Montpellier venait de se soumettre le 19 octobre 1622.

L'Archevêque de Lyon. Denis Simon, cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon de 1612 à 1626.

Digitized by Google

27 octobre 1622. *La Bibliothèque de Heidelberg.* Le 20 septembre 1622, la ville de Heidelberg fut prise par les Impériaux sous le commandement de Tilly. L'année suivante, l'ancienne et célèbre bibliothèque que l'on conservait dans le chœur de l'église du Saint Esprit fut envoyée par Tilly à Rome au Vatican, où elle est désignée sous le nom de Bibliothèque palatine. Elle renfermait 3500 manuscrits. 38 des meilleurs que les Français avaient enlevés à Rome et transportés à Paris furent repris en 1815. Le pape Léon XIII a rendu à la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg les 852 manuscrits vieux-allemands que le Vatican possédait encore.

CCXCIV

3-4 novembre 1622. PEIRESC A RUBENS.

Molto ill^re^ Sig^r^ mio oss^mo^.

Rendo le solite gracie che devo alla solita cortesia di V. S. che non si stanca mai di obligarmi, senza ch'io posso fare la centesima del debito mio. Ho visto molto volentieri li particolari dell' assedio che sono accompagnati di ogni sorte di verisimilitudine. Non ho potuto vedere il Sg^r^ Brosse, ma ho visto il Sg^r^ Abbate, il quale la risaluta di cuore; gli ho mostrato cio che V. S. mi scrive intorno alla finestra che s'haveva da fare sopra la porta della terrazza della Galleria. Egli mi ha detto assolutamente che non s' haveva da ordinare finestra alcuna, perciò che non s'e ne dell'altra banda di rimpetto; io replicava l'oscurita della quale io haveva altre volte fatto grande opposizione al Sg^r^ Brosse. Ma eggli stette sempre sodo che se la Regina le commendava si potrebbe fare, ma ch'egli non lo poteva giudicare apposito, et che più tosto bisognarebbe far la porta garnita di vetro, a guisa di fenestra, de la meta in sù. Io lo rivedero a posta et le ne dirò il successo. In tanto ella può ben essere sicura che il luoco di detta finestra non e compreso o tocante sotto l'arco della porta di sicuro, anzi che se dovesse essere, sarebbe sopra l'arco di detta porta et occuparebbe gran spatio per la grossezza del muro;

Digitized by Google

che obligarebbe a slargare il buso per il dentro, per darci della luce conveniente. 3-4 novembre 1622.

Per conto delli quattro quesiti, io tengo che senza alcun scrupulo puo V. S. far l'arme del Re indorate, anzi quando sarebbono fatte all' antiqua non darebbe noja, sendo certo che lui vivendo si dilettava assai di veder suoi ritratti o figure vestite all' antiqua et nobilmente arricchite, anzi quando gli si diceva che gli doveva esser piu curioso di portar habiti ricchi et tempestati di gioie, egli rispondeva ch'era troppo gran suggettione et che gli bastava di essere carico ne' suoi ritratti. Della notte dove comparisce Lucina, mi pare che V. S. non debbe far alcun scrupulo (siccome dice il Sg^{r} Abbate ancora) massime poi che la verita conviene et che V. S. vi trova qualche commodita per l'arte della pittura.

L'altare del S. Maria del Fiore similmente deve essere assolutamente al suo arbitrio et se dura lo scrupulo di V. S. nel soggietto del Christo morto, facendo un tabernacolo da collocare il Sant^{mo} Sacramento, non si fa niente contra la verita et si leva la noia della tristitia del soggietto. Pure quando si vede un Christo morto, massime di marmo, io non li trovarei tanto inconveniente, supplendo ogni diffetto l'excellenza dello scultore.

Ma la difficolta del velo e un poco maggior dell' altra, havendosi da trattare con donne et il Sr Abbate non ardisce di darne consiglio assoluto, temendo che molti piglino per vestito spagnuolo quello che sara piu tosto Romano antiquo. Ben dice egli che sendo le figure eccellenti nell' arte di pittura, si passera facilmente sopra ogni difficolta che vi si potrebbe formare.

Il Sig^{r} Des Granges, suo fratello, e stato gravemente ammalato di febre continua, ma si e convertita in terzana et se ne spera ottima riconvalescenza in breve. Io le consiglio di scrivere une righe al Sr Abbate per li rittratti et gessi delle teste ch'ella domanda, accio si faciliti ogni cosa, et mi pare che gliel' haveva scritto gia un pezzo fa. Mi par stato carissimo che il Sg^{r} Marchese d'Alluye habbia dato una occhiata alle sue gemme, se non a tutte, al meno ad alcune delle principali, et mi dispiace sommamente di non haver havuto la medesima felicita, assicurandola che se la mia lite si fosse possuta terminare questo settembre, come io aveva sperato, io le sarei stato

Digitized by Google

3-4 novembre 1622. adosso un giorno senza ch'ella se ne fosse accorta, non per altro che per vederla ella et quelli suoi thesori, ch'ella possiede, non solamente in materia di gemme antique, ma di quelli amici di tanto merito che non cessano il culto dovuto alla sua virtu e sommo valore, cioe il Sg^r Roccox et li Sg^r Gevartio, li quali io risaluto di tutto il cuore, bacciandole per infinite volte le mani.

Di Pariggi, alli 3 novembre 1622.

Di V. S. mia Ill^re. Serv.

La nuova della pace sara cosa notissima hormai a V. S. et e hormai vecchia sendosi intesa di certo il segguente giorno della partita dell' ultimo ordinario. Il Re se verra hora in Provenza et vuol veder ancora il Delphinato, venendo in Lyone. La nuova della pace non sopragionse alla Rochella sinon Venerdy passato et il giorno precedente. Il Sg^r Duca di Guisa con 37 vascelli et 10 galere combatte il nemico che haveva 70 vele, mise tutto in disordine; ne portò in fondo sei vascelli con perdita loro di 2000 huomini, havendone preso prigioni sino a 200 et piu, et fra gli altri un delli deputati del consiglio della Rochella. Il resto del armata nemica sendosi salvato al mare come puote. Il cui successo avenne a 4 miglia della Rochelle et del campo regio del Comte di Soissons, sendo uscito sul lido un gran popolo della Rochelle et sino alle donne per veder quello spettacolo. Se e perso dalli nostri, il Sg^r di Vinceguerra, celeberrimo corzaro che e grando perdito et 4 o 5 gentilhuomini con 400 altre persone.

Poscritta. Ho inteso un gran disgratia arrivata hier sera nel Louvre, dove Monsieur, fratello del Re, giucando con un bastone in mano, et facendo girare un globo suspenso nella Galleria, si rupe la corda alla quale era attacato et gli casco sopra le spalle havendogli un poco offesa la testa ancora, gli cavarono sangue subito, et hoggi, per gratia di Dio, si trova essere senza pericolo, secondo la relatione de' medici et cirurgi.

Alli 4 novembre.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc, V. 681.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 4 novembre. *A M. Rubens avec les commissions, etc.* »

Digitized by Google

TRADUCTION. 3-4 novembre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Comme de coutume, je dois vous rendre grâces de votre courtoisie habituelle, qui ne se fatigue jamais à m'obliger, sans que je puisse vous en rendre la centième partie. J'ai lu avec plaisir les détails du siège, détails accompagnés de diverses conjectures très vraisemblables. Je n'ai pu voir Mr. Brosse, mais j'ai vu Mr l'Abbé qui vous salue de tout cœur. Je lui ai communiqué ce que vous m'écrivez au sujet de la fenêtre qui devait être percée au-dessus de la porte de la terrasse de la Galerie. Il m'a dit positivement qu'aucune fenêtre ne devait être percée parce qu'il n'y en a pas de l'autre côté, en face. Je lui objectai l'obscurité pour laquelle, plusieurs fois, je m'étais mis en grande opposition avec Mr Brosse. Mais il ne cessa de tenir bon, disant que si la Reine l'approuvait, la chose pourrait se faire; que lui ne pouvait pas être d'un avis opposé, mais qu'il faudrait plutôt y faire une porte garnie de verre, en guise de fenêtre, depuis le milieu jusqu'en haut. Je le reverrai expressément et je vous dirai la suite. En attendant, vous pouvez être sûr que l'ouverture de cette fenêtre n'est pas prise sous le cintre de la porte de sûreté, et ne touche pas celui-ci, mais que si elle devait se faire, ce serait au-dessus du cintre de cette porte où elle occuperait un grand espace à cause de l'épaisseur des murs qui obligerait d'élargir la baie intérieure pour donner une lumière suffisante.

Pour répondre à vos quatre questions; je tiens d'abord que, sans aucun scrupule, vous pouvez donner au roi une armure dorée; même quand elle serait faite à l'antique, elle ne donnerait pas lieu à être critiquée, car il est certain que, de son vivant, il aimait assez de se voir, sur ses portraits ou ses statues, revêtu d'un costume à l'antique et richement orné; et même quand on lui disait qu'il devrait être plus porté qu'il ne l'était aux vêtements somptueux et chargés de joyaux, il répondait que c'était un trop grand fardeau pour lui et qu'il lui suffirait d'en être chargé en peinture : quant à la nuit dans laquelle apparaît Lucine, cela ne doit pas, me semble-t-il, vous causer le moindre scrupule et Mr l'Abbé est du même avis, surtout lorsque la vérité l'exige et que vous y trouvez quelque avantage au point de vue de la peinture.

Digitized by Google

3-4 novembre 1622. De même, l'autel de Ste Marie des Fleurs doit être absolument laissé à votre convenance et si vous persistez toujours dans votre objection contre ce sujet du Christ mort, vous pouvez le remplacer par un tabernacle où se place le Saint Sacrement; vous ne faites, ainsi, rien de contraire à la vérité et vous vous délivrez de l'ennui de reproduire là un sujet aussi triste. Pourtant, si l'on avait sous les yeux une pietà, surtout si elle est en marbre, je n'y verrais aucun inconvénient; dans ce cas, l'admiration de l'œuvre du statuaire détruirait toute autre impression moins agréable.

La difficulté relative au voile est un peu plus grande, car on y a affaire aux dames. Mr l'Abbé lui-même n'ose pas donner un conseil péremptoire, il craint que beaucoup de personnes ne prennent pour un vêtement espagnol ce qui serait plutôt une antique draperie romaine. Du reste, il est d'avis que si les figures se distinguent par leur mérite artistique, on passera aisément sur les détails auxquels on trouverait à redire.

Mr des Granges, le frère de l'Abbé, a été gravement atteint d'une fièvre continue qui s'est transformée en fièvre tierce; nous espérons que bientôt sa convalescence ira au mieux. Je vous conseille d'écrire quelques lignes à l'Abbé au sujet des portraits et des épreuves de têtes en plâtre que vous désirez avoir : vous les obtiendrez ainsi plus facilement : il me semble même que vous lui en avez déjà écrit il a y quelque temps.

J'apprends avec grand plaisir que le Marquis d'Alluye est venu jeter un coup d'œil sur vos pierres gravées, sinon sur toutes, du moins sur quelques-unes des principales, j'ai un regret extrême de n'avoir pas eu le même bonheur, je vous assure que si mon procès avait pu se terminer en septembre, comme je l'avais espéré, je serais venu vous tomber à dos sans que vous vous en fussiez aperçu, rien que pour vous voir, vous et vos trésors, non seulement en fait de camées, mais encore en fait d'amis, car vous en avez qui sont du plus grand mérite et vous rendent le culte qui vous est dû, pour vos hautes qualités et votre talent supérieur, c'est-à-dire Messieurs Rockox et Gevaerts que je salue de tout mon cœur, en vous baisant mille fois les mains.

De Paris, le 3 novembre 1622.

La nouvelle de la paix doit vous être bien connue aujourd'hui; elle est déjà vieille, car elle a été confirmée ici le lendemain du départ du dernier courrier. Le Roi arrivera en ce moment dans la Provence et veut voir encore le Dauphiné avant d'arriver à Lyon. L'annonce de la paix n'est arrivée à La Rochelle que vendredi passé. La veille, le Duc de Guise, avec 37 vaisseaux et 10 galères, livra bataille aux ennemis qui avaient 70 voiles et les mit en déroute. Il coula à fond six vaisseaux, avec 2000 hommes,

Digitized by Google

et fit plus de 200 prisonniers, parmi lesquels se trouve un des députés au conseil de La Rochelle. Le reste de l'armée ennemie s'est sauvé par mer comme ils l'ont pu. Cette victoire a été obtenue à quatre milles de La Rochelle et du camp royal du Comte de Soissons : une grande foule de La Rochelle, et jusqu'aux femmes, etait accourue sur le rivage pour assister à ce spectacle. De notre côté, nous avons perdu M. de Vinceguerre, célèbre corsaire, — c'est une perte sensible — puis quatre ou cinq gentilshommes et quatre cents autres combattants. 3-4 novembre 1622.

Post scriptum. J'apprends un accident fâcheux arrivé hier au soir, au Louvre : Monsieur, frère du Roi, jouant dans la Galerie avec un bâton, faisait tourner une boule suspendue à une corde qui est venue à se rompre. La boule lui est tombée sur les épaules en lui faisant une contusion à la tête. On lui fit une saignée immédiatement et, grâces à Dieu, il est hors de danger aujourd'hui selon le rapport des médecins et des chirurgiens.

Le 4 novembre.

COMMENTAIRE.

Armure du Roi. Les quatre questions posées par Rubens à Peiresc se rapportent à des détails de différents tableaux de la Galerie de Médicis. La première concerne l'Apothéose de Henri IV où le Roi est représenté portant une armure antique. La seconde se rapporte à la naissance de Marie de Médicis où l'on voit Lucine, la déesse, qui préside aux naissances, apparaissant au milieu des ombres de la nuit et portant le flambeau de la vie qui éclaire la scène. La troisième concerne le mariage par procuration de Marie de Médicis *(Œuvre de Rubens* n° 734), où l'on voit sur l'autel devant lequel la cérémonie a lieu, un groupe en marbre du Christ mort, couché sur les genoux de son père. On ne saurait préciser à quel tableau a trait la question du voile. Il est propable que c'est à l'apothéose de Henri IV où figure la reine veuve drapée dans un voile.

Le Marquis d'Alluye. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, frère des deux Archevêques de Bordeaux, François et Henri de Sourdis, était un collectionneur distingué qui mourut en 1666.

La nouvelle de la paix. La paix fut conclue entre le Roi de France et les Hugenots à Montpellier, le 19 octobre 1622. L'édit de Nantes restait en vigueur. Les fortifications des villes, places, châteaux et forts occupés par les réformés devaient être démolis, les anciennes murailles, tours et fossés demeuraient en leur état, avec défense de les fortifier. Des précautions furent prises pour le rétablissement de la religion catholique partout où elle avait été abolie.

Digitized by Google

3-4 novembre 1622. *La bataille.* Le combat de l'île de Ré eut lieu le 27 octobre 1622. Les Rochellois avaient soixante-dix navires, quinze cents des leurs y furent tués ou noyés; les royalistes perdirent quatre cents hommes. Le député de La Rochelle fait prisonnier se nommait Tassère.

M. de Vinceguerre. Il périt par une blessure reçue en voulant éteindre les flammes qui consumaient un des navires de guerre dans la bataille navale livrée par le Duc de Guise aux Rochellois.

Monsieur, frère du Roi. Gaston Duc d'Orléans.

---

4 novembre 1622.

CCXCV

L'ABBÉ MAUGIS A RUBENS.

J'ay receu celle qu'il vous a pleu m'escrire du 3e de ce mois. J'ay esté bien content de ce que vous avez eu pour aggréable les mesures que l'on vous a envoyées des trois grandes places pour mettre des tableaux à la galerie de la Royne. Pour l'ouverture que désirez au-dessus de la porte de la terrasse, la Royne n'a eu aggréable que l'on la fist. Tout ce que vous pouvez désirer en cette 2e affaire, c'est que l'on brise la porte par en hault et que l'on y mette une vitrine. Je crois que si l'on faisoit la fenestre que désirez, qu'elle apporteroit un faux jour aux tableaux qui seroient à l'opposite. La Royne ne voulant pas l'ouverture, je vous conseille n'y penser plus et vous arrester aux mesures que l'on vous a envoyées et ne manqueray de vous envoyer la teste du Roy deffunct en plastre bien faicte qui aura esté moulée sur le naturel. Pour la teste de la Royne mère, l'on n'en n'a point faicte en ronde bosse de bien. Mr de Loménie a une petite teste en bronze de la Royne mère. Si vous l'avez agréable l'on vous en envoyera une en plastre de mesme. Elle est faicte par maistre Barthélemy Prieur, qui estoit bon sculpteur. Vous devez croire que je tiendray tousjours à extrême faveur vous pouvoir servir et que chercheray tous les moyens qui me seront possibles pour ce faire à toutes occasions, sachant ce qui est deub à vostre mérite, ne pouvant avoir un plus grand contentement que d'estre employé pour vostre service. Conservez-moy

Digitized by Google

Ingenium locuples et mens tot culta per artes
Magna suibus, primus ad bonitatis honos.

Digitized by Google

Digitized by Google

toutes vos bonnes grâces et me recevez à vous baiser les mains en qualité, Monsieur, de vostre très cher et très affectionné serviteur. 4 novembre 1622.

A Paris ce 4 nov. 1622(1).

MAUGIS, abbé de St Ambroise.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V. 684 v°. Publiée avec quelques variantes par L. Clément de Ris dans : *Les Amateurs d'autrefois* p. 58.

COMMENTAIRE.

Barthélemy Prieur né à une date inconnue, vers 1540, mort à Paris en 1611, fut élève de Germain Pilon, visita l'Italie, se maria vers 1570. Il eut de son vivant une grande réputation et se distingua comme sculpteur de bustes. Il fit ceux de Henri III et de Henri IV, qui sont au Louvre. Il portait le titre de premier sculpteur du roi.

CCXCVI

PEIRESC A RUBENS. 11 novembre 1622.

Molto Ill^re^. Sig^r^ mio sing^mo^.

Hebbi hieri la lettera di V. S. con quella del Sr Abbate a cui la mandai subito insieme con la mia ma non l'ho potuto vedere. Andai l'altr' hieri dal Sr Brosse, ma era fuori et non s'aspettava prima della settimana prossima di modo che non la posso risolvere della finestra ch'ella desiderava nel 3° vano grande. Vidi il Sr Bertelotto che la saluta con ardore indicibile. La longhezza straordinaria e cattivo essito del negocio di S. Malo ha data occasione a certi mercanti di Dieppe che cercavano ripresaglia contra que di Daneramarcha di fuggire l'intervento del Sr Chancelliere di Sillery, come un poco molle in cose che hanno di bisogno di risolutione, li quali sendo andati

(1) Cette date est évidemment inexacte, l'abbé Maugis ne pouvant, le 4 novembre, répondre à une lettre écrite par Rubens le 3 du même mois. Nous croyons qu'il faut lire le 24 novembre; en effet, dans le registre des copies des lettres de Peiresc, celle de Maugis vient après une lettre de Peiresc portant cette dernière date.

Digitized by Google

11 novembre 1622. dritto al Re et al consiglio stabilito presso la sua persona, hanno ottenuto la ripresaglia tutta secreta, et sendo venuti al Porto di Dieppe senza potere ottenere licenza dal Governatore d'esseguirla, sonno andati a Calais, dove hanno trovato un vecchio cavaliere gallicano che gli ha dato la licenza et hanno fatto l'arrestamento di tutte le facolta di Danemarca. Alcuni di Bordeaux chiedendo simul represaglia utimamente sopra gli Inglesi per una nave di Canada, et havendo preso una nave inglese, il Sr cancelliere la fece subito restituire. Del resto mi dispiace ben della malattia che fa costi tanto fracasso; preggo Iddio che la conservi con perfetta sanita.

Havera V. S. gli articoli per conclusione della pace. Altro non habbiamo qui di nuovo per adesso. Monsieur, fratello del S. Mata commincia a correre come prima senza poterlo far stare fermo. Egli hebbe gia otto giorni una percossa in testa della figurina di metallo che gli casco adosso con gran paura degli assissenti, per il gran pericolo che lei corse d'esser ammazzato, gli cavarono subito del sangue e per gracia divina egli non hebbe poi febre. Et con tal fine, assicurandola che faro cercar il pezzo d'Agatha, le baccio le mani affettuosissimamente, un poco in fretta.

Di Pariggi, alli XI Nov. 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V. 682.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* XI novembre. *Rubens.*

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je reçus hier votre lettre pour moi et votre lettre pour M. l'abbé; à qui j'envoyai immédiatement l'une et l'autre. Je n'ai pu le voir. Avant-hier, je suis allé chez M. Brosse, mais il est absent et on ne l'attend pas avant la semaine prochaine, de sorte que je ne puis vous donner de solution au sujet de la fenêtre que vous désirez avoir dans le 3e grand panneau. J'ai vu M. Bertelot qui vous salue très chaleureusement. La longueur extraordinaire et la mauvaise issue de l'affaire de S. Malo a donné occasion à

Digitized by Google

quelques marchands de Dieppe qui cherchaient des représailles contre ceux du Danemarc, de renoncer à l'intervention de M. le chancelier de Sillery pour être un peu mou dans les choses qui demandent de la résolution. Ils sont allés directement auprès du Roi et du conseil attaché à sa personne et ils ont obtenu qu'on userait secrètement de représailles. Etant venus au port de Dieppe, sans avoir pu obtenir du gouverneur la permission de les exécuter, ils sont allés à Calais, où ils ont trouvé un vieux chevalier français qui leur a donné licence et ils ont fait arrêt sur tous les biens des Danois. Quelques marchands de Bordeaux ayant demandé de pouvoir exercer des représailles semblables sur des Anglais pour un navire du Canada, et s'étant saisis d'un navire anglais, furent obligés de restituer celui-ci immédiatement sur l'ordre du chancelier. 11 novembre 1622.

Je suis désolé d'apprendre qu'une maladie exerce chez vous de grands ravages : je prie Dieu de vous conserver la santé parfaite.

Vous aurez reçu les articles du traité de paix. Pour le moment, je n'ai pas d'autres nouvelles. Monsieur, frère du Roi, commence à marcher comme auparavant sans pouvoir se tenir droit. Il y a huit jours, il reçut sur la tête le coup d'une petite figure de métal tombée sur lui; les assistants en conçurent une grande frayeur, car il a manqué d'être tué. On lui tira du sang immédiatement, et, grâces à Dieu, il n'eut pas la fièvre.

En finissant, je vous promets de faire chercher la pièce d'Agathe, et je vous baise les mains avec effusion, mais un peu à la hâte.

De Paris, le 11 novembre 1622.

COMMENTAIRE.

Sillery. Nicolas Brulart de Sillery, conseiller au parlement de Paris en 1573, homme de confiance des rois Henri III et Henri IV, garde des sceaux en 1603, chancelier de France en 1607. Les sceaux lui furent ôtés en 1616 et rendus en 1623, à la mort de Caumartin. Sous Louis XIII, son crédit diminua. S'étant opposé à l'élévation du cardinal de Richelieu, le puissant ministre le fit disgracier. Il se retira dans sa terre de Sillery en Champagne où il mourut en 1624, âgé de 80 ans. On le dépeint comme un homme d'un naturel patient, complaisant, simple, adroit, s'accommodant à tout pour augmenter ses biens et ses honneurs. Ces traits concordent bien avec le caractère, que Peiresc trace ici de lui en un seul mot.

Digitized by Google

CCXCVII

17-18 nov. 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re Sig^r mio sing^mo.

Doppo il ritorno del Sr Brosse non l'ho potuto vedere prima d'hieri et havendogli fatto i debiti complimenti di parte di V. S. per l'essatezza delle misure mandatele egli si offeri prontissimo ad ogni suo cenno. Io accettai l'offerta et gli dissi che grandissimo favore egli potrebbe fare a V. S. di trovar mezzo di render cappare la Regina et il Sr Abbate che ci voleva una finestra sopra la gran porta della terrazza accio di far spiccare le pitture ch'andano in quel fondo della galleria et senza lasciarlo venire alla luce che si può cavare dall' istessa porta io lo prevenni dicendo che quella luce, venendo di basso, non era convenevole alle pitture come quella che viene di sito piu alto, il che egli mi concesse con gran ingenuita et condescese volentieri a far dal canto suo ogni sforzo dicendo che non vedeva che fosse cosa tanto difficile ad ottener, et che poteva dipendere dell' arbitrio di V. S. più che d'ogni altro per cercar il maggior lustro ed il maggior vantaggio delle sue pitture et che ricognoscendo le raggioni di V. S., egli passava al suo parere et credeva che fosse necessario aggiongendo ch'egli haveva detto a V. S. che si potrebbe far cosi ogni volta che cosi le piacesse et che s'egli sene fosse ricordato facendo i dissegni, l'haverebbe notato a suo luogo, ma ch'egli mene darebbe le misure hoggi per mandargliele. Io ci ho mandato hoggi per toglierle, ma egli m'a risposto che non haveva potuto finirle et che domattina le potrei havere. Io vi mandero domani et se non si havino a tempo, anderanno per la prima commodita.

Ho poi havuto hoggi la sua delli XI, et visto quanto le premeva questo negocio, di modo che lo trattaro con tanto maggior ardore, sperando che V. S. potra fare il tutto a suo beneplacito et che finalmente si dontara la fierezza del contradittore a cui se V. S. havesse scritto da principio non credo che si fossero trovati questi intoppi sendo mi veramente accorto d'un pochetto di gelosia per laquale si taglia del volere assoluto della padrona in cose che si

Digitized by Google

rilassono poi il giorno seguente, experto crede Roberto. Et cosi spero ch'avenira per questo particolare, non dubita V. S. della sua lettera che altri occhi che gli miei non la vederanno. Et se V. S. vuole gliela rimandero ma sin tanto che si finisca il negocio, io la serbo per ricordo delle ragioni di V. S. accio di vincere quella persona. Quanto al velo gia si e rilassato il S^r A[bbate] dicendo che lo lascia alla discretione di V. S. et che sendo opera esquisita e degna di un par suo quando sara fatta, non vorebbe la Regina che se ne scancellasse un tiro di pennello massime attacandosi all' habito Romano antiquo et discostandosi quanto si potra dallo spagnuolo. Anzi io gli dissi et e vero d'haver visto ritratti della Regina madre fatti in sua presenza nelli quali Ella si faceva pingere in habito Sybillino per cercar maggior vantaggio alla venusta et di diverse maniere, cosi del pittore Cahier come di altri il che mi confesso esser vero ma era in buon humore. 17-18 nov. 1622.

La pace e certissima et indubitata : si hanno avisi da Mompelieri che gli habitanti Hugonotti istessi sen andavano spontaneamente lavorar in numero di piu d' 800 alla demolitione delle fortificationi con gran furia, dicendo che gli tardava assai di veder spianar l'oggetto delle lor rovine. Et que' di Nismes d'impatienza del tempo che si perdeva mentre non veniva il contestabile alla lor citta per ordinare simile demolitione gli havevano scritto et fatto supplica che si degnasse dargli aviso in tanto d'onde gli piaceva che si principiassero dette demolitioni. Que' di Montalbano hanno ricevuto con giubilo un consigliere del parlamento di Tholosa venuto per detta pace et portato le chiavi al Mareschiale di Temines che non era distolto di la ma non si ha ancora aviso ch'egli vi habbia fatta la sua entrata. Si spera che i Rochellesi faranno parte del debito loro anch'essi havendo fuggito l'occasione di nuova battaglia per aspettar l'ordine della pace. Que' di Privas che sono stati li primi di tutti con l'arme in mano havevano voluto essere gli ultimi, et ci andava il Mareschial di Bassompierra per assediarli con il conte d'Auvergne ma sono venuti all' incontro con le chiavi et ogni uno vorra godere un poco di quiete.

Il Re e andato a fare una scorza in nostro paese sendo partito d'Arles il secondo del corrente giunto in Aix alli 3 partitone alli 5 per andare a S. Maximino et vede le reliquie della Maddalena la Domenica sentir mezza alla Sta Baume. Et il lunedi giongere a

Digitized by Google

17-18 nov. 1622. Marsiglia dove si credeva che S. M. trovarebbe il Duca di Savoya sendosi viste le sue tre galere ch'andavano a quella volta; di la se ne viene a Beaucaire per l'apertura delli stati di Lingua d'Occa et poi per Avignone se ne viene a Lyone dove non si fara tanto soggiorno poi che il complimento del Duca di Savoya sara spedito. S. M. fa conto d'arrivarci alli 25 stante.

Il globo che cascò sopra la persona di Monsieur pesa 44 libre e di metallo con cerchi meridiani verticali orizontali et haveva 4 figurine su l'horizonte l'una delle quali feri col suo braccio quel principe. Se tutto il globo gli havesse dato in testa, era spedito cascando un tal peso di piu di 10 piedi d'altezza; non si ruppe la corda come s'era detto ma il globo era sospeso et attacato con fibola passata a vite (ma forzi: non so dire il termine proprio) et con farlo girare usci la vite dalla sua fibola et cascò lo stromento e un gran miracolo et gran favore dalla somma bonta divina.

Et senz' altro ringratiandola con il Sg^r Roccox di tanta amorevolezza, ad ambidue di tutto cuore baccio le mani et prego contentezza.

Di Pariggi, alli 17 novembre 1622.

Servit. aff^mo.

Il cavaliere non m'a reso la risposta della sua Agatha ma ci recaro diligenza. Ho havuto il dissegno del Sr Brosse, ma come egli lo finij hier sera non restando altro che le chiffre della misura ch'egli faceva conto di metter questa mattina, ma non havendo potuto dormire questa notte, non si e potuto svegliare a ciò le finisse, et io credo che V. S. le potra supplir facilmente con quelle ch'ella ha presso di se et se non le e facile, rimandandomi il dissegno lo faro supplire, con la perdita di due settimane di tempo.

Alli 18.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V. 682 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* 18 novembre. *A M. Rubens avec la fenestre.*

Digitized by Google

TRADUCTION. 17-18 nov. 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Depuis son retour, j'ai pu voir seulement hier Mr Brosse, et lui présenter vos remercîments pour l'exactitude des mesures qu'il vous a envoyées: il s'offre à vous servir promptement en toute chose. J'acceptai cette offre et lui dis quel immense service il pouvait vous rendre en trouvant le moyen de faire comprendre à la Reine et à l'abbé que vous désiriez vivement que l'on ouvrît une fenêtre au-dessus de la grande porte de la terrasse, afin d'éclairer les peintures qui viennent dans le fond de la Galerie, et pour répondre d'avance à l'offre qu'il me ferait de prendre la lumière dans la porte elle-même, je lui dis que cette lumière venant de bas en haut ne convient pas aux peintures comme celle qui vient de haut. Il en convint très ingénûment et s'engagea volontiers à faire, de son côté, son possible pour me donner satisfaction, tout en ne voyant pas que la chose fût difficile à obtenir, car il doit dépendre de vous plus que de personne d'autre de présenter vos compositions dans leur plus grand éclat et dans tous leurs avantages. Donc, se rendant à vos raisons, il adoptait votre projet dont il reconnaît la nécessité. Il ajoutait vous avoir dit, qu'en toute occasion, il ferait tout son possible pour vous être agréable ; s'il se fût souvenu de votre recommandation quand il exécutait ses dessins, il en aurait tenu note en son lieu, mais ajoutant qu'enfin il me donnerait aujourd'hui même les dimensions pour que je puisse vous les adresser. J'ai envoyé aujourd'hui pour les faire prendre, mais il m'a repondu qu'il n'avait pu terminer la besogne et que j'aurais les mesures demain matin. Je vous les enverrai donc demain, et si elles ne m'arrivent pas à temps, elles partiront par la première occasion.

J'ai reçu, aujourd'hui déjà, votre lettre du 11, et j'y vois combien cette affaire vous tient au cœur, de sorte que je mettrai plus d'ardeur encore à la traiter, dans l'espoir que tout se fera selon votre bon plaisir et que nous dompterons enfin l'entêtement de notre contradicteur. Si vous lui aviez écrit, dès le principe, je crois que nous n'aurions pas rencontré ces obstacles qui proviennent d'un brin de jalousie pour laquelle il exploite la volonté absolue de la maîtresse dans les affaires, dont elle ne s'occupe plus le lendemain : experto crede Roberto. Dans notre cas, je l'espère, il en adviendra de même.

Digitized by Google

17-18 nov. 1622. Vous pouvez être assuré que pas d'autres yeux que les miens ne verront votre lettre. Si vous le désirez, je vous la renverrai, mais pas avant la fin de l'affaire; ayant besoin de la consulter pour les arguments que vous apportez contre l'obstination de la personne.

Quant à la question du voile, l'abbé s'est déjà rendu : il la laisse à votre discrétion. Si l'œuvre est excellente et digne de tout ce que vous avez fait, lorsqu'elle sera terminée, la Reine ne voudrait pas que l'on en efface un trait de pinceau, surtout s'il s'agissait de modifier l'antique costume Romain, pourvu qu'il s'éloigne autant que possible du costume espagnol. Je lui ai dit, et c'est la vérité, que j'ai vu des portraits de la Reine Mère exécutés d'après nature, sur lesquels elle s'est fait peindre en costume de Sibylle, cherchant ainsi à faire paraître sa beauté plus avantageusement et de diverses manières : c'est ainsi que l'a représentée le peintre Cahier et d'autres encore. Il m'avoua que c'était exact : il est vrai qu'il était de bonne humeur.

La paix est certaine et officielle. Les nouvelles de Montpellier nous apprennent que les habitants Huguenots eux-mêmes vont travailler spontanément, au nombre de plus de 800, et avec la plus grande ardeur, à la démolition de leurs remparts; il leur tardait beaucoup, disent-ils, de voir disparaître ces causes de leur ruine. Ceux de Nîmes, impatientés du retard que mettait le Connétable à venir ordonner chez eux la même démolition, ont écrit à celui-ci et l'ont supplié de leur permettre de commencer cette besogne. Ceux de Montauban ont reçu avec transport un conseiller du Parlement de Toulouse envoyé pour traiter de la paix et ont porté les clefs de la ville au Maréchal de Thémine, qui ne s'était pas éloigné de là, mais on ne sait pas encore s'il a fait son entrée en ville. On espère que ceux de La Rochelle rentreront aussi dans leur devoir; eux aussi ont fui l'occasion d'une nouvelle bataille, pour attendre la conclusion de la paix. Ceux de Privas, qui avaient été les premiers à prendre les armes en main, voulaient être les derniers à les déposer : le Maréchal de Bassompierre accompagné du Comte d'Auvergne, s'est mis en route pour aller assiéger la place, mais les habitants sont venus à sa rencontre avec les clefs de la ville. De sorte que partout on veut jouir d'un peu de repos.

Le Roi est allé faire une course dans notre Provence : parti d'Arles, le 2 de ce mois, il est arrivé le 3 à Aix, d'où il est parti le 5, pour se rendre à St Maximin; où il vit les reliques de Ste Madeleine, le dimanche, en assistant à la Messe dans la Ste Baume. Le lundi, il est arrivé à Marseille, où il croyait rencontrer le Duc de Savoye, dont on avait aperçu les trois galères se rendant vers ce port. De là, il vient à Beaucaire pour

Digitized by Google

l'ouverture des Etats de Languedoc, puis, passant par Avignon, il arrivera à Lyon, où il ne fera pas un long séjour, car, après y avoir expédié ses compliments au duc de Savoie, S. M., compte être à Paris le 25. 17-18 nov. 1622.

Le globe qui tomba sur Monsieur, est de métal et pèse 44 livres; il porte des méridiens verticaux et horizontaux et 4 figurines sur l'équatorial : c'est l'une d'elles qui frappa le prince de son bras. Si le globe entier lui avait porté sur la tête, il eut été tué par un tel poids tombant de dix pieds de hauteur. Ce n'est pas la corde qui s'est rompue, comme on l'avait dit, mais le globe était suspendu et attaché par une boucle dans laquelle passait une vis — peut-être n'est-ce pas le mot propre —; en faisant tourner le globe, la vis est sortie de la boucle et le globe est tombé. C'est un grand miracle et une faveur de la bonté souveraine de Dieu que l'accident n'ait pas été plus grave.

En vous remerciant vous et Monsieur Roccox de tant de marques d'affection, je vous baise les mains à tous deux de tout cœur et prie le Ciel de combler vos désirs.

De Paris, le 17 novembre 1622.

Le chevalier ne m'a pas remis la réponse concernant votre Agathe : mais j'en aurai soin.

J'ai réclamé le dessin de M. Brosse; il l'a seulement terminé hier au soir et doit encore y mettre les chiffres des mesures : il comptait les y inscrire ce matin; mais n'ayant pu dormir de la nuit, il lui a été impossible de terminer ce travail. Je pense qu'il vous sera facile de le faire vous-même avec les éléments que vous possédez déjà. Si vous ne le pouviez pas, renvoyez-moi le dessin et je ferai inscrire les chiffres : ce sera une perte de temps de deux semaines.

Le 18.

Digitized by Google

CCXCVIII

24 novembre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sig^r mio sing^mo.

Non sonno arrivate questa volta le lettere di V. S. prima che hoggi su l'hora del pranzo et perche il giorno era molto bello et sereno, io son montato a cavallo subito per andare dalli Sg^r Colmans, accio di vedere i quattro cartoni accennati; ma non lontano di casa m' e venuto in contro un mio cuggino ch'arrivava della Rochella, che m'ha obligato ad un complimento inevitabile et Dio sa se haveremo un tal giorno di molte settimane, io non lasciero perdere la prima occasione, et faro ogni dovere per la raccommandatione che merita l'opera et l'authore.

M'ha pur dato V. S. un somma allegrezza con quel poco di speranza d'anticipatione della sua venuta della quale può ben essere sicura che nessuno intendera motto alcuno altro non temo che la cessatione non del male che vorrei ben acquiettarsi, ma dell' apprehensione publica accio con minor ramarico ella si potesse incaminare.

L'Agatha non s'e ancora trovata se ben due o tre men' hanno promesso alcuni pezzi quasi conformi al memoriale, ma mi risolvo d'andare a cercare io che cosi facendo finiro piu presto il negocio et hieri io credeva haver trovato appunto cio che bissognava in un grano grosso come una noce nel mezzo del quale stava la vena bianca bellissima et della grandessa et proportione desiderata, ma il buggio del grano passava in mezzo della vena bianca, il che mi fece gran dispiacere.

E arrivato a Honfleur l'uno de' vaselli ultimamente andati nell' Indie di cui il compagno e stato affogato da Hollandesi con somma perfidia li quali diedero licenza al cappitano della nave francesa d'andare nel porto d'una fortezza indica di loro assediata, a conditione ch' al ritorno con carico di mercantie, si dividerebbono fra loro le mercantie con paggarle, et che poi vi potrebbe tornare per caricare una seconda volta a medesima conditione, accio che se ne ritornasse poi carico del tutto in Francia. Ma quando ritorno carico dal porto assediato, gli Hollandesi sotto pretesto di far divisione della mercantia,

Digitized by Google

sendo di buona fede introdotti nella nave, tagliarono in pezzi tutti che usciranno di sopra eccetto un giovane che si salvo con gran miracolo et ch'ando a ritrovare l'altra nave ch'era passata oltre. Dicono che sia venuto della banda del stretto Megellanico. Un consigliere del Parlamento meo amico interrezzatovi e andato ad Honfleur a posta per vederlo, al suo ritorno, le faro parte del ragguaglio. Et di cuore le baccio le mani. Di Pariggi alli 24 novembre 1622. 24 novembre 1622.

Il Re e stato in peregrinatione a San Maxemino dove e la Maddalena, et alla Sancta Baulme, sendo passato per Aix et per Massiglia, et fece l'apertura delli stati di Linguadoca a Beaucaire il 16 del corrente dove fu dato honoratissimo luogo al Card^le^ di Savoya. Deve arrivar a Lyone il 3 del prossimo et s'aspetta qui alli Re.

Della Rochella si sa che hanno ubbedito et ricevuto privatamente parecchi gentilhuomini et soldati dell' armate regie cosi terrestre come maritima, havendo inviati deputati al Conte di Soissons, et al Duca di Guisa, per farle debite summissioni, et per rendere la bandiera dell' amirante vasello al Duca di Guisa. Hanno designato alli deputati al Re per chiedere il perdono, et licentiata la soldatesca Inglese et Fiamminga, et fatto fuogi di grand allegrezza per la pace et cominciano la demolitione delle fortesse de la Nole, di Retz et d'Olléron, chera le conditioni impostegli da S. M. con la restitutione delle due navi del Duca di Nevers, ma l'una e tutta guasta et forata di 44 canonade delle Galere.

E nata certa differenza fra li SS^ri^ Aleandro et Salmasio intorno all' intelligenza dell' umboni della toga Romana che se V. S. volesse far parte di cio ch'ella ha osservato in questo proposito sarebbe grandissimo l'obbligo d'ambele parti et il mio ancora.

Mi diede V. S. un buon aviso per de Dominis. Intendo ch'egli e passato per Milano dove il Gubernatore gli ha fatto donatione di 500 Ducatoni, ch'egli e stato regalato dal Duca di Parma et dal Legato di Bologna, vederemo quello che fara Roma. Ho visto l'atto della sua abjuratione che mi par fabricato con artificio tale ch'egli puo interpretare ogni cosa a suo modo s'egli piace et conformarsi alle propositioni del suo libro, et le tengo per una gran volpe. Ma non ho potuto veder l'interrogatorii d'Inghilterra, et se fosse un giorno possibile gli vederei pur volentieri.

Digitized by Google

24 novembre 1622. Mandai all' amico ch'intendeva in Germania (voleva dir l'inferiore) esserci visto una raccolta simile a quella che V. S. m'accenne, mi rispose che per l'abjuratione sarebbe possibile ma che dell' altro non haveva tenuto copia di che mi dispiace pure per ciò che vorrei ben non essere escuse del tutto con sicurita che non excedera la persona mia, si com l'osservaro per questa pezza.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V. 683 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* 25 novembre. *Au Sr Rubens avec les articles* [de la paix.]

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Cette fois, votre lettre m'est arrivée seulement aujourd'hui, à l'heure du dîner. Comme le temps était serein et superbe, je suis monté immédiatement à cheval pour aller chez M. Colmans pour y voir les quatre cartons signalés. Mais, à quelque distance du logis, je vois venir à ma rencontre un mien cousin arrivant de La Rochelle, ce qui m'a obligé à lui faire des civilités et Dieu sait si, avant plusieurs semaines, nous aurons encore une journée pareille. Cependant, je ne laisserai pas échapper la première occasion, et je ferai tout mon devoir pour recommander, comme ils le méritent, et l'œuvre et son auteur.

Vous m'avez causé une joie infinie avec cette faible espérance que vous me donnez de voir avancer la date de votre arrivée ici. Vous pouvez être bien assuré que personne n'en entendra un mot. Je ne crains rien d'autre que la continuation non de la contagion qui voudrait bien se calmer, mais de l'appréhension publique, afin que vous puissiez vous mettre en route avec moins d'inquiétude.

L'Agathe n'est pas encore trouvée, deux ou trois personnes m'ont promis quelques pièces à peu près conformes au mémoire, mais je me réserve d'aller moi-même à la recherche; de cette manière, je terminerai plus promptement l'affaire. Hier, je croyais vraiment avoir trouvé ce dont j'ai besoin dans un morceau de la grosseur d'une noix, au milieu duquel courait une veine

Digitized by Google

blanche, très belle, ayant la grandeur et les proportions voulues, mais le trou de ce morceau passait au milieu de la veine; ce qui me causa un grand désappointement. 24 novembre 1622.

Il vient d'arriver à Honfleur l'un des vaisseaux qui étaient allés dernièrement aux Indes. Celui qui l'accompagnait a été coulé par les Hollandais avec la plus grande perfidie. Ils avaient permis au capitaine du navire français d'entrer dans le port d'une ville forte de l'Inde qu'ils assiégeaient, à condition qu'à son retour ils partageraient son chargement de marchandises avec les Hollandais contre paiement, qu'ensuite, il lui serait permis d'aller prendre un second chargement, à la même condition, afin qu'il pût retourner en France avec une cargaison complète. Mais quand il sortit du port, tout chargé, les Hollandais montèrent sur le navire sous prétexte d'opérer le partage des marchandises; puis, abusant de la confiance qu'on avait eue en eux, ils tuèrent tous ceux de l'équipage qui arrivaient sur le pont; un jeune homme seul se sauva par miracle et parvint à monter sur l'autre navire qui avait passé outre. On dit qu'il est reveuu par le détroit de Magellan. Un de mes amis, conseiller au Parlement, qui y est intéressé, est allé à Honfleur pour prendre des informations. A son retour, je vous ferai part de son rapport. Et de tout cœur, je vous baise les mains.

De Paris, le 24 novembre 1622.

Le Roi est allé en pèlerinage à Saint Maximin où est la Madeleine et à la Sainte Baume, il a passé par Aix et par Marseillle et le 16, il a fait l'ouverture des Etats du Languedoc à Beaucaire, où il reçut avec les plus grands honneurs le cardinal de Savoie. Il doit arriver à Lyon le 3 décembre, et le jour des Rois, on l'attend ici.

De La Rochelle on apprend que l'on y rentre dans l'obéissance et qu'on y a reçu, comme particuliers, plusieurs gentilshommes et soldats de l'armée et de la flotte du Roi; on a envoyé des députés au comte de Soissons et au duc de Guise pour faire les soumissions requises et pour porter le pavillon du vaisseau-amiral au duc de Guise. Les députés chargés d'aller demander le pardon au Roi ont été désignés, les milices anglaises et hollandaises ont été licenciées, des feux de joie ont été allumés en l'honneur de la paix. On a commencé la démolition des forteresses de la Nole, de Retz et d'Oléron, conformément aux conditions imposées par S. M.; on a également restitué les deux navires du duc de Nevers, mais l'un des deux est tout à fait désemparé; il est troué de 44 boulets de canon lancés par les galères.

Je constate que M. M. Aléandre et Saumaise interprètent d'une manière différente l'umbo de la toge romaine : ces Messieurs et moi de même, nous

Digitized by Google

24 novembre 1622. serions très heureux de connaître les observations que vous auriez faites sur ce point et nous vous prions de nous en faire part.

Vous m'aviez bien avisé au sujet de de Dominis : j'apprends qu'il a passé par Milan dont le gouverneur l'a gratifié de 500 ducatons; puis il a reçu des présents du Duc de Parme et du Légat de Bologne; nous verrons ce que l'on fera à Rome. J'ai vu l'acte de son abjuration : il me paraît avoir été rédigé avec beaucoup d'artifice, de façon à ce que l'auteur en puisse interpréter les propositions comme il le voudra et se conduire selon les principes exposés dans son livre ; je le tiens pour un renard fieffé. Mais je n'ai pu voir encore les interrogatoires qu'il a subis en Angleterre; s'il vous était possible de me les procurer un jour, j'en prendrais volontiers connaissance. J'ai écrit à un ami avoir appris que, dans la Germanie — j'entends par là la Germanie inférieure — on avait vu un recueil semblable à celui que vous m'avez signalé. Il m'a répondu que c'est possible s'il s'agit d'un recueil relatif à l'abjuration, mais qu'il n'a pas tenu copie d'autre chose. J'en suis au regret, car je voudrais bien ne pas être incomplet; je puis vous certifier que je ne communiquerais ces documents à personne; j'agis de même pour celui-ci.

COMMENTAIRE.

M. Colmans. Amateur. Les quatre cartons que Peiresc allait voir étaient faits par Rubens et représentaient des épisodes de l'histoire de l'empereur Constantin (Voir la lettre suivante).

La Rochelle. La ville fit sa soumission le 16 novembre 1622, après la bataille, auprès de l'île de Ré. Peiresc envoya à Rubens un exemplaire des articles du traité de paix accordé aux vaincus.

Le Comte de Soissons. Louis de Bourbon, Comte de Soissons, naquit à Paris, le 11 mai 1604, succéda à son père comme grand-maître de France. Il se jeta d'abord dans le parti de la Reine-Mére, entra ensuite en négociation avec les protestants de La Rochelle, mais, en 1622, il se rallia au roi et se comporta fort courageusement au siège de La Rochelle où, malgré son jeune âge, il occupa un commandement très important. Plus tard, il fut mêlé à toutes sortes de conspirations et d'entreprises contre le cardinal de Richelieu. Il périt dans un combat livré contre les troupes royales dans la plaine de Bazeilles, le 6 juillet 1641.

Saumaise. Claude de Saumaise, le grand érudit français, né à Sémur, le 15 avril 1588. En 1622, il habitait Dijon et préparait une édition du

Digitized by Google

De Pallio de Tertullien, dans lequel il s'occupe très spécialement des vêtements des Romains. Il mourut le 3 septembre 1653. 24 novembre 1622.

Sainte Madeleine. Le 2 novembre 1622, Louis XIII se rendit à Maximin où l'on honore les reliques de Sainte Madeleine la pénitente. Ce sanctuaire s'élève sur une montagne appelée la Sainte Baume (la Sainte Grotte) à l'endroit où la Sainte passa dans une grotte les 34 dernières années de sa vie, nourrie par les anges. On y conservait son crâne dans lequel était marquée l'empreinte des doigts du Christ qui la toucha en lui disant : *Noli me tangere,* lorsqu'elle étendait la main pour toucher le Sauveur qui lui apparut sous l'aspect d'un jardinier. On y conservait encore ses cheveux qui lui avaient servi à essuyer les pieds du Christ, ainsi que quelques gouttes du sang du Sauveur recueilli par elle sous la croix avec la terre sur laquelle il était tombé. Ce sang se liquéfiait chaque année au Vendredi-Saint. Lors de cette visite, on montra à Louis XIII l'ampoule qui le contenait, mais le miracle de la liquéfaction n'eut pas lieu.

CCIC

PEIRESC A RUBENS. 1 décembre 1622.

Molto Ill. Sg^r^ mio Sing^mo^.

Alla sua ultima delli 24 del passato, me le conviene dire intorno alla differenza delle misure che il secondo dissegno e stato fatto in camera del Sr de la Brosse senza andarlo a confrontare nella Galleria, havendo egli creduto che bastava di mostrare l'ornamento che si potra fare alle finestre nuove da V. S. desiderate su la porta, correspondenti all' altre finestre, restando sempre in fondamento gia preso delle misure mandatele su i primi dissegni, alle quali bisogna accommodare il secondo in ogni modo et se ben (havuto risguardo alla proportione dell'altezza) V. S. non trova piu di 9 piedi nel dissegno ultimo fra la porta et la gran finestra piu vicina, questo e un error di memoria sul quale non bisogna restare, anzi imaginarsi la detta gran finestra piu discosta dalla porta di cinque piedi, tutto il restante havendosi

Digitized by Google

1 décembre 1622. ad accommodare similmente alle prime misure cioè nella larghezza della porta et altezza delli ornamenti che visi andavano facendo sopra con le nuove finestrelle, tutto quel vano sendo senza dubbio eguale all' altro chi gli e opposto, si come V. S. ha giudicato molto bene.

Ho visto la lettera del Sr Abbate, e le confirma ciò che le ne dissi ultimamente, cioè che in questo negocio non s'e altro che la sua imaginazione sola, fondata sopra l'opinione che gli ha, che facendo le finestrelle sopra la porta, la luce sara troppo grande rimpetto al quadro della coronazione, dove la Regina ha da essere rappresentata con tutte le principesse attorno e che egli pensa non esser necessaria tanta luce. Non credendo io che la Regina n'habbia solamente inteso parlare, et se ben il Sr Brosse ha posto anch'egli la conditione alle finestrelle (se cosi piace alla Regina), questo si e fatto per non dar la mentita al Sr A. che ha detto di haverne parlato a S. M. siccome di molte altre cose delle quali si e poi verificato, che non sara detta una parola; ma per liberarsi di repliche, egli suol opponere il nome della Regina. Ne parlammo questi giorni in presenza del Sr de Lomenie, ed io gli dissi come da me, che non mi pareva cosa che la Regina dovesse negare a V. S. di fare una finestra di più o di non farla, non sendo niusciuno che sappia meglio di lei stessa, il lume che e necessario alle sue pitture, et ch'io non vedeva che questo importasse un tantino alla Regina ne ad altri quasi voglia, stimando che la spesa di Sr Brosse in rifar le finestrelle era cosa di troppo poco momento. Et gli volse opponere l'interesse del quadro della coronatione dicendo che troppo lume lo guastarebbe tutto; io replicai che non era cosa incognita a lei et che doveva ben essere sicura V. S. del contrario, poiche mostrava di desiderarlo con tanto ardore, che se questo fosse vero sarebbono quasi tutti gli altri quadri della Galleria che haveranno la luce ancor maggiore di quà et di là. Egli non seppe che dire et se non le havesse scritto che la Regina non lo voleva, credo che le haverebbe scritto tutto il contrario, doppo esser si accorto del proprio errore.

In somma, pro conclusione se torna a conto a V. S. di haver le finestrelle piu tosto che di non haverle, io credo che sara cosa faciliss^a^ di farle aggradire alla Regina et ancora al Sr Abbate. Ma se V. S. giudica che importi poco, io le consigliarei di far il quadro

Digitized by Google

intiero senza finestre. Et quello mi fa piu inchinare a questa opinione è cio che V. S. mi scrive di haver gia cominciato il dissegno et collocato il trono di Giove et di Giunone appunto nel sito dove andavano delle finestrelle, che io lodo sommamente, stimando che li 14 piedi che restano del vano non saranno troppo grandi per colocarvi il consiglio delli altri Dei. 1 décembre 1622.

Che della vetricata della porta non occorre dubitare che non si faccia nella forma che V. S. la vorra ordinare. Se V. S. havesse voluto fare altri quadri da portare le haverei consigliato d'aspettare che dalla Regina si risolvesse la difficoltà. Ma poiche V. S. e en pensiero di far quello, io credo che sara molto meglio di farlo in quel modo che di perdere la commodita di portar l'uno delli grandi et delli principali.

La ringratio delli nomi delli authori de' Palazzi di Genoa, et quando ella sapra gli altri che mancano mi fara gratia di nominarmeli.

M'hanno portate tutte l'agathe bianche le quali si sono trovate in mano di que' che ne sogliono vendere, senza che vi si sia trovato cosa a proposito sendo tutte d'un bianco transparente, ch'io non credo essere cio ch'ella vuole, havendo io cercato un bianco di latte opaco senza transparenza.

Nel resto poi habbiamo veduto li quattro cartoni delle tapezzerie accennati da lei in compagnia delli SS^ri^ de Lomenie, de Fourcy, di St Ambrosio, della Baroderie, Jacquin et Dunot, quasi tutti di que' che hanno carico del Re sopra le opere publiche. Era ordinata l'apertura delle casse un giorno preciso, che si dovessero essere la maggior parte di que' signori, con ordine che si rincassassero subito li cartoni sino all' arrivo di S. M. senza che niusciuno le potesse vedere che S. M. non gli havesse visti prima. Di modo ch'io non volsi mancar di trovarmi all' assignatione, il che non fu inutile poiche V. S. m'haveva scritto il particolare delli soggietti, che se ben gli altri sapevano in generale che erano della Vita di Constantino, nulladimeno non sapevano il particolare di ciascheduna historia ch'io gli andai esponendo, non senza admiratione dell' esatezza di V. S. in esprimere gli habiti antiqui, sino alle clavi delle calighe ch'io vidi con grandissimo gusto, sotto il piede d'un cavaliere seguitante Maxentio.

Digitized by Google

1 décembre 1622. V. S. ha grand' obligo al Sr Abbate della raccommandatione ch'egli fece dell' opera in termini di grandiss^o ardore, et le consiglio di fargliene due righe di ringratiamento sopra la mia relatione. Il Sr de la Baroderie ancora che ha buoniss^a notitia delle cose buone, la servii con grandiss^o affetto et con fortiss^e ragioni, che sono di grand' authorita appresso tutti quei Signori; ognuno ne resto sodisfattiss^o. Et si come non si pote far l'assemblea tanto secreta che non vi si incontrassero molte persone, o venute a caso con l'arcivescovo nuovo di Parigi, o con altri SS^ri ch'andavano per comprar tappezzarie, o a posta per veder le sue opere, cosi fra esse non mancarono lingue temerarie et invidiose che se recavano a mordere a qualche cosuccia. Ma furono costretti tutti di confessare che l'opera veniva da grand huomo et da genio nobilissimo et che nello stato ch'ella era, se ben non era che di suoi servitori, non era pittore in Francia, che potesse sperare d'arrivare a cosa simile de gran lunga. Sopra li tutti quattro cartoni fu stimato quello del battesimo, nel quale niusciuno trovò a mordere qualsi voglia minutia, anzi fu ammirato in tutte le sue parti. L'allocutione che era molto a mio gusto per l'esattezza degli habiti militari antiqui trovo molti contradittori, non per altro che per quella maniera delle gambe (non dritte secondo l'usanza commune) ma delineate in arco. Io mi ricordo ben di ciò che V. S. mi disse in proposito del bell' arco delle gambe di quel Moze di Firminet et di quel St Paolo, che la natura faceva sicuramente quell' effetto in apparenza, et questi contradittori non possono negare la verita dell' effetto della natura. Ma dicono che questo e piu tosto un poco di diffetto o di certe nationi (como di que' ch'erano tutti Blesis pedibus o forzi generale) et che poi che l'hanno vietato gli scultori antiqui, et Michael Angelo, et Raphaele, et il Corregio et il Titiano par che si habbia di vietare ancora hoggidi. Et che gli occhi avvezzi a questa osservatione, non possono senza estendersi vedere maniera tanto diversa.

Fuora di questo particolare, le sue opere sarebbono viste con stuppore di ogni uno, [ben] che questo non e al gusto di questa nostra natione, et se V. S. vuol udire il consiglio di suo servitore, ella s'accomodara per l'avvenire alla malattia delli nostri occhi. Come li pittori d'Ethiopia che fanno la Madonna con la facie nigra alla

Digitized by Google

Moresca, che quando Michael Angelo et Raphaele verrebbono hoggidi a far qui pitture con figure ch'avessero le gambe a questo modo, sarebbono costretti di sentire, ogni momento, infinite contradittioni per questo particolare. Et se nelli quadri della Galleria, V. S. non si risolve di cercare positioni naturali in ogni altro sito che in quello dove apparisce l'arco e cosa certissima che V. S. n'havera mala sodisfattione havendo da far con questi cervellini avvezzi a cosa diversa al lor parere. Gli Egittj antiqui, li quali erano quasi tutti Blesi, davano la medesima positura alle lor figure, et credo che le haverebbono trovato difformi senza quel diffetto. Cosi fanno nostri Francesi libertini. 1 décembre 1622.

Nel cartone della Bataglia furono visto con stupore la figura di Licinio o altro che combatte contra Constantino, et un morto chi giace sotto il suo cavallo, et tutta la dispositione intiera. Ma non parve che corrispondesse l'atto di Constantino nel vibrar il jaculo con un poco minor vivacita di quello ch'averebbono desiderato, et non volsero credere, che il pittore havesse ben seguitato il dissegno del braccio (che deve esser il dritto benche la tappezzaria habbia obligato a farne il sinistro) che vibra il jaculo, come se fosse un tantino dislocato, et fuor della vera positura naturale; et questo fu quanto vi fu trovato a dire ch'a Constantino qualche altra gamba piu ritorta che non gli piace a loro.

Nel maggiore della rovina del Ponte furono ammirate infinite cose et principalmente quelle due figure sospese alle lor mani, l'una ferita che si sospende con una sola mano, che mi par del tutto excellente et inimitabile (alle quale nondimeno volsero improvare alcuni la proportione della coxa che pende giù) et l'altra che s'attacca alle due mani, laquale fu ancora essaminata con stuppore, ma ci trovarono ancora qualche cosuccia, in una coxa, che pende piu bassa dell' altra, dove vorrebbono che V. S. havesse rittocato et dato una botta di sua mano a ciascheduna in quelle parti.

V. S. ha voluto ch'io le dicessi con liberta tutto ciò che le importava, io haverei creduto di mancar al debito, s'io le havessi celato que' particolari. Son ben sicuro che V. S. scusera l'affetto che mi ci ha mosso, et l'opinione ch'io tengo che gli amici non devono mancare a questi officii sopra ogni altro. Et qui per fine le baccio di cuore le mani. Di Pariggi, alli 1 Decemb. 1622.

Digitized by Google

1 décembre 1622. Di nuovo non habbiamo altro che il ritorno del Duca di Savoya al suo stato sendo partito d'Avignone alli 21, con molto segni di sodisfattione, il Re havendolo accompagnato sino a 3 legue fuor della citta, S. M. havendo poi voltato et continuato il suo viaggio per altra strada. Hora S. M. deve essere a Grenoble, di ritorno del gran Chartossa, per arrivar a Lyone alli 4. o 5. del presente. Il resto della Corte V. S. lo trovera nella cartuccia stampata qui aggionta la quale e fidele.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V. 684 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 1 décembre. *A M. Rubens de sa Tapisserie.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

En réponse à votre lettre du 24 novembre, il faut que je vous dise, relativement à la différence des mesures, que le deuxième dessin a été fait dans la chambre de M. de Brosse sans que l'on ait été en opérer le relèvement dans la Galerie même. M. de Brosse croyait qu'il suffisait de vous montrer un projet d'ornement pour les nouvelles fenêtres que vous désirez avoir au-dessus de la porte, et correspondant aux autres, la base des mesures restant toujours la même. Ces mesures vous ont été envoyées avec les premiers dessins et celles du second dessin doivent y être rapportées, de toute manière, en tenant compte des proportions quant à la hauteur. Dans le dernier dessin, vous ne trouvez pas plus de neuf pieds entre la porte et la grande fenêtre la plus proche, c'est une erreur de mémoire à laquelle il ne faut pas s'arrêter, mais il faut se représenter la grande fenêtre distante de cinq pieds de plus de la porte et tout le reste doit s'arranger selon les premières mesures, c'est-à-dire ce qui concerne la largeur de la porte et la hauteur des ornements qu'on fera au-dessus, lesquels, avec les nouvelles petites fenêtres, rempliront un vide égal, sans aucun doute, à celui qui est dans le côté opposé, le tout étant ainsi que vous l'aviez fort bien réglé.

J'ai vu la lettre de M. l'abbé, et elle confirme ce que je vous disais dernièrement, que dans cette affaire, il n'y autre chose que son imagination

Digitized by Google

seule. Il est convaincu qu'en ouvrant de petites fenêtres au-dessus de la porte, il donnera trop de lumière en face, sur le tableau du couronnement, où la Reine doit être représentée avec toutes les princesses autour d'elle; selon lui, cette quantité de lumière est inutile. Quant à moi, je crois que la Reine n'a pas même entendu parler de tout cela; si M. Brosse a mis pour condition de l'ouverture des petites fenêtres, que cette modification plût à la Reine, il l'a fait uniquement pour ne pas donner de démenti à l'abbé, qui a dit en avoir parlé à Sa Majesté. Il en sera ici comme de beaucoup d'autres choses dont on a trouvé qu'il ne s'était pas dit une parole : c'est pour se dispenser de toute réponse qu'il a l'habitude d'opposer le nom de la Reine. Nous en parlions l'autre jour en présence de M. de Loménie qui était de mon avis : il lui semblait, comme à moi, que la Reine ne pouvait pas vous refuser une fenêtre de plus ou de moins; attendu que personne ne savait, mieux que vous, la quantité de lumière qu'il est nécessaire de donner à vos tableaux. Je ne vois pas que cela importe le moins du monde à la Reine ou à toute autre personne, et j'estime que les frais à faire par M. de Brosse pour reconstruire les petites fenêtres sont une chose de trop peu d'importance. Il nous opposait sans cesse le tort que le trop de lumière ferait au tableau du couronnement; je lui répondis que vous n'ignoriez pas cela et que vous deviez être bien persuadé du contraire pour faire autant d'instances dans le but d'obtenir du jour; que s'il en était comme il le dit, presque tous les autres tableaux de la galerie seraient d'une façon ou de l'autre trop éclairés. Il ne sut que répondre et s'il ne vous avait pas écrit ce refus de la Reine, je crois que vous recevriez un ordre tout à fait contraire, tant il est revenu de sa propre erreur. 1 décembre 1622.

En somme, s'il vous convient mieux d'avoir les petites fenêtres, que de ne pas les avoir, il vous sera très facile, je pense, de les faire agréer par la Reine et aussi par l'abbé. Mais si vous jugiez qu'elles n'ont qu'une importance secondaire, je vous conseillerais d'exécuter tout le tableau sans tenir compte de la fenêtre. Ce qui me porte à vous exprimer cette opinion, c'est que, selon votre dernière lettre, vous auriez déjà commencé la composition et placé Jupiter et Junon sur leur trône, exactement à la place où devraient s'ouvrir les lucarnes, ce que j'approuve de tout point, et j'estime que les quatorze pieds de champ qui vous restent ne seront pas de trop pour y placer le conseil des Dieux. Quant au vitrage de la porte, il ne se fera point, sans aucun doute, de la manière que vous en donneriez l'ordre. Si vous aviez exécuté d'autres tableaux pour les apporter, je vous aurais conseillé d'attendre que la Reine eût résolu la difficulté. Mais puisque vous êtes occupé au susdit, je crois que vous feriez mieux de l'achever selon

Digitized by Google

1 décembre 1622. le plan ci-dessus, afin de ne pas perdre l'avantage de venir placer l'une des pages les plus grandes et les plus importantes.

Je vous remercie de m'avoir donné les noms des architectes des Palais de Gênes; quand vous aurez appris les noms qui manquent, faites-moi la grâce de me les communiquer.

On m'a porté toutes les agates blanches qui peuvent exister ici chez les marchands; aucune ne m'a convenu; toutes étaient d'un blanc transparent; ce n'est pas là, je crois, ce que vous voulez : ce que j'ai cherché, c'est un blanc laiteux et opaque.

Je suis allé voir les quatre cartons que vous avez préparés pour des tapisseries; j'étais accompagné de M. M. de Loménie, de Fourcy, de St Ambroise, de la Baroderie, Jacquin et Dunot qui sont presque tous de ceux que le Roi charge de l'inspection des travaux publics. On avait fixé un jour pour ouvrir les caisses, en présence de la plupart de ces inspecteurs, avec ordre d'y rentrer immédiatement les cartons et défense de les montrer à qui que ce fût avant l'arrivée du Roi, qui doit les voir le premier. Je n'ai pas voulu manquer à l'invitation et ma présence n'y a pas été inutile. Vous m'aviez écrit le détail des sujets, tandis que ces messieurs savaient seulement d'une manière générale qu'il s'agissait d'une vie de Constantin et ignoraient les détails de chaque composition. Je pus donc les leur expliquer. On a fort admiré votre profonde connaissance des costumes antiques et l'exactitude avec laquelle vous avez rendu jusqu'aux clous des chaussures, ainsi que je l'ai remarqué avec grand plaisir aux pieds d'un cavalier de la suite de Maxence.

Vous avez de grandes obligations envers l'abbé : il nous a loué votre œuvre en termes empreints du plus grand enthousiasme; je vous conseille de lui envoyer, sur mon rapport, deux lignes de remerciement. M. de la Baroderie, qui est un excellent appréciateur des bonnes choses, vous a également rendu justice avec beaucoup de bienveillance et de solides raisons : il a vivement impressionné tous ces messieurs et ceux-ci ont été très satisfaits. Notre réunion n'a pu être tellement secrète qu'il ne se soit trouvé là plusieurs personnes, arrivées, par hasard, avec le nouvel archevêque de Paris, ou venues pour achever des tapisseries, ou venues exprès pour voir vos cartons. Parmi ces intrus, il n'a pas manqué de critiques téméraires et envieux qui se sont mis à mordre sur des bagatelles. Tous cependant furent obligés d'avouer que l'on avait sous les yeux l'œuvre d'un grand homme et d'un génie élevé, et que telle qu'elle était, même exécutée par la main de vos élèves, pas un peintre en France ne pouvait espérer arriver à créer une chose qui en approchât à grande distance.

Digitized by Google

Des quatre cartons, celui du Baptême a été mis au premier rang; personne n'y a découvert le moindre détail à reprendre et il a été admiré dans toutes ses parties. L'Allocution qui me plaisait beaucoup par l'exactitude des costumes militaires, trouva beaucoup de critiques; mais seulement en ce qui concerne votre manière de dessiner les jambes, que vous arquez au lieu de les faire droites selon l'usage. Je me rappelle bien ce que vous m'avez dit un jour, à propos de la belle courbure des jambes du Moïse de Fréminet et du St Paul, que dans la nature cet effet est certainement réel, et les contradicteurs n'ont pu nier la vérité de cette observation. Mais ils répondirent que c'est là l'effet de quelque défaut ou une particularité nationale, car il est des pays où tout le monde est bancroche ou à peu près. Les statuaires de l'antiquité ont proscrit cette forme, Michel Ange, Raphael, le Corrège, Titien ont fait de même : il semble donc qu'il faut encore la proscrire aujourd'hui; les yeux habitués à cette manière de voir ne peuvent sans difficulté accepter une manière entièrement différente. 1 décembre 1622.

Vos cartons auraient émerveillé tout le monde, sans cette particularité, qui ne peut être goûtée dans notre race, et si vous voulez écouter le conseil de votre serviteur, vous vous accommoderez, à l'avenir, de cette maladie de nos yeux. Les peintres de l'Ethiopie représentent la Madone à la Moresque, avec une figure noire, mais si Michel Ange ou Raphael venaient ici aujourd'hui nous peindre des figures ayant les jambes tournées en arc, ils entendraient des critiques sans fin leur en faire le reproche. Si vous ne vous décidez pas, dans les tableaux de la Galerie, à chercher des poses naturelles dans une tout autre attitude que celle où apparaîtra cet arc, c'est une chose très certaine que vous en retirerez peu de satisfaction, ayant à compter ici avec des étourdis qui n'aiment pas ce qui contrarie leur sentiment. Les anciens Egyptiens qui étaient à peu près tous cagneux, donnaient ce défaut à leurs figures et auraient, je crois, trouvé difforme tout ce qui ne présentait pas ce défaut. Nos petits maîtres français font de même.

Sur le carton de la bataille, on a été émerveillé de la figure de Licinius ou du personnage qui combat contre Constantin, et de la figure d'un mort gisant sous son cheval : la composition entière du reste a excité l'admiration. Il a paru cependant que Constantin brandissant son javelot aurait pu mettre un peu plus de vivacité dans le mouvement, ensuite, on ne croit pas que le peintre ait bien reproduit le dessin du bras qui lance le javelot (ce bras doit être le bras droit, quoique le carton de la tapisserie doive représenter un bras gauche); il a l'air d'être un peu disloqué et de n'avoir pas un mouvement naturel : c'est tout ce qu'on a trouvé à redire

Digitized by Google

1 décembre 1622. à cette figure à l'exception pourtant d'une jambe, un peu plus arquée qu'il ne plaît à ces critiques.

Dans la grande scène du pont rompu, on a admiré une infinité de choses et surtout ces deux personnages suspendus par les mains; le blessé qui se tient par une seule main, m'a paru tout à fait excellent et inimitable; quelques-uns toutefois y critiquaient les proportions de la cuisse pendante; et l'autre qui s'accroche avec les deux mains a été trouvé superbe; mais encore une fois, on y a découvert un défaut minuscule, une cuisse tombant plus bas que l'autre. On aurait voulu que vous eussiez donné de votre main une retouche à chacune de ces deux cuisses.

Vous avez voulu que je vous fisse un rapport en toute liberté, j'aurais cru manquer à ce devoir si je vous avais caché ces détails. Vous m'excuserez, j'en suis sûr, en faveur de mon affection qui m'y a poussé, et de l'opinion que je professe que les amis ne peuvent pas manquer à se rendre de pareils services les uns aux autres. Et sur ce, je vous baise les mains de tout cœur. De Paris, le 1 décembre 1622.

Pas d'autre nouvelle que celle du retour du duc de Savoie dans ses états. Il est parti d'Avignon, le 21, très satisfait; le Roi l'ayant accompagné à 3 lieues hors de la ville. S. M. est revenue sur ses pas et a continué son voyage par une autre route. Aujourd'hui, le Roi doit être à Grenoble, de retour de la Grande Chartreuse et doit arriver à Lyon, le 4 ou le 5. Vous trouverez les autres nouvelles de la Cour dans la petite relation imprimée, que je joins à cette lettre et qui est très fidèle.

COMMENTAIRE.

Les petites fenêtres que Rubens voulait faire ouvrir au-dessus de la porte qui donnait sur la terrasse auraient eu pour effet d'amoindrir l'espace réservé au tableau du *Gouvernement de la Reine.* Dans le bas de ce tableau, une échancrure dut être pratiquée, correspondant à la baie de la porte en question. Cette entaille a été couverte dans le tableau, tel qu'il est actuellement, par un morceau de toile, sur lequel sont peints des nuages se rattachant à ceux qui couvrent les parties voisines de la composition. Si des fenêtres avaient été pratiquées au-dessus de la porte, le tableau aurait dû être raccourci d'autant et la scène de l'Olympe qui se prolongeait au-dessus de la porte, aurait dû être rétrécie. Rubens suivit le conseil de Peiresc et n'insista point pour obtenir les fenêtres.

Les quatre cartons de tapisseries, que Peiresc était allé voir, représentaient quatre sujets de l'Histoire de Constantin : *le Baptême de Constantin,*

Digitized by Google

(Œuvre de Rubens n° 729), *l'Apparition à Constantin du Monogramme du Christ* (*Ibid.* n° 719), *la Bataille de Constantin contre Maxence (Ibid.* n° 721) et *la Défaite et la Mort du tyran Maxence (Ibid.* n° 722). Peiresc parle successivement de chacun de ces quatre cartons et rapporte à Rubens les remarques auxquelles ils ont donné lieu. 1 décembre 1622.

Les personnes présentes à l'ouverture de la caisse renfermant les cartons étaient MM. de Loménie, de St Ambroise, de la Baroderie que nous connaissons, Fourcy, Jacquin et Dunot que nous n'avons pas encore rencontrés.

Fréminet (Martin), ou plus exactement *Fréminel,* premier peintre des rois Henri IV et Louis XIII, naquit le 23 septembre 1567. Il visita l'Italie et y resta, dit-on, quinze ans. Il prit Michel Ange pour modèle et peignit la chapelle de la Trinité au château de Fontainebleau. Il mourut en 1619.

Le duc de Savoie. Charles-Emmanuel I, né à Rivoli, le 12 janvier 1562, succéda à son père Emmanuel-Philibert en 1580. Il épousa Catherine d'Autriche, seconde fille de Philippe II. En 1588, il enleva aux Français le marquisat de Saluces. En 1590, les Provençaux le choisirent pour leur comte et pendant de longues années il fit la guerre à Henri IV. La paix fut conclue à Lyon en 1601. Le duc de Savoie céda à la France la Bresse, le Bugei, le val Romei et le pays de Gex ; le roi lui abandonna le marquisat de Saluces avec les forteresses de Demont, Cental et Roque-Sparvière. Pendant de longues années, il guerroya contre les Genévois et l'Espagne. En 1619, son fils épousa Christine de France, sœur de Louis XIII. Plus tard, et de concert avec la France et avec Venise, il recommença la guerre contre l'Espagne, pour soustraire à sa domination la Valteline. Cette guerre fut terminée en 1626 par le traité de Monçon. Bientôt après, il en commença une autre pour faire valoir les droits de sa petite-fille sur les duchés de Mantoue et de Montferrat, contre le duc de Nevers, qui venait de succéder au duc de Mantoue. Lorsque le duc de Réthel, fils du duc de Nevers, eut épousé la petite-fille de Charles-Emmanuel, celui-ci continua les hostilités dans le but de s'approprier le Montferrat. Cette guerre qui fut malheureuse pour lui, dura jusqu'à sa mort, arrivée le 26 juillet 1630.

Nous aurons à nous occuper plus d'une fois encore du duc de Savoie dans la suite de la correspondance de Rubens.

Digitized by Google

8 décembre 1622.

CCC

PEIRESC A RUBENS.

Molto Illmo. Sig^r. mio sing^mo.

Sonno venute molto tardi questa volta le lettere di V. S. di 2 del corrente et ormai hieri l'altro era gionta la cassetta con duoi esemplari de suoi Palazzi di Genoa, et il Roetto d'Archibuggio il quale andassimo portar subito, il Sg^r Abbate et io, al S^r des Granges suo fratello ch'era in letto con la sua febre terzana, il quale per sua modestia singolare le volse ricevere con ogni sorte di demonstratione di gratitudine, pregandomi con somma instanza de farlene i suoi ringratiamenti et de volere intendere la speza per farnela rimborzare, il che fui costretto di promittergli.

Ma pure m'accorsi che non sara eseguita la commissione conforme al suo intento, havendo egli domandato un fucile nel quale non ci va chiavi, et havendo il fabro mandato a V. S. un roetto (che chiamo qui le petit ressort) che e diversiss^o del fucile et intesi ancora che un di varleti di camera del Re andando l'anno passato in Anverza un parente di detto S^r des Granges gli disse solamente che gli voleva comprare un par de fucili d'archibuggio, il quale senz'altra difficolta, andò da un di que' chene fanno in Anverza, et ne comprò duoi che si sprovarono eccelentiss^i et questo le fece venire a voglia a lui. Di maniera che se si trovasse questo artifice costi senz'andare a Brusselles sarebbe forze piu facile d'incontrare ciò che si desidera. Io credo che sara bene a V. S. ne faccia un poco di diligenza per trovarlo, et se si ne trova di capperne uno ben leggiero et ben pulito et faccia intendere, se le piace, il costo dell' uno et dell' altro, accio che restino questi SS^ri con piena sodisfattione et che V. S. non vi butti il suo.

Nella cassetta ne fuori non si trovò alcuna lettera di V. S. e V. S. non m'ha scritto che me ricorde, che le piace che si faccia dell' uno di quei esemplare, l'altro ritinendolo per me, poi che cosi ella l'ha voluto : n'aspettero dunque il suo ordine et in tanto le rendero mille gratie del mio et della briga toltasi per quel roetto del S^r des Granges, si come anco delli cortesiss^mi officii usati a favor di

Digitized by Google

suo serv^re con li SS^ri du Maurier et Regensberg, la cui dolcezza fa che mesurano altrui alla mesura delli suoi meriti. 8 décembre 1622.

Delli dissegni del cartocci V. S. havera inteso quando lene scrissi ultimamente. Io non ho ancora rivisto il Sr Colmans per saper quello che sara poi successo.

Qui si tiene per certo che non si sia conchiuso niente con S. A. di Savoya et che la risolutione del negozio si sia rimessa in questa citta, non credendo io che per questo si venghi a rottura. Il Duca di Savoya mostro ben di partir con sodisfattione d'appresso S. M. la quale l'accompagno a 3 leggue di qua Avignone et poi se separarono. Credo che mi scordai di notar a V. S. che L. S. A. era vestita entrando in Avignone d'un vestito berettino riccamato d'oro con una rouppiglia riversata su la spalla, un capello altissimo senza orlo piu d'un ditto, un gran pannaccio su la banda sinistra, il che era molto strano nel mezzo de gli habiti francesi. Con l'ordinario lettere della Corte di 23 al 28 del passato di Valenza et di Romans si ha che il Re haveva dato ricompenza alli Governatori hugonotti delle Citta di Montelimar et di Dié, et le haveva rimesse in mano de Catholici con grand' applauso di que' popoli, et che si era conchiuso il trattato simile per la fortezza de Livrone sul Rhodano con animo di farla spianare, et che si sperava che si dovesse spianar ancora la cittadella di Grenoble. Et qui finiscono le nuove di qua, ringratiandola delle sue, ma sopratutto della cortese offerta in materia del secreto del Spalatense, et non sparmiare veramente qualche scudi delli quali molto volontieri le farei il rimborzamento.

Et le baccio affettuosamente le mani pregandole quanto ella puo desiderare. Di Pariggi, alli 8 Decem. 1622.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc, V. 686 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 8 décembre. *A M. Rubens.* »

Digitized by Google

8 décembre 1622.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Cette fois votre lettre du 2 courant est arrivée bien tardivement et depuis avant-hier a été apportée la caisse contenant deux exemplaires des Palais de Gênes et le rouet d'arquebuse. Nous sommes allés de suite porter ce dernier, M. l'Abbé et moi, à M. des Granges, son frère, qui était au lit avec une fièvre tierce. Avec cette bonté qui le caractérise, il reçut l'objet en nous faisant toutes les démonstrations de la reconnaissance, en me priant instamment de vous remercier et de vous demander le compte de la dépense afin de vous la rembourser, ce que je fus obligé de lui promettre.

Cependant, j'ai lieu de penser que la commission n'a pas été faite conformément à son désir : en effet, il a demandé un briquet d'arquebuse sans clefs, et l'armurier vous a envoyé un rouet, ce que nous appelons ici le petit ressort, qui est tout à fait différent du briquet. Je sais qu'un valet de chambre du Roi étant allé l'année dernière à Anvers, avait reçu d'un parent de M. des Granges la commission d'acheter tout simplement une paire de briquets d'arquebuses. Il se rendit chez un de ceux qui fabriquent cet objet à Anvers et, sans aucune difficulté, il en acheta deux qui étaient excellents. Ce valet en fit venir d'autres, à volonté. De sorte que si vous pouviez découvrir cet artisan chez vous, il ne faudrait plus aller à Bruxelles et il vous serait facile de rencontrer l'objet que l'on désire. Je crois qu'il serait bon de faire quelque diligence pour découvrir le personnage et si vous y parvenez, veuillez acheter un de ces briquets bien léger et bien fourbi et envoyez-moi, s'il vous plaît, en même temps la note des frais de l'un et de l'autre, afin que ces messieurs soient pleinement satisfaits et que vous ne soyez pas mécontent.

Ni dans la caisse, ni du dehors, il ne m'est arrivé de lettre de vous. Je ne me souviens pas que vous m'ayez écrit à qui vous destinez l'un des exemplaires des Palais de Gênes. J'en ai retenu un pour moi, comme vous l'avez voulu ; j'attendrai vos ordres pour l'autre. Et je vous rends mille grâces pour mon exemplaire, pour la peine que vous vous êtes donnée au sujet du rouet de M. des Granges et pour vos bons offices en ma faveur auprès de M. M. du Maurier et Regensberg, dont la bienveillance fait qu'ils jugent les autres d'après vos mérites.

Digitized by Google

Vous avez appris par ma dernière lettre ce qui en est des dessins des cartouches : n'ayant pas encore revu M. Colmans, j'ignore s'il sait ce qui en est advenu par la suite. 8 décembre 1622.

On tient ici pour certain que rien n'a été conclu avec le Duc de Savoie et que l'on se promet de terminer l'affaire ici : je ne crois pas que l'on en viendra à une rupture. Le Duc de Savoie a montré beaucoup de satisfaction en quittant S. M. qui l'a accompagné à une distance de trois lieues d'Avignon, après quoi, ils se sont quittés. Je crois avoir oublié de vous raconter qu'en entrant à Avignon S. A. portait un petit bonnet brodé d'or, avec une roupille rejetée sur l'épaule, un chapeau très élevé avec un bord large seulement d'un doigt et orné du côté gauche d'un grand panache. Ce costume faisait un effet étrange au milieu des habits à la française.

Avec le courrier ordinaire de la cour du 23 au 28 du mois passé, il est arrivé pour nouvelles de Valence et de Romans que le Roi avait donné un dédommagement aux gouverneurs huguenots des villes de Montelimar et de Dié et a remis ces villes dans les mains des catholiques à la grande satisfaction des habitants. Un traité semblable a été conclu pour le fort de Livron sur le Rhône, fort qui sera démantelé, et l'on espère aussi que la citadelle de Grenoble sera démolie. Voilà toutes les nouvelles d'ici; je vous remercie de celles que vous m'avez données, mais je vous remercie particulièrement de l'offre gracieuse que vous me faites au sujet des affaires secrètes de l'évêque de Spalatro; n'y épargnez pas, je vous prie, quelques écus, je vous en tiendrai compte avec le plus grand plaisir.

Je vous baise affectueusement les mains, priant Dieu de combler tous vos désirs. De Paris, le 8 décembre 1622.

COMMENTAIRE.

Valence et Romans, Montelimar et Livron. Le roi qui avait séjourné pendant trois jours dans Avignon avec le duc de Savoie quitta cette ville le 21 novembre: le 23, il arriva à Montélimar où il fut reçu par le consul catholique qui avait remplacé les trois consuls de la religion réformée. De là, il se rendit à Valence, à Romans, à Livron et à Grenoble, où il arriva le 28 novembre. De Grenoble, il partit pour Lyon où il parvint le 6 décembre. Il remit son entrée solennelle dans la ville pour attendre sa sœur, duchesse de Savoie, qui devait arriver le 10 décembre; mais comme le voyage de cette princesse se trouva retardé, le roi et la reine firent leur entrée à Lyon, avec grand appareil, le dimanche 11 décembre 1622.

Digitized by Google

15 décembre 1622.

CCCI

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re Sig^r mio sing^mo.

La sua gratissima delli 8 m'e stata ricapitata questa sera solamente a 9 hore di notte ho mandato ancora al Sr Abbate la sua, ma mi sono trovato intriggato in tante faccende ch'a pena lo potuta leggere, ho pigliato grandissimo gusto nelle raggioni allegate da V. S. per salvar la maniera, che a me pare nobilissima et ho a caro di saperle per valermene al primo incontro con que' censori che non sanno perche parlano. Io andero a vedere il Sr Colmans per haver la vista del dissegno ch'io godero somma ingordiggia et non parlero dell' aviso se non conforme alla sua intentione dispiacendomi di non poter la trattare ad oggio questa volta, per esser gia piu di mezza notte et io stracessimo et charico per domattina d'infiniti intrighi.

Rivedero l'agathe per cappar la migliore. Se a V. S. non importasse tanto la durezza io ho in Provenza un caillou o torzo di agatha grosso come il pugno, bianchiss° et senza transparenza se non in una parte dove era la crosta del calcolo, ma non e pietra dura piglia pero assai bel pulimento. Là si potrebbe pigliare con siggurta, pezzi più grandi che la palma della mano et de tal grosseza che la piacerebbe. Se l'opera dove V. S. la vuol collocare non e esposta all' ingiuria del vento et della pioggia o destinata ad ornamento che patisca frictione continua come gli annuelli, o altre cose che se frustano come le medaglie, io non credo che V. S. trovi cosa piu apposita della mia laquale se ben non e dura, non è pero manco venuta di Levante sendomi stata portata d'Aleppo, con altre curiosità, già più di 12 anni. Io scrivero a casa che me la mandino, et V. S. vederà se potra valersene per questo o per altro. Et qui finisco baciandole di tutto cuore le mani. Di Pariggi, alli 8 [15] Dec. 1622.

Di nuovo non si ha che l'intrata del Re in Lyone domenica passata, et che S. M. s'aspetta queste feste a Briara, dove si trattavera a cacciar alcuni giorni mentre vengono le reggine per entrar

Digitized by Google

insieme in questa citta. La principessa di Piemonte non ha ancora gionta ne s'aspettava prima d'hoggi. 15 décembre 1622.

Io m'era scordato del principale, cioe che finalmente cie giudicato il negocio di S. Malo. Io haveva sperato di poterle mandare hoggi la copia dell' arresto del consiglio ma non e stato spedito, bisognera aspettar l'ordinario prossimo. In tanto la diro solamente che le cose vanno bene, et che si e concessa la represaglia per quanto intendo, con riserba di non farne l'essecutione con atti d'hostilita. Ma le ne diro piu particolari et piu certi al primo giorno.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 687 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 16 décembre. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Votre bonne lettre du 8 m'a été envoyée seulement ce soir. A neuf heures de la nuit, j'ai encore fait porter à l'abbé la lettre qui lui était destinée. J'ai été tellement engagé dans une foule d'affaires que j'ai à peine pu lire votre missive. J'ai pris le plus grand plaisir à lire les raisons que vous alléguez pour justifier vos compositions (des tapisseries) que je trouve superbes, et je suis heureux de connaître vos explications pour m'en servir à ma première rencontre avec ces critiques qui ne savent ce qu'ils disent. J'irai voir M. Colmans pour y examiner votre dessin, ce dont je me promets une haute jouissance de gourmet. Je ne parlerai de votre message, que lorsque vous m'en aurez exprimé votre intention; je regrette de ne pouvoir le traiter à loisir aujourd'hui; mais il est déjà plus de minuit, je suis très fatigué et chargé d'une besogne infinie pour demain matin.

Je reverrai les agates pour en choisir la meilleure. Si vous ne teniez pas autant à l'extrême dureté, j'ai en Provence un caillou ou trognon d'agate, gros comme le poing, très blanc et sans transparence, excepté dans la partie où est la croûte de la pierre. Mais ce n'est pas une pierre dure, et cependant elle prend très bien le poli. On peut y tailler en toute sécurité des morceaux plus grands que la paume de la main et gros à

Digitized by Google

15 décembre 1622. volonté. Si l'œuvre pour laquelle vous la destinez ne doit pas être exposée aux injures du vent et de la pluie, si elle ne fait point partie d'un ornement qui doive souffrir une friction continue comme un anneau, ou l'usure comme une médaille, vous ne trouverez point, je pense, de pierre plus appropriée que celle que je vous offre, car, tout en n'étant pas dure, elle n'en est pas moins venue du Levant et m'a été apportée d'Alep avec d'autres curiosités, il y a plus de douze ans. J'écrirai chez moi pour qu'on me l'envoie et vous verrez si elle peut vous servir à cela ou à autre chose. Et je finis en vous baisant les mains de tout cœur. De Paris, le 8 [15] décembre 1622.

Pas d'autres nouvelles que l'entrée du Roi à Lyon dimanche passé. S. M. est attendue pour les fêtes à Briare, où elle restera chasser pendant quelques jours, jusqu'à l'arrivée des deux Reines. Puis elle rentrera avec celles-ci dans cette ville, où la princesse de Piémont n'est pas encore, mais où on l'attend aujourd'hui.

J'avais oublié la nouvelle principale : c'est que, finalement, l'affaire de St Malo a été jugée. J'avais espéré vous envoyer aujourd'hui la copie de l'arrêt du Conseil, mais il ne m'a pas été expédié; ce sera pour l'ordinaire prochain. En attendant, je me borne à vous dire que les choses vont bien; on a accordé les représailles pour autant que je puisse comprendre les conclusions avec la réserve de ne pas commettre d'actes d'hostilité dans l'exécution. Mais je vous en parlerai plus en détail et plus positivement au premier jour.

Digitized by Google

CCCII

22 décembre 1622.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re Sig^r mio sing^mo.

Ho ricevuto la sua delli 16 del corrente et faro il servitio quanto meglio a me sara possibile intorno al negotio delli cartoni con il Sr Abbate, et impieghero gli amici per cercar l'occasione appresso il Re. Ma mi dispiace sommamente di non havere tutto quel credito che sarebbe di bisogno. Le rendo mille gratie della cortese offerta delli scritti del Spalatrense non dubiti V. S. che il Sr Archiprete ne qualunque altro non n'intenderanno un minimo susurro. Solo mi dispiacera se manca il tempo per havere l'opera compita. Io le dissi ch'havemo gli interrogatorii di Monsig^r Nuncio ma ce manca la conclusione che vorrei ben non essere omessa costi; ma la preggo di mandarmi la spesa del coppista ne si dia la brigga di fargli trascrivere una seconda volta se non ne vuole copia per se stessa, che a me basterà quasi voglia scrittura perche si possa leggere per discrettione, che sara ben difficile se non la leggiamo. Ho caro che si sia finalmente intesa la differenza del fucile ne daro aviso al Sr Abbate et al suo fratello. Et la ringratio del suo doppio esemplare dei Palazzi de Genoa, vergognoso ch'ella ecceda de tanta cortesia verso di me, che hò poco facoltà di far lo scambio dovuto. Et senz' altro di cuore le baccio le mani pregandole del Cielo ogni maggior bene. Di Pariggi, alli 22 decemb. 1622.

L'ultime nuove della Corte portano che sendosi agguiacciato il fiume Ligeri sono mutati i dissegni della partenza et che la regina madre non parte dy Lyone se non doppo le feste de Natale, di modo che non sera qui prima del fin di Gennaro.

Ho scritto tanto in fretta, che mi scordava di dirle che l'arresto non s'e potuto havere a tempo per questo ordinario. Io andai dal Sg^r di Champigny in cui mano erano le carte et scritture il quale non ne ha saputo niente, non so come havera fatto la Parisière ma ne saperemo la verita per il prossimo.

Digitized by Google

22 décembre 1622. Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 687 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : 22 décembre. « *Au Sr Rubens avec l'entreveüe de Lyon.* » (Par *l'entreveüe de Lyon* il faut entendre la relation imprimée de l'entrevue que Louis XIII eut avec sa mère à Lyon, plaquette que Peiresc envoya à Rubens avec la présente lettre.)

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu votre lettre du 16 et je ferai, du mieux qu'il me sera possible, la démarche au sujet des cartons auprès de M. l'Abbé, et j'emploierai mes amis pour chercher une occasion d'agir auprès du Roi. Mais je suis hautement au regret de n'avoir pas tout le crédit qui serait nécessaire.

Je vous rends mille grâces de l'offre courtoise que vous me faites des écrits de l'évêque de Spalatro : vous pouvez être assuré que ni l'Abbé, ni l'Archiprêtre, ni qui que ce soit n'en apprendront le moindre mot : mais ce me serait un chagrin, si le temps venait à me manquer pour recueillir toutes les pièces. Je vous ai dit que j'ai les interrogatoires de Monseigneur le Nonce, mais je n'en ai pas la conclusion. Je voudrais bien la recevoir de chez vous, mais je vous prie de m'envoyer la note du copiste. Ne vous donnez pas la peine de lui faire transcrire une seconde fois ces pièces, à moins que vous n'en vouliez une copie pour vous-même. Pour moi, n'importe quelle écriture me suffit; si elle peut être lue, même avec hésitation, il serait difficile que je ne la lise point.

J'ai été heureux d'apprendre que l'on ait enfin compris la différence entre les briquets de fusil; j'en donnerai avis à l'Abbé et à son frère. Je vous remercie du double exemplaire des Palais de Gênes; je suis confus de recevoir tant de marques de votre courtoisie, alors que je puis si peu vous offrir en échange. Sur ce, je prie le Ciel de vous combler de ses biens et je vous baise les mains de tout cœur. De Paris, le 22 décembre 1622.

Les dernières nouvelles de la Cour portent que la Loire s'étant gelée les projets de départ ont été modifiés : la Reine-mère ne partira de Lyon qu'après les fêtes de Noël, de sorte qu'elle ne sera à Paris que vers la fin de janvier.

Digitized by Google

J'ai écrit avec tant de hâte que j'oubliais de vous dire que l'arrêt (de St Malo) n'a pu m'arriver en temps pour vous être expédié par ce courrier. Je me suis rendu chez M. de Champigny entre les mains de qui étaient les lettres et les pièces, mais il ne savait encore de rien. Je ne sais comment aura fait La Parisière : nous saurons la vérité par le courrier prochain. 22 décembre 1622.

CCCIII

PEIRESC A RUBENS. 29-30 déc. 1622.

Molto Illre Sigr mio singmo.

Io vorrei ben per servitio di un par suo, pigliar d'altre incommodità che di scrivere doppo mezza notte, una volta, non potendo assai ammirare l'essatezza di V. S. d'haverne voluto fare un complimento aposta, non senza farmi qualche vergogna, sapendo, che non ho meritato tanti ringratiamenti ma questi sono effetti della somma sua cortesia. Son ben obbligato io ad infinite gratie del disturbo quasi continuo per lungo spatio di tempo, di uno delli suoi domestici a fare la copia di que scritti, et quello che e peggio delle frequenti interruttioni che ne riceve lei stessa per supplire al diffetto del copista, di che ho da restarle con infiniti obblighi.

Per l'agatha bianca non occorre che V. S. faccia ceremonie meco, d'altro non mi dispiacera che del diffetto di durezza per non poter corrisponder in questo all' altri pezzi alli quali ella potra applicarla. Et quello che importa quasi più, la perdita del tempo per aspettare di tanto lontano ma usero quella maggior diligenza che sara possibile, per abbreviarlo se posso senz' aspettar la mia andata in Provenza.

Delli cartoni ho raggionato con il Sgr Abbate, il quale mi promette officij li piu vivi et affettuosi che si possa apprezzo la Regina Madre. Egli mi disse di non haverle risposto aspettando che siano finite le teste di gezzo del Re defunto et della Regina Madre, per accompagnarle con le sue lettere. Et temo che non saranno finite per questa volta. In tanto non manchero di fargli a nome di V. S. il complimento del buon capo d'anno.

Digitized by Google

29-30 dec. 1622. Resta il negocio di St Malo nel quale s'e trovata gran difficolta, io ho fatto diligenza straordinaria per haver coppia del arresto senza mai haverla potuto obtenere, et l'esito mi fa indovinare, che doveva essere stato cosa rubbata, per cosi dire, cioè che si era fatta sottoscrivere dal Sr Cancellario senza essaminarla particolarmente, et che poi sendosene accorti si sia cercata strada di coprire il negocio, basta che il Greffiere dice hora che l'arresto non contiene altro, se non che gli attori sono rimandati alla persona del Re et per ordinarne de propria bocca cio che parera a S. M. Io ho voluto havere coppia di quell' arresto in quella forma, senza nondimeno haverlo potuto ottenere per anchora benche me la prometterono. Di maniera ch'io non so come scusare a V. S. d'havere troppo leggiermente creduto i primi avisi, ma non cessarò ch'io non scuopra la verita sicura, sperando che per il prossimo ordinario ne potremo esser chiariti, se non viene a tempo per questo la copia promessa. Et que senz'altro fo fine, preggando a V. S. il buon capo d'anno con serie d'altri seguenti tanti quanti ne merita il suo sommo valore. Di Pariggi, alli 29 dec. 1622.

Il Re party de Lyone il lundy 19, celebrò natale alla Charita et s'ha da trattenere nelle selve d'attorno Malesherbes et Fontainebleau sino alli 12. o 15. del mese di Gennarro prossimo per quanto s'assicura. La Regina sua sposa partij il martedy 20 et viene giornate piccole per arrivare qui in circa a quel medesimo tempo. La Regina madre resta in Lyone per far le feste conla figlia, per partirne il 2° di Genn° o al piu tosto il giorno d'hoggi, ma si credeva che dovesse passarvi ancora il capo d'anno. Non habbiamo altre nuove.

Di gratia un affettuosiss° bacciamano al gentilliss° Sr Gevartio nostro con i versi qui aggionti per augurargli il buon capo d'anno, et un poco piu di tempo di otio che li passati per finir il poema nostro accio V. S. lo possa portare quando le occorrera di venirsene in questo regno.

Hora mi vengono d'assicurare che l'arresto non s'e registrato altramente et che solamente sopra la supplica di que' di St Malo si e stato decreto che si ritirassero alla persona del Re. Io persisto nella opinione che vi habbia havuta qualche cosa straordinaria.

Alli 30 dec.

Digitized by Google

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 688. 29-30 déc. 1622.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* 29 décembre « *A M. Rubens avec les vers de Borbonius pour Gevartius.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je voudrais bien pour vous rendre un service équivalent faire quelque chose de plus désagréable que de vous écrire une fois après minuit. Je ne puis assez admirer votre attention pour moi en m'adressant un compliment spécial, et qui m'a causé quelque honte, car je sais que je n'ai point mérité tant de marques de reconnaissance; aussi, je les regarde comme des effets de votre extrême courtoisie. Mais, quant à moi, je vous dois des obligations infinies pour le trouble continuel que je vous cause depuis si longtemps, en employant un de vos serviteurs à me faire la copie de ces écrits, et, ce qui est plus grave, pour les fréquentes interruptions de travail que vous occasionne votre zèle à suppléer à l'inexpérience du copiste.

Je vous en prie, ne faites point de façons avec moi à propos de l'agathe blanche : je regrette seulement qu'elle ait ce défaut de n'être pas assez dure pour correspondre en cela aux autres pièces auxquelles vous pourriez l'adapter; je regrette aussi, ce qui est peut-être plus important, le temps que nous perdons à attendre qu'elle nous arrive d'aussi loin; mais je ferai toute la diligence possible pour abréger ce délai ne voulant pas le reculer jusqu'à mon retour en Provence.

Je me suis entretenu des cartons avec l'Abbé qui me promet ses offices les plus empressés et les plus affectueux auprès de la Reine-mère. Il me dit qu'il ne vous a point répondu, parce qu'il attendait l'achèvement des têtes en plâtre du roi défunt et de la Reine-mère pour vous les envoyer en même temps que sa lettre. Je crains qu'elles ne soient pas terminées pour cette fois encore; en tout cas, je ne manquerai pas de présenter à l'Abbé, en votre nom, des compliments de nouvelle année.

Il me reste à vous parler de l'affaire de St Malo qui donne de grandes difficultés : j'ai fait des démarches extraordinaires pour avoir une copie de l'arrêt, sans avoir pu l'obtenir. L'issue de l'affaire me fait supposer qu'il

Digitized by Google

29-30 déc. 1622. y a eu là quelque chose de volé, si je puis le dire, ou, en d'autres termes, que l'arrêt a été signé par le chancelier sans qu'il ait examiné la cause et que, plus tard, s'en étant renseigné, on aura cherché un moyen d'étouffer l'affaire, en se contentant de faire dire par le greffier que l'arrêt ne contient autre chose que le renvoi des parties devant la personne du Roi pour entendre le bon plaisir de S. M. de sa propre bouche. J'ai donc cherché a avoir copie de l'arrêt ainsi formulé, mais je n'ai pu me le procurer, quoiqu'on me l'eût promis. De sorte que je ne sais comment me faire pardonner de vous d'avoir ajouté foi si légèrement aux premières nouvelles; mais je ne cesserai mes démarches qu'aprés avoir découvert la vérité vraie et si la copie ne m'arrive pas pour ce courrier, j'espère bien vous la faire tenir par le courrier prochain. Et sans plus, je termine en vous priant d'accepter pour cette année et une bonne série d'années suivantes, tous les vœux que mérite un homme de votre valeur.

De Paris, le 29 décembre 1622.

Le Roi partit de Lyon, le lundi 19, il célébra la Noël à La Charité et se divertit dans les bois autour de Malesherbes et de Fontainebleau; il y sera jusqu'au 12 ou 15 janvier, à ce qu'on assure. La Reine, sa femme, est partie le mardi 20 et voyage à petites journées pour arriver ici à la même époque. La Reine-mère reste à Lyon pour y passer les fêtes, avec sa fille : elle partira de là le second janvier, ou au plus tôt, aujourd'hui même; mais on croit cependant qu'elle y devra passer encore le jour de l'an. Je n'ai pas d'autres nouvelles.

Faites-moi la grâce de présenter mes compliments les plus affectueux à notre cher Gevartius, avec les vers ci-joints, pour lui souhaiter une heureuse année et un peu plus de loisir que les années précédentes pour qu'il finisse notre poème, afin que vous puissiez m'apporter celui-ci à votre premier voyage en ce royaume.

On m'assure aujourd'hui que l'arrêt n'a pas été enregistré autrement, et que c'est seulement sur la supplique de ceux de St Malo, qu'on a ordonné à ceux-ci de s'en remettre à la personne du Roi. Mais je persiste dans mon opinion qu'en tout cela il s'est passé quelque chose d'extraordinaire.

Le 30 décembre.

Digitized by Google

CCCIV

5 janvier 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sig^r.

Ho inteso con gran piacere che si sia finita la copia delli scritti del Spalatrense prima che partisse l'arch^e. Il quale assecuro V. S. non intendera mai un minimo susurro di quel negocio, et poi che sta in sicuro la prima copia, non ha fretta la seconda et venira sempre a tempo, contandomi la certitudine di haverla qualche giorno et che non si corra piu rischio di non haverla, di che le rende infinitamente gratie. Ne sara di bisogno di mandarla per la posta constera la commodita de' carretony, ma vorrei che V. S. accompagniasse li fagotti d'un pollizzino di recapito con la taxa del porto che se n'ha da paggare che tutti gli vetturini non sono egualmente discreti, alcuni sendo un poco piu tyranni de dovere; questo si puo regolare a tanto la libra, o tanto del fagotto senza risguardo al peso. Ciò che V. S. mi manda della liberalità del Sr Roccox intorno alle medaglie gotiche, mi pone un martello per non sapere che scambio io gliene possi mandare, mi bastarebbe la vista degli impronti per non desassortire il suo studio. Vorrei ben sapere se fra le medaglie d'oro del Duca D'Arscot o del detto Sr Roccox non se ne sonno di quelle minute simili a quelle che si sogliono trovare sotto il nome d'Anastasio et di Justino et altri imperatori di quel secolo ma con nomi barbari o non convenevoli alli imperatori Romani, et se c'e in quantita o nò, et se sene potrebbe haver un poco di nota o inventario.

Quant' all' arresto di St Malo, m'hanno voluto assicurare che si era tenuto secreto et sospeso, il che si videsse se sene potrebbe obtenere il sigillo, ma che non havendolo voluto sigillare il Sr Guardasigilli, l'havevano a fatto concellato, ma questo non lo so ancora di sicuro. E ben vero che hora che la corte e di ritorno, et che si puo parlare ad tutti que' che ne puonno haver inteso qualche voce et delli quali si potera essere necessario l'intervento io spero che sapro ogni cosa et piu tosto. Conforme all' ordine di V. S. non spargniero qualche pistola, dispiacendomi di non poter meglio servire V. S. et massimo sendoci interessato il Sg^r Roccox, mio padrone antiquo.

Digitized by Google

5 janvier 1623. Al Sr Abbate faro il baciamano, et credo ch'egli le debba scrivere per questo ordinario per cio che gli ha mandato in casa mia li gessi della testa di Henrico IIII et della Regina Madre, li quali io faro incassare et inviare per il primo carrettone con tutta la prontezza che sara possibile. Con che senz'altro bacio di tutto cuore le mani a V. S.

Di Pariggi alli 5 Januario 1623.

S'aspetta il Re Martedy prossimo in circa et in medesimo tempo la Regina regnante, ma della Regina Madre non si assicura, ne si ha ancora nuova della sua partenza da Lyone. Tutte le nuove stanno in sospeso sino al arrivo del lor Maesta, et qui corre la voce che l'impresa del Principe Mauritio era sopra la vostra citta d'Anversa. Iddio le salvi il Sg^r Roccox et V. S.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V. 688 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 5 janvier. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

J'ai appris avec grand plaisir que l'on a terminé la copie des écrits de l'évêque de Spalatro avant le départ de l'Archiprêtre, lequel, vous pouvez en être assuré, ne saura jamais le moindre mot de cette affaire. Maintenant que la premiére copie est assurée, la seconde ne presse point, elle viendra toujours à temps depuis que j'ai la certitude de l'avoir un jour et que je ne cours plus le risque de ne pas l'obtenir, ce dont j'ai à vous remercier mille fois. Il ne sera pas besoin de me l'envoyer par la poste; il y aura moyen de la remettre aux rouliers, mais je voudrais que vous ajoutassiez au paquet un petit billet d'envoi avec la note des frais à payer, car tous les rouliers ne sont pas également discrets, et quelques-uns sont un peu plus exigeants qu'ils ne devraient l'être : tout cela peut se régler à tant la livre, ou à tant le paquet sans avoir égard au poids.

Ce que vous me dites de la libéralité de M. Rockox relativement aux médailles gothiques me donne quelque souci, parce que je ne sais pas ce

Digitized by Google

que je pourrais lui envoyer en échange; je me contenterais volontiers de la vue des empreintes afin de ne pas dépareiller sa collection. Je voudrais bien savoir si parmi les médailles d'or du duc d'Aerschot ou de M. Rockox il n'y en a pas d'un petit module, semblables à celles que l'on trouve avec les noms d'Anastase, de Justin ou d'autres empereurs de ce siècle, mais portant des noms barbares ou ne convenant pas à des empereurs romains. Je voudrais savoir aussi si dans ces collections ces pièces se trouvent en quantité ou non, et s'il n'y aurait pas moyen d'en obtenir une notice sommaire ou un inventaire. 5 janvier 1623.

Quant à l'arrêt de St Malo, on a voulu me donner comme certain qu'il a été tenu secret et en suspens, ce que l'on pourrait constater par le fait qu'il n'aurait pas obtenu l'apposition du sceau; or, comme le Garde des sceaux a refusé de le sceller, on l'aurait tout-à-fait annulé : mais je ne sais pas encore tout cela avec certitude. Maintenant que la Cour est rentrée, et que l'on pourra en parler à tous ceux qui peuvent en savoir quelque chose ou dont l'intervention serait nécessaire, j'espère que je saurai tout et promptement. Et, me conformant à vos ordres, je ne regarderai pas à quelques pistoles : n'ayant qu'un seul regret, celui de ne pouvoir vous rendre service davantage surtout dans une affaire où M. Rockox, mon ancien protecteur, est intéressé.

Je ferai vos compliments à l'Abbé; je crois qu'il doit vous écrire par ce courrier pour vous dire qu'il a envoyé chez moi les têtes en plâtre du feu roi Henri IV et de la Reine-Mère. Je les ferai emballer et vous les recevrez par le premier messager ; j'y mettrai toute l'activité possible. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur.

De Paris, le 5 janvier 1623.

On attend le roi vers mardi prochain et en même temps la Reine; quant à l'arrivée de la Reine-Mère, rien n'est encore décidé : on n'a pas de nouvelles de son départ de Lyon. Toutes les nouvelles sont en suspens jusqu'à l'arrivée de Leurs Majestés. Le bruit court ici que l'entreprise du Prince Maurice était dirigée contre votre ville d'Anvers. Dieu veuille vous sauver, vous et Monsieur Rockox.

COMMENTAIRE.

L'entreprise du prince Maurice. Au commencement du mois de décembre 1622, le prince Maurice projeta une expédition contre un des points des Pays-Bas espagnols, sans faire connaître exactement lequel. Les uns croyaient

Digitized by Google

5 janvier 1623. qu'il s'agissait de s'emparer d'une ville de la Flandre Zélandaise, Hulst par exemple; d'autres supposaient avec plus de probabilité qu'il voulait surprendre Anvers. Dans ses mémoires, le prince Frédéric-Henri assure lui-même que l'expédition était dirigée contre cette dernière ville. Le prince Maurice fit embarquer 88 compagnies d'infanterie; il donna ordre à son frère Frédéric-Henri de lui amener quelques troupes et parmi elles des cavaliers. A Anvers, on s'attendait à cette attaque et on prenait ses mesures en conséquence. Le projet échoua. Ayant à peine dépassé Willemstad, la gelée et l'orage empêchèrent la flotte d'avancer. Le 6 décembre, les Etats-Généraux reçurent du prince un avis daté de Willemstad sur le Hollandsche Diep, leur annonçant qu'il n'avait pas réussi dans son entreprise.

CCCV

7 janvier 1623.

BALTHASAR MORETUS A JEAN WOVERIUS.

Ampliss. et Doctiss. Domine.

Italicas per Cognatum isthuc abeuntem remitto, quas plures jam a Rubenij manu accepi. Gratias de iis ago, et felicem tibi tuisque annum ex animo precor. De duorum Cardinalium imaginibus, an jam isthic depictæ, libens intelligam. De Oudarti et Pantini si commodè haberi nequeant, nolim amplius inquiri, suffecerint binæ illæ, et quas per Rubenium hic curavi, aululæ meæ exornandum....

Antverpiæ in officina Plantiniana VII Idus Jan. 1623.

Adresse: Joanni Woverio Ærarii Belgici præfecto.

Archives du Musée Plantin-Moretus. Registre des lettres latines de 1620-1628, page 94.

TRADUCTION.

BALTHASAR MORETUS A JEAN WOVERIUS.

Monsieur.

Je vous renvoie par mon cousin qui part d'ici, les feuilles italiennes dont j'en avais déjà reçu plusieurs de la main de Rubens. Je vous en remercie et

Digitized by Google

vous souhaite de tout cœur une heureuse année à vous et aux vôtres. J'apprendrai volontiers si les deux portraits des Cardinaux ont déjà été peints. Si ceux de Oudartius et de Pantinus sont difficiles à obtenir, je vous prie de ne pas pousser plus loin vos recherches : les deux premiers avec ceux que j'ai fait peindre par Rubens me suffiront pour orner mon salon. 7 janvier 1623.

Anvers, de l'Officine Plantinienne, le 7 janvier 1623.

Adresse : A Jean Woverius, président de finances belges.

COMMENTAIRE.

Les feuilles italiennes renvoyées par Balthazar Moretus à Jean Woverius sont des nouvelles hebdomadaires que Woverius avait envoyées à Rubens pourqu'il les transmît à Moretus. Quelque temps auparavant Woverius avait écrit à Balthasar Moretus :

« Je vous envoie de nouveau les nouvelles des mois passés, non seulement d'une seule ville mais de l'univers entier. Lisez-les et goûtez le plaisir de vous occuper des choses présentes. J'apprends que jadis ces feuilles avaient pour rédacteur un homme de grande réputation. Suetonius en parlant de Jules César dit : Il fut le premier à établir l'usage que les actes du Sénat et du peuple fussent rédigés et publiés tous les jours. Qu'y a-t-il de plus utile que de faire connaître à tous ce que les hommes font partout? Les oisifs s'en occupent utilement et les hommes actifs suivent le cours de bien des choses, souvent les autorités les plus élevées en tirent grand fruit. Et quand tout cela ne serait pas, quel plaisir de voir pour ainsi dire se dérouler devant nos yeux le spectacle du monde entier. Celui qui disait : tout le monde joue la comédie, proclama une grande vérité. Je ne les lis que dans cette intention et souvent je suis frappé par la pensée : que de vanité dans les choses. Dans la suite, vous recevrez régulièrement les numéros par Rubens et voudrez bien me les renvoyer. Agréez, mon cher Moretus, les salutations de votre dévoué Woverius. (1) »

(1) Amicissᵉ Morete.

Ecce ad te mitto, retro exactorum mensium non unius urbis sed orbis res gestas. Lege et animum oblecta honestissima rerum præsentium cura. Olim, invenio, magni nominis auctorem hæ scriptiones habuerunt. Suetonius in Julio : *Primus omnium instituit, ut tam Senatus quam populi diurna acta conficerentur, et publicarentur.* Quid enim utilius quam ut ab omnibus noscatur quid ubique homines gerant? Et otiosi hic se utiliter occupant, et gnavi multarum rerum cursus observant, sæpe cum ingenti etiam summorum imperiorum fructu. Et si nihil horum, quam suave est scænam mundi hujus quasi ante oculos positam spectare. Vere ille dixit, *totus mundus Histrioniam agit.* Ego non aliter lego, et sæpe illud occurrit; *o quantum est in rebus inane!* A Rubenio nostro deinceps hebdomatim accipies quod legas et ad me remittas. Salve mi Morete a tuo vere tuo Woverio. (Archives du Musée Plantin-Moretus, Registre XCIV, page 487.)

Digitized by Google

7 janvier 1623. La lettre, comme la plupart de celles de Woverius, ne porte pas de date et Moretus a négligé de l'y inscrire. Au dos, il n'a fait que marquer : *D. Woverius de Italicis.* Il est évident néanmoins que la lettre de Moretus et celle de Woverius traitent du même objet et sont écrites à peu d'intervalle.

Woverius qui occupait une fonction très élevée, il était président du Trésor ou ministre des Finances, avait intérêt à être bien informé des évènements politiques et autres dans les divers pays. Il se faisait donc envoyer des correspondances de l'étranger. Ces communications étaient écrites à la main *(scriptiones)* et remplaçaient nos journaux. Rubens en échangeait régulièrement toutes les semaines avec Peiresc ou avec les fréres Dupuy; Balthasar Moretus entretenait une correspondance analogue avec Philippe Chifflet de 1638 à 1640. On comprend que ces sortes de feuilles hebdomadaires devaient être les bienvenues chez Rubens.

Il est assez probable cependant que les nouvelles italiennes hebdomadaires que Woverius envoyait à Rubens et que celui-ci passait à Balthasar Moretus, n'étaient pas des lettres personnelles, mais émanaient d'un office spécial de correspondances. Dans un des recueils de la Gazette d'Abraham Verhoeven que possède le Musée Plantin-Moretus, nous rencontrons parmi les N^os^ de l'année 1621 une plaquette de 14 pages in-16°, ayant pour titre *Nouvelles certaines d'Italie,* datée de 1623, et imprimée par Verhoeven en français, contre son habitude de publier des traductions flamandes des nouvelles qui lui parvenaient. Ces *Nouvelles certaines d'Italie* reproduisent-elles une des correspondances dont parle Woverius, ou bien s'agirait-il de quelque *Gazette Universele* comme Verhoeven en imprimait de temps en temps pour faire diversion à ses nouvelles de l'un ou l'autre pays déterminé? Peiresc connut une Gazette italienne; il n'en parle jamais à Rubens, mais dans une lettre qu'il écrivit, le 13 août 1627, à Pierre Dupuy il dit : « Vous verrez la Gazette qui est venüe tant de Rome que de Gènes, encore que possible en aurez-vous apprins le contenu avant la réception de cette dépesche. » (1) La question se pose si cette Gazette était imprimée ou manuscrite.

Balthasar Moretus avait formé le plan de faire servir à la décoration des salles d'apparat de son habitation les portraits des membres de sa famille, ceux des plus illustres savants et protecteurs des sciences et ceux des hommes de lettres avec lesquels l'officine plantinienne était en relation. Il fit exécuter un grand nombre de ces portraits par son ami Rubens; d'autres lui étaient fournis par ses correspondants ou par d'autres artistes. Le Musée

(1) Tamizey de Larroque. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy. Paris 1888, vol. I, p. 332.

Digitized by Google

Plantin-Moretus possède encore des effigies peintes par Rubens, celles de Plantin et de sa femme Jeanne Rivière, de Jacques Moretus et de sa femme Adrienne Gras, de Jean Moretus I et de sa femme Martine Plantin, de Juste Lipse, de Léon X, de Laurent de Médicis, de Pic de la Mirandole, d'Alphonse roi d'Arragon, de Mathias Corvinus, de Petrus Pantinus, d'Arias Montanus, d'Ortelius, de Côme de Médicis et du pape Nicolas V. Il possède en outre le portrait de Gaspar Gevartius, d'Erycius Puteanus et de Godefroid Wendelinus par Thomas Willeborts (Bosschaert); ceux de Ludovicus Nonnius, d'Albertus Miræus et de Jean Moretus II par Erasme Quellin; ceux de Jean Malderus, de Jean Woverius, de Jean-Jacques et de Jules Chifflet par Balthasar van Meurs; ceux des Cardinaux Baronius et Bellarmin, de Balthazar Corderius, Ange Politien, Marsilius Ficinus, Leonardus Lessius, Mathieu de Morgues et Carolus Scribanius par des artistes inconnus. 7 janvier 1623.

Le 20 juillet 1622, Balthasar Moretus écrivit à Jean Woverius : « Quant aux portraits de Baronius, Bellarminus, Pantinus et Oudartius, j'accepte volontiers votre offre de les faire peindre là-bas et vous envoie à cet effet quatre panneaux en bois. (1) » Woverius se trouvant alors à Bruxelles, c'est là que furent exécutés les portraits des deux cardinaux. Balthasar Moretus les avait reçus le 10 mars 1623. (2) Celui de Oudart ne fut jamais exécuté. Celui de Pantinus ne put être fait qu'en 1633.

C'est des quatre derniers portraits qu'il s'agit dans la lettre de Woverius du 7 janvier 1623.

---

(1) Quam in imaginibus Baronii, Bellarmini, Pantini et Oudartii isthic depingendis curam benignè obtulisti liberè amplector, et huic fini quatuor tabellas ligneas mitto (Balthasar Moretus Joanni Woverio XIII kal. Sextil 1622. Archives du Musée Plantin-Moretus. Registre des lettres latines de 1620-1628, p. 75.)

(2) Baronii et Bellarmini Cardd. imagines rectè accepi. De cura et molestia gratias ago (Id. 6 Idus Martii 1623, Ibidem p. 103).

Digitized by Google

13 janvier 1623.

CCCVI

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re Sig^r mio.

Alla lettera di V. S. delli 5. haverei molte cose da dire ma mene manca il tempo, et ho corsso gran risico de perdere commodita di questo ordinario senza poterla scrivere. La venuta del Contestabile et il negocio della nostra lite havendomi caggionato occupatione straordinaria spero nondimeno che non sara ancora partito l'ordinario ben che sia gia tardi.

Io mi son rallegrato sommamente di vedere ch'ella presta l'orecchia alle propositioni di mutar aria, di che io sarei molto fiero, potendo riuscire. Et se non torniamo alla guerra questa primavera, io credo che la cosa si potrebbe sperare con qualche sua sodisfactione. Due giorni prima ch'io ricevessi la sua lettera, incontrai il Sr Colmans, il quale mi confesso d'havere i dissegni dei Cartoni et mi promesse di farmegli vedere, ma non ho potuto far quel viaggio, che e lungo come sa V. S. benche nell' istezza citta, per un huomo intriggato in liti. Egli congionse che V. S. pensava a detta peregrinatione e transmigratione con occasione dell' impresa del principe Mauritio, io replicai che se le ne fosse fatta grande instanza forzi ch'ella vi potrebbe inclinare ma ch'io non crederei facilmente, ch'ella potesse lasciare i parenti, la patria, e tante commodita ch'ella haveva costa, et che in mia presenza il defunto Sr de Vic le haveva fatto qualche motto a questo proposito, senza ch'ella vi potesse condescendere, quanto all' impresa che era cosa di troppo difficile riuscita per haverne paura. In somma io rimessi il tutto in termini di reputatione, et dissi tutto cio che potei immaginarmene per sua commendatione et per movere a fare ogni sforzo per disporla a voler venire. Arrivo S. M^ta Martedy hieri solamente si fermo il primo consiglio de negocii di stato dove fu S. M^ta et il contestabile con il cancelliere etc. Il Re sene va domani a S. Germain et in breve saremo chiariti se la pace dovera durare o nò, et caso de si cercaremo i mezzi convenevoli per l'apposta di sua vocatione ma fin alla hora non vorrei consigliar

Digitized by Google

di tentarla con l'incertitudine presente. Mi disse ancora il Colmans che non se portarebbono altramente li cartoni al Louvre, il che lodai, et credo che sara meglio di non farne tanto ciasso per ancora finche vengha altra cosa. 13 janvier 1623.

Le teste dovevano essere levate hoggi da carettoni, ma non sono ancor venuti et poi con somma fretta fo fine. Di Pariggi alli 13 Jan. 1623.

Mi scrivono da Roma che il Spalatense haveva fatto nuova et piu ampia abjuratione in mano del Card^e^ Bandini capo della Congregatione del S. Offizio havendo confessato dallo stato heretico et dannato una per una tutte l'oppinioni che ha tenute. Et gia si e assonto di scrivere contra li proprii scritti comminciando da un consilium reditus per opposto a quello della profectione. Il papa gli ha restituito l'habito episcopale, l'ha ricevuto benignamente et gli ha assegnato provisione per vivere.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 689 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 13 janvier. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'aurais beaucoup de choses à dire au sujet de votre lettre du 5 janvier, mais le temps me fait défaut et j'ai couru grand danger de perdre l'occasion de ce courrier et de ne pas pouvoir vous ecrire. L'arrivée du Connétable et les affaires de notre procès m'ont occasionné une besogne extraordinaire ; j'espère toutefois que le courrier ne sera pas encore parti, bien qu'il se fasse déjà tard.

Je me suis grandement réjoui de voir que vous prêtez l'oreille aux propositions que l'on vous fait de changer d'air, j'en serais très fier si elles pouvaient réussir. Si nous ne tournons pas à la guerre au printemps, je crois qu'on peut espérer de voir la chose s'accomplir à votre entière satisfaction. Deux jours avant de recevoir votre lettre, j'ai rencontré M. Colmans, qui m'avoua posséder les dessins des cartons et me promit de me les

Digitized by Google

13 janvier 1623. faire voir, mais je n'ai pu aller jusque chez lui ; c'est un long voyage, comme vous le savez, quoique nous demeurions dans la même ville, et surtout pour un homme empêtré, comme je le suis, dans des procès. Il m'a dit aussi que vous songiez à ce départ et à émigrer à cause de l'entreprise du prince Maurice; je lui répondis que si l'on faisait de grandes instances, vous pourriez peut-être incliner vers ce projet, mais que je croirais difficilement à une idée de votre part d'abandonner la famille, la patrie, tous les avantages que vous avez là-bas. J'ajoutais que feu M. de Vic vous avait un jour parlé de ce projet en ma présence, mais que vous n'y aviez pas voulu souscrire, et que, quant à l'entreprise de Maurice, je la regardais comme trop difficile et trop chanceuse pour inspirer de la crainte : en résumé, j'ai réduit tout cela à des paroles de conjecture, mais en même temps j'ai dit à M. Colmans ce que j'ai pu imaginer de mieux pour l'engager à faire tout ce qui est en son pouvoir, afin qu'il vous dispose à donner suite au projet en question.

C'est hier, mardi, seulement que Sa Majesté le Roi est arrivé et que s'est tenu le premier conseil consacré aux affaires d'état : Sa Majesté y fut présente en même temps que le connétable, le chancelier et d'autres. Le Roi se rend demain à St Germain et, sous peu, nous saurons si la paix doit durer ou non. Dans l'affirmative, nous chercherons les moyens de hâter votre appel ici; mais, pour le moment, dans l'incertitude où nous sommes, je ne voudrais pas vous engager à vous déplacer. M. Colmans m'a dit encore que l'on ne portera point les cartons au Louvre ; ce dont je le louai. Je crois, du reste, qu'il serait mieux de ne pas faire tant de bruit de tout cela, et d'attendre le moment où il arrive d'autres choses.

Les messagers devaient venir aujourd'hui chercher les têtes ; ils ne sont pas venus encore; mais je termine en toute hâte. De Paris, le 13 janvier 1623.

On m'écrit de Rome que l'archevêque de Spalatro a fait une nouvelle et plus ample abjuration entre les mains du Cardinal Bandini, président de la Congrégation du Saint Office. Il a été relevé de sa condition d'hérétique et il a condamné l'une après l'autre toutes ses opinions antérieures. Il s'est même mis à réfuter ses propres écrits, en commençant par opposer le traité du *Concilium Reditus* à celui de *de Profectione*. Le pape lui a permis de reprendre ses habits d'évêque, il l'a reçu avec bienveillance et lui a assigné des ressources pour vivre.

Digitized by Google

Le Connétable. — Lesdiguières.

Projet d'émigration de Rubens. C'est la seule mention que nous ayons rencontrée de cette intention prêtée à Rubens de quitter Anvers pour aller s'établir soit à Paris, soit ailleurs. Peiresc qui connaissait son ami n'a pas pris au sérieux le bruit qui en courut à cette époque et il a eu raison.

Le Chancelier. — Nicolas Brulart, Seigneur de Sillery.

L'archevêque de Spalatro. L'on sait qu'après avoir désavoué ses opinions hérétiques et avoir obtenu son pardon, Marc-Antoine de Dominis fut peu après convaincu d'être en correspondance avec des personnes suspectes. Ses lettres ayant fourni la preuve que sa conversion n'était pas sincère, il fut arrêté et enfermé au château de Saint Ange où il mourut en septembre 1624.

Les deux traités dont parle Peiresc sont : *Expositio consilii suæ profectionis* et *Exposito consilii sui reditus ex Anglia.*

CCCVII

PEIRESC A RUBENS. 19 janvier 1623.

Molto Ill^re^ Sig^r^. mio sing^mo^.

Faro i bacciamani al Sr Abbate ordonatimi con la sua lettera delli 12. del corrente capitatami questa sera, et la preggo di ringratiare a mio nome il Sr Gevartio della cortese promessa di mutatione conforme alli voti nostri.

Mancarono li carrettoni la settimana passata di venir a levare la cassetta con le teste del Re et della Regina, di che mi dispiacque sommamente questa volta, per non correr il medesimo risico, io gliele ho voluto mandare, senza fare altro pretio, poi che costi li padroni stanno nelle regole del dovere meglio delli lor servitori. Havero caro d'intendere che siano gionti ben conditionati. Faro la schusa del ritardamento del fucile col Sr de Granges.

Arrivò hieri sera la Regina Madre. Il Re venne a posta di St Germano, per riceverla al suo arrivo. Non ho potuto veder oggi

Digitized by Google

19 janvier 1623. il Sr Abbate per intenderne qualche particolarita, ma suppliremo la prossima settimana con l'aiuto del S^re Iddio.

Qui sono gionti li deputati della Rochella per rinovar l'instanza accio si faccia la demolitione del forte fabricato apprezzo, et per dolersi delle munitioni che vi sonno intrate ultimamente, onde s'aumentano sommamente i sospetti loro di nuova guerra questa primavera, di maniera che nonci manca temore di vedere rompere la tranquillita presente.

Il conte d'Orval gia Governatore di Montalbano mentre era assediato figlio secondo genito del Duca di Sully et genero del Sr Maresciale della Forza, si e fatto catholico in Orleans et sta qui hora dove va alla messa con suo fratello primogenito marchese di Rhosny. Altro per adesso non le posso dire fuor che le solite racommendationi di tutto cuore. Di Pariggi, alli 19 Janu. 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V. 690.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 20 janvier. *A M. Rubens et le mesme jour sa caisse des testes.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Selon l'ordre que vous m'en avez donné par votre lettre du 12, qui m'arrive ce soir, je présenterai vos civilités à M. l'Abbé, et je vous prie de remercier en mon nom Mr Gevaerts de sa promesse courtoise d'opérer cet échange, conformément à mes désirs.

Les voituriers ont oublié la semaine dernière de venir prendre la caisse contenant les têtes en plâtre du Roi et de la Reine, ce que j'ai bien regretté. Pour ne plus courir le même risque, je me suis décidé à vous les envoyer sans faire aucun accord, parce que chez nous les patrons se tiennent mieux dans les limites de leur devoir que leurs serviteurs. J'apprendrai avec plaisir que ces objets vous ont été remis en bonne condition. Je ferai à M. des Granges vos excuses du retard qu'éprouve l'envoi du briquet d'arquebuse.

La Reine-Mère est arrivée hier au soir, le Roi est venu de St Germain en poste pour la recevoir. Je n'ai pu me rencontrer avec l'Abbé aujourd'hui

Digitized by Google

pour en tirer quelque nouvelle, mais avec la grâce de Dieu, je réparerai cela la semaine prochaine. 19 janvier 1623.

Les députés de la Rochelle sont arrivés ici pour renouveler leurs instances au sujet de la démolition du fort construit près de la ville et pour se plaindre de l'entrée récente de nombreuses munitions, ce qui a beaucoup augmenté leurs soupçons relativement à une guerre, au printemps prochain. De sorte qu'il ne manque pas de sujets de craindre que la tranquillité actuelle ne soit bientôt rompue.

Le comte d'Orval, gouverneur de Montauban, durant le siège de cette ville, fils puîné du duc de Sully et gendre du Maréchal de la Force, s'est fait catholique à Orléans, et en ce moment il est ici et va à la messe avec son frère aîné, le marquis de Rosny. N'ayant pas d'autres nouvelles à vous apprendre, je vous présente de tout cœur mes amitiés accoutumées. De Paris, le 19 janvier 1623.

CCCVIII

PEIRESC A RUBENS.

26 janvier 1623.

Molto Ill^re^ Sig^r^ mio Sing^mo^.

Questa mattina ho ricevuto la sua lettera delli 19. et questa sera tornando a casa vi ho trovato il fucile portato dal Sr de Vos, con la cartuccia delle medaglie del Sr Roccox delle quali io resto con gran obligo a quel gentilhuomo et a V. S. ancora che mele ha procurato havendocene trovato qualcheduna che non sara inutile all' assortimento cominciato, et por cio le faro improntare per rimandare gli originali quanto primo, al detto Sr Roccox mio singolare padrone con mille gratie del favore di tal communicatione che m'e stata carissima assicurando le S. S. V. V. che ogni volta ch'elle se degnaranno communicarmene dell' altre le saranno restituite con ogni sicurezza possibile, oltre che ne resterò all' uno et all' altro con obligo infinito.

Il fucile sara portato domani al Sr Abbate per darlo al S^r^ des Granges suo frattello, et spero ch'egli ne restera sodisfatto.

Digitized by Google

26 janvier 1623. Delle 8 figure destinate al torrione del palazzo della Regina Madre quattro erano finite gia piu di due mesi sonno, et credo che l'altre quattro siano molto avanzate, il Sr Bertoletti, havendo la mano molto leggiadra et pronta et sonno grandezze delle statue heroicque quasi del doppio del naturale senza essere troppo grandi talmente che non credo che l'altre otto figure di bronzo accennate da V. S. potessero giongere a tempo ne che fossero assai grandi per quella situatione et altezza.

Restami a ringratiarla de' voti prosperi ch'ella fa per il felice essito della mia lite di che ho veramente gran bisogno.

Quanto alla proposta del Sr Colmans, io haveva ben giudicato cio che poteva esser dell' intento di V. S. et vorrei che mi costasse gran cosa et potere condurre il negocio all' optato fine, assicurandola che mi ci impieghero con tutto l'animo.

Del resto dopo il dispaccio fatto con l'ultimo corriere della settimana passata tutta questa corte e quasi mutata di facce, l'istesso giorno che partij il corriere sendo stato licentiato il Conte di Schomberg con quattro soprastanti alle finanze di Francia. Il di segguente sendo morto il Sr Guardasigilli di Caumartin et li sigilli sendo stati restituiti lunedy sera al Sr Cancelliere non senza ammiratione universale.

Martedy fu subrogato il Marchese de la Vieuvillle. al Conte di Schomberg et al S^r di Champigny al carico di contrarotulario del Sr de Castille, restando solo il piu vecchio delle cinque soprastanti presidente di Chevry, con l'assistenza del Sr de Beauclerc fatto nuovo soprastante o intendente, il quale era secretario della Regina. L'istesso Martedy S. M. se n'ando a St Germano con intentione di tornare sabbato, et si dubita ancora che possa in breve succedere qualche altera mutatione. Basta che la Regina Madre ha gran parte nell' intimo consiglio del Re. Il giorno ch'ella arrivo il Re partij di S. Germano et fu molte hore a cavallo per andare a trovarla sino al luoco dove ella haveva da disnare, et entrando in Pariggi ella stava nel fondo della sua carrozza, il Re et la Regina sua sposa in una delle portiere, et Monsieur con Madama nell' altra portiera et cosi entrarono con gran giubilo di tutto il popolo.

Il Sig^r Abbate non ha mancato a farle l'officio d'amico tutto intiero dicendo alla Regina Madre, che molti pittori havevano fatto

Digitized by Google

congiurazione contra V. S. per cercare a censurare le sue opere benche a grandissimo torto, la Regina gli rispose, che non si curava delle lor ciacciare, ne voleva sotto pena della sua disgratia che alcuno fosse tanto ardito di parlargli sinistramente delle opere di V. S. delle quali ella restava a pieno sodisfatta, et sicura che voleva che fosse palese a tutti. Ella s'informo piu volte del tempo che si poteranno sperare li suoi primi quadri non videndo l'hora di haverne qualche numero, et il Sr Abbate mi dice havergli risposto che credeva che in breve S. M. potrebbe haverne 7. o 8. a che ella mostro gran sodisfattione aggiongendo che vorrebbe ch'ella gli venisse portare avanti il fine del mese prossimo. Toccara a lei a pensarci, et dar qualche termine preciso s'e possibile per fare i quadri et ne potra scrivere qualche motto al detto Sig^r Abbate. Con che per fine le baccio di tutto cuore le mani. 26 janvier 1622.

Di Pariggi alli 26 Janu. 1623.

La Regina e gravida non senza grandiss^a allegrezza d'ogniuno.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 691 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 27 janvier. *A Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 19, et, en revenant au logis ce soir, j'ai trouvé le briquet d'arquebuse que M. de Vos m'avait apporté avec le paquet contenant les médailles de M. Rockox. J'en demeure très obligé à ce gentilhomme et à vous qui me les avez procurées. Dans le nombre, j'en ai trouvé quelques-unes qui ne seront pas inutiles à la collection que j'ai commencée; aussi, j'en ferai prendre les empreintes afin de pouvoir au plus tôt renvoyer les pièces originales à M. Rockox, en le remerciant mille fois de son aimable communication. Je vous assure à tous deux que j'en ai été très heureux et chaque fois que vous voudrez bien m'en communiquer d'autres, elles vous seront restituées avec toutes les sûretés possibles et je vous en serai toujours extrêmement reconnaissant.

Digitized by Google

26 janvier 1623. Le briquet sera porté demain chez l'Abbé qui le fera tenir à Mr des Granges, son frère. J'espère que celui-ci en sera satisfait.

Des huit figures destinées à la coupole du palais de la Reine-Mère, quatre sont terminées depuis plus de deux mois, et je pense que les quatre autres sont très avancées : M. Bertolet travaille avec une grande gracieuseté et rapidité. Les figures ont la grandeur des statues héroïques, presque le double de la grandeur nature, sans cependant être trop grandes. Aussi je pense que les huit autres figures de bronze que vous avez désignées n'arriveront pas à temps et ne seront pas assez grandes pour la hauteur où l'on devrait les placer.

Je vous remercie des vœux que vous exprimez pour une heureuse issue de mon procès : vraiment, j'ai grand besoin d'être réconforté.

Quant à la proposition de M. Colmans, j'avais bien jugé quelles pouvaient être vos intentions et je voudrais qu'il m'en coûtât quelque peine pour pouvoir amener l'affaire au résultat désiré : je vous promets d'y employer tout mon zèle.

Depuis ma dernière dépêche de la semaine passée, la Cour, ici, a presque changé de face. Le jour même où partit mon courrier, le comte de Schomberg a été congédié avec quatre surintendants des Finances de France; le lendemain, M. de Caumartin, garde-des-sceaux étant venu à mourir, les sceaux ont été restitués à M. le Chancelier, dès lundi soir, ce qui a causé une satisfaction générale.

Mardi, le Marquis de la Vieuville a été subrogé au Comte de Schomberg et à Monsieur de Champigny dans la charge de contrôleur du Seigneur de Castille, de sorte que le président de Chevry, le plus ancien des cinq surintendants reste seul, assisté de M. de Beauclerc, nouvellement créé surintendant ou intendant : celui-ci était le secrétaire de la Reine.

Ce même mardi, le Roi est allé à Saint-Germain avec l'intention d'en revenir samedi et l'on est en doute encore si sous peu il n'y aura pas d'autres changements. Qu'il me suffise de dire que la Reine-Mère prend une grande part au conseil intime du Roi. Le jour qu'elle est arrivée, le Roi quitta Saint Germain et fut plusieurs heures à cheval pour aller la trouver là où elle s'arrêta pour dîner. En entrant à Paris, elle se tenait debout au fond de son carrosse, le Roi et la Reine, sa femme, étaient à l'une des portières, Monsieur et Madame, à l'autre. Ils firent ainsi leur entrée à la grande jubilation de tout le peuple.

Monsieur l'Abbé n'a pas manqué de remplir complètement son office d'ami en disant à la Reine-Mère que plusieurs peintres avaient formé contre vous une conspiration pour chercher, à très grand tort, à faire désapprouver

Digitized by Google

vos œuvres. La Reine lui a répondu qu'elle ne prenait aucun souci de leurs critiques, qu'elle défendait sous peine de sa disgrâce que l'on s'enhardît à dire du mal de vos œuvres, dont elle était entièrement satisfaite et qu'elle voulait que tout le monde le sût. Elle s'est informée plusieurs fois de l'époque probable à laquelle elle pouvait espérer recevoir les premières toiles, ne s'attendant pas encore à en recevoir un certain nombre ; l'Abbé m'a dit avoir répondu que sous peu, S. M. en recevrait sept ou huit. Elle en témoigna le plus vif contentement, ajoutant qu'elle voudrait bien que vous vinssiez les lui apporter avant la fin du mois prochain. A vous d'y songer et de donner, si c'est possible, quelque date précise de l'achèvement des tableaux; et veuillez en écrire quelques mots à l'Abbé. En finissant, je vous baise les mains de tout cœur. 26 janvier 1623.

De Paris, le 26 janvier 1623.

La Reine est enceinte, ce qui cause une joie universelle.

COMMENTAIRE.

Caumartin. Louis Lefèvre de Caumartin, né en 1552, fut successivement intendant de Poitou et de Picardie, ambassadeur en Suisse, conseiller d'Etat, président du grand Conseil. Il obtint la charge de garde-des-sceaux en septembre 1622 et mourut le 22 janvier 1623. Les sceaux furent restitués au chancelier Nicolas Brulart, Seigneur de Sillery.

Vieuville. (Charles, marquis de La) né vers 1582. Entra d'abord dans la carrière des armes et devint premier capitaine des gardes-du-corps, maréchal-de-camp, et lieutenant-général de la Champagne et du Réthelois. Après la mort de son père, en 1612, il lui succéda dans la charge de grand fauconnier de la Couronne. En janvier 1623, il succéda à Schomberg comme surintendant des Finances. Il dut se démettre en 1624, et fut emprisonné au château d'Amboise d'où il parvint à s'échapper. Il se réfugia à l'étranger ; le Roi lui permit de rentrer en France en 1626. En 1631, il alla rejoindre le duc d'Orléans et Marie de Médicis dans les Pays-Bas. Condamné à mort en 1632, il fut amnistié en 1643. En 1651, il reçut le titre de duc et pair, et fut remis à la tête des Finances par le Cardinal de Mazarin. Il mourut le 2 janvier 1653.

Castille. Pierre de Castille qui épousa Charlotte, fille du président Jeannin, fut ambassadeur en Suisse en 1612 et intendant des Finances en 1627. Il mourut en 1629.

Digitized by Google

26 janvier 1623. *Beauclerc.* Charles de Beauclerc, Baron d'Achères et de Rougemont, secrétaire de la Reine, créé surintendant des Finances en janvier 1623, secrétaire d'Etat depuis le 5 février 1624, mourut en 1630.

CCCIX

3 février 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re^ Sig^re^ mio sing^mo^.

Hebbi hieri un poco tarde la sua littera delli 26. del passato et mi fu cariss° d'intendere che l'opera della Regina commincia di comparire nel suo sallone, di che non manchero a dare aviso al Sr Abbate con fargli i complimenti ordinatimi di V. S.

Doppo l'ultimo dispaccio io consignai il fucile del quale il S^r^ des Granges venne a farmi subito grandiss^mo^ ringratiamento havendolo trovato conforme al suo voto, et mi fece grand instanza de voler sapere da V. S. la spesa dell' uno e dell' altro a che io risposi che no sapeva et che le ne scriverei, ma che non credeva che V. S. volesse tenir conto de cose di si poco momento massime havendo il Sr Abbate fatto la spesa ultimamente di quelle due teste regie del ritardamento delle quali m'e spiaciuto assai, ma certe il torto non e stato tutto mio. Subito ch'io le hebbi mandai a chiamare un scultore mio amico, et gli ordinai la cassetta et l'acconciatura accio andassero ben conditionate, a che non si persero piu di due giorni, bisogna poi aspettar l'arrivo de' carrettoni quali mancarono di levarle una settimana ma non la sequente. Et io spero ch'ella le havera ricevute quest' hora.

Venne hieri da me il Sr Archiprete et mi trattava di molto imprese grandi ch'egli ha nel animo io vorrei che gli riuscissero conforme alli suoi voti.

Si diceva questi giorni ch'el Sr Barbino haveva ricercato licenza di venirsene qua per farsi tagliare della pietra, non so se sara venuto o se resta ancora la, et lo vorrei sapere se fosse facile d'informarsene.

Digitized by Google

E stato liberato di custodia il Conte della Penna figlio del Mareschiale d'Ancre, et va per la citta come se altro non fosse stato. 3 février 1623.

L'intelligenza e sempre buonissima tra la Regina Madre et il Re, Ella sene va domani a stare al suo palazzo di Luxemborgo per 15. o 20. giorni mentre dura la fiera, et circa sua spurga havendo fatto tapezzare le stanze del palazzo nuovo, ma non ci vuol dormire, anzi andera nel palazzo vecchio di Luxemburgo contiguo al nuovo nel quale ella andera per la galleria dove hanno d'andare le sue pitture che S. M. aspetta con impatienza grandiss^a.

Del resto non habbiamo altro che la continuazione dell' ordine stabilito da S. M. nelle sue finanze, restando destituiti il Conte di Schomberg et li SS^ri di Castiglie, des Portes, Le Clerc et du Houssay senza speranza di ricuperare lor cariche il Re havendo fatto risposta a tutti gli intercessori, che voleva vedere quest' anno il successo di detto ordine, la pace perche si tenga un poco piu sicura che prima che si facessero queste mutationi. Ma pur gli deputati della Rochella mostravano questi giorni gran dispiacere che non si esseguisse la demolizione delli forti et che al contrario visi mandassero nuove munitioni. Et senz'altro di Pariggi, alli 3 Feb. 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies de lettres de Peiresc. V, 692.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 2 février. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu hier un peu tard votre lettre du 26 janvier et j'apprends avec plaisir que l'œuvre de la Reine commence à s'étaler dans votre salon : je ne manquerai pas d'en donner avis à M^r l'Abbé en lui présentant vos hommages, selon votre désir.

Depuis ma dernière dépêche, j'ai remis le briquet d'arquebuse à M^r des Granges qui est venu de suite m'en témoigner la plus grande reconnaissance; il l'a trouvé tout à fait selon ses vœux et me prie instamment de lui dire ce que vous avez payé pour l'un et pour l'autre des briquets.

Digitized by Google

3 février 1623. Je lui répondis que je ne le savais pas, et que je vous en écrirais, mais que je ne croyais pas que vous teniez note de choses de si peu d'importance, d'autant plus que dernièrement, Mr l'Abbé avait payé ces deux bustes royaux dont je regrette l'arrivée tardive chez vous; mais ce n'a pas été tout à fait de ma faute. Dès que je les eus reçus, j'envoyai chercher un sculpteur de mes amis, à qui je fis apprêter une caisse et des emballages pour que les bustes partissent en bonne condition. Cela ne nous a fait perdre que deux jours; il nous fallut ensuite attendre les voituriers qui ont tardé toute une semaine à venir chercher la caisse. J'espère qu'elle vous est arrivée en ce moment.

Hier est venu chez moi Monsieur l'Archiprêtre qui m'a entretenu des grandes entreprises qu'il a projetées; j'espère qu'elles réussiront selon ses vœux.

On disait ces jours derniers que Monsieur Barbin avait demandé la permission de se rendre ici pour se faire tailler de la pierre; je ne sais s'il est venu ou s'il est encore là-bas; je voudrais le savoir s'il est possible que vous vous en informiez.

Le Comte de la Penna, fils du Maréchal d'Ancre, est sorti de prison et se promène par la ville comme si de rien n'avait été.

Le Roi et la Reine-Mère continuent à vivre en très bonne intelligence. La Reine-Mère va s'établir demain pour quinze ou vingt jours dans son palais du Luxembourg, pendant la durée de la foire; c'est pour ce motif et pour se purger qu'elle a fait tapisser les appartements du Palais neuf, mais elle n'y veut pas coucher encore, et habitera le vieux palais du Luxembourg; celui-ci est contigu au palais neuf et elle se rendra dans celui-ci par la galerie où doivent venir vos tableaux que S. M. attend avec une extrême impatience.

Pour le reste pas d'autres nouvelles, sinon que S. M. continue à mettre l'ordre dans les Finances et que le Comte de Schomberg, MM. de Castille, des Portes, Le Clerc et du Houssay restent destitués sans espoir de recouvrer leurs charges, car le Roi a répondu à tous ceux qui avaient intercédé pour eux qu 'il voulait voir cette année le résultat de cette mesure. On regarde à présent la paix comme un peu mieux assurée qu'avant ces changements. Cependant, les députés de la Rochelle ont montré ces jours derniers un grand déplaisir de ce que l'on n'exécute point la démolition des forts et qu'au contraire on y apporte de nouvelles munitions.

Paris, le 3 février 1623.

Digitized by Google

COMMENTAIRE. 3 février 1623.

Le Comte de La Penna ou *de Pene.* Le Maréchal d'Ancre fut tué par ordre de Louis XIII, le 24 avril 1617. Sa femme, la Galigaï, fut brûlée vive, le 8 juillet suivant. Leur fils fut incarcéré. Le Maréchal d'Ancre, Concino Concini, se prétendait issu des Comtes de Penna en Italie; il donna ce nom à son fils. Le Comte de Pene fut relâché à la fin de 1622, à condition qu'il sortirait du royaume. Il se retira à Florence et y mourut en 1631.

CCCX

PEIRESC A RUBENS. 9 février 1623.

Molto ill.

Questa mattina ho ricevuto la sua delli 3 feb° et portato subito al Sr Abbate quella ch'era diretta a lui il quale subito le andato a portare alla Regina la quale va continuando la sua purga nel Louvre senza esser andata al Luxemburgo. Egli m'a assicurato de dover farle risposta quella sera, dicendo che spera che la Regina trovera buona la delatione della venuta di V. S. sino al fine di Marzo pross° purche non passi piu oltre di che mi rallegro anch' io sommamente, sperando che la vista delli quadri fara subito riuscire il neg° del Sr Colmans a che tentaremo di far i preparativi necessarij. Io resto sommamente maravigliato della tardenza delle teste, ne so a che imputare il fallo son risoluto di passare io stesso domani nella casa dove alloggiano i carettoni per informarmene. L'allegrezza della gravidanza della Regina fu molto breve sendosi il giorno sequente verificato il contrario con sommo dispiacere d'ogni uno et forzi che mi scordai davisarnela ultimamente. Delle lettere del Sr Abbate non faccia difficolta d'inviarmele a me dirette perche quando vanno separate sonno di maggior costo et in ogni modo, io le soglio ricevere percio che mando un laquay a levarle, altramente non le haverebbono a tempo per far la risposta,

Digitized by Google

9 février 1623. et io fo questo servicio molto volentieri et per l'uno et per l'altro ne ci trova interesse che vaglia.

V. S. fa troppo cerimonie sino alle minime cosaccie con che la servo di vero cuore come fo io.

Quanto alle medaglie del Sr Roccox io le stimo assai piu ch'egli non fa, et haveva desiderato di rimandarle per non privarnelo principalmente, et poi secondariamente per mantenere credito, et accrescergli la voglia di communicarmene dell'altre, d'ogni metallo, con quella certezza di doverle ricuperare fidelmente. Ma poi che V. S. non lo trovo apposito, io farò cio ch'ella me consiglia, et gliene rendero le dovute grazie con il prossimo ordinario. Se non ho tempo per questo di che dubito assai et non manchero di lodar le migliori comesi deve, anzi di cercar qualche altre cose in scambio, che potesse essere di suo gusto. Et se sapessi mancamenti alle sue serie, farei ogni sforzo [per] ricuperar quel che posso che gli facesse assortimento.

Di nuovo non habbiamo altro che lo stabilmento del Card^e^ de la Rochefoucault in luogo del Card^e^ de Retz defunto come capo del consiglio regio. Et la rottura successa con ogni atto d'hostilitate fra gli habitanti della Rochelle et li soldati dei forti regii d'intorno sendi venuti corrieri et deputati d'ambe le parte per far querimonie reciproche, cioe i soldati del' incendio di certe barche cariche di legnami che venivano al forte, le quali sonno state abbruggiate o messe a fondo. Et gli habitanti, delle represaglie fatte da detti soldati et delle batterie delli canoni contra di loro, onde non so se sia restato morto alcuno. Par che vorranno la guerra in ogni modo, ben che qui si dispongano le cose alla pace. Et senz'altro di Pariggi alli 9 feb^o^ 1623.

Mi dispiace che del negocio di St Malo non si sia potuto penetrar ultro ma la morte del Guardasigilli ha fatto perdere la speranza di sapere con certezza la negativa del sigillo. A l'absenza del sollicitatore La Parisière si leva il mezzo d'imparar da lui medesimo il vero successo di quel negocio che forzi non si potra imparar da altro.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et Copies des lettres de Peiresc. V, 692.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 10 février. *A M. Rubens avec lettre de M. l'abbé.* »

Digitized by Google

TRADUCTION. 9 février 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 3 février et j'ai porté de suite à Monsieur l'Abbé celle qui lui était destinée. L'Abbé est allé immédiatement la communiquer à la Reine, qui continue à soigner sa santé au Louvre, sans être allée encore au Luxembourg. Il m'a assuré qu'il vous répondra ce soir pour vous dire qu'il espère que la Reine approuvera le retardement de votre arrivée ici à la fin de mars, pourvu que ce terme ne soit pas dépassé. Je m'en réjouis beaucoup de mon côté; j'espère que la vue de vos tableaux fera réussir sur le champ l'affaire de M. Colmans, pour laquelle nous ferons, au préalable, toutes les démarches nécessaires.

Je suis extrêmement étonné du retard que subissent les bustes; je ne sais à quoi l'attribuer; j'irai m'en informer moi-même demain à la maison où logent les charretiers.

Notre joie de la grossesse de la Reine a été fort courte : le lendemain on a constaté qu'il n'en est rien, au grand regret de tout le monde. Peut-être ai-je oublié de vous le dire dernièrement. Quant aux lettres pour Mr l'Abbé, ne faites point de difficultés de me les adresser directement; il en coûte davantage de les envoyer à part. De toute manière, c'est moi qui ai l'habitude de les recevoir, parce que je les fais chercher par un laquais, sinon elles ne nous parviendraient pas en temps pour y répondre. Je me charge très volontiers de ce service; nous y trouvons l'un et l'autre un notable intérêt.

Vous faites vraiment trop de cérémonies au sujet de ces choses très minimes que je vous offre de tout mon cœur.

Quant aux médailles de Monsieur Rockox, je leur reconnais plus d'importance qu'il ne le fait lui-même et j'étais résolu à les lui renvoyer d'abord pour ne pas l'en priver et ensuite pour conserver sa bienveillance et le rendre plus disposé à m'en communiquer d'autres de tout métal, avec la certitude que je les lui restituerais fidèlement.

Mais puisque vous trouvez que cela ne convient guère, je suivrai votre conseil et le remercierai par le premier courrier. Si je ne trouve pas le temps d'en agir ainsi, ce qui est bien possible, je ne manquerai pas de louer les meilleures pièces comme elles le méritent avant de lui offrir en échange quelques objets qui soient de son goût. Et si je savais ce qui

Digitized by Google

9 février 1623. manque à ses collections, je ferais tout mon possible pour me procurer ce qui pourrait les compléter.

Nous n'avons pas encore d'autre nouvelle que le maintien du Cardinal de La Rochefoucauld en remplacement de feu le Cardinal de Retz comme chef du Conseil du roi et la rupture suivie de toutes sortes d'hostilités entre les habitants de la Rochelle et les soldats du fort royal intérieur. Il est venu des messagers et des envoyés des deux partis pour se plaindre chacun de son côté : les soldats, de l'incendie de quelques barques chargées de bois qui se dirigeaient vers le fort et qui ont été brûlées ou coulées à fond; les habitants, des représailles exercées par les soldats et par la batterie des canons contre certains d'entre eux. J'ignore si ces actes d'hostilité ont causé mort d'homme. Ainsi, ils voudront la guerre de toute façon, quoique les choses tournent ici à la paix. Il n'y a point d'autres nouvelles.

Paris, le 9 février 1623.

Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible d'en apprendre davantage sur l'affaire de St Malo, mais la mort du garde-sceaux a fait perdre l'espoir d'apprendre avec certitude le refus du sceau et l'absence du solliciteur La Parisière nous prive du moyen d'apprendre de lui-même la marche véritable de l'affaire que peut-être nul autre ne pourra nous faire connaître.

COMMENTAIRE.

Rochefoucauld (François de la) né à Paris, le 8 décemhre 1558. Lorsqu'il avait quinze ans, le Cardinal de Guise lui résigna l'abbaye de Tournus; il remplaça son oncle dans la charge de maître de la chapelle du Roi. A l'âge de vingt-six ans, il devint évêque de Clermont; il reçut le chapeau de Cardinal le 10 septembre 1607. Il fut nommé plus tard évêque de Senlis et, en 1609, ambassadeur à Rome, d'où il revint en 1613. En 1618, il succéda au Cardinal Du Perron dans la charge de grand aumônier de France; en 1619, il fut nommé abbé de Sainte-Géneviève, et appelé à la présidence du Conseil d'État, en 1622. En 1624, il se démit de cette charge et de l'évêché de Senlis pour s'occuper de la réformation des ordres religieux. Il établit la Congrégation de Sainte-Géneviève et fut le plus zélé défenseur des prérogatives du pape contre Richer, l'adversaire du Cardinal Bellarmin. Cet homme de rares qualités et d'éminentes vertus mourut à Sainte-Géneviève, le 14 février 1645.

Mort du garde-sceaux. Le garde-sceaux était de Caumartin (Voir la lettre du 26 janvier 1623).

La Parisière. Le personnage chargé de l'affaire de Saint Malo (Voir la lettre du 16 juin 1622).

Digitized by Google

Les médailles de Rockox. Peiresc avait visité le cabinet des médailles de Rockox en 1606 et l'avait beaucoup admiré. Lors de la visite de Rubens à Paris, en 1622, il apprit de celui-ci que la collection de leur ami commun s'était beaucoup enrichie. Peiresc s'occupait de la description des médailles gothiques et d'autres pièces rares dont l'inscription était difficile à déchiffrer. Il fit demander par Rubens à Rockox si ce dernier ne possédait pas quelques médailles de ce genre qu'il pourrait utiliser pour son travail. Rockox lui envoya quelques pièces et lui fit savoir par Rubens qu'il les lui cédait en toute propriété. 9 février 1623.

CCCXI

PEIRESC A RUBENS. 16-24 février 1622.

Molto etc.

Appena mi lascia tempo la mia lite in queste congionture per farle due parole in risposta della sua delli 10 stante et assicurarla che faro li complimenti col Sr Abbate et col S^r^ des Granges giusto come ella commanda dispiacendomi sommamente che non sonno arrivate le teste consignate gia piu d'un mese al fattor del carretone, Nicolo Pechardo, il quale ho cercato io personalmente 2 o 3 volte senza haverlo trovato in casa temendo che sia intravenuto qualche disgratia alla cassetta di dette teste, per che non le son ricapitate, sendo partiti carrettoni piu di 3 o 4 da quel tempo in qua. Li scritti del de Dominis non hanno fretta. Schusimi di gratia V. S. et mi perdoni. Di Pariggi alli 16 feb. 1623.

Ho ricevuto la sua delli 17 stante ma non ho potuto vedere il Sr Abbate a cui non manchero di far il complimento ordinato, et ricordargli che si e scordato di mandarle la risposta della Regina, mi par che gli mi disse che S. M^ta^ era restata sodisfatta della promessa di V. S. Dell' altro negocio vedero di gettargliene qualche parola a traverso per vedere il suo genio, et di condurlo con un poco piu rispetto che il S^r^ De la Planche, [per] che non vorrei che il mio zelo passasse ad inconsideratione et le fosse nocivo.

Digitized by Google

16-24 février 1623. Del negocio di S. Malo, non posso penetrar niente che vaglia, et mene voglio male a me stesso, cercaro d'intenderne qualche cosa di piu se m'e possibile. Venne da me lunedy il nepote del Sr Roccox et mi rese la lettera del zio et di V. S. Io restai molto ben edificato della sua modestia et cortesia; et presi seco assignatione per condurlo mercordy a vedere la bibliotheca del Re et del Thuano et altre curiose. Ne mancai d'andare con la carozza d'un amico per levarlo alla casa dove egli m'haveva detto d'essere alloggiato al faulxborgo S^to Germano ma non potei trovare persona che havesse notizia di lui, ne in detta casa, ne in piu di 15 altre delle piu celebri del Borgo, dove alloggiano forestieri, di maniera che me ritornai non senza gran mortificatione et non so dove farlo cercare hora. Io aspetto d'intender qualche nuova per servirlo come son tenuto al Sr Roccox a V. S. et alla virtu di quel gentilhuomo che mi par di merito singolare, et non manchero di rispondere al detto Sr Roccox dispiacendomi di non potere fare il debito per questo ordinario, ma poco s'e mancato ch'io non hebbi perso il tempo di farle queste due righe, pregandola di schusarmi come quello che e.... Di Pariggi alli 24 feb. a XI hore.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 692 v°.

Dans les *Petits Mémoires de Peiresc,* nous lisons : « 19 février. *Au Sr Rubens.* »; 24 février. « *Au Sr Rubens, avec la remonstrance aux Hollandois.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Mon procès me laisse à peine le temps en ce moment de vous écrire deux mots en réponse à votre lettre du 10 courant, et pour vous assurer que je ferai vos compliments à M^r l'Abbé et à M^r des Granges, comme vous m'avez demandé de le faire. Je regrette vivement que les têtes ne vous soient pas arrivées. Je les ai fait remettre, il y a plus d'un mois, au facteur de la voiture Nicolas Péchard, que je suis allé voir deux ou trois fois sans le rencontrer chez lui. Je crains qu'il ne soit survenu quelqu'accident à la cassette qui renferme ces têtes, puisqu'elles ne vous

Digitized by Google

sont pas encore parvenues, quoiqu'il y ait eu trois ou quatre départs de voitures depuis lors. Les écrits de de Dominis n'ont pas de hâte. Excusez moi, je vous en prie, et pardonnez-moi. De Paris, le 16 février 1623. 16-24 février 1623.

J'ai reçu votre lettre du 17 courant, mais je n'ai pu voir Monsieur l'Abbé auquel je ne manquerai pas de faire les compliments dont vous me chargez et de rappeler que l'on a oublié de vous transmettre la réponse de la Reine ; il me paraît d'après son dire que Sa Majesté était satisfaite de votre promesse. Quant à l'autre affaire, je tâcherai d'en toucher un mot en passant pour le sonder et pour le conduire avec un peu plus d'égards que Monsieur de la Planche, parce que, je ne voudrais pas que mon zéle changeât en imprudence et vous devînt nuisible.

De l'affaire de St Malo, je ne parviens à découvrir rien de certain, et je m'en veux à moi-même ; je chercherai à en apprendre quelque chose de plus, si c'est possible. Lundi dernier, le neveu de Mr Rockox est venu me trouver et m'a remis la lettre de son oncle et la vôtre. J'ai été charmé de sa modestie et de sa politesse. J'ai pris rendez-vous avec lui pour lui montrer mercredi la bibliothèque du roi, celle de de Thou et autres curiosités. Je n'ai pas manqué d'aller dans le carrosse d'un ami pour le prendre à l'adresse qu'il m'avait indiquée au faubourg Saint Germain comme celle de son logement, mais je n'ai pas réussi à trouver quelqu'un qui le connût, ni dans cette maison ni dans plus de quinze autres des hôtels les plus connus du faubourg où les étrangers ont l'habitude de descendre, de façon que j'ai dû m'en retourner, non sans grande mortification, et à présent je ne sais pas où le chercher. J'espère d'apprendre quelque nouvelle de lui pour lui rendre service comme je le dois à Monsieur Rockox, à vous et aux mérites de ce jeune homme qui me paraissent très réels. Je ne manquerai pas non plus de répondre à Monsieur Rockox et de lui exprimer mon regret de ne pouvoir remplir mon devoir par le présent courrier. Encore un peu et le temps me manquait de vous écrire ces quelques mots. Je vous prie de m'excuser, étant etc. De Paris, le 24 février à 11 heures.

COMMENTAIRE.

Rockox (le neveu de). Dans une lettre suivante, Peiresc désigne le neveu de Rockox par le nom de de Baron. Dans une lettre écrite par Peiresc à Rockox et datée du 10 mars 1623, il s'excuse vivement de ne pas avoir rencontré son neveu, et appelle celui-ci Monsieur Loenhout. Il s'agit donc d'un neveu de Rockox qui s'appelait Baron et Loenhout. Ce doit être

Digitized by Google

16-24 février 1622. un fils de Louis Perez de Baron, seigneur de Loenhout, créé chevalier par l'empereur Mathias le 3 septembre 1613 (1).

De Thou. Jacques-Auguste de Thou, le célèbre historien, né à Paris le 8 octobre 1553, mort le 7 mai 1617, possédait, outre sa charge de président au parlement de Paris, celle de grand-maître de la bibliothèque du Roi. Il avait formé lui-même une bibliothèque considérable et précieuse. Elle fut conservée dans sa famille jusqu'en 1680. En cette année, elle fut vendue. Une grande partie des livres qui la composaient, et entre autres plus de mille manuscrits, ont passé dans la Bibliothèque nationale de Paris.

CCCXII

1 mars 1623.

WILLIAM TRUMBULL A SIR DUDLEY CARLETON.

(Postcript). My L: Davers, desyreing nowe to have his Creation of Bassan° againe; because Rubens hath mended it very well; doth by a lr̃e commande me to traete wth him, for his owne Pourtrait, to be placed in the Princes Gallery.

Original : Londres Public Record Office. Foreign State Papers. Correspondance de W. Trumbull, 1623, n° 52.

Publié par Noel Sainsbury op. cit. p. 64.

TRADUCTION.

WILLIAM TRUMBULL A SIR DUDLEY CARLETON.

Milord Danvers désire maintenant rentrer en possession de sa Création du Bassan, parce qu'elle a été fort bien restaurée par Rubens. Sa lettre m'ordonne de traiter avec le peintre pour le portrait de celui-ci que le Prince de Galles voudrait placer dans sa Galerie.

COMMENTAIRE.

La Creation du Bassan dont il est question ici, est le tableau qui fut

(1) Voir H. Van Cuyck, Nicolas Rockox. — Annales de l'Académie d'Archéologie XXXVII. p. 353.

Digitized by Google

offert par son propriétaire à Rubens en vente ou en échange d'autres tableaux. Il en est question dans les lettres de notre recueil du 8 juin, du 12, 17, 31 juillet, du 7 août et du 18 septembre 1619; dans celles du 25 et du 29 novembre 1620 et du 15 décembre 1621. 1 mars 1623.

Le portrait de Rubens que désirait posséder le prince de Galles lui fut fourni par Rubens et se trouve à Windsor Castle. Le catalogue des tableaux de Charles I l'indique comme « donné au roi par Mylord Danby (Lord Danvers) ». Voir *Œuvre de Rubens*, n° 1043.

CCCXIII

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re

Questa sera a nuove hore doppo mezzody ho finalmente havuta la sua lettera delli 23 feb°, la quale non s'era potuta ritrovare di tutto il giorno et le rendo somme gratie della relatione della congiura de Hollanda laquale si credeva essere fatta a posta per rovinare le reliquie di que che non sonno del partito del Principe.

Ho fatto i complimenti con il Sig^r Abbate et ricordatogli l'omissione della replica della Regina. Egli m'ha detto che la Regina resto sodisfatta della promessa di V. S. dicendo solamente che non era certa d'essere in Pariggi al termine assignato da V. S. ma che se [acca]deva di dovere partire inansi sarebbe al Sg^r Abbate anco di scriverlo a V. S. et chella facesse ogni sforzo d'accelerar con la sua venuta.

Hora non si parla d'altro che del viaggio del Re in Picardia dove s'intende ch'habbia da andare il Sr Cancelliere et tutto il consiglio al meno sino a Compiegne. Et la Regina regnante se ne va ad un voto proferto alla madonna di Letitia, ma se crede che la Regina madre non si movera di qua o al meno che se fa il viaggio havera da tornare in Pariggi prima che passar piu oltre, et cosi potra ritrovarvisi circa il fine di questo mese al quale staremo aspettando V. S. in buono stato. Io son in grandissima pena per non poter ritrovare il S^r di Barron nepote del Sr Roccox, il quale ho fatto

Digitized by Google

1 mars 1623. cercare per tutta la cita sino dall' ambasciatore senza poterne ritrovare la stanza per servirlo et supplire al diffetto della settimana passata non sapendo in tanto di quel fronte scrivere al Sr Roccox senza havere servito il nepote conforme al mio dovere.

E arrivato qui un mio fratello per addossarsi una parte delle mie occupationi importune, il che mi dara con l'aiuto del Signore un poco piu di tempo d'attendere a servire gli amici et soddisfare a tanti debiti che tengo a V. S. et al Sr Roccox in quella parte mi sara possibile. Con che di cuore a V. S. baccio le mani. Alli p^o marzo 1623.

Se si trovasse per sorte costi una tavola stampata in forma di mappamunda dal Plantino 1561, de Fasti Capitolini ordinati dal Pighio et dedicati al Cardinale Perenotto haverei caro di comprare una a pretio moderato pur che fosse ben conservata havendone una, ma un poco guasta.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 693.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 3 mars. *Au Sr Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Ce soir à 9 heures, j'ai enfin reçu votre lettre du 23 février; elle ne s'était retrouvée de toute la journée. Je vous remercie de ce que vous m'apprenez concernant la conjuration en Hollande que l'on croirait tramée à dessein pour ruiner ce qui reste du parti des adversaires du prince.

J'ai présenté vos compliments à Monsieur l'Abbé et lui ai rappelé qu'il avait négligé de faire connaître la réponse de la Reine. Il m'a dit que la Reine était satisfaite de votre promesse; seulement elle ajouta qu'elle n'était pas certaine d'être à Paris à la date indiquée par vous, mais que dans le cas où elle serait obligée de partir avant votre arrivée, Monsieur l'Abbé recevrait l'ordre de vous le faire savoir et, de son côté, elle ferait tout son possible pour hâter son retour.

Digitized by Google

En ce moment, on ne parle que du voyage du Roi en Picardie ; il s'ensuit que le chancelier et tout le conseil devront aller au moins jusqu'à Compiègne. La Reine règnante, en accomplissement d'un vœu, s'en va en pèlerinage à la Vierge de Lætitia. Mais on croit que la Reine-Mère ne quittera pas la ville, ou du moins que, si elle fait un voyage, elle devra encore revenir à Paris avant de s'éloigner définitivement ; de sorte qu'elle se trouvera ici à la fin de ce mois, l'époque à laquelle nous vous attendons en bonne santé. Je regrette infiniment de ne pouvoir retrouver Monsieur de Baron, le neveu de Monsieur Rockox, que j'ai fait chercher par toute la ville et jusque chez votre ambassadeur, sans pouvoir trouver son logis. J'aurais bien voulu me mettre à son service, et faire pour lui ce que j'ai été dans l'impossibilité de faire la semaine dernière et ne sais en attendant comment j'aurai le courage d'écrire à Mr Rockox sans avoir rempli mon devoir envers son neveu. 1 mars 1623.

Mon frère est arrivé ici pour se charger d'une partie de ma lourde besogne. Avec l'aide du Seigneur, il me permettra de consacrer un peu plus de loisir à servir mes amis et à satisfaire autant qu'il me sera possible aux devoirs que j'ai à remplir envers vous et envers Mr Rockox. Je vous baise les mains de tout cœur. Aujourd'hui, le 1r mars 1623.

Si, par hasard, vous trouviez chez vous un exemplaire du tableau en forme de Mappemonde des *Fasti Capitolini* arrangé par Pighius, dédié au Cardinal Granvelle et imprimé par Plantin en 1561, je vous prierais de l'acheter à un prix modéré, à condition qu'il soit en bon état, car j'en possède un, mais il est un peu détérioré.

COMMENTAIRE.

La conjuration de la Hollande. Au commencement de l'année 1623, une conjuration fut ourdie contre la vie du Prince Maurice de Nassau. A la tête se trouvaient les deux fils d'Oldenbarnevelt, Groeneveld et Stoutenburg, et Andries van der Dussen, le beau-fils d'Elie van Oldenbarnevelt, Slatius un ancien ministre des Rémonstrants et d'autres membres de ce parti. Le 6 février 1623, le complot fut dénoncé au Prince d'Orange par quatre matelots qui avaient été engagés pour aider à l'exécution. Une partie des conjurés, Groenevelt, Slatius et quatre autres furent saisis ; le 27 février, quatre d'entre eux furent décapités ; Groeneveld fut exécuté le 29 mars ; Slatius subit le même sort ; Stoutenburg et Van der Dussen parvinrent à s'échapper et se réfugièrent à Bruxelles, où l'infante Isabelle les prit sous sa protection.

Digitized by Google

1 mars 1623. *Pighius. Fasti Capitolini. Tabula Magistratuum Romanorum, per Stephanum Pighium Campensem* fut imprimé par Plantin en 1561. Le tableau seul fut publié et non le volume de Commentaires qui devait l'accompagner. Cette pièce est devenue introuvable. L'ouvrage complet fut édité en trois volumes in-folio; le premier parut dans l'imprimerie plantinienne chez Jean Moretus en 1599; le second et le troisième, édités par André Schott, parurent en 1615 chez la veuve et les fils de Jean Moretus, sous le titre de *Annales Romanorum.*

Le frère de Peiresc. Palamède de Fabri, sieur de Valavez, arriva à Paris le 28 février 1623. Ce jour là, Peiresc annota dans ses *Petits Mémoires,* en lettres majuscules : ARRIVÉE DE MON FRÈRE. Après le départ de Peiresc de Paris, au mois d'août 1623, ce fut son frère Valavez qui le remplaça comme correspondant ordinaire de Rubens. A son tour, Valavez fut remplacé par Pierre Dupuy au mois d'avril 1626.

CCCXIV

10 mars 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto etc.

Andai hier sera dal Sr Abbate subito ch'hebbi ricevuto la sua lettera delli 3 stante, per parlare delle 2 stanze che V. S. desidera nel palazzo vecchio di Lucemburgo, ma non hebbi ventura di trovarlo, ne commodita di ritornare, non manchero di far il servitio per la 1^a^ occasione, et d'informarmi di quel Sr Marcetti que V. S. nomina il quale non e di mia notitia. Del nepote del Sr Roccox io son nella maggior insulta del mondo, non potendo haverne nuova di sorte alcuna qualche instanza et perquisitione chio n'habbia fatta per tutto dove io mi poteva imaginare ch'egli praticasse. Il giorno dell' assignatione ch'io haveva presa seco, io non mancho d'andare a cercarlo con la carozza, nel luoco dove mi pareva ch'egli m'havesse detto d'habitare, cioe nel borgo St Germano, all' albergo di Venetia, et in 12 o 15 altre delli piu celebri alberghi dove capitano forestieri. Et mentre io andava in volta a cercando, intesi poi ch'era venuto

Digitized by Google

in casa mia il suo servitore dicendo che suo padrone m'aspettava con la carozza, et parlo ad un servitore della casa nostra dicendo che sarebbe ritornato il giorno seguente, ma non e poi mai comparso. Non so con che fronte venir innanzi al Sr Roccox. Ma V. S. sa che Pariggi e un mar di confusione, dove non e facile di trovare un huomo se non si sa ricapito preciso. Intimi di gratia V. S. ad ottenere perdono di questo fallo, avenuto per mia colpa, di non havere fatto scrivere la stanza di quel gentilhuomo, o dato maggior attentione a cio ch'egli me ne disse quando lo viddi. Io non lasciai di riccommandarlo alli Sri Rigaltio et Puteano in caso che si presentasse per vedere le biblioteche Regia et Thuana, ma non vi e comparso similmente. 10 mars 1623.

Del resto non habbiamo altro di nuovo che il passaggio del Principe di Galles in Spagna incognito, di sabbato passato alcuni vogliono che fosse accompagnato del Marchese di Buccingam, et che senza essere cognosciuti fossero introdotti dal Sr de Bonnœuil a vedere cenare il Re, et il giorno seguente a vedere il balletto della Regina. Fu ritenuto il Duca di Rohan in Mompelieri senza ordine del Re, et se ordino subito la sua liberatione, con speranza che per questo non si rompera la pace pure si sta con qualche dubbio, per li sospetti di congiuratione contra la guarniggione di detta citta, li quali caggionarono la detentione di detto Duca. In tanto non si parla quasi piu del viaggio di Picardia. Et senz'altro di core a V. S. baccio le mani etc. Di Pariggi alli 10 marzo 1623.

Del negocio di S. Malo non si sa altro in questa corte.

Qui habbiamo alcuni curiosi d'antiquita che compatiscono alla mala sorte del Sr De Bie, et che l'aiuterebbero volentieri accio potesse uscire da faccende et venir a lavorare della sua vacatione. Se V. S. potesse trattarne seco ella farebbe gran carita. Egli diceva haver comprato li libri di dissegni delle medaglie di Golzio non stampati, cioe un libro di medaglie imperiali datogli dal Duca d'Arscot et da luy lasciato in prestito o in pegno appresso il Sr Vo Cobergo, un altro delle medaglie della Grecia comprato 800 libre et gli altri volumi delli dieci Cesari restante complemento del numero di XII, comprati altre 800 libre.

Vorressimo pregarla d'informarsi della verita se sonno in essere

Digitized by Google

10 mars 1623. veramente detti libri a suo potere o no et se si potrebbono comprare, o desimpegnare per farlo venir qua ad attendere all editione di essi.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 693 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 10 mars. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Aussitôt après avoir reçu votre lettre du 3 courant, je me suis rendu, hier soir, chez Monsieur l'Abbé pour lui parler des deux chambres que vous désirez avoir à votre disposition au vieux palais du Luxembourg, mais je n'ai pas réussi à le trouver et je n'ai plus eu l'occasion de retourner chez lui. Je ne manquerai pas de m'acquitter du message à la première occasion et de m'informer de ce Mr Marcetti dont vous me parlez et que je ne connais pas. Au sujet du neveu de Mr Rockox, je suis dans le plus cruel embarras, n'ayant pu découvrir aucune trace de lui, quelqu'instance et démarches que j'ai faites, partout où je pouvais m'imaginer le rencontrer. Le jour pour lequel je lui avais donné rendez-vous, je n'ai pas manqué aller le chercher avec un carosse, à l'endroit qu'il me semblait avoir indiqué comme son logement, à savoir au faubourg Saint Germain dans l'hôtel de Venise et dans douze ou quinze autres des logements les plus connus, fréquentés par les étrangers. Pendant que j'étais allé à sa recherche une seconde fois, un domestique, à ce que j'ai appris plus tard, est venu chez moi en disant à mon valet que son maître m'attendait avec la voiture, et ajoutant qu'il serait revenu le lendemain ; mais je n'ai plus rien entendu de lui. Je ne sais quelle figure je vais faire devant Mr Rockox. Mais vous n'ignorez pas que Paris est une mer agitée où il n'est pas facile de trouver quelqu'un, si l'on ne connaît pas son adresse exacte. Employez-vous, je vous en prie, à me faire pardonner cette déconvenue arrivée parce que j'ai négligé de faire écrire l'adresse de ce Monsieur, ou de faire meilleure attention à ce qu'il me dit quand je l'ai vu. Je n'ai pas manqué de le recommander à MM. Rigault et Dupuy dans le cas où il se présenterait pour visiter la bibliothèque du Roi et celle de de Thou, mais là non plus il n'a pas été vu jusqu'ici.

Digitized by Google

Pour le reste, nous n'avons pas d'autres nouvelles, si ce n'est l'arrivée, samedi dernier, du Prince de Galles se rendant incognito en Espagne. D'aucuns prétendent qu'il est accompagné du marquis de Buckingham et que sans être connus les deux voyageurs ont été admis par Mr de Bonnœuil à voir le souper du Roi et le lendemain le ballet de la Reine. Le duc de Rohan a été arrêté à Montpellier sans l'ordre du Roi et a été aussitôt relâché. Nous espérons que cela ne donnera pas lieu à une rupture de la paix, quoique des doutes s'élèvent à ce sujet par les soupçons de conjuration conçus contre la garnison de cette ville qui ont été cause de l'arrestation du duc. En attendant, on ne parle plus guère du voyage en Picardie. N'ayant autre chose à vous écrire, je vous salue de tout cœur. De Paris, le 10 mars 1623. 10 mars 1623.

De l'affaire de St Malo, on n'entend plus parler à la cour.

Il y a ici quelques amateurs d'archéologie qui compâtissent au sort infortuné de Mr De Bie et qui l'aideraient volontiers à sortir d'embarras et à se remettre au travail. Si vous pouviez vous en occuper, vous feriez une bien bonne œuvre. Il prétendait avoir acheté les livres des dessins des médailles de Goltzius non imprimés, notamment un livre des médailles impériales qui lui fut donné par le duc d'Arschot et qu'il a donné en prêt ou engagé à Monsieur Vincent Cobergher, un second des médailles de la Gréce qu'il paya 800 livres, et les autres volumes des dix Césars, servant de complément aux XII Césars et payé également 800 livres.

Nous vous prions de vous informer si réellement ces livres sont en sa possession et si on pourrait les acheter ou les dégager et les envoyer ici pour les publier.

COMMENTAIRE.

Puteanus. Pierre Dupuy (Voir lettre du 17 janvier 1620). Il avait été fort lié avec le président de Thou, dont il publia les éditions de l'histoire parues en 1620 et en 1626. Ses relations avec la famille de Thou devaient le mettre à même d'introduire des étrangers dans la bibliothèque du défunt historien. Il était avec Nicolas Rigault garde de la bibliothèque du Roi.

Le voyage du Prince de Galles. Le duc de Buckingham avait su inspirer au prince de Galles, plus tard Charles I Roi d'Angleterre, le projet romanesque de se rendre incognito en Espagne pour y demander la main de l'infante Marie. Suivant un mémoire conservé aux archives de Simancas, le prince arriva à la Cour de Madrid le 17 mars 1623.

Digitized by Google

10 mars 1623. *Jacques De Bie.* Dans notre commentaire sur la lettre du 26 février 1611, nous avons rappelé que Jacques De Bie avait acheté les gravures des œuvres de Hubert Goltzius et avait fait paraître une édition nouvelle de ses livres en 1617-1620. En 1621, il partit pour la France et, au dire de Peiresc, il s'y trouva dans la détresse les premières années après son arrivée.

CCCXV

PEIRESC A ROCKOX.

Monsieur.

Voicy une amende honorable que je viens faire devant vous pour deux occasions; l'une annonçant les médailles gothiques qu'il vous a pleu m'envoyer, et l'autre, la venue de M. Loenhout votre neveu. Pour la première, j'avois attendu que les empreintes que je faisois faire de quelques unes de ces médailles fussent achevées pour vous renvoyer par après les originaux avec une lettre de remerciements et avois prié M. Rubens de vous faire cependant mes excuses, mais il me respondit que j'offenserois votre incomparable courtoisie, si je faisois difficulté de les accepter purement et simplement, disant qu'il avoit esté votre intention de me les envoyer afin que je les gardasse pour l'amour de vous, à quoi je n'ay osé intervenir et vous en fais maintenant mes très humbles remerciements, bien marry que ce soit si tard. Mais je vous dis le vray subject du retardement, lequel je vous supplie ne vouloir pas imputer à aucun deffault de bonne volonté, mais seulement au dessein que j'avois de m'en acquitter en vous renvoyant les originaux après en avoir retenu quelques empreintes. Mais vous avez voulu que mon obligation fût encore plus grande, bien qu'elle l'eust esté assez de la seule veue et de la permission d'en retenir des empreintes. Il y en a deux, entr'autres, qui ont un lion fort mal et goffement faict d'un costé et un cheval de l'autre, lesquelles j'estime tout plein et les estimerois beaucoup davantage, si les lettres qui debvoient estre du costé du lion se fussent un peu mieux conservées qu'elles ne sont. Il y a encore une petite monnoye

Digitized by Google

de Napules sous les empereurs grecz, laquelle est assez gentille et d'autres pièces assez curieuses pour en assortir mes recueils, mais je suis honteux de ce que vous ne me faictes poinct savoir s'il y auroit moyen de vous accommoder, en revanche, de quelque médaille qui pût servir à vos suittes. Je vous prie de m'en envoyer un peu de mémoire, afin que je voye si je pourrois vous accommoder de quelqu'une de celles qui vous manquent; ce me sera un grandissime plaisir de vous pouvoir tesmoigner, en cela et en toute autre chose, le service que je vous ay voué de si longue main. 10 mars 1623.

L'autre reproche qui me fait rougir devant vous, est de n'avoir rendu aucun service à M. vostre nepveu depuis sa venue. Il fut quelque jour en ceste ville, sans que j'en sache rien et print la peine de me venir voir, il y a une quinzaine de jours. Je luy offris tout ce qui dépend de moy et m'ayant dict qu'il verroit volontiers la bibliothèque du Roy et celle de M. de Thou, je prins assignation avec luy au lendemain, pour l'aller prendre en carrosse chez luy et l'y ramener. Mais, soit qu'il équivoquast en me disant son logis, ou que je l'entendisse mal, tant y a que je l'alloy chercher avec le carrosse et ne le trouvay point au lieu où il m'avoit dict, ne en aucun par où je me puisse adresser et l'aller chercher. Tandis que j'estois après luy, on me dit, au retour que je fis chez moy, que son serviteur y estoit venu, et avoit tesmoigné que son maître avoit esté en peine de ce que le carrosse n'estoit point allé le prendre et promit d'y revenir le lendemain, mais il n'y est plus venu.

J'en ay fait demander des nouvelles chez M. vostre ambassadeur et partout où praticquent ceux de vostre nation, mesme au bureau de la poste, mais je n'en ai peu rien apprendre et en suis en très grande peine. Je vous supplie de me pardonner une si lourde fautte que celle-là et de m'en faire imposer telle pénitence que vous adviserez. Que si ce jeune gentilhomme se laisse trouver, je tascheray de récompenser le temps perdu avec toute l'usure qu'il me sera possible.

Il reste à vous dire que j'ay communiqué avec quelques uns de mes amis ce que vous m'escrivez du cabinet du duc d'Arscot, lesquels sont tous d'opinion avec moy, que si vous le faisiez venir icy, il se vendroit asseurement en mettant un prix à chacune des séries à part, car de le vendre tout entier, si ce n'estoit Monsieur, frère du Roy,

Digitized by Google

16 mars 1823. personne ne l'achepteroit, mais à desmembrer, non en médailles particulières, mais en séries entières, asseurément il ne tarderoit pas d'estre vendu. C'est chose que nous avons souvent esprouvée en occasion quasi pareille. Vous y adviserez et s'il y a des inventaires bien faits, et que vous en peussiez envoyer, on en traiteroit à l'advance avec les curieux, afin de s'accommoder à prendre l'un une série, l'autre, l'autre. Quand vous ne feriez qu'un mémoire particulier du nombre des pièces de chacune série et du prix que vous y voudriez mettre, nous vous dirions à peu près ce qui s'en pourroit espérer. L'occasion de la venue de M. Rubens ne seroit pas mauvaise pour l'apporter, si vous vous y résolvez parce que le hasard et les frais n'y sont pas si grands; et d'attendre qu'on l'aille voir là, il est difficile. Nous en attendons ce qu'il vous plaira mieux en mander. Et je demeure, etc.

De Peiresc.

De Paris, ce 10 mars 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Publié par Mr Ch. Ruelens dans le Bulletin Rubens, Tome II, p. 118. Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 10 mars. *M. Rockox.* »

CCCXVI

16 mars 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Illre.

Io mi rallegro sommamente della buona nuova data mi da V. S. del finimento del quadri ch'ella fa conto di portare alla Regina per questa volta se non del tutto almeno sin al termine ch'ella faceva conto di condurgli aspettando l'oltima mano sul sito proprio.

Io son andato questa sera dal Sr Abbate per farnelo partecipe et non trovandolo in casa vi ho lasciato la lettera di V. S. accio regga cio che gli po toccare et che mi faccia intendere ciò ch'egli parera a proposito. Egli vidde la Regina domenica mattina senza parlargli del negotio delle stanze di Luxemborgo, per ciò ch'ella stava

Digitized by Google

tutta in devotione, havendo ricevuto il s^mo^ sacramento. Et dubito ch'egli non l'habbia poi potuto vedere per impedimenti fastidiosissimi d'una lite criminale d'un suo cugino, a cui s'haveva da salvare, senon la vita, al meno l'officio, la robba, et l'honore, il quale intendo essere stato giudicato hoggi et trattato assai favorevolmente. Di maniera che se non s'e fatto l'officio a tempo per risolverla questa volta, sara per il prossimo ordinario. Intanto io credo ch'ella possa venire allegramente senza darsi fastidio di quel particolare, che non le manchera allogiamento commodo. Et s'io son creduto si scrivera al Sr Pericar di tener la mano alla raccommandatione delle casse per impedire l'effetto del datij. Procuraremo similmente che si faccia il telare del fondo della Galleria, et si farebbono gli altri, ma non so precisamente i quadri che V. S. ha scelti et di fargli tutti si potrebbono guastare. 16 mars 1623.

Del viaggio della Regina sin hora non habbiamo niente di certo non manchera il Sr Abbate di darlene aviso subito che vi sara qualche certezza. Quanto al Sr Baron nepote del Sr Roccox mi dispiace sommamente di non haverlo potuto trovare, per scaricarmi di qualche portione di mio debito verso il Sr Roccox, et la possa assicurare che n'ho fatta perquisitione tanto particolare, che se ne domandato sino alla Signora ambasciatrice senza trovarne vestigio alcuno.

La ringratio del particolarij intorno la congiura non potendolo dir altro in scambio fuor che i Rochellesi scrivono al Re con tanta sumissione, nonobstante la nuova della detentione del Duca di Rohan, che non danno un minimo cenno di voler piu guerra, et che par che ogni cosa tenda alla pace et quiete publica. Il principe di Conde sta in casa sua in Mouromo, a far dieta per rimediar alli vesaggii del viaggio d'Italia, havendo promesso di venire in corte al fine di quello mese. Et senz'altro fo fine bacciandole per mille volte le mani. Di Pariggi alli 16 Marzo 1623.

Po scritta. M'ha mandato il Sr Abbate, che non mancherebbe di far il servitio con sua sodisfactione; pregandola di schusare gli impedimenti che non l'hanno lasciato fare il debito al tempo.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies de lettres de Peiresc. V, 694 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 17 mars. *Rubens.* »

Digitized by Google

16 mars 1623.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je me réjouis beaucoup de la bonne nouvelle que vous m'écrivez touchant l'achèvement de vos tableaux que vous comptez apporter à la Reine cette fois-ci. S'ils ne sont pas terminés entièrement, ils sont poussés jusqu'au point où vous comptez les mener, en attendant que vous y mettiez la dernière main quand ils occuperont leur emplacement définitif.

Je suis allé ce soir trouver Mr l'Abbé pour lui apprendre cette nouvelle et ne l'ayant point trouvé chez lui, je lui ai laissé votre lettre, afin qu'il prenne ses mesures pour ce qui le regarde et me fasse savoir ce qu'il pense de votre projet. Il a vu la Reine dimanche matin, mais il n'a pu lui parler des salles du Luxembourg parce qu'elle était absorbée dans ses dévotions, venant de recevoir le Saint Sacrement. Et je doute qu'il ait pu lui parler depuis lors, puisqu'il est entièrement pris par une affaire très ennuyeuse : il s'agit d'un sien cousin dont il doit sauver sinon la vie, au moins la place, les biens et l'honneur. J'apprends que le jugement a eu lieu aujourd'hui et que l'accusé a été assez favorablement traité. De façon que si l'affaire ne s'est pas terminée assez tôt pour que je puisse dès à présent vous en annoncer la conclusion, ce sera pour le prochain courrier. Cependant, je crois que vous pouvez venir sans crainte et sans vous préoccuper de ce détail et qu'il ne manquera pas de logement convenable pour vous. Si vous voulez m'en croire, vous écrirez à Monsieur Péricard de tenir la main à la recommandation des caisses pour prévenir les ennuis de la douane. J'aurai soin également de faire faire le châssis du fond de la Galerie ainsi que les autres, mais je ne sais pas exactement quels sont les tableaux choisis par vous et à les faire exécuter tous on court risque de les gâter.

Du voyage de la Reine nous n'avons jusqu'à présent aucune nouvelle certaine; Monsieur l'Abbé ne manquera pas de vous en informer dès qu'il y aura une décision prise. Quant à Monsieur Baron, le neveu de Monsieur Rockox, je regrette très vivement de n'avoir pas réussi à le trouver pour m'acquitter d'une partie de ma dette de reconnaissance envers Mr Rockox. Je puis vous assurer que je n'ai négligé aucune recherche, je me suis même adressé à Madame l'ambassadrice sans découvrir la moindre trace de lui.

Digitized by Google

En reconnaissance des nouvelles touchant la conjuration, je ne puis rien vous annoncer sinon que les Rochellois ont écrit au Roi une lettre tellement pleine de soumission que nonobstant l'arrestation du duc de Rohan ils ne trahissent pas la moindre velléité de vouloir continuer la guerre et qu'ainsi toute chose tourne à la paix et au repos public. 16 mars 1623.

Le prince de Condé réside dans son château de Mourom et y suit un régime pour se reposer des amusements de son voyage en Italie. Il a promis de venir à la Cour à la fin du mois. N'ayant d'autres nouvelles à vous communiquer, je vous baise les mains mille fois. De Paris, le 16 mars 1623.

Postscriptum. Monsieur l'Abbé m'a fait savoir qu'il ne manquera pas de faire à votre satisfaction ce que vous lui demandez, et vous prie de l'excuser s'il a été empêché de le faire en temps voulu.

CCCXVII

PEIRESC A RUBENS.

23 mars 1623.

Molto ill^re.

Con la mia lite in termine d'essere giudicata, non posso trattenerle conforme al voto. La Regina Madre fa conto d'andare habitare al Luxemborgo vecchio, et non pensa poter lasciarle stanze vuote ha ben ordinato chelesi lasciassero le stanze del palazzo nuovo, sopra il suo appartemente, dove allogiava l'artige pittore che hanno ordinato uscire di là, ma ci converebbe haver mobili che sarebbe di troppo fastidio per poco tempo. Io faro cercare stanze vicino le manco incommode che mi sara possibile, poiche siamo fuori di questa gran prezza intanto non manchero l'impiegare qualche amico, et poi andaro far una scorza. Hora ch'ella se lasciata intendere del sito delli telari che fanno di bisogno, ci faceremo lavovare.

Le rendo mille gratie del cortese officio passato col Sr Roccox et della speranza che mi lascia di voler trattare di dissegni de Golzio col Sr Bie. Del resto e stato liberato il Duca di Rohano et si spera che ogni cosa passara si come si deve. Et le baccio di core le mani.

Digitized by Google

23 mars 1622.

Di Pariggi alli 23 Marzo 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 695.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 24 mars. *Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

A cause de mon procès qui est sur le point d'être jugé, je n'ai pu vous écrire comme je l'aurais voulu. La Reine-Mère compte aller habiter le vieux Luxembourg et elle ne pense pas pouvoir y laisser des chambres disponibles. Elle a bien ordonné qu'on vous laisse les chambres dans le palais nouveau au-dessus de son appartement où logeait l'artiste peintre qui a reçu ordre de les quitter, mais il conviendrait d'avoir des meubles qu'il serait trop difficile de se procurer pour si peu de temps. Je ferai chercher un logis dans le voisinage le plus commode qu'il me sera possible, puisque nous sommes débarrassés de la grande foule; je ne manquerai pas d'en charger un ami et j'irai moi-même y jeter un coup d'œil. A présent que vous avez fait connaître votre avis sur l'emplacement des châssis dont vous avez besoin, nous les ferons faire.

Je vous rends mille grâces du service amical que vous m'avez rendu auprès de Monsieur Rockox et de la promesse que vous me faites de traiter avec Monsieur de Bie des dessins de Goltzius. Pour le reste, le duc de Rohan a été mis en liberté et on espère que tout se passera convenablement. Je vous salue de tout cœur.

De Paris, le 23 mars 1623.

Digitized by Google

CCCXVIII

30 mars 1623

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re.

Si risolse inopinatamente il viaggio di Fontainebleau l'altr'hieri sera il che mi dispiacque sommam^te per timore che non ritardi la venuta di V. S. Questa mattina io ho mandata una poliza al Sr Abbate non potendoci andare questa sera ho mandato a pigliarne la risposta laquella V. S. vedera. Se V. S. fosse venuta avanti il fine di questo mese come pareva ch'ella havesse promesso non haverebbe corzo il rischio ch'ella corre di non vedere forzi tanto presto la Regina ben che si spera che il viaggio non habbia da passare piu oltre, al meno che non anderà de la da Tours, ma questo e incerto. Et per colmo di sventura mia s'e prencipiata la mia lite senza potersi finire qua di modo che mi conviene seguittare a Fontainebleau per ottenerne il fine se sara possibibile et temo d'essere costretto di partire Lunedy o Martedy per ritornarme subito che sia dato l'arresto con l'aiuto di Dio. Ma se piace a S. d. M^ta che sianno spedite preste et che la corte ritorni qua doppo la Pasqua, saremo al colmo di felicita perche potremo sperare di rivederla qui in quel tempo, et di goderla pienamente senza disturbo della lite per aliquanti giorni prima che ritornarsene alla volta della patria.

Io haveva prencipiato un poco di trattato col Sr Paolo Parente, ma il disturbo della lite ha interrotto ogni cosa non senza mio ramarico. Schusimine di gratia V. S. per sua somma bonta. Questo viaggio m'impedira d'assicurar le sue stanze del borgo fra lequale io fui sul punto di dar caparre l'istesso giorno che si seppe il viaggio.

Ho caro ch'ella si risolva di portare lo studio del duca d'Arscot et tengo che si trovera mezzo di venderlo nel modo ch'io scrisse al Sr Roccox il cui nepote non e mai comparso io tengo ch'egli sia passato piu oltre. Quanto al presente ch'ella vuol fare, non si porta cosa piu grata di lavori che chiamano dentelles, una gentil donna m'havesse promesso un poco di memoriale di cio che si puo scegliere

Digitized by Google

30 mars 1623. di piu raro, lo mandaro a pigliar domattina et le baccio per mille volte le mani.

Di Pariggi alli 30 Marzo 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et Copies des lettres de Peiresc. V, 695.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 30 mars. Vendredi *Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Inopinément le voyage à Fontainebleau a été décidé avant-hier au soir, ce que je regrette beaucoup parce que je crains que votre arrivée ici n'en soit retardée. Ce matin, j'ai envoyé un billet à Monsieur l'Abbé; ne pouvant aller chez lui ce soir, j'ai fait prendre la réponse que vous trouverez ci-jointe. Si vous étiez venu avant la fin de ce mois, comme il paraît que vous l'aviez promis, vous n'auriez pas couru le risque de ne voir peut-être la Reine que fort hâtivement. Toutefois, on espère que le voyage ne sera pas effectué, ou du moins que Sa Majesté n'ira pas plus loin que Tours; mais tout cela n'est pas encore certain. Et pour comble de malheur, mon procès a commencé sans pouvoir se terminer, de manière que je serai tenu de suivre la Cour à Fontainebleau pour obtenir qu'on en finisse si possible. Je crains d'être obligé de partir lundi ou mardi pour retourner le plus tôt possible lorsqu'avec l'aide de Dieu le jugement sera prononcé. Mais s'il plaît à Sa Majesté que l'affaire soit promptement expédiée et que la Cour retourne ici après Pâques, nous en serons enchantés, parce que nous pourrons espérer de vous revoir ici à cette époque et de jouir pleinement de votre présence sans être troublé par les soucis de mon procès, pendant les quelques jours que vous passerez ici avant de retourner dans votre patrie.

J'avais commencé à traiter avec Monsieur Paul Parent, mais les tracas du procès m'ont, à mon grand regret, fait interrompre toute besogne; veuillez, je vous prie, m'en excuser. Ce voyage m'empêchera d'assurer vos appartements dans le faubourg, pour lesquels je fus sur le point de donner des arrhes le jour même qu'on a su que le voyage se ferait.

Je suis heureux d'apprendre que vous apportez la collection du duc d'Arschot et j'estime qu'il y aura moyen de la vendre de la manière que je l'ai écrit à Monsieur Rockox. Le neveu de celui-ci ne s'est plus montré

Digitized by Google

nulle part; j'estime donc qu'il aura continué son voyage. Quant au cadeau que vous voulez offrir, il n'y en a pas de plus agréable que de ces travaux que l'on appelle dentelles. Une charmante dame m'avait promis une petite liste de ce que l'on pourrait choisir de plus rare, je l'enverrai prendre demain, et vous salue mille fois. 30 mars 1623.

De Paris, le 30 mars 1623.

CCCXIX

L'ABBÉ DE St AMBROISE A PEIRESC.

(Billet dont l'envoi est annoncé dans la lettre précédente.)

Monsieur.

J'ay demandé ce matin à la Royne ce qui plaisoit à Sa Majesté me commander pour escripre à M. Rubens qui n'attendoit que ces commandements p^r venir en cette ville faire amener les tableaux qu'il avoit faicts p^r la gallerie de son palais. La Royne m'a dict qu'elle partoit mardi prochain pour aller à Fontainebleau qu'elle ne sçavoit quel séjour elly pourroit faire et qu'elle me manderoit après Pasques le temps qu'elle pourroit estre de retour à Paris afin de le mander audit Rubens. J'aurois beaucoup de desplaisir qu'il se mist en chemin qu'il ne trouvast la Royne à Paris pour faire voir à Sa Majesté ses ouvrages. Il vault mieux qu'il diffaire son voyage que le précipiter p^r n'avoir ce contentement à l'arrivée de Sa Majesté. Je donne ordre p^r les châssis et bordures des tableaux que l'on a faicts qui seront prests dans peu de temps. Je feroy faire le passeport à qui désire porter les châssis et la lettre du Roy à M. Péricard. Sur quoy je vous baise très humble les mains en qualité M^r de votre très humble et affectionné serviteur

DE MAUGIS ABBÉ DE St AMBROISE

A Paris, ce 30 mars 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 695 v°.

Cette lettre a été publiée, en partie, par M. Clément de Ris : *Les Amateurs d'autrefois* p. 59.

Digitized by Google

5 avril 1623.

CCCXX

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill°.

Per non lasciar scorrere lord^rio^ di questa settimana senza scrivere le fo queste due righe per avisarla ch'io mene vo domani con laiuto del Sig^re^ a Fontainebleau per seguitare i giudici che hanno prencipiato la visita della mia lite la quale mi vogliono spedire fra pochissimi giorni.

Il Re ci arrivo hier sera, hoggi e partito il Signor Cancelliere et doveva partire la Regina Madre, ma non l'ho ancora fatto domandare. Di la forzi che le potremo dare maggior sicurezza del ritorno. In tanto ho voluto lasciar la presente alla posta bacciandole per mille volte le mani et al gentilissimo Sr Roccox.

Di Pariggi alli 5 Aprile 1623.

Io spero di venir far la pasqua in questa citta con laiuto divino et che le cose staranno in quiete.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 696.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 4 avril mardy. *Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Pour ne pas laisser partir la poste de cette semaine sans vous écrire, je vous fais ces deux lignes pour vous aviser que demain, s'il plaît à Dieu, je pars pour Fontainebleau où je suis les juges qui ont commencé l'examen de mon procès et qui veulent le terminer en peu de jours.

Le Roi est arrivé ici hier soir, aujourd'hui Monsieur le Chancelier est parti ; la Reine-Mère devait partir, mais je ne me suis pas encore informé si elle l'a fait réellement. Il se pourra que d'ici là nous vous donnions plus de certitude quant au moment de son retour. Cependant j'ai fait porter la

Digitized by Google

présente à la poste et vous baise mille fois les mains ainsi qu'au très aimable Monsieur Rockox. 5 avril 1623.

De Paris, le 5 avril 1623.

J'espère, avec l'aide de Dieu, que je serai de retour à Paris pour le jour de Pâques et que la tranquillité continuera à régner.

Le 12 avril 1623, Peiresc écrivit à Rubens une lettre que nous trouvons notée dans les *Petits Mémoires :* « 12 avril. *Rubens.* » Il n'en existe pas de minute à Carpentras. 12 avril 1623.

Peiresc la mentionne dans la lettre suivante, du 21 avril, et rappelle à Rubens qu'elle lui rapportait la réponse du Cardinal de Richelieu, touchant l'époque où le peintre pourrait se rendre en France.

CCCXXI

PEIRESC A RUBENS. 21 avril 1623.

Molto Illustr^e.

Arrivando io qua in Pariggi al ritorno di Fontainebleau, il Sr Abbate mi manda la lettera di V. S. delli 8. del corrente, et hieri n'hebbi un altra delli 14. le quali io ho mandate tutte due al Sr Abbate accio ch'egli vegga cio che gli parera doverle rispondere havendomi promesso di farlo questa mattina. S'io fossi stato ancora a Fontainebleau non haverei mancato di far intendere al Sr Card^le di Richelieu l'offerta di V. S. accio si degnasse farla alla Regina, ma sendo io qua par che tocchi al Sr Abbate per non guastar niente. Havera visto V. S. per la mia precedente la risposta che mi fece detto Sr Cardinale quando gli domandai il tempo che V. S. poteva venire, cioe che il soggiorno e viaggio della Regina dipendeva dell' arbitrio d'altri superiori li quali non si liasciavano ancora intendere del dissegno loro. M'avenne l'alt'altri raggionandone col Sr Abbate di dirgli ch'io haveva scritto ultimamente a V. S. che si credeva che il soggiorno di Fontainebleau fosse di alquante settimane et che

Digitized by Google

21 avril 1623. vedendo hora dalle sue lettere delli 8. che V. S. non faceva difficolta di portare i suoi quadri, io dubitava che non le venisse voglia di venirsene in quella congiontura per non correr rischio di piu lunga dilatione in caso d'altri viaggii majori. Mi rispose il Sr Abbate, che non vorrebbe che V. S. l'havesse fatto, dicendo che s'ella fosse venuta mentre la Regina stava in Pariggi, non haverebbero mancato mezzi di provedere al suo pagamento, ma che mentre si stava in viaggio sarebbe fatto molto piu difficile, massime le cose della Regina sendo ridotte molte alle strette in questo punto. Et ch'egli haverebbe ricevuto sommo dispiacere che V. S. fosse venuta senza toccar subito li dannari che si saranno dovuti, et senza che lui havesse mezzo di aiutarvi V. S. Et m'aggionse che si correva rischio d'una lite contra il Sr Brosse intorno ad una parte del pagamento della sua fabrica per cattivo consiglio et che restava indietro la fabrica dell' altra galleria per mancamento di ventimila scudi ne li quali s'haveva da paggare una casa d'un particolare dove l'ha da fondare. Io non so ancora cio ch'egli mi dira intorno al costi.

Ma s'io ho da parlare con liberta a V. S. et da amico sincero, io le direi che sarei di parere tutto contrario al Sr Abbate. V. S. ci pensara ben bene. Le mie raggioni sono che si puo cadere difficolta alcuna a trovar i danari et aspettare il pagamento, tanto piu V. S. aspettara a portar l'opera gia fatta tanto piu tardi cominciara a correre la dimora del dovuto pagamento, et poi che restano con qualche scrupolo gli altri quadri si ritardarebbe il finimento dell' opera et li levarebbe a V. S. una gran parte dell' honore ch'ella si deve promettere potendola finire in tempo breve, con quella perfectione che le e solito. Si tiene hora che sia tolto da cenno il viaggio della Rochella, et che il Re habbia da trattenersi questa estate in Fontainebleau, Monceaux et altri luoghi d'intorno se il negocio della Valtolina non lo chiama da quella parte dove gia si fanno inviare alle frontiere alcuni reggimenti di soldatesca, accio siano lesti in caso di bisogna ben che si speri che le cose possino passare in accommodatione anzi. Hora si fa instanza al Parlamento per la verificatione di alcuni editti accio di trovare dannari, et se il Parlamento non fa la verificatione spontanea, come par che sia assai difficile, sara forza che il Re venghi personalmente a Pariggi con tutto il consiglio et la

Digitized by Google

Regina ancora, se sara sana. Et se V. S. si trovasse qua potrebbe godere quel momento di tempo in questa citta, et s'egli manca corre rischio di perdere un mezz' anno senza poter continuar l'opera et forzi piu d'un mezz' anno se le cose andassero alla guerra sendone il Re sempre ritornato questi anni addietro solamente verso Natale. V. S. ci pensara seriosamente. Non vorrei che il mio parer solo le facesse fare dissegno di prejudicio, ma in concurrenza di pericoli diversi, mi par che s'habbia da vietare il maggiore. Io vi aggiongero poi un interesse mio particolare che forzi mi fa inclinare a quel parere piu tosto ch'all'altro, accio V. S. non me l'imputa poi cioe ch'io temo d'essere costretto di partire per Provenza al principio di Giugno et che mi spiacerebbe sommamente di farlo, senza havere servito V. S. in questa occasione in tutto cio che mi sara possibile conforme al voto. 21 avril 1623.

Il duello di Conte del Candala fu fondato sopra cio che il Conte di Schomberg haveva accettato il governo di Limozino, nel quale detto Candale era stato ricevuto come successore designato al Duca d'Epernone, suo padre, sendo sicuro che non poteva sperar medesima successione al governo di Aquitania che possede hora il padre in luogo di quello di Limozino. Et con questo fo fine.

Di Pariggi alli 21 Aprile 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 696.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 21 avril. *M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

En arrivant de Paris, à mon retour de Fontainebleau, j'ai reçu de Monsieur l'Abbé votre lettre du 8 courant et hier il m'en a envoyé une autre du 14. Je les ai fait remettre toutes deux à Monsieur l'Abbé; il verra ce qu'il y a à répondre et m'a promis de le faire ce matin. Si j'avais encore été à Fontainebleau, je n'aurais pas manqué de faire connaître votre offre à Monsieur le Cardinal de Richelieu, afin qu'il pût la transmettre

Digitized by Google

21 avril 1623. à la Reine s'il daignait le faire, mais me trouvant ici, il me semble bon d'en dire un mot à Monsieur l'Abbé pour ne rien gâter. Vous avez vu par ma précédente lettre la réponse que m'a faite Monsieur le Cardinal quand je lui demandai à quelle époque vous pouviez venir. Il me fit savoir que le séjour et le voyage de la Reine dépendaient d'une volonté supérieure qui n'avait pas encore fait connaître son intention. Il m'arriva l'autre jour, en parlant avec Monsieur l'Abbé, de lui dire que je vous avais écrit dernièrement que l'on croyait que le séjour à Fontainebleau se prolongerait pendant quelques semaines et voyant par votre lettre du 8 courant que vous ne feriez pas difficulté d'apporter ici vos tableaux, je me demandai si vous ne désireriez pas venir ici dans pareille circonstance, pour ne pas courir le risque de devoir attendre plus longtemps, si la Reine entreprenait de plus longs voyages. Monsieur l'Abbé m'a répondu qu'il n'aurait pas voulu que vous fussiez venu, ajoutant que si vous étiez arrivé pendant que la Reine habitait Paris, il y aurait eu moyen de vous faire payer, mais que cela serait beaucoup plus difficile pendant son absence, vu surtout que les sommes dont elle dispose pour de pareilles dépenses ont été fortement réduites. Il aurait beaucoup regretté que vous fussiez venu sans que vous puissiez toucher immédiatement l'argent qui vous sera dû et sans qu'il pût vous aider. Il me dit encore qu'un procès était à craindre contre Monsieur Brosse, au sujet d'une partie de sa construction pour laquelle il avait mal conseillé, et que la construction de l'autre galerie était en retard, faute de vingt mille écus qui manquaient pour payer la maison d'un particulier dont on avait besoin pour jeter les fondements. Je ne sais pas encore ce qu'il me dira du montant de votre compte.

Mais si je pouvais vous parler en toute liberté et en ami sincère, je vous dirais que je serais d'un avis tout opposé à celui de Monsieur l'Abbé. Vous y penserez sérieusement. Ce qui me fait parler ainsi c'est qu'il peut se rencontrer quelque difficulté à trouver l'argent pour vous payer; plus vous attendrez à apporter ici vos travaux déjà exécutés, plus sera reculé le moment où l'on devrait vous payer et, aussi longtemps qu'il y aura des doutes sur le sort des autres tableaux, l'achèvement du travail en sera retardé et on vous frustrera d'une grande partie de l'honneur que vous devez en attendre, si vous pouvez le terminer à bref délai, avec la perfection qui vous caractérise.

On croit à présent que le voyage de la Rochelle sera rayé du programme et que le Roi passera l'été à Fontainebleau, Monceaux et autres endroits des environs de Paris, si l'affaire de la Valteline ne l'appelle pas de ce côté. Déjà, on envoie par là quelques régiments de soldats à la frontière

Digitized by Google

afin qu'ils puissent se porter rapidement là où le besoin se ferait sentir, bien que l'on espère que toute l'affaire s'arrangera encore. 21 avril 1623.

Actuellement, on insiste auprès du Parlement pour faire vérifier certains édits afin de trouver de l'argent, et si le Parlement ne procède pas spontanément à cette vérification, ce qui paraît assez douteux, le Roi sera forcé de venir en personne à Paris avec tout le Conseil et avec la Reine si sa santé le permet. Si vous vous trouviez ici vous pourriez profiter de ce moment, si vous le manquiez vous courez risque de perdre une demie année sans pouvoir continuer le travail et peut-être plus longtemps encore si les choses tournent à la guerre, car dans les dernières années le Roi n'est retourné en ville que vers la Noël. Réfléchissez-y sérieusement. Je ne voudrais pas que mon avis seul vous fît prendre une résolution préjudiciable, mais en présence de périls divers il me semble qu'il faut éviter le plus grave. Je ferai valoir encore un motif personnel qui, peut-être, fait que je me range à cet avis plutôt qu'à tout autre, pour que plus tard vous ne m'en fassiez un reproche, c'est que je crains d'être forcé de partir pour la Provence, au commencement de juin, et que je regretterais vivement de quitter Paris sans m'acquitter, pendant votre séjour ici, de tous les services qu'il me serait possible et que je voudrais pouvoir vous rendre.

Le duel du comte de Candale a eu pour motif que le comte de Schomberg avait accepté le gouvernement du Limousin, quand lui, Candale, avait été désigné pour succéder au duc d'Epernon son père, et qu'il était assuré qu'il ne pouvait espérer la même succession dans le gouvernement de Guyenne que son père a obtenu en échange de celui du Limousin. Et sur ce je termine.

De Paris, le 21 avril 1623.

COMMENTAIRE.

L'affaire de la Valteline. La Valteline était une partie du canton des Grisons au pied des Alpes, entre le Milanais et l'ancien état de Venise. Une querelle s'étant élevée entre les Grisons et ceux de la Valteline, le duc de Savoie Charles-Emmanuel, la France et les Vénitiens prirent le parti des Grisons pour soustraire la Valteline à la protection de l'Espagne. Les Gênois se rangèrent du côté de ce dernier pays. Avec des alternatives diverses, cette guerre dura jusqu'en 1626; elle fut terminée par le traité de Mouçon. Par ce traité, la Souveraineté de la Valteline fut laissée aux Grisons, les passages en Italie par ce pays restèrent à la disposition de la

Digitized by Google

21 avril 1623. France seule, les forts du pays seraient remis au pape pour être démolis. Ce traité qui fut une victoire remportée par la France, amena la paix entre ce pays et l'Espagne.

Le comte de Candale. Henri de Nogaret d'Epernon, comte, puis duc de Candale, né en 1591. En 1612, il quitta son pays et se rendit à la Cour de l'empereur, puis il servit le grand-duc de Florence et se distingua dans la guerre contre les Turcs. En 1614, il fut nommé premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. Quelques mois après, il embrassa le parti des Huguenots et fut déclaré général des Cévennes. Rentré dans l'obéissance peu de temps après, il se mit au service du prince d'Orange contre l'Espagne en 1621-1622. Mécontent de ne pas avoir obtenu les gouvernements de son père, il se mit, en 1624, au service de Venise ; il fut nommé généralissime des armées de la république en 1630. En 1636, il revint en France et fut en 1636 lieutenant-général de l'armée de Guyenne sous le duc d'Epernon son père, puis de l'armée de Picardie et enfin de celle d'Italie sous le Cardinal de la Vallette. Il termina sa carrière accidentée à Casal, le 11 février 1639.

CCCXXII

28 avril 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Illmo Sig. mio sing^mo.

In risposta della sua amorevolissima delli 20 del presente ho da farle infiniti ringratiamenti di tanta cortesia, et di tanta parte ch'ella si degna pigliare nel fatto mio, dispiacendomi di non havere la qualita ch'ella s'imagina, per corrispondere alla sua buona opinione et del Sr Roccox, et per servir efficacemente l'uno et l'altro conforme al lor merito et al debito mio. Io ritardaro la partenza per amor suo quanto sara a me possibile, ma li negocii domestici non mi permettono di ritardarla oltre il fine di giugno per il piu tardi. E vero che forzi mi bisognera tornar qua questo inverno prossimo se la nostra lite non s'accommoda.

M'e stato cariss° l'intendere che li suoi quadri abbiano aggradito all' Infanta et a cotesti grandi, et me tarda sommamente di vederne

Digitized by Google

la riuscita in questa corte e che con questo ponte ella sia costretta di passare a questa volta per soggiorno piu lungo che per il solo finimento dell' opera della Regina, accio de haver maggior occasione di servirla tutto il tempo della mia vita conformo al voto. 28 avril 1623.

S'aspecta hoggi Mr fratello di S. M. che ha havuto licenza di venir starsene qua per 12 giorni. Si sta ancora in incertitudine se il Re venira o no, ne si parla che S. M. facci un gran viaggio per questo mese prossimo. Et senz' altro.

Di Pariggi alli 28 Aprile 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 697.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 28 avril. *Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

En réponse à votre lettre très aimable du 20 courant, j'ai à vous remercier cordialement du bienveillant intérêt que vous daignez montrer dans mes affaires. Je regrette de ne pas posséder les qualités que vous m'attribuez pour répondre à la bonne opinion que vous et Monsieur Rockox avez de moi et pour rendre service à l'un et à l'autre comme votre mérite et mon devoir l'exigent. Je retarderai autant que possible mon départ par amour pour vous, cependant mes affaires domestiques ne me permettent pas de le remettre au delà de la fin de juin. Il est vrai que peut-être je serai obligé de retourner ici l'hiver prochain, si mon procès ne s'arrange pas.

J'apprends avec le plus vif plaisir que vos tableaux ont plu à l'Infante et aux Seigneurs de son entourage et il me tarde beaucoup de vous voir réussir également à notre Cour. Je me réjouis non moins que, de cette manière, vous serez forcé de prolonger votre séjour ici au delà du temps qu'il vous faut pour terminer les travaux commandés par la Reine. J'aurai ainsi l'occasion de vous servir ma vie durant au gré de mes désirs.

On attend aujourd'hui Monsieur, le frère du Roi, qui a obtenu la permission de venir passer ici douze jours. Il est encore incertain si le Roi

Digitized by Google

28 avril 1623. viendra ou non, on parle d'un grand voyage que Sa Majesté ferait le mois prochain.

N'ayant rien d'autre, etc.

De Paris, le 28 avril 1623.

CCCXXIII

4 mai 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto ille.

Questa mattina ho ricevuto il suo piego delli 29. del passato et subito sono andato dal Sr Abbate per rendergli la sua lettera, et trovandolo in purga, con un medicamento nello stomacho, faceva conto di ritornare domani ma egli ha voluto ch'io l'habbia visto et se mostrato tanto disposto a servirle che subito ch'io aveva fatto il complimento di V. S. per ottenere ch'egli prometesse di menarla a Fontainebleau egli se offerito prontissimo ad ogni suo cenno et havendo essaminato il negocio et gustato la decenza et importanza di farla chiamare, egli ha subito voluto scrivere al Sr Card^le di Lussone per accompagnar la lettera di V. S. et ha usato ogni termine di persuasione possibile accio ci voleva ottenere l'ordine della Regina, conforme al voto nostro. Il Sr de Vallavez mio fratello haveva da fare un viaggio a Fontainebleau, io glie l'ho fatto anticipare di qualche giorno et l'ho incaricato di presentare al Sr Card^le l'una et l'altra lettera et di sollicitarne la risposta, che s'egli la potesse ottenere questa sera o domani mattina per tempo gli ho ordinato di mandarmela in diligenza per poterla inviare a V. S. per l'ordinario. Ma se non si puo havere in quel spatio di tempo bisognera aspettar l'altro prossimo di che mi dispiacera non poco. Si non s'ottenesse la gratia con questo mezzo io mi risolvo d'andare personalmente la settimana prossima a Fontainebleau per farci la tentativa a piu gaillardo che vorrei servirla in cosa di maggior momento. Fu ammazzato il Sr Fiesco dal Sr Putanges, l'uno degli ordinarii della Regina di Francia, gia piu di due o tre

Digitized by Google

mesi detto Fiesco haveva fatto in Lyone una accusatione di troppo gran familiarita et amori tra detto Putanges et la dama di Vernel sorella del defunto Luynes, di che si fecero informationi dinanti a quattro Maresciali di Francia et sendo l'accusatione riuscita vana et calumniosa, detto Putanges incontrando in questa città detto Fiesco, lo perseguiva et l'ammazzo, mentre egli fuggiva d'innanti griedendo al popolo che lo salvassero, et subito il ne diede la remissione al detto Putanges sendosi giudicato ch'egli haveva gran raggione di vendicarsi di falsa calumnia. Et senz'altro etc. Di Pariggi alli 4 Maggio 1623. 4 mai 1623.

Io mi son assunto di fare a V. S. le schuse.

Io mi scordava di mandarle che doppo l'ultima mia lettera sendomi trovato un giorno a raggionare col Sr Abbate delle difficolta che il Sr Card^le^ de Richelieu haveva fatta al Sr Brosse, le quali si sonno hora supprate subito che il Sr Cardinale ha havuto finito il trattato della compera del Contado di Limours dove detto Brosse ha fatto diversi viaggi per dissegnare certa fabrica nuova nel castello ch'egli ha da condurre. Egli m'aggionse che se V. S. portava qualche quadretto di sua mano al detto Sr Card^le^ da potersi mettere in qualche studiolo, andarebbono molto piu facile tutte le cose sue. Io volsi parlare del suo quadro della conversione di S. Paolo, ma egli m'aggionse che la grandezza impediva di valersene in casa privata et poi che si era pagata 1000 ℔. V. S. ci pensara, et certo in questo secolo pochi sonno amici gratuiti in materia di corteggiani.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 697 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 5 mai. *Au Sieur Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Ce matin, j'ai reçu votre paquet de lettres du 29 dernier. Je me suis rendu immédiatement chez M. l'Abbé pour lui remettre sa lettre et le

Digitized by Google

4 mai 1623. trouvant qui se purgeait et avait déjà pris médecine, je comptais y retourner le lendemain. Mais il tint à me recevoir et s'est montré tellement disposé à vous rendre service que, aussitôt que je lui eus fait connaître votre désir d'obtenir la promesse de vous conduire à Fontainebleau, il s'est de la meilleure grâce mis à votre disposition. Ayant examiné l'affaire et approuvé la convenance et l'importance de vous faire appeler, il a voulu aussitôt écrire à Monsieur le Cardinal de Lusson pour recommander votre lettre et a usé des termes les plus pressants, afin de l'engager à obtenir de la Reine un ordre conforme à votre désir. Monsieur de Valavez, mon frère, devant se rendre à Fontainebleau, je lui ai fait avancer son voyage de quelques jours et l'ai chargé de présenter au Cardinal les deux lettres et de solliciter, si possible, une réponse pour ce soir ou pour demain matin de bonne heure; je lui ai ordonné de me l'envoyer en toute hâte, pour pouvoir vous l'expédier par le prochain courrier. Cependant, s'il ne l'obtient pas aussi promptement, il faudra attendre le courrier suivant, ce que je regretterais beaucoup. Si nous n'obtenons pas de cette manière la faveur, je pense aller moi-même à Fontainebleau, la semaine prochaine, pour faire une tentative plus énergique que j'aurais voulu réserver pour un objet de plus grande importance.

Monsieur Fiesco a été assassiné par Monsieur de Putanges, l'un des commensaux de la reine de France. Il y a plus de deux ou de trois mois, ledit Fiesco avait accusé à Lyon Monsieur de Putanges d'une trop grande familiarité et de relations galantes avec Madame de Verneuil, la sœur de feu de Luynes. Une instruction se fit devant quatre maréchaux de France et l'accusation fut trouvée non fondée et calomnieuse. Monsieur de Putanges rencontrant Fiesco à Lyon le poursuivit et le tua pendant que celui-ci s'enfuit en criant au peuple de le sauver. Le coup porté, le public pardonna à Putanges, étant d'opinion qu'il avait eu grandement raison de se venger d'une pareille calomnie. Et n'ayant rien d'autre à vous écrire etc. De Paris, le 4 mai 1623.

Je me suis chargé de vous faire des excuses.

J'avais oublié de vous écrire qu'après votre dernière lettre, causant un jour avec Monsieur l'Abbé des difficultés que le Cardinal de Richelieu avait fait subir à Monsieur Brosse et qui cessèrent subitement aussitôt que le Cardinal eut conclu l'achat du comté de Limours où Monsieur Brosse fit plusieurs voyages pour fournir les dessins d'une construction à exécuter par lui dans le château. Monsieur l'Abbé ajouta que si vous offriez quelque petit tableau de votre main pour être placé dans un cabinet, les choses se passeraient beaucoup plus facilement. J'ai voulu parler de votre

Digitized by Google

tableau de la Conversion de Saint Paul, mais il fit observer que sa grande dimension l'empêche de figurer dans une maison particulière et puis qu'il a été payé 1000 livres. Veuillez y songer; il est certain que de nos jours peu de gens vous témoignent une amitié désintéressée dans les affaires de Cour. 4 mai 1623.

CCCXXIV

RICHELIEU A CLAUDE MAUGIS.

6 mai 1623.

M^r^. J'ay receu vostre lettre et celle de P^l^ Rubens, p^r^ repondre auxquelles je vous diray que la Royne trouve bon qu'il vienne à Paris selon qu'il tesmoigne le désirer, encore que je ne puisse pas vous dire précisément le temps auquel elle y pourra estre. Vous luy pourrez donc mander qu'il vienne quand il voudra alors qu'il y sera il fera tendre ses tableaux en quelque chambre haulte du Luxembourg dont vous aurez la clef parce que Sa Majesté ne désire pas qu'on les voye que le tout ne soit faict et posé où ils doivent estre. Je m'en vais faire un tour à Limours pour visiter aux réparations. Sur cela je demeure M^r^ vostre bien affectionné à vous servir.

Le Card^l^ de Richelieu.

De Villeroy, ce 6 May 1623.

Et au-dessus : A Monsieur de St Ambroise.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 698 v°.

(Une copie de cette lettre fut envoyée à Rubens par Peiresc avec le billet suivant).

Digitized by Google

9 mai 1623.

CCCXXV

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re

Subito ch'io ho havuto la lettera del Sr Card^le ho preggato il Sr Abbate di lasciarmene pigliar la copia, et di scriverle due righe che saranno qui aggionte, le quali ho voluto mandar subito alla posta per poter marciare in caso che passij qualche straordinario accio non si perda un momento di tempo, aspettandola con incredibile patienza et vorrei ben ch'ella ci menasse il Sr Roccox, et di gratia un poco di sollicatazione al Sr Gevartio alli quali bacio di core le mani. Di Pariggi alli 9 Maggio 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 698.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 9 mai. *A M. Rubens, avec la response du cardinal et de la Reyne.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Aussitôt que j'eus reçu la lettre de Monsieur le Cardinal, j'ai prié Monsieur l'Abbé de me permettre d'en prendre copie et de vous écrire deux lignes pour les y joindre. J'ai voulu les porter immédiatement à la poste pour que vous soyez prêt à partir dans le cas où il se passerait quelque chose d'extraordinaire et que vous ne perdiez pas une minute. Je vous attends avec la plus vive impatience et voudrais bien que vous puissiez amener ici Monsieur Rockox. Engagez quelque peu Monsieur Gevaerts à venir également et saluez les tous deux de ma part. Paris, le 9 mai 1623.

Digitized by Google

CCCXXVI

9 mai 1623.

CLAUDE MAUGIS A RUBENS.

Monsr. J'ay receu response de Monseigneur le Card^l^ de Richelieu qui me mande que la Royne a aggréable et trouve bon que vous veniez en cette ville pour y tendre vos tableaux sur les châssis et les faire mettre dans une chambre où personne n'entre, de laquelle j'auray la clef ne désirant que l'on les mette en la gallerie que lorsque vous aurez achevé de faire tous les accessoires. Je vous attendray en bonne dévotion avec volonté à vous servir de cœur et d'affection en qualité, M^r^, de votre très humble et très affectionné serviteur

MAUGIS, abbé de St Ambroise.

A Paris, ce 9 may 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 698 v°.

Reproduit par CLÉMENT DE RIS : *Les Amateurs d'autrefois,* p. 60.

CCCXXVII

PEIRESC A RUBENS.

11 mai 1623.

*Molto Ill^re^*

Questa volta viene l'ordine della venuta di V. S. con somma allegrezza mia. Conforme a cio che le scrissi per l'ordinario passato, il giovedy dell' altra settimana subito che il Sr Abbate hebbe finita la sua lettera al S^re^ Card^le^ di Richelieu, che fu circa un hora doppo mezzodi, io la mandai a presentare al S^re^ Card. per mano di mio fratello il quale lo trovo un poco rissentito et gia posto a dormire ben che fosse ancora gran giorno. La mattina del venerdy egli non manco di ritornarci, et subito che S. S. ill^ma^ fu visibile gli presento in manu propria le lettere di V. S. et del Sr Abbate aggiongendo di parola quello chegli parve a proposito conforme all' instruttione

Digitized by Google

11 mai 1623. chio gli haveva data secondo il dispaccio di V. S. Rispose il Sr Card^le che non si poteva dar risposta, per cio che in quel punto partiva la Regina Madre per Villeroy et luy per Limours, et che bisognava aspettar il ritorno per abboccarsi. Gli offeri il S^r di Valavez mio fratello di seguitarlo a Villeroy se cosi S. S. ill^ma lo trovava apposito ma ella sene schuso, per l'incertitudine del tempo del abbocciamento. Offerse poi di mandargli un laquay dove commendarebbe, per sminuir la causa delle ceremonie, et all'hora disse S. S. ill^ma che se poteva abboccarsi con la Regina prima del suo viaggio di Limours non mancarebbe di mandar la sua risposta. Sendo ritornato qui mio fratello il Sabato, io mi dolsi un poco seco di non essere passato per Villeroy, il che non lo ritardava di piu di mezza giornata, et la domenica ci mandai un lacquay, al quale fu detto che sara gia inviata la risposta a questa volta al Sr Abbate laqual gionse appunto il martedy mattina, et subito il Sr Abbate venne a casa mia per mostrarmela et io per disgratia mi trovai absente, et sendo andato dal S^r di Lomenie vi sopravenne il Sr Abbate il quale mi mostro la lettera del Sr Cardinale della quale io feci subito la copia, et intanto il Sr Abbate le scrisse due righe senza uscire del gabinetto di quel Sig^re et il tutto mandai a portare a Riccardo per inviarglelo in caso che passase qualche straordinario per Fiandra, senza aspettare l'ordinario di domani, ma per mala sorte, non n'e venuto alcuno di modo che V. S. la ricevera con la presente, et trovera se non m'inganno che basta l'ordine in quella forma per venire con buona gratia.

Mi dispiace ben della conditione di mettere le pitture in luoco serrato senza lasciarle vedere per cio che vorrei che la fama del suo valore provato in questa opera ci donasse soggetto di farla ricercare di volere ritirarsi in Francia, ma sara ben difficile che s'osservi questa prohibitione con tanta esatezza et forzi sara buono che non siano esposte in publico al primo arrivo, accio V. S. possa compatire (caso che fosse a proposito) al diffetto dell' humore di questa natione in qualche cosetta leggiera, prima che si esponghino ad ogniuno.

Ho ricevuto la sua delli 5. del presente alla quale non m'occorre altra risposta, che intorno l'indispositione della Regina Madre, la quale non [e] maggiore che di dolore di denti et un pochetto di flussione sulla guancia. Ma per le donne poco male fa gran queri-

Digitized by Google

monio. Viddi il Sr Archiprete quando fui a Fontainebleau et lo trovai dell' istesso humore di prima, ne mi disse d'essere di partenza altramente. 11 mai 1623.

Del resto habbiamo poca certitudine della venuta della Corte anzi par che si parli di stare a Fontainebleau sino a Pentecoste se i grandi caldi non fanno accelerare un viaggio di St Germano o di Monceaux. Ma in ogni modo quando non venisse il Re a Pariggi, io tengo per certo che la Regina Madre ci vorra fare una scorza et potra vedere li quadri. Con che senz'altro, di cuore bacio a V. S. le mani et alli SS^ri Roccox et Gevartio adulando la mia passione in maniera ch'io m'imagino ch'egli non vorra lasciarla venire senza suo passaporto. Et alle S^rie V^re preggo da Dio ogni piu desiderato bene. Di Pariggi alli XI. Maggio 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V, 698.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 12 mai. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Cette fois-ci, nous apprenons avec une vive joie l'arrangement pris pour votre arrivée ici. Conformément à ce que je vous ai écrit par le dernier courrier, aussitôt que, jeudi de la semaine passée, Monsieur l'Abbé avait pris connaissance de votre lettre au Cardinal de Richelieu, ce qui eut lieu vers une heure de l'après-midi, je l'ai fait remettre au Cardinal par mon frère qui le trouva un peu de mauvaise humeur et prêt à se mettre au lit bien qu'il fît encore grand jour. Vendredi matin, il ne manqua pas d'y retourner et aussitôt que Son Eminence fut visible, il lui remit votre lettre et celle de Monsieur l'Abbé en y ajoutant oralement ce qui lui parut convenable, conformément aux instructions que je lui avais données et au contenu de votre lettre. Monsieur le Cardinal répondit qu'il ne pouvait se prononcer quant à la date du départ de la Reine-Mère pour Villeroy et de lui-même pour Limours et qu'il fallait attendre leur retour pour s'aboucher. Monsieur de Valavez, mon frère, lui proposa de le suivre à Villeroy, si

Digitized by Google

11 mai 1623. Son Eminence le trouvait convenable; mais Monsieur le Cardinal l'en dissuada à cause de l'incertitude du jour où une entrevue serait possible. Il proposa ensuite que mon frère lui enverrait un laquais où il le désirerait pour simplifier les conditions de la cérémonie et du moment que l'entrevue avec la Reine pourrait avoir lieu avant son départ pour Limours, dit Son Eminence, il ne manquerait pas d'envoyer la réponse de Sa Majesté. Je regrettai quelque peu de ne pas m'être transporté à Villeroy et mon frère étant revenu ici le samedi, ce qui n'apporta qu'un retard d'une demi-journée, j'envoyai le dimanche un laquais auquel on dit que la réponse serait envoyée à Monsieur l'Abbé, qui la trouva en bon ordre mardi matin et vint aussitôt me trouver pour me la montrer. Malheureusement j'étais sorti et me trouvais en visite chez Monsieur de Loménie. Là, Monsieur l'Abbé me rencontra et me montra la lettre du Cardinal. J'en fis aussitôt une copie et en présence de Monsieur l'Abbé, je vous écrivis deux lignes sans sortir de la chambre. Je fis porter le tout à Richard pour l'expédier en Flandre immédiatement, dans le cas où quelque courrier extraordinaire passerait, et sans attendre l'ordinaire de demain. Par un hasard malheureux, il n'est pas parti de poste extraordinaire, de manière que vous recevrez ces missives avec la présente et vous trouverez, si je ne me trompe, qu'il suffit d'un ordre donné dans ces termes pour vous faire venir de bonne grâce.

Je regrette bien qu'on ait mis la condition de mettre les tableaux dans un endroit fermé sans les faire voir, parce que je voudrais que la renommée de votre talent, prouvé par cette œuvre, vous décidât à songer à vous établir en France. Cependant il sera bien difficile de faire respecter pareille défense avec tant de rigueur et peut-être vaudra-t-il mieux ne pas les exposer en public immédiatement après leur arrivée, afin que vous puissiez dans certains détails, si cela vous convient, faire quelque concession au manque de goût des Français avant de les exposer à la vue de tout le monde.

J'ai reçu votre lettre du 5 courant à laquelle je n'ai rien à répondre, si ce n'est que, quant à l'indisposition de la Reine, il ne s'agit que d'un mal de dents et d'un peu de fluxion sur la joue. Mais pour les dames petit mal cause grande plainte. J'ai rencontré l'archiprêtre à Fontainebleau et le trouvai de même humeur qu'auparavant; il ne me parla pas de son projet de départ.

Du reste, nous avons peu de certitude quant à l'arrivée de la Cour; au contraire, il paraît qu'on parle de rester à Fontainebleau jusqu'à la Pentecôte, si les grandes chaleurs ne font pas hâter le voyage à St Germain ou à Monceaux. Mais en tout cas, si le Roi ne vient pas à Paris, je tiens pour certain que la Reine voudra pousser une pointe jusqu'ici pour voir les tableaux. Sur ce, n'ayant rien d'autre à vous dire, je vous baise

Digitized by Google

les mains ainsi qu'à MM. Rockox et Gevartius, et j'aime à me figurer que ce dernier ne voudra pas vous laisser retourner sans son passeport. Et je prie Dieu d'accorder aux dames tous les biens qu'elles désirent. De Paris, le 11 mai 1623. 11 mai 1623.

CCCXXVIII

PEIRESC A RUBENS. 19 mai 1623.

Molto Ill^re

Se ben io credo chella debba essere partita non dimeno, in caso che per mala sorte cosi non fosse non ho voluto ch'arrivasse costa l'ordinario senza chella vi trovasse una mia letteraccia per condolermi dell' accidente sopragiontole nel piede ma spero che con i remedii et con il buon regimine V. S. havera recuperato la sanita et havera voluto venir quanto prima assicurandola che la stiamo aspettando in buonissima devotione. Con che rimettendo il tutto al sua venuta facciamo voti per la sua sanita et felice viaggio baciandole mille volte le mani.

Di Parriggi alli 19 Maggio 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V, 699 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 19 mai. *Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Bien que je crois que vous serez déjà parti, cependant si, par malheur, il n'en était pas ainsi, je n'ai pas voulu que ce courrier vous arrivât sans vous apporter un mot de ma main pour exprimer mes condoléances au sujet de l'accident qui vous est survenu. J'espère pourtant que, grâce aux remèdes et au bon régime, vous aurez récouvré la santé et aurez voulu venir ici le plus tôt possible, en vous assurant que nous attendons votre arrivée

Digitized by Google

19 mai 1623. avec la plus vive impatience. En remettant de parler de toutes choses jusqu'à votre venue, nous faisons des vœux pour votre santé et pour votre heureux voyage et vous baisons mille fois les mains.

De Paris, le 19 mai 1623.

CCCXXIX

25 mai 1623.

GEVARTIUS A PEIRESC.

S. P. Nobilissime et amplissime Domine.

Ergo sine litteris meis Appelles ille noster Rubenius ad te venit! Peccatum profecto ingens, sive id procrastinationi et negligentiæ meæ, sive ipsius Rubenii properantiæ imputandum : quippe non nisi sero vespere pridie ejus diei quo primo nunc discessurus erat, de ejus itinere certior factus sum.

Quod vero rarius ad te scribam, nullo id aut meæ erga Ampl^m^ tuam observantiæ vitio, aut tuorum in me officiorum oblivione fieri credas velim : sed (quod revera est) ob forensium negotiorum, quibus nuper immersi sumus, perpetuos fluctus, qui animum meum amœnioribus Musarum curis pasci solitum ab omni studiorum elegantia abduxerunt. Nosti quam capitaliter Musis inimica sit barbara fori rabies.

Nihilominus tamen versiculos meos in Heroinam Darciam jam olim effusos et a te multis (ut ille ait) comitiis efflagitatos, hisce diebus ad incudem revocavi et auxi, quos modo, qualescunque sunt, ad te mitto. Aiunt Physici Alphæum amnem in Elide ortum, per mare Siculum non permixtis pelago fluctibus in Sicilia incorruptum erumpere. Non ita profecto cum Castalio fonte agi modo experior, qui simulatque civilibus undis permixtus fluit, multum de fece ac sordibus Praxeos ad se trahit.

Deinde eo modo ætas mea est, et is in Repub. gradus quæ judicent satis datum esse studiorum amœnitati ac revocanda ea esse ad utilitatem. Valde mihi placuit semper illud Mureti dictum : *Malos*

Digitized by Google

CLARISSIMVS VIR CASPAR GEVARTIVS I.C ANTVERPIÆ
GRAPHIARIVS ETC.

Digitized by Google

Digitized by Google

versus facere, turpe esse; mediocres inglorium; bonos difficilius quam ut præstari possit ab iis quibus aliud agendum est. 25 mai 1623.

Atque ita omnino versibus abstinendum concludit cum Horatio, qui de se scribit.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.

Cujus sententiæ me equidem etiam succinere profiteor, cum facile animadvertam versus meos ad primam illam Mureti speciem referendos esse.

Itaque quicquid gravioribus jurisprudentiæ studiis et praxi forensi superest, partim Politicæ, partim Historiæ dono et subsecivis horis M. ANTONINI Imp εἰς ἑαυτὸν libb. XII adorno, quibus equidem nihil elegantius in tota antiquitate exstare existimo, et mirum est hactenus adeo eos latuisse merasque nugas ab Anton. Gevarra fictas ita mundo imposuisse.

Mox etiam, copiosius otium nactus, MANLIVM nostrum jam olim prælo Cramosiano subjectum extrudere decrevi.

Vix credas quot in eo loca restituerim. Et observationem nostram de ejus ætate certissimam esse, pluribus et irrefragabilibus argumentis ex ipsa Manlii Astronomia petitis Godefridus Vendelinus, mathematicus summus, mihi confirmavit.

Porro velut mantissam aliquam ad versus meos adjunxi elegantissimum carmen Rev^mi^ et Nob^mi^ Patris Francisci de Momorency Soc. Jesu, quo Grotio nostro recuperatam libertatem gratulatur. Item, amænum Rycquii Epigramma in catellam Aleandrinam, ut illa velut redhostimenta sint pro eruditissimis Borbonii versibus quos nuper ad me misisti.

Vale, Nob. Dm. et illust^m^. Præsidem D. Memmium patronum meum, officiosissime meo nomine saluta. Nonnulla pro manibus habeo quæ ubi lucem viderint, una cum litteris ad illum missurus sum. Ipsum enim, ut olim Reges Persarum, ἄδωρον adire nefas existimo.

Et hoc DARCIÆ Epinicion indignum judicavi quod illi communicaretur, tametsi ille olim solitus

Nostras esse aliquid putare nugas.

Viros clarissimos D. D. Puteanos fratres, Rigaltium, Grotium, Gothofredum officiose meo nomine salutes velim.

Digitized by Google

25 mai 1623. Scribebam præfestinatim, Antv. xxv maij 1623 ipso festo Adscensionis Dominicæ.

Nobilis. Amplit. V^e.
devotus
GEVARTIUS.

Inclusæ hæ ut recte Rubenio curentur, rogo.

Au dos, de la main de Peiresc : Cum versibus JANÆ DARCIÆ scrib. lucubrationes in M. Antoninum imp. in Manlium.

TRADUCTION.

GEVARTIUS A PEIRESC.

Monsieur.

Ainsi notre ami Rubens, notre Apelles, est allé vous trouver sans lettre de moi? J'avoue ma faute, ma très grande faute, qu'elle doive être imputée à mes retards et à ma négligence ou bien à la grande hâte de Rubens; en effet, ce n'est que tard dans la soirée, la veille de son départ, que j'ai su qu'il allait se mettre en route.

Cependant je ne veux pas que vous attribuiez la rareté de mes lettres à un manque d'égards envers vous ou à un oubli des services que vous m'avez rendus; mais (ce qui est la verité) au flot des affaires publiques où continuellement nous sommes plongés et qui prive mon esprit, habitué au doux commerce des Muses, des charmes de l'étude. Vous savez combien la barbare préoccupation des choses publiques est hostile aux Muses.

Néanmoins, ces jours derniers, j'ai remis sur l'enclume mes vers en l'honneur de l'héroïque Jeanne d'Arc que j'ai forgés autrefois et que (comme Rubens me dit) vous avez demandés avec tant d'instances; j'y ai ajouté quelques-uns et maintenant je vous les envoie tels quels. Les savants disent que l'Alphée qui prend sa source dans l'Elide, traverse la mer de Sicile sans se mêler aux eaux de celle-ci et en sort inaltéré dans le territoire de cette île. Je m'aperçois qu'il n'en est pas de même de la fontaine de Castalie qui, dès qu'elle se mêle aux eaux de la politique, se charge des ordures et de la boue de la vie réelle.

Et puis, mon âge et ma position publique sont tels que l'on juge que j'ai assez sacrifié aux plaisirs de l'étude, et que j'ai à songer à me rendre

Digitized by Google

utile. J'ai toujours fort goûté ce mot de Muret : « Faire de mauvais vers est honteux, en faire de médiocres est peu honorable; en faire de bons est trop difficile pour que ceux qui ont autre chose à faire s'y essaient. » Et ainsi il résolut de s'abstenir complètement de faire des vers, à l'exemple d'Horace qui témoigne de lui-même : 25 mai 1623.

« A présent, je laisse là les vers et tous mes autres amusements. »

J'avoue me ranger à la même opinion, car je reconnais sans peine que mes vers rentrent dans la première des catégories énumérées par Muret.

Aussi le peu de temps qui me reste après mes études sérieuses de jurisprudence et la pratique du barreau, je le consacre en partie à l'étude de la politique, en partie à l'histoire et dans les moments qui me restent je commente le livre de Marc-Aurèle que je regarde comme ce que l'antiquité a produit de plus exquis. Je m'étonne qu'il ait échappé jusqu'à présent à l'attention et que les pures sornettes fabriquées par Antoine Guevara aient pu avoir tant de succès.

Bientôt aussi, quand je disposerai de plus de loisir, j'ai résolu de mettre dans le commerce mon Manlius confié jadis aux presses de Cramoisy. Vous croiriez à peine combien de passages j'ai corrigés dans cet auteur. Notre remarque sur l'époque à laquelle il appartient est de la plus grande exactitude, comme le prouvent de nombreux et irréfutables arguments tirés de l'Astronomie même de Manlius, d'après ce que m'assure le grand mathématicien Godefroid Vindelinus.

En outre, j'ajoute à mes vers, en guise de cadeau supplémentaire, une pièce de poésie du trés révérend et très noble père François de Montmorency de la Société de Jésus, dans laquelle il félicite notre ami Grotius sur sa délivrance. Ensuite, une épigramme fort jolie de Rycquius sur la petite chienne d'Aléandre, en retour des vers très savants de Borbonius que vous m'avez envoyés il y a quelque temps.

Portez-vous bien et veuillez saluer très humblement de ma part l'illustre président Memmius, mon patron. Je m'occupe de quelques travaux, que je lui enverrai avec une lettre dès que je les aurai terminés. Comme autrefois les rois de Perse, il est de ceux dont on ne peut approcher les mains vides. J'ai cru que mes vers sur Jeanne d'Arc étaient indignes de lui être offerts quoiqu'il eût l'habitude d'attacher quelque prix à mes babioles.

Veuillez également saluer en mon nom les frères Dupuy, Messieurs Rigault, Grotius et Gothofredus.

Ecrit en toute hâte à Anvers, le 15 mai 1623, le jour de la fête de l'Ascension.

Votre tout dévoué
GEVARTIUS.

Digitized by Google

25 mai 1623. Je vous prie de remettre à Rubens la lettre ci-jointe.

Au dos de la lettre de la main de Peiresc :

Avec les vers sur Jeanne d'Arc.

Il écrit des commentaires sur Marc Aurèle et sur Manlius.

COMMENTAIRE.

Gevartius. Les écrits de Gevartius mentionnés dans cette lettre sont une pièce de vers en l'honneur de Jeanne d'Arc, dont il a été plus d'une fois question dans la correspondance entre Rubens et Peiresc, les *Vindiciæ Manlianæ* et le *Commentarius in M. Aurelii Antonini Τῶν εἰς ἑαυτὸν lib. XII.* Ces deux derniers ouvrages sont restés inédits. J. B. Steenberg, conseiller à la haute Cour de Malines, s'était chargé de leur publication, mais il en fut empêché par une mort prématurée.

Antoine Guevara publia, sous le titre de *Marco-Aurelio con el relox de principes,* un livre qui eut un immense succès et fut traduit dans plusieurs langues. Il propose Marc-Aurèle comme modèle aux princes et lui prête des sentences et des lettres de sa propre invention.

Montmorency. François de Montmorency, né à Aire vers 1578, entra dans la Société de Jésus en 1618, mourut en 1640, fit paraître plusieurs recueils de poésies latines.

Memmius (Henri II de Mesmes), président au Parlement. Lorsque Gevartius se rendit à Paris en 1617, il y devint l'hôte et l'ami du président à mortier du Parlement de Paris qui l'attacha à sa personne avec des honoraires de mille florins. La bibliothèque du président était une des plus complètes que l'on pût voir, et sa maison le rendez-vous des érudits de Paris que le jeune savant anversois eut l'occasion d'y rencontrer. Henri de Mesmes, était fils de Jean- Jacques et petit-fils de Henri qui tous deux étaient des amateurs distingués et avaient formé la collection dont le protecteur de Gevartius hérita.

Gothofredus. Théodore Gottfried, historien du roi de France, né à Genève le 17 juillet 1580, venu à Paris en 1602, auteur de plusieurs livres sur l'histoire de France, mourut à Paris, le 5 octobre 1649.

Digitized by Google

CCCXXX

PEIRESC A ROCKOX.

25 mai 1623.

Monsieur,

J'ai aujourd'huy receu vostre lettre du 11 mai par les mains de M. Rubens, qui est arrivé, depuis hier au soir, en fort bonne santé. La bonne feste d'aujourd'huy l'a empesché de songer à deffaire les balles; demain il les fera transporter chez luy, et quand il les aura ouvertes, nous verrons vos médailles et tascherons de vous en faire descharger, m'asseurant qu'elles ne s'en retourneront point, si tant est que ceux auxquels elles appartiennent y aient mis le prix suivant la raison, car elles pourroient estre taxées en sorte qu'on eut regret de les achepter trop chères.

J'ay trouvé dans vostre lettre une petite médaille que je vous renvoye avec mes très humbles remerciements de la communication et des offres que vous m'en avez daigné faire. Je voudrois bien avoir de quoy me revancher en vostre endroict de tant d'effects de vostre courtoisie et j'en prendray les occasions, si j'en puis rencontrer. Estant ce, je suis de tout mon cœur, Monsieur, etc.

De Paris, ce 25 may 1623.

De Peiresc.

Si M. Gevartius vous vient voir, je vous supplie d'agréer que je le sallue et que je le remercie des recommandations et des témoignages de bienveillance que M. Rubens m'a faictes de sa part.

Publié par Mr Chs Ruelens : Bulletin Rubens, Tome II, p. 121.

COMMENTAIRE.

Rubens était arrivé à Paris et apportait les médailles du cabinet du duc d'Arschot, pour la vente desquelles Rockox servit d'intermédiaire. Rockox lui-même et Rubens en achetèrent chacun une partie. Peiresc s'était chargé de trouver des acquéreurs pour le reste. Il s'adressa, à cet effet, à Jean de Lauson, sieur de Livé, président au Grand Conseil; celui-ci consentit à prendre au prix demandé de six mille livres les médailles apportées par

Digitized by Google

25 mai 1623. Rubens. Peiresc en reprit pour son compte 28 qu'il paya 100 livres, lesquelles furent déduites de la somme totale à payer par le principal acheteur.

Cette double transaction, l'achat par le président de Lauson et l'acquisition par Peiresc, nous est attestée par les deux documents suivants :

Le premier est l'acte de vente à Lauson :

« Ce jourd'huy vingtquatriesme juin mil six cents vingt trois, mons^r Rubens a convenu avec mons^r le président de Lauson qu'il laissera en cette ville de Paris touttes les médailles d'or et les grecques tant de cuivre que d'argent, et ensemble les consulaires et quelques médaillons mis avec lesdites médailles grecques grandes, selon les desnombrement et taxe contenue au bordereau qui sera transcrit cy dessoubz; que le tout sera mis dans un coffret bien cloz, fermé et scellé des cachetz tant dudict Président que dudict s^r Rubens, Et mis en despos en telles mains que ledict s^r Rubens vouldra choisir, pour les garder durant trois mois, durant lesquelz ledict s^r Président sera en son choix de prendre toutes lesdites médailles au pris contenu audict bordereau revenant à la somme de six mille livres; Et, en cas qu'il ne les veuille prendre, il luy sera loisible de ne les prandre pas et de les laisser remporter ou vendre ailleurs, comme il semblera bon audict sieur Rubens, le tout soubz le bon plaisir des s^rs Roccox et Vouerius (Woverius).

« Et en foy de ce Ont faict faire le présent escrit qu'ils ont signé de leur main. (Suit la liste des médailles).

Faict triple : Delauson, Pietro Pauolo Rubens, De Peiresc présant a aussi signé à l'original. »

Le second est une note de la main de Peiresc :

« Dénombrement des pièces demeurées au partage du s^r de Peiresc, sur le marché fait entre M. de Lauson et M. Rubens, à tant moings des 6,000 l. du prix total (Suit l'énumération des pièces). Ces vingt-huit pièces, au prix des autres, selon la diversité des taxes apposées aux diverses layettes ou tablettes, reviendroient seulement à soixante-cinq livres, mais led. s^r de Peiresc les paiera volontiers cent livres en diminution des 6.000 l. du prix total, en considération du choix, qu'il a faict desd. pièces, Et n'en demeurera pourtant pas moings obligé au s^r de Lauson de la gratification. Et ainsi a il arresté avec M. Rubens de lui payer lad. somme de 100 l., lequel en tiendra compte aud. s^r de Lauson sur les 6,000 l. »

Au dos de la convention, Peiresc a écrit de sa main . « Traicté des médailles du duc d'Arscot acheptées par M. de Lauson, où je suis intervenu

Digitized by Google

pour certain nombre de médailles au mesme prix que le sr de Lauson taxées à 65 l. Du 24 juin 1623. » (1) 25 mai 1623.

Sous la date du 29 mai 1623, Peiresc note en lettres majuscules dans ses *Petits Mémoires :* « ARRIVÉE DE M. RUBENS. » 29 mai 2623.

Comme on l'a vu par la lettre du 25 mai de Peiresc à Rockox, cette arrivée eut lieu, non pas le 29 mai, comme le ferait croire cette note, mais le 24 mai.

CCCXXXI

PEIRESC A ALEANDRE. 2 juin 1623.

Habbiamo qui il Sigr Rubbenio, che ha portato nove quadri grandi della galeria della Regina madre, che contengono delle principali attioni della vita sua in dissegni nobilissimi fatti all' antiqua, che si fanno ammirar da ogniuno (2 Juin 1623).

Archives du Palais Barberini, Rome.
Publié par Eugène Müntz dans le *Courrier de l'Art,* 1881-1882, p. 455.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALEANDRE.

Nous avons ici Monsieur Rubens qui vient d'apporter neuf tableaux de la Galerie de la Reine-Mère, contenant les principales actions de sa vie dans des compositions fort nobles conçues dans le goût antique et admirées par tout le monde (2 juin 1623).

---

(1) EDMOND BONNAFFÉ, *Dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle :* Article *Lauson,* et CHS RUELENS, *Rubens et le Médailler de Ch. de Croy.* Bulletin Rubens, II, 212.

Digitized by Google

8 juin 1623.

CCCXXXII

PEIRESC A GEVAERTS.

Monsieur.

J'eus ce bonheur que Mr Rubens se trouva chez moy, quand je receus vostre despesche de la semaine passée, où il print de sa main la lettre que vous me recommandiez de luy faire tenir et leut avec un infiny contentement voz excellents vers sur nostre Pucelle d'Orléans, que vous rendrez célèbre à jamais par un si digne ouvrage. Mr Vias y survint incontinent qui eut un grand plaisir à la participation des mesmes vers. Mr du Lis en est si fier qu'il ne s'en peult ressaisier, pour moy j'en ay esté si aise que j'en estois tout transporté de joye de tenir chose qui m'estoit si chère, et par mesme moyen de voir r'affraischir l'honneur que vous me faictes de me tenir pour vostre serviteur, dont j'estois desja en quelque peine. Au surplus, vous avez tort d'user de tant d'excuses en mon endroict pour le retardement de ceste œuvre et de vos lettres qui ne pouvoient jamais venir que bien à temps. Je vous en remercie par un million de foys et vouldrois bien avoir moyen de vous en rendre la revanche proportionnée à mon obligation.

Je me conjouys avec vous de la louable entreprinse que vous avez faicte pour orner les œuvres de l'empereur Antonin. Il y a longtemps que cette pièce méritoit de passer par de si dignes mains que les vostres. Et suis bien aise aussy que vous ayiez trouvé de nouvelles preuves du temps que vivoit vostre Manlius et que vous n'ayiez pas perdu la volonté de continuer un si beau labeur. J'ay envoyé à Mr Aléandre les vers de Mr Ryquius sur son Aldine, dont je me sents vostre obligé, comme si c'estoit chose qui me touchast, estant ce que je suis à Mr Aléandre, et veux croire qu'un jour il vous en eschappera encores une douzaine sur le mesme subject pour l'amour d'un si galant homme, et qui vous ayme et honore tant que faict ledit Sr Aleandro.

M. Grottius est aux champs en une maison de M. le Président de Mesmes ; j'attends son retour pour luy bailler les beaux vers du

Digitized by Google

P. Fr. de Monmorancy et vouldrois bien que ses vœux fussent aussy tost accomplis comme l'affaire le mérite. 8 juin 1623.

J'ay fayct vos recommandations à M. du Puy et les feray à Mr de Mesmes et à Messieurs Rigault et Godefroy, ne l'ayant peu faire cette semaine pour un peu d'indisposition, qui m'a faict garder la chambre.

M. Viaz est icy aprez à faire imprimer de beaux panégyriques en vers latins à l'honneur du Roy, je vous les envoyeray aussy tost qu'ils seront achevés, et par la première commodité d'amy, vous envoyeray ce que je pourray ramasser de plus curieux des pièces courantes, entr'autres du beau poème du Sr Jean Sirmond au Roy. Et sur ce, je demeureray à jamais

Monsieur.

Vostre très humble et obligé serviteur
DE PEIRESC.

De Paris, ce 8 Juin 1623.

Nous ne sçaurions assez hault louer vostre beau poème sur la *Pucelle,* mais nous vous supplierions bien volontiers d'agréer qu'au quatorzième, le mot de *sordent* fut changé en *taceam* ou tel autre qu'il vous plaira, pour oster tout ombrage aux personnes intéressées; et qu'au pénultiesme vers le mot de CALEDONIOS fût répété pour les *léopards d'Angleterre,* pour rendre vostre comparaison plus accomplie et plus facile à comprendre à ceux qui sont moings attentifs. Car sans mentir, elle est *excellente.* Vous m'avez autres foys donné tant de liberté sur vous, que j'en abuse; je vous en demande pardon de bon cœur.

.... sed lilia regni.

ou autrement : Sacra *Caledonios* conantes vellere pardos
Edomuit etc.

Autographe à la bibliothèque royale de Bruxelles. Correspondance de Gevartius, 5989, f° 117.

Les 6 premières lignes ont été publiées par Gachet : *Lettres inédites de Rubens,* p. 7.

Digitized by Google

Vias (Balthasar de), né à Marseille le 14 septembre 1587, mort dans la même ville en 1667; poète latin célèbre de son temps, amateur d'antiquités et ami de Peiresc.

Du Lis (Charles), né à Paris vers 1560, mort vers 1632; conseiller d'Etat, premier avocat général en la Cour des aides à Paris. Il descendait de Pierre d'Arc, un des frères de Jeanne d'Arc et composa des opuscules historiques relatifs à la Pucelle d'Orléans, imprimés en 1628.

Sirmond (Jean), né à Riom vers 1589, vint à Paris dans sa jeunesse et fut employé par le Cardinal de Richelieu. Il obtint le titre d'historien du Roi et fut admis, en 1634, à l'Académie française. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il retourna en Auvergne où il mourut en 1649. Il publia de nombreux ouvrages sur l'histoire de son temps ainsi qu'un volume de poésies héroïques et élégiaques.

CCCXXXIII

16 juin 1623.

PEIRESC A BAGNI.

Illmo et R^mo

Queste due righe sonno solamente per accompagniare il folio qui aggionto et dirle che finalmente la Regina Madre e venuta a posta da Fontainebleau per vedere i quadri del Sr Rubens di quali ella e restata con tanta sodisfattione che non si puo dir piu, havendolo trattato come il primo huomo del mondo in sua professione et favorito d'ogni maggior benevolenza che si poteva mostrare. Il Sg^r Card^le di Richelieu finalmente arrivo hieri sera et hoggi vedendo i quadri non poteva satiarsi di considerargli et amirargli, ogni uno gli da gli dovuti elogii, di che egli ha da restare con qualche sodisfattione et credo che V. S. ancora come suo amico particolare le vorra pigliare la sua participatione et percio non ho voluto mancare di darlene aviso. La Regina se ne torna domani dopo pranzo per andare solamente a mezza strada di Fontainebleau. Questi gran caldi potranno aggiornar

Digitized by Google

la partita di Fontainebleau per andare a Monceaux et forzi a Tours. Altre nove non s'hanno dalla corte et jo per fine le prego dal cielo ogni augmento de bene. Di Pariggi alli 16 Guigno 1623. 16 juin 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Museé Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, II, 63.

TRADUCTION.

PEIRESC A BAGNI.

Ces deux lignes sont seulement pour accompagner la feuille ci-jointe et pour vous dire qu'enfin la Reine-Mère est venue en voiture de poste de Fontainebleau pour voir les tableaux de Monsieur Rubens. Elle en a été satisfaite au delà de toute expression, elle l'a qualifié comme le premier homme du monde dans son art, et lui a témoigné une bienveillance à nulle autre pareille. Le Cardinal de Richelieu est arrivé hier soir et en voyant aujourd'hui les tableaux, il ne pouvait se rassasier de les regarder et de les admirer. Tout le monde prodigue les éloges au peintre, ce qui me fait grand plaisir et je crois que vous, l'ami particulier de l'artiste, vous voudrez bien en prendre votre part. C'est pourquoi je n'ai pas voulu manquer de vous transmettre cette nouvelle. La Reine part demain après-dîner, elle n'ira que jusqu'à mi-chemin de Fontainebleau. Ces grandes chaleurs pourront faire ajourner le départ de Fontainebleau pour Monceaux et peut-être pour Tours. N'ayant pas d'autres nouvelles de la Cour, je finis en vous baisant les mains et en priant le Ciel de vous accorder toutes sortes de biens.

Paris, le 16 juin 1623.

Digitized by Google

23 juin 1623.

CCCXXXIV

PEIRESC A ALEANDRE.

Il Sr Rubens ha havuto grandissima sodisfattione della Regina Madre per le sue pitture. Et stà di già molto innanzi per l'editione delli camei più celebri dell' Europa, molti de' quali sonno già intagliati, et s'intagliano appunto que' duoi, de' quali io le parlai altre volte, del' Apotheose d'Augusto (23 juin 1623).

Archives du palais Barberini à Rome.
Publié par Eugène Müntz dans le *Courrier de l'Art,* 1881-1882, p. 455.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALEANDRE.

Monsieur Rubens a obtenu un grand succès auprès de la Reine-Mère par ses tableaux. Il avance bien dans la publication des plus célèbres camées de l'Europe; beaucoup de ceux-ci sont déjà gravés et en ce moment on grave les deux dont je vous ai entretenu l'autre jour, ceux de l'Apothéose d'Auguste (23 juin 1623).

COMMENTAIRE.

Gravure des Camées. Dans notre commentaire sur la lettre du 26 novembre 1621, nous avons parlé de l'ouvrage que Rubens avait formé le projet de publier sur les plus célèbres camées de l'Europe et des planches qui ont été gravées pour y figurer. D'après la présente lettre, Rubens en avait déjà fait graver un certain nombre à la date du 23 juin 1623. Lors de son séjour à Paris dans le courant de cette année, il fit la copie du camée de la Sainte Chapelle pour servir de modèle au graveur de cette célèbre pièce. Rubens et son ami Peiresc s'occupèrent longtemps de ce projet. Au dos d'une lettre adressée à Rubens et datée du 3 juillet 1625, Peiresc annote « M. Roccox entre au traicté du cavalier del Pozzo. » Donc deux autres amateurs des choses de l'antiquité se joignirent aux deux amis pour publier l'ouvrage. De ces deux collaborateurs, le chevalier Cassien del Pozzo était

Digitized by Google

certainement un des curieux dont l'intervention pouvait être la plus efficace. Il habitait Rome et avait formé un cabinet d'antiquités extrêmement remarquable, comprenant entre autres, des médailles, des monnaies, des camées, des statues antiques ; il en avait fait faire les dessins qui remplissaient 23 volumes in-folio. Les associés pour la reproduction des camées auraient trouvé dans cette collection une mine inépuisable. Mais pour des causes qui nous sont restées inconnues, le plan fut abandonné et les quelques camées que Rubens fit graver furent seuls imprimés. Dans la lettre suivante, on verra que Peiresc lui aussi avait pris des mesures sérieuses pour contribuer à l'œuvre commune et s'était entendu avec Jacques de Bie pour faire graver par celui-ci les pièces remarquables de sa collection. Le fait que de Bie ne donna pas suite à cet accord fut probablement une des causes principales de l'abandon du projet. 23 juin 1623.

CCCXXXV

PEIRESC A JAC. COOLS. 27 juin 1623.

A Jacomo Colio Londini.

M^r^. J'ay receu vostre lettre du 23 Avril par Mr de la Planche et ay esté infiniment aise d'avoir de vos nouvelles faisant l'estat que j'ay toujours faict de vostre vertu et de vostre mérite. Il y a quelque temps que le Sr Maurin Simpliciste m'avoit faict de vos recommandations dont je vous dois beaucoup de remercîment me recognoissant vostre obligé de longue main spécialement de l'honneur que vous me faictes de vous souvenir de moy. Les grandes affaires que j'ay eues sur les bras à desmêler avec le maréchal de Créquy lequel nous vouloit faire envahir la baronie de Rians m'ont empesché de pouvoir faire imprimer des livres de médailles. Le Sr Jacques de Bie m'avoit promis de venir en Provence pour les dessigner et tailler, mais il ne m'a pas tenu parolle et s'est laissé embarasser en de fâcheuses affaires dont il aura de la peine de se retirer. Vous verrez bientost en lumière deux grandes camayeulx antiques d'agathe orientale où sont représentées

Digitized by Google

27 juin 1623. des apothéoses de l'Empereur Auguste, l'un grand quasi comme la moitié de cette feuille et l'autre en toute la feuille ouverte où il y a 24 figures en l'une et 19 en l'autre. Ce sont les plus belles pièces que j'ai jamais vues de tout ce qui est resté de l'antiquité. Mr Rubens a prins la peine pour l'amour de moy de les desseigner de sa main et les faict graver chez luy, je donneray ordre que vous en ayez des premières et seray bien aise de vous rendre du service en chose plus digne de vous quand vous vous voudrez servir de moy. Je fais estat de m'en aller faire bientost un voyage en Provence où je voudrois bien avoir plus de moyen de vous servir. Si cependant vous me vouliez rien commander vous pourriez addresser vos lettres en cette ville chez Mr Brion marchant libraire à l'image St Claude rue St Jacques et seray à jamais

M. V.

Paris ce 27 Juin 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et Copies des lettres de Peiresc, III, fo. 101.

CCCXXXVI

Vers le 29 juin 1623.

PEIRESC A RUBENS.

(Mémoire)

MÉMOIRE A M. RUBENS 1623.

Monsieur Rubens se souviendra s'il luy plaist en passant par *Brusselles* de revoir l'*Instrument de Drubels qui monstre le flux et reflux de la Mer,* et d'en prendre les dimentions les plus exactes qu'il pourra, et spécialemt du pertuis par où l'on y verse l'eau, et de la quantité qui est occupée tant par l'eau que par l'air, et s'enquerra du Gardien s'il fault souvent changer d'eau ou non, ou bien s'il en fault substituer quelque peu et en quel lieu il fault tenir l'Instrument,

Digitized by Google

si c'est en lieu sec ou humide, et si cette différance de situation n'y nuict pas. Vers le 29 juin 1623.

Si la grande suitte des médailles de Cuivre du feu duc d'Arscot se met en vente soit en france, ou ez païs bas, et qu'il soit loisible d'en distraire une médaille de *Septimius Severus, qui a un Serapis au revers* tout debout portant d'une main le mont Argée, ce me seroit une infinie obligation et à Mr Rubens et à Mr Roccox ou aultre qui y pourroit estre interressé s'il leur plaisoit de m'en accommoder au prix qu'ils jugeront raisonnable soit que ce soit jusques à six escus, ou jusques à dix escus si besoing est. Je l'ay veüe au Sr Coberger qui m'avoit une fois promis de m'en accommoder mais puis cela fut rompu. Elle me sert à un petit discours d'anticaille faict de longue main sur cette montagne, avec plusieurs médailles et graveures que j'ay mises ensemble servants à la mesme matière.

Mr Rubens pourra faire un peu de recherche chez ses amis pour recouvrer *Un grand Auguste et un grand Tibère* en médailles de cuyvre bien conservées, ensemble s'il pouvoit avoir quelqu'une des ces femmes Augustes rares comme la Domitilla, Julia Titi, Domitia, Plotina, Matidia et Marciana, pour les employer au Sistre, *Miroir* etc. qu'il sçait. Mais il fault se haster pour ce regard pour voir de faire quelque chose tandis que je suis à Paris.

Quand Mr Rubens fera *graver en taille* doulce quelqu'une de ses *belles pierreries* il obligera son serviteur de luy en envoyer quelque espreuve, sur l'assurance qu'on luy donne qu'elles ne seront point divulguées, ne pas seulement veües et les empreintes seront encore plus cher de beaucoup quand elles se pourront recouvrer.

On voudroit sçavoir si *Mr Broumans* est encore en vie, s'il est encor curieux ou non, et spécialement des poids antiques qu'il avoit recueillis.

Il faudra sallüer *Mr Roccox, Mr Gevartius* de la part de leur très humble serviteur, et les advertir que j'escrivis à Mr Roccox incontinant aprez vostre arrivée et luy renvoyay une médaille qu'il avoit mise dans sa lettre et rescrivis à Mr Gevartius quinze jours aprez tant seulement.

J'aurois besoing de *L'Auctarium de Golzius pour la Grecia* qu'on a imprimé depuis quelque année, sans me charger des aultres volumes

Digitized by Google

Vers le 29 juin 1623. jà cy devant imprimez. Je pense que les marchants qui l'ont fait imprimer ne feront pas difficulté d'en séparer quelque exemplaire car du commencement ils en avoient vendus plusieurs séparez, avant que j'en fusse adverty, car je m'en serois pourveu, je rendray l'argent qu'il coustera, et en adressant le livre icy chez Mr le président de Lauson près des enfants rouges on me le rendra seurement au cas que je ne fusse icy quand il viendra.

On voudroit bien sçavoir au vray en quoi consistent les livres de Golzius faicts à la main que le Sr de Bie avoit acheptez, quels volumes il y a, s'il y a rien de complet, et quelle espérance il y a qu'on les puisse jamais voir au jour, *Mr Coberger* estoit saisy d'un volume de touttes les Impériales généralement tant grecques que latines on pourroit sçavoir de lui à Brusselles s'il la encores. Il faudroit sçavoir aussy dudict Sr Coberger s'il a encores le livre qu'il avoit dessigné de sa main de médailles de tout son cabinet ou non.

On désireroit avoir une coppie du premier devis que M. Rubens fit en Italien des peintures de la galerie de la Royne pour la garder par curiosité, sans la communicquer, et quand la Galerie sera achevée on sera bien aise d'avoir coppie du dernier devis des dictes peinctures tel qu'il a esté arresté.

(A la suite de ce mémoire Peiresc a écrit : « Promesse de son portrait. »)

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Manuscrits de Peiresc, LIII, f° 450.

COMMENTAIRE.

Ce mémoire a été remis par Peiresc à Rubens au moment où celui-ci quitta Paris.

L'instrument de Drebbels. Il s'agit de l'instrument *du perpetuum mobile* dont il sera encore question plus tard (Voir la lettre du 10 janvier 1625).

Corneille Drebbel naquit à Alkmaar en 1572. Dans sa jeunesse, il apprit la gravure dans l'atelier de Hubert Goltzius et nous possédons quelques estampes gravées par lui. Sa principale étude était la physique et son nom se rattache à quelques inventions ou améliorations d'instruments de grande importance. En 1604, il se rendit à la Cour de Jacques I. Il habita Londres jusqu'à sa mort qui arriva en 1634. Rubens l'y rencontra en 1629. Deux fois, il quitta cette ville pour se rendre à Prague où il séjourna une première

Digitized by Google

fois sous le règne de Rudolphe II et une seconde fois lorsque la ville fut prise par Fréderic, l'électeur palatin. Il s'occupa beaucoup de la construction de la machine dont il est question ici et qui paraît avoir été un appareil dans lequel par l'action atmosphérique certains liquides montaient et descendaient alternativement. Il construisit un bateau qui pouvait traverser sous l'eau une distance de plusieurs lieues et dans l'intérieur duquel on respirait sans difficulté et lisait sans lumière artificielle. Il a inventé ou amélioré le microscope et le thermomètre et s'occupait de nombre d'inventions ingénieuses ou fantastiques, un instrument de musique, une matière réfrigérante, une couveuse artificielle, une horloge qui marchait durant cinquante ou cent ans et bien d'autres machines encore sur la nature et l'efficacité desquelles nous ne sommes pas suffisamment renseignés. Vers le 29 juin 1623.

Broumans. Brooman, un fils de Louis Brooman, le musicien, né à Bruxelles en 1527, mort en 1597, qui eut deux fils, Jacques et Charles, sur lesquels les renseignements manquent. Les Brooman appartenaient à une des sept familles patriciennes de Bruxelles. Un des membres de cette famille, Louis, fils de Charles, né vers 1591 et décédé en 1667, se fit connaître comme poète latin et traduisit en flamand les Héroïdes d'Ovide. C'est de Charles Brooman qu'il est question ici. Dans les *Mémoires à mon frère de Vallavez,* une série de recommandations et de messages données en 1608 à son frère qui se rendait dans les Pays-Bas et en Angleterre, Peiresc le charge d'aller saluer de sa part à Bruxelles « le Sr Carollus Broumans, officier de la maison de ville en Gripstraete (Rue de la Fourche). » TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, VI, 687, 692.

Auctarium de Goltzius etc. L'édition primitive des Œuvres d'Hubert Goltzius (1557-1579) comprenait : 1° *Fasti Magistratuum*, 2° *Sicilia et Magna Græcia,* 3° *Julius-Cæsar,* 4° *Cæsar Augustus,* 5° *Vivæ omnium fere imperatorum imagines,* 6° *Thesaurus rei antiquariæ*. L'édition de Jacques de Bie (1617-1620) comprenait, sous des titres plus ou moins modifiés : 1° *Fasti Magistratuum,* auquel est ajouté le *Thesaurus rei antiquariæ*, 2° *Sicilia* et *Magna Græcia,* 3° *C. Julii Cæsaris, Augusti* et *Tiberii nomismata*. Ce dernier volume est formé de la fusion du *Julius Cæsar* et du *Cæsar Augustus* de l'édition primitive dont les planches ont été complétées et placées dans un ordre différent et auxquelles ont été ajoutées les gravures des médailles de Tibère. Le texte en a été écrit à nouveau par Ludovicus Nonnius. Cette nouvelle édition ne comprend pas les *Imperatorum imagines* dont les planches s'étaient perdues, mais elle s'était augmentée d'un volume nouveau *Græciæ Universæ et Insularum nomismata veterum*, dont Jacques de Bie avait retrouvé le manuscrit et qu'il publia pour la première fois.

Digitized by Google

Vers le 29 juin 1623. L'avis au lecteur placé en tête du volume par Nonnius, qui écrivit également le commentaire de ce livre, en fait foi; il commence par ces mots : « Ecce tandem Huberti Goltzii Nomismata, quæ Græciam, ejusque insulas, et Asiam minorem tangunt, e tenebris situque eruta. Latuissent forte adhuc, nisi studio curaque Jacobi Biæi, ex Orci quasi cancellis protracta fuissent : quamprimum in manus meas venerunt, statui illa Commentario illustrare, et a fugitiva oblivione, ingeniorum altricem Græciam, quoquo modo vindicare. »

C'était là assurément un des manuscrits de Goltzius acquis par Jacques de Bie dont parle Peiresc. Probablement il y en avait encore d'autres. Le Musée Plantin-Moretus possède quatre volumes manuscrits de Hubert Goltzius qui pourraient bien avoir passé par les mains de Jacques de Bie. Ce sont 2 volumes de texte : *Historiæ Urbium et populorum insulæ Græciæ,* un volume de dessins à la plume : *Antiqua aliqua monumenta ut hodierno die Romæ in diversis locis spectantur ad vivum delineata per Hubertum Golsium herbipolitum,* et une traduction française des *Imperatorum romanorum numismata aurea* publiés, en 1615, par Gérard Wolschaeten et Henri Aertsens avec les gravures de Jacques de Bie.

Par l' « Auctarium de Goltzius pour la Græcia » Peiresc entend le volume « Græciæ Universæ » etc. publié pour la première fois par Jacques de Bie avec les gravures de Hubert Goltzius qu'il avait trouvées en même temps que le manuscrit. Peiresc possédait les volumes de l'édition primitive et voulait compléter son exemplaire par le volume posthume nouvellement paru; il exprimait en même temps l'opinion que les libraires lui vendraient séparément ce volume.

Le livre des médailles du cabinet de Cobergher dessinées par lui-même, est mentionné dans une note communiquée en 1600 à l'archiduc Albert sur Wenceslas Cobergher et conservée aux archives du Royaume à Bruxelles (Correspondance historique, t. III, collection des Papiers d'Etat et de l'audience). Elle est de la teneur suivante :

« Wencislaus van Obbergen, ordinairement appelé à Rome : *il signor Vincenzo,* est natif de la ville d'Anvers, ayant servi aultresfoiz à ung paintre fameux nommé de Vos, est eaigé d'environ quarante ans, de bonne représentation, courtois, et lequel se fait bien vouloir de sa nation et des estrangiers. Il est marié pour la seconde fois depuis nagaires avecq une jeusne fille eaigée d'environ quinze à seize ans, natifve de Bruxelles, ayant le père d'elle demeuré à Paris et Rome quatorze ou quinze ans, se tenant encoires présentement audict Rome. Il parle italien, français et flameng, et encor qu'il ne parle latin ny grecq, si est-ce toutesfoiz qu'il se sçait si bien

Digitized by Google

ayder desdictes langues s'en sert en son estude de médailles et antiquitez, de telle manière qu'il peult estre réputé entre les médiocres versez, auquel estude desdictes médailles il surpasse la plus grande partie de ceulx qui sont à Naples ou à Rome, et les at collecté avecq tel soing qu'il n'y at espargné nul argent. Il a réduit les effigies en ung volume beaucoup plus grand que celui de Golzius, mettant l'ung et l'autre costet desdictes médailles, toutes tirées à la plume de sa main propre, avec l'interprétation des inscriptions et figures en langue italienne, le tout en bon ordre, soit qu'on regarde le livre par luy composé et réduit ou aussi les médailles qu'il at disposées en son comptoir par layettes, et at ung bon jugement de cognoistre les adultérines ou faulses. Vers le 29 juin 1623.

« En la paincture, qu'est sa principale profession, il est très excellent, et est tenu pour ung des premiers de l'Italie, ayant de ses tableaux abelly les principales églises de Naples et Rome, et y at peu de maistres qui le surpassent; et pour les inventions il est fort habile et heureulx; la main est courante, facille et doulce.

« En l'architecture il s'est employé plusieurs années soubz la conduyte des principaulx et plus renommez de Naples, et a fait tel progrès qu'à Rome et à Naples il a esté employé aux principaulx bastimens tant des maisons ou palais que des chasteaulx ou forteresses, et est fort excellent maistre à conduyre les fontaines ou rivières. Il est de fort bonne conversation, comme dit est, et l'ont en singulière affection le signor Jacomo Boncompaigne, duc de Sora, les cardinaux Cinthio et Aldobrandino, aussi le ducq de Sessa, et mesme est visité d'eulx et de tous aultres de la ville de Rome, faisans profession d'antiquitez, painctures ou architectures. (1) »

Nous trouvons encore une mention du livre de dessins de Cobergher dans une lettre de Jacques Cools datée du 18 octobre 1597, où on lit que Cobergher est venu de Naples habiter Rome et qu'il promet de publier un livre de médailles à l'instar de ceux de Goltzius. (2)

---

(1) *Pinchart (A.)* Archives des Arts, Sciences et Lettres, 1re série, tome troisième, p. 211/12. Gand E. Van der Haeghen, 1881.

(2) Romam etiam commoratum venit Neapoli Vincentius (Wensel vulgo) Coberger Belga pictor qui numismatum satis instructus aliquid instar Goltzius de iis edere promittit, sed sero vereor. J. N. Hessels. *Ortelii Epistulæ.* p. 728.

Digitized by Google

30 juin 1623.

CCCXXXVII

PEIRESC A BAGNI.

Sendo hieri per le strade incamminandomi dal Sg^r Rubenio ch'aveva da partire incontrai quello che mi portava la lettera de V. S. Il^mo delli 24 stante et subito mandai a pigliare nell' Universita il Libro di Capitulari di Carlo Calvo con ordine che milo portasse da S. Rubens, verzo il quale io continuai la mia andata et lo trovai sul momento di montar a cavallo havendolo trattenuto un pocchetto fin che arrivasse il libro ma sendosi trovato troppo grosso per metterlo in saccoccia et la valiggia caricata sopra il cavallo non fu possibile di farlo portare, lo mandero con occasione dell' andata del servitore di detto Sr Rubens.

30 Giungno 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et Copies des lettres de Peiresc, II, 63 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A BAGNI.

Chemin faisant hier, en me rendant chez Rubens qui allait partir, je rencontrai le messager qui m'apportait votre lettre du 24 courant. J'ai envoyé immédiatement quelqu'un à l'Université pour prendre le livre des Capitulaires de Charles le Chauve et pour me l'apporter chez Monsieur Rubens vers lequel je continuai ma route et que je trouvai au moment de monter à cheval. L'ayant entretenu quelques instants, le livre arriva; mais il se trouva être trop gros pour être mis dans sa sacoche et la valise étant chargée sur le cheval, il lui fut impossible de l'emporter. Je vous l'enverrai par le serviteur de Mr Rubens quand celui-là retournera.

30 juin 1623.

Digitized by Google

CCCXXXVIII

30 juin
et 7 juillet 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto ille.

Se ho da scrivere a V. S. durante quel poco tempo che mi resta di soggiornare a Pariggi bisogna cominciare a buon hora et accio questo ordinario non arrivi costi senza lettere nostre le fo queste due righe per dirle ch'abbiamo preggato il Dio per il suo felice viaggio et che non hanno mancato hoggi doppo pranzo li SS^i Altino et Tristano di venir dal Sr Brosse a vedere le medaglie restanti, et che non lor mancava voglia di comprare al meno la seria grande di rame, se il prezzo non fosse stato tanto alto, havendone offerito 20 s^l del pezzo, et mostrato che sarebbono arrivati a 30 sol. ma di pagarle ad un scudo l'una non pareva loro a proposito sendocine un si gran numero che arriva a 58 fra le quali molte sono di rovveschio molto commune et di poco pretio, et forzi che a 20 ss. l'una pigliarebbero bono ogni cosa, il che arriverebbe a 270 ℔, ch'e un terzo manco della tassa del S. Roccox. Ma io non (1)

Il Sr Chaduco m'e venuto ad invitare ch'io voglia andare a rivedere le suoi falli, dicendo haverne parecchi novi curiosi, che non si passarono per le mani quando ci fossimo; io gli promisi d'andare Domenica, doppo pranzo et all' hora tentaro d'haver un impronto, o pigliar l'inscrittione giusta, al meno di que' tagli di Massalina, che di comprargli non ç'occorre pensare sendomi venuto a dire Ricciardo, che gli haveva proposto di vendere tutti que' fascini insieme che sono al numero di 180 pezzi ma che lui s'era lasciato trasportare tanto di domandarne due mila schudi, mostrando di stimargli la meta del prezzo di tutto il resto del suo studio. Bisognara lasciargli passare

(1) Le registre de Carpentras a une lacune en cet endroit. Le texte qui précède se lit au bas du verso du feuillet 699; ce qui suit se lit au commencement du feuillet 700 et est d'une autre écriture que ce qui précède. Ce sont probablement des fragments de deux lettres différentes et comme les *Petits Mémoires* mentionnent une lettre du 30 juin, le lendemain du départ de Rubens, et une autre du 7 juillet, il faut admettre que les deux fragments appartiennent à ces deux lettres, dont aucune ne porte de date au registre de Carpentras.

Digitized by Google

30 juin et 7 juillet 1623.

quella passia et godere la stampa del suo libro, se pure egli si lasciara persuadere di publicarlo.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies de lettres de Peiresc. V, 699 v° et 700.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Si je veux vous écrire pendant le peu de temps que je passerai encore à Paris, je dois commencer de bonne heure et pour que ce courrier ne vous arrive point sans lettre de moi, je vous fais ces deux lignes pour vous dire que nous avons prié le Seigneur de vous accorder un heureux voyage et que MM. Aultin et Tristan n'ont pas manqué cet après-midi de venir de la part de M. Brosse, pour voir les médailles restantes. Le désir d'acheter au moins la série en bronze de grand module ne leur manquait pas, mais le prix leur parut trop élevé. Ils ont offert 20 sous la pièce et ont fait voir qu'ils seraient bien allés jusqu'à 30 sous, mais ils paraissaient peu disposés de payer un écu pièce, vu que le nombre était si considérable. En effet, il y en avait 58, parmi lesquelles il y en a beaucoup d'un revers très commun et de peu de prix. Peut-être qu'à 20 sous la pièce ils prendraient le tout, ce qui monterait à 270 livres, un tiers de moins que l'évaluation de M. Rockox. Mais je ne.....

Monsieur Chaduc est venu m'inviter pour aller voir ses phallus, parmi lesquels il y en a plusieurs de nouveaux et curieux qui n'ont pas passé par les mains pendant que nous sommes ici. Je lui ai promis d'aller le voir dimanche après-midi et je tâcherai d'en prendre une empreinte ou de copier exactement l'inscription, au moins de ces intailles de Messaline. Quant à les acheter, il ne faut pas y songer, Richard étant venu me dire que Chaduc se proposait de vendre en bloc ces sujets obscènes qui sont au nombre de 180 pièces, mais qu'il se permettait d'en demander deux mille écus et les estimait à la moitié de la valeur de toute sa collection. Il faudra laisser se calmer cette prétention extravagante et se réjouir de l'impression de son livre si tant est qu'il se laisse persuader à le publier.

Digitized by Google

Altino (Aultin, Autin, Haultin, Jean-Baptiste) Conseiller au Châtelet à Paris, né vers 1580, mort en 1640, était un amateur très entendu en livres et en médailles. Il fut chargé en 1622, avec Rigault et Saumaise, de faire le catalogue de la Bibliothèque du roi. Il a laissé plusieurs recueils de numismatique.

Tristan (Jean Tristan de Saint-Amant) 1595-1656. Gentilhomme de la Chambre, savant numismate et auteur des *Commentaires Historiques* (Paris, 1644) contenant des planches de médailles et de camées.

Chaduc (Louis), 1564-1638. Conseiller au présidial à Riom. Il avait réuni une nombreuse collection de médailles qu'il avait fait graver et voulait expliquer. La première partie seule de cet ouvrage a été exécutée. Suivant Mariette, la majeure partie de cette collection a passé au Cabinet national de France des Médailles, ce qui a été contesté par le conservateur de ce dépôt, M. Chabouillet. Peiresc écrivant à Aléandre, le 2 novembre 1623, dit : « Nous avons dans ce pays un certain Chaduc de Clermont en Auvergne, qui a réuni deux cents amulettes en carniole, agathe et autres pierres précieuses avec les inscriptions les plus rares et les plus étranges qu'on puisse s'imaginer. On y voit représentées toutes les extravagences amoureuses de l'antiquité grecque et romaine et si ce n'était l'obscénité des sujets on ne saurait voir choses plus curieuses en fait d'antiquités. (1) »

---

(1) Edmond Bonnaffé : *Dictionnaire des Amateurs français au XVIIe siècle.* Art. *Chaduc.*

Digitized by Google

10 juillet 1623.

CCCXXXIX

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re

Queste due righe sono per accompagniare il suo Massimiliano a cui ho consignato il libro del Sr de Lausone et la coppia del Varchi, egli non faceva conto di partire di 3. o 4. giorni ma presentandosi la commodita del carro egli non la voluto lasciar perdere, et io credo ch'egli habbia fatto molto bene, per non lasciarla aspettar ella sua venuta con impatienza. Egli pensava partir hoggi con tanta fretta chio non haveva potuto promettergli d'andare a vedere acconciar le sue robbe. Ma io le viddi il giorno che V. S. partij, et gli mostrai dove havevano da collocarsi quando vorrebbe partire. Egli mi ha portato hoggi cinque fogli de' rami di V. S., cioe un St Michaele, un S. Lorenzo, il Viaggio d'Egitto et l'Epiphania in due carte di che ho di renderle sempre nuove gratie con dispiacere di vedermi sempre soprafatto da sua cortesia in maniera che non m'e possibile di renderle la pariglia. A che ho da aggiongere l'opera di detto Massimiliano piu di 3. o 4. giorni quasi intieri per dissegnarmi certe sepulture vecchie, nelle quali egli a riuscito molto bene a mio gusto et con tanta modestia et patienza, che non si potrebbe di piu. Mi dispiace che l'indispositione del Sr Cointo che haveva da vedere le medaglie restate da vendere habbia impedito di trattarne seco, ma non si poteva far altro. Il Vivoto si loda molto di V. S., et dice che il Vignone et il Voetto l'admirano ella et le sue opere ogni di piu. Et con tal fine le bacio le mani di cuore.

Di Pariggi, alli di 10 Luglio 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V, 700.

Non inscrite dans les *Petits Mémoires de Peiresc.*

Digitized by Google

TRADUCTION. 10 juillet 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Ces deux lignes vous seront apportées par votre Maximilien à qui j'ai confié le livre de Monsieur de Lauson et la copie de Varchi. Il ne comptait partir que dans trois ou quatre jours, mais comme l'occasion se présentait d'une voiture qui partait, il n'a pas voulu la perdre et je crois qu'il a fort bien fait pour ne pas se faire attendre par vous avec impatience. Il voulait partir aujourd'hui avec tant de hâte que je n'avais pu lui promettre d'aller voir si ses bagages étaient en ordre. Mais je les ai vues le jour où vous êtes parti et je lui ai montré où il devait les placer quand il voudrait partir. Il m'a apporté aujourd'hui cinq feuilles de gravures sur cuivre d'après vos tableaux, à savoir un Saint Michel, un Saint Laurent, la Fuite en Egypte et l'Adoration des Rois en deux feuilles. Je vous en dois encore de nouveaux remercîments et je n'ai qu'un regret c'est d'être toujours dépassé par vous en amabilité, de manière qu'il ne m'est pas possible de vous rendre la pareille. J'ai à ajouter à mes obligations envers vous les trois ou quatre journées presqu'entières que le même Maximilien a employées à dessiner pour moi certains tombeaux antiques, travail dans lequel il a fort bien réussi et tout à fait à mon goût et qu'il a exécuté avec une modestie et une patience extrêmes. Je regrette que l'indisposition de Monsieur Cointe qui devait venir voir les médailles encore à vendre l'a empêché de s'en occuper, mais à cela il n'y avait rien à faire. Le Vivot se loue beaucoup de vous et dit que Vignon et Vouet vous admirent vous et vos œuvres tous les jours de plus en plus. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur.

De Paris, le 10 juillet 1623.

COMMENTAIRE.

Maximilien. Un élève de Rubens qui l'avait apparemment aidé dans le placement des premiers tableaux de la galerie de Marie de Médicis. Le fait qu'il était artiste est prouvé par la suite de la lettre dans laquelle Peiresc constate qu'il a dessiné des tombeaux antiques. Nous ne le connaissons que par cette seule mention et son nom de famille nous est inconnu.

Digitized by Google

10 juillet 1623. *Cinq feuilles de gravures : Un Saint Michel.* C'est la gravure appelée *La Chute de Lucifer* dans les lettres du 23 janvier 1619 et du 19 juin 1622; *Un Saint Laurent,* gravé par Vorsterman sous la date de 1621 *(Œuvre de Rubens 468); La Fuite en Egypte* ou plus exactement *Le Retour d'Egypte,* gravé par Vorsterman en 1620, mentionné dans la lettre du 19 juin 1622 ; *L'Adoration des rois en deux feuilles,* la gravure du tableau du Musée de Lyon faite par Luc Vorsterman en 1621 *(Œuvre de Rubens, 173).*

Cointe. Antiquaire inconnu, probablement Le Cointe. Un savant de ce nom, appartenant peut-être à la même famille, fut antiquaire du roi de 1664 à 1689.

Vignon (Claude). Né à Tours en 1593, mort à Paris, le 10 mai 1670. Il était peintre du roi et comptait parmi les amis et correspondants de Peiresc.

Vouet (Simon). Un des plus fameux peintres de l'école française. Il naquit le 9 janvier 1590 etfut enterré le 1er juillet 1649. Simon Vouet a résidé en Italie de 1612 à 1627 ; il n'avait donc pas vu les ouvrages de Rubens qui se trouvaient en France, à moins qu'il n'ait, à cette époque, fait un voyage dans sa patrie. Il se peut encore qu'il s'agisse ici de son père Laurent, peintre ordinaire de l'écurie du roi qui mourut en 1638.

CCCXL

PEIRESC A RUBENS.

14 juillet 1623.

Molto Ill^re

Infinite gratie ho da rendere a V. S. di tanto excesso d'amorevolezza verso di me et di tanta sollicitudine chella ha voluto pigliare per salutare que' miei SS^i amici et padroni singolari, et rendermi li lor recommendationi, specialmente del SS^i Roccox et Gevartio, alli quali io resto oblig^mo. L'officio che V. S. m'ha fatto apprezzo il suo compadre guardiano dallo stromento di moto perpetuo, la speranza che V. S. mi da non solamente d'un dissegno essatto ma del strumento istesso mi preme sommamente.

La relatione dello stato del Sg^r de Bie me stata carissima et

Digitized by Google

vorrei ben che gli si risolvesse a fare metter ogni cosa in luce si come quella delli SS^{ri} Coberger et Broumans. 14 juillet 1623.

Nel dissegno dello specchio non ho gran speranza percio che il padrone non volse solamente arrivare sin dal S^{re} Brosse per vedere le medaglie che si restavano havendo pigliato un poco a male, che si ne sia dato via qualche cossetta il che non so come egli habbia penetrato, non havendolo io rivolato, se non alli SS^{ri} Altino et Tristano con patto di secretessa per tentare ogni via possibile.

Il S^{re} Chaduco mi ha negato l'impronto d'un intaglio solo di tutti que' ducento, io lo credeva ben rustico ma non tanto sciocco. Io spero di haverne ben presto una vendetta nobiliss^{a}, sperando di haver in mano una corniola nella quale sono scolpiti duoi fascini che combattono, l'un sopra l'altro, legendosi nel superiore NICOMED, et nel inferiore C. IVL. CÆ di che io voglio prevalere per dargli un martello d'importanza, et veramente egli non ha cosa piu bella di questa et mi si da qualche pocho di speranza d'un altro intaglio, dove un fascino volante porta una lumaga, con l'inscrittione HEL. appresso la lumaga, et PAR apresso il F. Io le farei disperare se potesse fermarmi quà.

La gentildonna rapita era vedova di un consigliere del parlamento chiamato Brisard, il rapitore e un cavaliere di Malta chiamato La Ramée et sono fermati in Liége. Par che lei e figlia d'un mercante, ma ricca.

Intorno alle medaglie se V. S. ha ben comprese le mie parole cosi in scritto come di voce V. S. et il Sr Roccox haveranno potuto chiarirsi che l'intentione mia no fu mai di far smembrar il Sarapide d'Alessandro Severe, se non in caso che si dasse via questa prima serie o intiera o per particelle. Si come ne amo le medaglie ch'io misi da parte et le quali mi restono in mano conforme all' ordine che S. V. m'haveva dato quie se non in caso che succedesse l'essecutione del trattato del S^{r} di Lausone et non altramente, che non sarebbe raggionevole di far quel torto allo studio, et se ben l'occasione del mio viaggio di Provenza mi fece proporre di metterle fuori della cassa del S^{r} di Lausone; non fu mai il mio intento di impadronirmene se non con il compimento di quella conditione. Ma la gran fretta di V. S. ci tolse ogni modo di attendere come conveniva. Io

Digitized by Google

14 juillet 1623. mettero dunque ogni cosa in un scatolino sigillato et la lasciero in mano del S^re^ de Seve, mercante celebre, con ordine di servarla sin tanto che doppo li tre mesi passati il S^r^ di Lausone pagando la sua parte et io la mia, lo scatolino mi si possa mandare in Provenza, o che non facendo il S^re^ di Lausone detto pagamento lo scatolino s'habbia da consignare qui al Sr Ferrarino a nome di V. S. o a tal altro que V. S. commandera di che la preggo di risolvermi con la sua prima risposta, che non credo di potere fare qui maggior soggiorno che sino alla ricevuta della sua risposta alla presente, la malattia andando crescendo et scacciandomi fuora di questa citta, dove non credo che restino molte persone di conditione. Io le ringratio le SS. VV. della cortese offerta, ma io fo conto di pagare dette medaglie in ogni modo quando m'habbino da cascare in mano et che si sminisca a proportione il pretio convenuto con il Sr de Lausone.

Per conto delle altre medaglie senza l'indispositione del Sr Cointo io sperava ch'egli fosse per pigliarle tutte, ma non se potuto fare altro et io non so che farei con la malattia crescente, la quale e di grand^mo^ impedimento a questi trattati et spese in cose inutili, et le quali sono di custodia assai difficile in tali congiuntura di malo publico. Senza il quale io son securissimo, che si sarebbe dato spacio ad ogni cosa per certo ma con questo impedimento non posso sperare altro che l'esecutione del trattato del Sr de Lausone, il quale non mancara di parola facilmente. Et con questo per fine le bacio di core le mani et alli SS^ri^ Roccox et Gevartio, pregando Iddio de conservarle bene. Di Pariggi, alli 14 Luglio 1623.

Non ho potuto ancora vedere il Sr Abbate, ma compliro seco quanto prima.

Poscritta. Ho pensato che sarebbe meglio che lo scatolino delle medaglie ch'io ho messe da parte, corra il medesimo rischio del resto del cabinetto per vietare che se la contagione entrasse in casa del Sr de Seve, non me ne fosse imputato il fallo a me, et che non vi si corresse maggiore pericolo che in quella dell' ambasciatrice, et per ciò io tengo che sara piu a proposito chio consegni lo scatolino in mano della Sig^ra^ Ambasciatrice et cosi faro avanti che partimo di questa citta, se V. S. non trova l'altro depositario migliore, di che ella mi dira suo parere.

Digitized by Google

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 700 v°. 14 juillet 1623.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 14 juillet. *M. Rubens, touchant ma reserve.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

J'ai mille grâces à vous rendre de votre excès d'amabilité à mon égard et du soin que vous avez bien voulu prendre de saluer mes amis honorés et de me transmettre leurs compliments, spécialement ceux de MM. Rockox et Gevartius auxquels je reste toujours fort obligé. Le message dont vous avez bien voulu vous charger auprès du père gardien concernant l'appareil du mouvement perpétuel, et l'espoir que vous me donnez de me faire parvenir, non seulement le dessin exact mais l'instrument lui-même, me touche fort sensiblement.

Ce que vous me dites de l'état de de Bie, m'a causé beaucoup de plaisir, je voudrais bien qu'il pût se résoudre à tout publier, de même que ce qui appartient à Messieurs Coberger et Brooman.

Quant au dessin du miroir, je n'en espère pas grand chose parce que le propriétaire n'a pas seulement voulu aller chez Mr Brosse pour voir les médailles qui restent à vendre. Il a été quelque peu froissé qu'on en ait donné quelques-unes en cadeau, ce qu'il est parvenu à savoir, je ne sais comment, car je ne l'ai révélé qu'à MM. Altin et Tristan sous le sceau du secret et ne l'ai fait que pour favoriser la vente de toutes les manières possibles.

Monsieur Chaduc m'a refusé de laisser prendre l'empreinte d'un camée, le seul de ces deux cents que je désirais avoir; je le savais bien impoli mais non absurde à ce point-là. Je crois avoir une noble vengeance toute prête, j'espère d'avoir en main sous peu une cornaline, sur laquelle sont sculptés deux phallus qui combattent posés l'un sur l'autre. Celui qui se trouve en haut porte l'inscription NICOMED, celui qui se trouve en bas C. JUL. CÆ. Je veux en profiter pour le tourmenter considérablement, car il ne possède rien de plus beau que ceci. On m'a fait espérer un autre camée sur lequel un phallus volant portant une limace avec l'inscription HEL et les lettres PAR auprès du phallus. Je le mettrais au désespoir si je pouvais rester encore ici.

Digitized by Google

14 juillet 1623. La noble dame enlevée était la veuve d'un conseiller du parlement nommé Brisard, le ravisseur un chevalier de Malte nommé La Ramée. Ils se sont arrêtés à Liége. Il paraît qu'elle est la fille d'un négociant, mais elle est riche.

Quant aux médailles, si vous avez bien compris mes paroles, tant celles que j'ai écrites que celles que je vous ai dites de vive voix, vous et Monsieur Rockox vous aurez pu vous convaincre que jamais mon intention n'a été de faire détacher le Sérapis d'Alexandre Sévère, sinon dans le cas que cette première série fût vendue en son entier ou en partie. Comme j'aime les médailles que j'ai mises à part et qui me sont réservées conformément à l'ordre que vous m'avez donné ici, dans le cas où l'accord avec Monsieur de Lauson serait exécuté et non autrement, parce qu'il ne serait pas raisonnable de déprécier la collection, et quoique, à l'occasion de mon voyage en Provence j'eusse pris la résolution de les mettre hors de l'armoire de Mr de Lauson, jamais ce ne fut mon intention de me les approprier si cette condition n'était point remplie. Mais votre grande hâte nous empêcha complètement d'attendre comme il aurait convenu. Je mettrai donc tous les objets dans une boîte scellée et la laisserai en dépôt chez Monsieur de Seve, négociant bien connu, avec ordre de la garder jusqu'à ce que, les trois mois passés, Monsieur de Lauson payant sa part et moi la mienne, la caisse puisse m'être envoyée en Provence. Si, au contraire, Monsieur de Lauson ne consent pas à faire l'achat, la caisse sera consignée chez Monsieur Ferrarin à votre nom ou à celui d'un autre que vous indiquerez. Je vous prie par votre prochaine lettre de me faire connaître votre décision à ce sujet, parce que je ne crois pas pouvoir prolonger ici mon séjour au delà du moment où je recevrai votre réponse à la présente. La maladie fait des progrès ici et me chasse de la ville où il ne reste plus guère de personnes de condition. Je remercie ces messieurs de leur offre courtoise, mais je compte payer ces médailles quand j'en prendrai possession et que leur prix sera diminué de la part à payer par Monsieur de Lauson.

Quant aux autres médailles, si Monsieur Cointe n'était pas tombé malade j'aurais espéré qu'il les aurait prises toutes, mais cela n'a pas pu se faire et je ne sais que résoudre par ce temps de maladie croissante qui est peu propice à la conclusion de ces contrats et aux achats de choses inutiles et de conservation difficile à une époque d'épidémie. En dehors de cela, je suis parfaitement sûr que tout se serait bien passé, mais en présence de ce contretemps, je ne suis sûr que de l'exécution du contrat avec Monsieur de Lauson qui se gardera bien de manquer à sa parole. Et sur ce je vous baise les

Digitized by Google

mains ainsi qu'à Messieurs Rockox et Gevartius, et prie Dieu de les conserver en bonne santé. De Paris, le 14 juillet 1623. 14 juillet 1623.

Je n'ai pas encore pu voir Monsieur l'Abbé, mais je lui ferai vos compliments à la première occasion.

Post Scriptum. J'ai pensé qu'il vaudrait mieux que la caisse des médailles que j'ai mises à part coure les mêmes risques que le reste de la collection, afin d'éviter que, si la contagion venait à se communiquer à la maison de Monsieur de Seve, on ne m'en fasse un reproche, et pour qu'elle ne coure un danger plus grand dans cette maison que dans celle de l'Ambassadrice, je crois qu'il serait plus convenable que je dépose la caisse entre les mains de Madame l'Ambassadrice. C'est ce que je ferai avant mon départ d'ici, si vous n'avez pas un meilleur dépositaire à indiquer. J'attendrai là-dessus votre avis.

CCCXLI

PEIRESC A RUBENS. 20 juillet 1623.

Molto Ill^re

Alla lettera di V. S. delli 14 stante ho da rispondere che la sua congiettura intorno il cameo d'Agosto mi par molto bella et buona et forzi piu facile a sostenere che non la mia non dimeno mi resta sempre gran scrupulo nella persona di quello che V. S. stima Tiberio et io Giulio, ma ne me rimettero volentieri a suo parere. La ringratio infinitamente della promessa del dissegno di quel moto perpetuo, chio staro aspectando con grande impatienza mercordi prossimo, sperando di potere partire forzi il giorno seguente. La ringratio similmente dello spicchietto, ma temo che non vada da male con la mia absentia, andandosene ogni uno fuora per timore della contaggione.

Il Sr de Lauzone s'e ne fugito sino in Poitou, per haver corso gran rischio andando a visitare un Presidente de Barseau, suo vicino et parente prossimo, il quale mori della contagione il giorno seguente. Molti altri fanno o si risolvono a far lo stesso in breve, di maniera

Digitized by Google

20 juillet 1623. che per il ricapito delle lettere, ci sara poca sicurezza se il Sr Ferrarino non si da l'assunto di pigliarne la brigga.

Il S^r di S. Ambrosio fa conto di partire la settimana prossima per Bourges, io gli ho fatto i complimenti di V. S. Egli m'ha pregato di farle sue schuse se non sodisfa alli ritratti promessi con questa contagione che lo scasa. Il Sr de Lomenie parla similmente d'andare al paese di Vendosme con casa sua, ma non e ancora risoluto, et per cio tengo che la miglior via per mie lettere sara di raccommendarle in casa del S^r di Lomenie che ordinarà a suoi domestici di farmele capitare.

Ho visto con grand° gusto le primitie de' tagli di suoi camei, le quali non mi usciranno di mano sicuramente. Ho detto al Sr Tristano che V. S. haveva qualche pensiero di aggiongere il dissegno della sua medaglia di Messalina a quelli di V. S. di che egli si mostra molto fiero et forzi con questa sicurta ne vedremo un impronto. Io per ventura ho comprato hoggi certi dissegni vecchj raccolti in Roma da Stephano du Perac, authore della Roma antiqua, fra i quali ho trovato un dissegno d'una medaglia pur di Messalina, con la conciatura simile a quella del Sr Tristano, ma di piu con un groppo di capellatura dietro il collo et con il naso un poco basso a guisa di Caligula et il mentone assai innanzi; ne mandaro la copia a V. S. con l'ordinario prossimo. Nello Strada in fol° delle medaglie imperiali c'e una Messalina giusta come quella del Sr Tristano, ma la testa di Claudio nel rovescio e un poco diversa qùella dello Strada sendo all' ordinario et quella del Sr Tristano sendo più macilenta invecchiata et col mento tirato in fuori.

Quanto al Sg^r Chiaduco, egli dice havere mandata tutta la sua robba in Auvergne casa sua per timore della contaggione. Io diedi un altra occhiata alle sue gemme et volsi caricare la mia memoria di qualche una delle principali ma la multiplicita fu tanto grande che l'una mi levava l'altra della mente.

Pure quella che V. S. nota di Messalina e in Agatha schura ovata et rappresenta un cornucopio che produce quattordici fascini in luogo di fiori et frutti, abbasso vicino alla punta del corno c'e una lumaga da una banda sinistra et un fascino che ha piedi dall' altra banda dritta, et ne sono ancora duoi altri piccioli senza gambe nel

Digitized by Google

gambo del pietra, et intorno l'inscrittione e questa sicuramente VAL. MES. IMP. CL. nel campo un V. per uxor et sotto il corno si legge VICTRIX, ma si sono sette o otto altre con mentione di Messalina, delle quali io non potrei darle relatione che vaglia et quel vecchietto e tanto geloso che non le lasciava godere ne vedere se non scorrendo. 20 juillet 1623.

Io lo pregai di lasciarmi pigliar impronta d'una sola con cera di Spagna ma non mi fu concesso, et ne restai malissime sodisfatto. Io ne ho havuto quasi la vendetta conforme al voto sendomi per gran sorte capitati alcuni intagli di quel genere, dalli quali potevano i suoi cavar grandissima luce. L'uno e una corniola picciola dove un fascino in forma di barca con ali in luogo di vele porta una lumaga stando sotto un Tridente di Nettuno et l'inscrittione e questa : PAR. HELI. FE. FE. FA, dove si trova un ratto di Helena rappresentato molto strannamente. L'altro e una carniola piu grande dove si veggono duoi fascini con piedi gallinacei che combattono ; il vittorioso e inscritto NICOMED., il prostrato e inscritto C. IVL. CA. di sopra si legge FEL. VICT. AET. et sotto G. G. G. SV. Appresso quello di Giulio Cesare e il lituo, appresso l'altro e un tropheo d'amore composto d'una face, d'un arco et d'una pharetra. Io lo feci invitare a casa mia et gliene diedi la vista sola havendolo lasciato andare con la febre mezzo desperato di riconoscersi indegno ch'io gliene faccia parte.

Ne ho poi ricuperato un terzo di pietra sanguigna, scolpito dalle due bande, nell' una e un fascino con ale posto sopra una base, nel vano della quale e scolpita una mano che passa il pollice tra l'indice et l'altro ditto prossimo ; di qua et di la della base ci sonno un gallo et una lumaga. Nel rovvescio e una matrice posta sopra una altra base nel vano della base si veggono un gallo, et un fascino con giambe. L'inscrittione altorno la matrice e *ΘΕΑCMHTP*, l'altra altorno il fascino e *ΘΕΟΥ ΦΑ CΩΤΗΡΟC*.

Egli non ha ancora visto questa et vorrei mostrar gliela per farlo pentire della discortesia nel negarmi impronto solo, per cio che gli non ha cosa piu utile in questo genere per provare che la lumaga rappresenti il sesso femineo di che egli cerca authorita con tanto ardore. Ne voglio far jettare impronti et poi non manchero di farne parte a V. S.

Digitized by Google

20 juillet 1623. Restami a rispondere alla proposta della vendita delle medaglie di bronzo et argento imperiali delle quali non si parlava se non sotto quella conditione che sortisse il suo effetto il trattato di S^re^ de Lausone, ma la contagione ha guasto tutto il negotio sendo tutti questi SS^ri^ andati fuora. Il Sr Tristano torno solamente hieri, io l'ho visto hoggi scorrendo senza poterne raggionare seco, et il Sr Cointo del quale io faceva maggior capitale s'ammalo et poi se n'e ito fuori anch'egli, senza speranza di poterci abbocare insieme. Di maniera che non posso darle sodisfattione ne speranza di rinovare alcun trattato. Ben tengo che non manchera il S^re^ di Lausone del canto suo, havendomene cosi assicurato il giorno avanti che partisse ma degli altri resta il tutto imperfecto et senza rimedio di far niente che vaglia. Con che senz'altro le bacio le mani et al Ill^e^ S^re^ Roccox. Di Pariggi alli 20 Luglio 1623.

Vorrei ben sapere se il Sr Gevartio ha ricevuto mio piego.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V, 701.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 21 juillet. *M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

A votre lettre du 14 courant, j'ai à répondre que votre conjecture concernant le camée d'Auguste me paraît très heureuse et peut-être plus facile à soutenir que la mienne ; néanmoins, il me reste toujours un grand scrupule sur le personnage que vous croyez être Tibère et moi Jules, mais je me rangerai volontiers à votre avis. Je vous remercie bien cordialement de votre promesse du dessin du mouvement perpétuel que j'attendrai avec grande impatience, mercredi prochain. Je compte partir d'ici le jour suivant. Je vous remercie également du petit miroir, mais je crains qu'il ne lui arrive malheur pendant mon absence, tout le monde quittant la ville par crainte de l'épidémie.

Monsieur de Lauson s'est enfui jusqu'en Poitou, parce qu'il avait couru un grand danger en allant visiter un président de Barseau, son voisin et

Digitized by Google

proche parent qui mourut de la contagion le lendemain. Beaucoup d'autres font la même chose ou sont résolus de le faire sous peu, de cette manière il y aura peu de certitude que vos lettres soient remises à leur adresse, à moins que Monsieur Ferrarin ne veuille se charger d'en prendre soin. 20 juillet 1623.

Monsieur de St-Ambroise compte partir la semaine prochaine pour Bourges, je lui ai fait vos compliments. Il m'a prié de vous présenter ses excuses de ce qu'il n'a pu vous donner satisfaction quant aux portraits promis à cause de cette contagion qui le chasse d'ici. Monsieur de Loménie parle également de se rendre au pays de Vendôme avec sa famille, mais n'a pas encore pris de résolution. C'est pourquoi, je crois que la meilleure manière de me faire recevoir vos lettres sera de les adresser à la maison de Monsieur de Loménie qui chargera ses domestiques de me les faire parvenir.

J'ai vu avec grand plaisir les épreuves des gravures de vos camées qui certes ne sortiront point de mes mains. J'ai dit à Monsieur Tristan que vous songiez à ajouter à ces reproductions le dessin de sa médaille de Messaline; il s'en montra très fier et peut-être qu'en lui en donnant l'assurance nous en obtiendrons une empreinte. Aujourd'hui, j'ai acheté d'occasion quelques anciens dessins recueillis à Rome par Etienne Du Perac, auteur de la Rome antique. Dans le nombre, j'ai trouvé le dessin d'une médaille également de Messaline avec le même raccommodage que montre celle de Monsieur Tristan, mais ayant de plus une touffe de cheveux derrière le cou, le nez un peu bas à la façon de Caligula et le menton fort proéminent. Je vous en enverrai une copie par le prochain courrier. Dans l'édition in-folio des médailles impériales par Strada, il y a une Messaline exactement comme celle de Monsieur Tristan; mais sur le revers la tête de Claude est un peu différente. Celle de Strada présente la forme ordinaire, celle de Tristan est plus maigre, vieillie et le menton fuyant.

Quant à Monsieur Chaduc, il dit avoir envoyé tous ses effets dans l'Auvergne, son pays, par peur de l'épidémie. J'ai encore jeté un coup d'œil sur ses gemmes et j'ai voulu garder le souvenir des principales, mais leur nombre est tellement considérable que l'une me fait oublier l'autre.

Mais celle que vous désignez comme une Messaline est en agathe obscure et représente une corne d'abondance qui verse quatorze phallus au lieu de fleurs et de fruits; en bas, près de la pointe de la corne, il y a une limace du côté gauche et un phallus qui a des pieds de l'autre côté à droite, et il y a encore deux autres petits phallus sans pattes sur le tube de la corne et tout autour on lit l'inscription VAL. MES. IMP. CL., sur le fond un V pour UXOR et sous la corne on lit VICTRIX, mais il y en a sept

Digitized by Google

20 juillet 1623. ou huit autres avec la mention de Messaline dont je ne puis pas vous rendre exactement compte et ce vieux maniaque est tellement jaloux qu'il ne les laisse pas examiner à loisir et les fait seulement glisser devant vos yeux. Je l'ai prié de me permettre de prendre l'empreinte d'une seule médaille avec de la cire d'Espagne, mais il ne me l'a pas permis et je dus me retirer très mécontent. J'ai eu l'occasion de me venger de tout cela à mon gré. Par le plus grand des hasards, j'ai acquis quelques pierres gravées qui pourraient jeter beaucoup de lumière sur les siennes. L'une est une petite cornaline sur laquelle un phallus, en forme de barque avec des ailes au lieu de voiles, porte un limaçon debout sous le trident de Neptune, avec cette inscription PAR. HELI. FE. FE. FA; il s'y trouve un enlèvement d'Hélène étrangement représenté. L'autre est une cornaline plus grande où l'on voit deux phallus avec des pattes de poule qui combattent. Auprès du vainqueur se trouve l'inscription NICOMED., auprès du combattant terrassé C. IVL. CA.; dans le haut, on lit FEL. VICT. AET., dans le bas G. G. G. SV.. Près de la figure représentant Jules César, on voit le lituus augural; auprès de l'autre, un trophée de l'amour composé d'un flambeau, d'un arc et d'un carquois. J'ai invité Monsieur Chaduc de passer par chez moi et je lui ai fait voir les deux pierres gravées, mais ne lui ai permis rien de plus; il s'est en allé avec la fièvre, tout désespéré de se reconnaitre indigne que je les lui communique.

J'ai acquis depuis lors une troisième pierre taillée, en sanguine, sculptée sur les deux côtés, sur l'une des faces se trouve un phallus ailé placé sur une base, dans le panneau de laquelle est sculptée une main qui passe le pouce entre l'index et le doigt du milieu; des deux côtés sur le socle se trouvent un coq et une limace; sur le revers, on voit une matrice posée sur un autre socle, sur le panneau duquel on voit un coq et un phallus avec des pattes. L'inscription autour de la matrice est *ΘΕΑCΜΗΤΡ*, l'autre légende autour du phallus est *ΘΕΟΥ ΦΑ CΩΤΗΡΟC*. Il ne l'a pas encore vue et je voudrais la lui montrer pour qu'il se répente de son impolitesse à me refuser une simple empreinte. En effet il n'a, en fait de pierres gravées, rien de plus utile pour prouver que la limace représente la partie sexuelle de la femme, ce qu'il cherche à prouver avec tant d'ardeur. Je vais en faire tirer des empreintes et ne manquerai pas de vous les communiquer.

Il me reste à répondre à la proposition de vendre les médailles impériales en bronze et en argent dont il n'a été question, sinon sous la condition que le contrat avec Monsieur de Lauson sorte son effet. Malheureusement, la contagion a gâté toute l'affaire; tous ces messieurs ayant quitté

Digitized by Google

la ville. Monsieur Tristan n'est revenu qu'hier; je l'ai vu aujourd'hui à la hâte, sans pouvoir m'entretenir avec lui. Monsieur Cointe sur lequel je comptais est tombé malade et puis lui aussi s'est en allé sans laisser aucun espoir pour moi d'avoir un entretien avec lui. De manière que je ne puis vous donner satisfaction ni espoir de renouveler aucun contrat. Je compte bien que de son côté Monsieur de Lauson ne fera pas défaut puisqu'il m'en a donné l'assurance le jour avant son départ, mais pour les autres la chose reste indécise et il n'y a pas moyen de rien faire qui vaille. 20 juillet 1623.

Sur ce, je vous salue ainsi que Monsieur Rockox. De Paris, le 20 juillet 1623.

Je voudrais bien savoir si Monsieur Gevaerts a reçu mon paquet.

COMMENTAIRE.

Du Perac (Etienne), architecte parisien du XVIe siècle, mort en 1601, qui vécut longtemps à Rome. A son retour en France, Henri IV le nomma son architecte, il était peintre et graveur en même temps qu'architecte et archéologue. Il publia : *I Vestigi dell' antichita di Roma raccolti et ritratti in perspettiva,* une suite de 40 estampes. Rome, Lorenzo della Vaccheria, 1575.

Strada de Rosberg (Jacques), antiquaire, né à Mantoue au commencement du XVIe siècle, mourut à Prague en 1588. Il publia entre autres : *Epitome thesauri antiquitatum hoc est imperatorum rom. orient. ac occident. iconum, ex antiquis numismat. delineatorum,* Lyon, 1553, une traduction française de l'ouvrage fut publiée la même année à Lyon ; puis *Imperatorum romanorum omnium orient. et occident. imagines ex antiquis numismat. delineatæ,* Zurich, 1559, avec figures en bois. Strada avait formé une immense collection de médailles impériales anciennes et modernes dessinées par lui : 31 volumes de cette collection se trouvent dans la bibliothèque de Gotha. Dix volumes in-folio de manuscrits du même genre sont conservés à la bibliothèque impériale de Vienne.

Digitized by Google

27 juillet 1623.

CCCXLII

PEIRESC A RUBENS.

Molto etc.

Ho ricevuto il suo piego delli 20 stante con lo spicchietto, et con il dissegno del moto perpetuo di che non li saprei rendere alcune gratie corrispondenti alla grandezza dell' obligo mio verso di lei. Ho trovato lo spicchietto bellissimo in suo genere, et pigliato gran gusto a farne diverse prove et se ben non fa effetto comparabile nella moltiplicatione dell' obietto a quello del Sr Ferrarino fa nondimeno altri effetti bellissimi che non puono cadere in quello del detto Sr Ferrarino.

Il dissegno del moto mi par cosa nobilissima et degna di gran consideratione ma temo che sia molto difficile di farlo esseguire in termine convenevole per produrre gli effetti desiderati. S'io l'havessi havuto un poco piu tosto haverei tentato di far fabricare quei canali vitrei in questa citta ma bisognera aspettar che siamo in Provenza et ch'abbiamo commodita di andare in mezzo a qualcheduna delle selve dovesi fabrican vetri. Et l'assicuro che ci procedero con tanta circonspectione et con tanta destrezza et secretezza che non lasciaro capire il secreto a nessuno con l'aiuto del Sig^re^. Di maniera che V. S. et il suo compadre puono riposarsene sopra la mia fede, et starsene quieti.

Ho fatto le raccommendationi di V. S. al S^r^ di Lomenie et al Sr Abbate li quali duoi ambi hanno mostrato obligo della sua favorevola memoria. Ma non ho potuto trattener ad aggio il S^re^ Abbate intorno alli particolari che V. S. mi scriveva, per essere sopravenuta interruttione di compagnia che me l'ha tolto inopinamente, ma faro il serivitio se piace a Dio, prima che partire.

Ho visto questa mattina il Sr Ferrarino et gli ho parlato dello scatolino delle medaglie, et della cassa de' marmi di V. S. Egli si e offerto cortesiss^te^ di ricevere l'uno et l'altro, et io non manchero di consignar glielo quanto prima, avanti la mia partenza, sperando che non si potra differire più di 5 o 6 giorni al più se piace a Dio conservarci.

Digitized by Google

Et se V. S. vorra continuar di mandarmi qualche sua lettera, bisognera raccommandarla al detto Sr Ferrarino il quale mela potra inviare a Bordeaux per la prima et seconda volta et poi bisognera mandare a Marsiglia dritto. Se la contagione non andasse facendo tanto gran progresso come ella fa non haverebbono mancato qui amici per ricevere lettere et mandarle in Provenza et in Fiandra ma il male e troppo grande et va sacciando ogni uno fuori. Il S^r^ di Lomenie se ne va in Vendosme, il Sr Abbate in Berry, il Sr de Lausone e andato in Poitou, il Sr Bignone sara ancora costretto di uscir fuori, et non credo che nessuno possa piu facilmente fare questo servitio che il Sr Ferrarino, il quale ha corrispondenti in Bordeaux et in Marsiglia et havera sempre qualcheduno in Pariggi per ricevere sue lettere. 27 juillet 1623.

Del resto ha da sapere V. S. che se n'e andato via il S^re^ Chaduco nella sua patria, con quattro pugnali nel senno havendo visto gli quattro intagli ithyphallici ch'io gli ho fatto passare innanzi gli occhi, senza ardire di sperare ch'io gliene dovesse dare alcuna communicatione. Quando egli hebbe visto gli duoi ch'ebbi li primi di Nicomede et Paride, gli sene ando tutto sbiggottito, et disse al Sr Giovanni Sirmondo, nepote del padre Giovanni Sirmondo suo compatriota, che volontieri egli m'haverebbe paggato dieci pistole di que duoi intagli per assortire la sua raccolta di cosa cosi nobile. Il Sr Sirmondo mi venne subito far l'ambasciata, alla quale io risposi ch'io non era mercante, ne tanto discortese quanto detto Sr Chaduco et che si come non poteva entrare il trattato di vendita di miei tagli cosi non mancarei di fargliene parte nella maniera la piu honorata che si potrebbe, havendogli fatto due proposte; l'una di dargliene impronte et consentire ch'egli stampasse con gli suoi (senza nominare mi pero) a conditione ch'egli mi darebbe impronte d'alcuni delli suoi di questo genere; et l'altra d'entrare in baratto di qualche d'une delle mie con qualche d'une delle sue. Quel vecchietto discortesiss^o^ s'imagino ch'io le voleva burlare et haver l'avantaggio di haverlo fatto consentire a dar via qualche impronto suo o qualche sua gemma, senza poi voler dar delle mie. Et con quella sua rusticita enorme disse che gli era piu utile et honorabile di privarsi delli miei, che di lasciar svirginare gli suoi, et lascio andar il trattato in fumo. Io hebbi poi il terzo intaglio

Digitized by Google

27 juillet 1623. d'amethista con la vulva deificata et revestita delle ale di farfalla, et gliela feci vedere onde egli fu toccato di gelosia et dolore estremo, sendo cosa che gli servira ancora piu che le altre due per contenere la prova ch'egli congetturava, che la lumaga si ponesse per symbolo del sesso femmineo, et che il gallo si ponesse per quello della Venere maschia, et il giorno della sua partita io gli mandai a mostrare sino al cocchio il quarto intaglio che mi fu donato da un gentilhuomo mio amico dove questo vecchietto stupiva, leggendo quel *Divus fascinus æternus, Divus magnus majorum Pater* et fu costretto di confessar partendo ch'egli haveva fatto gran fallo di non trattar meco con maggior cortesia. In tanto vedendo che V. S. haveva gusto di detti intagli, io gli ho subito dedicati tutti alla sua curiosita, dispiacendomi che non siano cose piu degne di lei, d'una sola cosa la pregaro che a sua commodita quando ella fara improntare qualche altra cosa, ch'ella faccia fare impronti di questi quattro tagli in piombo o altro metallo cavo, come si formano le medaglie specialmente quelle che sonno scritte nel rovescio accio di godere l'impronto piu simile alli originali.

Io gli pensava fare improntare qui ma havendo voluto adoperarne il mio improntatore ordinario si e trovato che la sua moglie era ammalata di peste volendo mandare da un altro si e trovato la casa serrata per simile accidente di maniera che per non correre rischio in questa cattiva congiuntura m'e parso molto meglio di lasciare la questa brigga per questa volta a V. S. la quale mi fara gratia di mandarmi detti impronti per via del Sr Ferrarino quando io potro esser in Provenza cioe sul fine di Settembre et non prima accio non capitassero a male con la mia absenza et non facessero andare a male le lettere di V. S. Con che, senz'altro, etc. Di Pariggi alli 27 Luglio 1623.

Poscritta. Il Sr Abbate m'e venuto a trovare, ho fatto il complimento, egli al contrario ma preggato di farle sue schuse con questo cattivo tempo et ma dato la polliza et mensura qui aggionte del suo camino et del quadretto ch'egli ci vorebbe di mano di V. S. facendo egli conte di departire martedy alla volta di Bourges.

Le mando ancora il dissegno della Messalina che valera quanto potra, egli e tirato col vetro sopra. L'originale di Stephano du Perac.

Digitized by Google

Il S^re^ Tristano ha havuto un Claudio Egittio con rovescio della figura in piedi di detta Messalina, la quale ha trezze lunghe, et tiene spiche in mano, egli mi ha quasi promesso impronte di tutte due, ma non so se la malattia non gli servira di schusa per adesso. Io ne ho uno piu netto del suo in Provenza il quale sara mandato a V. S. subito che vi saro gionto. 27 juillet 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copies et minutes des lettres de Peiresc. V, 702 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 28 juillet. *Rubens avec les 9 graveures métalliques.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu vos lettres du 20 courant avec le petit miroir et avec le dessin du mouvement perpétuel, ce dont je ne saurais assez vous remercier. J'ai trouvé le miroir beau dans son genre et je me suis amusé à en faire divers essais et bien que ces effets ne soient pas comparables dans la multiplication des objets à celui de Monsieur Frarin, il donne cependant des résultats fort remarquables qui ne peuvent être obtenus par celui de Monsieur Frarin.

Le dessin du mouvement perpétuel me paraît une chose fort remarquable et digne des plus grands éloges, mais je crains qu'il ne soit fort difficile de les faire exécuter dans les conditions voulues pour produire les effets désirés. Si je l'avais reçu un peu plus tôt, j'aurais essayé de faire fabriquer ici ces tuyaux en verre, mais il faudra attendre que je sois en Provence et que nous ayons l'occasion d'aller au fond d'une de ces forêts où l'on fabrique le verre. Et je vous promets de procéder à cela avec tant de circonspection, tant d'adresse et de mystère que, avec l'aide de Dieu, je ne laisserai surprendre le secret par personne. Vous pouvez donc, vous et votre collaborateur, compter sur ma promesse et être parfaitement rassurés.

J'ai fait vos compliments à Monsieur de Loménie et à Monsieur l'Abbé qui tous deux se sont montrés charmés de votre souvenir bienveillant. Mais aujourd'hui je n'ai pu entretenir ce dernier des détails dont me parlait votre dernière lettre, parce qu'une visite étant survenue inopinément a interrompu

Digitized by Google

27 juillet 1623. notre conversation. Mais, s'il plaît à Dieu, je m'acquitterai de mon message avant mon départ.

J'ai vu ce matin Monsieur Frarin, et je lui ai parlé de la cassette de médailles et de la caisse de vos marbres. Il s'est offert très obligeamment pour recevoir l'une et l'autre et je ne manquerai pas de les lui faire remettre le plus tôt possible, en tout cas avant mon départ, qui ne tardera pas plus de 5 ou 6 jours, s'il plaît à Dieu de nous conserver la vie.

Si vous voulez encore m'envoyer quelque lettre, il faudra l'adresser à Monsieur Frarin qui pourra me l'envoyer à Bordeaux, la première et la seconde fois, et devra l'expédier directement à Marseille, dans la suite. Si l'épidémie ne faisait pas d'aussi grands progrès, je n'aurais pas manqué ici d'amis pour recevoir mes lettres et les envoyer en Provence ou en Flandre, mais le mal est trop grand et chasse tout le monde. Monsieur de Loménie part pour le Vendôme, Monsieur l'Abbé pour le Berry, Monsieur de Lauson est allé en Poitou, Monsieur Brignon sera lui aussi forcé de partir et je crois qu'il ne restera plus que Monsieur Frarin pour me rendre service. Il a des correspondants à Bordeaux et à Marseille et aura toujours quelqu'un à Paris pour recevoir ses lettres.

Du reste, vous devez savoir que Monsieur Chaduc retourne dans sa patrie avec quatre poignards dans le cœur. Il a vu les quatre pierres gravées ithyphalliques que je lui ai fait passer sous les yeux sans lui laisser espérer que je lui en donnerais communication. Quand il a vu les deux premières que je lui ai montrées, celles de Nicomède et de Pâris, il s'en alla tout décontenancé et dit à Monsieur Jean Sirmond, neveu du père Jean Sirmond son compatriote, qu'il m'aurait volontiers payé dix pistoles de ces deux pierres pour compléter sa collection de choses aussi précieuses. Monsieur Sirmond vint immédiatement me trouver avec le message; je lui répondis que je n'étais pas un marchand, mais que je n'étais pas non plus aussi désobligeant que Monsieur Chaduc; j'ajoutai que, comme il ne pouvait pas conclure le contrat de vente de mes camées, je ne manquerais pas moins de les lui communiquer de la manière la plus honorable. Je lui ai fait deux propositions à ce sujet : l'une de lui en donner des empreintes et de consentir à ce qu'il les imprime avec les siens — sans me nommer pour cela — à condition qu'il me donne des empreintes de quelques-uns des siens du même genre; la seconde de faire l'échange de quelques-uns des miens contre quelques-uns des siens. Ce vieux grossier personnage s'imagina que je voulais le duper et m'arranger de façon à lui faire donner quelqu'empreinte ou pierre sans rien vouloir lui donner en retour des miennes et, avec sa rudesse innée, il me dit qu'il lui serait plus utile et honorable

Digitized by Google

de se priver des miennes que de laisser déflorer les siennes et il laissa notre accord s'en aller en fumée. J'eus encore la troisième pierre gravée, une améthyste avec la vulve déifiée et garnie d'ailes de papillon et je la lui ai montrée, ce qui excita sa jalousie et lui causa une peine extrême, parce que c'était une chose qui lui aurait été plus utile que les deux autres comme fournissant la preuve de sa conjecture, selon laquelle le limaçon servait de symbole des parties sexuelles de la femme et que le coq était celui du sexe mâle. Le jour de son départ, au moment où il allait monter en voiture, je lui fis mettre sous les yeux la quatrième pierre taillée qui me fut donnée par un Monsieur de mes amis où notre vieux malappris lut avec stupeur les mots : LE DIVIN ET ÉTERNEL PHALLUS, LE GRAND DIEU, PÈRE DE NOS ANCÊTRES, et il fut forcé en partant d'avouer qu'il avait commis une grande faute de ne pas traiter avec moi sur un pied plus courtois. En attendant, voyant que lesdites pierres vous plaisaient, je les ai immédiatement offertes à votre curiosité, regrettant seulement que ce ne soient pas des objets plus dignes de vous. Je n'ai qu'une prière à vous faire, c'est que, si vous avez l'occasion de faire des empreintes de quelques autres choses, vous fassiez aussi tirer en creux des empreintes de ces quatre pierres dans le plomb ou dans un autre métal comme on fait spécialement pour les médailles qui portent des inscriptions sur le revers, afin d'avoir des empreintes reproduisant mieux l'original. 27 juillet 1623.

J'avais voulu faire faire les empreintes ici, mais, ayant songé à les faire exécuter par l'ouvrier que j'emploie d'habitude à ce genre de travail, il s'est trouvé que sa femme était malade de la peste ; ayant voulu m'adresser à un autre, j'ai trouvé sa maison fermée par un accident semblable, de sorte que pour ne pas m'exposer à un danger quelconque dans ces tristes circonstances, j'ai pensé qu'il valait mieux vous abandonner pour cette fois-ci la besogne. Veuillez me faire parvenir ces empreintes par l'entremise de Monsieur Frarin quand je serai retourné en Provence, c'est-à-dire à la fin de septembre et non avant, afin qu'il n'arrive pas d'accident par mon absence à ces pierres et à vos lettres. Sur quoi, n'ayant rien d'autre à vous dire, etc. De Paris le 27 juillet 1623.

Postcriptum. Monsieur l'Abbé est venu me trouver, je lui ai fait vos compliments. De son côté, il m'a prié de l'excuser, en considération de ce temps malheureux. Il m'a donné la description et la mesure ci-jointes de sa cheminée et du tableau qu'il désirerait obtenir de votre main. Il compte retourner à Bourges mardi.

Je vous envoie encore le dessin de la Messaline qui a été fait le mieux qu'il a été possible ; il a été pris derrière le verre. L'original appartient à Etienne Du Pérac. Monsieur Tristan a eu un Claude égyptien avec la

Digitized by Google

27 juillet 1623. figure de cette Messaline en pied, au revers, qui a des tresses longues et tient des épis en main. Il m'a promis des empreintes des deux figures, mais je ne sais si la maladie ne lui servira pas d'excuse à présent. J'en ai une plus nette de la sienne en Provence que je vous enverrai aussitôt que je serai arrivé.

COMMENTAIRE.

Le collaborateur de Rubens pour la construction de l'appareil du mouvement perpétuel, était Jean de Montfort, fourier-major de l'archiduchesse Isabelle.

Les médailles et les marbres. Les médailles en question sont une partie de celles du duc d'Arschot que Rubens envoya à Peiresc pour tâcher d'en opérer la vente en France. La caisse de ses marbres devait contenir quelques antiquités que le peintre anversois envoyait à son ami Peiresc.

Bignon (Jérôme), né à Paris en 1589, mort en 1656, avocat général au grand Conseil depuis 1620. En 1642, il était grand-maître de la bibliothèque du roi.

Digitized by Google

CCCXLIII

3 août 1623.

RUBENS A PEIRESC.

Molto ill^re sig^r mio osser^mo.

Non ho mai visto in vita mia cosa alcuna con maggior gusto che le gemme mandatemi da V S che mi paiono cose inestimabili e sopra ogni mio voto; ma daccettarle in dono e privar V S di cose tanto care non e l'intentione mia. I credami certo se non fosse, chio temo ch'all' arrivo di questa lei forse sarebbe partita io le rimandarei per il medesimo corriero d'oggi; ma temendo di qualque mal ricapito in absenza sua, et in questa trepidatione pella contagione e fuga d'amici io mi risolvo di guardarle appresso di me come un deposito pretiocissimo sin al primo viaggio chel sig^r Idio mi concedera di fare a Pariggi challora non mancaranno mezzi di renderle a V S di presenza come spero o per qualque via sicura. I fra tanto verso il fine de settembre prossimo mandaro a V S gl'impronti ben fatti à fine che in quel mentre ella possa servirsene. Et per la sua liberalita ansi prodigalita le rendo mille gracie ammirando la sua affettione verso di me che la sforza curiosa come e di privarsi di cose tante rare. Ho caro chella habbia ricevuto il dissegno del moto perpetuo fatto con verità e retta intentione di communicargli il vero secreto et di piu quando V S sarà in Provenza et havera fatto la prova io mi obligo non riuscendogli de levarli tutti li suoi scrupoli. I forse (che non ardisco daffirmarlo ancora di certo) impetraro dal mio sig^r compare che mi faccia far qui uno strumento intiero colla cassa i tutto como se fosse per tener appresso di me nel mio studiolo secreto et se posso ottenerlo en farò cordialis^te un presente a V S ne mancara mezzo di farlo capitare a V S sicuramente in Provenza per via dalcuni mercanti ma chella habbia qualque corrispondenza in Marseglia. Toccante il specchietto io ne trattaro col istesso mio compadre per veder se potiamo far uno che aggrandisca maggiormente, et cio in minor volume per poterlo mandar lontano con piu agevolezza. Il obligo mio verso V S e tale e tanto chio vorrei potermi imaginare qualque cosuccia secondo le mie forze che potesse dar qualque gusto a V S. Il tempo non mi permette di ringraciar

Digitized by Google

3 août 1623. V. S. particolar^te^ per tutti gli buoni officij che mi ha fatto appresso il sig^ri^ de Loménie et il sig^r^ abbate et altri amici si come ancora per la vendetta fatta et le piage date ansi poignalate in quel animo rustico e imbalordato del Chiaducq che meritava di portar seco questo cordoglio per supplicio della sua discortesia. Ma per tornar alle nostre gemme, mi piacce in estremo la diva vulva colle ali di papilioni ma non posso discernere che cosa sia quello, che tra laltare et la bocca dessa vulva roversciata, che forse discernero meglio havendone fatto limpronto che non ho potuto far hoggi per le molte occupationi mie ne anco in cera di Spagna. La causa chassomigliano la vulva al limazone non posso immaginarmi se non e forse per la capacita del caracollo, che è un riceptacolo molto alto e condecente al suo locato et ancora per esser un animal viscoso et humido. Et cornua possent comparari cristæ qum videntur utrinque exerere cunni cum pruriunt, hæc tecum libere et forte non infaceta sed spurca nimis. Ma ci pensaremo ancora meglio et a bel aggio. Io non trovai da principio linscrittione tanta da me desiderata e stimata : *Divus magnus majorum pater,* che sta nel rovescio di quella corniola pur la trovai in breve con somma allegrezza. Mi dispiacce di non intendere nella Victoria Nicomediana quelle littere ò note che siano G. G. G. SV. che stanno nel orlo inferiore della gemma. Mi dispiacce pero maggiormente di non poter esser piu lungo per esser molto tardi et alcuni amici me aspettano per cenar meco. Vego chella ha consignato al sig^r^ Fraryn il scatolino colle sue medaglie et la cassa colli marmi, colli quali gratificarei voluntieri qualque amico pur vederemo piaccendo a Dio al nostro ritorno che cosa se potra fare et fra tanto mi raccommando humil^te^ nella sua bona gracia et con tutto al cuore bacio a V S et al sig^r^ di Valaves le mani pregandole del cielo un felicissimo viaggio. D'Anversa alli 3 dAgosto 1623.

Mi par un giorno un anno d'intendere che V S sia fuori di Pariggi et si ponga in sicurta per conto della contagione per la quale il meglior antidoto la fuga.

Non mancaro di servir al sig^r^ Abbate conforme alla sua misura.

La Messalina mi e grata credo pero chella sia imbastardita nel aggrandirla.

Di V S molto Illus^e^.

servitor aff^mo^

PIETRO PAUOLO RUBENS.

Digitized by Google

Au dos, l'adresse : 3 août 1623.

A Monsieur Monsieur Louys Frarin
pour la livrer à Monsieur de Peiresc
Conseglier du Roy à la Cour du
parlement de Provence
à Paris

(Cachet en cire rouge aux armes de Rubens)

De la main de Peiresc : Rubens 3 Agosto 1623 Anverza
Receptione delle gemme ytifallice
moto ppetuo promesso

Le texte original de cette lettre se trouve en tête d'un volume d'épreuves de gravures d'après Rubens, retouchées par lui-même et appartenant à la Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes, à Paris. Une copie s'en trouve dans la bibliothèque Méjanes à Aix en Provence (M. S. 1033, p. 415). Mols en a inséré dans ses *Rubeniana* une copie (Mols, *Rubeniana* II, 92, Bibliothèque royale de Bruxelles, département des Manuscrits) et un résumé (Ibid. p. 141). Emile Gachet a publié ce résumé en une demi-douzaine de lignes (*Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens,* p. 12). La lettre a paru en entier dans Gio. Bottari : *Raccolta di lettere sulla pittura, scultura ed architettura, scritte da più celebri professori dal secolo XV al XVII.* Mariette l'avait communiquée à Bottari. M. Charles Ruelens a publié le texte italien dans *Pierre-Paul Rubens, Documents et Lettres*, p. 133, et une traduction française, Ibid. p. 9. Par un étrange malentendu, Gachet date la lettre du 23 août 1623 et Ruelens, tout en donnant dans le texte italien la date exacte de « Anvers, le 3 août 1623, » fait suivre la signature de la date : « Paris, le 13 mai 1625, » qui est la date de la lettre faisant suite à celle-ci dans son recueil. La lettre a encore été publiée par Millin dans le *Magasin encyclopédique* (Seconde année, 1796, Tome IV, p. 246-249), par S. Chardon de la Rochette dans les *Mélanges de critique et de philologie* (Paris, 1812, T. II, p. 194) et par Adolf Rosenberg dans ses *Rubensbriefe* (p. 66). Elle a fait, en 1834, l'objet d'une dissertation archéologique par H. Koehler, (Mémoires des Sciences politiques etc., VIe Série, T. III, Académie de St-Pétersbourg). En comparant à l'original de cette lettre le texte tel qu'il fut publié jusqu'ici, j'ai trouvé 258 corrections à faire. Ceci donne la mesure du soin avec lequel jadis les autographes de Rubens furent imprimées. Une exception doit être faite pour les textes édités par M. Gachard qui sont irréprochables.

TRADUCTION.

RUBENS A PEIRESC.

Monsieur,

De toute ma vie, je n'ai rien vu avec autant de plaisir que les pierres précieuses que vous m'avez envoyées. Elles me paraissent des choses

Digitized by Google

3 août 1623. inestimables et au-dessus de tous mes désirs, mais je n'ai point l'intention de les accepter en cadeau et de vous priver d'objets de tant de valeur. Croyez-le bien, si je n'avais pas la crainte qu'à l'arrivée de cette lettre vous ne fussiez parti, je vous les retournerais par le même courrier d'aujourd'hui. Mais craignant qu'elles ne parviennent pas à la bonne adresse en votre absence et dans un moment où la peur de la contagion met tant d'amis en fuite, je me résous à les garder auprès de moi comme un dépôt très précieux, jusqu'au premier voyage que Dieu me permettra de faire à Paris. Je trouverai bien le moyen, alors, je l'espère, de vous les remettre en personne ou par quelque voie sûre. En attendant, vers la fin de septembre prochain, je vous enverrai les empreintes bien exécutées, afin que vous puissiez vous en servir. Et je vous rends mille grâces pour votre libéralité, disons mieux, pour votre prodigalité, car je ne puis qu'admirer cette grande affection que vous me témoignez et qui vous porte, vous si passionné de choses curieuses, à vous dessaisir pour moi de ces objes si rares. Je suis charmé que vous ayez reçu le dessin du mouvement perpétuel ; il est fait avec vérité et dans l'intention sincère de vous communiquer le véritable secret. Il y a plus, quand vous serez en Provence et que vous en aurez fait l'essai, je m'engage, si vous n'avez pas réussi, à lever toutes les difficultés, peut-être même — mais je n'oserais pas encore vous en donner la certitude — j'obtiendrai de mon compère qu'il fasse faire ici un instrument complet avec la caisse, comme si c'était pour le tenir auprès de moi dans mon cabinet secret. Si je puis l'obtenir, je vous en ferai présent de tout mon cœur. Il ne manquera pas de moyens de vous le faire parvenir en Provence par l'entremise de quelques marchands, pourvu que vous ayez quelque correspondance à Marseille. Pour ce qui concerne le petit miroir, j'en parlerai avec ce même compère, pour voir si nous pourrions en construire un qui agrandisse davantage, sous un moindre volume, afin de pouvoir l'envoyer au loin avec plus de promptitude. Mes obligations envers vous sont telles que je voudrais pouvoir imaginer quelque petite chose qui fût dans mes moyens et qui pût vous être agréable. Le temps me manque pour vous remercier spécialement pour tous vos bons offices en ma faveur auprès de M. de Loménie, auprés de M. l'Abbé et de vos autres amis, pour vous remercier aussi de la vengeance que vous avez tirée de Chaduc et des blessures ou plutôt des coups de poignard que vous avez donnés dans son cœur sauvage et stupide, car il mérite de porter avec lui cette douleur comme châtiment de sa malhonnêteté.

Mais, pour en revenir à nos gemmes, celle qui me plaît extrêmement, c'est la *diva vulva* avec des ailes de papillon, mais je ne puis distinguer ce qui se trouve entre l'autel et l'ouverture de la vulve, qui est renversée ;

Digitized by Google

je le discernerai probablement quand j'en aurai l'empreinte que je n'ai pu exécuter aujourd'hui à cause de mes nombreuses occupations, pas même en cire d'Espagne. Je ne puis m'imaginer pourquoi ils assimilent la vulve au limaçon si ce n'est peut-être à cause de l'ampleur de la coquille, qui est un réceptacle très étendu et se modifiant d'après son contenu, ou peut-être aussi parce que c'est un animal visqueux et humide, dont les tentacules peuvent se comparer à la crête qui se dresse des deux côtés de la partie sexuelle de la femme lorsqu'elle est en chaleur. Je vous dis ceci entre nous librement; l'explication est peut-être cherchée un peu loin, mais le sujet est bien indécent; nous l'examinerons de plus près et à loisir. Je n'ai pas trouvé d'abord l'inscription que je désirais tant de voir et que je prise fort : *Divus magnus majorum pater;* elle est sur le revers de la cornaline et je l'ai bientôt découverte avec une vraie joie. Je suis au regret de ne pas comprendre, dans la Victoire de Nicomède, ces lettres ou ces notes : G. G. G. SV. qui se trouvent sur le bord inférieur de la gemme. Mais je regrette encore plus de ne pouvoir m'entretenir plus longtemps avec vous; il se fait tard, et quelques amis m'attendent pour souper avec moi. Je crois que vous avez confié à Monsieur Frarin la petite boîte avec vos médailles et la caisse avec les marbres, dont je ferais volontiers cadeau à quelque ami. Mais, s'il plaît à Dieu, nous verrons à notre retour ce que nous pourrons faire, et entretemps, je me recommande à vos bonnes grâces et de tout cœur je vous baise les mains à vous et à Monsieur de Valavès, priant le ciel de vous accorder un heureux voyage. 3 août 1623.

D'Anvers, le 3 août 1623.

Les jours me paraissent des années en attendant que vous soyez hors de Paris et que vous vous mettiez en sûreté; car, pour une contagion, le meilleur antidote c'est la fuite.

Je ne manquerai pas de servir l'Abbé comme il le mérite.

La Messaline m'est agréable, cependant je crains qu'elle n'ait été gâtée par l'agrandissement.

Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur

PIERRE PAUL RUBENS.

Au dos : « Monsieur Monsieur Louys Frarin pour la livrer à Monsieur de Peiresc Conseglier du Roy à la Cour du Parlement de Provence à Paris. »

De la main de Peiresc : « Rubens 3 août 1623. Réception des gemmes ithyphalliques. Mouvement perpétuel promis. »

Digitized by Google

C'est la première en date des lettres adressées par Rubens à Peiresc qui nous ait été conservée par un heureux hasard, toutes les précédentes ayant été détruites par les héritiers de Peiresc qui n'attachaient aucune importance à ces précieux documents.

La partie la plus intéressante de la lettre est celle qui se rapporte à la pierre gravée dont Rubens inséra le dessin dans son texte et dont il essaya de fournir une explication. Il y voyait une glorification de la fécondité féminine. Le 27 juillet précédent, Peiresc lui avait envoyé quatre camées ithyphaliques, l'une qu'il appelle celle de Nicomède, l'autre celle de Pâris, la troisième qu'il appelle la vulve déifiée et garnie d'ailes de papillon, la quatrième dont le sujet n'est pas indiqué, mais qui portait l'inscription : *Le divin et éternel Phallus, le grand Dieu, Père de nos ancêtres.* C'est de la troisième que Rubens donne le dessin sommaire. Il accepte l'explication fournie par Peiresc de la *diva vulva* et cherche à la justifier.

Dans la dissertation insérée aux Mémoires de l'académie de St-Pétersbourg, Koehler émit l'opinion et la justifie longuement que la troisième de ces pierres envoyées par Peiresc était fausse, tout aussi bien que celle qui portait l'inscription *Divus magnus majorum pater.* Selon lui, l'objet ayant la forme de bourse ou de cruche renversée n'est rien autre qu'un des vases dont étaient garnies les roues à godets, employées par les anciens Egyptiens pour puiser l'eau du Nil. De nombreuses pierres gravées portant d'un côté une figure semblable et de l'autre l'inscription *ΟΡΩΡΙΟΥΘ* ont été conservées. Elles servaient d'amulettes et l'inscription était une formule magique employée contre l'une ou l'autre maladie. Le faussaire avait reproduit sur le camée dessiné par Rubens la cruche dans sa forme habituelle, avait transformé en autel les bâtons sur lesquels elle est ordinairement dressée et y avait ajouté les ailes qui devaient compléter la forme symbolique qu'il voulait donner à la figure. Dans sa lettre du 10 août 1623, Peiresc lui-même rapporte qu'il possédait plusieurs pierres gravées où la même figure, ressemblant à une bourse renversée, était représentée, mais toujours sans les ailes de papillon ou de mouche qui se trouvaient sur l'exemplaire envoyé à Rubens. Ce fait confirme pleinement l'opinion défendue par Koehler.

Par une singulière coïncidence, les pierres authentiques, dont celle-ci était une contrefaçon portent les noms d'*Abraxas,* le même qui est donné aux amulettes dont se servaient les Basilidiens et dont il est question dans la lettre de Peiresc du 10 août suivant, sans que ce dernier pas plus que Rubens voulût établir quelque rapport entre ces deux sortes de pierres gravées.

Digitized by Google

CCCXLIV

3 août 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto ill.

Ancora non son potuto uscire di Pariggi non senza molto mio ramarico, ma i negocii non me l'hanno permesso spero non dimeno di potere partire Lunedy con l'aiuto di S. D. M^ta^. In tanto ho ricevuto la gentilissima sua lettera delli 27, la quale me obliga sempre a nuovi ringratiamentj apprezzo la sua cortesia per tanti segni d'amorevolezza ch'ella mi va mostrando, della quale vorrei ben essere digno, et corrispondere all' opinione che V. S. ne ha. Ho caro che la storia fir^a^ sia stata di suo gusto et se la Valentina mi capitasse mai le ne farei parte molto volontieri come faro dalla Veneta subito che saro gionto a casa.

Poi che non le sono spiacciute le inscrittioni delle gemme itifalliche mi giova credere che le gemme istesse non haveranno havuto minor ventura di che staro aspettando suo parere, per vedere se la vista della vilita et piccolezza delle pietre non haveran sminuito l'opinione che V. S. ne poteva haver presa dispiacendomi che non siano cose piu degne di V. S. che legli haverei dedicato molto piu volontieri.

La nuova di que de Basilidiani di Seviglia non era ancora pervenuta sino a me et n'havessimo veduto molto volontieri l'editto. Ma in scambio habbiamo havuto qui certi altri sectarii nuovi della Rosea Croce, assai celebre in Germania, che forzi son gli medesimi di Seviglia, li quali volsero mettere per le strade certe carte o memoriali affissi alla mura nelle quali in quattro righe promettevano al mondo la noticia della divinità, et l'invisibilita delle persone a nome de' fratelli rosei di che si piglio informatione et si mise in priggione un certo Theofilo corteggiano sospecto d'Atheismo, al cui si va facendo il processo per altre cose pero non trovandosi prova ch'egli sia di que de Rosei.

Il Sr Gioly ha venduto la sua raccolta d'anticaglie al S^r^ di Fontenay, di che io non ho havuto tanto dispiacere, ben che il

Digitized by Google

3 août 1623. nuovo padrone communichi assai mal volontieri le sue curiosita quando non fosse che per punitione de SS^ri Altino et Tristano gli quali andavano facendo i freddi nel trattato della compra delle medaglie restate a V. S. dicendo che speravano di haver quelle del Gioly ch'erano piu curiose et piu rare che le vostre et forzi che un giorno il S^re di Fontenay mettera ordine al suo studio et sara obbligato di lasciarlo vedere et godere gli amici piu facilmente che per il passato.

Mi dispiace ben che non si sian potuto ottenere i dissegni delli specchio, et del sistro, ma V. S. conosce la persona et per il 1° lo potremo havere da Roma, dove il Sr Aleandro n'ha ritenuto il dissegno, et per l'altro se non m'inganno mi pare che il Sr Cobergo havesse un dissegno di cosa molto simile; quando se gli facesse chiedere a mio nome forzi che lo lasciarebbe dissegnare.

Del resto il Paulo Parente ciarlatano et furbo il maggiore che sia mai stato al mondo me ha tenuto in incertezza sino alla vigilia della mia partenza. Finalmente, non potendo egli piu fuggire egli mi venne a vedere et dire che le sue robbe erano serrate tutte per causa della contaggione ma che io gli desse un memoriale di ciò ch'io vorrei del suo che a suo tempo egli mi farebbe risposta et poi come se fosse nato il proposito a caso, egli mi racconto che un antiquario di nostro paese haveva havuto voglia altre volte d'una sua medaglia di Vitellio di bronzo per la quale gli mando una testa di marmo di Tiberio d'eccelentissima maestria la quale egli accette assai malvolontieri ma al instanza de gli amici che ne lo pregarono egli si lascio persuadere a dar via sua medaglia. Il che mi faceva comprendere che s'io gli havessi specificato le cose che V. S. desiderava del suo studio, egli haverebbe tenuto un prezzo forzi maggiore del suo Vitellio, et poi non si sarebbe forzi ancora fatto niente di maniera ch'io giudicai piu a proposito di tacere et lasciarlo andare et questa sera ho fatto rincassare tutti li marmi di V. S. et ho mandato la cassa al Sr Ferrarino, al quale domani portaro la scatola delle medagliette. Con che per fine, etc. Di Pariggi, alli 3 Agosto 1623.

Io prego V. S. di giovarmi in un picciolo inconveniente, apprezzo il Sr Gevartio. Il Sr Salmasio mando altre volte al Sr Rigaltio una copia di Epigrammi latini antiqui non editi li quali mi furono mostrati, et forzi dati in prestido al detto S^re Rigaltio ben che non

Digitized by Google

mene ricordi benbene. Era qui allora il Sr Gevartio et se non m'inganno gli furono posti in mano o dal Sr Rigaltio o da me istesso, senza ch'io ne habbia mai poi inteso altro sin hora che il Sr Salmasio facendo instanza di rihaverli, il S^re Rigaltio me gli domanda a me et io non me ne ricordo piu. Di gratia intenda V. S. destramente dal S^re Gevartio s'egli ha mai visto o no c'erano dentrovi centoni della Medea di Ovidio il che dico per farlo ricordare, et c'erano ancora certi epigrammi del suo Manlio Theodoro (del secolo di esso) et se gli fossero restati in mano come io credo V. S. mi oblighera sommamente di procurarmene la restitutione accio di liberar la mia fede. Se sono passati per le mie mani ci sono stati si poco tempo che n'haveva perso la memoria, et se il S^re Gevartio gli ha portati via io credo che l'habbia fatto innocentemente fra altre sue carte, con intentione di valersene nel suo Manlio Theodoro et di farne poi la restitutione. Se per sorte V. S. gli potesse ricuperare, ella mi fara gratia d'inviargli quà al Sr Ferrarino et mettere il ricapito al Sr Melchiore Tavernier mercante d'imagini alla Rosa rossa nell' isola del Palazzo nel cantone della strada Harlay, il quale havera ordine di riceverlo et farlo ricapitare. 3 août 1623.

Il Sr Abbate e partito per Bourges et le bacia le mani mille volte.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 710.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 4 aoust. *M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Je n'ai pas encore pu sortir de Paris, à mon grand regret, mais mes affaires ne me l'ont point permis. J'espère du moins avec l'aide de Dieu pouvoir partir lundi. Entretemps, j'ai reçu votre très aimable lettre du 27 qui m'oblige à vous remercier de nouveau pour votre courtoisie qui se manifeste par tant de preuves d'amitié que j'en voudrais bien être digne

Digitized by Google

3 août 1623. et répondre à l'opinion que vous avez de moi. Je me réjouis que l'histoire de Florence ait été de votre goût et si je rencontre jamais celle du Valentinois, je vous en donnerai volontiers des nouvelles, comme je le ferai pour celle de Venise, dès que je serai à la maison.

Quoique les inscriptions des gemmes ithyphalliques vous paraissent intéressantes, j'aime à croire que ces pierres elles-mêmes n'auront pas eu moins de succès. J'attends votre avis sur elles et suis curieux de savoir si le bas prix et la petite dimension des pierres n'ont pas diminué l'opinion que vous pouviez avoir d'elles. Je regrette que ce ne soient pas des choses plus dignes de vous que je vous aurais offertes bien plus volontiers.

La nouvelle des Basilidiens de Séville ne m'était pas encore parvenue et nous aurions bien volontiers vu l'édit les concernant. Mais par contre nous avons eu ici certains autres sectaires nouveaux de la Rose-Croix, assez célèbres en Allemagne, qui sont peut-être les mêmes que ceux de Séville. Ils songèrent à afficher sur les murs dans la rue certains papiers ou avis dans lesquels ils promettaient au public en quatre lignes la connaissance de la divinité et l'invisibilité personnelle et cela au nom des frères de la Rose-Croix. On s'est informé d'eux et on a mis en prison un certain Théophile, courtisan, suspect d'athéisme, auquel on va faire un procès d'un autre chef, puisqu'on ne trouve pas de preuve qu'il appartienne à la secte des Rose-Croix.

Monsieur Gioly a vendu sa collection d'antiquités à Monsieur de Fontenay, ce qui ne me déplaît pas trop, quoique le nouveau propriétaire ne communique pas volontiers ses curiosités. Je m'en réjouis quand ce ne serait que parce que Messieurs Altin et Tristan y trouvent leur punition. Ils s'en allaient faisant les indifférents quand il s'agissait d'acheter ce qui restait de vos médailles et disaient qu'ils espéraient acquérir celles de Gioly qui étaient plus importantes et plus rares que les vôtres. Peut-être aussi qu'il viendra un jour où Monsieur Fontenay mettra sa collection en ordre et sera obligé de la laisser voir et de satisfaire plus facilement ses amis que par le passé.

Je regrette bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir les dessins du miroir et du sistre, mais vous connaissez l'homme et quant au premier nous pourrons l'avoir de Rome où Monsieur Aléandre en a gardé le dessin; quant à l'autre, si je ne me trompe, il me paraît que Monsieur Coberger possédait un dessin d'un objet fort semblable. Si vous le lui faisiez demander en mon nom, peut-être qu'il permettrait d'en faire le dessin.

Du reste, Paul Parent, le plus grand charlatan et fourbe que le monde ait jamais vu, m'a tenu en suspens jusqu'à la veille de mon départ.

Digitized by Google

Finalement, ne pouvant plus me duper, il vint me trouver pour me dire que toutes ses marchandises étaient enfermées à cause de l'épidémie. Il me demanda de lui donner une note des pièces lui appartenant que je voudrais avoir, me promettant de me faire parvenir sa réponse à temps et puis, comme si la conversation tomba là-dessus par hasard, il me raconta qu'un antiquaire de notre pays avait eu envie l'autre jour d'une sienne médaille en bronze de Vitellius, en échange de laquelle il lui avait envoyé une tête en marbre de Tibère d'un excellent travail. Il était peu disposé, dit-il, à conclure le marché, mais il se laissa persuader par les instances de ses amis à se dessaisir de sa médaille. Il me fit comprendre que, si j'avais désigné les objets de sa collection que vous désiriez acquérir, il vous en aurait demandé probablement un prix supérieur à celui de son Vitellius, et puis il n'aurait peut-être rien voulu céder du tout ; de façon que je trouvai plus à propos de me taire et de le laisser aller. Ce soir, j'ai fait remballer tous vos marbres et j'ai envoyé la caisse à Monsieur Frarin, auquel je remettrai demain la boîte des médailles. Sur ce, pour finir, etc. De Paris, le 3 août 1623. 3 août 1623.

Je vous prie de me venir en aide dans un léger embarras où je me trouve vis-à-vis de Monsieur Gevartius. Il y a quelque temps, Monsieur Saumaise envoya à Monsieur Rigault une copie d'anciennes épigrammes latines inédites qui m'ont été montrées et furent probablement prêtées à Monsieur Rigault, quoique je ne me rappelle pas exactement de ceci. Monsieur Gevartius se trouvait alors ici et, si je ne me trompe, elles lui furent données en main par Monsieur Rigault ou par moi-même. Je n'en entendis plus parler depuis lors jusqu'en ce moment. Maintenant Monsieur Saumaise désirant les ravoir, Monsieur Rigault me les redemande et je ne m'en rappelle plus. Veuillez vous informer habilement auprès de Monsieur Gevartius si jamais il les a vues ou non. Il s'y trouvait des centons de la Médée d'Ovide ; je dis cela pour rafraîchir sa mémoire et il y avait aussi quelques épigrammes de son Manlius Theodorus de la même époque. S'il les a gardées, comme je le crois, vous me ferez le plus grand plaisir en me les faisant renvoyer, pourque je puisse les restituer au propriétaire. Elles ont passé par mes mains, mais je les ai gardées si peu de temps que j'en ai perdu le souvenir. Si Monsieur Gevartius les a emportées, je crois qu'il les a mises fort innocemment parmi ses autres papiers dans l'intention de s'en servir pour son Manlius Theodorus et de me les renvoyer ensuite. Si, par hasard, vous les retrouviez, vous me feriez plaisir de les envoyer ici à Monsieur Frarin et d'y mettre l'adresse de Monsieur Melchior Tavernier, marchand d'estampes, à la Rose rouge, dans l'île du Palais, au coin de la rue Harlay, qui a reçu l'ordre de les recevoir et de les remettre.

Digitized by Google

3 août 1623. Monsieur l'Abbé est parti pour Bourges et vous fait faire mille amitiés.

COMMENTAIRE.

Les hérésies basilidiennes. Basilide était un hérésiarque du second siècle, mort en 130 ou 131 ; il vécut à Alexandrie où il répandit ses erreurs. Pour expliquer l'origine du mal, il imagina des anges qui avaient été chargés de créer le monde et qui s'en étaient partagé l'empire. L'ange auquel appartenait le territoire, occupé par la nation juive, voulut soumettre tous les autres. Ceux-ci se liguèrent contre lui et persécutèrent les juifs. Dieu envoya son premier fils pour délivrer le genre humain, mais il remonta au ciel sans être reconnu par personne. Ce fut Siméon le Cyrénéen, dont le Christ avait pris la figure, qui fut crucifié à sa place. Basilide avait un symbole nommé *Abraxas* qui était une figure ou un talisman représentant le nombre 365, lequel, selon lui, plaisait le plus à la puissance créatrice, placée dans le soleil. Selon le système grec de numération, les lettres Abrasax ou Abraxas valent 365, a = 1, b = 2, r = 100, a = 1, s = 200 = a = 1, x = 60. L'Abraxas gravé des Basilidiens semble avoir représenté un torse humain avec une tête de coq, des pieds en forme de serpents, tenant dans la droite un fouet, dans la gauche un anneau renfermant une double croix. Cependant il se faisait de formes différentes. Toutes reproduisaient les divers attributs ou personnifications du soleil. Ce sont les pierres gravées dont parle ici Peiresc. Dans le livre de Jean Chifflet, *Abraxas,* un grand nombre de ces pierres sont reproduites. Le mot Abraxas passa des Basilidiens à toutes les sectes de la magie et de l'alchimie ; le nom de pierres Abraxiennes fut donné plus tard à toutes espèces de gemmes aux figures et aux textes énigmatiques.

Les Rose-Croix. Les Rose-Croix étaient les membres d'une société secrète née en Allemagne au 17e siècle. Ils voulaient renouveler la face du monde en établissant une Eglise complètement réformée et un Etat où le bien-être règnerait pour les peuples et pour les individus. Ces idées furent développées pour la première fois par Jean-Valentin Andreæ, né à Herrenberg dans le Wurtenberg, le 17 août 1586, mort à Stuttgart en 1654. Dans un grand nombre de publications en prose et en vers, il développa ses idées religieuses et politiques. En 1615, il publia à Cassel la Confession de la Société des Rose-Croix. En 1616, il fit paraître *Chymische Hochzeit Christian Rosenkreuz.* Il prétendait avoir découvert dans le tombeau d'un soi-disant Chevalier de Rosenkreuz les doctrines de ce gentilhomme qui, au quatorzième siècle, aurait visité l'Orient et aurait rapporté de là les mystères de la pierre

Digitized by Google

philosophale et de l'Elixir de la Vie. Le Chevalier Rosenkreuz (Rose-Croix) n'était autre que Jean-Valentin Andreæ lui-même qui, par allusion à son nom, avait adopté comme sceau une croix de St-André, cantonnée de quatre roses avec l'exergue *Crux Christi Corona Christianorum,* symbole que les Rose-Croix adoptèrent comme leur insigne. En 1620, Andreæ fonda « la Fraternité Chrétienne, » destinée à répandre ses idées de réforme qui tendaient à la régénération du Christianisme par la charité active. Sa *Chymische Hochzeit* était une fiction et conçue par lui comme une satyre des divagations des théosophes alchimistes de son temps. 3 août 1623.

La Société de la Fraternité Chrétienne conquit peu d'adhérents, mais les rêveurs mystiques de son temps s'emparèrent des utopies développées dans le livre du Chevalier de la Rose-Croix et fondèrent une secte qui les adopta comme sa doctrine. En 1622, un groupe de Rose-Croix se forma à La Haye avec des embranchements à Amsterdam et dans plusieurs villes d'Allemagne et d'Italie. Ils s'attribuaient toutes sortes de connaissances et de pouvoirs surnaturels et prétendaient se trouver sous la protection spéciale de Dieu. La secte mena une existence assez obscure, mais son nom revint à plusieurs reprises dans les Annales des sociétés secrètes réformatrices et dans le vocabulaire des charlatans et des illuminés du 18e et du 19e siècle.

Au moment où Peiresc et Rubens traitaient dans leurs lettres des Basilidiens et des frères de la Rose-Croix, l'époque des sectes mystiques qui s'étaient multipliées dans les premiers temps de la Réforme était loin d'être close. Non seulement en Allemagne, mais dans plusieurs autres pays, il en surgissait encore à tout instant. En France, les Rose-Croix, sous le nom d'*Invisibles* cherchaient à répandre leur doctrine ; à Malines on en condamna comme magiciens; en Allemagne on les accusa de sorcellerie et on les pendit.

En 1623, dix mille personnes furent arrêtées en Espagne comme hérétiques. On les appelait « illuminés » *(Alumbrados)*, et ils appartenaient évidemment à une secte de mystiques. L'Inquisition, effrayée de leur grand nombre, ne fit brûler vifs que sept des meneurs et une femme Beata ; les autres furent condamnés à l'emprisonnement perpétuel. Ce ne furent d'ailleurs pas seulement les imposteurs et les illuminés de tout genre qui se prétendaient en commerce avec les pouvoirs surnaturels ; le commerce avec le diable était admis comme un fait indéniable par les autorités ecclésiastiques et civiles, l'exorcisme était pratiqué partout, et les sorciers fournissaient aux tribunaux une bonne partie de leur clientèle habituelle.

Le courtisan Théophile qui fut mis en prison sous l'accusation d'athéisme est le poète français Théophile Viaud, né en 1590, à Boussères-Sainte-

Digitized by Google

3 août 1623. Radegonde dans l'Agenois, d'une famille huguenote et noble. En 1619, Théophile fut accusé d'être l'auteur de quelques pièces de vers licencieux et satiriques et obligé de quitter sa patrie. Il se réfugia à Londres. Ayant obtenu la permission de rentrer en France, il se convertit au catholicisme. En 1622, il fut de nouveau accusé d'avoir publié des vers obsènes et sacrilèges et poursuivi criminellement. Son procès était pendant devant le Parlement au moment où Peiresc écrivait la présente lettre. Le 19 août 1623, il fut condamné par contumace comme criminel de lèse-majesté divine et humaine à être brûlé vif. La sentence fut exécutée en effigie ; Théophile put s'enfuir, grâce à la protection du Roi et du parlement lui-même. Il fut arrêté, mené à Paris et mis en prison. Une nouvelle procédure fut tenue, et la sentence capitale changée en un simple bannissement de la capitale. Mais Théophile avait tant souffert en prison qu'il en contracta une maladie et fut emporté le 25 septembre 1625.

De Gilly, amateur d'antiquités et de médailles. Peiresc l'appelle : « l'homme de M. Cassagne. »

Fontenay (François-Olivier de), abbé de Saint Quentin de Beauvais, 1581-1636, grand amateur de livres, de médailles et de pierres gravées.

CCCXLV

10 août 1623.

RUBENS A PEIRESC.

Molto Ill^re^ sig^re^ mio oss^mo^.

Mi sono sopragiunti tanti negotii hoggi che mi è impossibile di rispondere alla sua gratissima come dovessi, *sed summa sequar fastigia rerum* il resto bisognarà rimettere al ordinario prossimo. Per conto delle gemme io persevero a renderne a V. S. infinite gracie con animo però di restituirle a V. S. un giorno, e frà tanto la provederò delli impronti. Non mi ricordo d' haver visto in vita mia cosa alcuna più a mia sodisfattione. Il decreto della Inquisitione promulgato contra gli Basilidiani in Sevilla sarà difficile d' havere per adesso, non essendo arrivato in questa città se non un esemplar solo ch' io sappia ; pur s' usarà ogni diligenza possibile per haverlo. La setta della Croce

Digitized by Google

Rosea é hormai vecchia in Amsterdam, e mi ricordo d' haver letto tre anni sono un libretto vulgato della loro compagnia, nel quale si descrive la vita et il sepolcro glorioso et misterioso del loro primo institutore, et tutti gli loro statuti et ordini, che non mi pare altro ch'una Alchimia, fingendo d' havere la Pietra Philosophica, et è in effetto una mera impostura. Il studio del sig. Golii mi move ancora la saliva quando ci penso, et buon prò faccia al sig^re^ Fontané havendogli bastato l' animo di comprarlo. Haverò caro d' haver col tempo il dissegno dello specchio, se la copia è in Roma appresso il sig^re^ Aleandro; che in quanto al sistro credo si trovarebbe più facilmente Il sig^re^ Cobergen stà fuori per le sue facende verso Wynokberga in Fiandra, ne tornarà così presto. La istoria del Paolo Parente mi pare ridiculosa e senza pari. *Hoc enim est insanire potius quam delirare.* Vada con le robbe in pace, si come il Chiaducque, ancora che se potrebbono attellar in un cocchio per un paio di bovi; mi dispiace solo degli gran travagli che V. S. se è presa con questa canaglia per amor mio. Io haverei servito volontieri V. S. hoggi nel particolare di quei epigrammi Latini non editi antichij, mà il sig^re^ Gevartio è absente, sendo andato à Brusselles per basciar le mani al sig^re^ card^le^ della Cueva suo padrone, che si parte alla volta di Roma, chiamato dalla fattione Spagnuola per haver quel vuoto di più; onde se puo congetturar che questo conclave andarà in longo, non partendo lui per la posta, e pur crede d' arrivar à tempo non potendosi *per scrutinium* far massa de' voti. Il marchese Spinola si parte hoggi o domani verso Maestrich, ove si fà la piazza d' arme, non ostante che tratta ancora della trega sotto mano. Altro non hò per adesso per la gran strettezza di tempo, et per fine baccio a V. S. e al sig^re^ de Valaves suo frattello con tutto il cuore le mani, pregandoli dal sig^r^ Iddio un felicissimo viaggio.

10 août 1623.

Di Anversa alli 10 di Agosto 1623.

Di V. S. Molto Ill^re^
Ser^re^ aff^mo^
PIETRO PAOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque Méjanès à Aix. M. S. 1029, pp. 185-186.
Une seconde copie se trouve dans le même Registre pp. 221-222.
Publié et traduit par E. GACHET, *Lettres inédites de Rubens,* p. 8.
Publié encore par ROSENBERG, *Rubensbriefe,* p. 69.

Digitized by Google

10 août 1623.

TRADUCTION.

RUBENS A PEIRESC.

Monsieur.

Il m'est survenu tant d'affaires aujourd'hui que je ne puis répondre à votre agréable lettre comme je le devrais, *sed summa sequar fastigia rerum.* Il faudra remettre le reste à l'ordinaire prochain. Pour ce qui est des pierres gravées, je vous en remercie toujours infiniment, bien résolu pourtant à vous les restituer un jour, et en attendant je vous en enverrai les empreintes. Je ne me souviens pas d'avoir vu de ma vie quelque chose qui m'ait fait plus de plaisir.

Il sera difficile de se procurer pour le moment le décret promulgué par l'inquisition contre les Basilidiens à Séville. On n'en a, que je sache, encore reçu qu'un exemplaire ici. Nous ferons néanmoins tout notre possible pour l'avoir.

La secte des Rose-croix est déjà ancienne à Amsterdam, et je me souviens d'avoir lu, il y a trois ans, un petit livre publié par leur société, dans lequel on trouvait la vie et la mort glorieuse et mystérieuse de leur premier fondateur, ainsi que tous leurs statuts et ordres. Je n'ai vu dans tout cela que des alchimistes, feignant de posséder la pierre philosophale, et c'est effectivement une pure imposture.

L'affaire de la collection de M. Gioly me remue encore la bile quand j'y pense, et grand bien fasse à M. de Fontenay qui a eu le courage de l'acheter. Je serai charmé d'avoir, à l'occasion, le dessin du miroir, si M. Aléandre en possède la copie à Rome. Quant au sistre, je pense qu'on le trouverait plus facilement. M. Cobergen est absent pour ses affaires. Il est maintenant à Bergues-St-Winnoc, en Flandre, et il ne reviendra pas de sitôt.

L'histoire de Paul Parent me semble d'un ridicule sans pareille. *Hoc enim est insanire potius quam delirare.* Qu'il aille en paix lui et ses nippes, aussi bien que Chaduc. On pourrait très-bien les atteler à un coche en guise d'une paire de bœufs. Je regrette seulement que par amitié pour moi, vous vous soyez donné tant de peine avec cette canaille.

Je vous aurais volontiers rendu dès aujourd'hui le service demandé au sujet des épigrammes latines anciennes inédites, mais M. Gevaerts est absent. Il s'est rendu à Bruxelles, pour prendre congé du cardinal della Cueva son patron, que le parti espagnol appelle à Rome, afin d'avoir une voix

Digitized by Google

de plus. On peut donc conjecturer que ce conclave traînera en longueur, car son éminence ne part point en poste et compte néanmoins arriver à temps, une majorité ne s'étant pas encore formée par le scrutin. 10 août 1623.

Le marquis Spinola part aujourd'hui ou demain pour Maestricht, où s'établit la place d'armes, ce qui ne l'empêche point de continuer sous main les négociations pour la trêve.

N'ayant rien de plus à vous écrire pour le moment, faute de temps, je vous baise les mains de tout mon cœur ainsi qu'à M. de Valavès, votre frère, et je prie Dieu qu'il vous donne un heureux voyage.

D'Anvers, le 10 août 1623.

De votre très illustre Seigneurie
l'affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

COMMENTAIRE.

Cette lettre est la réponse pour ainsi dire point pour point à celle de Peiresc du 3 août 1623. C'est la première des lettres de Rubens dont Emile Gachet dans ses « Lettres inédites de Rubens » donne la traduction. Nous conservons cette traduction en y apportant les retouches indispensables.

Le livre que Rubens a lu en 1620 est probablement *La Noce chimique de Christian Rose-Croix,* paru en 1616, dont nous avons parlé plus haut.

Cardinal della Cueva (Alphonse della Cueva), marquis de Bedmar, né en 1572, ambassadeur de Philippe III à Venise, y organisa, en 1618, une conspiration contre l'indépendance de la république et dut se sauver quand ses menées perfides furent découvertes. En 1622, il fut nommé cardinal et envoyé dans les Pays-Bas espagnols comme président du Conseil. Il s'y rendit tres impopulaire et dut être rappelé. Il se retira à Rome où il mourut le 2 août 1655, après avoir obtenu successivement l'évêché de Palestrine et celui de Malaga.

L'élection du pape qui eut lieu en 1623 fut celle d'Urbain VIII. Son prédécesseur, Grégoire XV, mourut le 8 juillet de cette année, lui-même fut élu le 6 août. La prévision de la longue durée du Conclave ne se réalisa donc pas et, si le 10 août le cardinal della Cueva venait de se mettre en route, la faction espagnole avait songé un peu tard à faire appel à son vote.

Digitized by Google

10 août 1623.

CCCXLVI

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re

Havera ancora V. S. questa mia lettera da Pariggi non senza qualche dispiacere d'esservi stato ritenuto sin adesso per la morte del primo Presidente della Corte dei Conti di Provenza mio parente, il cui officio me bisognato domandare per un altro Signore parente del defonto et mio di cui il primogenito ha sposato mia sorella unica, a cui fine son stato astretto di tardare di andare in Corte, et di solicitare quel negotio, il quale con l'aiuto d'Iddio e riuscito conforme al voto et per gionta di consolatione, ho ricevuto la sua lettera del 3° stante mezzo del Sr Ferrarino. La quale m'ha rallegrato sommamente vedendo di havere appunto incontrata occasione di presentarle cosa non ingrata sendomi stato carissimo di vedere che le 4 gemme inviatele siano di tanto suo gusto. Io temo che V. S. non accrescia un poco la dimostratione di sua sodisfattione piu per amore di suo servitore che per merito del presente. Vorrei poterne trovare di piu pretioso et piu degno di lei che le ne farei il dono con molto maggior gusto. Ma, di gratia, pensi mai V. S. a rimandarmi altro che gli impronti soli che s'ella mi rimandasse gli originali io gli rimandaro subito a V. S. et se sapessi chella facesse difficolta a ricevergli io gli gettarei nel fiume sicuramente, non volendo che sianno in possesso d'altro che di V. S. in quanto potra dipendere di mia authorita, et questo basti per sempre se le piace. Per gli impronti, havero caro di ricevergli a suo tempo, senza prejudicio della proprieta di V. S. nelle originali che e irrevocabile per conto mio, se V. S. non gli vuol dar via a quale altro suo amico qualsi voglia, quando non le stimasse degne del suo studio, per che non ritornino da me che le ne fo dono tanto volontieri.

Io pensava haverle scritto la mia congiettura intorno alle lettere scolpite sotto l'anello, laquale mi venne in mente a caso mentre il Chaducq teneva la pietra in mano, cioe G. G. G. SV. per GALLIIS SVBACTIS, vel GALLIARUM SUBACTOR, che fu subito appro-

Digitized by Google

vato da detto Chaduque con grand applauso ma forze che si ha da riferire a cosa diversissima di quella. Quanto alla Dea vulva io lo devo havere fra le mie gemme in Provenza una centinaia di tagli spettanti all' heresie Basilidiane o gnostiche et altre simili fra le quali parecchie volte si vede scolpita la vulva nella medesima forma che sta in questo taglio, cioe come una borza posta sotto sopra ma però senza quelle ale di papilioni o di mosca le quali io non ho mai visto se non in questo intaglio solo che mi ricordi. Et cio che V. S. trova strano fra la bocca della borza et l'altare, si vede in tutti quel intagli ch'io dico a V. S. et io ho sempre congietturato che fossero le sellule diverse nelle quali si riceve il semine masculino et che que' raggietti dei lati siano i nervi, cotiledoni, o ligamenti della vulva. Ma questo io protesto darlo quasi a caso per non essere prattico nell' anatomia et molto manco in quelle parti a me ignotissime che in ogni altra. 10 août 1623.

Del motivo dell' usanza di por il Limazzone per il sesso femineo, io trovo molto piu stranno il silentio degli authori antiqui, et piu difficile de renderne raggione che di trovare qualche probabilita in tal comparatione, le raggioni di V. S. parendomi fortissime et non aliene del senso commune per quella viscosita et per la tardita del moto ma per quelle criste io confesso che non era cosa di mia notitia ma non havere havuto in pensiero tal effetto di natura, che a V. S. con la sua professione non doveva essere ignoto, havendolo inteso da lei volontieri come ogni altro suo concetto, li quali non puonno essere se non nobilissimi in quasi voglia soggietto et atto che s'attachino. Io non so se potrei ancora havere qualche ventura da non spressarsi ma un gentilhuomo mio amico di Bordeaux facendomi gran instanza di andare allogiare in casa sua a Bordeaux hora in questo mio viaggio mi disse che uno suo fratello giovane haveva certe anticaglie che sarebbono a mio commando, et havendo inteso far mentione di questo genere di tagli itifallichi, mi dice che suo fratello haveva una gemma nella quale si vedeva una corona o guirlanda tutta carica di questi frutti, la gemma era tutta piena di lettere ch'egli non haveva tentato di leggere. Io non so come V. S. ne ricevera l'avviso, ma certo ch'io sto in grandissima impatienza di haverne la vista, et che mi tardara non poco d'arrivar a quella volta, per vedere se visi

Digitized by Google

10 août 1684. potrebbe imparare qualche nuovo concetto, che facesse arrabiare il nostro ingratissimo vecchietto, in cui caso V. S. ne havera molto presto l'avviso et le parti che le se conviene. Del resto ho da renderle infinite gratie della speranza che V. S. mi lascia di potere un giorno vedere lo stromento intiero del moto perpetuo, che certo io non posso havere gran speranza di farlo fabricare in mio paese, dove i vetrari non habitano se non in mezzo alle selve, et sono assai goffi. Se V. S. puo ottenere questa gratia dal suo compadre io la stimaro infinitamente se pure mi sara lecito di pagare il costo degli artefici, che non restara sminuito l'obligo mio verzo le SS^re^ V^re^. In tanto io le ne resto con il medesimo obligo che le haverei doppo l'effetto successo si come anco dell' occhiale. Et per conto della vettura io credo che sara facillissima per via del mare soppra le navi che vanno di Hollanda a Marsiglia dove si puo fare il ricapito al Sr Gasparo Seguiran che havera cura di pagare il porto et farmi condurre a salvamento la cassetta in Aix et io cercaro in scambio qualche possa essere di suo gusto.

Il Signor Abbate partii la settimana passata per Bourges. Io non posso partire prima di Lunedy prossimo, giovante il Sg^re^ Iddio, per levarmi di quest' aria infetto et conservare la persona di un suo servitore accio se le possa dare qualche piu degno effetto del mio amore et della mia dispositione a servirla. Con che, etc.

Di Pariggi alli 10 Agosto 1623.

Non bisogna omettere d'avisare V. S. che volsi fare improntare ultimamente una mezza dozzina delle medaglie dello scatolino, accio che se con questa contaggione corresse qualche rischio dello scatolino, non fossi frustato al meno delli impronti ma si come non m'era stato sicuro ne lecito d'impiegarvi alcuno improntatore di que che solevano far destramente, cosi mi riusci pessimamente l'opera di colui a cui haveva ricorso di maniera che volendo consignare lo scatolino al Sr Ferrarino, prima che sigillarlo io mi diedi una licenza forzi degna di grandissimo biasimo sendomi risoluto di ritenere appresso di me tre medagliette d'argento di quelle mezzane barbare che hanno certi scoffioni in testa assai bizzarri et fra le piccioline di metallo cavate da quelle che non erano state appreciate dal Sr Roccox ne tolsi altre tre l'una delle quali di Laodicea con la teste d'Attido delle quali

Digitized by Google

io voglio mandare un impronto al Sr Pignorio, con la buona gratia delle S. S. V. V. Et quando per disgratia, il S^r^ di Lausone non effectuasse la promessa, mi sara facilissime di rimandarle tutte sei fidelmente et securamente a V. S. di Provenza, di che bisognera che siamo risoluto assai a buon hora per haver tempo di rimandarle a V. S., prima che le capitano le altre restate qui. 10 août 1623.

S'io ho fatto errore faro la penitenza che mi sara ingionta ma ho disposto della robba di V. S. o delli suoi amici, con quella liberta ch'io vorrei ch'ella disponesse della mia et di quella di miei amici. Il che ho fatto con qualche ardire, con la risolutione firma ch'io ho di restituirle fideliss^te^ nel caso che occorra la restitutione stipulata et che la dispositione divina si arrivasse caso funesto di contaggione, che Dio guardi in casa del Sr Ferrarino credo che queste medagliette restatemi non correbbono tanto rischio come lo scatolino che se V. S. o li SS^ri^ Roccox et altri socii, ci trovano difficolta, avisandomene V. S. io lo rimanderò in Anversa a V. S. subito que sarò giù in Provenza et che havro l'avisi.

Mando a V. S. il discorzetto del Sr Pignorio sopra la mano gieroglifea, et insieme certi articoli di questa setta rosea, che si sono trovati in camera d'uno ch'era fuggito, dove ce della passia, et balordaggine stupenda con que lor mysterii cabalistici et alchimici. Da qui avanti il Sr Ferrarino havera cura di ricevere qualche lettera di V. S. et di mandarmele a Bordeaux cioe quelle che giongeranno quivi questo mese, quant'alle altre bisognera che si degnino inviarle a Marsiglia al Sr Gasparo Seguiran il quale me le fara capitare a casa et pagara i porti.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, V. 711 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 10 août. *M. Rubens avec le Pignorius et les fr. Roses.* Sous la même date, Peiresc annote : « *Baillé la boitte des médailles du duc d'Arscot à M. Ferrarin, luy ayant envoyé 8 jours auparavant la caisse des marbres de M. Rubens.* »

Digitized by Google

10 août 1623.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je vous écris encore celle-ci de Paris, non sans regret, d'avoir été retenu ici jusqu'à présent par le décès du premier président de la Cour des Comptes de Provence, un mien parent, dont je dois demander la place pour un autre parent du défunt et de moi-même, son fils aîné ayant épousé ma sœur unique. Dans ce but, j'ai été obligé de rester ici, d'aller à la Cour et de solliciter dans cette affaire qui, avec l'aide de Dieu, s'est heureusement terminée. En guise de consolation, j'ai reçu votre lettre du 3 courant par l'intermédiaire de Monsieur Frarin. Elle m'a causé le plus vif plaisir en me prouvant que j'ai trouvé l'occasion de vous présenter des objets qui étaient les bienvenus; j'ai été fort heureux de voir que les quatre gemmes que je vous ai envoyées vous plaisent tant. Je crains que vous n'exagériez quelque peu l'expression de votre satisfaction plus par amour pour votre serviteur que pour la valeur du présent. Je voudrais bien pouvoir en trouver un plus précieux et plus digne de vous et vous l'offrirais avec beaucoup plus de plaisir. De grâce, ne songez jamais à me renvoyer autre chose que les seules empreintes; si vous me renvoyiez jamais les originaux, je vous les réexpédierais aussitôt et si je savais que vous fassiez difficulté de les recevoir, je les jetterais sans aucun doute à l'eau ne voulant pas qu'ils soient la propriété d'un autre que de vous, pour autant que cela dépend de moi : ceci dit, n'en parlons plus jamais, s'il vous plaît. Quant aux empreintes, je les recevrai volontiers en temps voulu sans préjudice de la propriété des originaux qui vous appartient irrévocablement, à moins que, les jugeant indignes de votre collection, vous ne vouliez les donner à un autre de vos amis, pour qu'ils ne me retournent pas à moi qui vous les offre de si bon cœur.

Je pensais vous avoir écrit ma conjecture concernant les lettres gravées sur l'anneau; elle me vint à l'esprit tout à coup pendant que Chaduc tenait la pierre en main, notamment que G. G. G. SV. signifie GALLIIS SVBACTIS ou GALLIARVM SVBACTOR. Cette explication fut immédiatement approuvée avec grand empressement par Chaduc, mais il se peut bien que la signification soit toute autre. Quant à la Dea vulva, je dois avoir parmi mes gemmes en Provence une centaine de ces pierres gravées se rapportant aux hérésies Basilidiennes ou gnostiques et autres semblables,

Digitized by Google

parmi lesquelles s'en trouvent plusieurs où l'on voit sculptée une vulve de la même forme que sur votre pierre, c'est-à-dire comme une bourse posée le fond en haut, mais sans ces ailes de papillon ou de mouche, que j'ai vues seulement, pour autant que je me rappelle, sur cette pierre gravée. Et, ce que vous trouvez d'étrange entre l'ouverture de la bourse et l'autel se voit dans toutes les pierres gravées dont je vous parle ; je l'ai toujours tenu pour les diverses petites cellules dans lesquelles se déverse la semence mâle, j'ai supposé que les rayons latéraux sont les nerfs, les cotylédons ou les ligaments de la vulve. Mais je vous préviens que je donne ces conjectures un peu au hasard n'étant pas versé dans l'anatomie et plus ignorant dans cette science que dans toute autre. 10 août 1623.

Quant au motif de l'usage de prendre le limaçon pour l'emblème du sexe féminin, je trouve beaucoup plus étrange le silence des auteurs anciens et plus difficile d'en donner la raison que de trouver quelque probabilité dans une pareille comparaison. Vos raisons me paraissent très sérieuses et concordant avec le bon sens quant à la viscosité et à la lenteur du mouvement. Mais quant à ces crêtes, je confesse que ce n'est pas chose de ma compétence ; je n'ai jamais songé à cet effet de la nature que votre profession doit vous avoir fait connaître, et j'ai appris avec plaisir vos explications qui ne peuvent être que fort intéressantes sur tout sujet et acte dont vous traitez. Je ne sais si je ne pourrais me féliciter de ne pas m'être pressé, mais un monsieur de mes amis à Bordeaux insiste beaucoup pour que je vienne loger chez lui à mon prochain voyage ; il me dit que son jeune frère a des antiquités qui sont à ma disposition. Ayant entendu parler de ces gemmes ithyphalliques, il me dit que son frère avait une pierre gravée où se voyait une couronne ou guirlande entièrement chargée de ces fruits, la gemme était toute couverte de lettres qu'il n'avait pas essayé de lire. Je ne sais comment vous en recevrez des nouvelles, mais il est certain que je suis dans la plus grande impatience de voir ces pièces et qu'il me tarde beaucoup d'arriver pour voir s'il n'y a pas moyen de recueillir quelque nouveau renseignement qui fasse enrager notre vieil ingrat. Dans ce cas, vous en recevrez le plus tôt possible l'avis et les parties à votre convenance.

Enfin, j'ai encore à vous remercier infiniment de l'espoir que vous me donnez de pouvoir un jour voir en son entier l'instrument du mouvement perpétuel, que certes je ne pourrai jamais espérer sérieusement faire fabriquer dans mon pays, où il n'y a de verriers qu'au milieu des bois et où ils sont fort maladroits. Si vous pouvez obtenir cette faveur de votre collaborateur, j'en serai infiniment satisfait, à condition toutefois qu'il me sera permis de payer le prix de l'appareil, ce qui ne diminuera en rien l'obligation

Digitized by Google

10 août 1623. que je vous aurai. D'ailleurs, je vous reste tout aussi obligé que je le serais après la réussite, tout comme de la lunette. Et, quant au transport, je crois qu'il se fera le plus facilement par mer sur un navire allant de la Hollande à Marseille. Dans cette dernière ville, vous pourriez l'adresser à Monsieur Gaspard Séguiran qui aura soin de payer le port, et de me faire apporter la caisse à Aix. Je chercherai à vous procurer en échange quelque chose à votre goût.

Monsieur l'Abbé est parti la semaine dernière pour Bourges. Je ne puis partir avant lundi prochain, s'il plaît à Dieu, pour échapper à cet air infect et pour conserver la personne de votre serviteur, afin que je puisse vous donner quelque preuve plus digne de mon affection et de mon désir de vous être agréable. Sur ce, etc.

De Paris, le 10 août 1623.

Je ne dois pas oublier de vous informer que j'ai voulu, au dernier moment, faire prendre l'empreinte d'une demi-douzaine des médailles de la cassette, afin que si par ce temps d'épidémie la boîte court quelque risque, nous ne soyons pas au moins sans avoir des empreintes. Mais, comme je n'étais pas sûr de trouver ici pour cette besogne aucun des preneurs d'empreintes qui ont l'habitude de faire adroitement la besogne, et que celui auquel j'avais eu recours a très mal réussi ce travail, j'ai pris, au moment de remettre la boîte à Monsieur Frarin et avant de la sceller, la liberté, digne peut-être du blâme le plus énergique, de garder devers moi trois petites médailles d'argent, de ces pièces barbares sur lesquelles les têtes sont coiffées de bonnets fort bizarres et parmi les toutes petites médailles en métal, j'en ai pris trois autres qui paraissaient peu importantes à Monsieur Rockox. L'une de celles-ci est une Laodicée avec la tête d'Atys dont je désire envoyer une empreinte à Monsieur Pignorius, si vous voulez bien me le permettre. Et si, par malheur, Monsieur de Lauson n'exécutait pas sa promesse, il me sera très facile de vous les renvoyer toutes les six de la Provence, fidèlement et sûrement, ce à quoi nous devrons nous résoudre de fort bonne heure pour avoir le temps de vous les renvoyer avant que les autres qui sont restées ici vous arrivent.

Si j'ai mal fait, je ferai la pénitence qui me sera imposée, mais j'ai disposé de votre bien ou de celui de vos amis avec la même liberté avec laquelle je voudrais que vous disposiez du mien ou de celui de mes amis. Je l'ai fait avec quelque hardiesse, étant fermement résolu à vous rendre le tout très scrupuleusement si l'on exigeait la restitution. Si la volonté de Dieu était que quelque cas funeste d'épidémie devait se produire dans la maison de Frarin, ce dont le ciel nous préserve, je crois que les petites

Digitized by Google

médailles que j'ai gardées ne courent pas un risque aussi grand que la boîte. Si vous ou Monsieur Rockox et les autres copropriétaires faisiez quelque difficulté, vous voudrez bien m'en aviser, je vous les renverrais à Anvers aussitôt après mon arrivée en Provence et au reçu de votre avis. 10 août 1623.

Je vous envoie le petit mémoire de Monsieur Pignorius sur la main hiéroglyphique et en même temps quelques écrits concernant la secte des Rose-Croix, que l'on a trouvés dans la chambre d'un fugitif, où se montre la sottise et la stupidité étonnante de leurs mystères cabalistiques et alchimiques. Dorénavant, Monsieur Frarin aura soin de recevoir vos lettres et de me les envoyer à Bordeaux, c'est-à-dire celles qui arriveront ici dans dans le courant de ce mois. Pour les autres, il faudra avoir la bonté de les envoyer à Marseille à l'adresse de Monsieur Gaspard Séguiran qui me les fera parvenir et paiera le port.

COMMENTAIRE.

Le parent de Peiresc pour lequel celui-ci demanda la place de premier président de la Cour des comptes de Provence, était Antoine de Séguiran, dont le fils Henri de Séguiran épousa la sœur consanguine de Peiresc, Suzanne de Fabri. Antoine de Séguiran obtint cette place ; il ne l'occupa que pendant deux ans ; en 1625, son fils Henri, le beau-frère de Peiresc, lui succéda.

Gaspard Séguiran était le frère de Henri Séguiran, et Jésuite.

Le Mémoire de Monsieur Pignorius sur la main hiéroglyphique. L'écrit de Pignorius que Peiresc envoie à Rubens est une dissertation faite par le savant archéologue italien à l'occasion d'une antique main d'airain trouvée à Tournai. L'opuscule fut publié par les soins de Peiresc à Paris, en 1623, sous le titre de *Magnæ Deum matris Idæ et Attidis initia ex vetustis monumentis nuper Tornaci Nerviorum erutis.*

Digitized by Google

18 août 1623.

CCCXLVII

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^e

Queste due righe con il piede alla staffa sonno solamente per avisare la ricevuta della sua ultima del 10. stante et dire che se non accettasse le gemme, non potrei far capitale del suo affetto ma forzi che non le trova degne della sua curiosita in cui caso in ogni modo io non desidero che ritorni mele, me ne mancara alcuna, anzi che le dia a qualche suo amico.

Ho scritto in Roma per vedere se si potra trovare dissegno di un specchio come quello del Sr Gioly havendo inteso che la compra del suo studio si e fatta a credito al pretio di mille schudi, delli quali si paga l'interesse. L'ordine ch'io ho dato a V. S. per ricapito al Sr Taverniere e piu tosto per il libro del Goltzio o altra robba di volume che per le lettere, lequali anderanna molto piu prontamente per li corrispondenti del Sr Ferrarino, che del Taverniere il quale non ha commercio tanto frequente.

Io parto hoggi con l'aiuto del S^re non havendolo potuto prima per li ritardamenti avenuti dal negotio di mio cognato che ritorno l'altro hieri per la terza volta di Provenza. Hora me ne son sbriggato et andro pensando in che maniera potrei far nascere qualche occasione di servirla in Provenza. Con che per fine, etc.

Di Pariggi alli 18 Agosto 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 704 v°. La lettre se trouve copiée une seconde fois dans le même registre p. 713 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 18 août. *M. Rubens.* »

Digitized by Google

TRADUCTION. 18 août 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Je vous écris ces deux lignes, le pied dans l'étrier, uniquement pour vous accuser réception de votre lettre du 10 courant et pour vous dire que si vous n'acceptez pas les gemmes, je ne pourrai plus compter sur votre amitié. Mais peut-être que vous ne les trouvez pas dignes de votre attention; dans ce cas, je ne désire d'aucune façon que vous me les renvoyiez, puisqu'aucune ne me manquera, mais plutôt que vous les donniez à l'un ou l'autre de vos amis.

J'ai écrit à Rome pour voir si on pourrait trouver le dessin d'un miroir comme celui de Monsieur Gioly. J'ai appris qu'il a vendu sa collection à crédit au prix de mille écus dont on lui paie l'intérêt. L'arrangement que je vous ai fait connaître au sujet de l'adresse de Monsieur Tavernier se rapporte plutôt au livre de Goltzius ou à l'envoi de quelqu'autre colis volumineux qu'aux lettres, qui me parviendront beaucoup plus rapidement par les correspondants de Monsieur Frarin que par ceux de Tavernier, qui n'a pas de relations aussi fréquentes.

Je pars aujourd'hui avec l'aide de Dieu, n'ayant pu le faire à cause du retard survenu dans l'affaire de mon beau-frère qui est revenu avant-hier pour la troisième fois de Provence. Aujourd'hui, je suis enfin libre et je partirai en pensant à la manière dont je pourrai faire naître en Provence quelqu'occasion de vous rendre service. Sur ce, je finis, etc.

De Paris, le 18 août 1623.

Digitized by Google

17 septembre 1623.

CCCXLVIII

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill^re.

La cortesissima lettera di V. S. delli 12 Agosto mi capito in Bordeaulx questi giorni et mi recò non poca consolatione. Ma stava fuori della città il padron dell' intaglio accennato et io non voleva partire senza haverne almeno la vista. Finalmente Dio celo condusse, l'istesso giorno ch'io haveva da partire et per far la cosa piu breve (che la storia sarebbe troppo grande) io non lo potei vedere senza essere toccato ben accanto, non tanto per mio gusto proprio quanto per quello di V. S. laquale ci havera da trovare qualche trattenimento non ingrato. Il maggior diffetto ch'io ci trovi è della concorrenza di tante singolarita, che l'hanno da rendere raccommandato con quelle inscrittioni le piu esquisite lequali io habbia ancora trovate in alcune gemme, et lequali mi farebbono credere che la gemma in individuo fosse stata altre volte in possesso della sua Messalina senza che mi par troppo vile, et di troppo goffa maestria, per quel secolo et per una si gran principezza, se pur non hanno havuto qualche superstitione d'intagliarla in uno giorno solo, o in qualche momento preciso. Il cui diffetto mi faceva quasi dubitare dell' antiquità. Io ho fatto molto diligenza in quel poco tempo che mi restava, per penetrare onde ella veniva, ma non ho havuto certezza che vaglia se non che il padrone l'hebbe d'un suo parente ch'era stato syndico della citta di Bordeaulx il quale è morto. E ben vero che si trovarono gia alcuni anni in questa citta tre figure di marmo bellissime due di senatori Romani ma senza teste, et una di donna con la testa laquale si e creduta una Messalina, et laquale veramente somiglia non poco il suo Cameo, senza quel mento ritorto, et con il suffo della capellatura sul fronte simile alla medaglia d'oro, ma la trezza pendente dietro e, come l'uso di quel secolo, et come nel suo cameo. Et cio che diede occasione alla congiettura furono duoi frammenti d'inscrittione l'uno al honore di Claudio Imp. Cos. II (che è il tempo della Messalina) et l'altro al honore di Druso, che giudicarono essere padre di detto Claudio

Digitized by Google

con che dicono che si trovarono medaglie di Claudio et di detta Messalina, lequali passarono in mano del maiore et giurati o sindici di questa citta ch'ebbero la curiosita di far collocare dette statue nel palazzo publico dove si veggono ancora con detti fragmenti, ma la pioggia gli ha guasti et quasi scancellati del tutto. Io m'andai a vederli un poco tardi et con qualche disgusto di non havergli considerati meglio. Se ne fa mentione dietro il cronico di Bordeaulx, stampato questi anni addietro. Ho dato ordine di far dissegnare la testa di quella statua, mi dispiace d'essere stato costretto di partire in fretta, per non mancare d'esser in Provenza, all' apertura del nuovo Parlamento, il primo d'Ottobre. Basta che il padron della gemma voleva farmi credere, che fosse stata ritrovata nel medesimo luogo delle statue, un anno o duoi doppo delle statue, di che io non pretendo rendermi cautione. E ben vero che se V. S. stima che quella gemma le sia di qualche ventura, io non stimo meno una picciola plasma che mi costò hieri un scudo da un orifice assai meschino nella quale e scolpita la barca di Jona con la balena, e l'inscrittione *IXΘYC* della quale io son veramente quasi altretanto invaghito quanto e V. S. del suo cameo di Messalina che non m'era ancora accaduto di trovare quella inscrittione in gemme antique benche fosse tanto celebre nella primitiva chiesa, et io non l'haverei applicata in quel senzo et in quel soggietto, senza veder questo intaglio. V. S. n'havera l'impronto, tale quale si e potuto fare cosi in fretta et se ben sono tutti imperfetti, voglio nondimeno credere, che cio che manchera in alcuni si trovera et si potra suplire negli altri et che V. S. non trovera ch'io habbia fatto cattiva scielta, dispartendo con V. S. questo spoglio di Bordeaulx di queste due gemme, serbandomi la cristiana et dandole a lei per la sua parte, la pagana. Vorrei pero che fosse qualche cosa di piu gentile, per assortire le altre sue gemme, degne di piu nobile compagnia che non puo l'essere questa corniola tanto goffa. La prego nondimeno di mandarmene un impronto ben fatto a sua prima commodita che la cera d'Ispagna non basta a dar sodisfattione a curiosi, si come di Provenza io le manderò un impronto ben fatto del Jona. Et se posso far eseguire il secreto delli smalti, le ne manderò un impronto di smalto all' antiqua. Del resto mi par ben una sorte raccommandabile, ch'in medesimo tempo ch'io ho dato aviso a V. S. della corona (ch'io

17 septembre 1623.

Digitized by Google

17 septembre 1623. non sapeva ancora dovere appartenere a Messalina) V. S. n'habbia inteso mentionare una altra con quella inscrittione de JVLIA VICTRIX, della quale io vedero molto volontieri l'impronto se sara di persona capace di obligare galanthuomini, per vedere, se vi sara alcuna conformita de concetti.

Quanto alla Lumaga veramente l'imaginatione di V. S. m'appaga del tutto et io non ci vorrei aggiongere altro, che cio che si dice di quella concha Veneris o porcellana laquale non si scosta troppo della figura del sesso feminile et io voglio usare diligenza di farne pescare ne' nostri mari per vederla con l'animal vivente et osservarne la forma et positura.

Cio che V. S. dice dell' Attide del Sg^r Pignoria e tanto forte ch'io vorrei credere, che un hermafrodito havesse pigliato l'habito et la thiara Phrygia di Attide per trasfigurarsi un poco. Io ho visto l'originale che era bello con gli bechi la collana il cingulo, et gli bottoni a fibule rimesse d'argento et con bellissima pattina antiqua.

Ho havuto una relatione minutissima di tutti gli interrogatorii fatti dagli inquisitori alli Adombradi o Denudi di Lisbona dove sotto specie di congregatione, et di pietà, si veggono sporchezze nefandissime. Se V. S. non gli ha le ne faro parte di Provenza, insieme della commissione del vescovo inquisitore.

Le rendo gratie infinite del suo parere intorno alli Rosei, contra liquali il padre Garasso fa stampare un libretto bellissimo che non e ancora venuto fuori almeno mentre io stava in Pariggi. Ho visto volontieri la particolarita della bataglia contra Halberstat. Mi manca la carta et in questo momento s'approssima il luogo di Cadillac, dove io mene vo sbarcare per continuare il viaggio sopra i miei cavalli, havendo scritto la presente, con qualche quiete in barca venendo da Bordeaulx senza la cui commodità mi sarebbe stato difficile di sodisfare a questo debito come si conveniva. Un gentilhuomo che m'e venuto accompagnar sin qui, porterà questo plico al Sg^r Fiani per inviarlo al Sr Ferrarino. Prego Iddio che vada salvamente. Con che le bacio le mani di tutto il cuore. Di barca su la Garonna vicino a Cadillac, alli 17 Settembre 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musee Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V. 714.

Digitized by Google

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 17 septembre, de Cadillac. *A M. Rubens avec la corniole de Messaline.* » 17 septembre 1623.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Votre lettre très aimable du 12 août m'est parvenue à Bordeaux ces jours derniers et m'a apporté une grande consolation. Mais le propriétaire de la gemme signalée habitait hors de la ville et je n'ai pas voulu partir sans au moins l'avoir vue. Finalement, le jour même où je devais partir, Dieu le conduisit ici et pour être bref (car l'histoire serait trop longue à raconter en détail) je n'ai pu voir la pierre gravée sans être touché vivement, non pas tant par le plaisir que cela me faisait que par celui que vous éprouverez à trouver quelque chose d'intéressant. La plus grave difficulté que j'y ai trouvée c'est la coëxistence de tant de détails qui en font le prix avec ces inscriptions, les plus remarquables que j'ai découvertes sur aucune pierre gravée. Elles me feraient croire que la gemme qui ne me paraît pas trop insignifiante et de travail trop grossier pour ce siècle et pour une si grande princesse, a été plusieurs fois en possession de Messaline, à moins qu'on n'ait été assez superstitieux pour les tailler en un seul jour et à un moment précis. Cette difficulté me fit presque douter de son antiquité. Je me suis donné beaucoup de peine pendant le peu de temps qui me restait pour découvrir d'où elle provenait, mais je n'ai pas trouvé d'autre indication sérieuse sinon que le propriétaire la tenait d'un de ses parents qui avait été syndic de la ville de Bordeaux et qui est mort. Il est bien vrai que, passé quelques années, il se trouvait dans cette ville trois très belles figures de marbre, deux de sénateurs romains, mais sans tête, et celle d'une femme avec une tête que l'on croyait être celle de Messaline, et qui réellement ressemblait beaucoup à son camée, sans avoir le menton tordu et avec la touffe de cheveux sur le front, mais la tresse pendante dans la nuque comme c'était la mode de l'époque et comme on le voit sur le camée. Ce qui a donné lieu à la conjecture furent deux fragments d'inscriptions, l'une en l'honneur de l'empereur Claude, consul pour la seconde fois (ce qui se rapporte au temps de Messaline) et l'autre en l'honneur de Drusus que l'on croit être le père de Claude. On dit qu'en même temps que ces statues l'on trouva des médailles de Claude et de Messaline qui passèrent dans les mains du mayeur et des jurés ou syndics de cette ville. Ceux-ci firent placer ces statues à l'Hôtel de Ville où on

Digitized by Google

17 septembre 1623. les voit encore avec lesdites inscriptions. Malheureusement, la pluie les a gâtées et presqu'entièrement détruites. Je suis allé les voir, mais un peu tard et avec un certain déplaisir de ne pas les avoir mieux examinées. Il en a été fait mention dans la Chronique de Bordeaux, imprimée quelques années après. J'ai donné ordre de faire dessiner la tête de cette statue de femme. Je regrette de devoir partir à la hâte pour ne pas manquer en Provence à l'ouverture du nouveau parlement, le premier octobre. Je me borne à dire que le propriétaire du camée voulut me faire croire qu'il fut trouvé au même endroit que les statues un ou deux ans après, ce dont je ne me porte pas garant. Il est vrai que si vous croyez que cette gemme soit pour vous une heureuse acquisition, je n'estime pas moins un petit plasma que j'ai payé hier un écu chez un orfèvre fort pauvre, et sur lequel était sculptée la barque de Jonas avec la baleine et l'inscription *IXΘYC*, dont je suis réellement aussi épris que vous de votre camée de Messaline. Il ne m'est pas encore arrivé de rencontrer cette inscription sur des gemmes antiques, bien qu'elle fût fort connue dans l'église primitive et je ne l'aurais pas appliquée dans ce sens et à ce sujet sans avoir vu cette pierre gravée. Vous en recevrez l'empreinte telle que j'ai pu la faire à la hâte et, quoique toutes celles que j'ai pu prendre soient imparfaites, j'aime cependant à croire que ce qui manquera dans les unes se trouvera dans les autres et pourra être suppléé par elles. J'espère que vous trouverez que je n'ai pas fait un mauvais choix en partageant ce butin des deux camées de Bordeaux avec vous, gardant pour moi la chrétienne et vous donnant la païenne pour votre part. Je voudrais cependant que ce fût quelque chose de plus beau pour s'assortir avec vos autres camées et de plus digne d'une si noble collection que ne l'est cette grossière cornaline. Je vous prie néanmoins de m'en envoyer une empreinte bien faite à la première occasion, car la cire d'Espagne ne suffit pas à satisfaire les amateurs. De mon côté, je vous enverrai de Provence une empreinte bien faite du Jonas. Si je puis faire retrouver la recette des émaux, je vous en enverrai une empreinte en émail à l'antique.

Du reste, je regarde comme un hasard heureux de vous donner connaissance de la couronne, que je ne savais pas devoir appartenir à Messaline, au moment même où vous en avez entendu mentionner une autre avec l'inscription de JVLIA VICTRIX. J'aimerais bien de voir une empreinte de celle-ci, si elle appartient à une personne capable d'obliger un galant homme, afin de voir s'il y a quelque conformité entre les deux conceptions.

Quant au limaçon, votre idée me satisfait entièrement, et je ne voudrais y ajouter autre chose si ce n'est ce qui est dit de la conque de Vénus ou de la porcelaine qui ne diffère pas tant de la partie sexuelle féminine

Digitized by Google

et je veux en faire pêcher sans retard dans nos mers pour voir l'animal vivant et pour examiner sa forme et son maintien. 17 septembre 1623.

Ce que vous dites de l'Attis de Monsieur Pignoria est si bien fondé que je voudrais croire qu'un hermaphrodite a pris l'habit et la tiare phrygienne d'Attis pour se transformer un peu. J'ai vu l'original qui était beau avec les becs, le collier, la ceinture, les boutons à faibles boucles d'argent et la superbe patine antique.

J'ai vu une relation très minutieuse des interrogatoires faits par les inquisiteurs des Adombrados ou Denudos de Lisbonne, qui, sous le couvert de congrégation et de piété, commettaient les plus abominables obscénités. Si vous ne l'avez pas, je vous le ferai parvenir de Provence en même temps que la commission de l'évêque inquisiteur.

Je vous suis fort obligé de votre opinion sur les Rose-Croix, contre lesquels le père Garasse fait imprimer un très beau livre, qui n'a pas encore paru, du moins pas pendant mon séjour à Paris. J'ai lu avec plaisir les détails sur la bataille contre Halberstadt. Le papier me manque et en ce moment nous approchons de Cadillac où je vais débarquer pour continuer mon voyage à cheval. J'ai pu écrire la présente avec quelque calme sur la barque venant de Bordeaux; sans cette commodité, il m'aurait été difficile de m'acquitter convenablement de cette dette. Un monsieur qui m'a accompagné jusqu'ici portera cette missive à Monsieur Fiani pour l'envoyer à Monsieur Frarin. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur. De la barque sur la Garonne, près de Cadillac, le 17 septembre 1623.

COMMENTAIRE.

Attis ou Atys. Dieu phrygien, analogue à Adonis, qui s'était émasculé pour échapper aux poursuites de Cybèle. L'art grec le représente comme un jeune berger de complexion délicate, vêtu d'une tunique serrée qui lui couvre les bras et les jambes et coiffé d'un bonnet phrygien.

Garasse, François Garasse, jésuite, né à Angoulème en 1585, mort le 14 juin 1631, connu par la véhémence et la grossièreté de sa parole et de ses écrits. Le livre auquel Peiresc fait allusion est *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes contraires à l'Etat, à la religion et aux bonnes mœurs combattue et renversée par le père Garasse de la Compagnie de Jésus.* Paris, 1623, in 4°.

Bataille de Halberstadt. Chrétien de Halberstadt et Guillaume de Weimar se voyant abandonnés par l'électeur de Saxe prirent la résolution de joindre

Digitized by Google

17 septembre 1623. leurs troupes à celles de Mansfeld qui se trouvait du côté de la Hollande. Tilly les poursuivit et les atteignit, le 6 août, entre Nienburg et Städtlohn où il leur infligea une sanglante défaite. Les ducs Frédéric et Guillaume de Weimar tombèrent entre ses mains et Chrétien de Halberstadt dut s'enfuir vers la Hollande.

CCCXLIX

30 septembre 1623.

ORDONNANCE DE L'INFANTE ISABELLE QUI ASSIGNE A RUBENS DIX ÉCUS D'ENTRETIEN PAR MOIS SUR LA CITADELLE D'ANVERS.

Doña Isabel Clara Eugenia, por la gracia de Dios, Infanta de España, etc.

Don Gaspar Ruiz de Pereda, del hábito de S. Tiago, del consejo de guerra del rey, mi señor, en estos Estados y veedor general deste su felicissimo exército, y Luis de Casuso Maeda, contador dél, saved que teniendo consideracion á las buenas partes de Pedro Paulo Rubens y á lo que ha servido á Su Magestad, para que pueda continuarlo con mas comodidad, hemos tenido por bien de señalarle, como por tenor de la presente le señalamos, diez escudos de entretenimiento al mes en el castillo de Anveres, sin obligacion de presentarse á las muestras. Por tanto os ordenamos y mandamos se los asenteis y hagais buenos en los libros de vuestros officios, para que goze dellos desde el dia de la data desta en adelante : que tal es nuestra voluntad, y que se libren y paguen segun y como á los demás entretenidos en el dho castillo. Datta en Brusselas á treinta de setiembre de mill y seiscientos y veinte y tres años.

ISABEL.

Por mandado de Su Alteza :
MATHEO DE URQUINA.

Digitized by Google

SERENISSIMA D. ISABELLA CLARA EVGENIA HISPANIARVM INFANS ETC.
SER.MI ALBERTI ARCHID. AVSTRIÆ DVCIS BVRGVNDIÆ BELGARVM PRINCIPIS
VIDVA MATER CASTRORVM.

Digitized by Google

Digitized by Google

V. A. señala á Pedro Paulo Rubens diez escudos de entretenimiento al mes en el castillo de Anveres, sin obligacion de presentarse á las muestras. 30 septembre 1623.

Original, à la Bibliothèque royale de La Haye, fonds Gérard, MS. 132.

Publié par GACHARD. *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*, p. 265.

TRADUCTION.

Dona Isabelle-Claire-Eugénie par la grâce de Dieu Infante d'Espagne, etc.

Don Gaspar Ruiz de Pereda de l'ordre de Saint-Jacques, du Conseil de guerre du roi, mon maître, en ces Etats et Commissaire général de sa très heureuse armée et Louis de Casuso Maeda, trésorier de l'armée, sachent que, prenant en considération les mérites de Pierre-Paul Rubens et les services qu'il a rendus à Sa Majesté et afin qu'il puisse les continuer avec plus de commodité, nous avons trouvé bon de lui assigner, comme par la présente nous lui assignons, dix écus d'entretien par mois sur la citadelle d'Anvers, sans obligation pour lui de se présenter aux revues. C'est pourquoi nous ordonnons et mandons que vous l'inscriviez et le créditiez dans les livres de vos charges, pour qu'il en jouisse à partir de la date de la présente, parce que telle est notre volonté et que vous les lui comptiez ou payiez comme aux autres entretenus sur ladite citadelle. Donné à Bruxelles, le 30 septembre 1623.

ISABELLE.

Par ordre de Son Altesse :
MATHIEU DE URQUINA.

V. A. a assigné à Pierre-Paul Rubens dix écus d'entretien par mois sur la citadelle d'Anvers, sans obligation de se présenter aux revues.

COMMENTAIRE.

Gachard, en publiant l'ordonnance qui précède, fait observer que l'infante, en mettant la pension de Rubens à charge de la citadelle d'Anvers, lui fit une faveur insigne, parce que les dotations de ce genre étaient payées au moyen des fonds envoyés d'Espagne pour la solde de l'armée royale.

Digitized by Google

30 septembre 1623. L'assignation mensuelle de dix écus fut plus tard augmentée par Philippe IV; elle était de quarante écus en 1630.

L'ordonnance de l'Infante et la mention y faite des mérites de Rubens et des services qu'il a rendus au roi ne se rapportent évidemment pas à ses travaux artistiques. Si le peintre s'est concilié la faveur de ses souverains, c'est par des actes politiques et le document qui précède prouve à toute évidence que le 30 septembre 1623, il a déjà joué un certain rôle diplomatique.

L'intervention de Rubens dans la politique de sa patrie et de plusieurs autres pays occupe une large part dans l'histoire de sa vie, une plus large encore dans sa correspondance. Nous aurons donc à nous rendre compte des événements auxquels il s'est trouvé mêlé et de la part qu'il y a prise.

C'est sans nul doute des relations politiques entre les Provinces-Unies des Pays-Bas et les Pays-Bas espagnols que Rubens s'est occupé avant le 30 septembre 1623. Rappelons brièvement dans quelle situation les gouvernants des deux contrées se trouvaient vis-à-vis les uns des autres.

La guerre entre les Pays-Bas du Nord et l'Espagne qui avait duré pendant près d'un demi siècle avait été suspendue par la trève de douze ans conclue, en 1609, entre Philippe III et les Archiducs Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas méridionaux, d'une part, et les Etats-Généraux des Provinces-Unies de l'autre. Longtemps avant l'expiration de la trève, on s'était préoccupé du côté des Espagnols de la question de son renouvellement; le roi y était opposé à cause des dommages que ses sujets avaient eu à subir de la part des Hollandais dans les Indes occidentales et orientales; les archiducs et leurs ministres s'y montraient favorables, à condition que les stipulations en fussent modifiées en leur faveur. L'Archiduc Albert fit part au roi, son beau-frère, de cette disposition. Philippe III répondit qu'il se refusait à tout prolongement de la trève, à moins que les Hollandais ne consentissent à déclarer libre la navigation sur l'Escaut, comme elle l'était avant la guerre, à renoncer au trafic avec les Indes orientales et à retirer leurs troupes des Indes occidentales. Il annonçait en même temps à l'Archiduc qu'il allait lui envoyer l'argent nécessaire pour mettre l'armée et la flotte en mesure de reprendre les hostilités à l'expiration de la suspension d'armes (1).

Aux approches du terme fatal, diverses personnes s'entremirent officieusement pour obtenir la soumission des Provinces-Unies à l'autorité des archiducs.

Le principal de ces médiateurs était une certaine dame Bertholde

(1) Correspondance entre Philippe III et l'Archiduc Albert, analysée dans GACHARD : *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens,* Bruxelles, 1872. p. 11.

Digitized by Google

van Swieten, veuve de Florent T' Serclaes, un gentilhomme mort à La Haye en 1612 et appartenant à une famille bruxelloise qui avait été fort attachée à la famille des princes de Nassau. Sa veuve partageait ses sentiments d'affection pour les princes qui se trouvaient à la tête des insurgés, tout en entretenant les meilleures relations avec les souverains des provinces méridionales. Au mois de février 1621, elle informa les archiducs que le prince Maurice de Nassau était disposé à se soumettre à condition que le roi lui assurât une haute récompense. Les archiducs chargèrent la dame T' Serclaes d'assurer le prince que s'il faisait rentrer les Provinces-Unies sous leur obéissance, il pouvait s'attendre aux plus grands honneurs et avantages. Elle rapporta cette réponse à Maurice et revint à Bruxelles au mois de mars 1621. Elle informa les archiducs que le prince de Nassau avait exprimé le désir de voir envoyer à La Haye un de leurs principaux hommes d'Etat pour traiter de la soumission avec les Etats-Généraux. Pierre Pecquius, le chancelier du Brabant, fut chargé de cette mission. La dame T' Serclaes s'était-elle laissée leurrer par le prince Maurice ou s'était-elle fait illusion sur la portée de ses paroles, toujours est-il que la mission de Pecquius n'aboutit pas et que le prince d'Orange, de concert avec les Etats-Généraux, lui signifia avec hauteur que les Provinces-Unies étaient libres et prétendaient le rester à jamais. Longtemps encore, la dame T' Serclaes continua à jouer un rôle important dans les négociations entre les Pays-Bas du Nord et les Pays-Bas Espagnols. Nous en trouvons la preuve dans le fait que, le 30 juin 1629, les Etats-Généraux de Hollande lui payèrent 150 florins pour débours qu'elle avait faits dans l'affaire de l'échange des prisonniers entre les deux pays (1).

30 septembre 1623.

Les hostilités ne furent pas reprises immédiatement à l'expiration de de la trève. La dame T' Serclaes et d'autres envoyés plus ou moins officiels s'entremirent encore pendant plusieurs années pour amener la paix ou au moins un renouvellement de la suspension d'armes. Les pourparlers se prolongèrent sans résultat jusqu'à la mort de Maurice de Nassau, arrivée le 23 avril 1625. C'est à ces négociations que Rubens a été mêlé avant le 30 septembre 1623 ; on ne sait au juste à partir de quel moment ni de quelle manière.

La lettre suivante qui porte la même date que l'octroi de l'archiduchesse Isabelle et qui fut écrite par Rubens à Pierre Pecquius prouve à l'évidence que déjà à cette époque, le grand artiste s'était mêlé activement des pourparlers entre Bruxelles et La Haye. Il continua les années suivantes

(1) Arent. *Geschiedenis des Vaderlands*. III4, p. 385.

Digitized by Google

30 septembre 1623. à intervenir dans ces négociations ; il poussait de toutes ses forces à la paix entre les deux parties des Pays-Bas, et sa souveraine faisait grand cas de ses conseils et avait une entière confiance dans son dévouement au bien public. Le résident français à Bruxelles, le Sieur de Baugy, parlant de la trève, écrivait le 30 août 1624 à son gouvernement : « L'Infante preste « tous les jours l'oreille aux discours que lui fait sur ce sujet Rubens, « peintre célèbre d'Anvers, qui est connu à Paris par ses ouvrages, qui sont « dans l'hostel de la royne-mère, lequel faict plusieurs allées et venues d'icy « au camp du marquis de Spinola, donnant à entendre qu'il a pour ce regard « quelque intelligence particulière avec le prince Henry de Nassau. (1) »

L'intervention de Rubens n'était donc plus un mystère, et on n'ignorait pas davantage qu'il était lié de parenté avec le principal des agents hollandais, son neveu Brant. Le même Baugy écrivit, le 6 septembre 1624 : « J'ai « descouvert que Rubens n'y est poussé que par son intérest et sur le désir « qu'il auroit de s'assurer de la jouissance d'une succession avantageuse, « qu'il attend d'ung oncle de sa femme, demeurant en Hollande, où il à « charge avec lequel ledit Rubens a formé correspondance sur ce sujet (2). » Inutile d'insister sur l'inanité du reproche de cupidité adressé à Rubens ; son goût personnel à se mêler de la politique de son pays et le grand cas que ses souverains faisaient de ses qualités diplomatiques expliquent mieux et suffisamment ce qui l'amena à s'occuper des affaires publiques.

Plus singulière encore est l'explication de son intervention que fournit un autre envoyé de Richelieu, le Sieur d'Espesses, résident à La Haye, qui, le 16 septembre 1624, écrivait : « J'apprends que le peintre Rubens étoit « émissaire du cardinal de la Cueva, plutost afin de *ruiner* par la chaleur « ordinaire à ces cervelles plus imaginatives que judicieuses qu'en intention « de *bâtir* la trefve, à quoi l'on observe que ledit Seigneur a toujours paru « contraire en son sentiment particulier (3) ». Il est vrai que le cardinal de la Cueva était opposé à la trève, mais il est non moins vrai que le grand artiste était le confident de sa Souveraine et non l'agent d'un ministre espagnol.

---

(1) *Bulletin de la Commission d'histoire,* Tome III, p. 37. Cité par Gachet, *Lettres inédites de P. P. Rubens,* p. XXXIII.

(2) Ibid.

(3) Gachet, op. cit. p. XXXIV.

Digitized by Google

CCCL

30 septembre 1623.

RUBENS AU CHANCELIER PIERRE PECQUIUS.

Illustrissimo Signore mio colendissimo,

Hò trovato il nostro Cattolico molto afflito per la grave infirmità di suo padre, la quale, secondo il giudicio de' medici, è peremptoria, et lui ancora viene ogni giorno travagliato di una febretta quasi continua, di maniera che l'una o l'altra, o tutte due queste cause insieme, lo tratteneranno forse più di quello sarà necessario. È ben vero che lui propone in tal caso di far venire il suo zio a Lillo, per potergli dare ex propinquo relatione del suo negociato. Ma io procurerò di divertire questo pensiero quanto potrò, almeno per alcuni giorni. Quando però gli communicai la risposta, quasi se gli raddoppiò la febbre, nonostante che ciò si fece doppo una longa oratione preparatoria, et ch'egli ammirasse la summa industria, prudenza et eleganza che riluce in quella polizza, parendo impossibile di poter variare con più artificio un medesimo soggietto in tanti modi come si è fatto. In fine il Cattolico cacciò mano alla sua instruttione, et mi mostrò ivi un aphorismo che non mi piacque : ciò è ch'egli non dovesse accettar da noi o riportar altra risposta che fosse ambigua o simile a l' altre già mandate, ma sola una semplice accettatione della tregua, o niente. A che io risposi, ridendo, questi esser terrori panici da spaventar gli fanciulli, et che lui stesso non era così scocco di prestarci fede ; che questo trattato secreto era senza pregiudicio delle parti, non cessando fra tanto ciascuno di far quanto poteva. Et egli mi rispose di novo quello ch' io dissi a V. S. Illustrissima, che noi si aiutavamo delle polizze del principe a gli suoi danni, mandandole in Francia per metterlo in diffidenza col re et in sospetto delli stati. Io dissi che quando il principe fosse servito di dar qualque maggior luce i securtà di questo a Sua Altezza Serenissima, che forse sene risentirebbe di tal maniera ch' egli restarebbe sodisfattissimo della sua innocenza, ma questi esser artificii e cavillationi conquisite per romper il trattato. Egli però restò sempre saldo e persistò esser vero, et che il principe potrebbe essibire, come ha fatto ad alcuni, le copie istesse mandate a

Digitized by Google

30 septembre 1623. lui da quella corte. Alla fine si lasciò persuadere di copiar di sua mano la nostra risposta, per portarla al principe colla prima sua commodità, et l'haverebbe fatto subito, se non fosse ch' io gli dissi ch' era meglio di differire sin che passasse il parosismo et ch' egli fosse del tutto libero di febbre. Et così io la riportai meco, promettendo di tornare a vederlo, et ch' io disederava che la copia si facesse, con buona commodità sua et mia, in mia presenza : con che si acquietò, e fra tanto guadagnamo quel poco di tempo. Et io mi raccommando di vero cuore nella bona gracia di Vostra Signoria Illustrissima, et gli baccio le mani.

Di V. S. Illustrissima servitor affezzionato.

(Parafe de Rubens.)

D'Anversa, alli 30 di settembre 1623.

Hò scritto con più securtà per la confidenza grande ch' io hò nella puntualità del portatore di questa, che mi ha promesso di dar questa in propria mano di V. S. Illustrissima, et il simile farò nel rimandargli a suo tempo l' originale della risposta.

Mi dice di più il Cattolico ch' el secretario del principe (1), per la cui mano passa là speditione di questo trattato, si chiama Giunio, et è huomo molto corruptibile et che piglia d'ambo le mani, ma che il suo zio non sarebbe a proposito per guadagnarlo per tal mezzo, che per l'integrità propria giudicarebbe cattivo quel modo di procedere. Hò però credutto esser buono che V. S. Illustrissima lo sappia.

Mi pare ancora molto pericoloso che per l'avenire il Cattolico in persona comparisca a Brusselles, per il sospetto che darebbe al cardinal della Cuoeva, et perciò sarebbe meglio che lui, caso che questa volta non si rompa il commercio del trattato, al ritorno si fermasse in Anversa, et ch' io mandassi o portassi in persona la sua risposta. Ma questo non bisogna che venga da me, perchè lui forse entrarebbe in sospetto di me, crederebbe ch' io volessi escluderlo et transferir tutto il negocio nella mia persona. Et perciò, se pare necessario a V. S. Illustrissima, saria bene ch' io potessi mostrargli qualque aviso o ordine di V. S. Illustrissima a questo proposito.

(1) En marge : « Questo secretario fù causa che l' ultima risposta non si mandasse in meglior « forma, ma vi fece levar non so che a nostro favore, potendo egli molto col principe. »

Digitized by Google

In questa città non si parla d'altro che del ritorno del principe de Galles in Ingliterra : ma non viene creduto universalmente, per esser venuta la nova di Zelanda. 30 septembre 1623.

Original autographe, aux Archives du royaume à Bruxelles.

Publié par GACHARD : *Histoire politique et diplomatique de Rubens.* Appendice p. 267. Traduction, p. 21.

AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe,* p. 225.

TRADUCTION.

RUBENS AU CHANCELIER PIERRE PECQUIUS.

Très-illustre seigneur,

J'ai trouvé notre Catholique (1) très-affligé pour la grave maladie de son père, laquelle, selon le jugement des médecins, est décisive ; lui aussi est journellement travaillé d'une fièvre presque continuelle : de manière que l'une ou l'autre de ces deux causes, ou toutes deux ensemble, le retiendront peut-être plus qu'il ne serait nécessaire. Il est bien vrai qu'il propose, en un tel cas, de faire venir son oncle (2) à Lillo, pour lui rendre compte *ex propinquo* de ce qu'il a négocié : mais je tâcherai, autant que cela me sera

(1) Ce n'est pas sans peine que je suis arrivé à découvrir le nom de la personne ainsi désignée. Dans la correspondance de l'infante Isabelle avec Philippe IV il n'est pas parlé une seule fois de Jean Brandt, mais plusieurs lettres mentionnent *el Católico.* Cette énigme serait restée inexplicable pour moi si, en feuilletant les manuscrits de Michel Routart, secrétaire d'Ambroise Spinola, je n'y avais trouvé une pièce portant en tête : *Escrit envoyé de la Haye par Jean Brandt, dict* el Católico, *et parvenu ès mains de Jean Vanden Wouwere, commis des finances, le 5e de Juillet 1624, à Bruxelles.* Une lettre de l'agent de France à Bruxelles, Brasset, écrite au secrétaire d'État d'Herbault le 18 août 1628, confirme cette indication. On y lit : « Ce voyage (de Rubens en Espagne) est bien à considérer, « comme aussy le retour d'Angleterre en Hollande du Sr Vosperghe, parent de l'ambassadeur de « messieurs les estats qui est à Paris, lequel passa à Londres, il y a quelques mois, avec un « nommé de Brandt, qui est cousin dudict Rubens et un de ses correspondants pour la trefve... » (Bibliothèque nationale à Paris, MS. fr. 17942.) — Sainsbury (p. 112) constate l'arrivée à Londres, au mois de février 1628, de Jean Brandt en la compagnie de Josias Vosbergen, qui était résident du roi de Danemark à la Haye.

Une lettre de Philippe IV à l'infante Isabelle du 6 février 1624 donne lieu de croire que ce fut Jean Brandt qui, d'après les ordres de Maurice de Nassau, prit l'initiative de la négociation à laquelle s'employa Rubens. Cette lettre porte : « Juan Boberio (Vanden Wouwere), en virtud de « la carta de creencia que me dió de V. A., propuso que sin embargo de la órden que ultimamente « se embió á V. A. por no admitir las pláticas començadas de tregua, convenia tornar á ellas, « supuesto que *el Católico,* que avia *dado principio á este tratado,* avia vuelto... » (*Correspondance,* t. XV, fol. 31.) (Note de M. GACHARD.)

(2) Il s'agit probablement de Jean Brandt, beau-père de Rubens. Id.

Digitized by Google

30 septembre 1623. possible, d'empêcher l'exécution de ce dessein, au moins pour quelques jours. Quand je lui communiquai la réponse (1), il en eut presque un redoublement de fièvre, quoique je l'eusse fait après un long discours préparatoire, et qu'il admirât la grande industrie, prudence et élégance qui brillent dans cet écrit, et en effet il paraît impossible de traiter avec plus d'art qu'on ne l'a fait le même sujet en tant de manières. Enfin le Catholique prit son instruction, et m'y montra un article qui ne me plut pas : il est dit dans cet article qu'il ne doit accepter de nous ou rapporter de réponse qui soit ambiguë ou semblable à la précédente, mais seulement une simple acceptation de la trève, ou rien. Je lui répondis que c'était là des terreurs paniques bonnes à épouvanter les enfants, et qu'il n'était pas assez simple pour y ajouter foi ; que ce traité secret était sans préjudice des parties, chacune entre-temps ne cessant pas de faire ce qu'elle pouvait. Il me répliqua ce que j'ai dit déjà à votre Seigneurie Illustrissime : que nous nous aidions des écrits du prince Maurice de Nassau à son détriment, les envoyant en France, pour exciter la défiance du roi envers lui et le rendre suspect aux états. Je lui dis que, si le prince voulait donner à Son Altesse Sérénissime l'Infante Isabelle plus d'éclaircissements à cet égard, elle en manifesterait son déplaisir de telle manière qu'il ne conserverait pas le moindre doute de son innocence ; que c'était là des artifices et des chicanes imaginés pour rompre la négociation. Il persista néanmoins à soutenir que c'était vrai et que le prince pourrait montrer, comme il l'a fait à quelques personnes, les copies mêmes qui lui ont été envoyées de la cour de France. A la fin il se laissa persuader de copier de sa main notre réponse, pour la porter au prince à sa première commodité ; et il l'aurait fait de suite si je ne lui avais dit qu'il était mieux d'attendre que le paroxysme fût passé et qu'il fût entièrement libre de la fièvre. J'ai en conséquence rapporté la réponse, en lui promettant d'aller le revoir, et lui disant que je désirais que la copie s'en fît, à sa commodité et à la mienne, en ma présence. Il s'est contenté de cela, et ainsi nous gagnerons quelque peu de temps.

Je me recommande d'un véritable cœur à la bonne grâce de Votre Seigneurie Illustrissime, et je lui baise les mains.

De Votre Seigneurie Illustrissime
Serviteur affectionné,
(Parafe de Rubens.)

(1) Les pièces dont il est question dans cette lettre et dans celle de Pecquius nous manquent. Comme on voulait que la négociation restât secrète et pût être au besoin démentie, les écrits qui s'échangeaient n'étaient ni signés ni datés, et l'on y employait des mains étrangères. C'est ce qui peut expliquer leur absence dans les Archives. (Note de M. Gachard.)

Digitized by Google

Anvers, 30 septembre 1623. 30 septembre 1623.

J'ai écrit avec plus de liberté pour la grande confiance que j'ai en la ponctualité du porteur de la présente, lequel m'a promis de la mettre en mains propres de Votre Seigneurie Illustrissime. Je ferai de même lorsque je lui enverrai, en son temps, l'original de la réponse.

Le Catholique me dit, de plus, que le secrétaire du prince, par les mains duquel passe cette négociation, se nomme Junius (1); qu'il est homme très-corruptible et qui prend des deux mains, mais que son oncle (2) ne serait pas propre pour le gagner, car son intégrité lui ferait trouver mauvaise cette manière de procéder. J'ai cru néanmoins qu'il était bon que Votre Seigneurie Illustrissime sût cela.

Il me paraît encore très-dangereux que pour l'avenir le Catholique se rende de sa personne à Bruxelles, à cause des soupçons que cela donnerait au cardinal de la Cueva (3). Il serait mieux, pour cette raison, dans le cas où la négociation ne se romprait pas cette fois, qu'à son retour il restât à Anvers, et que j'envoyasse sa réponse ou que j'en fusse moi-même le porteur. Mais il ne faut pas que cela vienne de moi, car il pourrait peut-être entrer en soupçon à mon égard et croire que je voulusse le mettre de côté, pour rester seul chargé de toute l'affaire. Il conviendrait donc, si Votre Seigneurie Illustrissime le jugeait nécessaire, que je pusse lui montrer quelque avis ou ordre de Votre Seigneurie Illustrissime à ce sujet.

Ici on ne parle d'autre chose que du retour du prince de Galles en Angleterre; mais on n'y croit pas universellement, la nouvelle étant venue de Zélande.

COMMENTAIRE.

Pierre Pecquius, seigneur de Bouchout, de Borsbeek et de Hove, était fils de Pierre Pecquius, célèbre jurisconsulte et professeur à l'Université de Louvain. Il naquit dans cette dernière ville en 1562. Les archiducs le nommèrent membre du Conseil secret, président du tribunal militaire et, en 1614, chancelier du Brabant. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques

(1) *Junius, secrétaire du prince Maurice.* Rubens a écrit en marge : Ce secrétaire fut cause que la dernière réponse ne fut pas conçue en meilleure forme, car il en fit retrancher je ne sais quelle chose qui était en notre faveur. Il peut beaucoup auprès du prince.

(2) *L'oncle du Catholique.* Jean Brandt, beau-père de Rubens. (Note de M. GACHARD.)

(3) Alonso de Bedmar, cardinal de la Cueva, qui avait été ambassadeur de Philippe III auprès des archiducs et qui continuait de remplir cette charge auprès de l'Infante Isabelle. Il était contraire aux négociations avec les Hollandais. (Id.)

Digitized by Google

30 septembre 1623. en Allemagne, en Hollande et en France. Il mourut à Bruxelles, le 28 juillet 1625. Son portrait, peint par Rubens, entre 1612 et 1615, fait partie de la galerie du prince Antoine d'Arenberg à Bruxelles. Du côté de sa mère, il était allié à la famille de Pierre-Paul.

On a vu que sur les instances du prince d'Orange, rapportées à l'Infante Isabelle par la dame de T' Serclaes, l'archiduchesse chargea Pecquius de se rendre à La Haye pour traiter de la paix. Le 18 mars 1621, le Conseil secret des archiducs annonça aux Etats-Généraux que dans trois ou quatre jours Pecquius se rendrait à La Haye pour délibérer avec eux sur la trève. Cette nouvelle causa un grand émoi dans cette assemblée. Pour ne pas s'exposer au reproche de pactiser avec le gouvernement des Pays-Bas Espagnols, ils résolurent de loger Pecquius à l'hôtel. Le prince Maurice les fit revenir sur cette décision et le chancelier fut reçu comme un ambassadeur du rang le plus élevé. Pecquius exposa aux Etats-Généraux le motif de son voyage, les exhortant à rentrer sous l'obéissance des princes espagnols aux conditions à établir par un traité. Cette proposition fut rejetée avec hauteur, les représentants des Provinces-Unies déclarèrent leur Etat libre et souverain; ils se refusèrent à traiter sur un autre pied avec qui que ce fût; ils ne voulurent point délibérer sur la proposition de rentrer sous l'obéissance de l'Espagne et de renouer les liens qui les avaient unis aux provinces méridionales. Le 27 mars, Pecquius quitta La Haye : sa mission avait échoué et les tentatives faites postérieurement n'amenèrent point d'autre résultat. Il est difficile de se rendre compte de la conduite du prince Maurice. Aurait-il voulu amener la soumission de sa patrie à des conditions personnellement avantageuses pour lui, comme le croyaient les Espagnols; voulait-il leurrer ses adversaires et les amener à faire des propositions que le patriotisme des Hollandais devait leur faire rejeter d'emblée et rendre ainsi la guerre inévitable? Quoiqu'il en soit, il est inadmissible que les ouvertures attribuées à Maurice aient été sérieusement faites par lui.

Jean Brant *el Catolico* était, comme le dit la note de M. Gachard, un cousin de Rubens et doit avoir été fils d'un frère de Jean Brant, le beau-père de Rubens. La branche de la famille à laquelle il appartenait s'était établie en Hollande et y jouissait d'une grande considération. Il ressort de cette correspondance et d'autres pièces se rapportant aux négociations des archiducs avec les Etats-Généraux qu'il était le principal agent d'Albert et Isabelle dans cette affaire et qu'il avait pris l'initiative de ces négociations.

Ce qui se dit dans la lettre relativement à Jean Brant présente un point obscur pour la filiation telle que l'expose M. Gachard. *Le Catholique* se propose de faire venir son oncle à Lillo. Comment, se trouvant à Anvers

Digitized by Google

où Rubens l'a vu, veut-il faire venir à Lillo son oncle qui demeure à Anvers, si cet oncle est Jean Brant? Ou bien Rubens a vu *le Catholique* en Hollande, ou bien l'oncle est une autre personne que le beau-père de Rubens et cet oncle devait venir de Hollande. Cette dernière conjecture est la plus probable. 30 septembre 1623.

En 1620, la paix régnait entre l'Espagne et l'Angleterre, leurs relations étaient bonnes et des deux côtés on songea à les cimenter par un mariage entre le prince de Galles, le futur Charles I, et l'infante Doña Maria, fille de Philippe III. Suivant le rêve caressé par le roi d'Espagne, une alliance formelle entre les deux pays devait en résulter; les Anglais devaient l'aider à soumettre les Hollandais et obtiendraient pour prix de leur aide une partie de l'empire dans les Indes orientales. Ces dispositions persistèrent jusqu'en 1623. Le 17 mars de cette année, le prince de Galles, accompagné du duc de Buckingham, arriva à l'improviste à Madrid pour prendre les dernières dispositions touchant le mariage projeté. Il descendit à l'hôtel de l'ambassadeur d'Angleterre. Deux jours après, le roi le reçut au palais du Prado. Les jours suivants de grandes fêtes eurent lieu à la cour et dans la ville en l'honneur de l'hôte royal et de riches présents lui furent offerts. Parmi ces derniers on cite le *Jupiter et Antiope* du Titien actuellement au Louvre où il est connu sous le nom de la Vénus du Prado. Le séjour du prince se prolongea pendant plus de six mois et pendant ce temps tous les arrangements furent pris au sujet du mariage, pour lequel la dispense du pape devait être demandée, les deux futurs étant de religion différente. Le roi y mit pour condition que le prince de Galles se convertirait plus tard au catholicisme, et accorderait la liberté de leur culte aux catholiques anglais. Le prince consentit, paraît-il, à ces conditions. Il quitta Madrid le 9 septembre, après avoir juré le 7 sur les Evangiles entre les mains du patriarche des Indes de tenir les stipulations matrimoniales contractées entre les deux parties. Le 21 septembre, il s'embarqua à Santander. Le 30 du même mois, la nouvelle de son départ de Madrid put donc être arrivée à Anvers.

En quittant l'Espagne, le prince avait donné plein pouvoir au comte de Bristol, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, d'épouser en son nom l'infante dès que le pape aurait accordé la dispense voulue. Mais le peuple anglais, autant que le peuple espagnol, se montra fort opposé à ce projet de mariage entre princes de religion différente. Les promesses du prince de Galles avaient fort probablement été faites d'un cœur léger; toujours est-il que le fiancé fit savoir au comte de Bristol de ne pas procéder aux épousailles avant d'avoir reçu de nouveaux ordres. Arrivé en Angleterre, il persuada à son père de rompre les promesses de mariage et lui présenta une union avec Henriette-Marie, sœur du roi de France, comme plus favorable à l'Angleterre. Au mois

Digitized by Google

30 septembre 1623. de mai 1624, Jacques I fit connaître à Philippe IV III que le mariage ne se ferait pas et non content de faire cet affront personnel au roi, il commença les hostilités contre l'Espagne.

Le rôle que le duc de Buckingham joua dans toute cette affaire était déplorable et tel qu'on pouvait l'attendre de ce favori sans mœurs et sans loyauté politique, aussi dépourvu de talents que d'honnêteté. On n'aurait en réalité pu confier le jeune prince à un Mentor plus étourdi et plus dépravé.

CCCLI

13 novembre 1623.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. mio Sig^re

E stato assai felice il mio viaggio da Pariggi per l'Aquitania et Gallia Narbonese sin a la casa ma ci trovai non poco soggietto di mortificatione prima per l'infirmita del S^r di Callas mio padre ch'io trovai quasi all' estremita, per dolori di calculo, de' quali e pur piacciuto a Dio liberarlo, et poi per essermi accorto quando cominciai a respirare et che volsi entrare nello mio studio, che vi erano state rubate le cosette piu preciose ch'io havessi fra le mie antiquità, cioe piu di cento cinquanta medaglie d'oro, o monete vecchie, tutte delle grandi, giache li ladri hanno havuto il tempo di cappare le grosse, et lasciar le piccole, et ce ben piu di cinquecento schudi al solo peso dell' oro, io non stimo niente quella perdita da due medaglie in poi l'una picciola di Ludovico Pio col rovescio d'una corona et inscrittione Munus divinum, et l'altra grossa di peso di dieci schudi poco meno con l'imagine di Arsinoe di Philadelpho, laquale io stimava essere il talento Thebaico Egittio. Di tutto il resto io non me ne curarei altramente ben che vi fossero alcune medaglie conservatissime et una bella serie dell' imperio occidentale, e monete rare della terza stirpe di nostri Re di Francia.

Ma il mio gran cordoglio sta nella perdita d'un studiolo picciolo di Ebano che è stato portato via tutto intiero nel quale stavano tutte le mie

Digitized by Google

gemme in numero di mille ducento et piu, fra le quali è rubato in mall' hora quel bel Aetione, del quale io era stato tanto fiero quel Servio Sulpicio del qual pure mi pare haverle raggionato, et un centenaio di que' tagli basilidiani con figure et inscrittioni barbare, fra le quali si vedevano cosette curiosissime, et alquante medaglie delle piu excellenti ch'io haveva collocate fra le gemme, cosi di rame come d'argento, et fra esse quel Jove Heroe et molte altre cosi non volgari. C'era ancora un coffretto da tener annelli, che pur e stato via intiero tutto pieno di gioje antique legate in annelli d'oro fra l'altri una corniola di mediocre grandezza, con due teste, l'una di Claudio imperatore et l'altra d'una delle sue moglie che poteva essere la Messalina forzi piu tosto che l'Agrippina, la quale io faceva conto di mandarle. Et infinite altre cosette che sarebbono troppo lungue a recitarle et molte delle quali io non mi posso ancora accorgiere. In somma doppo il mio arrivo io non ho potuto havere quiete considerabile in tal congiontura, nel concorzo d'infiniti complimenti da ricevere et da fare, et l'infinite facende et domestiche et spettanti al carico nel Parlamento dove si spende la maggior parte della giornata. Io le ne faro un poco d'indice grossiere et lo mandero all' Illmo Monsignor Noncio ancora accio di tentare se si ne potrebbe cavare qualche lume, sendo verisimile che tali cose si saranno portate a vendere fuori di questo paese. V. S. mi fara grazia di darne un poco d'aviso alli orefici et curiosi di costà per non omettere quelle diligenze ordinarie ben che io non ci habbia gran speranza. 13 novembre 1623.

Hebbi la settimana passata (senza sapere per qual via) una lettera di V. S. di 25 Agosto intorno al particolare del Sr Gevartio et del nuovo Pontificato, onde io le resto debitore di molte gratie cosi per la fatica usata nel primo, come per la participatione mostrata al mio contento nel secondo.

Et c'era ancora una postilla per avisarmi della cessatione delle lettere di V. S., il che mi leva d'ogni dubbio che si fossero smarrite alcune sue lettere. Ho usato qualche diligenza per sapere in Marsiglia che siano i corrispondenti del Sr Ferrarino, ma non l'ho potuto imparare et per cio trovando commodita d'arrivo di Mg^r^ Nontio gli raccommandaro l'inchiusa per questa volta che poi ripigliaremo il ricapito del Sr Ferrarino. Et senz' altro, aspettando se potro ricuperare

Digitized by Google

13 novembre 1623. alcuna particella del gusto delle cose antique il quale mi pare di dovere perdere con tanti belle curiosità, le bacio le mani di cuore.

Di Aix alli 13 Novembre 1623.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 750.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc :* « 13 novembre. *A M. Rubens.* »

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Mon voyage de Paris par l'Aquitaine et la Gaule Norbonnaise jusque chez moi s'est fait d'une manière très heureuse, mais ici j'ai trouvé de bien tristes nouvelles : d'abord, la maladie de Monsieur de Callas mon père, que j'ai trouvé, pour ainsi dire, à toute extrémité par suite des souffrances causées par la pierre, de laquelle cependant il a plu à Dieu de le délivrer; puis, lorsque je commençai à respirer et que je voulus revoir ma collection, je me suis aperçu que l'on m'avait dérobé les objets les plus précieux de mes antiquités, c'est-à-dire plus de cent cinquante médailles d'or ou de monnaies anciennes, toutes grandes pièces, puisque les voleurs ont eu le temps de choisir les plus importantes pour ne me laisser que les petites. Il y en avait pour plus de cinq cents écus au poids de l'or, mais je n'attache aucune importance à la perte de ces objets, en comparaison de celle de deux médailles, une petite de Louis le pieux portant sur le revers une couronne et l'inscription *Munus divinum* et l'autre une grande, pesant dix écus ou un peu moins, avec la figure de l'Arsinoë de Philadelphie, que je crois être le talent thébaïque d'Egypte. De tout le reste, je ne me soucierais pas autrement, bien qu'il s'y trouvât quelques médailles fort bien conservées et une belle série de l'empire d'occident, sans compter des monnaies rares de la troisième dynastie des rois de France.

Mais mon plus grand chagrin provient de la perte d'une cassette d'ébène qui a été emportée entièrement et dans laquelle se trouvaient toutes mes gemmes au nombre de douze cents et plus, parmi lesquelles on a malheureusement volé ce bel Aëtion dont j'étais si fier, ce Servus Sulpitius dont je crois vous avoir parlé et une centaine de ces intailles basilidiennes avec les figures et les inscriptions barbares, parmi lesquelles se trouvaient des choses extrê-

Digitized by Google

mement curieuses et quelques médailles des plus remarquables que j'avais placées parmi les pierres gravées; il y en avait en cuivre et en argent et il s'y trouvait ce Jupiter-héros et bien d'autres pièces tout aussi remarquables. Il y avait encore un coffret à bagues, qui a été entièrement enlevé ; il était tout plein de pierres précieuses, encastrées dans des anneaux d'or ; parmi elles se trouvait une cornaline de médiocre grandeur avec deux têtes, l'une de l'empereur Claude et l'autre d'une de ses femmes, qui pouvait être Messaline, ou plutôt peut-être Agrippine, pierre que je comptais vous envoyer. Il y avait une infinité d'autres pièces trop longues à énumérer et il y a beaucoup de choses que je n'ai pas encore pu vérifier. En somme depuis mon arrivée je n'ai pas encore eu de repos de quelqu'importance par un concours de visites à recevoir et à rendre et par les innombrables affaires domestiques ou par celles qui se rapportent à ma charge au Parlement, où je passe la plus grande partie de la journée. Je vous ferai une liste sommaire des objets qui m'ont été volés et la transmettrai à Monseigneur le Nonce, afin d'essayer s'il n'y aurait pas quelque lumière à jeter sur le vol ; il est en effet clair que pareils objets seront exportés du pays pour être vendus. Vous m'obligeriez d'en donner quelqu'avis aux orfèvres et amateurs de chez vous; je vous demande cela pour ne pas négliger les précautions ordinaires, bien que je n'aie pas grand espoir de réussir. 13 novembre 1623.

J'ai reçu la semaine dernière une lettre de vous sans savoir par où elle m'est arrivée. Elle est datée du 25 août et se rapporte spécialement à Monsieur Gevartius et au nouveau pape. Je vous en dois beaucoup de remercîments autant pour la peine que vous vous êtes donnée auprès du premier que pour la part que vous avez prise au contentement que me cause l'élection du second.

Il y avait encore un post-scriptum pour m'avertir de l'interruption de votre correspondance, ce qui me donne l'assurance qu'aucune de vos lettres ne s'est perdue. Je me suis empressé de m'informer à Marseille quels sont les correspondants de Monsieur Frarin, mais il m'a été impossible de le découvrir. C'est pourquoi, profitant de l'arrivée de Mgr le Nonce, je lui recommanderai pour cette fois la lettre ci-jointe, plus tard nous reprendrons l'adresse de Monsieur Frarin. N'ayant rien d'autre à vous dire et en me demandant si je pourrai reprendre quelque goût aux antiquités qui me semble devoir se perdre en même temps que toutes ces belles choses, je vous salue de tout cœur.

D'Aix, le 13 novembre 1623.

Digitized by Google

Sieur de Callas (Reginald de Fabri), conseiller à la cour des aides de Provence, père de Peiresc. Il épousa d'abord Marguerite de Bompar, la mère de Peiresc et ensuite Catherine de Caradet. Il mourut le 25 octobre 1625.

Le vol chez Peiresc. Gassendi, son biographe, raconte ainsi le vol commis chez Peiresc : « En revenant de Paris, il se rendit d'abord dans son musée; grande fut sa consternation quand il n'y retrouva point sa cassette dans laquelle il avait réuni ce qu'il possédait de raretés les plus précieuses. On lui avait en outre enlevé des monnaies anciennes d'une valeur de mille couronnes, ainsi que douze cents pierres gravées et bien d'autres choses encore. Il regretta surtout parmi ses monnaies un talent d'Egypte ou une Arsinoë de Philadelphie valant dix couronnes, et un sou d'or de Louis le Pieux, auquel il tenait beaucoup ; parmi les pierres gravées, il regrettait beaucoup une prase à l'effigie et à la légende de Servius Sulpitius, et un onyx avec la tête d'Aëtion, roi de Cilicie, coiffé d'une tiare phrygienne. Ce qui augmentait sa douleur c'est qu'il n'osa point intenter des poursuites contre celui qu'il regardait comme l'auteur du vol. Il ne le pouvait point sans révéler l'accident à son père qui de bonne foi avait confié la clef du musée à un de ses domestiques pour lui permettre de tailler la vigne qui entourait la fenêtre ; il craignait en faisant connaître à son père cette malhonnêteté d'aggraver sa maladie. Il prit soin en outre que rien ne vînt à sa connaissance : sur la demande si tout était en règle il répondit affirmativement. Il ne négligea cependant point de rechercher avec la plus grande vigilance les traces des objets enlevés. Je n'expliquerai pas en détail avec quelle discrétion et avec quelles précautions il s'en informa de tous côtés par des lettres ou par des amis de confiance. Je dirai seulement qu'il parvint à récupérer la majeure partie de ce qui lui tenait le plus à cœur. Il retrouva ainsi nombre de pierres gravées et en outre l'Aëtion et le Servius Sulpitius. Il se félicita de ne point les avoir encadrées d'or ; sinon elles auraient été perdues comme d'autres, qu'on avait volées pour s'emparer du précieux metal. Longtemps après, il retrouva encore le talent Egyptien ou thébaïque pour lequel il s'était tout d'abord rendu à Marseille. Il ne m'a jamais dit qu'il eût recouvré le sou d'or de Louis le Pieux. »

Digitized by Google

CCCLII

PEIRESC A PIERRE DUPUY.

6 décembre 1623.

D'Aix, le 6 décembre 1623.

J'ay receu ici une lettre de Mr Rubens, laquelle m'estoit allé chercher à Bordeaux (1) et de là me fut r'envoyée icy cez jours passez, dans laquelle il me rend raison de la priere que je lui avois faicte concernant les Epigrammes latins dont se plaignoit Mr Saulmaise. Je sçavois bien que je ne les avois jamais tenus et ne pense pas les avoir jamais veus, ne rien du contenu que la coppie d'un petit cahier où estoit la Médée, mais parceque M. Rigault disoit me les avoir baillez, de crainte que ma mémoire me servist mal, puisque je n'en trouvois rien entre mes papiers, je voulus sonder tous ceux de ma cognoisçance qui les eussent peu avoir receus de ma main jusques au P. Sirmond (2), de qui je pense que je vous fiz voir la responce par escript et aprez la discussion des présents, je ne voulus pas obmettre M. Gevartius, qui lors estoit à Paris. Je seray bien aise que vous en donniez advis à Mr Saulmaise, s'il vous plaict, de ma part, afin qu'il voye d'y faire quelque diligence d'ailleurs, et qu'il regarde bien s'ils ne pourroient pas estre tombez entre les mains de ce personage qui luy a retenu sa premiere coppie du Censuel de Rheims, laquelle il avoit escripte lui mesmes de sa main. Je seray bien aise que Mr Rigault sçaiche aussy les diligences que j'y ay usées, afin qu'il examine bien sa mémoire pour voir s'il ne m'auroit poinct prins pour un autre. Et pour s'en mieux esclaircir, car difficilement aurois je tout à faict oublié une chose de cette importance, vous leur pouvez monstrer les paroles mesmes de la lettre de Mr Rubens, qui seront cy jointes.

Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, Vol. 716, fol. 6.

Publié par M. L. Tamizey de Larroque. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy.* Tome I, p. 12.

(1) Peiresc était à Bordeaux le 15 et le 16 septembre 1623, comme le prouvent deux accords faits, à cette date, au sujet de son abbaye de Guîtres, entre lui et le premier président Marc-Antoine de Gourgues, d'une part, et les PP. Venot et Daron, d'autre part. (Collection Peiresc à Carpentras, reg. LI, fol. 316). (Note de M. Tamizey de Larroque.)

(2) *Jacques Sirmond,* né à Riom, le 22 octobre 1559, mourut à Paris, le 7 octobre 1651. Voir la longue liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. de Backer et Sommervogel, (t. III, in fol. 1876, col. 801-814). Voir, sur le P. Sirmond, Gassendi, p. 38, 55. (Id.)

Digitized by Google

CCCLIII

29 janvier 1624.

RAPPORT DE L'EVÊQUE DE SÉGOVIE, PRESIDENT DU CONSEIL SUPRÊME DE FLANDRE A MADRID, AU ROI PHILIPPE IV, SUR LA REQUÊTE DE RUBENS TENDANTE A OBTENIR DES LETTRES DE NOBLESSE.

Señor,

Pedro Pablo Rubens, pintor de la señora infanta doña Isabel, refiere en su memorial que descende de parientes honrrados, que siempre han sido muy fieles vasallos de la corona de V. M^d^ y servido en oficios príncipales : su padre, doctor en leyes, esclavin de la ciudad de Anveres ; Phèlipe Rubens, su hermano, secretario della ; y el suplicante se ha aplicado desde su niñez á la pintura, frecuentando muchas tierras para habilitarse mas ; y por la grande experienca y plática que tiene, el señor archiduque Alberto le recibió por su pintor con doscientos escudos de sueldo al año. Suplica á V. M^d^ se sirva de concederle letras de nobleza sin pagar finanzas, atento á que es criado doméstico de S. A.

El suplicante Pedro Pablo Rubens es muy raro en son arte y muy estimado en toda Europa ; y cierto que muchos principes della le han procurado sacar de Anveres con grandes promesas de honrra y dinero, y juntándose á esto ser hijo de padres honrrados y fieles vasallos de V. M^d^, y que el suplicante, además de la excelencia y primor de la pintura, tiene otras buenas calidades de letras y noticia de historias y lenguas, y se ha tratado siempre muy lucidamente, teniendo mucho caudal para ello. Y assí parece podria V. M^d^ servirse de hacerle la merced y honrra que pretende de nobleza, y dispensar en la paga de finanzas.

Ordenará V. M^d^ lo que fuere servido.

En Madrid, à 29 de enero 1624.

OBISPO DE SEGOVIA.

Résolution du Roi : Como parece. (*Avec parafe.*)

Original, aux Archives de Simancas : *Secretarias provinciales,* leg. 2433.

Publié par M. GACHARD. *Histoire politique et diplomatique de Rubens.* Appendices p. 266, et par M. P. GÉNARD. *Les armes de la famille Rubens.* (Bulletin Rubens. III, 69.)

Digitized by Google

TRADUCTION (1). 29 janvier 1624.

Sire,

Pierre-Paul Rubens, peintre de la sérénissime infante doña Isabel, expose en sa requête qu'il descend de parents honorables, lesquels toujours ont été de très-fidèles vassaux de la couronne de Votre Majesté et ont rempli des charges principales ; que son père, docteur ès lois, a été échevin d'Anvers, et Philippe Rubens, son frère, secrétaire de cette ville ; que lui, suppliant, s'est appliqué, dès son enfance, à la peinture ; que, pour s'y rendre plus habile, il a visité différents pays, et que, pour la grande expérience et pratique qu'il a de son art, le sérénissime archiduc Albert le nomma son peintre, avec deux cents écus de traitement annuel. Il supplie Votre Majesté de daigner lui accorder des lettres de noblesse, sans payer finance, attendu qu'il est serviteur domestique de Son Altesse.

Le suppliant, Pierre-Paul Rubens. est excellent en son art et très-estimé dans toute l'Europe. Il est certain que plusieurs princes ont tâché de le tirer d'Anvers par de grandes promesses d'honneurs et d'argent. Comme en outre, il est issu de parents honorables et de fidèles vassaux de Votre Majesté, qu'à son rare mérite comme peintre il joint des talents littéraires et la connaissance des histoires et des langues, que toujours il a vécu splendidement, ayant pour cela les moyens nécessaires, il paraît que Votre Majesté pourrait daigner le favoriser de la noblesse à laquelle il prétend, et le dispenser de payer finance.

Votre Majesté en décidera ainsi qu'elle jugera à propos.

Madrid, 29 janvier 1624.

L'Évêque de Ségovie (2).

Résolution du roi : Approuvée la proposition. *(Avec parafe.)*

---

(1) Gachard. *Histoire politique et diplomatique de Rubens*, p. 7.

(2) L'auteur de ce rapport don Iñigo de Brizuela, évêque de Segovie, avait été le confesseur de l'archiduc Albert jusqu'à la mort de ce prince. Au commencement de l'année 1622, Philippe IV le nomma président du Conseil de Flandre qu'il venait de rétablir. C'est en cette qualité qu'il signa le présent rapport au roi. La demande de Rubens étant favorablement accueillie, il fut ennobli par décision royale en date du 5 juin 1624.

Digitized by Google

CCCLIV

11-12 février 1624.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill° etc.

Doppo tanti mesi di silentio d'una persona tanto cortese et amorevole quanto V. S. Ill^re^ e comparsa finalmente una sua lettera delli 25 ottobre in risposta d'una mia scrittale in barca nel venire di Bordeaux a Cadillaco. Il quale silentio m'è stato veramente di gran mortificatione et massime venendo la privatione della sua dolcissima conversatione in concorrenza con la privatione delle cose piu rare ch'io havessi raccolte in molti anni di che le scrissi piu a lungo et forzi ad nauseam questo mese addietro. Restai molto consolato all' aprire di questa sua cortesissima lettera ma havendo cercato la data et letto la postilla scrittami consecutivamente si raddopiarono li miei dolori non potendo far di meno di compatire alla tribulatione che V. S. deve havere provata nella perdita della sua figliuolina unica, gia arrivata a tanto merito; stimando che la participatione della sua amatissima consorte habbia accresciuto assai la sua afflictione di lei havendo V. S. da aggiongere al sentimento della sua perdita, il rammarico di vederne affligere ancora la madre. V. S. non e di quelli che hanno bisogno di consolatione, poi ch'ella sa la fragilita del genere humano, et la gracia che ci fa Iddio, levandoci ben spesso la pargola per farla beata et per non lasciarla esposta a gli accidenti di lungue infirmita et sinistra fortuna che sarebbono degni di maggior compassione paterna, che la morte in quell' eta d'innocenza. Anzi V. S. ha da lodare S. D. M^ta^ d'avergliela voluto lasciar godere con tutto gusto suo a quel termine, et questo e quasi bastevole a conciliarle maggior gracia Divina, et ad ottenere altra parte piu longuia della sua santa benedittione. Io concorrero a quelli suoi voti et spero che potranno essere essauditi.

Del resto io non so a che imputare et la ritardenza del ricapito di questa sua lettera, et la lunguezza del suo silentio, se non ad un falso rumore, che fu sparzo in Pariggi poche settimane doppo la mia partita, ch'io fossi restato morto in Bordeaux. Il cui rumore puol havere operatosi che colui a chi V. S. havera indirizzato la sua lettera,

Digitized by Google

l'habbia ritenuta per aspettare altre nuove del fatto mio, si come e avenuto della scatola che m'era stata inviata da Roma dal Sr Aleandro, dentre laquale era inchiusa una figurina di legno imitata su l'antiquita d'un senatore togato dove si vede ben espresso et distinto l'Umbone, laquale mi capito solamente la settimana passata insieme con lettere del Sr Luca Torrio di Madrid et altre cosette curiose trattenutesi, molti mesi, in Pariggi et in Lyone. Et forzi che tal rumore poltra ben essere arrivato costa per mettere V. S. in dubio se m'haveva da scrivere. Questa è una carita imprestami da persona di mala fede et di grandissima ingratitudine che sotto quel pretesto voleva tentare come fece di cavar di mano al libraro Cramoisy le opere manoscritte del Sr G^o^ du Vair ch'io gli haveva lasciate da stampare il che non gli riusci. Basta che siamo pur vivi ancora per gratia di Dio, et habbiamo le medesime intentioni di servirla con ogni sincerita, ben che ci manchino le medesime occasioni che potevamo haverne in corte, laquale se mutata di faccia quasi tutta intiera dal principio di questo anno in quà et par che sia in melius. Et se puo durar la pace, io credo che si potrebbe sperare miglior riuscita ancora delle proposte che s'erano fatte altre volte di avocarla in questo regno. Quanto al S^r^ di Lausone, io credo che la contagione possa haver caggionato che gli non le havesse scritto al tempo che V. S. mi scrive, ma voglio credere, che doppo il ritorno della Corte, egli non havera mancato di sodisfare a quel debito et quando V. S. gli haverebbe scritto due righe non credo che fosse stato mal apposito. Io gliene serviro come si deve. 11-12 février 1624.

Venendo hora alla gemma di Messalina et poi che V. S. ne vuol in ogni modo il mio parere io non posso dissimulare che se la pietra non fosse rotta nella parte dove e nominato il marito et che vi si scorgesse chiaramente il nome di C. Silio Nerva io la stimarei al centuplo di piu, che se vi s'era da leggere il nome di Claudio, di che io non la posso risolvere per ciò che un impronto ch'io ritenni di quella pietra in cera di Spagna e tanto mal venuto in quella parte, che non vi resta altro che la lettera N avanti la voce *Quod* etc. et in quella fretta dove io mi ritrovai, havendo guasto tutto il pezzo di cera di Spagna ch'io haveva in saccoccia a tentare di fare impronti del taglio di Jona, liquali per la gran convexita non potevano riuscire netti da tutte le parti non mi bastò il restante di detta cera per far un altro

Digitized by Google

11-12 février 1624. impronto che fosse intiero di detta gemma di Messalina, in quella larguezza che su la pietra. Et per non perdere l'occasione del ritorno della barca, laquale col riflusso del mare non poteva stentare di partire di Cadillaco per scendere a Bordeaux, fui costretto di serrar la scatola et piego mio, confidandomi che V. S. mene mandarebbe poi un impronto in solfo ben perfetto et ben intiero, per quanto la gemma lo comportarebbe, ricordandomi veramente che c'era un fragmento in quella parte, anzi che pareva che vi fosse una certa fissura, o apparenza di fissura (felure dichiamo in francese) laquale faceva dubitare che non s'accrescesse la rottura, se non se conduceva con gran desterita la pietra, quando sene averanno altri impronti et per cio lasciai tanto piu volontieri questo pensiero a V. S. che si poteva attendere con maggior aggio, che non m'era possibile all' hora a me. S'io devo congietturare su l'inscrittione che V. S. mi nota nella sua lettera, cioe SAL.·.·.·.· AV *Quod* etc. io vorrei essaminare se la lettera A che precede il V sarebbe un R per fare portione del cognome di detto Silio, cioe *Nerva* per dire C. SIL. NERV o NERA/, ma se non m'inganna la resta nel mio impronto del cera di Spagna, par che la lettera finale sia un N ben formato, se pure non è un A et un V, congionti a questo modo A/ per finire il cognome di Nerva, senza che tal transpositione habbia niente di inusitato nell' inscrittioni antique et manco il solecismo ch'erano assai frequenti in questa sorte d'intagli SAL. C. SIL. NERA/. SAL. C. SIL. N. overo per fare portione del nome di CLAVdio o della qualita di AVgusto. In cui caso le diro bene che si potrebbe ancora salvare il nome di Claudio se ben non vi sarebbe tanto acume poi che la moltiplicita delle moglie di Claudio avanti il suo principato con lequali fece divortio per cause assai leggiere massime con PETINA come scrive Suetonio se ben mi ricordo, alla quale successe della MESSALINA non sarebbe grande inconveniente che gli amori di Messalina con cui havessero havuto principio avanti il divortio con Petina, et dato caggione alli voti assegnati nella gemma, et ben che la qualita di Augusta non possa convenire con quel tempo, si potrebbe salvare ancor ella, se si concede che tale sorte di voti si potessero celebrare, et continuare ogni anno in giorno preciso, come s'usava ne' voti publici et privati che si facevano per la salute de' principi, si come fu practicato in que' che Magister Collegii fratrum Arvalium fece per la salute di Nerone et di Octavia

Digitized by Google

sua moglie, il quale *quod superioris anni Magistri voverant persolvit, et in proximum annum nuncupavit,* et in que' ch'accenna Plinio nel lib. X dell' Epistole sue a Trajano, con queste parole *vota pro incolumitate tua* etc. etc. *suscipimus Domine pariter et solvimus precati Deos ut velint ea semper solvi semperque signari.* Si come anco in que' che si rinovavano in Narbona ogni anno per Augusto per la sua consorte, figli et gente sua alli IX kal. Oct. del suo natale kal. Januar. del capo d'anno, VII Id. Janu. del principio dell' imperio suo et pridie kal. Jun. *quod ea die* etc. *judicia plebis Decurionibus conjunxit,* et in altri giorni che mancano forzi nell' inscrittione, dove potevano essere mentionate altre cose de' voti annui che non havevano fundamento piu degno o piu considerabile che poteva essere a Messalina il giorno del suo sposalitio. Ne era cosa nuova che le donne facessero voti per la salute de' mariti come fecero quelle Greche allegate da Penelope appresso Ovidio : 11-12 février 1624.

Grata ferunt Nymphæ pro salvis dona maritis

et quelle che diceva appresso il Propertio, lib. IIII eleg. III nel fine :

Armaque cum tulero portæ votiva Capenæ
Subscribam salvo grata puella viro.

Il che non era la pima volta poiche nel istessa elegia haveva detto la medesima che

Omnibus heu portis pendent mea noxia vota.

Io non mi ricordo veramente adesso di authorita precisa appresso gli antiqui per provare che si rendessero anniversarii li sacrificii fatti una volta, nel giorno delle nozze come erano quelli del giorno natale et parecchi altri ma non ci trovo pero tota incompatibilità, poi ch'era del numero di que' giorni o feste geniali, la cui memoria non era ingrata : massime se vi si aggiongevano voti per la salute del marito, come si vede essere stato fatto nel tempo accennato in questa gemma, et forzi che facendone disquisitione particolare negli authori classici, facilmente se ne trovarebbe qualche esempio cio che scrive Suetone che *Claudio jus* etc. *dixit etiam suis suorumque diebus solemnibus* mostra bene che si potessero celebrare in casa sua altre feste che le sue, ben che senza pompa ne strepito et notando ancora l'istesso authore congiontamente ch'el medesimo principe *sponsalia filiæ natalemque geniti nepotis silentio ac tantum domestica religione transegit,* par che lascii

Digitized by Google

11-12 février 1624. d'intendere qualche parita d'un caso con l'altro et per consequenza, che si potesse rinovare ogni anno la festa dell' uno come dell' altro. Ne credo che s'habbia d'escludere la moglie con la parola *suorumque,* nonostante le risolutioni delli Giurisconsulti in materia di successione. Anzi, se si consideran li cappricii ch'habbiamo visti negli intagli del Ciaduco, si troveranno tante cose heteroclite et mal conforme alle regole cosi delle lingue latina et greca come delli ordini et regole osservate nelli riti sacri et profani et contra bonos mores che non credo che si habbia da trovar stranno che si perpetuassero non solo queste ma qualsi voglia sorte di attioni lequali dovessero essere momentane et singolari ; poiche non facevano difficolta di celebrare seconde nozze durante le prime senza alcun divorzio, ne dissolutione precedente et senza vergogna di commettere cose tanto illicite.

Con questa presuppositione non sara incompatibile la qualita d'Augusta in Messalina quando ella doppo la delatione del imperio al suo marito, havera voluto rinovare annualmente li voti principiati al giorno delle sue nozze, poiche consta ch'ella sia stata la maggior causa impulsatrice al marito, accio accettasse la qualita d'imperatore che gli non ardiva accettare doppo la morte di Caligola suo nepote. Et cosi non discordarebbe la nota del II consolato del marito, quando cosi fosse che la gemma fosse stata scolpita prima che si erigessero le statue di detta Messalina et del marito, in cui tempo gli amori di C. Silio non erano ancora nati ci concorre poi il natale del marito kal. Aug. nel rovescio della gemma che non poteva rinovare la festa per il marito, che non rinovasse la memoria del piu filice giorno della vita della moglie, perche l'haveva portato all' imperio. Et poi che un giorno di tal festa non fosse mal apposito a fare ottenere ad una meretrice qualche gratia apprezzo il suo amasio, doppo la crapula quando egli havesse fatto qualche scrupulo in altra tempo ; come poteva essere il divortio con Petina et lo sposalitio di Messalina. Un altra cosa non bisogna preterire, cioe che sicome intagli et gemme si trovano imitati volte li symboli di varie medaglie publiche per gusto particolare di persone private, et quelli ancora di molti tagli et gemme, dissegnate una volta di valenti huomini, cosi non bisogna maravigliarsi che si trovino imitati in diversi secoli molti intagli di questo genere itifallico anzi perche la licenza ce ne fosse piu smisurata delli altri et forzi

Digitized by Google

fondata in superstitioni particolari, a que' s'imaginavano d'arrivare in qualche maniera alla fortuna, senon publica al meno privata delle persone per lequali s'erano altre volte scolpite in gemme symboli conformi a quelli che volevano esse portare addozzo, et da qui viene quel gran numero di gemme nelle quali si vede scolpito il nome di Messalina et di quelli altri potenti dell' antiquita. Da qui anco potrebbe venire che imitandosi in secolo molto piu basso che Messalina qualche gemma scolpita per lei con quella corona mentulata, ci habbiano voluto aggiongere la qualita di Augusta posseduta molti anni doppo il tempo ch'ella fu *damnata voti*. 11-12 février 1624.

Restami ancora un altro pensiero un poco piu stravagante, ma a lei non voglio celare cosa alcuna, poiche cosi la commanda cioe che si come que' principi et principesse usurpavano talvolta gli vestiti, delle Deita et delli heroi, cosi facevano ancora delli principi grandi come si vede essere stato fatto di que' che pigliavano l'habito d'Allessandro magno, et come si vedeva fare questa Messalina col suo Silio celebrando la vindemia con gli habiti di Libero et Libera per aggiungere maggior riputatione alle lor lascivie et in questa maniera io vorrei credere che molte meretrici havessero in secoli posteriori a Messalina preso l'habito et nome suo privatamente con gli amisii, et poi fatto scolpire gemme al medesimo fine, et cosı di Cleopatra, Faustina et altre et di Giulio, Marco Antonio et altri ch' hebbero da fare con loro. Et chi sa che questa gemma et molte di quelle di Ciaduco non siano scolpite ad instanza di persone private mascherate di que' nomi et symboli pertinenti a persone di maggior grado, con che si potrebbe schusare la gofferia della scoltura di molti di que' intagli et l'ignoranza crassa che vi si vede cosi dell' inventori o dissignatori come delli scultori. A che proposito si potrebbe allegare ancora, ben che doppo un grand intervallo, l'essempio di quella principezza morta pochi anni sono laquale si vestiva da Venere et poi si metteva nuda in un letto sopra strapontini di arazzo nero, et si faceva venire adesso l'amatore in habito di Marte, havendo appresso il letto fanciulli ignudi in habito d'amorini che tenevano le torcie accese, accio di godersi l'un altro piu pienamente.

Questo e quanto m'occorre a dirle intorno all' applicatione di questa gemma alle persone proprie di Claudio et della moglie, ma quando si volesse in ogni modo riferire a Silio, non so se non vi potrebbe

Digitized by Google

11-12 février 1624. essere ancora tolerabile la mentione di detto Claudio. Poiche scrive Suetonio essersi lasciato quel principe accieccare sino a tal termine che gli si lascio persuadere a sottoscrivere le tavole nuptiali et dotali convenute fra detta Messalina et l'adultero Silio, quasi come se si facessero simulatamente a posta, *ad avertendum, transferendumque periculum quod imminere ipsi per quædam ostenta portenderetur*. Per la cui superstitione par che se scolpissero principalmente le gemme di questa sorte. In qual cosa non sarebbe stranno che l'adultero si fosse assonto l'istesso nome et qualita del marito, (si come n'assumeva la fonctione) per addozzarsi meglio tal pericolo, massime havendo gia allora gl' imperatore accettato in diversi luoghi dell' Imperio gli honori et culti divini, et preso loro istessi spesse volte (ben che in privato) habiti divini, come s'era introdutto in que' secoli da principi greci loro antecessori. Che cosi facendo l'adultero non par che commetesse maggior male che quando pigliava l'habito di Libero per la vindemia. Et accio non converrebbe male il giorno delle kalende d'Augusto che Claudio soleva celebrare il suo natale, per fare nella persona et habiti di Claudio, una festa et attione propria a luy medesimo, come nella vindemia egli faceva, sotto habito di Libero, una festa et attione pertinente a Libero. Il che se fosse avenuto haverebbono meritato d'essere scritto dagli historici antiqui si come le altre cose da loro accennate, ma sendo cose fatte privatamente non sarebbe maraviglia, che alcune particolarita fossero state ignorate et nondimeno rappresentate in gemme come vi si trovano rappresentati infiniti secreti non publicati da gli authori contra Trajano, Vespasiano et altri principi che non sono tassati di corruptioni simili a que' M. Antonio, Caligula, Nerone et altri generalmente condamnati dalli posteri. Et in questo modo poco importarebbe di leggere in questa gemma PRO SAL TI CLAV overo PRO SAL IMP CLAU o PRO SAL IUN CLAU, per far *IVNioris,* o qualsi voglia altra inscrittione appartenente all' imp. Claudio nominatamente piu tosto che a detto SILIO, se pure non piace PRO SAL IVN CL N per JUNIORIS CLAUDII NERVÆ o JUNIORIS CLAUDII AUGUSTI, ben che veramente si dovrebbe postponere piu tosto che preponere la voce JUNIORIS secondo l'usanza antiqua. Et se detto Silio non usurpo la qualita d'Imperatore et Augusto e ben certo che Claudio hebbe gran paura che gli non havesse acquistato effettivamente l'imperio, massime

Digitized by Google

che dice Suetonio che *fœdum in modum trepidus ad castra confugit, nihil tota via quam esset ne sibi salvum imperium, requirens.* Il che presuppone quasi l'usurpatione della qualita d'Imperatore o Augusto. Ma questo depende principalmente delli vestigii di lettere che possono essere restati su la gemma in quella parte nella quale ella e rotta, et per consequenza dell' esatezza di V. S. che lo può examinare su l'originale o su gli impronti compiti et non da me che non ho impronto perfetto in quella parte. 11-12 février 1624.

Vengo hora all' inscrittione de marmi trovati in Bordeaux con le statue et specialmente con quella che si crede essere di Messalina, l'una delle quali appartiene veramente all' Imp^re^ Claudio et si puo supplere in questa sorte :

TI. CLAVDIO
DRVSI F. G.
C. AVGVSTO
PONT. MAX.
TR. P. COS. II. PP.
C. IVLIVS

Ma l'altra, per quanto io posso congetturare dalli fragmenti che m'hanno mandati di Bordeaux, io non credo che si possa mai applicare a Druso, padre di Claudio ne a qualcuno altro che a Druso secondo figlio di Germanico il quale Tiberio fece morir di fame potendosi commodamente supplire in questa maniera :

DRVSO CÆSARI [GERMA]
NICI CÆSARIS [F. TI. CAES.]
AVG. N. DIVI AVG. [PRON.]
PRÆFECT. VRBIS [FLAM.]
[AV]GVSTALI

sendo di tutto fuor di proposito i suplem^ti^ che se ne facevano per applicarla a Druso padre di Claudio, il quale non fu mai adoptato nella famiglia d'Augusto, ne vi puo nocere la dignita di prefecto urbano (ben che dovesse parere di prima fronte mal compatibile nella persona d'un principe cosi giovane come era quello, se si risguarda la fontione di quella dignita ne' secoli piu bassi) ma in que' tempi non era di tanta importanza ; scrivendo A. Gellio Lib. XIIII. cap. ult. che *ex ea ætate præfectus fit quæ non est senatoria ;* parlando de' prefetti urbani che

Digitized by Google

11-12 février 1624. si lasciavano in Roma quando usciva il magistrato per andare alle ferie latine, che non era d'altro profetto urbano in que' tempi. Et cosi scrive Dione che il nostro Claudio volse che li duoi generi suoi fossero sottoposti alle regule ordinarie di passar per le cariche delli viginti jurati et poi per quella della prefectura urbana prima che d'arrivare ad alcun magistrato.

Quanto al dissegno della testa di marmo di Messalina io haveva ordinato precisamente che si facesse il proffilo et non altramente ma hanno fatto giusto al contrario et l'hanno dissegnata quasi in faccia di modo che non sene può cavar niente al proposito della conciatura de' capelli che si desiderava, et poi il dissegnatore non ha fatto cosa completa; bisognera aspettare un secondo mandato per havere il profilo.

Il duello dei Limazzoni è giusto a proposito da maritarlo con il duello de' fascini di Nicomede et Giulio, et se ben l'impronto non riusciva tanto bene per la mescolanza del cavo et di rilievo, lo vedero non dimeno ben volentieri, se non in solfo, al meno in cera, et piu tosto facendo improntar la pietra in sabbia, come le medaglie et poi gettarla in piombo che cosi restera la dispositione della mescolanza del rilievo con il cavo.

Io son quasi stracco di scrivere et credo che V. S. non sara in men stracca di leggere fin qui ma io meritava ben questa penitenza doppo un troppo lungo silentio et forzi che V. S. ne meritava ancor ella per simil caggione la sua parte. Schusiamosi dunque l'un l'altro et con tal fine doppo haverla ringratiata come fo affettionatissimamente de la cortese memoria chella tiene di me et dello stromento del moto perpetuo le bacio le mani. Di Aix alli XI febraio 1624.

Delli ricapiti per le nostre lettere o fagotti, io credo che l'ordine lasciato a V. S. partendo di Pariggi era molta buono cioè per le lettere al Sr Ferrarino et per li fagotti al Sr Taverniere. Ma poiche il Sr de Lomenie e ritornato in Pariggi credo che le lettere veniranno con gran diligenza et sicurezza se V. S. ordina al Sr Ferrarino che si degni mandarle in Pariggi in casa del detto Sr de Lomenie, dove tutti i domestici quale ch'egli si sia le ricevera volontieri, quando saranno dirette a me et sotto il mio nome, et non mancheranno di darle al padrone accio mi siano inviate per la posta, facendomi quel S^re^ un dispaccio ogni settimana il Lunedy sera per l'ordinario di

Digitized by Google

Lyone, di modo che le lettere di V. S. arrivando a Pariggi il Venerdy potranno partire il Martedy seguente et arrivare qui il decimo giorno doppo. Et io ordinero che le mie lettere vadino di qua in Pariggi sotto la coperta di detto Sr de Lomenie, dirette poi a V. S. et raccommandate a detto Sr Ferrarino. Per questa volta andera questa sotto la copertura del Vicelegato d'Avignone et di Mg^r Nuntio di Brusselles et via straordinaria d'un secretario di detto Sr Vicelegato dello quale pure io mera prevaluto un altra volta, senza che V. S. mi habbia ancora fatta risposta che sia pervenuta in mie mani. 11-12 février 1624.

Ma se V. S. vuol mandare alcuna cosa per mare come potrebbe essere la cassetta dello stromento del suo compare potra valersi del Sr Guil. van Steenwinckel d'Amsterdam, corrispondente delli Sg^i Baltasare Boyer et Abrah. Stayar di Marsiglia facendo la soprascritta a me, et a detti SS^ri Boyer et Stayar liquali mela manderanno qui. Et credo veramente che que' tubuli di vetro correranno manco rischio di rompersi per quella via, che quella di Pariggi, essendo difficile et quasi impossibile di sperare che la commossione del carro non guastasse ogni cosa. Et perciò tengo che il detto suo compare habbia raggione quando dice di non dovere mettere il liquore dentro que' tubuli per mettere in strada lo stromento in quel modo. Ma vorrei bene ch'egli non mettesse il liquore, quando vorrebbe far imballare lo stromento, per mandarmi detto istromento per la via del mare et il liquore in una anforetta di vetro forte in un scatolino separato, per la via di Pariggi, accio che non patisca l'humore per la frequenza delle tempesta del mare.

Mando a V. S. la copia della carta de los Alombrados, et d'una lettera che scrissi ultimamente in Italia ad un amico, in proposito d'un fragmento di antiquita Egitia, con il dissegno d'essa. Il libro del P. Garasse non l'ho havuto ancora qui da Pariggi. Ho trovato finalmente la relatione veneta di Fra Poalo ma sono in grande stento a trovare chi la possa transcrivere corettamente, lo faro al meglio se potra et in qual proposito non le voglio tacere a lei (ben che importa di non divulgarlo) che del libro della relatione del Concilio Tridentino stampato in Inghilterra se ne venuto in Venetia un essemplare scritto de mani di Fra Paolo, ma non e tutto conforme alla stampa, nella quale si son interpolate molte cose in detrimento dell' authore, et che si sono

Digitized by Google

11-12 février 1624. accorti che l'anagramma di Pietro Soave Polano e Paolo Sarpi Veneto, ma questo sia tra li noi di gratia.

LETTRE DE MM. BOYER ET STAYAR A Mr GUILLAUME VAN STEENWINCKEL, AMSTERDAM.

Mr par autre nous escripvrons plus au long et ce mot est seulement pour vous dire que Mr de Peiresc est bien à la Cour du Parlement de Provence personnage de grand mérite et à qui désirons extrêmement pouvoir rendre quelque digne service, désire de faire tenir en aggréation quelques caissettes ou aultre chose qu'il a cheminées par voye d'Amsterdam pour faire ce, vous supplions vouloir effectuer tout ce qu'il ordonnera de faire avec toute affection et diligence et nous nous obligeons à vous les donner en toute autre occasion. Mr Balt. Boyer et Abraham Stayar à Marseille. Ce 4 février 1624.

LETTRE DE Mr DE PEIRESC A Mr GUILL. VAN STEENWINCKEL, A AMSTERDAM.

Mr, vous recevrez avec la présente une lettre de MM. Boyer et Stayar de Marseille de vous prier de recevoir pour la faire tenir de par deça, par voye asseurée, une caissette que je vous adresse à Amsterdam, laquelle m'appartient et n'est pas chose de grand valeur ni de grand poids, mais elle est un peu fragile, c'est pourquoi elle a de besoing d'estre bien recommandée au chef du navire sur lequel vous la ferez charger, afin qu'il aye en soing de la placer en lieu bien garanti et hors d'atteinte des secousses et canonnades, s'il est possible. Je joindray ceste mesme obligation à celle de ce Mr qu'il a voulu donner ceste peine et tacherai de vous en rendre en revange tout autant qu'il me sera possible, en qualité Mr, de vostre etc. A Aix, ce 12 février 1624.

Ce que vous desbourserez pour le port d'avance à Amsterdam sera fort fidèlement remboursé à Marseille aux Srs Boyer et Stayar ou au capitaine de navire qui apportera la caissette selon que vous l'ordonnerez.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. V, 706 v° à 709 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* à la date du 25 février 1624 : « *Au Sr Rubens avec le fragment du Laterculus, los Alombrados.* »

Digitized by Google

TRADUCTION. 11-12 février 1624.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Après tant de mois de silence d'une personne aussi aimable que vous, il m'est arrivé enfin une lettre de vous, datée du 25 octobre, en réponse à celle que je vous ai écrite dans la barque allant de Bordeaux à Cadillac. Ce silence m'a été fort pénible surtout parce qu'il me privait de votre conversation si agréable et parce qu'il coïncidait avec la perte des choses les plus rares que j'ai recueillies durant de longues années, perte dont je vous ai écrit plus au long et peut-être ad nauseam le mois dernier. J'éprouvai une grande consolation en ouvrant votre lettre si affectueuse, mais ayant cherché la date et lu le post-scriptum écrit postérieurement, ma douleur se renouvela et je ne pus que compâtir au chagrin que vous devez avoir ressenti par la mort de votre fille unique qui montrait déjà tant de mérites. La douleur de votre femme bien aimée doit avoir accru votre affliction puisqu'au regret de votre perte s'ajoutait encore la douleur de voir souffrir la mère. Vous n'êtes pas de ceux qui ont besoin de consolation, parce que vous connaissez la fragilité de la vie humaine et la grâce que Dieu nous fait souvent en enlevant une jeune fille de la terre pour la faire revivre au ciel et pour ne pas la laisser exposée à de longues infirmités ou à des malheurs, épreuves plus sensibles au cœur d'un père que la mort dans cet état d'innocence. Vous avez plutôt à louer la divinité de l'avoir conservée à votre affection si longtemps et cela suffit presque à vous concilier une plus grande grâce divine et à vous obtenir en revanche une plus large part de sa sainte bénédiction. Je joins à cet effet mes vœux aux vôtres et espère qu'ils seront exaucés.

Du reste, je ne sais à quoi attribuer le retard dans l'envoi de cette lettre et la longueur de votre silence, sinon à une fausse rumeur qui se répandit peu de semaines après mon départ de Paris que j'étais mort à Bordeaux. Cette rumeur peut avoir eu pour effet que celui à qui vous avez adressé votre lettre l'a gardée pour obtenir d'autres nouvelles sur mon sort. La même chose m'est arrivée avec une boîte qui m'avait été envoyée de Rome par Monsieur Aléandre, qui contenait une figure en bois imitée de l'antique et représentant un sénateur portant la toge, dans laquelle on distinguait très bien l'umbo (1). Elle m'est arrivée seulement la semaine dernière en même temps que des lettres de Monsieur Lucas Torrio de Madrid et d'autres choses

(1) Plis formés par la toge sur l'épaule gauche.

Digitized by Google

11-12 février 1624. curieuses retenues pendant plusieurs mois à Paris et à Lyon. Peut-être bien que cette rumeur vous est parvenue et vous a fait douter si vous deviez m'écrire. C'est une gracieuseté que m'a faite une personne de mauvaise foi et d'une ingratitude extrême qui, sous ce prétexte, voulut tenter et essaya effectivement de tirer des mains du libraire Cramoisy les œuvres manuscrites de Monsieur Guillaume du Vair, que j'y avais laissées pour être imprimées, mais qui n'y réussit point. Il suffit que nous soyons encore en vie par la grâce de Dieu et que nous ayons la même intention de vous rendre service en toute sincérité bien qu'ici nous n'ayons pas les mêmes occasions que nous trouvions à la Cour. Là presque tout a changé de face depuis le commencement de cette année, et il paraît que tout y va mieux. Si la paix peut durer, je crois que l'on pourrait espérer encore un meilleur résultat au sujet des propositions qui vous ont été faites autrefois de vous appeler dans ce pays. Quant à Monsieur de Lausone, je crois que l'épidémie peut avoir été cause qu'il ne vous a pas écrit au moment où vous m'écriviez, mais j'aime à croire que depuis le retour de la Cour il n'aura pas manqué de satisfaire à ce devoir ; je crois aussi qu'il ne serait pas mauvais que vous lui écriviez deux lignes. Je suis à votre service, comme c'est mon devoir.

Venons-en maintenant au camée de Messaline, et puisque vous ne voulez d'aucune façon vous rallier à mon opinion, je ne puis dissimuler que si la pierre n'était pas cassée à l'endroit où se trouve le nom du mari et que là se montrait clairement le nom de C. Silius Nerva, je l'estimerais cent fois plus que si on pouvait y lire le nom de Claudius. Mais je ne puis pas me prononcer là-dessus parce que je n'ai gardé de cette pierre qu'une empreinte en cire d'Espagne qui est si mal venue en cet endroit qu'il n'y reste que la lettre N avant le mot *quod* etc. Dans la hâte que je devais faire, j'avais abimé tout le morceau de cire d'Espagne que j'avais dans une saccoche en essayant de mouler la gemme de Jonas, que par sa forme convexe je ne réussis pas à prendre nettement en son entier, et il ne me restait pas assez de cette cire pour faire une autre empreinte de la gemme de Messaline en son entier et de la même largeur que sur la pierre. Et pour ne pas perdre l'occasion du retour de la barque, qui au reflux de la marée ne pouvait remettre son départ de Cadillac pour descendre vers Bordeaux, je fus forcé de fermer ma boîte et mon paquet. Je me tenais pour assuré que vous m'enverriez plus tard une empreinte en souffre bien parfaite et bien entière pour autant que la gemme le permettrait. Je me rappelle que réellement il y avait une cassure dans cet endroit ou plutôt qu'il paraissait y avoir une fissure ou une apparence de fissure (nous disons *fêlure* en français) qui faisait douter si la cassure n'augmenterait dans le cas où la pierre ne

Digitized by Google

serait pas maniée avec une grande habilité quand on en prendra d'autres empreintes. C'est pourquoi je vous laisse le soin de tout cela ; vous pouvez vous en occuper avec plus de loisir que cela ne m'était possible en ce moment. Si je dois émettre une conjecture sur l'inscription que vous notez dans votre lettre, à savoir SAL.·.·.·.· AV *Quod* etc., je voudrais examiner si la lettre A qui précède le V n'est pas un R qui pourrait faire partie du surnom de ce *Silvius*, c'est-à-dire *Nerva* pour en faire C. SIL. NERV ou NERA/, mais si ce qui reste dans mon empreinte en cire d'Espagne ne me trompe pas, il paraît que la lettre finale est un N bien formé, à moins que ce ne soit un A et un V réunis de cette manière A/, ce qui ferait la fin du surnom NERVA, sans que pareille transposition ait rien d'inusité dans les inscriptions antiques et il n'y aurait pas même un de ces solécismes si fréquents dans ces sortes de pierres gravées : SAL. C. SIL. NERA/. SAL. C. SIL. N, ou bien cette double lettre ferait partie du nom de CLAVde ou de l'épithète AVguste. Dans ce cas, je vous dirai bien qu'on peut encore sauver le nom de Claude, quoique l'inscription perdrait de son intérêt, à cause du grand nombre de femmes que Claude eut avant son élévation à l'empire, et avec lesquelles il divorça pour des causes fort légères, principalement avec Petina, comme l'écrit Suétone, si je me rappelle bien. Ce fut à cette dernière que Messaline succéda. Il n'y aurait pas grand inconvénient à admettre que sa liaison avec Messaline eût commencé avant le divorce avec Petina et eût donné lieu aux vœux exprimés sur la gemme. Et, bien que Claude ne possédât pas la qualité d'Auguste à cette époque, on pourrait expliquer encore l'emploi de ce titre si l'on admet que ces sortes de vœux pouvaient se faire et se répéter chaque année à un jour déterminé, comme c'était l'usage pour les vœux publics et privés que l'on faisait pour le salut des princes. C'était le cas de ceux que le Magister Collegii fratrum Arvalium fit pour le salut de Néron et d'Octavie sa femme, lequel *quod superioris anni Magistri voverant persolvit et in proximum annum nuncupavit* et dans ceux que Pline mentionne dans le livre X de ses lettres à Traian en ces termes : *vota pro incolumitate tua* etc. etc. *suscepimus Domine pariter et solvimus precati Deos ut velint ea semper solvi semperque signari.* De même encore pour ceux qui chaque année se renouvelaient à Narbonne pour Auguste, pour sa femme, ses enfants et sa famille au neuvième jour des calendes d'octobre, son jour de naissance, aux calendes de janvier, le jour du nouvel an, au septième jour des ides de janvier et au jour avant les calendes de juin *quod ea die* etc. *judicia plebis Decurionibus conjunxit* et à d'autres jours qui peut-être manquent dans l'inscription et où pourraient être inscrits d'autres vœux annuels qui n'avaient pas une raison d'être plus digne ou plus importante que pouvait l'être pour Messaline le jour de son mariage. Ce n'était

11-12 février 1624.

Digitized by Google

11-12 février 1624. pas chose nouvelle que les femmes fissent des vœux pour le salut de leurs maris; c'est ce que firent les Grecques mentionnées par Pénélope dans Ovide :

Grata ferunt Nymphæ pro salvis dona maritis

et celles dont parle Properce, liv. IIII, élégie III, à la fin :

Armaque cum tulero portæ votiva Capenæ
Subscribam salvo grata puella viro.

Et ce n'était pas la première fois que nous rencontrions pareille allusion chez ce poète, puisque dans la même élégie la même femme avait dit que

Omnibus heu portis pendent mea noxia vota.

Je ne me souviens pas, il est vrai, à présent, d'un témoignage des anciens pour prouver qu'ils rendaient annuels les sacrifices une fois faits au jour de noces, comme cela se faisait pour ceux du jour natal et pour plusieurs autres ; mais cependant je n'y trouve pas d'incompatibilité, puisqu'il était du nombre de ces jours ou de ces fêtes joyeuses dont le souvenir était agréable, en particulier quand on y joignait des vœux pour le mari, comme on voit qu'il a été fait à l'époque mentionnée dans cette gemme. Peut-être qu'en faisant des recherches dans les auteurs classiques on en trouverait facilement quelque exemple. Ce que Suétone écrit que Claude *jus* etc. *dixit etiam suis suorumque diebus solemnibus* prouve bien qu'on pouvait célébrer dans sa maison d'autres fêtes que les siennes, quoique sans pompe et sans bruit. Et quand le même auteur annote encore à propos du même prince que *sponsalia filiæ natalemque geniti nepotis silentio ac tantum domestica religione transegit*, il semble qu'il laisse entendre qu'il y a une analogie entre les deux cas et que par conséquent on pouvait renouveler chaque année la commémoration de l'un comme de l'autre de ces évènements. Je crois qu'il ne faut pas exclure la femme de ceux qui sont désignés par le mot *suorum,* nonobstant l'avis des jurisconsultes en matière de succession. Au contraire, si on tient compte des caprices que nous avons vus sur les pierres gravées de Chiaduc, il se trouvera tant de choses hétéroclites et non conformes aux règles du latin et du grec, aussi bien qu'à l'ordre et aux usages observés dans les rites sacrés et profanes et contraires aux *bonos mores*, que je ne crois pas que l'on doive trouver étrange que de pareilles choses mais encore toutes sortes d'autres actions qui devaient être momentanées et uniques se soient perpétuées, puisqu'on ne faisait pas difficulté de célébrer de secondes noces quand le premier mariage durait encore et cela sans aucun divorce ni dissolution du précédent et sans honte de commettre une chose aussi illicite.

En admettant cela, il ne sera pas impossible de voir accorder le titre d'Augusta à Messaline, quand, après l'élévation de son mari au trône, elle aura voulu renouveler chaque année les vœux faits une première fois le jour

Digitized by Google

de ses noces, puisqu'il est certain qu'elle a été la cause principale que son mari, après la mort de son neveu Caligula, a accepté le titre d'empereur qu'il n'ambitionnait pas. Et ainsi la mention du second consulat du mari ne serait pas en désaccord avec la vérité si la gemme avait été gravée avant que les statues du mari et de la femme eussent été érigées et dans un temps où l'amour de ce Silius n'était pas encore né. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est la mention du jour natal du mari, les calendes d'Auguste, sur le revers de la pierre ; on ne pouvait célébrer la fête du mari sans renouveler le souvenir du jour le plus heureux de sa femme qui l'avait élevé à l'empire. Et puisqu'un pareil jour de fête était propice pour faire obtenir à une courtisane quelque faveur de son amant après une action honteuse, quand dans un autre moment il aurait senti quelque scrupule à l'accorder, le divorce avec Petina et le mariage avec Messaline pouvaient compter parmi ces faveurs. Une autre cause qu'il ne faut point passer sous silence, c'est que de même que des camées et des gemmes ont été souvent copiés, de même les symboles représentés sur des médailles publiques peuvent avoir été reproduits par le goût particulier de personnes privées ; il a pu en être de même pour les pierres gravées et les gemmes dessinées par des hommes de talent. Ainsi il ne faut pas s'étonner que dans divers siècles beaucoup d'intailles du genre ithyphallique aient été imitées, pour la raison même que la licence ne pouvait en être dépassée par les autres. Peut-être l'usage était-il fondé sur une superstition particulière consistant à s'imaginer qu'on arriverait de quelque manière à la fortune, sinon publique du moins privée, dont avaient joui les personnes pour lesquelles furent gravés autrefois des symboles pareils à ceux que l'on voulait porter sur soi. Cela expliquerait le grand nombre de gemmes sur lesquelles se trouve sculpté le nom de Messaline et d'autres personnages puissants de l'antiquité. De là encore pourrait venir qu'en imitant dans les siècles beaucoup plus récents que celui de Messaline quelque gemme gravée pour elle avec cette couronne de phallus, on ait voulu ajouter à l'inscription primitive le titre d'Augusta possédé par elle de longues années après l'époque où son vœu fut exaucé.

11-12 février 1624.

Il me reste encore une autre pensée un peu plus extravagante, mais je ne veux rien vous cacher, puisque aussi bien vous m'ordonnez de tout dire, c'est que comme ces princes et ces princesses ont usurpé si souvent les vêtements des dieux et des héros, ils ont pu le faire encore pour ceux des grands princes, comme on en a vu qui prirent l'habit d'Alexandre le Grand et comme on le voit faire par cette Messaline avec son Silius célébrant la vendange dans les habits de Bacchus et de Libera, pour ajouter plus d'éclat à leur lasciveté. Je voudrais croire que de cette manière beaucoup de

Digitized by Google

11-12 février 1624. courtisanes, dans les siècles postérieurs à Messaline, auraient en particulier pris son habit et son nom avec leurs amants et auraient fait sculpter des gemmes dans la même intention. Elles firent de même encore pour Cléopâtre et Faustine, pour Jules-César, Marc-Antoine et d'autres qui avaient été leurs amants. Et qui sait si cette gemme et beaucoup de celles de Chiaduc n'ont pas été sculptées par ordre de particuliers qui se déguisaient sous le nom et les attributs de ces personnages d'un rang plus élevé? Ainsi pourraient s'expliquer la grossièreté de la sculpture de beaucoup de ces pierres gravées et l'ignorance crasse des inventeurs, des dessinateurs et des graveurs qu'on y remarque. A ce propos on pourrait encore citer, bien que le fait date d'un temps beaucoup postérieur, l'exemple de cette princesse qui se déguisa en Vénus et se mit toute nue dans un lit sur un matelas en tapisserie noire, fit venir son amant en costume de Mars et, pour jouir plus pleinement l'un de l'autre, plaça auprès du lit des enfants nus avec les attributs des amours qui tenaient des torches allumées.

Je vous dis tout cela en appliquant les figures de cette gemme aux personnes de Claude et de sa femme, mais si l'on veut de toute force le faire rapporter à Silius, je ne sais si la mention de Claude ne pourrait encore être justifiée, puisque Suétone écrit que cet empereur se laissa aveugler au point de signer le contrat nuptial et dotal convenu entre Messaline et l'adultère Silius, comme s'il eût simulé de le faire à dessein *ad avertendum transferemdumque periculum quod imminere ipsi per quædam ostenta portenderetur.* Il paraît que ce fut principalement par cette superstition que des gemmes de ce genre furent sculptées. Dans ce cas, il ne serait pas étonnant que l'adultère eut pris le nom et la qualité du mari lui-même comme il en avait usurpé les droits et ce pour mieux se charger d'un tel péril, surtout parce que l'empereur avait déjà accepté en divers endroits de l'empire les honneurs et le culte des dieux et pris souvent (quoiqu'en particulier seulement) leurs attributs, comme l'avaient fait dans ce siècle les princes grecs, ses prédécesseurs. En faisant cela, l'adultère ne paraît pas avoir commis un méfait plus grand que quand il prit les attributs de Bacchus pour la vendange. Le jour des calendes d'août, auquel Claude avait l'habitude de célébrer son jour natal, n'aurait pas été mal choisi pour organiser, sous le déguisement et sous le nom de Claude, une fête et une cérémonie se rapportant à lui Silius, comme il avait organisé, lors de la vendange, sous les attributs de Bacchus, une fête et une cérémonie se rapportant à Bacchus. Si pareille chose était arrivée, elle aurait mérité d'être mentionnée par les anciens historiens, comme bien d'autres faits signalés par eux. Mais c'étaient là des actions privées et il ne serait pas étonnant que quelque particularité de cette sorte fût restée ignorée et

Digitized by Google

eut cependant été gravée sur une gemme, comme il y a une infinité de détails non publiés par ces auteurs contre Trajan, Vespasien et d'autres princes qui ne sont pas accusés d'une corruption semblable à celle de Marc-Antoine, Caligula, Néron et d'autres empereurs universellement condamnés par la postérité. De cette manière, il importerait peu de lire sur cette gemme PRO SAL TI CLAV ou bien PRO SAL IMP CLAV ou PRO SAL IVN CLAV, pour faire IVN*ioris,* ou quelqu'autre version se rapportant nominativement à l'empereur Claude plutôt qu'à SILIUS, à moins que l'on ne préfère interpréter les mots PRO SAL IVN CL N par JVNIORIS CLAVDII NERVÆ ou bien par JVNIORIS CLAVDII AVGVSTI, bien que d'après l'usage antique le mot JVNIORIS doive plutôt suivre que précéder le nom. Si le dit Silius n'usurpa point la qualité d'empereur et d'Auguste, il est certain que Claude eut grand peur qu'il ne se fût emparé effectivement de l'empire, surtout que, comme le dit Suétone, *fædum in modum trepidus ad castra confugit, nihil tota via quam esset ne sibi salvum imperium, requirens*, ce qui semble supposer l'usurpation de la qualité d'empereur ou d'Auguste. Mais cela dépend principalement des traces de lettres qui peuvent être restées sur la gemme, dans l'endroit où elle est cassée et par conséquent de votre ponctualité, car vous pourrez l'examiner sur l'original ou sur les empreintes complètes, ce que je ne pourrais faire, puisque mon empreinte est défectueuse en cet endroit. 11-12 février 1624.

J'en arrive maintenant à l'inscription des marbres trouvés à Bordeaux avec les statues et spécialement avec celle que l'on croit être de Messaline. L'une de ces inscriptions se rapporte assurément à l'empereur Claude et peut être complétée de la manière suivante :

TI. CLAVDIO
DRVSI F. G.
C. AVGVSTO
PONT. MAX.
TR. P. COS. II. PP.
C. IVLIVS

Mais l'autre, pour autant que je puis le conjecturer d'après les fragments qui m'ont été envoyés de Bordeaux, ne peut jamais s'appliquer, me semble-t-il, à Drusus, père de Claude, ni à un autre que Drusus, second fils de Germanicus, que Tibère fit mourir de faim. Il peut facilement se compléter de la manière suivante :

DRVSO CÆSARI [GERMA]
NICI CÆSARIS [F. TI. CAES.]
AVG. N. DIVI AVG. [PRON.]
PRÆFECT. VRBIS [FLAM.]
[AV]GVSTALI

Digitized by Google

11-12 février 1624. Entièrement malheureuses sont les restitutions du texte essayées pour le rendre applicable à Drusus, père de Claude, qui ne fut jamais adopté dans la famille d'Auguste. La dignité de préfet de la ville ne peut faire difficulté (bien qu'à première vue elle dût paraître peu compatible dans la personne d'un prince aussi jeune comme il l'était, si on fait attention aux attributions de cette dignité dans les derniers siècles de l'empire), mais à cette époque elle n'était pas de si grande importance. Aulu-Gelle écrit (Liv. XIIII, dernier chapitre) que *ex ea ætate præfectus fit quæ non est senatoria,* en parlant des préfets urbains que l'on laissait à Rome quand les magistrats quittaient la ville pour se rendre aux fêtes latines : il n'y avait pas d'autre préfet à cette époque. Dion d'Halicarnasse écrit que Claude voulut que ses deux gendres passassent par les charges des vingt jurés et puis par celle de la préfecture urbaine avant d'arriver à aucune magistrature.

Quant au dessin de la tête en marbre de Messaline, j'avais précisément ordonné qu'on le fît de profil et non autrement, mais ils ont fait exactement le contraire et l'ont dessiné presque de face, de manière qu'on n'en peut tirer aucun parti pour l'arrangement des cheveux que l'on désirait connaître, et puis le dessinateur n'a pas terminé son travail ; il faudra attendre un second envoi pour avoir le profil.

Le duel des limaçons se rattache fort naturellement au duel des phallus de Nicomède et de Jules, et bien que l'empreinte ne soit pas fort bien réussie, à cause du mélange des creux et des reliefs, je ne le verrai pas moins volontiers, sinon dans le souffre au moins dans la cire ou plutôt en faisant mouler la pierre dans le sable, comme on fait pour les médailles et pour la couler ensuite en plomb, parce qu'ainsi on évitera le mélange des creux et des reliefs.

Je suis presque fatigué d'écrire et je crois que vous ne devez pas être moins las de me lire jusqu'ici, mais je méritais bien cette pénitence après mon trop long silence et peut-être que vous en méritiez tout autant pour la même raison ; excusons-nous donc mutuellement, et sur ce, après vous avoir remercié, comme je le fais très affectueusement du souvenir amical que vous avez gardé de moi et de l'envoi de la machine du mouvement perpétuel, je vous baise les mains. D'Aix, le XI février 1624.

Quant aux adresses de nos lettres ou paquets, je crois que celles que je vous ai remises en partant de Paris étaient fort bonnes, c'est-à-dire pour les lettres celle de Monsieur Frarin et pour les paquets celle de Monsieur Tavernier. Mais puisque Monsieur de Loménie est retourné à Paris, je crois que les lettres me parviendraient très rapidement et très sûrement si vous les envoyiez à Paris chez Monsieur de Loménie, où tous les domestiques,

Digitized by Google

quelqu'ils soient, les recevront bien volontiers si elles me sont destinées et portent mon nom. Ils ne manqueront pas de les remettre à leur maître pourqu'il me les envoie par la poste. Monsieur de Loménie me fait une dépêche chaque semaine le lundi soir pour le courrier de Lyon, de façon que vos lettres, arrivant à Paris le vendredi, pourront partir le mardi suivant et arriver ici dix jours plus tard. Et je donnerai ordre pour que mes lettres aillent d'ici à Paris sous le couvert de Monsieur de Loménie et vous soient adressées et recommandées à Monsieur Frarin. Pour cette fois, la présente ira sous le couvert du vice-légat d'Avignon et de Monseigneur le Nonce à Bruxelles et par l'entremise extraordinaire d'un secrétaire de Monseigneur le Vice-légat. Je me suis déjà servi une fois de cette voie sans que vous m'ayez fait une réponse qui me soit parvenue. 11-12 février 1624.

Mais si vous voulez m'envoyer quelque chose par mer, comme ce pourrait être le cas pour la caisse de l'instrument de votre collaborateur, vous pourriez vous servir de Monsieur Guillaume van Steenwinckel d'Amsterdam, le correspondant de Messieurs Balthasar Boyer et Abraham Stayar de Marseille, en l'expédiant à mon adresse et à celle de Messieurs Boyer et Stayar qui me l'enverront ici. Et je crois réellement que les tubes de verre courront moins de risque de se casser en prenant cette voie que par celle de Paris, vu qu'il est difficile et pour ainsi dire impossible d'espérer que le cahotement de la voiture ne gâte rien. C'est pourquoi je crois que votre collaborateur avait raison quand il disait qu'il ne fallait pas mettre la liqueur dans les tubes si on voulait expédier l'appareil par cette voie. Je voudrais donc bien qu'il n'y mette pas la liqueur s'il veut emballer l'instrument pour me l'envoyer par voie maritime, mais qu'il expédie par la voie de Paris la liqueur dans un cruchon de verre solide enfermé dans une boîte séparée, pour que le liquide n'ait point à souffrir en mer des fréquentes tempêtes.

Je vous envoie la copie de l'affiche des Adombrados et d'une lettre que j'ai écrite dernièrement à un ami en Italie à propos d'un fragment d'antiquité égyptienne avec le dessin de cette pièce. Le livre du Père Garasse ne m'est encore parvenu de Paris. J'ai trouvé enfin la relation vénitienne de Fra Paolo, mais je suis fort embarassé pour trouver quelqu'un qui sache le transcrire correctement, je le ferai le mieux qu'il me sera possible et à ce propos je vous dirai bien (quoiqu'il faille ne pas le divulguer) que du livre sur l'histoire du Concile de Trente, imprimé en Angleterre, il est arrivé à Venise un exemplaire écrit de la main de Fra Paolo, mais il n'est pas entièrement conforme au texte imprimé dans lequel beaucoup de choses sont intercalées au détriment de l'auteur et l'on s'est aperçu que l'anagramme de Pietro

Digitized by Google

11-12 février 1624. Soave Polano est Paolo Sarpi Veneto, mais je vous en prie, que cela reste entre nous.

(A cette lettre se trouvaient jointes une lettre française de MM. Boyer et Stayar à Mr Guillaume van Steenwinckel à Amsterdam et une autre de Peiresc au même Mr van Steenwinckel que nous avons imprimées à la suite du texte italien.)

COMMENTAIRE.

La mort de la fille de Rubens. Cette mention est le seul renseignement découvert jusqu'à présent de la perte que Rubens subit à cette époque. Le malheureux père avait annoncé la mort de sa fille à son ami Peiresc dans une lettre datée du 25 octobre 1623, mais le post-scriptum qui renfermait la funèbre nouvelle portait une date postérieure. Il est donc à présumer que la mort de la fille unique de Rubens est arrivée entre le 25 octobre et le premier novembre 1623. Que la lettre de Rubens qui en informe Peiresc ne soit arrivée à ce dernier que vers le 10 février 1624, ne prouve point que le post-scriptum ait été ajouté au delà du temps normal qui peut s'écouler entre la rédaction d'une lettre et celle d'un alinéa supplémentaire, temps que l'on peut évaluer à deux ou trois jours au maximum. Peiresc explique le motif probable qui a causé le retard apporté à la réception de la lettre par son destinataire.

La fille de Rubens s'appelait Clara-Serena ; elle fut baptisée le 21 mars 1611 dans l'église Saint-André à Anvers, ses parrains furent Philippe Rubens, frère de Pierre-Paul, et Clara de Moy, grand-mère maternelle de l'enfant (1). Dans l'inventaire de la succession de Jean Brant, le père de la première femme de Rubens, se trouvent mentionnés deux portraits d'enfants, peints à l'huile sur panneau et encadrés, l'un d'un jeune fils de Jean Brant, l'autre de sa petite-fille Clara-Serena, la fille de Rubens. Quoique l'inventaire ne cite pas le nom de l'auteur de ces portraits, il est à peine permis de douter qu'ils soient de la main de Rubens (2).

(1) Voici l'inscription telle qu'elle fut découverte dans les registres de l'église par M. Théodore van Lerius et publiée par M. Pierre Genard *P. P. Rubens. Aanteekeningen* etc.. p. 414 :

21 Martius Ao 1611.

Infans : Clara Serena.

Parentes : Sr Petrus Paulus Rubens; Isabella.

Susceptores : Philippus Rubens, Clara de Moy.

(2) Twee stuckxens schilderije respective, op paneel, olieverve, in lijste d'een van Jan Brant, des aflijvigen soontken was, ende d'ander van Clara Serena Rubens dochterken was des voors. Hr Rubbens. (*Bulletin Rubens,* IV, p. 230).

Digitized by Google

Bruit de la mort de Peiresc. Gassendi raconte qu'au moment même où certains amis exprimaient leurs condoléances à Peiresc de la perte qu'il venait de faire par suite du vol de ses antiquités, ils le félicitaient de ce que pour eux il paraissait revivre, car le bruit de sa mort s'était répandu, à Paris, par un mauvais sujet, on ne sait trop dans quelle intention. 11-12 février 1624.

Le camée de Messaline. Il s'agit d'un camée que Peiresc avait offert en cadeau à Rubens et sur lequel, semble-t-il, la fameuse impératrice était représentée couronnée de phallus et célébrant la vendange avec son amant Silius, habillés, lui en Bacchus, elle en Libera. Beaucoup d'autres détails y étaient encore gravés. La gemme portait plusieurs inscriptions difficiles à lire. Peiresc écrit toute une dissertation sur la signification probable des figures et des inscriptions ; malheureusement nous ne connaissons pas l'intaille sur laquelle roule la controverse. Il avait trouvé la gemme à Bordeaux lors de son passage au mois de septembre 1623, comme il l'écrit à Rubens dans sa lettre du 17 de ce mois. C'est également là qu'il trouva les statues dont il cherche à interpréter les inscriptions dans la suite de la présente lettre.

Cramoisy (Sébastien). Imprimeur-éditeur à Paris, né en 1585, mort en 1669, travailla de 1609 ou d'une date antérieure jusqu'en 1648. Il fut le premier directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre par Richelieu, en 1640. Son frère Claude lui succéda.

Garassse (François) Père Jésuite, né à Angoulême, en 1585, orateur fougueux et grossier, connu par ses attaques contre Etienne Pasquier qui avait défendu l'université contre les Jésuites et n'avait pas menagé ces derniers. Il mourut à Poitiers, en 1631. En 1622 et 1623, il avait écrit plusieurs livres contre Etienne Pasquier, dont les fils publièrent contre lui, en 1624, une satire sanglante sous le titre d'*Anti-Garasse.* Garasse riposta, en 1624, par une *Apologie ;* c'est probablement de ce dernier ourvage que Peiresc parle ici.

Fra Paolo Sarpi Veneto. Né à Venise en 1552. Il changea son nom de Pierre Sarpi en celui de Fra Paolo lorsqu'en 1565 il entra dans l'ordre des Servites. En 1585, il fut nommé procureur-général de son ordre. En 1605, il fut nommé théologien-consulteur de la république. Il défendit les droits de cet état contre les prétentions des papes et servit de conseiller politique au sénat de Venise. Il jouissait d'une réputation extraordinaire de savant et était extrêmement honoré dans sa patrie. Il est soupçonné fortement d'avoir été secrètement attaché au Calvinisme et d'y avoir voulu gagner Venise. Il mourut le 14 janvier 1623. L'ouvrage, dont parle ici Peiresc, est l'Histoire du Concile de Trente, qu'il fit paraître à Londres, en 1619, sous le nom de Pietro Soave Polano, anagramme de son nom Paolo Sarpi Veneto. L'ouvrage eut un succès considérable dans les pays protestants, fut traduit

Digitized by Google

11-12 février 1624. en diverses langues et réédité en divers pays. Les catholiques regardent cette histoire comme l'œuvre d'un ennemi déclaré du Concile de Trente et le livre fut mis à l'index.

CCCLV

10 mars 1624.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Egli (Cl. Menestrier) si offrisce per far dissegnare cio che sara di bisogno nello studio dell Ill. Card. Buoncompagno che mi fa ricordare d'un cameo grande come un testone che la b. m. del Sig^{r} Pasqualini compro d'un Provençale dove e scolpita la caccia degli Amorini fatta delle Nymphe con una leggatura d'oro antiqua se ben mi ricordo che e cosa nobilissima si come di que' tagli scolpiti de Dioscoride et altri valenti huomini di quali io hebbi qualche impronto et si potranno inscrire in questa raccolta del Sg^{r} Rubenio si cosi piace a S. S. Ill. Il vaso del Ill. Card. del Monte sarebbe molto a proposito se fosse lecito d'haverne il dissegno et di farlo scolpire in rame et publicarlo.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. Tome I.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Claude Menestrier offre ses services pour faire dessiner ce que nous voudrons dans la collection du Cardinal Buoncompagno. Cela me fait souvenir d'un camée grand comme la tête que la bonne fortune de Mr Pasqualin lui fit acheter d'un Provençal et sur lequel était taillée une Chasse d'Amours par les Nymphes avec une attache antique en or. C'est, si je me rappelle bien, une des choses les plus nobles que l'on puisse voir, de même que ces pierres taillées par Dioscoride et d'autres hommes de grand talent, dont je possède quelques empreintes et qui pourront servir au recueil que prépare Mr Rubens, si cela plaît au Cardinal. Le vase du Cardinal del Monte viendrait fort à propos s'il était possible d'en avoir le dessin, de le faire graver sur cuivre et de le publier.

Digitized by Google

Claude Menestrier, né à Vauconcourt, en Bourgogne, se rendit à Rome, y embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Sainte-Madelène de Besançon. Le cardinal François Barberini le nomma son bibliothécaire et le chargea de recueillir en France, dans les Pays-Bas et en Espagne des antiques et des objets d'art. Il mourut à Rome en 1639. Il s'occupa beaucoup d'archéologie et de numismatique.

Card. Buoncompagno. François Buoncompagno, neveu de Grégoire XIII, créé cardinal en 1621.

Pasqualini. Lelio Paschalini, de Rome, était un antiquaire lié d'amitié avec Peiresc et en correspondance avec lui sur les objets de leurs études communes.

Card. del Monte. François-Marie, marquis de Sainte-Marie, né en 1549, mort en 1626, créé cardinal en 1588.

CCCLVI

PECQUIUS A RUBENS. 23 mars 1624.

Monsieur,

Il y a quelque temps que voz lettres m'ont faict entendre vostre venue en ceste ville, pour parler de la responce demandée par le personnage qui nous est cognu. Mais, comme vous ne venez poinct, j'ay charge de suppléer à ce défault par la plume, en vous advertissant qu'ès responses données par Son Altèze sur les précédents mémoires et escripts envoyez de la Haye, est comprins ce qu'elle peult déclarer de son intention sur le dernier mémoire présenté par ledict personnage, auquel vous le pourez ainsi faire entendre, et que Son Altèze s'en rapporte ausdictes déclarations précédentes. Je me recommande sur ce à voz bonnes grâces et seray tousjours,

Monsieur,

Votre très-affectionné serviteur,

P. PECQUIUS.

De Bruxelles, le 23 mars 1624.

A Pietro Paulo Rubens.

Archives du royaume, MS. 552, p. 68. Pubié par GACHARD : *Histoire politique et diplomatique de P. P. Rubens,* p. 25.

Digitized by Google

23 mars 1623. *COMMENTAIRE.*

Cette lettre et celle du 30 septembre 1623 sont les seules qui nous soient parvenues de la correspondance que Rubens a entretenue avec Pecquius au cours des négociations secrètes entamées avec les Provinces-Unies au sujet du prolongement de la trêve et de la conclusion de la paix. Ces négociations, auxquelles Rubens fut mêlé dès le commencement, se poursuivirent encore pendant plusieurs années, mais sans aucun résultat.

---

23 avril 1624. RUBENS A PEIRESC.

Dans la vente G*** qui eut lieu (à Paris?) en février 1846 se trouvait une lettre de Rubens à Peiresc datée du 23 avril 1624, qui figurait au catologue sous le n° 289. Nous ignorons ce qu'elle est devenue (1).

CCCLVII

10 mai 1624. PEIRESC A ALÉANDRE.

Et s'egli ha qualche bel Ritratto del naturale di quei Principi Antichi, o altre persone illustri per eruditione, o altre virtù lequali non siano ancora stati stampati, o siano megliori che non sono gli stampati, di qual si voglia materia che siano, cioè ò in cameo, ò in altre gemme di cavo, ò in marmo, ò metallo gli faremo intagliare in rame all' istessa raccolta; della quale s'è presa la cura il Sr Pietro Paulo Rubenio intelligentiss^o^ in queste cose. Il quale ha già fatto intagliare in rame con grandiss. essatezza più di cinquanta camei eccellentiss^i^ et non fa scrupulo di mescolarvi alcune teste di marmo, frà l'altre una di Demostene con la cappellatura della testa la metà rasa et l'altra assai lunga et la sua inscrittione greca laquale e cosa nobilissima.

Aix, 10 Mai 1624.

(1) Louis Lalanne : *Archives de l'art français*, Vol. I, p. 82-93.

Digitized by Google

Original aux Archives du Palais Barberini à Rome. Copie dans la Bibliothèque de Méjanes à Aix (Copies des lettres de Peiresc à Aléandre. M. S. 1032, p. 337). Idem dans la Bibliothèque Inguimbert à Carpentras (Minutes et copies des lettres de Peiresc, I, 180). 10 mai 1624.

Publié par EUGÈNE MÜNTZ dans le *Courrier de l'Art,* 1881-1882, p. 454, sous la date du 17 mai 1624.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Et si vous avez quelque beau portrait d'après nature de ces anciens princes ou d'autres personnes illustres par leur érudition ou par d'autres qualités qui n'ait pas encore été gravé, ou qui soit meilleur que ceux qui ont été publiés, de quelque matière que ce soit, en camée ou en une autre pierre précieuse gravée en creux, en marbre ou en métal, nous le ferons graver sur cuivre dans le recueil dont s'est chargé Monsieur Pierre-Paul Rubens, fort intelligent dans ces choses. Il a déjà fait graver sur cuivre plus de cinquante des plus beaux camées et il ne se fait pas scrupule d'y mêler quelques bustes en marbre, parmi lesquels celui de Démosthène avec les cheveux rasés sur la moitié de la tête et fort longs de l'autre côté et avec une inscription grecque, ce qui est une fort noble chose.

Aix, 10 mai 1624.

COMMENTAIRE.

Les camées gravés. Peiresc exagère. Rubens n'avait pas fait graver cinquante camées. Ce nombre n'est pas même atteint quand on comprend dans son recueil les bustes en marbre des philosophes, généraux et empereurs. Ces derniers bustes sont au nombre de douze. Les camées comprennent 1° la *Gemma Tiberiana* (le camée de la Sainte-Chapelle de Paris), 2° la *Gemma Augustæa* (le camée de Vienne), 3° le *Triomphe de Germanicus et d'Agrippine* (planche inachevée), 4° le *Triomphe d'un empereur (Le Triomphe de Licinius* du cabinet des médailles de Paris), 5° Trois têtes de profil *(Agrippine entre deux cornes d'abondance et deux portraits inconnus),* 6° Six têtes gravées sur une même planche *(Tibère, Germanicus Cæsar et Caius Cæsar, Solon, une femme coiffée d'un muffle d'éléphant et Pallas),* 7° Quatre têtes de profil *(Germanicus Cæsar et Caius Cæsar, Solon et Socrate),* 8° Quatre têtes de profil *(Platon, Nicias, Pallas, Alexandre le Grand).* En tout vingt-et-une effigies ou scènes différentes. On connaît en outre un dessin de Rubens fait d'après un camée représentant un siège de ville

Digitized by Google

10 mai 1624. par des Macédoniens, dessin qui n'a pas été reproduit. Ces gravures de camée ont évidemment été faites en vue de deux recueils différents, l'un devait être exécuté par Vorsterman dont le nom figure sur les deux dernières pièces que nous avons énumérées plus haut ; le second, auquel appartiennent les six premières planches, était confié à un autre artiste, probablement Nicolas Ryckmans (Voir *Œuvre de Rubens* nos 1220 à 1228).

En même temps que ces camées, dit Peiresc, Rubens faisait graver des bustes en marbre. Ces mots se rapportent aux douze bustes de Philosophes, de Généraux et d'Empereurs Grecs et Romains que Rubens fit graver et publia. Cinq de ces pièces sont gravées par Pontius : les bustes de Sophocle, de Socrate, d'Hippocrate, de Scipion l'Africain et de Néron. Quatre sont gravées par Luc Vorsterman : les bustes de Démocrite, de Platon, de Brutus, de Sénèque ; deux par Witdoeck : les bustes de Démosthène et de Cicéron, un par Boèce à Bolswert, celui de Jules-César. Les cinq gravures de Pontius portent la date de 1638 ; il en est de même pour les deux de Witdoeck et pour l'une de celles faites par Vorsterman ; les quatre autres ne portent pas de date. Nous croyons que ces dernières ont été gravées avant 1624 ; Vorsterman travailla chez Rubens de 1618 à 1621, ce fut à cette époque probablement qu'il exécuta les trois bustes non datés ; Boèce à Bolswert mourut en 1633, sa pièce fut donc faite bien avant la publication du recueil. Puisque Peiresc parle, en 1624, d'une des planches de la série qui porte la date de 1638, on serait porté à croire que celle-ci et peut-être d'autres encore ont été postdatées. Il convient cependant de remarquer que Witdoeck, le graveur du Démosthène, ne travailla pour Rubens que vers 1638 et nullement en 1624 ; ce qui autorise la supposition que Peiresc parle du Démosthène comme d'une œuvre terminée, tandis qu'en réalité, en 1624, Rubens avait seulement le plan de la faire exécuter.

CCCLVIII

JEAN BREUGHEL A ERCOLE BIANCHI.

17 mai 1624.

Quanto che tocca all' arte il sig. Rubbens avansa continuamente nella scienza, et oltre di quello è favorito della fortuna di modo che in honore et richezza passa a tutti quelli del n.ro tempo.

Milan. Bibliothèque Ambroisienne. Publié dans : Giov. Crivelli. *Breughel o sue lettere etc.* p. 328.

Digitized by Google

TRADUCTION. 17 mai 1624.

JEAN BREUGHEL A ERCOLE BIANCHI.

Quant à ce qui touche l'art, Rubens s'y perfectionne continuellement; il est le favori de la fortune à tel point qu'il dépasse en honneurs et en richesses tous les artistes de notre temps.

PEIRESC A RUBENS. 5 juin 1624.

Sous la date du 5 juin 1624, les *Petits Mémoires de Peiresc* mentionnent une lettre « *Audit M. Rubens avec la lettre de Saulmaise* » dont les registres de Carpentras ne contiennent pas de minute.

CCCLIX

PATENTE D'ANOBLISSEMENT. 5 juin 1624.

Philippe, par la grâce de Dieu, roy de Castille, de Léon, d'Arragon, des deux Sicilles, de Hiérusalem, de Portugal, de Navarre, de Grennade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Maillorques, de Séville, de Sardaigne, de Corduwe, de Corsique, de Murcie, de Jahen, des Algarbes, d'Algésire, de Gibraltar, des isles de Canarie et des Indes tant orientales qu'occidentales, des isles et terre ferme de la mer océane, archiduc d'Austrice, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Lembourg, de Luxembourg, de Gueldres et de Milan, comte de Habsbourg, de Flandres, d'Arthois, de Bourgogne, de Tyrol, palatin et de Haynnau, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, prince de Zwave, marquis du sainct empire de Rome, seigneur de Frize, de Salins, de Malines, des cités, villes et pays d'Utrecht, d'Overyssel, de Groeninge, et dominateur en Asie et en Affricque. A tous présens et à venir qui ces présentes verront, salut. De la part de nostre cher et bien amé Pierre-Paul Rubens, nous a esté très-

Digitized by Google

5 juin 1624. humblement remonstré quil seroit issu de parens fort honorables, qui auroient toujours esté fidèles vassaux, et servy à nos prédécesseurs, leurs princes naturels, de glorieuse mémoire, en offices et charges principales, avecq beaucoup d'intégrité, particulièrement son père Jean Rubens, docteur ès droicts, en celle d'eschevin de nostre ville d'Anvers, et Philippe Rubens, son frère, en secrétaire de ladite ville, et que le remonstrant, suivant leurs pistes et vestiges, s'auroit dès sa jeunesse applicqué à la vertu, bonnes lettres et peinture, fréquentant plusieurs royaumes et provinces pour se rendre plus capable et habile, et que, pour sa grande et rare expérience fut nostre très-cher et très-amé bon oncle l'archiduc Albert, de très-haute mémoire, et nostre très-chère et très-amée bonne tante madame Isabel-Clara-Eugenia, par la grâce de Dieu, infante d'Espaigne, etc., l'auroient par leurs lettres patentes du vingt-troisième jour de septembre l'an mil six cens et neuf, receu et retenu à l'office de peintre de leur hostel, aux gages et traictement de cinq cens florins par an et autres privilèges, franchises et libertez plus au loing déduites èsdites lettres patentes, duquel il seroit tousjours acquitté avec particulière satisfaction de leurs altezes, et désirant le continuer à l'advenir, afin aussy d'estre encouragé à nous servir avec plus de lustre, il s'est retiré devers nous, et nous a supplié très-humblement que nostre bon plaisir soit de l'honorer du tiltre et privilège de noblesse, pour luy et sa postérité née et à naistre, sans payer finance, veu qu'il est serviteur domesticque de l'hostel de nostredite très-chère et très amée bonne tante, et sur ce luy faire depescher nostres lettres patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que nous, les choses susdites considérées, et eu esgard à la grande renommée que le suppliant a mérité et acquis par l'excellence de l'art de peinture et rare expérience en icelle, comme aussy par la science qu'il a des histoires et langues, et autres belles qualitez et parties qu'il possède, et qui le rendent digne de nostre royale faveur, avons, pour nous, nos hoirs et successeurs, de nostre certaine science, authorité souveraine et grâce spéciale, par ces présentes, audit Pierre-Paul Rubens, suppliant, et à ses enfants et postérité masles et femelles, nés et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours ledit tiltre et degré de noblesse, voulons et ordonnons que ledit suppliant, ses enfans et postérité, et les descendans d'eux nés et à naistre en

Digitized by Google

léal mariage, comme dict est, ayant à jouyr et user, jouyssent et usent, d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoignes, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises et exemptions de noblesse, dont les autres nobles de tous nos pays et seigneuries, signament en nos Pays-Bas, ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront, et qu'il et sa postérité soyent, en tous leurs faits et actes, tenus et réputez pour nobles en touttes places, soit en jugement ou dehors, comme les déclairons et créons tels par les mesmes présentes, et que semblablement ledit suppliant soit et sera capable et qualifié pour estre eslevé à estat et dignité soit de chevalerie, ou autres, et qu'il et sa postérité puissent en tout temps acquérir, tenir et posséder, en tous nos pays et seigneuries, signament en nosdits Pays-Bas, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nous, fiefs, arrière-fiefs et tous autres nobles tènemens, et iceux prendre et tenir de nous, ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans, et, si aucunes des choses susdites ils ont jà acquises, les tenir et posséder, sans estre constraints de par nous ou d'autres les mettre hors de leurs mains ; à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines. Et de nostre plus ample libéralité et munificence, avons, pour les susdites raisons, audit Pierre-Paul Rubens, suppliant, quitté, dispensé et remis, quittons, dispensons et remettons, de grâce spéciale, par ces présentes, la finance et somme de deniers qui se paye ordinairement une fois, pour et à cause de semblables octrois et annoblissemens ; faisant en outre vers nous et nosdits hoirs, et successeurs les debvoirs y appertenans, selon la nature et condition d'iceux fiefz et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du pays où ils seront situez. Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant et de sesdits enfants et postérité soit plus notoire, cognu et authorisé, leur avons donné, octroyé et permis, donnons, octroyons et permettons qu'il, sesdits enfans et postérité, nés et à naistre en léal mariage, comme dict est, puissent et pourront, doresenavant et perpétuellement, en tous et quelsconques leurs faicts, gestes et aultres actes licites et honestes, avoir et porter les armes et les blasons qui s'ensuivent, sçavoir est : un escu parti en face, le dessus d'or à un cornet de sable, et deux quinttefeuilles aux cantons percées d'or, le dessous d'azur à une fleur de lis d'or, l'heaume ouvert estreillé, les hachemens et borlet d'or et d'argent, et, pour le cimier,

5 juin 1624.

Digitized by Google

5 juin 1624. la mesme fleur de lis d'or, comme elles sont peintes et figurées au milieu de cesdites présentes. Si donnons en mandement à nos très-chers et féaux les chefs, présidens et gens de nos privé et grand conseils, chefz, trésorier-général et commis de nos dommaines et finances, chancellier et gens de nostre conseil en Brabant, président et gens de nostre chambre des comptes illecq, et à tous autres nos justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenans et chacun d'eux endroit soy, et si-comme à luy appartiendra, et autres nos subjetz, que, sans le payement de ladite finance et somme d'argent, lesdits de nos comptes procèdent bien et deuement à la vérification et entérinement de cesdites présentes, selon leur forme et teneur, et, ce faict, ilz facent, souffrent et laissent ledit Pierre-Paul Rubens, sesdits enfans et postérité en léal mariage, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes pleinement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eux, contre la teneur de cesdites présentes, contredict, destourbier, ou empeschement quelcumque, car ainsy nous plaist-il et voulons estre faict, nonobstant quelcumques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finances et desdits comptes en Brabant, et tous autres à qui ce peut toucher ou regarder. Et, afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre nom, et à icelles faict mettre nostre grand seel, sauf en autres choses nostre droict, et celuy d'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le cinquième jour du mois de juin l'an de grâce mille six cens vingt-quattre, et de nos règnes le quatrième. *Signé :* PHILIPPE. *Et plus bas :* Par le roy : *signé :* J. BRUNEAU.

Publié d'après un manuscrit appartenant au comte de Ribeaucourt par GACHARD. *Particularités et documents inédits sur Rubens*, p. 11. (Extrait du Trésor National, T. 1, p. 160). Publié également par le baron de Reiffenberg dans *Nouvelles Recherches sur Rubens*. (Extrait du tome XI, n° 7 des Bulletins de l'Académie royale de Belgique) et par P. GÉNARD. *Les armes de la famille Rubens* (Bulletin Rubens III, 69).

Digitized by Google

Les lettres de noblesse, dont le texte précède, furent accordées à Rubens par le roi Philippe IV, sur le rapport de l'Evêque de Ségovie, daté du 29 janvier 1624 et publié plus haut par nous. Les considérations que la patente royale mentionne sont les mêmes que celles que fait valoir ledit rapport.

Les armes que le roi accorde à l'artiste anobli avaient dans leurs pièces principales été portées par ses ascendants paternels. Les écussons de deux abbés de l'abbaye Saint-Michel à Anvers offrent la plus grande ressemblance avec ceux de la famille Rubens ; ceux qui les portaient appartenaient fort probablement à la famille du peintre. Le premier écu est celui d'un abbé inconnu, mais antérieur à 1564 ; il portait écartelé du 1 et 4 d'azur à la fleur de lys d'or ; au chef d'or à deux quintefeuilles ou roses de gueules percées ou boutonnées d'or et feuillées de sinople au 2 et 3 de gueules à la croix d'argent cantonnée de quatre sceptres posés en sautoir : ces deux quartiers formant les armoiries de l'abbaye. Le second écu, qui est celui de l'abbé Guillaume de Grève, élu le 19 septembre 1564 et mort le 15 septembre 1581, est le même mais non écartelé. Les armes de la famille Rubens contenaient en outre au chef, un cor de chasse de sable lié de gueules enguiché et virolé d'or ; au cimier il portait le cor de chasse de l'écu. Elles correspondaient donc parfaitement aux armoiries que Philippe IV accorde a Rubens : « un escu parti en face, le dessus d'or à un cornet de sable et deux quinttefeuilles aux cantons percées d'or, le dessous d'azur à une fleur de lis d'or; » seulement au lieu du cornet de chasse du cimier le roi accorde à Rubens le lys d'or de l'écu et change le *chef* de l'écu en *parti en face*. En anoblissant Rubens, le roi rendit possible la substitution du titre de gentilhomme de la maison de l'archiduchesse Isabelle à celui de peintre de la maison de l'archiduchesse, substitution qui probablement aura eu lieu peu après la signature des lettres royales du 5 juin 1624.

Rubens conserva ces armoiries jusqu'au 15 décembre 1630, lorsque Charles I, roi d'Angleterre, l'arma chevalier et ajouta à ses armes un canton de gueules au lion léopardé d'or, emprunté à l'écusson royal ; faveur reconnue par le roi Philippe IV, le 20 août 1631 (1).

---

(1) P. Génard, *Les Armes de la famille Rubens.* (Bulletin Rubens III, 65). Id. *De Kwartieren van P. P. Rubens* (Ibid. IV, 142).

Digitized by Google

21 juin 1624.

CCCLX

ALÉANDRE A PEIRESC.

E venuto quà nuova della morte del pittore Rubenio, la quale fara facilmente svanire la raccolta, ch'egli andava facendo de' dissegni de' camei e medaglie antiche.

Roma 21 Giuguo 1624.

Original : Paris, Bibliothèque Nationale, Correspondance de Peiresc, Tome VII, f. 200.

TRADUCTION.

La nouvelle de la mort du peintre Rubens est arrivée ici. Elle pourrait bien faire avorter le recueil qu'il voulait faire des dessins de camées et de médailles antiques.

Rome, le 21 juin 1624.

COMMENTAIRE.

Est-ce la nouvelle de la mort de Rubens répandue à Paris, en 1622, et arrivée en retard à Rome, est-ce une alerte provenant d'une autre cause? Nous l'ignorons, mais il nous paraît probable que la seconde hypothèse seule est admissible.

---

29 juin 1624.

PEIRESC A RUBENS.

Dans ses *Petits Mémoires*, Peiresc annote, sous la date du 29 juin 1624 : « *M. Rubens, avec le dessein de l'Athys et le modelle de sa tiare.* »

Il n'existe pas de minute de cette lettre dans les papiers de Peiresc à Carpentras. Le texte de l'inscription prouve que Peiresc envoya, avec sa lettre, le dessin de l'Attis et celui de sa tiare, dont il avait parlé à Rubens dans sa lettre du 17 septembre 1623.

Digitized by Google

CCCLXI

PEIRESC A ALÉANDRE.

12 juillet 1624.

Non credo facilmente la cattiva nuova che V. S. mi da della morte del Sr Rubenio, poiche l'invidia delli pittori spesse volte ha fatto correre simili novi.

Carpentras, Bibliothèque et Museé Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, Tome I.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Je ne puis croire la mauvaise nouvelle que vous me donnez de la mort de M. Rubens, puisque l'envie des peintres a souvent fait courir pareils bruits.

CCCLXII

PEIRESC A ALÉANDRE.

8 août 1624.

Molto Ill^re. Sig^re

Hebbi l'altr'hieri una eruditissima littera del S. Rubenio scritta in Anverze alli 12 Juglio, laquale mi fu cara molto piu del solito, per havermi levato il dubio nel quale V. S. m'haveva posto per avisarmi della voce che correva costi di sua morte, laquale io non haverre creduta veramente, per havere veduta correre altre voce simili seminate da impostori et pittori invidiosi, ma io stava sempre con qualche martello d'animo, sin ch'io ne son restato charito, ne dubito che V. S. non intenda molto volentieri questa buona nuova che sarebbe una perdita inestimabile in questo secolo, dove non si trovano persone de si gran genio quanto e quello del Sr Rubenio ne di tanto merito se non rarissimamente. Egli manda che va innanzi la sua opera di Camei et altre cose piu singolari dell Antiquita.

Digitized by Google

8 août 1624. Egli ha dissegnato buon numeró di bassi relievi et altre cose nobili ma per non far l'opera troppo grande egli si contentava della scielta delle cose piu notabili et non faceva un impresa tanto grande quanto e quella che V. S. (mi dice) del Sr Cav^re^ del Pozzo. Et percio io havero carissimo che si porti avanti questa opera per utile del publico. Et vorrei ben vederne qualche saggio se sara lecito.

Anzi potessimo forzi aggiongercene qualche dono di queste nostre bande che non sarebbe inutile alla sua raccolta. Poiche egli ha voglia di far stampare li dissegni del Vase dell' Ill. Card. del Monte, io credo che sia raggione di lasciargliene la dispositione et di contentarne d'aspettar l'editione ch'egli ne fara. Ma percio che opere si grandi sogliono riuscire molto lungue, io vorrei ben se fosse licito haverne un poco di copia del dissegno, che non si stampa in breve in cui caso mi sarebbe di singolare favore d'havere una copia delli foglii che se stamperanno o almeno sapere qualesia la favola che vi si vede scolpita.

Questa impresa del Sig^r^ Caval^re^ del Pozzo mi fa ricordare del Sr Bosio delli Cimeterii et vorrei ben sapere in cui termini ella sia restata et quell' essito ne si puo sperare.

Di Aix alli 8 Agosto 1624.

Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, I. 186.

Publié en partie dans le *Courrier de l'Art* 1881-1882, p. 466.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Monsieur.

J'ai reçu avant-hier une lettre très savante de Monsieur Rubens écrite à Anvers, le 12 juillet, qui me fit plus de plaisir encore que ses lettres ordinaires, pour m'avoir délivré du doute dans lequel vous m'aviez induit en me rapportant le bruit de sa mort qui a couru à Rome. Je n'y avais pas ajouté foi, il est vrai, parce que j'avais eu connaissance de tant d'autres bruits semblables qui ont été répandus par des imposteurs et par des peintres jaloux, mais je restai toujours dans une certaine inquiétude jusqu'à ce que j'aie été mieux renseigné. Je ne doute pas que vous n'appreniez très volontiers cette bonne nouvelle. En effet, sa mort serait une perte incalculable pour ce

Digitized by Google

siècle qui ne possède pas un artiste d'un génie aussi étendu que celui de Rubens, ni d'un mérite aussi rare. Il m'écrit qu'il avance dans son travail des camées et d'autres objets rares de l'antiquité. Il a dessiné de nombreux bas-reliefs et d'autres œuvres remarquables ; mais, pour ne pas donner trop d'étendue à l'ouvrage, il s'est contenté d'un choix des choses les plus notables et il n'en fait pas une entreprise aussi grande que celle du chevalier del Pozzo dont vous me parlez. C'est pourquoi j'aimerais bien que celui-ci fasse avancer ce travail si utile au public. Et je voudrais bien en voir un essai, s'il est permis. 8 août 1624.

Nous pourrions peut-être y ajouter quelque chose de notre côté qui ne serait pas inutile dans son recueil. Puisqu'il désire faire imprimer les dessins du vase du Cardinal del Monte, je crois qu'il sera raisonnable de l'en laisser disposer et de se contenter d'attendre l'édition qu'il en fera. Mais, puisque des œuvres si grandes veulent beaucoup de temps pour réussir et ne s'impriment pas rapidement, je regarderais comme une grande faveur de recevoir un exemplaire des feuilles qui seront imprimées ou du moins de savoir quel est le sujet qui y est gravé.

Cette entreprise de Monsieur le Chevalier me rappelle celle de Monsieur Bosius sur les cimetières, je voudrais bien savoir où il en est resté et quel résultat on peut en espérer.

D'Aix, le 8 août 1624.

COMMENTAIRE.

L'entreprise du chevalier del Pozzo. Cassiano del Pozzo naquit à Turin, vers 1590, de famille noble et très ancienne. Il suivit les cours de l'Université de Boulogne et de celle de Pise et se livra avec ardeur à l'étude de la jurisprudence. Nommé juge au tribunal de la Rota à Sienne, il quitta bientôt cette place pour se rendre à Rome où l'attiraient ses goûts pour les antiquités. Il devint secrétaire du cardinal Francesco Barberini et fit avec lui et Aléandre le voyage de France et d'Espagne en 1625 et 1626. En passant à Avignon, au commencement de 1625, il fit la connaissance personnelle de Peiresc. Celui-ci donna au cardinal une lettre pour Rubens, occupé en ce moment à la galerie du Luxembourg. En retournant en Italie, le cardinal-légat alla voir à Aix le musée de Peiresc. L'année suivante, del Pozzo et le cardinal en allant en Espagne durent s'arrêter sur les côtes de la Provence. Peiresc alla les y voir. Del Pozzo rentra à Rome à la fin de 1626; il y reprit le cours de ses études sur l'antiquité et renoua les liaisons avec les artistes Bernini, Pierre de Cortone, Corn. Blommaert, François Duquesnoy et Poussin.

Digitized by Google

8 août 1624. Il forma à Rome un musée bien remarquable dont le catalogue descriptif forma 23 volumes in-folio avec les dessins des objets par Poussin, Pietro Testa et d'autres. Il mourut en 1657. Pendant de longues années, il étudia le plan et nourrit l'espoir de publier un ouvrage contenant la reproduction des antiquités, camées, médailles, vases faisant partie de sa collection ou appartenant à d'autres amateurs ; Peiresc et Rubens devaient intervenir dans cette entreprise et nous verrons que plus d'une fois les deux amis s'en entretiennent ; mais à part les camées et les bustes que Rubens fit graver, il ne fut donné aucune suite à ces vastes projets. Cassiano del Pozzo, le zélé antiquaire, ne publia aucun livre.

Le vase du cardinal del Monte. Dans sa correspondance, Peiresc revient plus d'une fois sur ce vase. Le 2 mai 1633, il écrit à Denis Guillemin : « Je ne pense pas que le larmoir de verre blanc et bleu (du cardinal de Lyon) soit venu du cabinet du cardinal del Monte, quoyque l'on vous aye dict, car c'estoit un vase plus gros que ma teste, lequel j'ay veüe dans Rome chez le dict cardinal. Et en aye l'empreinte que vous avez veüe sur laquelle M. Fredeau m'a faict la grizaille que j'avois à Boysgency, et il est bien véritable que le cardinal del Monte en avoit faict légat dans son testament en faveur de Monsieur, mais comme sa maladie fut longue, ses parents lui feirent faire ung testament posterieur en temps qu'il n'avoit plus de souvenance de la bonne volonté qu'il avoit eüe pour Monsieur, de sorte que le légat estant demeuré pour non faict le vase démeura à ses héritiers qui le vendirent six centz escus au cardinal Barberini lequel en est encores saisy (1). »

Le livre de Monsieur Bosius. Antoine Bosius, jurisconsulte et agent de l'ordre de Malte, né à Milan, étudia les catacombes et prépara un ouvrage sur ce sujet qu'il intitula *Roma subterranea seu structuræ et cryptæ veterum christianorum subterraneæ.* Il ne l'acheva ou du moins ne le publia point. Jean Sevarini de l'ordre de l'oratoire, le traduisit en Italien et le compléta. Ottavio Pico revit l'ouvrage, Carlo Aldobrandini le publia, en 1632, sous le titre *Roma sotterranea, opera postuma, compita e disposta da Giov. Severani da S. Severino, nella quale si tratta de' sacri cimiterii di Roma, del sito, forma et uso antico di essi... nuovamente visitati, e riconosciuti dal Sig. Ottavio Pico; publicata da Carlo Aldobrandini.* Roma Guglielmo Faccioti 1632, in-fol. Paul Aringhi le traduisit en latin et le publia à Rome en 1651 en deux volumes in-folio.

---

(1) *Lettres de Peiresc publiées par Philippe Tamizey de Larroque,* V. 153.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PEIRESC A RUBENS.

17 août 1624.

Dans ses *Petits Mémoires*, Peiresc inscrivit, sous la date du 17 août 1624, une lettre « *A M. Rubens, avec le livre de Fra Paolo, et une boitte où estoit la pierre blanche des camayeulx, et une autre boitte d'empreintes et de la bague de Borrille avec le porte cloche en améthiste.* »

Il n'existe pas de minute de cette lettre à Carpentras. Le « Borrille » dont il est question dans la note, est Boniface Borrili, le notaire-antiquaire d'Aix qui était en correspondance suivie avec Peiresc.

CCCLXIII

MORETUS A JEAN WOVERIUS.

2 octobre 1624.

Amplissime Domine.

Indicem francfurtensem mitto : atque alterum exemplar adjungo, Apelli nostro P. Rubenio (qui isthic alibi hospitatur) reddendum : qui eum cum Principe Poloniæ, et nonnullis qui ipsum comitantur nobilibus atque eruditis viris, communicare desiderabat. Serenissimus Princeps se officinæ Plantinianæ visendæ desiderio teneri non semel mihi nuntiarat : sed haud potuit, cum aliis gravioribus negotijs impeditus, tum pedis dolore, quam potissimum caussam Ill^{mi} Comites ejus mihi dixere, quibus mandarat ut saltem ipsi inviserent. Itaque his præsentibus Inscriptionem cudi curavi, quam Principi spectaturo pararam, ut erga magnum principem cultum et affectum testarer. Lege, liberius cense, et me tui amantissimum amare perge. Antverpiæ in officina Plant^{ana} Postrid. kal. Octobr. 1624.

Anvers. Musée Plantin-Moretus. Archives, Registre des lettres latines écrites de 1620 à 1628, p. 145.

TRADUCTION.

MORETUS A JEAN WOVERIUS.

Monsieur.

Je vous envoie le catalogue de Francfort et j'y joins un second exemplaire qui devra être rendu à notre Apelles P. Rubens. Il est absent en ce moment,

Digitized by Google

2 octobre 1624. mais a exprimé le désir que le livre soit communiqué au prince de Pologne et aux hommes nobles et savants qui l'accompagnent en assez grand nombre. Le prince m'avait plus d'une fois exprimé le désir de visiter l'officine plantinienne, mais il en fut empêché par des occupations plus sérieuses et par une douleur au pied. Cette dernière cause fut donnée comme la plus grave par ses illustres compagnons, auxquels il donna ordre de faire au moins eux-mêmes cette visite. Ce fut donc en leur présence que je fis tirer l'inscription que je voulais présenter au prince, en témoignage de mon respect et de mon affection envers lui. Lisez cette pièce, critiquez-la librement et croyez-moi toujours votre très dévoué.

Anvers, dans l'officine plantinienne, le 2 octobre 1624.

COMMENTAIRE.

Le catalogue de Francfort est la liste des ouvrages nouveaux qui avaient été mis en vente à la dernière foire de cette ville. Cette foire, qui se tenait deux fois par an, était le rendez-vous des principaux imprimeurs et libraires de l'Europe.

Le prince de Pologne, dont il est question ici, est Wladislas Sigismond, plus tard Wladislas VII, roi de Pologne. Il naquit en 1595 et monta sur le trône en 1632. Après un règne glorieux, il mourut en 1648, pleuré par son peuple. En 1624, il visita l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie pour se perfectionner dans l'art de la guerre. Il assista au siège de Bréda et y prit part aux combats. Le 13 septembre 1624, l'ambassadeur de France à Bruxelles, de Baugy, écrit au secrétaire d'Etat d'Ocquerre : « Le peintre Rubens est en ceste ville. L'infante luy a commandé de tirer le pourtraict du prince de Pologne. » Le portrait du prince se trouve actuellement au palais Durazzo à Gênes (Voir *Œuvre de Rubens,* n° 1078).

Wladislas, en exprimant le désir de visiter l'imprimerie plantinienne, ne faisait que se conformer à l'usage général. Les princes et les personnages notables, qui passaient par Anvers, allaient admirer la célèbre architypographie et Balthasar Moretus avait l'habitude de composer en souvenir de leur visite une pièce de circonstance qu'il faisait imprimer en leur présence et dont il leur faisait hommage.

A la Bibliothèque Impériale de Berlin se trouve un manuscrit in-folio (n° 161), intitulé « Acta publica seu Fasti polonici a mayo anni 1624 ad mayum anni 1625. » Il contient la description, jour par jour, du voyage du Prince-héritier de la couronne de Pologne, Wladislas Wasa, fils aîné du roi Sigismond III et de la reine Anne d'Autriche, sa première femme. L'auteur

Digitized by Google

de cet itinéraire, écrit en polonais, est un des grands seigneurs de la Lithuanie, Etienne Pac, plus tard vice-chancelier de cette province, mort le 17 novembre 1640. Son journal, rédigé avant 1630 sur des notes prises pendant le voyage, commence le 17 mai 1624, jour de départ du prince de Varsovie, et finit le 25 mai 1625, quand toute la brillante compagnie retourna dans la capitale du royaume de Pologne. Le but principal du voyage du prince était de voir le siège de Bréda et de rendre visite au pape Urbain VIII. Par la Silésie, la Moravie, Vienne, Munich, Francfort, on arriva à Cologne, le 28 août. De là, le prince envoya en avant Etienne Pac à Bruxelles, pour annoncer son arrivée à l'infante Isabelle et pour y arranger tout en vue du séjour de son maître. Pac arriva le 2 septembre à Bruxelles et eut le 3 une audience de l'infante. On lui montra de suite les appartements destinés au prince dans le palais; il les admira beaucoup et ajoute dans son journal qu'il y avait « plusieurs salles remplies de tableaux très précieux, peints par les premiers maîtres néerlandais, tels que le fameux Rubens, Breughel et d'autres. » Le 6 septembre, le prince de Pologne fit son entrée à Bruxelles, il y resta jusqu'au 21. Le 21, on partit pour Bréda par Malines et par Anvers. Le prince arriva dans cette dernière ville le 22 septembre par eau et y demeura dans la maison d'un « Portugais, Simenes; » le 23, il assista à la messe à l'église des Jésuites, où il admira beaucoup les tableaux des autels, ainsi que les marbres dont les murailles étaient couvertes. Le 24, on visita « la maison où on vend les plus belles tapisseries du monde, » et la cathédrale. Le 25 septembre, Pac écrit : « Nous visitâmes les ateliers de plusieurs peintres, et c'est surtout dans la maison de Rubens, maître fameux, que nous vîmes des chefs-d'œuvre que rien ne peut surpasser. » Le 26, on partit pour Bréda assiégé, où on resta jusqu'au 30 septembre. Le 30, au soir, on retourna à Anvers, où le prince passa encore toute la journée du 1r octobre, en y visitant encore quelques églises et une religieuse qui fut l'amie de Ste-Thérèse et que tout le monde vénérait à cause de sa sainteté. Le 2 octobre, tout le cortège revint à Bruxelles, où le prince séjourna encore jusqu'au 14 octobre. Il fut forcé d'y rester dix jours au lit à cause d'une plaie au pied et il n'a pu se lever que le 10 octobre; pendant sa maladie, l'infante lui rendait souvent des visites et les derniers jours il assista à plusieurs fêtes données en son honneur.

2 octobre 1624.

Le Journal de Pac a été publié à Breslau en 1854 dans un petit volume de 171 pages (1).

(1) Communiqué par M. le Prof. Comte Georges Mycielski.

Digitized by Google

CCCLXIV

13 octobre 1624.

W. TRUMBULL AU SECRÉTAIRE CONWAY.

I will begin with a secreet treaty for a peace, or a truce; managed by Petro Paulo Rubens, the famous painter; betwene the United Provinces, and those that are nowe under the Kinge of Spaine's obedience. An argument (in my poore opinyon) although they make themselves suer of Breda, and esteeme it as good as taken already that they are weary of the warres and would be content to suspende their armes. .....The Marq. Spinola is determinately resolved either to winne Breda, or in the trenches before it, to bury his corps and his honor.

Publié par Noël Sainsbury, Op. cit. p. 68, en note.

TRADUCTION.

W. TRUMBULL AU SECRÉTAIRE CONWAY.

Je commencerai par un traité secret de paix ou de trève, négocié par Pierre-Paul Rubens, le fameux peintre, entre les Provinces-Unies et celles qui sont sous l'obéissance du roi d'Espagne. C'est là, d'après mon humble opinion, une preuve que, malgré qu'ils se croient maîtres de Bréda et regardent la ville comme prise, ils sont fatigués de la guerre et seraient bien aises de suspendre les hostilités. .....Le Marquis de Spinola est fermement résolu de gagner Bréda ou d'ensevelir dans les tranchées son corps et son honneur.

COMMENTAIRE.

La lettre du roi Philippe IV à l'infante Isabelle du 11 octobre 1624 prouve que réellement il avait été question d'une suspension d'armes à conclure entre les Provinces-Unies et les Pays-Bas espagnols. Le roi s'y montrait favorable. Cependant aucune trève ne fut conclue et la décision de Spinola de prendre Bréda ou de mourir était sérieuse. Le siège fut poussé avec ardeur et la ville fut prise le 5 juin 1625. Nous avons déjà indiqué la part prise par Rubens à ces négociations.

Digitized by Google

CCCLXV

RUBENS A VALAVEZ.

12 décembre 1624.

Monsieur.

Je ne vous ay voulu escripre jusques à ce que j'eusse despeché vers Paris le *mou[vement] perpétuel* lequel j'ay fort bien acomodé en sa casse propre en laquelle il doibt faire son opération, selon l'instruction et pourtraict aultrefois envoyée à Monsr de Peiresc, comme je ferai de nouveau pour luy rafreschir la mémoire, comment il s'en doibt servir. Je croy qu'il fera bien de l'envoyer de la mesme facon, présupposant qu'il arrive bien conditionné à Paris jusques à Aix ; toutesfois s'il vous plaist d'ôter la couverte et hausser le lin jusques à descouvrir le canon de verre s'il est entier vous serez bien asseuré du reste, car il n'y a danger que pour le canon, le vase est bien solide et hors de péril ; ainsi y a il ung petit *verre à demy plain d'eaue verde* et de la mesme eau j'ay *rempli le canon* d'aultant quil fault pour son opération. J'ay mis encore au costé du vase une petitte boyste avec quelques *empreintes de gemmes*. Il m'a semblé bon de consigner ceste casse en main propre de Anthoine Muys, maistre charton par Paris, lequel a pris à sa charge de le vous faire tenir bien conservée à Paris encore que je croys qu'il n'y ira pas en personne, toutesfois c'est ung homme de bien et fort puntuel en ses promesses et luy ay baillé une lettre ouverte s'adressante à vous, remettant le prix du port à vr^e discrétion luy promettant que, outre la récompense ordinaire, selon le poix vous luy userez courtoisie pour la diligence qu'il usera à la conservation de ceste cassette. Il y a trois jours qu'il m'a dict que le lendemain partiroit le chariot, et si sont ilz, par les mauvais chemins, longtemps en voyage.

Je n'ay pas receu encores les lettres du cardinal d'Ossat, avec les autres livres qu'il vous a pleu de m'envoier, selon la liste incluse en vostre dernière où que j'ay veu le recueil de toutes les pièces faites par Théophile despuis sa prise jusques à présent qui me sera fort agréable, mais surtout je serois désireux de veoir son Satiricon qui fut cause de son désastre, et à esté condamné et exécuté si cruellement. J'ay tout prest le livre du P^e Scribanius intitulé : *Politico Christianus,* auquel

Digitized by Google

12 décembre 1624. j'ay faict le *desseing du frontespice ;* aussi m'a on envoié de Brusselles les *ordonnances des Armoiries ;* mais il n'estoit pas possible d'accomoder ces livres avec nostre casse susdite, aussy n'avois-je pas encore alors les *ordonnances des Armoyries*. Il fauldra faire doncques un petit fagot à part et le livrer au mesme Mre Anthoine Muys. Cependant je cercheray encore quelque autre chose qui vous pourroit estre agréable. De nouvelles, il n'y a rien. *Le siège de Breda se continue* avec la mesme obstination, nonobstant que les pluyes sont extraordinaires et donnent grand fascherie au camp estans tous les chemins sy rompus, que les convoys marchent avec la plus grande difficulté du monde; toutesfois le *prince d'Orange* ne trouve moien de les battre ou empescher et s'est destourné de ceste entreprise la jugeant impossible. Le Marquis pour se délivrer de la fascherie de trouver fourrages, aussy pour refaire les chevaux, a reparty la plus part de sa cavallerie dedans les villes plus prochaines au camp, comme Herentals, Lierre, Malines, Turnault et Bolducq laquelle est à leur ayse et vient rencontrer les convoys venantz du camp p^r^ les accompagner chacune selon ses limites. *Le prince d'Orange a quelque entreprise* en teste, mais on ne sçait jusques astheure si elle servira pour secourir Breda ou pour divertir le marquis. Il a faict quarente bateaux à Rotterdam, capables de gens et de chevaux, avec des pontons attachez pour mettre leurs voitures avec facilité à tous lieux en terre. Le massacreur du duc de Croy n'est pas descouvert encore, et quant à sa femme on dict qu'il lui a faict un bon douaire, mais je ne sçaurois dire présentement combien. Quant à moi, *j'espère d'estre tout prest dedans six sepmaines* moyennant la grâce divine, pour *venir avec tout mon ouvrage* à Paris avec asseurance de vous y trouver, qui me sera la plus grande consolation du monde ; aussy j'espère d'arriver à tems pour voir voz festes des nopces royalles que, vraysemblablement, se feront au carnaval prochain. Cependant je me recommande bien humblement en vos bonnes grâces et vous baisant les mains de très bon cœur, je demeure, Monsieur vostre très humble serviteur

PIETRO PAUOLO RUBENS.

d'Anvers ce 12 de décembre 1624.

Bibliothèque royale de La Haye. Copie du XVIIe siècle.

Cette lettre a été publiée d'abord par Philippe Ticknesse : *A Year's journey through the Pais-Bas or Austrian Netherlands* (Londres 1786, 2e édition). L'auteur raconte qu'il logeait à Bruxelles à côté de M. Gérard, membre de l'académie impériale et

Digitized by Google

conservateur des archives, qui avait en sa possession plusieurs lettres de Rubens, parmi lesquelles il y en avait trois en français que Thicknesse a copiées et publiées ; les autres étaient en vieux italien qu'il ne comprenait pas. Mols en a pris également une copie (Registres de Mols à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Dép[t] des MS. 5726[II], p. 141). C'est d'après celle-ci que Ch. Ruelens publia cette lettre dans son *P. P. Rubens. Documents et Lettres*, p. 12. La présente lettre, de même que les cinq autres que possédait Gérard, appartient actuellement à la Bibliothèque royale de La Haye. Ce ne sont pas les autographes de Rubens, mais des copies faites au XVIIe siècle. Toutes les six ont été publiées par Ruelens dans le livre que nous venons de citer. 12 décembre 1624.

Publiée encore par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe*, p. 71.

Elle fut résumée en 7 lignes par EM. GACHET, Op. cit. p. 12.

COMMENTAIRE.

Cette lettre n'a plus sa suscription, mais doit avoir été adressée à M. de Valavez, frère de Peiresc, car il y est question, de nouveau, du *mouvement perpétuel,* dont Rubens a parlé dans sa lettre du 3 août 1623. L'appareil est décrit un peu plus amplement ici ; mais il est douteux que l'on comprenne son usage et sa manière de fonctionner.

Rubens travaillait en ce moment à l'épopée de Marie de Médicis, et il annonce qu'il espère que dans six semaines il sera prêt à se rendre à Paris, pour en faire l'installation dans le palais du Luxembourg. Ce n'est pas la peinture seule qui occupe ses instants ; outre le mouvement perpétuel, il y est question de pierres gravées, une branche des antiquités à laquelle Rubens s'intéressait beaucoup, et de littérature. Il vient de voir le recueil de toutes les pièces faites par Théophile, *depuis sa prise,* et il serait désireux de voir son *Satyricon,* ou plus exactement son *Parnasse Satyrique* paru en 1624, que nous avons déjà mentionné.

Il s'agit là du poëte français, Théophile Viaud, né à Clairac, en 1590.

L'ouvrage, dont il parle ensuite, porte pour titre exact : *Caroli Scribani e societaté Jesu Politicus Christianus, Philippo IV, Hisp. regi D. D. Antverpiæ, apud Martinum Nutium,* anno M.DCXXIV. C'est un volume in-4° ; le frontispice est, en effet, de la composition de Rubens ; il porte au bas : *R. pinxit. Corn. Galle sculpsit* et représente deux femmes tenant un écusson, sur lequel est le titre. Ce sont deux figures allégoriques, dont la signification est plus ou moins obscure : nous y voyons la Justice et la Paix. En général, on le sait, Rubens est très-raffiné dans ses allégories, et on ne les comprend pas aisément.

C'était, du reste, la mode, en ce temps-là, de les rendre aussi difficiles à deviner qu'un logogriphe d'aujourd'hui. Mariette possédait le dessin original de cette composition.

Digitized by Google

12 décembre 1624. La planche de ce frontispice passa plus tard dans l'imprimerie de François Foppens, à Bruxelles, qui s'en servit pour l'ouvrage : *Thesaurus doctrinæ christianæ; auctore R. D. Nicolas Turlot,* Bruxellis, M.DCLXVIII. Ce titre a remplacé l'autre sur l'écusson.

Le père Charles Scribani, né à Bruxelles, en 1561, fut recteur de la maison des jésuites à Anvers, et vécut quarante ans dans cette ville où il avait beaucoup d'amis, parmi lesquels Rubens. C'est lui qui fit élever la maison professe et l'église de Saint-Charles à Anvers, dont le grand peintre, comme on sait, illustra les plafonds et les autels.

Les *Ordonnances des armoiries,* que Rubens doit envoyer à Peiresc, nous sont inconues. S'agit-il de l'*Edit et ordonnance touchant les armoiries, tymbres et autres usurpations de baronies, chevaleries et noblesse, du 23 septembre 1595,* que l'on trouve reproduit dans les *Placcarts du Brabant* et qui fut renouvelé en 1615? S'agit-il peut-être d'une copie des lettres de noblesse et des armoiries que le roi d'Espagne avait octroyées à Rubens, en cette même année, le 5 juin? Nous laissons ce point aux habiles en matière héraldique.

Ce que dit Rubens du *massacreur du duc de Croy,* s'applique à un fait très-tragique et peu connu, que l'on peut lire dans la biographie de Charles-Alexandre de Croy d'Havré, par M. Goethals, au tome III de son *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique* (Brux. 1842), et plus amplement encore dans l'histoire authentique du procès, publiée par M. Galesloot, dans la *Revue trimestrielle*, tome XXXI.

D'un caractère aussi bouillant que celui de son parent, Philippe d'Aerschot, duc d'Arenberg, qui écrivit, quelques années plus tard, à Rubens cette lettre si sotte et si insultante, que tous les historiens rapportent et flétrissent, ce seigneur avait donné un soufflet à un certain Pasturel, page de Mme de Cheverailles. Celui-ci jura de s'en venger. « Le 9 novembre 1624, dit M. Goethals, s'étant caché, à la faveur de la nuit, dans le jardin, il tira un coup de feu sur le marquis à l'instant où il passait devant la fenêtre de la salle à manger pour se rendre à sa chambre à coucher. Mortellement blessé, il eut, malgré son embonpoint, la force de marcher jusqu'à son lit... Ayant manifesté le désir de finir ses jours en costume de chartreux, on fit appeler, vers deux heures de la nuit, le procureur du couvent de Bruxelles, sans le prévenir de l'intention du marquis, de manière qu'arrivant à l'hôtel sans costume, il fut obligé de retourner au couvent. Cette fois le procureur se laissa attendre si longtemps, qu'on appela un frère mineur pour recevoir la confession du mourant. Il expira le 10 novembre 1624, vers 11 heures du matin. Aprés avoir eté exposé en habit de saint Bruno pendant huit jours, il fut inhumé dans l'église de la Chapelle.

Digitized by Google

« Le page qui avait commis cet assassinat se sauva en Italie, et, trente-deux ans après, à l'article de la mort, avoua son crime, priant son confesseur d'attendre trois ans avant de publier son aveu, dans la crainte qu'on ne déterrât ses restes comme indignes de reposer au milieu des chrétiens. » 12 décembre 1624.

C'est ce même duc de Croy qui est l'auteur des *Mémoires guerriers* de ce qui s'est passé aux Pays-Bas, de 1600 à 1606 (Anvers, Verdussen, 1642, in-4°).

Il avait épousé, en premières noces, en 1599, Yolande, fille aînée de Lamoral, prince de Ligne ; et en deuxièmes noces, en 1617, Geneviève d'Urfé. C'est à celle-ci qu'il doit avoir laissé ce *bon douaire* dont parle Rubens, quoique en réalité, il ne lui ait laissé que le strict nécessaire.

Rubens a eu de nombreuses relations avec les Croy ; il devait donc s'intéresser à ce qui arrivait dans cette famille. Au moment où il écrivait sa lettre, il ignorait encore peut-être, qu'un de ses élèves à lui, un cousin, par bâtardise, de la duchesse de Croy, un nommé Banquier, jeune peintre français, était fortement soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat. Il faut lire sur toute cette affaire, si étrangement curieuse, l'article de M. Galesloot, article qui est un coin de rideau soulevé sur la haute société de Bruxelles en ce temps-là

La correspondance de Rubens est remplie de détails ou d'allusions de ce genre. Aidées d'un commentaire, ses lettres seraient un vrai tableau de la vie en Belgique, à l'époque des archiducs (1).

CCCLXVI

RUBENS A VALAVEZ.

26 décembre 1624.

Monsieur.

Je suis débiteur à deux vostres, car la première me vint un peu tard pour respondre avec le courrier de la sepmaine passée, encore qu'elle me pressoit au vif par les nouvelles que me donniez avec icelle du partement du Roy [reçues] de bouche de Mr l'abbé de St-Ambroise et toute la Cour de Paris, au plus long, au mois de febvrier, sans discerner toutesfois s'il estoit au commencement, la moitié ou vers la fin du mois. Ores Jay avec cest ordinaire receu une de Mons.

(1) Ch. Ruelens. Op. cit. pp. 14-19.

Digitized by Google

26 décembre 1624. de Saint-Ambroise mesme dattée le 19 de ce mois, par laquelle il me demande de part de la reine mère le temps précis auquel je pourrois livrer mes pièces à Paris sans y adjouster autre chose et sans faire mention du partement de la Cour, et sans me presser aulcunement, ains au contraire, il m'envoye encore une mesure d'une pièce (que Monsieur le cardinal de Richelieu vouldroit de ma main), laquelle il me deplaist n'estre pas plus grande car je n'ay garde de manquer à son service. Je luy ay respondu que s'il y a si grande haste, comme il m'a adverty par vostre moyen, que je pourray (me donnant Dieu, vie et santé) parachever le tout pour la fin de janvier prochain, mais s'il n'y a pas une presse sy grande qu'il seroit mieulx de me donner un peu de commodité pour laisser sécher les couleurs à leur ayse affin qu'on puisse enroller et empacqueter les tableaux sans danger d'y gaster quelque chose ; aussy fault-il compter 15 jours pour le moins pour le voyage du chariot qui portera les tableaux de Brusselles à Paris, estant les chemins du tout rompus et gastez ; nonobstant tout cela, je m'oblige, moyennant la grâce divine, de me trouver au plus long terme avec tous les tableaux à Paris à la fin de febvrier. Mais s'il est nécessaire de venir plustost je ne manqueray à mon debvoir sur quoy je le prie très instamment de m'aviser asseurement, au plustost qu'il sera possible pour sçavoir comment je me dois gouverner, car je ne vouldrois manquer, en quelle façon qu'il feust de me trouver à Paris avant le partement de la Cour. Je vous prie aussy de vouloir presser Monsr de St. Ambroise de m'advertir asseurement du terme préfix à ma venue, sans faulte quelconque et aussy de vostre part survenant quelque nouveauté ou changement touchant la partense du Roy, je vous supplie d'avoir soing de me le faire sçavoir promptement que sera un accroissement (s'il est possible qu'elles s'aggrandissent encore) de mes obligations envers vous. J'ay receu dès avant-hier le pacquet avec les livres, compris en vostre liste lesquelz y sont tous, mais je ne pensois qu'ils fissent un si grand fardeau. Les lettres du cardinal d'Ossat sont en meilleure forme que je n'ay veu encore ; et celles de Duplessis-Mornay me sont aussi très-aggréables car il ne me souvient pas d'en avoir ouy parler en nostre quartier y estant toutesfois le personnage cogneu et renommé de ses aultres œuvres et sa disputte avec du Perron. Je ne vous sçaurois paier que de remerciemens car je ne trouve icy chose digne de vostre curiosité

Digitized by Google

et de Monsr le conseiller vostre frère ; je n'ay pas encore baillé au Charton le livre du P^e Scribanus, avec les Ordonnances des armoiryes, cuydant de trouver quelque aultre galanterie ; mais il n'y a rien selon mon advis que un livre latin tout fraichement de la main de Monsr Cifflet de Sacra sindone Vesumtina aut sepultura Christi, lequel me semble bien gentil et je l'auray demain et avec le premier chariot qui partira, je les vous envoieray tous trois ensemble. J'ay aussy fait faire le dessein de la mummie que j'ay en toute perfection à contemplation de Monsr vostre frère, mais je ne l'ose pas mettre avec les livres pour ce qu'il la fauldroit placer trop menuement, et me semble qu'il seroit plus asseuré, encore que ce n'est qu'une feuille de papier, de l'enroller dedans mes peinctures aussy pour la garder mieux de la midité [humidité]. Toutesfois j'y penseray encores car elle est preste, et je ne vouldrois tenir si long temps la curiosité suspendue. Cependant, Monsieur, je vous prie d'estre [persuadé] de me tenir pour tout vostre, et s'il y auroit danger de ne vous trouver à Paris, tardant trop, je ne manqueray de me haster expressément pour ce seul respect; vous m'obligerez de m'en advertir ponctuellement, et me faisant part de vos bonnes grâces, asseurez-vous que je seray tout le durant de ma vie. 26 décembre 1624.

Bibliothèque royale de La Haye. Copie du XVIIe siècle.

Copie dans MOLS, Bibliothèque royale de Bruxelles MS. 5726^II p. 145.

Publié par CH. RUELENS. *P. P. Rubens Documents et Lettres* (1877, p. 20) et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe,* p. 74.

COMMENTAIRE.

La lettre précédente de Rubens est du 12 décembre ; depuis cette date jusqu'au 26, il avait reçu de M. de Valavez deux lettres auxquelles il s'excuse de n'avoir pas répondu immédiatement. Et nous verrons plus loin qu'entre le 26 décembre 1624 et le 10 janvier 1625, il y avait eu déjà un échange de missives entre eux.

Rubens achève les tableaux du Luxembourg : on le presse et on lui fait des commandes nouvelles. Le cardinal de Richelieu veut avoir une œuvre de lui. Nous ne saurions préciser quelle est celle qui fut exécutée.

Arrivons à présent aux ouvrages dont Rubens parle dans sa lettre. Ce sont d'abord les *Lettres du cardinal d'Ossat* à Henri IV et à M. de Villeroy (1594-1604). Elles furent publiées, pour la première fois, à Paris, en 1624,

Digitized by Google

26 décembre 1624. 1 vol. in-fol. Une 2e édition en parut la même année ; Paris, jouxte la copie imprimée par Joseph Bouillerot, in-4°.

On sait que les lettres de cet habile négociateur de l'absolution de Henri IV et plus tard du divorce du même roi avec Marguerite de Valois, sont un livre classique en diplomatie. Il devait plaire à Rubens qui déjà s'essayait un peu dans cette science.

Nous verrons d'ailleurs, par l'ouvrage qui suit et par d'autres encore, combien Rubens se tenait au courant des affaires de son temps et combien lui plaisaient les livres traitant des questions politiques.

Rubens parle ensuite des *Mémoires de messire de Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli, etc., contenans divers discours, institutions, lettres et dépêches par lui dressées, depuis l'an 1572 jusques à l'an 1589, etc.* Imprimé l'an 1624, 1 vol., in-4°.

Il s'agit du tome 1er des Mémoires ; le tome IIe ne parut qu'en 1628. On voit avec plaisir Rubens, — seul peut-être parmi ses compatriotes, — s'intéresser à ce vertueux et sincère ami de Henri IV, quoique au point de vue politique, il le sût adversaire implacable de l'Espagne et par conséquent des Pays-Bas.

Nous ne reproduirons pas ici sa biographie ; qu'il nous suffise de dire que la dispute avec le cardinal du Perron eut lieu à propos d'un ouvrage de Duplessis, intitulé : *De l'institution, usage et doctrine du saint Sacrement de l'eucharistie en l'Eglise ancienne, comment, quand, et par quels degrés la messe s'est introduite à sa place.* La Rochelle, 1598, p. in-4°.

Cet ouvrage fut vivement attaqué par du Perron, évêque d'Evreux, plus tard cardinal et archevêque de Sens, qui en démontra les nombreuses erreurs d'érudition. L'auteur défia l'évêque à un combat... théologique, qui eut lieu à Fontainebleau, le 4 mai 1600 ; Mornay y fut convaincu d'inexactitude dans quelques citations, puis le colloque prit fin sans solution. Mais les suites en furent néanmoins assez mauvaises pour Duplessis et pour le parti protestant dont il était l'âme et le soutien. Rubens pouvait dire avec raison que « le personnage étoit connu par ses œuvres et sa dispute avec du Perron. »

Duplessis-Mornay avait été autrefois chargé d'une mission du roi de Navarre, le futur Henri IV, auprès du prince d'Orange et des Etats des Pays-Bas, et comme attaché au duc d'Anjou. Pendant son séjour ici, il avait publié chez Plantin, à Anvers, en 1581, la première édition de son fameux ouvrage : *De la vérité de la religion chrétienne : contre les athées, épicuriens, paiens, juifs, mahomédistes, et autres infidèles.* Lors de la sotte équipée du duc d'Anjou sur Anvers en 1583, Duplessis-Mornay était, par malheur, retourné auprès du roi de France et n'avait, par conséquent, pu empêcher cette entreprise dont

Digitized by Google

il parle dans ses lettres avec la plus grande douleur et la plus profonde indignation. Il s'était fait des amis, dans notre pays, par ses manières droites et l'élévation de son caractère, et à Anvers, plus d'une famille devait se souvenir de lui. 26 décembre 1624.

Jo. Jac. Chiffletii de Linteis sepulchralibus Christi servatoris crisis historica. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Balthasarem Moretum, et viduam Joannis Moreti et Jo. Meursium. MDCXXIV. 1 vol. in-4°.

Jacques Chifflet, naquit à Besançon, en 1588. Il voyagea par toute l'Europe, s'occupant surtout d'étudier les musées, les bibliothèques et les collections d'antiquités. Devenu magistrat de sa ville natale, il fut envoyé chez l'archiduchesse Isabelle, qui en fit son premier médecin et l'envoya en Espagne auprès de Philippe IV. Il y fut retenu au même titre, et, en outre, y écrivit, par ordre de ce roi, l'*Histoire de l'ordre de la Toison d'Or*. De retour en Belgique, il y fut successivement premier médecin et conseiller du cardinal Ferdinand et de ses successeurs au gouvernement. Il est mort en 1660, âgé de 72 ans, après avoir publié de nombreux ouvrages dont plusieurs traitent des sujets d'archéologie ecclésiastique.

Dans le livre ci-dessus, dédié au nonce apostolique, J. F. des comtes Guidi da Bagno, archevêque de Patras, il traite la question des suaires de Jésus-Christ et s'efforce de prouver que celui de Besançon est le véritable. Le vénérable Bède avait donné l'histoire de cette relique.

« Après la résurrection, dit-il, ce suaire avait été dérobé par un juif qui s'était fait chrétien et qui le conserva jusqu'à sa mort à cause des richesses dont il avait été comblé, grâce à lui. A sa dernière heure, il demanda à ses fils lequel voulait le suaire, lequel le patrimoine paternel : l'aîné choisit celui-ci, le plus jeune prit le talisman sacré. Peu de temps après, l'aîné vit diminuer ses richesses jusques à la pauvreté ; le cadet, au contraire, vit croître les siennes avec sa foi que ses enfants conservèrent jusqu'à la cinquième génération. Ensuite, il tomba entre les mains d'incrédules dont il n'augmenta plus que les richesses. Plus tard, il devint l'objet d'un litige entre héritiers : ceux-ci prennent pour arbitre Mahuvias, roi des Sarrazins, qui fit jeter le suaire dans un grand feu. Mais le suaire s'en échappe en volant par les airs où il plane longtemps comme pour se jouer, et s'en va tomber enfin doucement entre les mains de quelqu'un du peuple chrétien. Ce suaire a huit pieds de long. »

Pour Chifflet, le suaire de Besançon est bien celui de l'historiette de Bède et la meilleure preuve c'est qu'il a huit pieds, tandis que celui de Turin en a douze. « Le livre en lui-même est plein de recherches et d'érudition, dit le Père Nicéron, mais l'auteur y témoigne trop de crédulité. » Nous irions

Digitized by Google

26 décembre 1624. bien jusqu'à dire qu'il y témoigne surtout beaucoup de courtisanerie. Les archiducs, dont Chifflet était le médecin, tenaient en haute prédilection ce que les théologiens nomment les grandes reliques. Ils avaient envoyé à Besançon de beaux et riches ornements pour l'autel du Suaire. Philippe II avait fait exécuter par un artiste nommé *ab Argento* quelques copies de cette relique : il s'en trouvait une à Anvers chez le margrave Henri de Varick. Sans aucun doute, rien ne pouvait flatter plus agréablement les archiducs qu'un ouvrage où l'érudition coule à flots, pour essayer d'établir un fait qui tient plus de la dévotion confiante que de la science sévère.

Quoiqu'il en soit, ce livre est curieux : nous y trouvons entre autres, à la page 171, la description et la gravure d'un marbre que Rubens avait apporté d'Italie et qui représente un enfant enveloppé dans ses langes.

Dans cette lettre et dans une autre que nous donnerons plus loin, Rubens parle d'une momie. Est-il question là d'une momie qui lui appartient ? Il semble qu'oui.

Sur ce sujet, qu'il nous soit permis de résumer un petit chapitre de nos mémoires personnels, chapitre intitulé : *Comme quoi nous avons manqué de posséder une momie de Rubens.*

Tous ceux qui ont connu feu M. Schayes, le très-regretté conservateur du Musée de la Porte de Hal, se rappelleront qu'il avait, dans son magasin particulier de bric-à-brac, une superbe momie avec sa caisse parfaitement conservée. Il avait acquis ce cadavre passé au bitume, à la vente des objets de curiosité provenant du cabinet de M. Van Parys, cabinet qui s'est dispersé aux enchères à Bruxelles, vers 1850. Or, M. Van Parys était le dernier descendant de Rubens par Alexandre-Joseph, petit-fils du peintre.

Il était de tradition, à ce qu'il paraît, que la momie en venait aussi. M. Schayes en proposa l'acquisition à l'Etat : la proposition ne fut pas acceptée. Plus tard, le savant archéologue essaya de passer la pièce à plus d'un de ses amis et connaissances et entre autres à nous, non pas pour en tirer profit, car il l'eût cédée à perte ; mais c'était un objet encombrant et ses enfants en avaient peur. Il en demandait 400 fr., ce qui n'est guère pour une momie. Depuis, je ne sais ce qu'elle est devenue.

Nous avons regretté plus d'une fois de n'avoir pas *acquis* cette égyptienne — car *elle* l'était. Nous eussions demandé à M. Delgeur, le plus savant de nos égyptologues, le déchiffrement des textes de cercueil et des papyrus insérés entre les bandelettes qui n'étaient pas entièrement déroulées. Quel roman on eût construit avec un canevas contemporain peut-être de Thoutmès III ! Théophile Gautier l'a fait depuis ; il eût été digne, lui, l'enthousiaste de Rubens, de posséder la momie du grand artiste.

Digitized by Google

Pour rentrer dans le domaine du concret, nous devons dire que nous ne voyons pas figurer de momie dans l'*Etat et compte des biens* du grand maître, publié par M. P. Génard, au tome II du *Bulletin des archives d'Anvers*. Il est vrai que cet *Etat* ne renferme que les *biens* les plus importants et qu'une momie n'y pouvait figurer, comme une foule d'autres, que *pour mémoire*. 26 décembre 1624.

Après cela, dans la lettre de Rubens, il peut être question aussi d'une momie que possédait Chifflet et dont celui-ci parle longuement dans l'ouvrage ci-dessus : elle s'y trouve même en gravure (1).

CCCLXVII

RUBENS A M. DE VALAVEZ.

10 janvier 1625.

Monsieur.

Je suis bien ayse que vous avez receu le mo[uvemen]t perpétuel assez bien conditionné comme je croy puisque le tuyau de verre n'est pas rompu. Je croy que Monsieur votre frère a encore la recette que je luy ay envoyée il y a longtemps, comme il le fauldra mettre en œuvre. Toutesfois, en cas de quelque manquement, je luy raffreschiray la mémoire avec la première commodité ce que je devoys avoir fait désja. Mais je vous prie estre servy de croire que moiennant la brièveté du temps pour achever les peinctures de la Royne-Mère et aultres occupations encore je suis l'homme le plus occupé et oppressé du monde. Je vous remercie de la minutte instruction que me donnez touchant mon affaire, laquelle se confronte du tout avec ce que M. de Saint-Ambroise m'en escript à sçavoir : qu'il fault que je me retrouve avec tous mes tableaux à Paris au 2, 3 ou pour le plus long au 4e de febvrier, lequel terme est si court qu'il me fault résouldre d'asteure à quitter la main de mes tableaux ; car aultrement il n'y en auroit poinct de temps pour sécher les couleurs ni pour le voyage d'Anvers à Paris, ce nonobstant il n'y aura pas des plus grands inconvénients pour cela, car *aussy bien falloit y retoucher* tout l'ouvrage ensemble, au lieu propre (j'entends) mis en

(1) Ch. Ruelens. Op. cit. pp. 21-27.

Digitized by Google

10 janvier 1625. œuvre en la galerie mesme, et s'il y manque un peu plus ou moins, il passera tout en un coup, et sy je travaille à ce qu'il fault faire en Anvers, ou à Paris, il tourne tout au mesme compte, car ancor que je croy qu'il y aura du mesconte au temps du partement de Madame, comme il y tousjours quelque retardement aux affaires des grandz je ne me veux pas fier en cela, ains estre précis en painture, aultant qu'il me sera possible, ce qui me donne de la peine, plus que tout le reste, est que *le tableau de Monsr le Cardinal* ne pourra estre, selon mon advis, du tout parachevé et quand il le fust, ce ne seroit pas possible de le porter si fresche mais encore que je désire de servir ce seigneur, surtout sachant combien importe sa bonne grâce, je ne croy pas qu'il importe beaucoup de parachever ce tableau à Paris ou à Anvers. En conclusion, il demeurera, comme j'espère, satisfait de ma diligence, aussy bien que la Royne-Mère, aussy je trouverray quelque subject à sa fantasie selon vostre advis. Touchant le désir que Madame monstre d'avoir, de veoir mes peinctures avant son partement, *je me trouve fort obligé,* et seray bien ayse de lui pouvoir donner ce contentement; aussy Monsieur le prince de Galles, son époux, est le prince plus amateur de la peinture qui soit au monde. Il a eu quelque chose de ma main et m'a demandé, par l'agent d'Angleterre résidant à Brusselles avec telle insistance mon pourtraict, qu'il n'y eut aulcun moyen de le pouvoir refuzer encores qu'il ne me sembloit pas convenable d'envoyer mon pourtraict à un prince de telle qualité mais il forza ma modestie, et je vous asseure que se l'alliance projettée eust succédée, j'eusse esté contrainct de faire un voyage en Angleterre, mais estant esvanouye cette amitié, en général, s'est aussy reffroidy le commerce des particuliers comme la fortune des grandz tire avec soy tout le reste. Mais quant à moy je vous asseure *que je suis aux affaires publicques l'homme le moins appassionné du monde sauves tousjours mes bagues et ma personne;* mais j'entends (ceteris paribus) que j'estime tout le monde pour ma patrie; aussy je croys que je serois le très bien venu partout. On tient icy la Valtoline toute perdue et qu'il y a très bonne intelligence entre *le Pape et le Roy de France.* Voilà tout quant à cela; mais touchant *Bréda,* le marquis Spinola s'obstine, de plus en plus, à vouloir la place, et, croyez-moi, s'il n'est envoyé par commandement exprès de son maistre, pour obvier à quelque nouveau accident ailleurs (ce que je ne croys pas),

Digitized by Google

il n'y a force qui puisse secourir la ville, tant elle est bien assiégée. Aussy du commencement il n'a jamais fait son compte de la prandre par force mais l'imbloquer seullement. On fait des grandz apprestz de guerre pour la deffense des Provinces d'Artoys, Luxembourg, Haynault et Flandres. Dieu vueille que je puisse aller et venir seurement avant qu'il y ait quelque rotture. Je n'ay aultre chose pour ceste fois que de vous bayser bien humblement les mains et me recommander de tout mon cœur en vos bonnes grâces, vous asseurant que je le seray tout le durant de ma vie. 10 janvier 1625.

J'ay baillé à Anthoine (Muys), un petit paquet de trois livres seullement ou deux pour dire mieulx, car les Ordonnances des Armoiries sont d'une feuille seullement. Les deux aultres sont le *Prince Cristiano-politicq* du P. Scriban et Mr Cifflet, de Linteis Salvatoris; et vous asseure que vous les paierés bien cher car ce maistre Anthoine n'a jamais voulu avoir moins pour le port que deux francz; de quoy je me remetz à vous, de rabattre ce que vous semblera hors de raison, lequel selon mon advis est plus que la moictié. La mummie n'y est pas, laquelle je porteray avecq les tableaux.

Monsieur....

D'Anvers, ce 10 de l'an 1625.

Bibliothèque royale de La Haye. Copie du XVIIe siècle.

Copie dans MOLS; Bibliothèque royale de Bruxelles, MS. 5276II p. 159.

Publié par CH. RUELENS, *P. P. Rubens. Documents et Lettres.* 1877, p. 28 et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe*, p. 77.

COMMENTAIRE.

Il est de nouveau question ici de ce *Mouvement perpétuel* dont s'occupait Rubens en collaboration avec un *compère*. C'est ici le lieu de parler plus amplement de ce collègue du peintre.

Il se nommait Montfort.

Dans une lettre adressée de Londres, le 23 novembre 1629, à Gevaerts, lettre que l'on peut voir en original à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. Rubens écrit ceci : « La présente n'a pas d'autre but que de vous faire savoir comment j'ai recommandé aujourd'hui à M. Montfort, avec toutes sortes d'instances, selon vos désirs, la demande de M. Louys de Romere. Il me serait désagréable que mon compère eût songé à quelque autre, comme il pourrait

Digitized by Google

10 janvier 1625. facilement arriver, puisque, selon toute apparence, cet office ne manquera pas de solliciteurs : je me rappelle qu'il y en eut beaucoup pendant la vie du Sieur Robiano, qui demandèrent sa survivance (1). »

M. Alex. Pinchart, dans une excellente notice, a déjà émis l'opinion que ce Montfort n'est autre que Jean de Montfort, sculpteur, fondeur, graveur en médailles, et à cette époque, depuis le 2 avril 1613, maître général des monnaies de Brabant (2). Nous croyons qu'il a entièrement raison. Il s'agit, selon toute apparence, dans la lettre de Rubens, d'un emploi à conférer à la Monnaie d'Anvers, après la mort d'un Robiano. Or, le contre-waradin de cet établissement était alors Gaspar de Robiano, frère de Balthasar, trésorier général.

Rubens était lié avec Robiano et avec Montfort. Celui-ci avait occupé, depuis 1602, diverses charges à la Monnaie d'Anvers. Artiste très remarquable, auteur de plusieurs médailles estimées, il a subi, comme tant d'autres, l'ascendant du grand Pierre Paul. « Les progrès réalisés dans la gravure de coins pour la frappe des monnaies, dit très bien M. Genard (3), doivent paraître bien naturels, quand on sait que des hommes tels qu'Otho Vœnius et Rubens, liés d'amitié avec les waradins et les maîtres de la Monnaie, se plaisaient à visiter fréquemment les ateliers. »

En effet, Montfort a été honoré de la dédicace d'un des ouvrages d'Otho Vœnius : *Emblemata sive symbola a principibus, viris ecclesiasticis ac militaribus aliisque usurpanda,* Bruxelles, 1624 ; il a eu son portrait deux fois peint par Van Dyck. L'un des deux se trouve à Florence, l'autre à Vienne. Ce portrait a été gravé par P. de Jode le Vieux et porte pour inscription : D. Johannes de Montfort, *Alberti S. S. et Isabellæ aularum primarius constitutor et exornator, nec non Regis Catholici monetarum citra montes consiliarius, et magister generalis, nobiliumque dominarum palatii serenissimæ Isabellæ inviolatus custos.* Ce latin mystérieux veut dire qu'il était « *aposentador* » ou fourrier de la Cour, Conseillier, maistre général des monnoyes de Sa Majesté catholique ès Pays-Bas, garde des Dames de la sérénissime Isabelle.

Il était non-seulement graveur en médailles, mais encore plus ou moins sculpteur ou fondeur, car c'est lui qui a signé le lion de cuivre doré, du poids de 6000 livres, qui orne le mausolée des ducs de Brabant Jean II et Antoine de Bourgogne, à Sainte-Gudule, à Bruxelles. Montfort fut anobli le

(1) Cette lettre est en flamand, nous donnons la traduction du recueil de M. Gachet, p. 245. Voyez aussi la lettre de Henri Brandt à Gevaerts du 28 décembre 1629, *ibid.*, p. 249.

(2) *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, etc. des Pays-Bas.* Bruxelles, 1858, t. Ier, p. 113.

(3) *L'Hôtel des Monnaies d'Anvers.* Bruxelles, 1874.

Digitized by Google

12 mai 1625, par Philippe IV et mourut vers 1649, car, en cette année, il était remplacé dans ses fonctions de maître général des monnaies par Gisbert Cleraert. 10 janvier 1625.

Il avait épousé Françoise Van Zeverdonck, fille de Nicolas et de Marie Smeyers, dont il eut quatre fils et deux filles.

a) Anne-Marie qui épousa André de Fresne (ou de Fren), secrétaire du Conseil de Brabant. Ceux-ci eurent deux enfants, Antoine de Fresne, président du Conseil de Luxembourg, marié à Anne-Marie Steenhuyze, et Isabelle de Fresne, née le 11 décembre 1624, qui devint, le 21 octobre 1656, la deuxième épouse du célèbre David Teniers ;

b) Elisabeth-Sophie, qui épousa Michel Plavilla, premier official de la secrétairerie d'Etat.

Parmi les fils de Montfort, l'un, Philippe, devint en 1628 son adjoint en qualité d'assistant, et devait lui succéder ; mais il doit être mort avant son père.

Cette note généalogique nous fournit l'occasion d'une conjecture quant au motif pour lequel Rubens nomme Montfort, son compère. Selon toute probabilité, le peintre aura été le parrain de l'un ou l'autre des enfants de Montfort. Nous savons par le curieux travail de M. Genard : *Les grandes familles artistiques d'Anvers* (*Revue d'histoire et d'archéologie,* t. I et II) que les artistes, ses compatriotes, briguaient à l'envi l'honneur de faire tenir leurs enfants sur les fonts du baptême par l'illustre peintre ou de l'avoir pour témoin de leur mariage. C'est ainsi que plus tard, au 22 juillet 1637, il préside à l'union d'Anne Breughel avec David Teniers, qui se maria, comme nous venons de le voir, en secondes noces avec la petite-fille de Montfort.

En dépit de ce que nous avons dit précédemment nous ne croyons pas devoir nous abstenir tout à fait de parler de ce *mouvement perpétuel* dont s'occupait Rubens. De Reiffenberg a déjà fait remarquer que « cela prouve simplement l'immense activité du génie de Rubens qui se portait avec avidité au-devant de toute science et de toute nouvelle invention. » Gachet, dans une note à la lettre du peintre à Peiresc, du 9 août 1629, dit : « La recherche du mouvement perpétuel fut l'une des manies de cette époque. Rubens lui-même s'y laissa prendre. »

Nous nous sommes demandé si le grand artiste s'est bien occupé de cette chimère qui consiste à vouloir trouver le moteur constant, inépuisable, la force se remontant sans cesse elle-même, la mécanique possédant en quelque sorte sa vie propre, une vie sans déperdition et sans fin. Nous ne le croyons point. Le fait serait en contradiction avec ses connaissances si exactes, si nettes, et avec son caractère porté au scepticisme plutôt qu'à la crédulité.

Digitized by Google

10 janvier 1625. A cette époque, nous le savons bien, il y avait des chercheurs de panacée universelle, d'or potable, de quadrature du cercle, de mouvement perpétuel : il y en a eu de tout temps et la race n'en est pas éteinte. Or, il est plus d'un passage dans ses lettres où il se moque ouvertement de ces malheureux adeptes de l'impossible. « J'ai lu, dit-il à Peiresc, le 10 août 1623, un petit livre publié par la société des Rose-Croix, dans lequel on trouvait la vie et la mort glorieuse et mystérieuse de leur premier fondateur, ainsi que leurs statuts et ordres. Je n'ai vu dans tout cela que des alchimistes, feignant de posséder la pierre philosophale et c'est, effectivement, une insigne imposture. »

Et dans sa lettre au même Peiresc, du 9 août 1629, datée de Londres : « Je n'ai vu le très fameux philosophe Drebbel que dans la rue, et je n'ai échangé avec lui que trois ou quatre paroles en chemin... Cet homme est, comme dit Machiavel, un de ces objets qui, dans l'opinion vulgaire, paraissent plus grands de loin que de près. On m'assure ici, en effet, que depuis tant d'années il n'a rien produit que cet instrument d'optique, dont le canon est perpendiculaire, et qui agrandit démesurément les objets qu'on place au-dessous, et ce mouvement perpétuel dans un anneau de verre *(moto perpetuo nel anello di vetro)* qui n'est en vérité qu'une bagatelle. »

L'homme qui parle avec tant d'irrévérence des Rose-Croix et surtout de Drebbel, le premier des charlatans de la science de ce temps, cet homme ne peut pas avoir essayé de marcher sur leurs traces. Sa puissante imagination ne se fourvoyait point hors du domaine de l'art.

Le mouvement perpétuel de Rubens est donc toute autre chose que le grand désideratum des chercheurs de quintessence.

Le jugement qu'il vient de porter sur Drebbel nous met sur la voie de la vérité ; il reconnaît la découverte de l'instrument d'optique qui n'est autre que le microscope, il traite de bagatelle le *perpetuum mobile*.

Il peut avoir vu l'instrument à Londres en 1629. Mais, en 1625, il ne pouvait le connaître que par une description énigmatique, donnée par Drebbel lui-même, en quelques lignes. Dans la dédicace, à Jacques Ier, de son ouvrage : *Een cort tractaet,* etc. *(Petit traité de la nature des éléments, comment ils sont la cause du vent, de la pluie, de l'éclair, du tonnerre,* etc. Rotterdam, 1621), le physicien hollandais parle de son invention et, pour autant qu'on le comprenne, elle consistait en une sorte de planétaire auquel il avait adapté quelques rouages pour produire en petit ou plutôt pour constater simplement les phénomènes atmosphériques. Cet appareil agissait sous l'action d'un liquide composé, ou, comme dit Drebbel, par l'antipathie de deux liquides, dans un tube circulaire de verre que Rubens nomme l'*annello di vetro* et Gaspar Schott l'*annulus vitreus*.

Digitized by Google

Drebbel connaissait la dilatation des liquides, car entre les inventions qu'on lui attribue, on compte aussi celle du thermomètre. 10 janvier 1625.

Le *perpetuum mobile* de Drebbel n'était donc, selon toute probabilité, qu'un instrument destiné à constater les perturbations atmosphériques, courants, pressions, hygrométrie, etc., c'est-à-dire le mouvement perpétuel qui se produit dans le milieu où nous vivons : *motus perpetuus... qui a causis naturalibus perpetuo mobilibus dependet a sole, luna..., meteorum agitatione, etc.* (1).

C'est en ces termes que le Père G. Schott établit la distinction entre les deux sortes de *mouvemevt perpétuel,* dans son curieux livre : *Mechanica hydraulico-pneumatica* (Francfort, 1657, p. 340).

Usant d'un jeu de mots pour donner à son invention un air mystérieux, Drebbel nommait les mouvements de l'atmosphère d'un nom analogue à celui que les géographes donnaient aux mouvements des eaux de l'Océan : pour ceux-ci les courants constants étaient aussi un *motus perpetuus.* Dans la description énigmatique de son *perpetuum mobile,* Drebbel semble dire qu'il le met en relation avec ce qu'il nomme le *primum mobile,* c'est-à-dire le mouvement astronomique.

Le mouvement perpétuel de Rubens devait être un instrument de moyenne grandeur, puisqu'il se logeait dans une caisse que l'on envoyait, sans user de précautions exceptionnelles, comme un vulgaire colis, d'Anvers à Aix en Provence. Il se composait d'un canon de verre, dans lequel était une certaine quantité d'*eau verde* et d'un autre petit verre à demi-plein de cette même eau verde qui est l'agent de l'opération chimique ou physique.

Dans ce programme, on ne rencontre aucun des ingrédients dont on se servait pour créer une machine travaillant à perpétuité par sa force sans cesse rétablie par elle-même. Nous voyons dans l'instrument de Rubens une sorte d'indicateur météorologique. Cette eau verde était quelque chose d'analogue à l'alcool rougi dont on se sert aujourd'hui dans le thermomètre ou au mercure de la cuvette de nos baromètres.

Pour nous, il est probable que Rubens et Montfort ont essayé de réaliser les inventions de Drebbel dont la renommée était considérable, surtout depuis le livre que celui-ci avait publié en 1621. Or, dans ce livre, il est uniquement question de météorologie, et le mouvement perpétuel construit par l'habile physicien pour le roi Jacques ne devait être autre chose qu'un instrument se rattachant à l'étude de l'atmosphère.

Une seconde preuve de l'attention que portait Rubens aux découvertes de Drebbel, peut se tirer de la lettre du 3 août 1623, que nous avons publiée.

(1) Voir plus haut p. 184, le Mémoire de Peiresc.

Digitized by Google

10 janvier 1625. Il promet de demander à son compère, outre le mouvement perpétuel, un *petit miroir* agrandissant les objets. Ne serait-il pas question là d'une sorte de microscope? Dans le texte de cette lettre donné par Chardon de la Rochette, on lit *il specchietto,* ce qui veut dire *petit miroir;* dans la copie de Mols on lit *il specchiale,* un mot qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais qui, s'appliquant à une chose nouvelle, pourrait bien avoir été créé par Rubens, par analogie avec *occhiale,* lunette. Nous nous bornons à cette conjecture.

L'alliance projetée dont parle Rubens, est le projet de mariage entre le prince de Galles et l'infante Marie d'Espagne, projet formé dès 1616 par Jacques Ier et qui fut rompu par Buckingham après le voyage si romanesque que ce favori fit avec le prince de Galles à Madrid en 1623.

Le grand peintre a-t-il été mêlé à la négociation de ce mariage qui devait, selon lui, donner la paix à l'Europe? Les documents qui le prouvent font défaut; mais il n'y a pas lieu d'en douter. Le fait ressort de cette lettre, et d'un rapport de Gerbier publié par Sainsbury (p. 68).

La rupture du mariage et la conclusion d'une union nouvelle avec la sœur du roi de France étaient une cause de guerre que l'Angleterre avait intérêt d'éviter.

La cour anglaise connaissait bien l'ascendant de Rubens sur l'archiduchesse Isabelle; elle fit donc des avances au peintre. *L'agent d'Angleterre résidant à Bruxelles*, William Trumbull fut chargé de demander le portrait de Rubens, et, à ce qu'il semble aussi, de lui porter une invitation de se rendre en Angleterre. Trois mois après, Rubens et Buckingham négociaient ensemble à Paris.

Il y aurait à écrire tout un commentaire psychologique sur la phrase: *Mais quant à moi, je vous assure que je suis aux affaires l'homme le moins appassionné du monde,* etc. Nous nous en garderons. D'abord la phrase est obscure, du moins dans cette proposition incidente : *sauve toujours mes bagues et ma personne,* proposition qui nous paraît absolument en opposition avec le reste. On courrait le risque d'un jugement bien téméraire en se prononçant, de manière ou d'autre, sur le caractère ou la moralité d'un homme tel que Rubens d'après quelques mots mal transcrits peut-être.

La question de la Valteline dont parle Rubens est très embrouillée: c'est une sorte de partie d'échecs jouée entre plusieurs puissances et dans laquelle on finit par ne plus reconnaître les partenaires. Le fond de l'affaire était un droit concédé, depuis plus d'un siècle, à la France de faire dans ce canton de la Suisse, des levées d'hommes pour ses armées. Or, ce droit était vivement jalousé par l'Espagne, par la république de Venise et par d'autres Etats : il y avait là une mine de chair à canon dont chacun d'eux

Digitized by Google

voulait le monopole. Il faut lire dans les *Mémoires du cardinal de Richelieu* l'exposé de ces complications auxquelles les politiques, avec leur perfidie habituelle, mêlèrent la question religieuse. 10 janvier 1625.

Enfin, le pape fut nommé arbitre ; mais ses irrésolutions ne satisfirent aucune des parties. En France, on le tenait pour favoriser l'Espagne ; en Espagne, on disait que le pape n'était plus catholique, mais qu'il était devenu *très-chrétien ;* jeu de mots sur les titres que portaient les souverains des deux pays. C'est à cela que Rubens fait allusion.

Si l'on s'occupait, même aux Pays-Bas, de cette question, en apparence si lointaine, c'est que, dans les plans de l'Espagne, la Valteline était sur la route des armées espagnoles pour se rendre en Belgique (1).

CCCLXVIII

PEIRESC A VALAVEZ.

22 janvier 1625.

Monsieur mon frère,

J'oubliois de vous dire que Mr Rubens m'escript que Mr l'Ambassadeur de Flandres luy a faict instance pour recouvrer le calendrier MS. que feu Mr Schilder m'avoit donné. Vous scavez ce que je vous en avois dit aultrefoys. Je vous prie de le luy tesmoigner, à sçavoir que la première foys que je l'eus, Mr Schilder me l'avoit presté disant qu'il appartenoit au Sr Présidant d'Arras, et que lors j'en fis faire des portraicts et extraicts que j'envoyay à Rome pour les faire imprimer en taille douce avec les commentaires de M. Aleandro, comme je m'asseure qu'ils seront imprimez de faict tost ou tard. Et peu aprez ledict Sr Schilder estant venu à Paris, et monstrant de désirer de le recouvrer, je le luy rendis avec mes trez humbles remerciemens, luy tesmoignant néantmoings beaucoup de regret de voir que cette pièce courust fortune de retomber entre les mains des persones qui n'en fussent pas curieuses comme elle méritoit, attendu mesme que la moitié dudict kalendrier manquoit et se trouvoit avoir esté restituée par quelque bon homme qui ne s'y cognoissoit guières, et qui avoit fort mal rencontré, et luy dis que si

(1) Ch. Ruelens. Op. cit. pp. 30 à 40.

Digitized by Google

22 janvier 1625. j'avois la commoditè d'en jouyr à mon aise et d'y employer mes amys et conférer mes recueils de l'Antiquité, mesmes avec le secours de l'édition qu'en avoit desjà faite le Sr Hervart de Bavières, j'oserois me promettre de pouvoir restaurer les figures qui manquoient, selon que les Anciens représentoint semblables choses. Allors il me dit que ledict Sr Présidant d'Arras le luy avoit souvent offert en don et qu'il avoit faict scrupule de l'accepter, dont je le tançay bien fort et autant qu'il peut estre permis à un ami. Il le r'emporta donc en Flandres en s'en retournant, et me promit de tascher de l'obtenir en pur don dudict Sr Présidant, auquel cas il me le rapporteroit, et m'en feroit le maître. Et de faict revenant quelques mois aprez il me le r'apporta avec mille compliments d'honneur et de courtoisie, et passant en Hespagne, me dit que ledict Sr Présidant luy avoit tesmoigné d'estre marry que la chose ne fust de plus de conséquance pour l'en obliger, et employa les mesmes termes de sa part en mon endroict de moy, qui fus obligé par le sentiment de mon debvoir et de mon obligation de procéder en son endroict comme j'ay accoustumé de procéder envers mes amys, et luy donnay tout plein de galanteries et de pièces curieuses qui pouvoient bien aller à l'équivalant et possible l'oultre passer ; et néantmoings de surabondance, je luy promis que venant faulte de moy, luy survivant, j'aurois soing de luy faire retomber en main, avec les restaurations et observations que je pourrois y avoir faictes ; et que venant à s'imprimer, je ne manquerois point de faire tesmoigner en public l'obligation qu'il en debvoit avoir non seulement à luy, mais encores audict Sr Président d'Arras. Ce qui ne fut pas fait à cachettes, car, si je ne me trompe, le Sr Torius y estoit présent, et quelque autre de son païs, qui répéta souvent et en riant cette condition d'héritage au survivant. Cela fut cause que comme auparavant je n'avois pas osé me dispenser d'envoyer l'original à Rome, de crainte des dangers des chemins, afin de le pouvoir mieux garentir à son premier maistre, lorsque je le fus devenu, je me dispensay de l'envoyer à Rome par commodité bien asseurée, où il fut très bien receu, et où il est encore en main de personne si qualifiée, que je fairois grand scrupule de le luy tirer des mains, tant qu'il luy plaira d'en user ; m'asseurant toutefoys que je le pourray recouvrer tost ou tard, quand il faudra mettre cette pièce en lumière. Or parce que j'aurois receu quelque petit tort d'un bon père que vous cognoissez, qui m'avoit refusé la communication

Digitized by Google

d'un feuillet d'un livre M. S. et que je sçavois bien que cette pièce icy estoit grandement de son goust, je creus qu'elle me pouvoit fournir un moyen bien innocent de me vanger de sa discourtoisie, en ne luy communiquant pas cette pièce, et de faict je ne la voulus point laisser sortir de mes mains afin qu'il n'eust pas l'advantage de la voir sans mon sceu ou mon consentement. Mais je ne peus pas si bien faire qu'il ne sceut d'où elle estoit venue et c'est vraysemblablement luy qui a faict depuys agir ledict Sr Président, pour redemander la pièce maintenant que ledict Sr Schilder est décédé, et qu'il ne peut pas tesmoigner ce qui s'y est passé. 22 janvier 1625.

Quand M. Rubens sera arrivé à Paris, vous l'en pourrez entretenir, et luy dire que, comme je n'ay rien que je luy voulusse reffuser, je serois bien marry de luy refuser cette pièce, et que je la luy donnerois trez volontiers quand je sçaurois qu'il la voulust accepter de ma main, si je l'avois en mon pouvoir, mais vous sçavez bien où elle est. Et si je la puis recouvrer, je ne manqueray poinct de l'en advertir, pour en disposer, comme il peult faire de tout ce que j'ay et que j'auray jamais de plus précieux. Mais tousjours peult-il bien asseurer ledict Sr Présidant qu'il ne sera poinct frustré de l'honneur qui luy en doibt redonder en public, et que nonobstant le droict que je pensois avoir sur la pièce je serois si marry d'avoir esté instrument de l'en priver (quand je serois asseuré que ce fust contre son bon gré) que je fairay tous efforts à moy possible pour la recouvrer et la remettre à sa disposition, et attendant cela si je puis apprendre en quoy consiste sa curiosité, soit en livres, ou en autres singularitez, je tascheray de luy en faire avoir telle récompence que je pourray juger compétante et cappable de le contenter. Asseurez-en Mr Rubens de ma part, afin qu'il le fasse entendre audict Sr Ambassadeur, à qui je suis serviteur en mon particulier et dont j'honore infiniment la vertu et le mérite. Mais c'estoit un trop long discours pour le luy faire par lettre, attendu mesme que j'en laisse encores la moitié, dont vous pourrez vous ressouvenir et l'en entretenir de bouche. Et je m'asseure que ledict Sr Ambassadeur ne debvra pas trouver si estrange cette procédure dudict Sr Schilder qui estoit tant de ses amys, parce que je sçay bien qu'ils ont practiqué ensemble quelque chose de semblable. Et que ledict Sr Schilder s'en allant en Espagne et n'osant pas y porter tous les papiers qu'il avoit en son pouvoir (à

Digitized by Google

22 janvier 1625. cause de la liberté qui y pouvoit estre possible plus grande que les plus sévères ne font semblant de vouloir souffrir), il les laissa en dépos audict Sr Ambassadeur à la charge qu'ils demeureroient au plus vivant d'eux deux. Comme il a practiqué aussy envers le Sieur Torius, qui se trouva prez de luy lors de son décez, à qui il laissa tous les papiers qu'il avoit lors prez de luy. Je serois trop long si je vous disois là dessus ce que le deffunct m'avoit dit aultrefoys du feu Sr Denys de Villiers, chanoine de Tournay, qui avoit promis l'héritage de ses papiers et singularitez à tous ses amys, et puis se mocqua du monde, et luy disoit qu'il les vouloit distribuer de son vivant à ceux qu'il vouldroit choisir pour successeurs d'iceulx respectivement, et de fait s'en allant en Espagne il en fit une distribution, comme s'il fut allé au tombeau. Vous vous pourrez servir de cela selon vostre discrétion afin que Mr Rubens ne me prenne pas pour un homme de mauvaise foy, et sur ce je demeure

Vostre bien humble et affectionné frère et serviteur
DE PEIRESC.

A Aix ce 22 Janv. 1625.

P. S. Si cez M^rs^ insistent à vouloir sçavoir à qui le kalendrier M. S. a esté envoyé à Rome, il n'y auroit pas de danger de faire sentir à Mr Rubens comme soubs main que vous croyez que le pape (qui est curieux et qui en avoit ouy parler par Mr Aleandro qui y travaille dessus) m'ayant faict sentir qu'il désiroit de voir l'original, je le luy envoyay, mais que je serois bien marry qu'on luy en allast faire de l'importunité. C'est pourquoy il ne le fault dire que soubs promesse de ne le pas redire.

Il n'y aura pas mesmes de danger, si Mr Rubens est à Paris, de luy montrer vous mesmes la lettre que je vous escripts pour cela, mais je ne suis pas d'advis que vous la luy envoyiez en Flandre s'il ne venoit encores.

Ouy bien l'aultre lettre que je vous escripts sur les difficultez que j'ay trouvées en son mouvement, si vous voyez que Mr Rubens ne vint si tost comme il vous mandoit, il n'y auroit poinct de danger de la luy envoyer comme de vous, et sans en avoir charge de moy, afin qu'il responde plus cathégoriquement sur la résolution desdictes difficultés.

Je vous envoye la lettre que je luy escripts toute ouverte afin que

Digitized by Google

vous la lisiez et que la cachettiez avant que la luy rendre ou que la luy envoyer. Et pour le faict de Mr de Lauson je seray bien aise qu'il sçache que ma boitte est encor à Paris, et puisque vous n'avez poinct eu de conférance avec luy, vous pouvez parler de son dernier traicté comme de chose venue depuis peu à ma notice et à la vostre, et luy tesmoigner que j'ay esté bien aise qu'il ayt trouvé moyen de faire son traicté à son contentement et sans le regret qu'il avoit aux médailles d'or, et que je laisse encore à sa discrétion de retenir, s'il veult, la boitte de ce que j'avois mis à part, ou de trouver bon que je la prenne, en payant la somme convenue, soit à ceux à qui la marchandise appartenoit ou à luy, s'il a comprins cela en son nouveau traicté dont vous debvez ignorer les particularitez et les apprendre de luy à cette heure que Mr Rubens sera arrivé de par delà. 22 janvier 1625.

Je me suis depuis résolu d'escrire audict Sr de Lauson. Vous pourrez suivre les termes de ma lettre et aprez l'avoir cachettée la luy rendre, quand Mr Rubens sera arrivé, si vous pouvez attendre ; sinon, s'il différoit longtemps, vous la lui pourriez rendre.

Sçachez un peu de Mr Rubens tous les noms, qualitez et dignitez du Sr Présidant d'Arras dont est question, et mesme quelque chose de sa vie et telle qui se peult insérer en un Eloge d'honneur pour luy, que je veux envoyer au Sr Aleandro. J'en avois aultrefoys prié le dict Sr Rubens, mais il l'a oublié; et dictes luy de vous à luy, qu'il m'obligera fort de s'entremettre pour faire de gré à gré cet accomodement, en sorte que je sois hors de recherche de ce costé ; s' il est possible, et que je crois bien qu'il le peult faire s'il le veult.

Paris, Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, fol. 92.

Bibliothèque Méjanes à Aix, MS. 1021, fol. 121bis, copie, présentant quelques variantes.

Publié par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE : *Lettres de Peiresc* VI, 83.

COMMENTAIRE.

Calendrier manuscrit. Sous l'année 1617, Gassendi raconte dans la Vie de Peiresc « A cette époque, Peiresc commença à préparer ses notes sur un Calendrier de Constantin que, dix-sept ans après, Egide Bucherus de la Société de Jésus transporta dans son entier dans le Commentaire du Canon Pascal de Victorianus, à partir de la page 236 jusqu'à la page 288. Je n'examine

Digitized by Google

22 janvier 1625. pas ici la manière dont son manuscrit a été obtenu et communiqué à cet homme excellent et savant ; je constate seulement que les notes n'avaient été copiées que du manuscrit très rare qui appartenait à Peiresc et qui se trouve encore actuellement (c'est-à-dire en 1651) dans sa bibliothèque. Il traita longtemps de ce manuscrit avec Aléandre et d'autres hommes savants qui désiraient beaucoup le voir publier, parce qu'ils le regardaient comme un grand trésor, pouvant servir à corriger les Annales romaines et à établir plus exactement la chronologie tant sacrée que profane. (1) »

Herwart de Bavière. Herwart de Hohenbourg, chancelier de Bavière, qui s'occupa beaucoup de chronologie et publia entre autres ouvrages *Chronologia nova verum et ad calculum astronicum revocata,* Munich 1612, in-4°.

---

23 janvier 1625.

PEIRESC A RUBENS.

Dans ses *Petits Mémoires*, Peiresc annote, sous la date du 23 janvier 1625, une lettre « *A M. Rubens* » dont les registres de Carpentras ne contiennent pas la minute.

CCCLXIX

janvier 1623.

RUBENS A FRARIN.

Je vous prie comuniquer à M. Jean Sauvages, ce que je place cy-dessous : Je vous prie de vous arrenger, (l'amy) pour retenir pour moi, pour la IIIe semaine quy suyvra celle-cy les deux Dames Capaïo de la Reue du Verbois, et aussy la petite niece Louysa, car je compte faire en grandeur naturelle trois Etuddes de Syrennes, et ces trois personnes me seront d'un grand secours et infini, tant à cause des Expressions supperbes de leurs visages, mais encore par leurs supperbes chevelures Noires que je rencontre difficilement ailleur et aussy de leur stature.

A M. Sauveur Ferrary, changeur d'argent tout contre le chevet St-Médéric à Paris.

(1) Gassendi, *Vita Peireskii,* p. 229.

Digitized by Google

Ces lignes, écrites en français, faisaient partie d'une longue lettre italienne à la fin de laquelle elles se trouvaient. Le baron de Vêze les publia dans les *Archives de l'art français* (I, 208). Il dit les avoir copiées dans un recueil de lettres appartenant à la marquise de Grollier qui les avait reçues, en 1812, de Mr l'Abbé Campion de Tersau. Le corps de la lettre était en italien, in-folio, plié en quatre. Elle devait être sous enveloppe. Il était question d'argent à recevoir et à payer et aussi d'une grande caisse renfermant des peintures et des dessins originaux qu'il attendait de Livourne et de Marseille (Note de l'éditeur dans les *Archives de l'art français* I. 209).

M. Villon publia ce fragment dans le Catalogue des tableaux du Louvre à la suite de la description du no 439 *(Débarquement de Marie de Médicis au port de Marseille, le 3 novembre 1600)* et ajoute la remarque suivante :

« Les trois sirènes, dont Rubens parle dans cette lettre, sont les trois naïades de ce tableau, naïades appelées sirènes dans plusieurs descriptions manuscrites et imprimées de la galerie de Médicis. »

Malheureusement la date de la lettre n'est citée par aucun de ceux qui l'ont utilisée, de sorte qu'il nous est impossible de vérifier la vraisemblance de l'explication fournie quant à l'emploi auquel Rubens destinait les trois modèles. Notons seulement que les trois naïades du tableau ne présentent nullement les caractères des dames Capaïo; elles sont au contraire de robustes flamandes à la chevelure blonde.

CCCLXX

PEIRESC A VALAVEZ. 17 février 1625.

Monsr mon frère.

. . . . . .

J'ay esté infiniment ayse de l'heureuse arrivée de Mr Rubens et des occasions que vous avez prinses de luy rendre quelque petit tesmoiniage de service ou de bonne volonté. Quand vous en auriez faict une fois aultant en ma personne propre, vous ne m'eussiez pas tant peu obliger comme envers luy. J'ay un grand regret de ne luy pouvoir

Digitized by Google

17 février 1625. escripre pour ce coup, mais je compte tant en sa courtoisie qu'il excusera mon infirmité et une fâcheuse défluction que j'ay sur la mâchoire gauche, laquelle s'est renouvellée lhorsque je pensois en estre bien guéry.

Au surplus ne craignez pas que Mr de Lauson me praigne sitost au mot ; il est trop courtois et trop honneste et cella seroit trop contraire aux convantions qu'il a signées de sa main, et puis quand il le feroit, puisque je l'ay mis à son arbitrage, je n'en aurois point de regret, estant de la quallité dont il est et m'ayant tesmoigné la bienvueillance qu'il m'a tesmoignée tousjours. Je pense bien qu'il seroit nécessaire que vous fairiez renvoyer à Mr Rubens la bouette dont est question en estat affin qu'il en puisse mieux parler et s'il avoit envie luy mesmes de le retenir parce qu'il a acquis la fleur du cabinet du duc d'Arscot, je le remetz fort franchement à son arbitrage et disposition et penserois luy estre grandement obligé s'il l'avoyt retenu ou tout ou telle partie qu'il lez vouldroit choisir sur tout le contenu de ladicte bouette.

. . . . . .

Votre bien humble et affectionné frère et serviteur

DE PEIRESC.

D'Aix, ce mardy au soir 17 febvrier 1625.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, nº 5170, fol. 111.
Copie à la Bibliothèque Méjanes à Aix. MS. 1021, p. 122.
Publié par PH. TAMIZEY DE LARROQUE. Lettres de Peiresc VI. 108.

COMMENTAIRE.

La présente lettre porte dans l'original conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris, la date du 17 février 1625 ; la copie à la bibliothèque Méjanes d'Aix en Provence est datée du 23 du même mois. Il faut évidemment s'en tenir à la première des deux dates.

Le 12 décembre 1624, Rubens avait écrit à Valavez que dans six semaines il espérait être prêt avec tous ses tableaux de la Galerie de Médicis et qu'il comptait arriver à temps pour voir les fêtes des noces royales, le mariage du roi Charles I avec Henriette de France qui vraisemblablement, dit-il, se feront au carnaval. Le 10 janvier 1625, il écrit au même que M. l'abbé de St-Ambroise lui a fait savoir qu'il devait se trouver à Paris le 2, le 3 ou au plus tard le 4 février. La présente lettre prouve que Rubens a obéi à cette injonction et qu'il est arrivé à Paris dans les premiers jours de février. En effet, dès le 17 février Peiresc qui se trouvait à Aix est informé de l'arrivée de

Digitized by Google

Rubens à Paris; or la lettre de Valavez qui la lui annonce avait besoin d'une dizaine de jours pour lui parvenir. En tenant compte des délais qui peuvent s'être écoulés entre l'arrivée du peintre et l'envoi de la lettre de Valavez, entre la réception de celle-ci et la réponse de Peiresc, on peut dire que Rubens doit avoir été exact au rendez-vous que l'abbé de St-Ambroise lui avait donné. 17 février 1625.

PEIRESC A RUBENS. 9 mars 1626.

Les *Petits Mémoires de Peiresc* mentionnent, sous la date du 9 mars 1625, une lettre « *Au Sr Rubens* » dont les registres de Carpentras ne contiennent pas de minute.

CCCLXXI

RUBENS A L'INFANTE ISABELLE. 15 mars 1625.

Madama Serenissima,

Doppo che io scrissi col ultimo ordinario a Montfort, hò ricevuto ancora un aviso molto particolare toccante la venuta del signor duca di Neoburgh in questa corte, qualificato et autorisato dal re per tratare et concludere la tregua con Olandesi : la qual cosa, ancor che io cognosco il valore, capacità et industria di esso signor duca, mi ha parso molto strana, tanto più che sappiamo di certo esser fundata questa resolutione di Sua Ma^tà in un soggietto molto devole, et che il tutto si è fatto a persuasione del graffir de Bye, el qual pensa de haver praticato un gran negocio, per via di un certo Fuquier, in questa corte, con el favorito del re chiamato Thorasse. Et perchè io haveva qualche inditio di questa briga inanzi la mia partenza di Brusselles, mi sono informato minutamente delle qualità di questi personnaggi ; et perciò, vedendo la cosa non esser secreta, y considerando il valore del sig^r de Meulevelt, gli diedi parte del tutto, per intendere la sua intentione y giuditio cerca questa materia : la cui opinione V. A. intenderà della sua lettera propria, che va qui giunta, la quale non parla però cosi particolarmente come la mia, non essendo lui informato di quello si è trattato per altri mezzi, e particolarmente col Cattolico. Non obstante ch'io sò certo

Digitized by Google

15 mars 1625. V. A. saper tutto quello che passa et ha forse le sue raggioni a mi incognite che la movono forse a trovar bona questa pratica del de Bye, yo espero che V. A. non haverà per male che io gli dica il parer mio, secondo la capacità mia et colla libertà solita, che tanto farò più animosamente quanto il sig^r de Meulevelt trova la cosa di maggior importanza, et ha giudicato esser necessario d'espedir questa staffeta espressa per questo effetto a V. A., a fine che sappiamo come doviamo governarci al arrivo del sig^r duca in questa corte, che potria esser in breve.

Pare donque che se deve considerar questo negotio del suo principio et del suo autore, el qual si chiama Fouchier, come hò detto, et è sollicitante di non sò che negotio in questa corte, huomo de pessima reputatione, avvezzo a pigliar dinari con certe pretensioni fondate in aria, a pregiudizio del terzo (1), e fù quello che, l'anno passato, condusse il de Bye a Parigi, metendogli questo pensiero in testa, che, per ottener la tregua, bisogna guadagnar, ansi comprar a danari contanti, il favorito del re chiamato mons^r de Torrasse, col qual esso Fouquier pretendeva gran privanza; e questo partito ha proposto il de Bye al sig^r duca di Neoburgh (2), il qual, per sua bontà et credulità (ch'è propriamente la qualità de persone ben intentionate), ha prestatoli intieramente fede et datone parte al re et gli suoi ministri; et, se no m'inganno, ancora si ha stipulato nominato (?) la somma di questa compra, che sarebbe poco, perchè la maggior parte sarà per gli contratanti, se giamai potesse sortir ad effetto. Ma noi siamo d'opinione, considerando il stato presente di questa corte, et crediamo fermamente, che non si potrebbe pigliar una resolutione più aliena ni più lontana dal fine che desideriamo, ni più vergognosa a Sua Ma^ta : prima, perchè il duca, venendo di Spagna, sarà sospetto e mesmo, come interessato nella tregua per causa degli suoi Stati che patiscono molto per la guerra di Fiandra, sarà poco creduto, et parerà che Spagna procuri, per il mezzo del sig^r duca et (quello ch'è peggio) per mezzo de i Francesi, l'accommodamento con gli suoi ribelli, che par' d'esser directamente contra la reputatione di Sua Ma^ta, poichè sarà il primo a ricercargli, et ancor, secondo il parer nostro, in vano et senza frutto, haviendo gli Francesi, per la lor

(1) A la marge : « Costuy è ben cognosciuto dal sig^r de Meulevelt, e tenuto per tale quale yo lo descrivo. »

(2) A la marge : « Primo di presenza, poi per lettere mentre il sig^r duca s'è trattenuto in Spagna. »

Digitized by Google

maxima di Stato, il mantener la guerra sempre viva in Fiandra, et il re di Spagna in continua spesa et travaglio, et ciò lo mostrarono con tanti soccorsi di danari et huomini, sino dal principio del regno di Henrico IV al giorno d'oggi. Et perciò V. A. si deve ricordar ch'il principe d'Orange ha sempre protestato, per il Catholico, che venendo la pratica a notitia degli ministri de i rè di Francia et d'Ingliterra, si romperebbe al instante, et si è lamentato (benche si, come io credo, a torto) che le sue polizze erano state mandate da noi in Francia, solamente per rompere la confederatione dei stati y buona correspondenza con quella corona. Non servirà donque la proposta del duca di Neoburgh ad altro che a palesar gli nostri secreti, et avertire gli nostri francesi inimici per tempo, a fine che possino con maggior cortezza et violenza opporsi a gli nostri disegni et impedirgli con tutte le lor forze, et disgustar intieramente il principe d'Orange, e troncar ogni altra pratica in questa materia, la quale è tanto avanzata come V. A. sa; nè vego come gli Francesi possano in modo alcuno levar l'ostaculo de la impresa che solo impedisce l'effetto, venendo da loro sostentata con tanta pertinacia la parte contraria, come se la perdita fosse del lor proprio interesse. Et mi par ridiculo di credere che noi siamo, alla lor persuasione, per abbandonar l'assedio di Breda, o il principe per darcila alla loro requisitione, nè che gli Francesi siano per desiderar questo, o che possino ritrovar qualche mezzo ydoneo per la cessation d'armi, più di quello che faressimo noi istessi quando la volessimo. Et per il resto non si ha di bisogno del lor favore, come V. A. sa, nè del mezzo del sig^r duca, nè di comprar da Francesi quello che potiamo haver gratis. 15 mars 1625.

Tocante il Thorasse, credame V. A., che gli è una pazzia di esperar da luy la tal cossa, che no è in poter suo (1), perchè luy non s'intromette in cosa di Stato et è tenuto gentilhuomo savio e modesto e chi non ha altro carico che il governo del forte di Sant Luigi soto la Rochella, et per li motivi del Soubise venuto a la corte, per tratar di un porto che gli vorrebbe fare a quella fortezza, et si crede che partirà aquella volta fra pochi giorni; e bisogna credere che tutto il governo di questo regno è in mano de la regina madre et il cardinal

(1) A la marge : « Se però il Thorasse presta l'orecchio al tratato, V. A. vederà che sarà un « tradimento o un tratato doppio, per poterlo poi rivelare al re, et farli parere la sua fede et integrità, « come fece il signor Van Quesel con el padre Opovio. »

Digitized by Google

15 mars 1625. de Richelieu per adesso, il quali traversanno il Thorasse dove possono, et sarebbono contrarii a qualsivoglia cossa che da lui o per lui si tratasse. Et per conto della particolar inclination del re verso lui, egli è di gran longa inferiore, nella bona gratia della Maestà Sua, al novo favorito chiamato Barradan, che priva di tal maniera che dà stupore a tutta la corte y gelosia al cardinale istesso, che perciò procura con ogni sorte d'artificii ad obligarselo (1).

Considerando tutte le raggioni sopra dette, suplico V. A. sia servita di darmi licenza di dir semplicemente el parer mio, poichè mi ha fatto l'honore di consultarmi altre volte sopra questo medesimo soggietto. Io giudico il signor duca di Neoburgh esser attissimo a questo trattato, ma non per trattarlo in questa corte, la qual abhorrisce, più d'ogni altra cosa del mondo, la tregua, et mi dispiacce la poca speranza del negocio che mi viene avvisato da diverssi. Di me dubito, cognoscendo il modo di far di quel principe, che ben presto sarà publicato per tutto : il che di quanta consequenza sarebbe, rimetto alla consideratione di V. A. Y perciò parebbe al signor de Meulevelt et a mi necessario che V. A. ritenesse in tutti modi il de Bye (2), che dice voler venir a incontrar il duca per la posta sino a Orleans, per assisterlo in questo negotio ; et ancora sarebbe bono che V. A. fosse servita di advertire per tempo il sig^r duca (inanzi che possa far alcuna apertura del negocio qui) che non faccia niente senza haver prima communicato con V. A., et che perciò venga a drittura a Brusselles, senza fermarsi punto in questa corte ; et poi V. A. havendo tempo da pensarsi, et intesa la mente et instrutione del duca, potranno insieme pigliar quella resolutione che più gli parerà a proposito.

Fra tanto suplico V. A. sia servita di advertirme, quanto prima, come yo debba governarmi co'l duca in questo negotio, et ancora il sig^r de Meulevelt desidera de ser informato della intentione di V. A. (poichè il signor duca facilmente vorrà servirse de la sua assistenza in questa corte), se deve secondarlo o impedire che non meta la mano in questa pasta. Io ancora, come picciol instrumento, per la bona inclinatione che il signor duca ha sempre mostrato verso di me, potrei

(1) A la marge : « Con tutto ciò il re ha detto a Barradan che nòn si meta nel maneggio di negotii, « ne pensi giamaj d'aver parte in cosa di Stato. »

(2) A la marge : « Che credo habbia già ottenuto licenza da V. A di poter venir a Pasqua. »

Digitized by Google

servire a divertirlo, se fossi instrutto della voluntà di V. A. S^{ma}, alla quale mi sottometto humillissimamente, et gli preggo perdono del troppo ardire, suplicandola di voler credere che io mi movo solamente per buon zelo verso il servicio del re et di V. A. et il ben publico della mia patria. 15 mars 1625.

Con che facendo fine, baccio con ogni riverenza gli piedi di V. A. S.

PIETRO PAUOLO RUBENS.

Come il marchese di Mirabello, ambasciator catholico in questa corte, personaggio molto prudente e discreto, havendo inteso qualche vento del cargo del sig^{r} duca di trattar questo, che él trova malissimo, io credo che procurarà de impedirlo, et perciò sarà necessario che V. A. si lascia intendere quanto prima, perchè non si faccia qua la mala opera al roverso della intentione di V. A., chi forse sa qualche misterio che noi non penetriamo, nè conviene che lo sappiamo (dico il me solo), che basta un minimo..... (1) di V. A. per esser ubedita.

E quando si dovesse trattar di un accommodamento generale di tutte le differenze vertenti tra le corone di Spagna y Francia, sarebbe meglio, al giuditio nostro, che la prima apertura si facesse per il legato pontificio che si dice seguramente che venerà in breve in questa corte, come persona neutrale; et volendovi includere poi la tregua, per levar l'ostaculo di questa guerra di Fiandra, che causa gran'inconvenienti y gasta la bona intelligenza tra le due corone, sarebbe meglior espediente che tal propositione si facesse per terza persona non interessata nè sospetta, come il legato, che di un principe interessatissimo con Spagna et venendo da quella corte (2), non essendo questo un negotio de camino; o al meno se pur il signor duca deve farlo, sarebbe più oportuno il tempo et si farebbe con più decoro doppo l'arrivo del legato y fatto già la propositione da S. S. I^{ma} di qualche accommodamento delli motivi d'Italia y la Valtelina, che facilmente s'attacaria poi un trattato al altro, colla occasione degli soccorsi che il re di Francia dà ad Olandesi et simil cose. Prego di nuovo perdono a V. A. della presuntione che io uso del trattar con troppa libertà di cose di tanto momento.

Se yo fossi informato della voluntà di V. A., yo potrei ancora scrivere al signor don Diego et al signor conte d'Olivares sopra questo

(1) Ce blanc est dans le manuscrit.

(2) A la marge : « Il tutto sia detto colla debita sumissione y perdono. »

Digitized by Google

15 mars 1625. soggietto; et haverei ancora scritto al signor marchese Spinola : ma non ardisco d'arrischiar la letra; et se V. A. lo trovarà buono, ben potrà far a Su Ex. parte di questa. Ma io suplico V. A. sia servita di stipular la secretezza e che questa lettera sia buttata nel foco, perchè io sono servitor affectionatissimo et obligatissimo al signor duca de Neoburgh, nè hò causa alcuna di qualche minima malevolenza verso il de Bye (come sa il signor Iddio), ansi gli sono amico, nè vorrey in modo alcuno tirarmi a dosso la sua inimicitia, ma il ben publico et il servitio di V. A. mi move sopra ogni altra passione, e perciò mi raccommando nella prudenza y discretione di Vostra Altezza Serenissima.

(Paris, 15 mars 1625.)

Copie à la Bibliothèque de la Minerve, à Rome : MS. XX. IX — 4.

Publié par GACHARD : *Histoire politique et diplomatique de P. P. Rubens*, p. 270 et par AD. ROSENBERG. *Rubensbriefe*, p. 229.

TRADUCTION.

RUBENS A L'INFANTE ISABELLE.

Madame Sérénissime,

Depuis que j'ai écrit à Montfort (1) par l'ordinaire dernier, j'ai reçu encore un avis très particulier touchant la venue en cette cour du seigneur duc de Neubourg (2), muni de commission et des pouvoirs du roi pour traiter et

(1) Jean de Montfort. Il était attaché à la maison de l'infante Isabelle (Note Gachard).

(2) Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg. Aprés un assez long séjour à la cour de Bruxelles, ce prince en était parti, à la fin de juillet 1624, pour se rendre en Espagne. Le but principal de son voyage était d'obtenir que Philippe IV approuvât un accord qu'il avait fait avec l'électeur de Brandebourg touchant les prétentions qu'ils formaient respectivement sur les pays de Juliers et de Clèves. Le roi non-seulement lui donna toute satisfaction sur ce point, mais encore le fit son conseiller d'Etat. Il quitta Madrid vers le milieu de mars 1625. Nous ne savons pas le jour où il arriva à Paris, mais une dépêche du 1er mai du sieur de Vicq, résident de l'infante Isabelle à la cour de France, lui fait connaître que, le soir même ou le lendemain, il devait en partir.

Il y a aux Archives de Bruxelles, dix lettres de Philippe IV à l'infante, toutes datées du 8 mars 1625, concernant le duc Neubourg : dans aucune il n'est question de la charge que le roi lui aurait donnée, comme le croyait Rubens, de négocier à la cour de France.

Après le retour de Wolfgang-Guillaume en Allemagne, il entama de lui-même des négociations de paix, par le moyen d'un de ses conseillers, avec le prince Frédéric-Henri, et il en communiqua le résultat à l'infante Isabelle. Cette princesse lui en sut peu de gré ; elle écrivit au roi le 16 février 1626 : « Jamais il ne parut à propos à l'archiduc, mon seigneur, d'employer le duc en ces affaires-là, « et je ne pense pas non plus que cela convienne au service de Votre Majesté. » (*Correspondance*, t. XIX. fol. 158) (Id.)

Digitized by Google

conclure la trève avec les Hollandais. Cela, quoique je connaisse la valeur, la capacité et l'industrie de ce seigneur duc, m'a paru fort étrange d'autant plus que nous savons certainement que cette résolution de Sa Majesté est fondée sur des raisons très faibles, et que le tout s'est fait à la persuasion du greffier de Bie (1), lequel pense avoir traité, en cette cour, une grande affaire par le moyen d'un certain Fouquier, avec le favori du roi, nommé Toiras (2). Et comme, avant mon départ de Bruxelles, j'avais quelque indice de la chose, je me suis informé avec soin de la qualité de ces personnages. Voyant que ce n'était pas un secret, et considérant la prudence du seigneur de Meulevelt (3), je lui ai fait part du tout, pour entendre son intention et son jugement touchant cette matière. Votre Altesse connaîtra son opinion par sa lettre propre (4), ci-jointe, laquelle n'est pourtant pas aussi explicite que la mienne, parce qu'il n'est pas informé de ce qui s'est traité par d'autres intermédiaires, et particulièrement avec le Catholique. Et, quoique je sache certainement que Votre Altesse est instruite de tout ce qui se passe et qu'elle a peut-être des raisons, de nous ignorées, qui la meuvent à approuver cette pratique du sieur de Bie, j'espère que Votre Altesse ne trouvera pas mauvais que je lui en dise mon avis, selon ma capacité et avec la liberté accoutumée : je le ferai d'autant plus délibérément que le seigneur de Meulevelt regarde la chose comme étant de grande importance. C'est pourquoi il a jugé nécessaire d'expédier cette estafette expresse à Votre Altesse, afin que nous sachions comment nous devons nous gouverner à l'arrivée du seigneur duc en cette cour, laquelle pourrait être bientôt.

15 mars 1625.

Il paraît donc que cette affaire doit être considérée et dans son principe et dans son auteur, lequel se nomme Fouquier, comme je l'ai dit, et sollicite je ne sais quoi en cette cour, homme de très mauvaise réputation, habitué à se faire donner de l'argent pour certaines prétentions fondées en l'air, au préjudice de tierces personnes (5). Ce fut lui qui, l'année dernière, amena de Bie à Paris, lui mettant en tête que, pour obtenir la trève, il fallait gagner, même acheter à deniers comptants le favori du roi, nommé M. de Toiras,

(1) Le Greffier du conseil des finances à Bruxelles (Note Gachard).

(2) Jean de Saint-Bonnet de Toiras. Il était d'une bonne maison du Languedoc et le dernier de quatre frères. Il fut d'abord lieutenant dans la vénerie du roi et capitaine de la volière des Tuileries; puis il devint capitaine aux gardes. En 1625 il fut fait, par Louis XIII, qui l'aimait, mestre du camp et gouverneur du fort Saint-Louis, près la Rochelle. Il devint maréchal de France en 1630 (Id.).

(3) Henri de Vicq, seigneur de Meulevelt, résident de l'infante à la cour de France (Id.).

(4) Cette lettre manque dans la correspondance du sieur de Vicq qui est aux Archives du royaume (Id.).

(5) Rubens a écrit à la marge : « Il est bien connu du seigneur de Meulevelt et tenu pour tel « que je le dépeins. »

Digitized by Google

15 mars 1625. avec qui il prétendait être en grande intimité ; et ce parti de Bie l'a proposé au seigneur duc de Neubourg (1), lequel, par sa bonté et sa crédulité (qui est proprement la qualité des personnes bien intentionnées), lui a prêté une foi entière et en a fait part au roi et à ses ministres ; même si je ne m'abuse, le prix à payer pour cet achat a été déterminé, lequel serait peu considérable, parce que la majeure partie en serait pour les contractants, si jamais la chose pouvait sortir son effet. Mais nous sommes d'opinion, en considérant l'état présent de cette cour, et nous croyons fermement qu'il ne se pourrait prendre une résolution plus contraire à la fin que nous désirons ni plus honteuse pour Sa Majesté, premièrement parce que le duc, venant d'Espagne, sera suspect ; même, comme intéressé à la trève à cause de ses États, qui souffrent beaucoup de la guerre de Flandre, il sera peu cru, et il paraîtra que l'Espagne, par le moyen du seigneur duc et (ce qui est pire) par le moyen des Français, tâche de s'accommoder avec ses rebelles : ce qui semble directement contre la réputation de Sa Majesté, puisque ce sera Sa Majesté qui fera la première démarche et, selon nous, vainement et sans fruit : car les Français tiennent pour maxime d'État d'entretenir la guerre toujours vive en Flandre et le roi d'Espagne dans une dépense et une inquiétude continuelles, comme ils l'ont prouvé par tant de secours d'argent et d'hommes qu'ils ont donnés aux Hollandais depuis le commencement du règne d'Henri IV jusqu'aujourd'hui. Votre Altesse se doit rappeler que le prince d'Orange a toujours protesté, par l'organe du Catholique, que si la négociation venait à la connaissance des rois de France et d'Angleterre, il la cesserait à l'instant, et qu'il s'est plaint (bien qu'à tort, à ce que je crois) que ses écrits eussent été envoyés par nous en France, pour détruire la confédération des états et la bonne correspondance avec cette couronne. La proposition du duc de Neubourg ne servira donc qu'à découvrir nos secrets et à avertir nos ennemis français de bonne heure, afin qu'ils puissent avec plus de certitude et de violence s'opposer à nos desseins à l'aide de toutes leurs forces, dégoûter entièrement le prince d'Orange, et rompre toute autre négociation en cette matière, alors que, comme le sait Votre Altesse, la chose est déjà si avancée. Je ne vois pas comment les Français pourraient en aucune manière lever l'obstacle qui seul empêche l'effet de l'entreprise, la partie contraire étant soutenue par eux avec tant d'opiniâtreté, comme si la perte touchait leur intérêt propre. Et il me paraît ridicule de croire qu'à leur persuasion, nous soyons disposés à abandonner le siége de Bréda, ou le prince à nous donner cette place à leur réquisition, et que les Français le

(1) En marge : « Premièrement de bouche, et ensuite par lettres écrites au seigneur duc pendant « son séjour en Espagne. »

Digitized by Google

désirent, ou qu'ils puissent trouver quelque moyen convenable pour la cessation des hostilités plus que nous ne le ferions nous-mêmes si nous le voulions. Pour le reste on n'a pas besoin de leur faveur, comme Votre Altesse le sait, ni de l'entremise du seigneur duc, ni d'acheter des Français que nous pouvons avoir pour rien. 15 mars 1625.

Quant à Toiras, que Votre Altesse m'en croie, c'est une folie d'espérer de lui une telle chose, qui n'est pas en son pouvoir (1), parce qu'il ne s'entremet point d'affaires d'État, qu'il est tenu pour gentilhomme sage et modeste, et qu'il n'a d'autre charge que le commandement du fort de Saint-Louis, près de la Rochelle. Il est venu à la cour à la persuasion de Soubise (2) pour traiter d'un port qu'il voudrait faire à cette forteresse, et l'on pense que, sous peu de jours, il en partira (3). Il faut savoir que tout le gouvernement

(1) En marge : « Si cependant Toiras prête l'oreille au traité, Votre Altesse verra que ce sera « une perfidie et un traité double, pour pouvoir révéler le tout au roi et lui faire paraître sa fidélité « et son intégrité, comme a fait le sieur Van Kessel avec le P. Ophoven. »

Un nommé Maximilien de Hornes, fils d'un bâtard de Hornes, avait persuadé à l'infante Isabelle que, par le moyen du P. Michel Ophoven, prieur des dominicains d'Anvers, elle pourrait gagner le sieur de Kessel, gouverneur de Heusden, près de Bois-le-Duc, qui lui livrerait cette place. Ophoven s'y rendit ; mais à peine il y arrivait qu'il fut arrêté et mis en prison par le gouverneur. Il eut beaucoup à souffrir durant sa captivité. Le peuple en Hollande était exaspéré contre lui et demandait sa tête. Isabelle n'obtint, qu'après bien des difficultés, qu'on consentît à l'échanger contre des prisonniers hollandais.

Quant à Maximilien de Hornes, il fut mis au château de Vilvorde (Note Gachard).

(2) Soubise. Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, naquit vers 1589, servit d'abord en Hollande sous Maurice de Nassau et fut, dans la suite, un défenseur ardent du parti de la Réforme en France.

En 1621, l'assemblée de La Rochelle lui conféra le commandement général des Provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou. Il défendit Saint-Jean d'Angeli contre les troupes de Louis XIII, se soumit après la prise de la ville, mais recommença aussitôt après la guerre contre le roi. Il se soumit une seconde fois, en 1622. Au commencement de 1625, par un coup de main hardi, il s'empara d'une flotte royale qui se trouvait à l'ancre dans le port de Blavet en Bretagne et fit avec ces vaisseaux la guerre aux forces maritimes de Louis XIII. Par l'édit de pacification du 6 avril 1626, il fut amnistié et nommé duc et pair. Il continua cependant à résider en Angleterre et excita Buckingham à soutenir La Rochelle assiégée. Cette expédition s'étant terminée par une retraite honteuse, il réussit à faire partir une seconde flotte sous le commandement de Denbigh, le beau-frère de Buckingham, qui ne réussit pas davantage. Une troisième partit sous les ordres du comte de Lindsey ; sur celle-ci, comme les deux autres, Soubise était muni d'un commandement élevé. Elle ne put pas empêcher la capitulation de La Rochelle. Soubise fut encore une fois amnistié par l'édit de pacification du 29 juin 1629, mais il préféra continuer à résider en Angleterre et à susciter de là des ennemis à Louis XIII. Il mourut en 1641.

Pour qu'un officier de l'armée royale se rendît à la cour de France à la persuasion de Soubise, il fallait que celui-ci fût regardé momentanément comme soumis au roi. Le voyage de Toiras eut donc lieu avant l'entreprise de Soubise contre Blavet.

(3) Le sieur de Vicq écrivait, le 1er mai 1625, à l'infante : « On a d'ici envoyé Toras, qui « souloit estre favorit du roy, à son gouvernement du fort de la Rochelle. » (Note Gachard)

Digitized by Google

15 mars 1625. de ce royaume est aujourd'hui dans les mains de la reine mère et du cardinal de Richelieu, lesquels contrecarrent Toiras autant qu'ils peuvent, et seraient contraires à n'importe quelle chose qui se traiterait par lui ou pour lui. En ce qui concerne l'inclination particulière du roi envers lui, il est dans la bonne grâce de Sa Majesté, bien au-dessous du nouveau favori, nommé Barradas (1), dont la faveur est telle qu'elle étonne toute la cour, et qu'elle excite la jalousie du cardinal lui-même, qui par toute sorte d'artifices s'applique à le rendre son obligé (2).

Considérant toutes les raisons susdites, je supplie Votre Altesse de vouloir me donner la permission de dire ingénûment mon avis, puisqu'elle m'a fait l'honneur de me consulter quelquefois sur le même sujet. Je trouve le seigneur duc de Neubourg très apte à négocier ce traité, mais pas à cette cour, laquelle abhorre la trève plus qu'aucune chose du monde; de divers côtés, d'ailleurs, à mon grand déplaisir, on me donne peu d'espérance du succès. Je me doute, connaissant la manière de faire de ce prince, que la négociation serait bientôt publique partout, et je laisse à considérer à Votre Altesse de quelle conséquence cela serait. Il paraîtrait pour cela au seigneur de Meulevelt et à moi nécessaire que Votre Altesse retînt de Bie, qui dit vouloir venir à la rencontre du duc, par la poste, jusqu'à Orléans (3), pour l'aider dans cette négociation. Il serait bon aussi que Votre Altesse voulût avertir à temps le seigneur duc qu'il ne fît aucune ouverture de l'affaire, ici, avant d'en avoir communiqué avec elle; qu'elle l'invitât, en conséquence, à se rendre directement à Bruxelles, sans s'arrêter du tout à cette cour; puis Votre Altesse ayant eu le temps d'y penser, ayant causé avec le duc et pris connaissance de ses instructions, vous pourriez ensemble résoudre ce qui vous paraîtrait le le plus à propos.

Cependant je supplie Votre Altesse de daigner me faire savoir, le plus tôt possible, comment je me dois conduire avec le duc en cette affaire; le

(1) François de Barradas. Dans sa lettre du 1er mai, citée à l'avant-dernière note, de Vicq écrit: « Le nouveau favorit, nommé Barradas, à présent premier escuier, entre fort puissamment en grâce, « sans touttesfois se mesler pour encore d'affaires d'Estat. » Richelieu le fit congédier au mois de décembre 1626, pour l'opposition qu'il avait faite au mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec mademoiselle de Montpensier (Note Gachard).

(2) En marge : « Avec tout cela le roi a dit à Barradas qu'il ne se mêle pas d'affaires et ne « pense jamais à avoir part aux choses qui touchent le gouvernement de l'État. »

(3) A la marge : « Je crois qu'il a déjà obtenu de Votre Altesse la permission de venir à Pâques. »

De Bie avait fait demander au roi, pour le duc de Neubourg, la permission de se rendre en Espagne, pour l'informer de plusieurs choses particulières qui importaient à son service : Philippe IV, par une lettre du 8 mars, charge l'infante Isabelle d'entendre ce qu'il a à dire, et si la chose mérite véritablement qu'il fasse le voyage de Madrid, il autorise l'infante à lui en donner la permission. (*Correspondance*, t. XVII, fol. 159). (Id.)

Digitized by Google

seigneur de Meulevelt aussi, supposant que le seigneur duc voudra se servir de son appui en cette cour, désire connaître si l'intention de Votre Altesse est qu'il le seconde, ou qu'il l'empêche de mettre la main à cette pâte. Moi encore, quoique bien petit intrument, je pourrais, pour la grande bienveillance que le seigneur duc a toujours montrée envers moi, servir à le détourner du dessein qu'il paraît avoir, si j'étais instruit de la volonté de Votre Altesse Sérénissime, à laquelle je me soumets très-humblement. J'ose espérer que Votre Altesse pardonnera ma hardiesse, la suppliant de croire que je suis mû seulement par mon zèle pour le service du roi et de Votre Altesse, ainsi que pour le bien public de ma patrie. 15 mars 1625.

Sur ce, faisant fin, je baise, avec toute révérence, les pieds de Votre Altesse Sérénissime.

PIETRO PAUOLO RUBENS.

Comme le marquis de Mirabel, ambassadeur catholique en cette cour, personnage très prudent et discret, a eu quelque vent de la charge donnée au seigneur duc de traiter cette affaire, ce qu'il trouve très-mauvais, je crois qu'il tâchera de l'empêcher : il est donc nécessaire que Votre Altesse, sans perdre de temps, fasse connaître sa volonté, afin qu'il ne se fasse pas de mauvaise besogne à l'encontre des intentions de Votre Altesse, qui peut-être sait quelque mystère que nous ne pénétrons pas et qu'il ne convient pas que nous sachions, moi du moins, à qui il suffit du moindre mot de Votre Altesse pour que je lui obéisse.

Alors même qu'il se dût traiter d'un accommodement général des différends existants entre les couronnes d'Espagne et de France, il vaudrait mieux, selon notre jugement, que le légat du pape (1), qui, à ce qu'on annonce, viendra certainement sous peu en cette cour, fît la première ouverture, comme étant personne neutre. Si l'on voulait ensuite y faire entrer la trève, pour lever l'obstacle de cette guerre de Flandre qui cause de grands inconvénients et ruine la bonne intelligence entre les deux couronnes, il serait préférable qu'une telle proposition fût faite par un tiers non intéressé ni suspect, tel que le légat, au lieu de l'être par un prince qui a des intérêts très grands avec l'Espagne et vient de la cour de Madrid (2), cette affaire n'étant pas une de celles qu'on puisse négocier en passant ; tout au moins, si le seigneur duc doit la faire, elle se ferait plus opportunément et avec plus de bienséance après l'arrivée du légat et après que celui-ci aurait fait sa proposition pour l'arran-

(1) Le cardinal Barberini, neveu du pape. Il fit son entrée à Paris seulement le 21 mai, ainsi que le sieur de Vicq l'écrivit, le 22, à l'infante Isabelle (Note Gachard).

(2) A la marge : « Le tout soit dit avec la soumission et les excuses dues. »

Digitized by Google

15 mars 1625. gement des affaires d'Italie et de la Valteline. Il serait facile d'y rattacher ensuite celle de la trève, à l'occasion des secours que le roi de France donne aux Hollandais et d'affaires semblables. Je demande derechef pardon à Votre Altesse de la présomption qui me fait parler avec trop de liberté de choses de si grande importance.

Si j'étais informé de la volonté de Votre Altesse, je pourrais écrire à ce sujet au seigneur don Diego (1) et au seigneur comte d'Olivares; j'aurais aussi écrit au seigneur marquis Spinola : mais je n'ose risquer la lettre; si Votre Altesse le trouve bon, elle pourra donner à Son Excellence communication de celle-ci. Ce dont je supplie Votre Altesse, c'est qu'elle daigne recommander le secret, et que cette lettre soit jetée au feu : car je suis le serviteur très affectionné et très dévoué du seigneur duc de Neubourg, et je n'ai aucun motif de la plus petite malveillance envers le sieur de Bie (comme le sait Dieu); au contraire, je suis son ami, et je ne voudrais en aucune manière m'attirer son inimitié. Mais le bien public et le service de Votre Altesse l'emportent en moi sur toute autre passion. Je me recommande donc à la prudence et à la discrétion de Votre Altesse Sérénissime (2).

(Paris, le 15 mars 1625).

COMMENTAIRE.

Lettre fort intéressante parce qu'elle permet de constater avec quelle franchise Rubens parle à sa souveraine et aussi avec quel coup d'œil pénétrant il juge les hommes. On remarque dans cette lettre avec quelle facilité il se meut sur le terrain si glissant et si encombré de la politique de son temps, quelles hautes relations il a dans le monde de la diplomatie et combien il se sent supérieur à bien des agents officiels. On peut être certain que la franchise de son langage était justifiée par la confiance que l'infante mettait en lui.

Le personnage dont s'occupe principalement la lettre, le duc de Neubourg, était, comme nous l'avons vu antérieurement, plus enthousiaste des travaux du peintre que celui-ci ne l'était des talents de négociateur du noble seigneur. Rubens avait appris à le connaître de longue date déjà et a eu le temps et les occassions de se former sur lui une opinion très arrêtée. A la page 228 du volume précédent, nous avons donné une notice sur Wolfgang-Guillaume de Neubourg qui fait connaître le personnage. C'est évidemment pour solliciter le secours de Philippe IV, dans ses prétentions sur les duchés de Clèves et

(1) Don Diego Messia, que Philippe IV, en 1627, fit marquis de Leganes. » (Note Gachard).

(2) Traduction publiée par GACHARD : *Histoire politique et diplomatique de P. P. Rubens,* p. 29.

Digitized by Google

de Juliers, qu'il s'est rendu en Espagne en 1625, et c'est au retour de ce voyage qu'il passa par la France pour se rendre à Bruxelles. Peu de temps après le duc de Neubourg arriva dans cette ville, d'où il se rendit au camp devant Bréda. Rien ne prouve qu'il se soit en réalité occupé des affaires des Pays-Bas à Paris ou en Hollande. 15 mars 1625.

CCCLXXII

PEIRESC A VALAVEZ. 17 mars 1625.

Monsieur mon frère,

J'eus enfin la despesche de Caseneufve, et oubliay de vous en advertir par la mienne dernière. Aussytost je mis à exécution l'advis de M. Rubens, touchant ce mouvement par l'entremise de Mr Lombard, sans luy révéler le prétendu secret.

Je luy avois faict apprester à l'advance un carton blanc des fins qui enveloppe la caisse et qui y est arresté par des frises et mouleures de noyer, qui font la cornice et le soubsbassement de la caisse pour luy donner un peu de symmétrie comme d'une colonne ou pillastre avec un meuffle de lyon de carte fort propre pour porter l'anneau de verre. Et luy avois faict descrire sur ledict carton un cercle divisé en quattre foys nonante degrez de la grandeur de l'anneau de verre qui se trouve couché dessus, pour régler le mouvement que nous y verrions. Le tout enfermé en un quadre accompagné pareillement de degrez respondants au cercle fort proprement.

Si tost que l'instrument fut monté et assemblé l'eau bleuastre demeuroit au fonds de l'anneau en équilibre, et à niveau des deux bouts occuppant justement 45 degrez d'un costé, et 45 degrez de l'aultre, faisant en tout 90 degrez ou le quart de tout l'anneau. Mais quand j'eus faict mettre le ciment à l'assemblage du tuyeau de l'anneau dans le col de la grosse bouteille, l'eau bleuastre monta du costé de ladicte bouteille jusques au dessus du cinquantiesme degré tout en un instant, et descendit de l'aultre costé proportionement jusques au dessoubs du 40me; tandis que nous nous entretenions dans mon estude, ladicte eau bleuastre

Digitized by Google

17 mars 1625. redescendit (mais insensiblement et imperceptiblement à la veüe) du mesme costé qu'elle estoit montée, et dans deux heures au lieu du 50e degré se trouva descendüe jusques au 30me degré, et par mesme moyen remontée de l'aultre costé jusques au 60me et passa dans le soir jusques au 65me ou environ. Mais elle se tint presque à ce poinct là fort longtemps n'estant descendüe en plusieurs heures que de 8 ou 10 degrez. Et toutefoys le matin ensuyvant elle fut toute passée de l'aultre costé de la bouteille et montée jusques au-dessus du 90me degré où elle se tint presque tout le jour sans en descendre que de peu de degrez. Le jour suyvant elle redescendit aux 50 et 40 et s'y tint quasi tout le jour. Mais despuis elle continua de monter de l'aultre costé jusques prez du 70 degré, et s'y tint encores longtemps. Maintenant elle est réduicte quasi à l'équilibre depuis hier ne faisant de différance que de 8 ou 10 degrez tantost d'un costé et tantost de l'aultre. Ce qui me faict juger qu'il n'y peult avoir rapport quelquonque avec le flux et reflux de la mer. Et que cela ne procède que de la qualité de l'air plus ou moings froide, car le jour qu'elle monta au 90 degré du costé de la bouteille ou de l'air enfermé, il faisoit extrêmement froid, et avoit bien gelé de sorte que l'air s'estant comprimé, l'eau avoit esté constrainte de monter contre son naturel pour le suivre *fuga vacui*. De ce qu'au contraire quand il a faict chauld, apparemment, l'air enfermé s'estant raréfié et ayant occupé plus de place, a constrainct l'eau de redescendre et de remonter du costé opposite jusques prez du 70 degré. Et maintenant que le temps est tempéré, l'eau se tient quasi à l'équilibre, ne montant ou descendant que de 8 ou 10 degrez, selon la différance de la température du matin à celle du soir, et je crois infailliblement que tout le mesme effect s'y verroit quand mesme la grosse bouteille ne seroit que plaine d'air sans toute cette quinte essance, tout de mesme comme en l'instrument que je vous avois faict demander au maistre de la verrière, comme vous le vérifierez si vous le pouvez faire faire, ou bien sur celuy de Mr de Lomenie, ou sur celuy de la bibliothèque de Mr de Lisieux.

J'ay enfin trouvé un peu de temps pour en escrire mon sentiment à Mr Rubens, comme vous verrez par la lettre qui sera cy jointe, laquelle vous pourrez cachetter pour la luy rendre.

. . . . . .

On attend icy en brief le cardinal Barberin. Je me doubte que

Digitized by Google

Mr Aleandro viendra quant et luy. On tient à Marseille qu'il debvoit partir de Civita Vecchia au 15 de ce moys. On luy prépare son entrée en Avignon. Nous députerons au devant de luy. Mr de Guise a faict escrire au Roy qu'il le traittera si on luy envoye fonds, mais je crois qu'il ne laissera pas de le faire. Je n'avois plus de besoing que de cela pour me descharger d'occupation dans ce desgel, et le pir est que j'ay peur de me trouver engaigé de l'accompagner en Avignon, mais je feray ce que je pourray pour m'en excuser sur la maladie de mon père. Je serois bien aise que Mr Rubens fût encore à la cour quand il y arrivera, car je m'asseure qu'ils se verroient trez volontiers les uns les autres. J'ay grand regret de n'estre à la cour moy mesmes pour faire agir un peu ce monde, et voir de profiter de l'occasion pour retenir en France cette perle d'honneur, n'estimant pas qu'il y ait une âme au monde plus aymable que celle de Mr Rubens. 17 mars 1625.

Votre etc.
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 17 Mars 1625 au soir.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, nº 5170, fol. 300 à 302.

Copie à la Bibliothèque Méjanes à Aix. MS. 1021, p. 124.

Publié par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE. Op. cit. VI. 130.

COMMENTAIRE.

Le cardinal Barberin. François Barberin, neveu du pape Urbain VIII, (Maffeo Barberini) naquit le 23 septembre 1597 et devint cardinal le 22 octobre 1623. Ce fut un de ses neveux en faveur duquel le pape abusa d'une manière scandaleuse du népotisme. Il mourut évêque d'Ostie et de Vellétri le 10 décembre 1679. Le cardinal Barberin était fort lié avec Peiresc et un grand ami et protecteur des gens de lettres. Il avait pour secrétaire un autre ami de Peiresc, Jérôme Aléandre, qui dirigeait sa bibliothèque, une des plus riches du temps. En 1625, il fut envoyé en France comme légat du pape pour traiter de l'affaire de la Valteline, mais n'obtint aucun résultat, sa partialité pour les Espagnols lui ayant aliéné la confiance de la cour de France.

M. de Guise. Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, gouverneur de Provence (1571-1640).

Digitized by Google

20 mars 1625.

PEIRESC A RUBENS.

Dans ses *Petits Mémoires,* Peiresc annote, sous la date du 20 mars 1625, une lettre « à M. Rubens, » dont il ne se trouve pas de minute à Carpentras.

---

21 avril 1625.

PEIRESC A RUBENS.

Une lettre du 21 avril 1625 à « M. Rubens » se trouve annotée dans les mêmes *Petits Mémoires*, il ne s'en trouve pas non plus de minute à Carpentras.

CCCLXXIII

2 mai 1625.

PEIRESC A VALAVEZ.

Monsr mon frère,

. . . . . .

J'escripts à Mr Rubens que Mr Aleandro a prins grand plaisir à la veüe des empreintes des grands camayeuls d'Auguste et au dessain de celuy de l'Empereur. Cela vous pourra bien fournir quelque occasion de vous enquérir de luy, ou de faire que Mr Aleandro s'enquière de luy, s'il a jamais faict un dessain de celuy de la Ste Chapelle qu'il vouloit faire avec les vives couleurs des habillements anciens et les figures d'un pan de long pour voir si cela le pouvoit remettre dans le souvenir de la promesse qu'il m'en avoit faicte la dernière foys que je le vis pour l'accompagner du tableau que j'ay de celuy de l'Empereur, ou les figures sont de mesme proportion, bien que en grisaille et non en couleurs.

. . . . . .

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, fol. 129.
Copie à la Bibliothèque Méjanes à Aix. MS. 1021, p 143.
Publié par TAMIZEY DE LARROQUE. Op. cit. VI p. 173.

Digitized by Google

COMMENTAIRE. 2 mai 1625.

Les peintures des deux camaïeux par Rubens. Rubens avait fait une grisaille du camée de Vienne dont il avait fait cadeau à Peiresc. En 1625, ce dernier ne savait pas encore si l'artiste avait reproduit en couleur celui de la Sainte Chapelle. Rubens avait promis à Peiresc de faire cette peinture et de la lui donner.

PEIRESC A RUBENS. 12 mai 1625.

Les *Petits Mémoires* de Peiresc mentionnent, sous la date du 12 mai 1625, une lettre à « Rubens » ; il ne s'en trouve pas de minute a Carpentras.

CCCLXXIV

RUBENS A PEIRESC. 13 mai 1625.

Molto illustrissimo signor mio osservantissimo

In effetto madama Sorella del Re fu sposata althieri (1) dal S. Ducca di Chevreuse, con procura del Re d'Ingliterra, con tutte le sollemnita a ciò requisite, per mano del S^r^ cardinal de la Rochefocault, come V. S. intendera piu particolarmente d'altre relationi manuscritte e stampate, alle quale io mi remetto, perche a dir il vero, a me mi ha levato il gusto di quella festa, la disgracia del S. de Valavez suo fratello, il quale essendo meco sopra il medesimo palco, dedicato a gli Inglesi della comitiva degli sign. Ambascatori (2) y sopra giungendo quelle in gran numero si ruinò il pavimento ligneo sotto il peso enorme di quella turba et io viddi il signore suo fratello che mi era continguo ciascar insieme con gli altri con grandissimo meo spavento e cordoglio, et io che stava nel confine del prossimo palco, che resto saldo, ut solemus aliquando

(1) En marge : Il giorno 11 di Maggio.

(2) En marge : Il qual luoco noi havevamo ottenuto molto avantaggioso con enorma diligenza del sign. di Valavez per esser justo al incontro del palco ove se fece la cerimonia.

Digitized by Google

13 mai 1625. duobus sellis sedere, hebbi appunto il tempo di retirar la gamba del palco minante sopra l'altro che resto saldo, del quale non si poteva descendere alcuno senza precipitarsi, di maniera che non fu possibile di veder piu in quel instante il signore suo fratello, no potendo haver nove del fatto suo, se gli era ferita ò no, fu necessario restar la con quella ansieta sino al fine della festa, onde rubandomi al piu presto che mi fu possibile, lo trovai in casa sua con una ferita nella fronte con infinito mio dispiaccere tanto piu che in quel numero che furono piu di trenta che ciasco non habbiamo inteso che alcuno si sia stroppato o piagato notabilmente. L'osso pero di cranio non e tocco, ma sola la carne, et se non fosse la contusione attorno la piaga, io credo che fra pochi giorni sarebbe consolidata, et per esser la contusione vicina alla piaga, si potra senza pericolo purgar la tabe per la medisima apertura. Egli si trova per la gracia di Dio senza febre, havendo usato al instante rimedii opportuni per prevenire et divertire ogni alteratione come di cavar sangue et crysterij; perciò, io spero che fra pochi giorni, recuperara la pristina salute. Quello che più lo tormenta e d'essergli sopragiunto questo accidente in questa congiuntura della venuta del Legato, che si dubita l'impedira di poter complire conforme il desiderio di V. S. e suo con S. S. Illma et con quelli sig^ri^ della sua comitiva. Non si puo saper ancora il giorno preciso della intrata del S. Legato in Pariggi, certo e che il Sabbato, che fu il 10 di maggio, arrivò a Orléans, et loggi, cioe il 13° loggera a Estampes. Pare questo viaggio del S. Legato sin adesso inauspicato per molti presaggj e particolarmente per la malatia subitanea al ingresso di questa corte del suo precursore, il sig^r^ Magalotti suo zio, il quale sta disperato da' medici, non potendosi con molto sangue e ogni altre sorte di remedii resistere alla malignita della sua febre. Io ancora difficilmente se fra tanto il sig^r^ suo fratello ne si rimette del tutto in piedi, potro, mancandomi la sua introduttione, haver la ventura di servire quegli gentilissimi personaggi che V. S. mi descrive anzi dipinge con gli loro colori proprii nella sua lettera, come in primis al Sr Aleandro del quale havendo V. S. (1) imparato in cosi brevo tempo molte cose notabili la quale io pensava ignorasse nulla, io maggioramente se mai arrivasse à qualche sua conversatione famigliare potrei esser instrutto e disingannato in tutto e per totto. Si come ancora

En marge : dice questo per la sua modestia.

Digitized by Google

mi sarebbe stato un favor singolare di poter baciar le mani al *S^r* *Cavaglier del Pozzo et del Sr Doni,* ambiduoi persone di molta reputatione e fama nella notitia d'antichita et ogni sorte d'eleganza. 13 mai 1625.

Io mi sto con qualche sollicitudine circa *gli mei negocii* particolari le quali veramente patiscono per il Publico, non potendosi in questa pressa di negotii publici, importunar senza incorrere la nota di sfacciatagine et importunita la Regina per cose particolari. Con tutto ciò io m'adopraro con tutto il poco mio ingegno per ottener la mia speditione inanzi la partenza della sposa che sara di queste feste di Pentecoste, e la Regina madre e la Regnante l'accompagneranno sino a Boulogna, e il Re sino a Amyens. Io so certo que *La Regina madre e contentissima della mia opera* come molte volte mi ha detto di bocca propria et lo dice ancora a tutto il mondo. Il re ancora mi fece l'honore di venire a vedere la nostra Galeria, per la prima volta che giamai pose gli piedi in quel palazzo, che sono più de 16 o 18 anni che se comincio a fabricare (1) Mostrò ancora S. M. d'haver ogni sodisfattione delle nostre pitture, come mi e stato riferito di tutti che si trovarano presenti e particolarmente di *M^r di S. Ambrosio* che servi d'interprete degli soggietti con una diversione e dissimulatione del vero senso molto artificiosa. Credo dhaver scritto a V. S. che fu *levato un quadro che esprimeva la sortita della Regina di Pariggi* e che, in vece di quello, ho fatto un altro tutto di novo che significa la *felicita della sua Regenza* ed il fiore del Regno di Francia, colla resuscitatione delle scienzie ed arti per la liberalita e splendore de S. M. che sedendo in un trono rilucente tiene una bilanzia in mano, e colla sua prudenza et equita tiene il mondo in equilibrio. Questo soggietto che non tocca la raggion di stato particolar di questo regno ne s'applica ad alcun individuo, ho piacciuto molto et io credo que se si fossere fidati intieramente di noi, che le cose toccante gli altri soggetti sarebbe passate meglio senza alcun scandalo o murmuratione (2) e per l'avenire credo che non mancaranno delle *difficultà sopra gli soggetti de l'altra galeria,* li quali deverebbono esser facili e senza alcun scrupulo, essendo l'argumento tanto copioso e magnifico che basta sia

(1) En marge : Io mi trovai allora in letto, un piede che il calzolaro mi havveva quasi stroppiato nel calzare un stival novo il quale mi ha ditenuto 10 giorni in letto et ancora benche posso montar a cavallo mene risento grandemente volendo servirmene al improviso.

(2) En marge : De che il cardinale senè aveduto tardi ed era in pena grande videndo che gli novi concetti si pigliavano in mala parte.

Digitized by Google

13 mai 1625. per dieci Galerie, ma il Sr. card. de Richelieu, ben che io gli ho dato brev^te in scritto e tanto occupato nel governo di stato che non ha tempo di vedergli per una volta, et io sono resoluto potendo ottener la mia speditione nel resto di partirmi subito, e di lasciare a lui ed al Sig^r di S. Ambrogio la cura di mandarmi gli resoluti et fossero corotti et confusi sotto sopra a lor modo colla loro commodita, che forse sara fra un anno dietro in Anversa.

In somma io mi stuffo di questa corte et *potera esser* se non mi spediscono con sodisfattione competente alla puntualita usata da me nel servicio della Regina madre *ch'io non tornassi facilmente* che sia detto in confidenza tra noi, ben che a dir il vero, fino adesso non posso lamentarmi di S. M., essendo stati gli impedimenti legitimi e degni di scusa. Ma fra tanto passa il tempo, et io con singolar danno mi trovo fuori di casa mia.

Del Belgio non habbiamo cosa nessuna di novo, *continuando l'assedio di Breda* al solito, come habbiamo inteso con lettere di 6 di maggio, senza novita alcuna che pero penso non passera cosi essendo quegli duoi campi (tanto potenti) cosi vicini l'uno a l'altro. Et per fine io mi raccommando nella bona gracia di V. S. et con tutto il cuore le bacio le mani.

Di vostra signoria molto illust^ma servitor etc.

PIETRO PAUOLO RUBENS.

In Pariggi nella camera del Sig^r suo fratello il 13 di maggio del anno 1625.

Io sento questa disgracia del sig^r suo fratello come la mia propria, non havendo lui in tutte le occorenze tralasciato giamai di farmi tutti gli buoni officii, tanto nelle cose minute quanto le grande che mai se potrebbono operar de un fratello proprio.

Original à la Bibliothèque de La Haye.

Copie dans MOLS. Bibliothèque royale de Bruxelles MS. 5726^II p. 152.

Publié par CH. RUELENS. *Pierre Paul Rubens. Documents et lettres,* 1877, p. 135 et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe*, p. 81.

Résumé en 11 lignes par EM. GACHET, op. cit. p. 13.

Digitized by Google

RUBENS A PEIRESC.

Monsieur.

En effet, Madame sœur du Roi a été épousée avant-hier (1) par le Duc de Chevreuse, au nom et avec la procuration du roi d'Angleterre, avec toutes les solennités usitées en pareil cas. C'est le cardinal de la Rochefoucauld qui officiait. Vous apprendrez tous les détails par les relations écrites et imprimées, et je vous y renvoie, parce que, pour dire le vrai, j'ai perdu tout plaisir à cette fête, à cause du désagrément arrivé à M. de Valavès, votre frère. Il se trouvait avec moi sur le même balcon qui était destiné aux Anglais de la suite de Messieurs les Ambassadeurs (2).: on y était monté en grand nombre; tout à coup, sous le poids énorme de cette foule, le plancher se rompt et je vois votre frère, qui se trouvait à mes côtés, tomber avec tous les autres. Cela me donna une vive épouvante et un grand chagrin ; je me tenais sur l'extrémité du balcon contigu où je demeurai sain et sauf *ut solemus aliquando duobus sellis sedere* (ainsi que nous asseyons quelquefois entre deux sièges). A peine ai-je eu le temps de retirer la jambe du balcon qui tombait pour la reporter sur le balcon restant en place. Et pas moyen, pour personne, de descendre de celui-ci sans se précipiter. De sorte qu'il ne fut pas possible, en ce moment-là, de voir votre frère, ni d'avoir des nouvelles de son sort, s'il était blessé ou non. Je fus obligé de rester là dans cette anxiété jusqu'à la fin de la cérémonie : alors, m'étant esquivé de là le plus tôt qu'il me fût possible, je trouvai votre frère à son logis avec une blessure au front. J'en eus infiniment de déplaisir, d'autant plus que, (3) je n'ai pas entendu dire qu'aucune autre personne ait été estropiée ou gravement contusionnée. L'os du crâne n'a pas été atteint, la chair seule est lésée ; de sorte que, s'il n'y avait pas une contusion autour de la plaie, celle-ci serait guérie en peu de jours ; mais aussi, comme la contusion touche à la plaie, on pourra sans danger faire sortir les humeurs par la même ouverture. Grâces à Dieu, il n'a point de fièvre, ayant usé à l'instant de remèdes propres à prévenir ou à détourner toute altération, tels que de se faire saigner et de se faire poser des clystères.

Aussi, j'espère que dans quelques jours il sera rendu à la santé. Ce qui le chagrine le plus, c'est que cet accident lui est survenu au moment de

(1) En marge : 11 mai.

(2) En marge : Nous avons obtenu à la diligence de M. Valavès cette place très avantageuse parce que nous y étions précisément en face de l'estrade sur laquelle s'accomplissait la cérémonie.

(3) En marge : parmi tous ceux qui étaient tombés et qui étaient au nombre de plus de trente.

Digitized by Google

13 mai 1625 l'arrivée du légat et qu'il craint de ne pouvoir, selon votre désir et le sien propre, présenter ses hommages à Sa Seigneurie Illustrissime et aux seigneurs de sa suite. On ne connaît pas encore le jour précis de l'entrée du légat à Paris, mais il est certain qu'il est arrivé, samedi dernier 10 mai, à Orléans, où il a logé et qu'il logera à Etampes, le 13. Ce voyage du légat paraît avoir été malheureux jusqu'à présent par de nombreuses traverses et en particulier par la maladie qui frappa subitement son oncle, le seigneur Magalotti, dès son entrée à la Cour où il dévança le légat. Les médecins regardent son état comme désespéré et ne parviennent, ni par de fortes saignées ni par d'autres remèdes, à couper court à la fièvre maligne dont il est atteint. Et si votre frère ne se remet promptement sur pied, et qu'il ne puisse me servir d'introducteur, je pourrai difficilement avoir l'honneur de rendre mes hommages à ces personnages si distingués que vous me désignez dans votre lettre, avec ces belles couleurs qui vous sont propres. Il s'agit surtout de M. Aleander duquel (1) vous avez appris en peu de temps beaucoup de choses importantes, que, j'en suis sûr, vous n'ignoriez pas ; voyez, si j'arrivais à converser avec lui, ce que je pourrais acquérir d'instruction et rectifier d'erreurs en toutes choses ! De même, ce m'eût été une faveur singulière de pouvoir baiser les mains au chevalier del Pozzo et à M. Doni, deux personnages de grande réputation et connus pour la science qu'ils ont de l'antiquité et pour leur amour des belles choses.

Je suis un peu inquiet quant à mes affaires personnelles, qui pâtissent vraiment des affaires publiques. Dans cette presse d'événements, je ne puis pas faire des démarches importunes, de crainte qu'on ne m'accuse de fatiguer la reine de mes requêtes particulières. Avec tout cela, je me sers du peu d'esprit que j'ai pour obtenir le règlement de mon compte avant le départ de l'épouse, qui aura lieu vers la Pentecôte. La Reine mère et la Reine régnante l'accompagneront jusqu'à Boulogne et le Roi jusqu'à Amiens.

Du reste, je sais que la Reine mère est très contente de mon œuvre, ce qu'elle m'a dit souvent de sa propre bouche, et comme elle le répète à tout le monde. Le Roi m'a fait aussi l'honneur de venir voir notre Galerie : c'était la première fois qu'il mettait les pieds dans ce palais auquel on a commencé à travailler il y a 16 ou 18 ans (2). Sa Majesté a montré qu'il avait toute satisfaction de mes peintures, ce qui m'a été rapporté par tous ceux qui étaient présents et en particulier par M. de Saint Ambroise : celui-ci a donné

(1) En marge : comme vous le dites avec trop de modestie.

(2) En marge : Je me trouvais alors au lit par la faute d'un bottier qui en me chaussant une botte neuve m'a presque estropié le pied. J'ai été retenu dix jours au lit, et encore maintenant, quoique pouvant monter à cheval, je m'en ressens beaucoup.

Digitized by Google

l'explication des sujets en changeant et dissimulant le vrai sens avec beaucoup d'artifice. Je crois vous avoir écrit que l'on a retiré un tableau qui représentait le départ de la Reine de Paris et, qu'au lieu de celui-là, j'en ai fait un tout nouveau qui représente la Félicité de sa Régence et l'Etat florissant du royaume de France, ainsi que le relèvement des sciences et des arts par la libéralité et la splendeur de Sa Majesté qui est assise sur un trône brillant et qui tient en main une balance, pour dire que sa prudence et sa droiture tiennent le monde en équilibre. 13 mai 1625.

Ce sujet qui ne touche pas spécialement à la raison d'Etat de ce royaume, ne s'applique individuellement à personne; il a beaucoup plu, et je crois que si l'on s'était fié entièrement à moi, les autres sujets auraient mieux passé sans scandale ni murmure (1). A l'avenir, je crois que l'on ne manquera pas de faire des difficultés pour les sujets de l'autre Galerie. Ceux-ci doivent être aisés à faire et ne causer aucune difficulté; le thème en est si vaste et si magnifique qu'il suffirait pour dix galeries. Mais Mgr le cardinal de Richelieu, bien que je lui aie donné un programme succinct par écrit, est si occupé du gouvernement de l'Etat qu'il n'a pas eu le temps de le voir une seule fois. Je suis donc résolu, quand je pourrai obtenir mon paiement, de partir de suite et de laisser à lui et à M. de Saint Ambroise le soin de me faire connaître les résolutions prises, quand même ils les gâteraient et les arrangeraient sens dessus-dessous selon leur habitude et à leur guise, et peut-être que dans un an j'aurai leur réponse à Anvers.

En somme, je suis fatigué de cette Cour, et si l'on ne me satisfait pas avec une promptitude égale à la ponctualité dont j'ai usé moi-même dans le service de la Reine mère il peut arriver — je vous le dis en confidence — que je n'y retourne pas facilement, quoique, à dire vrai, jusqu'à présent, je ne puisse pas me plaindre de la conduite de S. M.; car les empêchements ont été légitimes et excusables. Mais, en attendant, le temps passe et je me trouve loin de mon logis, ce qui me cause grand dommage. Je n'ai pas de nouvelles à vous annoncer des Pays-Bas : le siége de Bréda continue comme de coutume, ainsi que je l'ai appris par des lettres du 6 mai, sans rien de nouveau. Je crois donc que cela ne se passera pas ainsi, car les deux camps, si puissants, sont trop près l'un de l'autre. Et pour finir je me recommande à vos bonnes grâces et de tout cœur, je vous baise les mains.

Votre serviteur

PIETRO PAUOLO RUBENS.

Paris, de l'appartement de votre frère, le 13 mai 1625.

(1) En marge : Le cardinal s'est aperçu de cela trop tard, et il était en grande peine de voir que l'on prenait les nouveaux sujets en mauvaise part.

Digitized by Google

13 mai 1625. P. S. Je ressens aussi vivement que s'il était arrivé à moi-même l'accident de M. votre frère ; car dans toutes les occasions il n'a jamais hésité à me rendre tous les bons offices possibles, dans les choses petites ou grandes ; tout ce que l'on pourrait espérer, en un mot, de son propre frère.

COMMENTAIRE.

Les tableaux du Luxembourg sont terminés à l'époque assignée par le peintre ; Rubens se rend à Paris pour en opérer le placement et leur donner, à l'endroit même qu'ils doivent occuper, la dernière, la décisive touche du maître.

Nous n'avons pu découvrir s'il y a eu une inauguration un peu solennelle de l'œuvre de Rubens. M. Villot, dans la notice des tableaux du Louvre, où il fait l'histoire très substantielle de la galerie de Médicis, ne cite comme documents que les seules lettres du peintre, et les catalogues ne mentionnent pas de pièce de circonstance parue à cette occasion. Il ne s'en fit pas même immédiatement de programme explicatif, puisque l'abbé de Saint-Ambroise s'était donné la mission d'expliquer à sa manière les sujets traités par l'artiste. M. Villot parle cependant de plusieurs descriptions manuscrites et imprimées de la galerie, mais qui parurent, sans doute, un peu plus tard. Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris,* cite seulement celles de Bellori, en 1672, de Félibien, en 1690 et de Moreau de Mautour, en 1704.

Si l'on ne fit pas à Rubens — l'humble génie qui venait de créer l'une des œuvres les plus grandioses que l'art ait produites, — si l'on ne lui fit pas l'honneur de quelque pièce en vers ou en prose pour célébrer son séjour à Paris, il n'en fut pas de même de Mgr le Légat, dont il est parlé dans la lettre. Pour celui-là, il y eut des relations officielles et des nouvelles à la main. La bibliothèque de Paris possède *L'ordre véritable tenu et observé à l'arrivée de Mgr le Légat, 21 mai.* Paris, Alexandre, 1625 ; l'*Honorable entrée et magnifique réception de Mgr le Légat,* etc.

Ce légat était le cardinal Francesco Barberini, neveu du Pape Urbain VIII, qui venait auprès de Sa Majesté très chrétienne, précédé d'un bref de son oncle, relatif à la pacification de la Chrétienté, mais en réalité pour négocier la remise de la Valteline entre les mains du pape et l'expulsion des Grisons de leur petit pays. Il ne réussit pas dans sa mission, mais il fut reçu partout en France avec une solennité extraordinaire et dont les relations sont aussi détaillées que celles des fêtes royales ; Rubens fut probablement témoin de l'entrée du nonce à Paris, entrée qui eut lieu seulement le mercredi 21 mai.

Digitized by Google

Les grandes histoires de Paris en ont enregistré les moindres circonstances, depuis les procès-verbaux d'une séance de MM. les marchands, suivis d'une ordonnance du Roi pour régler les rangs, le costume, etc., jusqu'aux dîners, cérémonies, réceptions et conseils, auxquels l'ambassade du légat donna lieu en diverses localités. 13 mai 1625.

Le voyage du légat, dit Rubens, avait été malheureux « par de nombreuses traverses. » En effet, le cardinal Barberini perdit d'abord son oncle Magalotti, probablement un frère de sa mère, Constance Magalotti.

Cet oncle, qui précédait le légat, était arrivé à Paris et descendu à l'hôtel de Cluny, au logis du nonce résidant en la Cour de France. Il y fut frappé, à ce qu'il paraît, d'apoplexie et mourut en peu de jours.

C'étaient bien des *traverses* que subissait le légat, car, ayant eu avis de la résolution du pape d'envoyer Barberini en France, le roi avait ordonné au sieur de Béthune, son ministre à Rome, d'empêcher ce voyage ; mais il n'y réussit point, et le légat se mit en route. Mais par les lettres de Richelieu nous apprenons que Barberini s'était attardé en chemin ; il se laissait arrêter par les réceptions pompeuses qu'on lui faisait par ordre de la cour. Tout le temps de son ambassade fut ainsi occupé par des solennités. On enguirlanda si bien ce cardinal de 27 ans, qu'il revint à Rome sans avoir obtenu de résultat. Ajoutez-y, qu'ayant eu vent de ce que le légat venait faire à Paris, la cour d'Angleterre s'empressa d'envoyer en France le duc de Buckingham, sous prétexte de venir prendre la reine, mais en réalité pour *traverser* l'ambassade du cardinal Barberini ; ce à quoi il réussit sans peine. (1)

CCCLXXV

PEIRESC A RUBENS. 23 mai 1625.

*Molto ill^re^. sig^r^ mio sing^mo^*

Ricevei ultimamente una lettera per il Lancelotto de Marseille dellaquale si e paruta la risposta diretta al Sgr. Gio. de Montfort thesauriero qui aggiunta, et con tal occasione mi rallegrero con V. S. del felice essito del suo male di piede poi ch'ella si trova resanata

(1) Ch. Ruelens. Op. cit. pp. 45 et 51-53.

Digitized by Google

23 mai 1625. sendomy realmente dispiacciuto di questo suo accidente ma poi che non e stato grave, par che se possa dire che sia di quelli che sono buoni a qualche cosa come vuole il vestro proverbio massimo poiche ha ritardato la sua partenza fino all' arrivo del Ill. Sgr. Card. Barberino e dell Ill. Sgr. Alleandro & Cavaliere del Pozzo, li quali meritavano a punto d'essere cognosciuti di V. S. et di conoscerla alla assicuranza che sara rechato il tutto con summa sadisfattione di tutti le parti. Ho da rallegrarmi ancora del acquesto ch'ella ha fatto di quelle Patere et cochiaji d'argento antiquo accennato del Sr de Vallavez mio fratello con genio nobilissimo cavato di mano a quel Gantho. Se V. S. si fa mostrare l'Anticaglia del Ill. Sgr. Cardinale Barberino voglio credere ch'ella si potra trovare et forzi acquestare ancora qualche gentilezza degna di comparire nello studio suo.

Del resto il progresso di questa guerra di Genoa da gran martello a tutte queste cita maritime, per la rottura del Cambio d'Espagna che importa quasi la lor rovina. Et e stato gran meraviglia che hanno fatto la presa delle prime robbe tolte a mercantisti li quali hanno caggionato le represaglie fatte in Spagnia et quelle che si vanno tutta via facendo hora generalmente in questo regno sopra tutti i suggetti d'Espagna eccetti solamente voi altri Belgae. L'ultime nove arrivate da Nizza delli 19 Settembre portano che il principe maggior de Savoya ha preso d'assalto la citta della Pieva & tagliato in pezzi da 600 a 700 huomini & preso priggione il Sg^r Giov. Girolamo Doria Sgr. principale di Genoa & che poi con il pettardo et con scalata ha presa la citta d'Arbengo con i luoghi de Porto Mauricio et Diano et recupato Oneiglia cioe la terra stando ancora fermo il Castello et che trattano seco que' di Ventimiglia et di San Remo dove s'encaminavano i vascelli armati in Marsiglia. Quale s'intende siano i di Villafranca in stato di passare in breve alla volta di Genoa dove arrivo il Duca d'Alcala con 8 Galere di Spagnia et 3 gallioni con lequali vogliono si vadi contener la forza di navi transferita in massa ma va crescendo ognidi per la consessione in Genoa de maniera che se giungono le navi di Hollanda et d'Inguelterra a tempo non par che posso piu resistere molto tempo ne che la superbia di quella republica possa vietare punitione questa volta & quando le cose non passassero a maggior rottura, questa si tollerarebbe facilmente. Bisognera aspettare cio che havera determinato la divina Providentia et

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

con preggare a V. S. ogni prosperita et cortezzia le baccio le mani di cuore. In Aix a lei 23 Maggio 1625. 23 mai 1625.

Di V. S. m. Ill.
Serv^e aff.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc, t. VI, f. 755 v°.

Noté dans les *Petits Mémoires de Peiresc* : « 23 mai. *M. Rubens, avec la lettre de Lancelot.*

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

J'ai reçu dernièrement une lettre par Lancelot de Marseille qui renfermait la réponse adressée à Mr Jean de Montfort, trésorier, ci-jointe, et à cette occasion, je me réjouis avec vous de l'heureuse fin de votre mal de pied et de votre rétablissement. J'ai réellement regretté votre accident, mais puisqu'il n'a pas éte grave, il paraît qu'on peut en dire qu'il est de ceux qui sont bons à quelque chose, comme le prétend votre proverbe, surtout parce qu'il a retardé votre départ jusqu'à l'arrivée du cardinal Barberini, de Monsieur Aléandre et du chevalier del Pozzo, qui méritent bien d'être connus de vous et de vous connaître; j'ai la certitude que tout se passera à la grande satisfaction de toutes les parties. Je me réjouis encore de l'acquisition que vous avez faite de ces patères et cuillers en argent signalées par mon frère Valavez et que vous avez si habillement su tirer de la main de ce Mr Gant. Si vous vous faites montrer les antiquités du cardinal Barberini, je crois que vous y pourrez trouver et peut-être même acquérir encore quelques jolies choses dignes de figurer dans votre collection.

Pour le reste, le progrès de cette guerre de Gênes cause de grands ennuis à toutes ces villes maritimes, à cause de la banqueroute d'Espagne qui les ruine pour ainsi dire. C'est fort étonnant qu'elles aient fait la prise des premières marchandises enlevées aux négociants, ce qui a été la cause des représailles exercées en Espagne et qui se poursuivent à présent partout dans ce royaume contre les sujets de l'Espagne, à l'exception seulement de vous autres Belges.

Les dernières nouvelles arrivées de Nice du 19 courant portent que le duc de Savoie a pris d'assaut la ville de Pieve et taillé en pièces de 6 à 700 hommes et fait prisonnier Jean-Jérôme Doria, le principal Seigneur

Digitized by Google

23 mai 1625. de Gênes. Puis au moyen de pétards et de l'escalade il a pris la ville d'Arbengo (Albenga) avec les places de Port-Maurice et de Dian. Il a repris Oneille, c'est-à-dire le territoire de cette ville, car le château tient bon et ceux de Vintimille et de San Remo traitent avec lui. On dirige vers ces villes les vaisseaux armés à Marseille. D'apres ce qu'on dit, ceux de Villafranca seraient en état de passer sous peu du côté de Gênes. Dans cette ville est arrivé le duc d'Alcala avec 8 galères d'Espagne et 3 galions, avec lesquels ils veulent, si possible, tenir tête aux forces de nos vaisseaux réunis, mais celles-ci vont en croissant tous les jours pour bloquer Gênes, de manière que si les navires de Hollande et d'Angleterre arrivent à temps, la ville paraît ne pas pouvoir résister longtemps et que l'orgueil de cette république ne pourra, cette fois-ci, échapper à la punition. Si les choses n'arrivent pas à une brouille plus complète, celle-ci pourra facilement s'aplanir. Il faudra attendre ce que la divine providence aura décidé. En vous souhaitant toutes sortes de prospérité et d'agréments, je vous salue de tout cœur.

Aix, le 23 mai 1625.

Votre serviteur affectueux.

COMMENTAIRE.

La guerre de Gênes. Cette guerre eut pour origine ou pour prétexte l'injure faite par la république de Gênes à un certain Marin, né sur son territoire, mais à cette époque envoyé du roi de France auprès du duc de Savoie. Le motif réel paraît plutôt avoir été l'animosité de la France et de la Savoie contre Gênes, l'alliée des Espagnols, qui en permettant sur son territoire le passage des troupes de Philippe IV, rendait possible le concours de l'empereur et du roi d'Espagne, unis par les liens du sang et par des intérêts communs. Le duc de Savoie était en litige avec les Gênois pour une bande de terrain que les deux parties prétendaient leur appartenir. Le roi de France s'allia avec le duc de Savoie ; si la guerre leur était favorable, les deux alliés devaient se partager le territoire de la république. Le connétable Lesdiguières fut placé à la tête de l'armée qui se montait à 29.000 hommes. Plusieurs villes appartenant aux Gênois furent prises. Les Espagnols, craignant de voir la république de Gênes tomber au pouvoir de leurs rivaux, envoyèrent le duc de Feria à la tête d'une forte armée ; un grand nombre de petits états prirent fait et cause pour la république italienne. Venise seule se ligua avec la France et la Savoie. La discorde se mit entre le duc de Savoie et le connétable Lesdiguières qui réclamaient chacun le commandement suprême; les villes qui s'étaient soumises aux envahisseurs chassèrent les garnisons; la maladie se mit entre les troupes françaises et leur commandant lui-même tomba malade.

Digitized by Google

La paix de Mouçon, qui fut conclue le 15 mars 1626, mit un terme à la guerre de la Valteline et termina également la guerre de Gênes. Deux des articles du traité stipulaient que le roi de France et d'Espagne s'emploieraient à faire conclure une suspension d'armes entre la république de Gênes et le duc de Savoie et à leur faire soumettre endéans les quatre mois leur différend à des arbitres. 23 mai 1623.

Les patères et les cuillers. Voici ce que nous lisons dans un manuscrit de Peiresc conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (MS. Français 9532 p. 94) au-dessous du dessin d'une cuillère d'argent, dessin qui n'est pas de la main de Rubens :

« Dessain d'une cueillier d'argent antique que Mr Rubens a achepté de Mr Gan de Paris en l'année 1625 avec une patère d'argent antique — ce qui est jaune dans ceste cueillier est un clou d'or de rapport qui ne perce point. Possible pour servir de marque d'un poinct affin de signifier que la mesure estoit examinée et adjustée à la vraie contenance du cochlear ou de la ligula des anciens ou plus tost du cyathus pour le mystrum. Mais quand j'ay eu l'original le 9 novembre 1624, il n'a contenu que la mesure du vase de mapile qui pèse le sextans sans la cueillier qui n'est que de deux tiers de mystrum, vray est qu'en la comblant il pèse le mystrum tout entier. »

D'après le dessin, la cuillère avait un manche droit, dont l'extrémité se courbait en demi cercle vers l'écuelle. Dans l'écuelle, on voyait une figure gravée, qui paraît être un pâtre assis sur des pierres et tenant une houlette sur laquelle il s'appuie. Devant lui on voit un oiseau et une chèvre.

Du même Mr Gant ou Gan, Rubens acheta en 1625 des pierres gravées qui firent partie de la collection d'œuvres d'art que l'artiste vendit au duc de Buckingham *(Bulletin Rubens,* IV, 178.)

CCCLXXVI

PEIRESC A RUBENS.

mai 1623

Molto Illm. sigñ mio singmo

Io haveva havuto qualche dubio che V. S. non sene ritornasse alla sua patria prima che potesse arrivare a cotesta corte l'illo Cardinale Barberini legato apostolico ma havendo inteso che V. S. non sara ancora s'arieggata del tutto in tempo che gia doveva esser incaminato il Cardinale d'Avignone a cotesta corte mi giove credere che se ben

Digitized by Google

mai 1625. ella si fosse ritornata in termino di partenza vorra aspettarlo qualche giorno per non manquar l'occasione de cognoscere un principe di tanto valore et di tanta virtu et amorevolezza ch'io non credo che egli habbia il par suo. Di che me sono rallegrato non poco sendo sicuro che V. S. non potra comparare innanzi a questo principe senza aquistarsi subito l'effetto suo et farsi estimare d'alluy come conviene alla fama sua nota et gentilezza auggendo infinitamente la prezza di V. S. la sua propria fama laquale gia lo haveva acquistato grandissimo credito appresso di S. Illma. Raddopiendo la mia allegrezza per veddere incamminare con questa occasione a cotesta volta gli Ill^{ri} SSig^{ri} Girol^{mo} Alleandro et cavaliere del Pozzo tutti duoi soggietti meritevolissimi del nobilissimo genio di V. S. si come anco il Sr Doni et il Sr Ludovico d'Aubery francese registratore delle bolle de cotesta legatione, soggietto curiosissimo di cose antique et di pitture, il quale porta seco molte curiosita et e cortesissimo et liberalissimo de tutto quello che tiene. Sara bene che V. S. dia una occhiata alle sue cosette. Mi disse anco il Card^{le} che faceva portare alcune cose antique comprate solamente quando stava di partenza di Roma dove si potrebbe incontrare forzi qualche cosa di gusto di V. S. Per cio sara bene che V. S. faccia instanza de vederle ch'intendo era stata raccolta di persone curiosissime. Credo che gliela fece comprare il Sig. Cavaliere del Pozzo il quale mostrera a V. S. alquantuni dissegni di cose antique et specialmente di bassi relievi delle piu belli et piu curiosi che si veggiano in Roma. Egli me ne lascio in Avignone duoi con larve et persone comiche assai curiosi cavati de marmo antiqui et un terzo, dove e dissegnato un gran banquetta solenne di trenta sei convivi accombenti con li lor fasciolatori et altri ministri rapresentati all antiqua d'inventione come si crede di Pirro Ligorico alla suggestione del Panvinio o di Fulvio Ursino dalle schede et libri del quale sen e cavata questa copia nella Vaticana ad instanza di detto S^{re} Cavaliere del Pozzo egli cerca un intagliatore di rame che potesse attendere a dar fuori la sua raccolta. Io vorrei ben che V. S. gliene potesse mettere in mano qualche d'un gentile o ch'ella si volesse pigliare questo assunto di procurare che s'intagliassero questi dissegni in Anverza. Che con questa occasione sarebbe obligato di V. S. di dare fuori ancor parecchi de quelli che arichiscono sui proprij itinerarij con grandissimo utile et giovamento del publico ma in ogni modo besogna

Digitized by Google

ben promovere l'éditione di que suoi stupendissimi camei et superare tutte le difficolta che vi puonno essere intervenute aspettandosi quest' opra della cortesissima mano di V. S. per tuta Europa. V. S. ne ha gia fatto una promessa a tante persone de consideratione et di la et di qua da Monti con occasione de Camei dell' Apotheosi di Augusto et di Tiberio che e forza che V. S. m'aiutti a liberarne la mia fide liberandone elle medesima la sua propria si come io ne la suplico di tutto cuore et di tuto affetto possibile. In somma V. S. godera un gran gusto per il cav. del Pozzo el Sr Doni el Sr Barclay figliulo di quel celeberrimo authore dell' Argenide ed il sig. di Bonnaire suo zio pure gentile et garbato gentilhomo et il sg^r d'Aubery ma soppra tutto per il sg^r Girolamo Aleandro (de qui mano forzi che V. S. ricevera la presente) del quale possono le muse aver fatto le lor delicie. (Io credo che) V. S. ne sara (senza) dubito inamorata per sempre et chella me n'havera da rendere molto gratie. Con che per fine le bacio di core le mani. Di Aix il .... maggio 1625. mai 1625.

Vedde piu volontieri il Sr Aleandro nro gli impronti de Camei cosi di Tiberio como d'Augusto ma specialmente hebbe grandissimo gusto di vedere la pittura di quello dell' imperatore che e d'Augusto et Roma habitu Jovis Olympij et Giunonis Argivae in chiaro schuro quel medesimo quadro appunto che V. S. haveva visto altre volte in Fontainebleau fatto di mano di quel mess^e Nicolò che fece li dissegni della Galeria di Fontainebleau.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Minutes et copies des lettres de Peiresc. Tome VI. f. 756. v°.

La lettre n'est pas datée, mais dans les registres de Peiresc elle est inscrite après celle du 23 mai 1625.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur,

Je doutais quelque peu que vous ne fussiez retourné dans votre patrie avant que le cardinal Barberini, le légat apostolique, pût arriver à notre cour, mais ayant entendu que vous n'aurez pas encore quitté Paris au moment où le cardinal devait se mettre en route pour se rendre d'Avignon à notre cour, je me plais à croire que, quand même vous étiez au moment de partir, vous voudriez

Digitized by Google

mai 1625. attendre quelques jours pour ne pas manquer l'occasion de faire la connaissance d'un prince de tant de mérite, de vertus et d'amabilité, que je ne crois pas qu'il soit possible de trouver son pareil. Je m'en suis réjoui grandement, étant sûr que vous ne pourrez vous présenter devant lui sans recevoir immédiatement cette impression et sans vous faire estimer de lui à l'égal de votre haute réputation et de votre amabilité. L'estime qu'il vous portera fera croître infiniment votre réputation qui a déjà acquis un haut degré dans l'esprit du cardinal.

Ma joie redouble en voyant se mettre en route cette fois-ci Monsieur Jérôme Aléandre et le chevalier del Pozzo, deux admirateurs du plus grand mérite de votre noble génie, de même que Monsieur Doni et Monsieur Louis d'Aubéry, Français, enregistreur des bulles de cette ambassade, grand amateur d'antiquités et de peintures, qui emporte beaucoup de curiosités et qui est de caractère fort courtois et fort libéral de tout ce qu'il possède. Il sera bon que vous jetiez un coup d'œil sur sa collection. Le cardinal me dit encore qu'il a fait emporter quelques objets antiques achetés seulement au moment de partir de Rome, parmi lesquels il pourrait se rencontrer quelque chose à votre goût. Pour cette raison, il serait bon que vous insistiez afin de les voir; j'apprends qu'ils ont été recueillis par de grands amateurs. Je crois que le chevalier del Pozzo les lui a fait acheter. Ce dernier vous montrera quelques dessins d'antiquités et spécialement de bas-reliefs des plus beaux et des plus curieux qui se voient à Rome. Il m'en a laissé à Avignon deux avec des masques et des personages comiques fort curieux et faits d'après le marbre antique et un troisième, où se trouve dessiné un grand banquet de trente-six convives couchés à tables avec leurs porteurs de faisceaux et autres serviteurs, représentés dans le goût antique, à ce l'on croit par Pirro de Ligurie et sur les conseils de Panvinio ou de Fulvius Ursinus. C'est dans les papiers et le livre de ce dernier qu'est prise cette copie dans le Vatican à la demande du chevalier del Pozzo. Celui-ci cherche un graveur sur cuivre qui pourrait publier son recueil. Je voudrais bien que vous pussiez lui en procurer un qui soit capable ou bien que vous-même vous vous chargiez de faire graver ces dessins à Anvers. A cette occasion, vous obligeriez l'éditeur de publier un certain nombre des dessins qui enrichissent vos propres carnets, ce qui serait tout profit et plaisir pour le public. Mais, en tout cas, il faut pousser à l'édition de vos camées merveilleux et surmonter toutes les difficultés qui pourraient survenir : l'Europe entière attend cette œuvre de votre main gracieuse. Vous en avez déjà fait la promesse à tant de personnes considérables au delà et en deça des Alpes, par rapport aux camées des apothéoses d'Auguste et de Tibère, que vous devez m'aider à dégager ma parole en dégageant en même temps la votre, ce que je vous prie de faire de tout mon cœur et de toute mon affection.

Digitized by Google

Vous en aurez grand plaisir ainsi que le chevalier del Pozzo, Monsieur Doni et Monsieur Barclay, le fils du célèbre auteur de l'Argenide et Monsieur de Bonnaire, son oncle, un homme de commerce aimable et gracieux et surtout Monsieur Jérôme Aléandre qui vous remettra peut-être la présente et dont les Muses peuvent avoir fait leurs délices. Je suis sûr que vous en serez enchanté et que vous m'en remercierez beaucoup. Sur ce, et pour finir, je vous salue. mai 1625.

D'Aix, le .... mai 1625.

Monsieur Aléandre a vu avec plaisir les empreintes des camées de Tibère et d'Auguste, mais il se réjouit spécialement de voir la peinture en clair-obscur de celui de l'empereur Auguste et de Rome représentés en Jupiter Olympien et en Junon d'Argos, parfaitement semblable au tableau que vous avez vu l'autre jour à Fontainebleau et qui a été peint de la main de ce Monsieur Nicolas qui a fait les dessins de la galerie de Fontainebleau.

COMMENTAIRE.

Doni (Jean-Baptiste), né à Florence, en 1593, un des savants les plus remarquables de l'époque. Il s'occupa des littératures anciennes, des langues orientales, de l'histoire, des sciences naturelles, des antiquités et surtout de la musique des anciens. En 1623, Urbain VIII l'attache à son neveu François Barberini, dans le palais duquel il logeait. Il accompagna ce prélat dans sa légation en France, en 1625, et en Espagne où il passa immédiatement après. Le pape le nomma secrétaire du sacré collège. En 1640, il quitta sa position à Rome pour retourner à Florence, où on lui avait offert une chaire d'éloquence. Il mourut en 1646. Il publia un petit nombre d'ouvrages spécialement sur la musique ancienne et en laissa plusieurs en manuscrit.

Louis d'Aubéry. Au sujet de ce personnage qui ne nous est pas autrement connu, Peiresc écrit à Dupuy, le 13 août 1627 : « Il y a à Rome un Sr Louis d'Aubery, scripteur des bulles appostoliques, frère d'un avocat au conseil et qui est fort de mes amys depuis la cognoisçance que nous fismes au passage du légat. »

Panvinio (Onuphre) Illustre archéologue italien (1529-1568), fit une étude approfondie des médailles et des inscriptions considérées comme documents historiques.

Fulvius Ursinus. Philologue et archéologue italien (1529-1600), bibliothécaire du cardinal Alexandre Farnèse, auteur de plusieurs ouvrages concernant ses études favorites.

Les Carnets de Rubens. Pendant son séjour à Rome, Rubens avait l'habitude d'annoter les antiquités remarquables qu'il rencontrait. Une page de ces

Digitized by Google

mai 1625. annotations nous a été conservée dans un des manuscrits de Peiresc appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris (MS. 9530, feuillet 199) sous le titre de : *Extrait de l'Itinéraire de M. Rubens faict à Rome.*

Voici le contenu de ce feuillet :

Chez le Sr Lelio Pasqualino.

La chasse des trois Charites vestues aprez des petits amours perchez sur les branches d'une vigne en forme d'arbre, avec des bastons comme le descript Anachréon. En camayeul rond d'excellente main trouvé à Fréjus l'an 1599.

L'Hermaphrodite adsisté de Silenus et du Pan vaincu par Cupidon (qui s'envole aprez luy avoir emporté la couronne de vigne) et autres figures.

Le Combat d'Alexandre le Grand contre les Indiens où il fut blessé et protégé par Peucestes.

La Teste de Philosophe de front avec l'espaule droite veue et l'inscription ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ que le Sr Lelio tenoit estre du Philosophe ARRIUS familier de Auguste.

Le Diogène de front.

Le prétendu Empédocle avec la Thiare.

Le Torques aureus composé de deux serpents ensemble reliez par leurs queues, tenants par la bouche des ancettes ou mailles où est attachée une médaille d'or non coignée sur laquelle est la teste en forme de mailles flexibles. (Le revers du feuillet 199 du MS. est en blanc, sur le feuillet suivant on lit :)

La fable entière de la double naissance de Bacchus.

La table entière d'Adonis.

La fable du ravissement de Proserpine.

Un Mercure barbu.

(Au revers du feuillet 200)

L'usage du Pallium.

Ocreæ binæ d'un gladiateur.

Le vray Flammeum.

Lectus genialis.

La Sponda.

Tout cela avec des explications détaillées, fait probablement partie de l'Itinéraire de Rubens.

Barclay (Guillaume), fils de Jean Barclay, l'auteur de l'*Argenis*. Urbain VIII le gratifia de l'abbaye de Saint Léon de Toul. Il habitait Rome. Peiresc était lié d'amitié avec lui.

Bonnaire (de). Jean Barclay avait épousé Louise de Bonnaire ou Débonnaire, sœur du de Bonnaire dont il est question ici. Ce dernier habitait Rome et était grand amateur d'antiquités.

Digitized by Google

PEIRESC A RUBENS. 5 juin 1625.

Sous la date du 5 juin 1625, Peiresc annote, dans ses *Petits Mémoires*, une lettre « *Au S. Rubens,* » dont les registres de Carpentras ne contiennent pas la minute.

CCCLXXVII

RUBENS A VALAVEZ. 12 juin 1625.

Molto ill^re^ sig^re^ mio oss^mo^.

Supplico V. S. mi pardoni della brevita del scrivere, che non posso fare cosi accuratamente come vorrei fra mezzo il concorso di visite et congratulationi de parenti et amici ; diro solo d'esser arrivato la notte passata, die mercerdi a Bruxelles con grandissima difficolta, non trovando cavalli attorno a Pariggi, di maniera che fussimo sforzati di continuar quatro poste con povere bestie mezzo morte, faccendole tre volte andare sole avanti, et gli postiglioni a piedi come mulattieri a cacciarle ; pur si superarono queste difficoltá et intoppi : má essendo arrivato à Bruxelles, trovai che la Serenissima Infanta era partita per veder il campo di Breda inanzi che demolir le fortificationi, et sperando di giungerla in Anverza per accompagnarla et arrivando il Giovedi à mezzo giorno, trovai ch'ella erà partita de sei hore da matina del medesimo giorno con qualche mio disgusto ; si crede però che S. A. tornata sia tre ó quattro giorni essendo andata solamente a requisitione dell' essercito, et per animar la soldatesca, et premiarla delle sue fatiche con una paga doppia et altri regali, ciascuno secondo il suo merito. Prego V. S. sia servita di bacciar le mani a mio nome con ogni affetto al Sr Aleandro, et al gentillissimo S^r^ cavagliero del Pozzo, il sig^re^ Doni, et se pare a V. S. a quelli amici che potrebbono essere interessati alla mia salute, et per fine con bacciar a V. S. di vero cuore li mani mi ricomando nella sua bona gratia. La sera del mio arrivo, d'Anversa il 12 di giugno 1625.

Di V. S. Molto Ill^re^ Ser^re^ aff^mo^
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 186, 187.
Une seconde copie au même MS. 1029, pp. 231, 232.
Publié par E. GACHET : Op. cit. p. 14. AD. ROSENBERG. Op. cit. p. 84.

Digitized by Google

12 juin 1625.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur.

Je vous supplie de me pardonner la brièveté de cette lettre, que je ne puis écrire aussi soigneusement que je le voudrais, au milieu du concours des visites et des félicitations de mes parents et de mes amis. Je vous dirai seulement que je suis arrivé la nuit dernière, mercredi, à Bruxelles, avec les plus grandes difficultés. Aux environs de Paris, nous n'avons pas trouvé de chevaux, de sorte qu'il nous a fallu continuer quatre postes avec de pauvres bêtes à moitié mortes que nous dûmes trois fois laisser aller seules en avant et que les postillons à pied chassaient devant eux comme des muletiers. Nous triomphâmes cependant de ces difficultés et de ces obstacles ; mais à notre arrivée à Bruxelles, je trouvai que la Sérénissime Infante était partie pour aller visiter le camp de Bréda, avant qu'on démolisse les fortifications. J'espérais la rejoindre à Anvers, afin de l'accompagner, mais lorsque j'arrivai jeudi à midi, il se trouva qu'elle était partie le jour même à six heures du matin, ce qui me contraria fort. On pense que Son Altesse reviendra dans trois ou quatre jours, son voyage n'ayant été entrepris qu'à la demande de l'armée, et pour animer les troupes et les récompenser de leurs fatigues, en leur faisant distribuer une double paie et d'autres largesses, à chacun suivant son mérite.

Je vous prie, Monsieur, de baiser les mains de M. Aléandre pour moi, avec une vive affection, ainsi qu'au très gracieux cavalier del Pozzo, à M. Doni, et à toutes les personnes qui vous paraîtront prendre intérêt à ma santé. Et pour finir, je vous baise les mains à vous-même de tout mon cœur et me recommande à votre bonne grâce. Le soir de mon arrivée, d'Anvers, le 12 juin 1625.

De votre très illustre Seigneurie l'affectionné serviteur
PIETRO PAUOLO RUBENS.

COMMENTAIRE.

Rubens arriva dans la nuit du mercredi au jeudi, 11 juin, à Bruxelles et se trouva à Anvers le jour suivant 12 juin, à midi. Il écrivit le soir même à Valavez. Il est donc parti de Paris le 8 ou le 9 juin.

Le 5 juin, la ville de Bréda s'était rendue et la garnison sortit avec les

Digitized by Google

honneurs de la guerre. En actions de grâce pour le succès longtemps attendu, le cardinal Alphonse de la Cueva célébra la messe en présence de l'infante Isabelle. 12 juin 1625.

La présente lettre a toujours été regardée comme écrite à Peiresc. Il me paraît évident, cependant, qu'elle a été adressée à Valavez. Les recommandations de Rubens de saluer Aléandre, del Pozzo et Doni, qui se trouvaient en ce moment à Paris, ne pouvaient être adressées qu'à Valavez.

Sous la date du 14 juin, les *Petits Mémoires* de Peiresc signalent l'envoi d'une lettre « à M. Rubens » dont les registres de Carpentras ne contiennent pas la copie.

CCCLXXVIII

PEIRESC A Mr DE VALAVEZ. 14 juin 1625.

Il y a aussy un' despêche pour Mr Rubens que j'avois faicte en intention de m'acquérir plus de droict à demander le tableau du camaieul dont vous avez si heureusement tiré despuis nouvelle parole, mais je suis d'advis nonobstant cela de passer oultre au payement des cent libvres y mentionnées, car cela donra un grand coup d'esperon au tableau sur le compte duquel on sera tenu de prendre la pluspart de cez petits présants d'anticailles et libvres que j'avois donné par advance. Au pis aller quand on insisteroit à des nouveauls reffus et qu'il fauldroit que je les reprinse, il m'en demeureroit tousjours quelque advantaige. La satisfaction qu'il a heu du Cardinal m'a esté fort agréable, comme aussy celle de Mr de Thou et de cez aultres Messieurs.

Quand Mr Rubens de son propre mouvement me promist de faire le dessaing du camaieul avec les coleurs, il se laissa entendre que ce seroit avec toutes les vives coleurs tant de la carnation que des habillementz, y observant précisement les coleurs des habillementz que pourtoient les antiens Romains et leurs femmes et nompas les vives coleurs de l'Agate, mais de quelque façon qu'il le vueille faire je suis d'advis que vous luy laissiez faire comme il vouldra, car je ne l'estimeray pas moins d'une façon que de l'aultre.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, fol. 147. Publié par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*. Tome VI p. 195.

Digitized by Google

CCCLXXIX

3 juillet 1625.

RUBENS A VALAVEZ.

Molto illustr. sig^r mio osserv^o

Poichè V. S. cosi commanda et il sig^r Aleandro mi promette di non far veder queste stampe à quei altri sig^ri, io le rimetto nelle vostre mani non ritocche come V. S. vedra. Io credo che oltra gli duoi camei maggiori S. S^ria trovara bella y considerabile la quadriga triumphante per esser fuori del ordinario. In fronte y ripiena di belle circonstanze delle quali mi sarà caro dentendere l'interpretatione del sig^r Aleandro si come ancora il nome del imperatore il qual somiglia più a Theodosio che a nissun altro, del resto si confrontarebbono le altre particolarita con Aureliano ò Probo. Et à me paiono notabili quelle due figure colle faci e globi in mano a gli lati del Triumphatore. Col primo carro che partirà d'Anversa o da Brusselles verso Pariggi V. S. ricevera alcuni essemplari Electorum Rubenii cum Homiliis Asterii et parentalibus Rubenii et Epistolarum Isodori Pelusiotæ che tutte insieme fanno un fascio troppo grande per mandar col ordinario. Me maraviglio che Justo tardi tanto che certo il suo indugio mi par eccessivo il quale passa de venti giorni la mia partenza pur il sig^r Frarin mi scrisse il 19 di giugno, che l'argentaria era pronta et che la pagarebbe il giorno seguente. Mi preme in stremo la poca puntualita di monsieur d'Argouges, como ho scritto a V. S. col ord^io passato, che mi dubito non havera compyto ancora, poiche il sig^r Frarin non mi ha scritto cosa alcuna con questo ord^rio, che mi pare cattivo indicio. Pur io spero che non vi sara mancamento, che di qualq. dilacione parendomi incredibile che ad instanza del sig^r di Santo Ambrosio egli non sia per disporsi à dar pronta sodisfattione a Monsr Frarin, o per il manco dargli tal sicurta che le polici di cambio non vengano rivocate tanto più ch'io feci al sig^r d'Argouse (che sia detto fra noi) un bel presente di un cuadro grande di mia mano propria, il quale lui mostro d'agradir molto. Spero che col prossimo ordinario havero meglior nove. Delle cose publiche habbiamo poco stando tuttavia la seren^ma Infanta a Breda s'aspetta però di ritorno fra un giorno o duoi in questa citta. Gli Ollandesi

Digitized by Google

fortificanno Sevenberghen et perche gli nostri non possino impedirgli, hanno poste sott' aqua tutte le praterie d'attorno. 3 juillet 1625.

La Regina d'Ingliterra arrivò sana y salva à Douvres il 22 di Giugno si no m'inganno onde il Re sen era partito pochi giorni prima per mancamento di viveri, che difficul^te si ponno trasportar in quel luoco come dicono gli Inglesi, in tal abbondanza che bastino molto tempo per una gran corte come era la sua. Ma di tutto çio hormai V. S. sara informata particolar^te y come il Re venne poì incontrarla, et le ceremonie usate al suo ricevimento, etc. Con che facendo fine bacio a V. S. con tutto il cuore le mani et mi raccomando nella sua bona gracia y del sig^r Aleandro.

Di V. S. molto illus^e
servitor aff^mo
PIETRO PAUOLO RUBENS,

Di Anversa gli 3 di Luglio 1625.

Ho trattato col sig^r Rouckox sopra la nostra impresa y trovatolo assai ben disposto a participarne ma che sicuramente venga ad effetto. Egli e un galanthuomo et intelligente nella antichita et potria ancora conferire suam symbolam delle sue osservationi et havendo la sua parte nel onore si ben lo cognosco non vorrebbe esser asymbolus ancora nelle spese, como non sarebbe ne anco di raggione, sino ad un certo segno. Egli e ricco y senza figluoli ma buono economo, et in tutto y per tutto huomo da bene di intigerrima reputatione como e notorio al sig^r de Peiresc suo fratello che lo ha pratticato di prezensa. Havero caro che V. S. gli dia parte di questo, si come ancora al sig^r Aleandro perche veramente per condurre la nostra impresa a buon porto haveremo bisigno d'assistenza.

Mi maraviglio che Justo non mi habbia scritto questa volta ne avisato il giorno della sua partenza. La lettera di mons. Dupuis al sig^r Gevartio e ben ricapitata V. S. sara servita di bacciargli le mani da mia parte.

Sur le dos de la main de Peiresc :

Rubens Anverza
3 luglio à mon frère de Vallavez
1625

1. Avec les tailles doulces des camayeulx.

Digitized by Google

3 juillet 1625. 2. Celuy de la quadriga triumphante d'Aurelian, ou Théodose d'Argouge.

Breda, Sevemberg.

M. Roccox entre au traicté du caval. del Pozzo.

Original : Archives d'Anvers.

Offert par M. Laurent Veydt, ancien représentant et échevin d'Anvers et par ses héritiers, Mesdames Becquet et van Overbeke et Mr Laurent Veydt fils, le 31 mai 1878.

Copie dans MOLS 5726[11], p. 165.

Publié par CH. RUELENS : *Rubens. Documents et Lettres,* p. 139, et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe,* p. 85.

Résumé en six lignes par E. GACHET, Op. cit. p. 16 et placé par lui à la date du 13 juillet 1625.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur.

Selon vos désirs et conformément à la promesse que m'a faite M. Aléandre de ne montrer ces estampes à personne, je les remets en vos mains, sans retouches, comme vous le verrez. Outre les deux très grands camées, je crois que vous considérerez la beauté et la valeur de celui qui représente le quadrige triomphal ; il sort de l'ordinaire pour la figure et il est rempli de beaux détails. Je serai heureux de connaître l'interprétation qu'en fera M. Aléandre, avec le nom de l'empereur qui y est représenté, et qui ressemble à Théodose plus qu'à tout autre : pour le reste, on peut comparer les autres particularités avec Aurélien ou Probus. Elles me paraissent remarquables, ces deux figures qui sont à côté du triomphateur avec des faisceaux et tenant en main des globes.

Par le premier chariot qui partira d'Anvers ou de Bruxelles pour Paris, vous recevrez quelques exemplaires de Electorum Rubenii, cum Homiliis Asterii et parentalibus Rubenii ac Epistolarum Isidori Pelusiotæ qui, tous ensemble, forment un trop grand ballot pour être envoyé par l'ordinaire. Je m'étonne que Justo tarde si longtemps, certes, ses délais me paraissent excessifs : voilà vingt jours que je suis parti de Paris, et cependant M. Frarin m'écrivait le 19 juin que les fonds étaient prêts et que je serais payé le lendemain. Je suis très vexé du peu de ponctualité de monseigneur d'Argouges, ainsi que je vous l'écrivais par le dernier courrier. Sans doute qu'il ne s'est pas exécuté

Digitized by Google

encore, car M. Frarin ne m'a rien écrit par ce courrier, ce qui me paraît mauvais signe. Cependant, je l'espère, il n'y aura là d'autre faute qu'un retard; car, à mon avis, il est incroyable que les instances de M. de Saint-Ambroise n'aient pu le déterminer à donner prompte satisfaction à M. Frarin, ou à défaut de fonds, à lui donner l'assurance que les lettres de change ne seront pas révoquées. Il le peut d'autant plus que — ceci soit dit entre nous — j'ai fait cadeau à M. d'Argouges d'un grand et beau tableau tout à fait de ma main. Et il m'a paru l'accepter avec beaucoup de plaisir. J'espère recevoir de meilleures nouvelles par le prochain courrier. 3 juillet 1625.

J'ai peu de chose à vous dire des affaires publiques; la sérénissime infante est toujours à Bréda. Néanmoins, on attend son retour à Anvers dans un jour ou deux. Les Hollandais fortifient Sevenbergen, et pour que les nôtres ne puissent s'en approcher, ils ont mis sous l'eau toutes les prairies d'alentour. La Reine d'Angleterre est arrivée saine et sauve à Douvres, le 22 juin, si je ne me trompe. Le Roi en était parti depuis quelques jours à cause du manque des vivres; ceux-ci peuvent difficilement y être transportés, à ce que disent les Anglais, en assez grande abondance pour nourrir longtemps une Cour aussi considérable que celle de S. M.

Mais vous serez informé de tout cela maintenant, vous aurez appris particulièrement comment le Roi est venu à la rencontre de la Reine, les cérémonies de sa réception, etc. Je finis donc en vous baisant les mains de tout mon cœur et en me recommandant à vos bonnes grâces et à celles de M. Aléandre.

Je suis, monsieur, votre serviteur,

PIETRO PAUOLO RUBENS.

D'Anvers, ce 3 de juillet 1625.

J'ai parlé à M. Rockox de notre entreprise et je l'ai trouvé fort bien disposé à y participer à condition qu'il y ait certitude qu'elle se réalise. C'est un galant homme et connaisseur en antiquités, qui pourrait encore apporter l'écot de ses observations et avoir ainsi sa part dans l'honneur. Si je le connais bien, il ne voudrait pas être sans payer son écot, ce qui d'ailleurs ne serait pas raisonnable; s'il y vient pour financer, il doit y venir aussi pour en raisonner, jusqu'à un certain point. Il est riche et sans enfants, mais bon administrateur, et en tout et pour tout homme de bien, de la réputation la plus irréprochable, ce qui est bien connu de M. de Peiresc, votre frère, qui l'a fréquenté personnellement. Vous me feriez plaisir en voulant bien faire part de tout ceci, tant à lui qu'à M. Aléandre, parce que vraiment pour amener notre entreprise à bon port, nous avons besoin d'assistance.

Je suis étonné de ce que Justo ne m'ait pas écrit cette fois ni fait connaître

Digitized by Google

3 juillet 1625. le jour de son départ. La lettre de M. du Puy à M. Gevaerts a été bien reçue. Baisez-lui, je vous prie, les mains de ma part.

PIETRO PAUOLO RUBENS.

D'Anvers, le 3 de Juillet 1625.

COMMENTAIRE.

Rubens envoie à Valavez les pièces gravées de sa collection de camées. Il mentionne spécialement la reproduction des deux très grands, c'est-à-dire le camée de Vienne et celui de la Sainte Chapelle et la gravure du quadrige triomphal *(Œuvre de Rubens,* n° 1223). Cette dernière reproduit un camée appartenant actuellement au cabinet des médailles de Paris où il porte le n° 255 et est désigné sous le titre de *Triomphe de Licinius.* On y voit un général debout sur un char tiré par quatre chevaux ; le soleil et la lune lui tendent des globes ; sur les côtés un génie porte une enseigne, un autre un trophée. Sur le sol gisent des vaincus foulés aux pieds par les chevaux.

Les livres, dont Rubens annonce l'envoi, sont les deux ouvrages de son frère, *Philippi Rubenii Electorum, libri II. In quibus antiqui Ritus, Emendationes, Censuræ Ejusdem ad Justum Lipsium Pæmatia,* publié par l'imprimerie plantinienne en 1608 et illustré par les gravures de Corneille Galle, d'après les dessins de Pierre-Paul Rubens, et *S. Asterii Episcopi Amaseæ Homiliæ Græcè et Latinè nunc primum editæ Philippo Rubenio interprete Ejusdem Rubenii Carmina, Orationes et Epistolæ selectiores ; itemque Amicorum in vita functum Pietas,* publié dans la même officine, en 1615, et illustré d'un portrait de Philippe Rubens gravé d'après le dessin de son frère Pierre-Paul. Ce livre contient dans sa première partie cinq homélies de St-Astère, évêque d'Amase. Philippe Rubens les avait découvertes dans la bibliothèque du cardinal Ascanio Colonna ; il les transcrivit et les traduisit en latin. Dans sa seconde partie, l'ouvrage renferme un choix de vers, de discours et de lettres en latin recueilli par Jean Brant, le beau-père de Rubens qui inséra dans le volume une biographie du défunt. Jean van de Wouwer, l'ami des deux frères, y ajouta un livre de consolation adressé à Pierre-Paul ; Laurent Beyerlinck, Juste Rycquius, Louis Nonnius, François Sweertius, Bernard Bauhusius, D. B. (Dominicus Baudius), Ezandus Santenus et Balthasar Moretus fournirent des vers de condoléance. Justus Rycquius profita de la circonstance pour publier à la fin du volume une oraison funèbre qu'il avait composée en l'honneur de Marcus Velserus d'Augsbourg et dédiée à Jean Brant.

Le troisième livre que Rubens se proposait d'envoyer à Valavez était *S. Isidori Pelusiotæ epistolæ hactenus ineditæ,* publié par André Schottus chez Martin Nutius à Anvers, en 1623.

Digitized by Google

Le Justo, que Rubens attend, nous semble devoir être Juste van Egmondt, l'élève de Rubens, qui l'avait aidé dans le placement et l'achèvement des tableaux du Luxembourg. Nous retrouvons le nom dans l'Etat des biens de la mortuaire d'Isabelle Brant où il est mentionné comme Justo le peintre à qui on a payé une somme de 34 florins (1). 3 juillet 1625.

L'artiste se plaint du peu de ponctualité de Monseigneur d'Argouges dans le paiement de la galerie de Marie de Médicis. A propos de ce passage, on a soulevé la question de savoir jusqu'à quel point Rubens pouvait être soupçonné d'être trop attaché à l'argent et trop ardent à défendre ses intérêts pécuniaires. Qu'on le blâme ou qu'on l'approuve, nous croyons que de tous les documents que nous pourrions réunir pour élucider cette question il ressortirait que le grand peintre soignait très attentivement ses intérêts et ne négligeait aucun moyen licite d'augmenter sa fortune ; il s'entendait à tirer profit de son génie et aimait l'argent autant que l'honneur.

Il avait offert à Mgr d'Argouges, l'intendant de la reine probablement, un grand et beau tableau entièrement de sa main, malheureusement nous ne savons lequel et ne possédons aucun moyen d'authentiquer cette œuvre. Il se pourrait que ce fût *la Résurrection de Lazare* du Musée de Berlin, qui provient de la chapelle d'un château de France.

L'infante Isabelle revint de Bréda le 7 juillet ; en passant par Anvers, elle fit peindre son portrait par Rubens. Ce portrait, qui fut gravé par Pontius, représente l'archiduchesse en costume de religieuse. Herman Hugo, dans son Histoire du siége de Bréda, dit : « Pendant le séjour que Son Altesse fit à Anvers (en revenant de Bréda au mois de juillet 1625), Pierre-Paul Rubens, peintre très excellent et très renommé, la peignit ; et fit depuis graver la mesme image sur une lame de cuivre : elle se vid ornée d'une couronne civique dans un tableau sortable à sa Royale grandeur, digne vrayement d'estre représentée de la sorte après un triomphe si signalé et de la seule main de cet Apelle (2). »

Le tableau fait partie de la galerie du duc de Devonshire à Londres. L'archiduchessse n'y est point représentée portant la couronne civique, mais on voit au-dessus du cadre gravé autour du portrait deux génies qui tiennent une couronne de chêne avec les mots *Ut serves vincis*. Des vers latins sous le cadre indiquent que le portrait fut peint et gravé à l'occasion de la prise de Bréda. (Voir *Œuvre de Rubens,* n° 970).

L'entreprise dont Rubens parle à la fin de sa lettre est la publication

(1) Item betaelt aan Justo den Schilder over t'gene hem quam van..... guld, XXXIIII. Bulletin Rubens IV. 177.

(2) Herman Hugo : *Le Siège de la ville de Bréda.* Anvers, Plantin, 1631, p. 159.

Digitized by Google

3 juillet 1625. des camées gravés que voulait entreprendre Rubens de concert avec Peiresc et le chevalier del Pozzo.

CCCLXXX

20 juillet 1625.

RUBENS A JEAN BRANT.

Molto illustre Signor mio osservatissimo.

Della mia precedente V. S. haverà inteso la mente de 3 et 26 la quale confirmo con questa y l'assicuro di novo che si V. S. potrà portare rinovato il papello che portò l'anno passato et è svanito ò annullato colla morte del principale (1) mentionato sempre in tutta quella prattica, che sara la ben venuta, et che del canto nostro non sara difficulta alcuna, si come 3 et 26 mi hanno confirmato di bocca propria ancora doppo chio scrissi il 8 del corrente à V. S. Et per maggior chiarezza io mando à V. S. la copia del sopradetto papello che inclusa. Ma che V. S. voglia di noi qualque risposta (2) in aria come sarebbe indiriçandosi ad un morte non cè raggione alcuna, poichè tocca à V. S. supplire al mancamento della sua parte restando la nostra per la gracia di Dio sana y salva, nè mi par poca la moderatione d'animo degli nostri che doppo una mutatione tanto grande et un avantaggio cosi segnalato restono ne gli medesimi termini senza ammeliorargli di un punto solo. Io ho fatto le diligence per l'esclusione d'altri contrattanti et mi viene risposto che al presente non çè cosa alcuna, y particolarmente mi fu nominato il padre Ophovio di non haver commissione ne introduttione alcuna ne sapevano per qual causa havesse (3) domandato il passaporto et che il 14 non haveva ordine alcuno di trattar di questo negocio. Il che havendo io inteso del 26 proprio mi curai poco di communicar col 14. Il quale pero convitai a casa mia insieme col 12. Et trovando che non era informato di cosa alcuna particolare (4) ma

(1) Rayé.

(2) En marge : Si come V. S. mi scrive nella sua lettera del 10 del corrente mese laquale ho communicato col. 26 onde V. S. sia certa che del canto nostro non sè data giamai tal cosa ne V. S. le deve pretendere in modo alcuno.

(3) En bas dans la marge : Supplico V. S. si metta l'animo in riposo toccante gli Padri Cappuccini mentionati nella sua al suo Signor Padre et altri che potrebbono dargli sospetto per che sino adesso il luoco è vacante y V. S. ben avanzata inanzi a tutti che potrebbono cominciar di novo o repigliar qualque prattica interrotta.

(4) Barré.

Digitized by Google

che gli suoi discorsi erano tra aria senza esser informato di cosa alcuna toccante il nostro negocio et che le cose che lui proponeva erano diverse del nostro conçetto ne sapeva quello chera fatto (1) l'anno passato in 28 io mi risolsi di tenermi serrato con dirgli che il negocio si era totalmento spento colla morte del 11 et che bisognava ricominciar di novo et che sarebbe da me avisato a suo tempo, lui si contentò di questo et mi promise di far il simile del suo canto et di mantener bona correspondenza, ne che piu visto essendo (2) di qualque giorni partito alla volta di Brusselles. Credo bene che lui potrebbe haver qualque animo in quelle parti (3) ma la strada chegli mi disse e troppo longa ne fa al proposito nostro. Io ho cognosciuto (4) che gli nostri sospetti della poca secretezza y communicatione seco del 12 erano falsi et che lui sè governato con molto prudenza y fidelta et che habbiamo il torto a diffidarsene. Tocca a V. S. di far ogni diligenza y sforzo adesso de portar la desiderata risposta quanto prima et cosi ben appoggiata et con aviso et ordine di quelli che possono mantenerla y mettere in essecutione perche da noi sarà subito accettata y posta in effetto, in tutto et per tutto potendosi adesso compyre il punto che è stato impossibile di fare per il passato, come V. S. sa, si V. S. potesse venire inançi che la corte si partirà di Brusselles alla volta di Flandria sarebbe un gran avantaggio che sarà fra otto giorni et il 13 andara col resto. Il quale ha fatto poco o niente nel nostro negocio per questa volta pur io gli ho communicato l'intentione delle 3 et 26 per ogni buon rispetto, non so segli havera scritto a V. S., basta che siamo amici ma lui ha mille altre cose in testa d'affari grandi al solito. Et non havendo altro faro fine con bacciar à V. S. le mani pregandola di far altretanto da parte mia al 16 con tutto il cuore essendo adesso il tempo di far ogni opera da buon Patriotto per il ben commune per il quale habbiamo travagliato tanto che spero col aiuto di Dio non sarà in vano.

20 juillet 1625.

Di V. S. molto illustre servitor e cugine affettuoso

PIETRO PAULO RUBENS.

Non si e communicato niente (5) ne dato alcuno aviso al 7 ne

(1) Les mots : « del corriero che fu spedito » sont barrés.

(2) Le mot : « lui » est barré.

(3) Le chiffre « 27 » est barré.

(4) Le mot « allora » est barré.

(5) Les mots : « di questo » sont barrés.

Digitized by Google

20 juillet 1625. al 5 ne si trova buona che 24 si intrometta in modo alcuno in questi affari per molti rispetti, de maniera che al presente noi soli siamo impiegati. Et perciò bisognarà far presto inanzi che qualque imbrogliatore s'intrometta prima che V. S. porti le confirmatione, la quale sola potra escludere ogni altro mezzano stando fra tanto il luoco vacante et aperto a tutti che potrano attacar nova prattica come e di raggione.

Di Anversa a gli 20 di Luglio 1625.

Original dans la Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. Recueil de Manuscrits.

Publié par C. VON HEINEMANN. *Kunstchronik (Zeitschrift für Bildende Kunst)* 8 mai 1890. Colonne 401.

TRADUCTION.

RUBENS A JEAN BRANT.

Illustre Seigneur.

Par ma précédente lettre, vous aurez appris la disposition d'esprit de 3 et 26, laquelle je confirme par la présente, et je vous assure de nouveau que si vous pouvez apporter une copie nouvelle du document que vous avez apporté l'année dernière et qui a perdu sa force ou a été annulé par la mort du principal (1) mentionné, comme cela arrive toujours dans ces affaires, je vous assure que vous serez le bienvenu et que de notre côté, il ne sera fait aucune difficulté, comme 3 et 26 me l'ont encore confirmé de leur propre bouche depuis que je vous ai écrit le 8 de ce mois. Et pour rendre la chose plus claire, je vous envoie ci-inclus la copie de cet écrit.

Mais que vous vouliez de nous quelque réponse en l'air (2), et qui équivaudrait à vous adresser à un mort, il n'y a pas de raison pour le faire, puisqu'il vous appartient de suppléer à ce qui manque de votre part. Notre situation par la grâce de Dieu est saine et sauve et elle ne me paraît pas petite la modération d'âme des nôtres, qui après un changement aussi grand et un avantage aussi considérable, conservent les mêmes frontières sans les étendre en un seul point. J'ai fait les diligences nécessaires pour l'exclusion des autres négociateurs et il m'a été répondu que, jusqu'à présent, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. En particulier, on m'a nommé le père Ophovius comme n'ayant aucune commission ni introduction et l'on ne savait pourquoi

(1) Mot barré.

(2) En marge : Comme vous me l'écrivez dans votre lettre du 10 de ce mois que j'ai communiquée à 26, vous pouvez être assuré que de notre côté jamais pareille réponse ne s'est donnée et vous ne devez le prétendre d'aucune façon.

Digitized by Google

il aurait demandé un passeport (1), on m'a dit encore que 14 n'avait aucune mission de traiter cette affaire. Ayant appris cela de 26 lui-même, je me suis peu soucié d'entrer en relation avec 14. Je l'ai cependant invité chez moi avec 12. Et trouvant qu'il n'avait aucune information spéciale (2), mais que ses discours étaient tenus en l'air sans qu'il fût informé de quoique ce soit touchant notre affaire, et que les choses qu'il proposait étaient en désaccord avec notre manière de voir et qu'il ne savait ce qui s'était fait (3) l'année passée à 28, je résolus de ne pas m'ouvrir à lui et de lui dire que l'affaire était entièrement abandonnée par la mort de 11 et qu'il fallait tout recommencer. J'ajoutai que je l'informerais à temps. Lui se contenta de ma réponse et me promit de faire la même chose de son côté et de continuer notre correspondance. Je ne l'ai plus vu depuis; il est parti de Bruxelles, il y a quelques jours. Je crois bien qu'il peut m'en vouloir un peu, mais le chemin qu'il m'indiqua est trop long et ne répond point à nos desseins. J'ai vu (4) que nos soupçons touchant le respect du secret de nos communications avec 12 sont mal fondés, qu'il se conduit avec beaucoup de prudence et de loyauté et que nous avons tort de nous en défier. Il vous appartient maintenant de faire diligence et effort pour rapporter le plutôt possible la réponse désirée, bien appuyée d'après l'avis et l'ordre de ceux qui peuvent la maintenir et la mettre en exécution, parce que de notre côté elle sera aussitôt acceptée et recevra ses effets. Nous pouvons en effet résoudre entièrement la question, ce qu'il aurait été impossible de faire précédemment, comme vous le savez. Si vous pouviez venir avant que la Cour parte de Bruxelles pour la Flandre, ce serait un grand avantage; ce départ se fera dans huit jours et 13 ira avec les autres. Celui-ci a fait peu ou rien dans la présente affaire, quoique je lui eusse communiqué par déférence l'intention de 3 et 26. Je ne sais s'il vous a écrit, il suffit que nous soyons amis, mais lui a mille autres choses importantes en tête, comme d'habitude. Et n'ayant rien d'autre à vous dire, je terminerai en vous baisant les mains et en vous priant d'en faire autant de ma part à 16 de tout cœur. Il est encore temps de faire œuvre de bon patriote, pour le bien commun en vue duquel nous avons tant travaillé que j'espère, avec l'aide de Dieu, que nos efforts ne seront pas vains.

20 juillet 1625.

Votre affectionné serviteur et cousin,

PIERRE-PAUL RUBENS.

(1) Dans la marge inférieur : Je vous prie de ne point vous inquiéter des pères capucins mentionnés dans votre lettre à Monsieur votre père ni des autres que vous pourriez soupçonner parce que jusqu'ici la place est vacante et vous avez une grande avance sur tous ceux qui pourraient recommencer à reprendre quelqu'affaire interrompue.

(2) Mot barré.

(3) Les mots : « du courier qui avait été expédié » sont barrés.

(4) Le mot : « alors » est barré.

Digitized by Google

20 juillet 1625. Rien de ceci n'a été communiqué et aucun avis n'en a été donné à 7 ni à 5, et pour différentes raisons on ne trouve pas bon que 24 intervienne de quelque manière que ce soit dans cette affaire, de manière que, à présent, nous seuls nous nous en mêlons. C'est pourquoi il faudra faire hâte pour empêcher que quelqu'embrouilleur n'intervienne, avant que vous en portiez la confirmation, laquelle seule pourra exclure, comme de raison, tout autre médiateur qui surviendrait dans une si vaste place vacante et oüverte à tous ceux qui voudraient employer des moyens nouveaux.

D'Anvers, le 20 Juillet 1625.

La copie du document, dont il est question dans la lettre précédente, est de la teneur suivante :

Puisque Son Altesse se réfère aus précédans escrits et que par sa responce commençant « Son Altesse se contente etc. » on s'oblige illecque à l'acte selon le mémoire du 18 Febvrier 1623 icellui restant délivré et exibé le réversal de la part des Seigneurs Estats Generauls, on viendra d'icy en conférence libre illecque requise sur la déclaration du 4me article de la trefve pourveu que la cessation des armes commençant du jour de l'exibition du réversal durera jusques à la fin de ditte conférence.

Il est probable que le billet suivant était joint à la lettre précédente et que la copie, dont il y est fait mention est celle que l'on vient de lire.

Io mando a V. S. questa copia per evitar ogni errore se per sorte V. S. no l'havesse appresso di se.

Questa doverebbe esser facile da riportar per V. S poiche la dispositione del tempo doverebbe renderla desiderabile, ne si recevra più da V. S. credenza ne qualita per portar questa risposta in altra forma (1) che per repulsato. Pur importa il tutto che vada saldo et che porti quanto potra mantener con effetto.

(TRADUCTION.)

Je vous envoie cette copie pour éviter toute erreur, si par hasard vous n'aviez pas la pièce auprès de vous.

Il devrait vous être facile de la rapporter parce que les circonstances devraient la faire désirer. Il ne recevra plus de vous croyance ni qualité pour porter cette réponse dans une autre forme (2) qui parait être repoussée.

(1) Les mots : « di quello si e usata » ont été barrés.

(2) Les mots : « que celle dont il s'est servi » ont été barrés.

Digitized by Google

Mais il importe avant tout qu'il marche fermement et qu'il déclare tout ce qu'il pourra maintenir en effet. 20 juillet 1625.

COMMENTAIRE.

La lettre du 20 juillet 1625, la copie de la pièce diplomatique en français et la note en italien qui l'accompagnent, ainsi que la lettre du 25 août 1625, ont été publiées pour la première fois par M. C. von Heinemann dans le numéro du 8 mai 1890 de la *Kunstchronik* annexée au *Zeitschrift für Bildende Kunst,* d'après les originaux qui se trouvent conservés dans un recueil d'autographes de la Bibliothèque ducale de Wolfenbuttel, qui contient de nombreux papiers se rapportant à l'histoire de l'Europe Occidentale et spécialement des Pays-Bas au XVIe et au XVIIe siècle. Ces deux lettres et les deux pièces y jointes sont adressées par Rubens à un personnage qu'il appelle son cousin et dans lequel il faut voir sans aucun doute Jean Brant « le Catholique, » dont il a été question dans les lettres précédentes. Elles se rapportent aux négociations concernant la trêve entre les deux parties des Pays-Bas. Malheureusement, elles sont peu explicites et peu claires ; le destinataire de la lettre savait assez ce dont Rubens parlait pour que celui-ci ne dût point entrer en de longues explications ; nous n'avons pas le même avantage et la signification des documents reste vague pour nous. Et cela d'autant plus que les noms propres sont remplacés par des chiffres dont nous ne possédons point la clef. Le premier éditeur des lettres a émis l'opinion que le chiffre 11 indique le prince Maurice de Nassau dont la mort, arrivée le 23 avril 1625, vint rompre les négociations. Cette explication ne souffre pas de doute. Le chiffre 3 indique avec une clarté suffisante, l'archiduchesse Isabelle. En effet, à différentes reprises, le personnage désigné ainsi est mentionné comme jouissant de l'autorité suprême, telle que la souveraine seule peut l'exercer. Le nombre 26 désigne un personnage qui est très rapproché de l'infante, est toujours mentionné avec elle, et écrit à Rubens au nom de la souveraine : nous croyons que c'est le marquis Spinola. Les chiffres 14 et 12 indiquent des négociateurs officieux, le 12 pourrait bien être la dame t'Serclaes ; le 14 Balthasar Gerbier. Le chiffre 28 indique la ville où l'année précédente, une entrevue avait eu lieu entre un agent diplomatique de l'Infante et l'un ou l'autre négociateur hollandais. Le chiffre 13 désigne un personnage de marque de l'entourage de l'Infante, peut être le président Pierre Peckius. Le chiffre 16 désigne probablement le père de Jean Brant, le destinataire de la lettre. Les chiffres 7, 5 et 24 employés dans le post-scriptum, se rapportent à des personnages qu'il serait téméraire de vouloir

Digitized by Google

20 juillet 1625. identiquer d'après la simple désignation qui en est faite ici ; il se pourrait bien que 24 soit le duc de Neubourg.

Les deux lettres se rapportent à la phase des négociations au sujet de la trève, immédiatement après la prise de Bréda (5 juin 1625) et la mort de Maurice de Nassau (23 avril 1625). La chance est favorable aux Espagnols ; Rubens insiste pour obtenir la continuation des négociations avec les Hollandais ou plutôt avec le prince de Nassau (Frédéric-Henri). La Cour de Bruxelles est bien disposée ; il s'agit d'écarter les négociateurs ignorants et brouillons et, à cet effet, de garder le secret sur les démarches, de faire diligence en évitant qu'un tiers s'en mêle. Le négociateur aura dorénavant à traiter avec un grand nombre de personnes, les membres des Etats-Généraux, tandis que, auparavant, il n'avait à s'entendre qu'avec une seule, le prince Maurice. Voilà tout ce qui ressort avec une clarté suffisante de ces lettres. Nous pouvons bien encore y voir percer le désir manifeste de Rubens de prendre part aux négociations politiques entamées et d'y jouer un rôle prépondérant.

CCCLXXXI

21 août 1625.

VALAVEZ A DEL POZZO.

M. Rubens m'escrit touchant vostre dessein ces mesmes mots : Ho trattato col sig^r. Rouckox sopra la nostra impresa y trovatolo assai ben disposto a participarne ma che sicuramente venga ad effetto (1).

Vous adviserez là dessus ce que vous trouverez bon que je lui escrive. Et cependant je pourray avoir responce de M. de Peiresc, mon frère sur ce mesme subject. J'espère dans peu de jours d'avoir l'honneur de vous aller voir (2) et vous assurer de vive voix que je suis M. etc.

Original à la Bibliothèque de Montpellier, Catalogue n° 270. « MS. *Lettere di varii letterati al cavaliere Cassiano del Pozzo.* »

---

(1) J'ai parlé avec Monsieur Rockox de notre entreprise, et je l'ai trouvé fort bien disposé à y participer, à condition qu'il y ait certitude qu'elle se réalise. (Voir la lettre du 3 juillet 1625 de Rubens à Valavez.)

(2) Le chevalier del Pozzo se trouvait en ce moment à Fontainebleau dans la suite du cardinal Barberini.

Digitized by Google

CCCLXXXII

RUBENS A JEAN BRANT.

25 août 1625.

Molto illustre Signor Cugino osservatissimo.

Ho fatto di novo instanza colla 3 et 26 sopra la proposta di V. S. laquale (mi scrive 26) non esser stata agradita da 3 che per generosita d'animo ò per altre ragioni à noi occulte non vuole attendere à quella maniera di negociar ma per la via ordinaria che V. S. ha usato sin adesso, farà tutto quello, che sara di raggione. Perçio V. S. farà prudentemente de non perfidiar più sopra questo che ben men accorgo sarebbe più tosto (1) a pregiudicio del suo credito et autorità della sua negociatione, ch'altro (2). Ma io assicuro V. S. che si potrà portar quello che ha riportato altre volte come gia l'ho accusato, sara la ben venuta. Che prego il Signor Idio si faccia presto quanto soffrira la difficulta del negocio, sapendo noi bene esser diverso il trattar con una multitudine che con uno capo solo. Infra tanto sarà ben fatto che V. S. çi dra qualque aviso del progresso del negocio per mantenergli nostri in buon humore et escludere ogni altro che potria ingerersi. Con che facendo fine bacio à V. S. et agli suoi Signori parenti con tutto il cuore le mani et mi raccommando nella sua et loro bona gracia.

Di V. S. molto illustre
servitor affettuoso
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Brusselles il
25 d'Agosto 1625.

Recueil de Manuscrits à la Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel.

Publié par C. VON HEINEMANN, *Kunstchronik (Zeitschrift für Bildende Kunst)* 8 mai 1890. Colonne 401.

TRADUCTION.

RUBENS A JEAN BRANT.

Monsieur,

J'ai insisté de nouveau auprès de 3 et 26 en faveur de votre proposition qui d'après ce que m'écrit 26 n'a pas été agréée par 3, qui par générosité d'âme ou pour des raisons à nous inconnues, n'a pas voulu approuver cette

(1) Rayé.

(2) En marge : « y contra la reputatione de gli suoi parenti. »

Digitized by Google

25 août 1625. manière de négocier, mais qui, par la voie ordinaire que vous avez suivie jusqu'ici, fera tout ce qui sera raisonnable. C'est pourquoi vous agirez prudemment en ne vous obstinant pas dans cette idée, ce qui au lieu d'être prudent tournerait plutôt (1) au préjudice de votre crédit et de la considération de votre négociation (2). Mais je vous assure que si vous pouvez apporter la proposition que vous avez déjà apportée une autre fois, elle sera comme je vous l'ai fait savoir, bien accueillie. Je prie Dieu que cela se fasse aussi promptement que la difficulté de la négociation le permettra, sachant bien qu'il y a une grande différence entre traiter avec un grand nombre de personnes ou avec une seule. En attendant, il sera bon que vous nous donniez quelque nouvelle sur la marche de l'affaire pour maintenir les nôtres en bonne humeur et exclure l'ingérence d'autrui (3).

Sur ce, je finis en vous saluant cordialement vous et vos parents et je me recommande dans vos bonnes grâces et dans les leurs.

Votre serviteur affectionné,
PIERRE-PAUL RUBENS.

Bruxelles, le 25 août 1625.

CCCLXXXIII

19 septembre 1625.

RUBENS A VALAVEZ.

Al Sig^re de Valavez, Parigi.

M^to ill^re sig^re mio osser^mo.

Al mio ritorno di Duynkercque ho trovato due delle sue lettere del 29 d'Agosto et de 14 di Settembre, che mi furono gratissime, oltra che l'ultima fu accompagnata de una del gentiliss^o et dottissimo sig^re Aleandro. Io scrissi a V. S., alcun giorni sono, de Duynckercque par Calais, laquale spero gli sará capitata ; in questa volta la sará servita d'iscusar la mia brevitá perche scrivo col piede nella staffa, dovendo d'ordine della Serenissima Infanta andar in ogni diligenza a trovar un prencipe, a gli confini d'Alemagna, per cosa che preme molto a S. A. Onde spero poter essere in breve de ritorno col ajuto di Dio,

(1) Mot rayé.

(2) En marge : « et contre la réputation de vos parents. »

(3) Voir pour le commentaire la lettre du 20 juillet 1625.

Digitized by Google

et esser un poco a bel aggio à mantener la nostra corrispondenza come si deve. Toccante la Pittura del cameo (la mi perdoni) V. S. dice piú ch' io non vorrei ad un intenditore di mediocre capacita, perche io non veggo tanta fatalitta in un poco di dilatione, non mancando in Anversa corrispondenza sicurissima con Marsigla per farglila capitare al mio rischio; perche in ogni modo sono negotii de gusto et quando ci andasse la mia vita, io non potrei farsi altro, con questi impedimenti di tanto viaggiare. Bisognando al ritorno d'Alemagna tornar a Duynckercque, et de la altrove, et ancora ch'io staro in Brusselles forse tutto questo inverno, ben potro fare fuori d'Anversa uno operetto di quella sorte; ma di farla e mandarla a Pariggi innanzi la partenza di V. S. essendo il termine tanto breve tratto del impossibile. Io non potesti giamai indurre il sig^re^ suo fratello con ogni possibil instanza ch'io facessi ad assicurarmi che riceverebbe questo piccol ricordo di mia mano quando sarebbe fatto et ho questo obligo a V. S. d'havermene dato certezza, ma la necessità di questi viaggij per servicio della mia Principessa no sofrisce eccettione alcuna; cessando questa, non occorera piu essortarmi a far il debito mio, stimando io per summa gracia et honore poter servire le sig^rie^ vostre in quelle cose che dipendono della possibilitá mia. Del sig. Abbate non ho havuto lettere doppo la mia partita di Pariggi. Ringratio V. S. con tutto il cuore per le nuove ch'ella mi dà, et particolarmente delle cose d'Inghilterra, le quali veramente no corrispondono nel fine al lustro precedente; la armata, ancora tanto terribile pare che perdi la staggione opportuna di far gran effetto. Mentre ch'io sono stato a Duynckercque, si sono messe insieme vinti navi bellissime, delle quali ho visto salire nel porto di Mardyck dieci et otto, et le restanti due dovevano uscire il giorno della mia partenza, et ho visto al incontro quel porto star di continuo una flotta d'ollandesi di trenta duoi navi, dimaniera che ben potrebbe seguire qualche fattion d' armi trà di loro. Con tutto il restante peró io credo che staremo sopra la difensiva, solamente ne saremo gli primi a rompere; ma se l'armata Inglese si avanza di un punto a danni del re di Spagna, V. S. mi credà, che si vederà un mal giuoco al mondo. Con che facendo fine contra mia voglia, perche non posso più differir la partenza, baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, pregandola di far il medesimo da parte mia al sig. cavaglier del Pozzo, che certo mi ha obligato

19 septembre 1625.

Digitized by Google

19 septembre 1625. di tal maniera, che non doverei lasciarlo partire senza alcuna mia lettera, ma non m' é possibile per la brevitá del tempo di corriggere in questo instante la negligenza passata; sará piacendo á Dio, al suo felice ritorno in Roma. Al sig^re consigliere suo fratello mi racomando humilmente in gracia, et gli resto insieme con V. S. di vero cuore.

Di Brussele agli 19 di Settembre 1625.

Devotiss^mo Ser^re
PIETRO PAOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 188, 189, 190.

Seconde copie au même MS. 1029, pp. 239, 240. De cette lettre comme de la plupart de celles dont le MS. 1029 de la Bibliothèque de Méjanes d'Aix contient la copie, le MS. 1033 de la même Bibliothèque renferme une traduction française du XVIIIe siècle.

Publié par E. GACHET, *Lettres inédites de Rubens,* p. 16 et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe.* p. 88.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVÈS, A PARIS.

Monsieur,

A mon retour de Dunkerque, j'ai trouvé deux de vos lettres, du 29 août et du 14 septembre, qui m'ont été fort agréables, sans compter que la dernière était accompagnée d'une lettre du très noble et très savant Sr Aléandre. Vous avez sans doute déjà reçu celle que je vous ai adressée il y a quelques jours de Dunkerque par Calais. Je vous prierai cette fois d'excuser ma brièveté, car je vous écris, le pied dans l'étrier, la Sérénissime Infante m'ayant ordonné de me rendre en toute hâte auprès d'un prince aux confins de l'Allemagne, pour une affaire très pressée. J'espère, avec l'aide de Dieu, être bientôt de retour et avoir un peu plus de loisir pour entretenir comme il faut notre correspondance.

Touchant la peinture du camée, je trouve (pardonnez le moi) que vous en dites plus que je ne voudrais à un homme qui s'y entend si médiocrement. Je ne vois pas qu'un peu de retard serait un bien grand malheur, et il ne manque point de correspondants sûrs à Anvers, pour vous la faire remettre à Marseille à mes périls. Ce ne sont après tout que des affaires de goût, et quand il y irait de ma vie, je ne pourrais agir autrement, vu tous les empêchements que me causent mes voyages. A mon retour d'Allemagne il me faudra me rendre aussitôt à Dunkerque, puis encore autre part; et quoique je doive séjourner à Bruxelles presque tout l'hiver, je pourrai fort

Digitized by Google

bien, sans être à Anvers, exécuter un petit ouvrage de cette espèce. Mais de le terminer et de l'envoyer à Paris avant votre départ et dans un si bref délai, voilà ce que je trouve impossible. Malgré toutes les instances que je lui en eusse faites, je n'ai pu obtenir de monsieur votre frère l'assurance qu'il accepterait ce petit souvenir de ma main quand il serait terminé, je vous suis fort obligé de ce que vous m'avez donné cette certitude ; mais la nécessité de ces voyages pour le service de ma souveraine ne souffre pas la moindre exception. Mes missions une fois terminées, il ne sera plus besoin de m'exciter à remplir mon devoir ; j'estime à trop grand honneur de pouvoir faire pour vos seigneuries tout ce qui dépend de moi. 19 septembre 1625.

Je n'ai pas eu de lettres de M. l'abbé depuis mon départ de Paris. Je vous remercie de tout mon cœur des nouvelles que vous me donnez, et surtout de celles d'Angleterre. En vérité, la fin est loin de correspondre à l'éclat de ce qui a précédé. Il semble que cette armée, quoique si redoutable, ait laissé passer la saison favorable pour produire un grand effet. Pendant mon séjour à Dunkerque, on a réuni vingt vaisseaux magnifiques, et j'en ai vu dix-huit sortir du port de Mardick. Les deux autres devaient prendre la mer le jour de mon départ, et il y avait continuellement en vue de ce même port une flotte de trente-deux vaisseaux hollandais, de sorte qu'il pourrait bien en résulter entr'eux quelque combat. Je crois cependant, quant au reste, que nous nous tiendrons seulement sur la défensive, et que nous ne serons pas les premiers à rompre. Mais si la flotte anglaise avance d'un seul pas, au préjudice du roi d'Espagne, on verra, vous pouvez m'en croire, un bien vilain jeu dans le monde.

Et ainsi, je termine contre mon désir, ne pouvant pas différer mon départ, et je vous baise les mains de tout mon cœur, vous priant d'en faire de même de ma part à M. le chevalier del Pozzo, qui m'a certainement obligé de telle façon que je ne devrais pas le laisser partir sans lui écrire ; mais il ne me reste pas le temps de réparer aujourd'hui ma négligence passée ; ce sera, s'il plait à Dieu, à son arrivée à Rome. Quant à M. votre frère le conseiller, je me recommande humblement à ses bonnes grâces et je suis toujours sincèrement de vous et de lui,

Le très dévoué serviteur,
PIERRE-PAUL RUBENS.

De Bruxelles, le 19 Septembre 1625.

COMMENTAIRE.

Voyage de Rubens à Dunkerque. Par cette lettre et par la suivante, nous apprenons que l'archiduchesse résidait à Dunkerque le 19 septembre 1625 et

Digitized by Google

19 septembre 1625. s'y trouvait encore le 18 octobre. La lettre du 20 juillet 1625 nous a appris qu'elle avait le projet de partir pour la Flandre le 28 juillet. La raison de son long séjour dans ce port de mer, le plus important que l'Espagne possédait en ce moment dans les Pays-Bas, s'explique par les préparatifs faits par l'Angleterre et par la Hollande contre la flotte et les côtes de la Flandre et de l'Espagne. Au mois de mai 1625, les Etats-Généraux de la Hollande avaient reçu l'avis que les Dunkerquois équiperaient une flotte d'une trentaine de navires pour se rendre maîtres de la mer. Les Hollandais décidèrent d'armer dix-huit navires de guerre et onze yachts pour bloquer la côte de la Flandre, seize vaisseaux pour défendre les pêcheries et dix croiseurs portant chacun 75 hommes. Il fut décidé en outre de fournir vingt vaisseaux qui iraient renforcer la flotte anglaise. Cette dernière était destinée à effectuer une descente sur les terres du Roi Philippe IV, soit en Espagne, soit en Flandre, ou bien à se porter au secours des assiégés de La Rochelle. D'un côté, les Etats-Généraux entrèrent donc dans une alliance avec le roi d'Angleterre contre l'Espagne et contre la France ; d'un autre côté, un parti puissant parmi eux regardait la guerre contre la France comme contraire aux intérêts de leur pays et cherchait plutôt son alliance. Ce parti l'emporta, l'amiral Haultain fut rappelé avec sa flotte et envoyé sur les côtes de La Rochelle pour se joindre à la flotte française. Ceci était conforme au traité secret intervenu entre Louis XIII et Charles Ier au moment du mariage de ce dernier avec Henriette de France et stipulant que la flotte anglaise se joindrait à celle de la France pour combattre les Huguenots de La Rochelle.

Nous croyons que la mission secrète dont Jean Brant était chargé en juillet 1625 et sur laquelle roule la lettre du 20 de ce mois, avait pour but de s'entendre avec le prince Frédéric-Henri et le parti favorable à la France afin de ménager l'Espagne et de contre-carrer l'Angleterre ; ce qui se passa au mois d'octobre et de novembre en semble fournir la preuve. Le 30 octobre 1625, les Etats-Généraux reçurent l'avis que, pendant un orage, quatre des navires de guerre hollandais s'étaient échoués sur la côte flamande et que quinze autres avaient dû couper leur mât. Les Dunkerquois avaient profité de la circonstance pour gagner la haute mer et capturer plusieurs barques de pêcheurs. Ces nouvelles et d'autres analogues excitèrent un vif mécontentement et une grande méfiance en Hollande ; on regardait, et non sans raison, la décision des quinze capitaines qui simultanément avaient coupé leurs mats comme un fait concerté, dans l'intention de rendre leurs navires impuissants contre l'Espagne. Les récriminations furent tellement pressantes que Frédéric-Henri fut obligé d'ordonner que tous les vaisseaux disponibles fussent réunis pour rendre efficace le blocus de la côte flamande.

Digitized by Google

La correspondance de Rubens avec Jean Brant prouve que le premier était au courant des négociations secrètes qui se poursuivaient en Hollande. La présente lettre constate que l'Infante l'employait encore à d'autres missions secrètes. Quel était le prince que sur l'ordre de sa souveraine il alla trouver sur les confins de l'Allemagne? Est-ce le comte palatin dont la situation restait toujours une des causes principales de la guerre? Cela n'est pas impossible. Nous savons en effet que l'Espagne, vers cette époque, essaya de désarmer l'Angleterre en lui promettant la reddition du Palatinat à condition qu'elle ne ferait pas partir sa flotte et romprait ses négociations avec la Hollande. Quoiqu'il en soit et malgré que Rubens affirme qu'il avait réussi dans sa mission, nous ne voyons pas que celle-ci ait produit un résultat quelconque, pas plus d'ailleurs que celle de Jean Brant, pas plus encore que les armements de la flotte à Dunkerque. 19 septembre 1625.

Dans l'arrière saison de 1625, la flotte anglaise renforcée par vingt vaisseaux hollandais fit voile pour la côte espagnole, elle y tenta en vain une descente dans l'Andalousie et avant la fin de l'année elle était de retour en Angleterre sans avoir exécuté rien de sérieux et couverte de la honte de son piteux échec. C'est à quoi se réduisit le vilain jeu que prédit Rubens dans l'avant-dernier alinéa de sa lettre.

Entre le 19 septembre et le 18 octobre 1625, Rubens se rendit sur les frontières de l'Allemagne; en revenant de là il ne rentra pas à Anvers, mais s'arrêta à Bruxelles où il séjourna jusqu'en février 1626. Nous ne voyons pas qu'à cette époque il ait eu à exécuter dans cette ville quelque travail important.

Dans sa lettre du 28 novembre, il écrit à Valavès qu'il reste à Bruxelles parce que la peste règne à Anvers. A cette dernière date, il annonce que l'épidémie diminue et qu'il compte rentrer promptement à Anvers. Cependant son absence se prolongea encore pendant trois mois. L'Infante rentra à Bruxelles dans la dernière quinzaine de décembre. Il est fort probable que Rubens, après cette date, conféra longuement avec elle, et que dans le courant des mois précédents il s'était déjà occupé de politique, et spécialement des négociations entamées quelques mois auparavant avec Balthasar Gerbier, l'agent diplomatique anglais résidant à Bruxelles.

Digitized by Google

CCCLXXXIV

18 octobre 1625.

RUBENS A VALAVEZ.

Al S^rc di Valaves. Pariggi.

Molto ill^re sig^re mio oss^mo

Essendo tornato dagli confini d'Alemagna non potevi far di manco che tornarmene a drittura verso Duynckercque per far rapporto alla Ser^ma Infanta della mia negotiatione, la quale mi era riuscita a gusto di S. A. Al ritorno poi in Brusselles ho ritrovato la gratissima di V. S. del 26 di settembre tutta ripiena della solita sua cortesia e gentilezza, non contentandosi di favorire l'amico da se solo, ma procurando ancora che gli altri facciano il medesimo come appare per la inclusa del garbatissimo sig^re cavagliere del Pozzo, laquale m'e stata sopra modo grata perche io desiderava qualche corrispondenza con quel personnagio ne vedeva il mezzo d'attacarla. Hor V. S. mi ha fatto il ponte, ne mancarò di rispondere colla prima commodita, pur qui si dice che il sig^re legato ritorna a drittura verso Roma, et in tal caso sarebbe più sicuro il differire sino al suo arrivo costa. Del sig^re abbate di S^to Ambrosio non ho inteso sin adesso altre nuove che per le lettere di V. S., che deve accadere per mancamento di soggietto di scrivermi, et sará, come io credo, a suo tempo. Ringratio a V. S. assaissimo per la minuta relatione ch' ella mi da della rotta navale data per monsig^re l'ammiral Montmorenci a Mr de Soubise, laquale gl' ollandesi attribuiscono tutta al suo ammirante Mr Haultain; che peró che la victoria é certa, tanto piú che M. de Thoras ha preso ancora l'isola de Ré, che tanto importa, come dicono quelli che sono prattichi di quei paesi. Che mi dubito che il Ré non vorrá adesso con questo vantaggio entrar in accordo con gli Rochelesi, li quali prima si mostravano tanto ritrosi. Delle cose d'Italia qui s'intende poca certezza, et si tiene per certo che il duca di Feria non faccia alcun progresso, di maniera che si stima che lui havrebbe fatto meglio di contentarsi della difensiva senza voler assalire altrui. Il conte Tilli sta tuttavia in testa del re di Danimarca, essendo le sue genti, che sono à quattro o cinque cento, [che] haveva repartito in presidio di alcuni luochi di quel

Digitized by Google

paese, state ammazzate da quei Terrazzani con assistenza delle genti del di Danimarca da loro introdotte. Pur quei luochi sono stati ricuperati et trattati crudelmente : et il principe di Valstein é arrivato in quelle parti con un giusto essercito mandato del imperatore che si porta tiranicamente, abbrugando li villagi e città come un Barbaro ; de maniera che si puo dire che la guerra commincia da dovero in quella contrata. La Ser^ma^ Infanta et il sig^re^ Marchese stanno tuttavia a Duynkercke, no attendendo ad altro che a fabricar et armar navi, et al mio partire io vidde al Porto di Mardyck una flotta di 21 navi ben armate, delle quali nove si mettavano in procinto d'uscire col primo vento propitio, che al mio giuditio sarà pericolosissimo dovendo passar a traverso di 32 navi ollandesi che stanno in vista per riceverle a cannonate, oltre che si dice il canale d'Inghilterra esser tutto pieno di navi inglesi et ollandesi, stiamo d' hora in hora aspettando la nuove del successo, mà potria essere che V. S. per via de Calais lo sapesse prima di noi. Altro non ho per adesso che sia degno della vostra curiosita. Ho havuto una lettera del sig^re^ Gerbier da Pariggi alla quale io risponderei se non fosse che credo lui esser già partito essendo la lettera hormai vecchia, et mi dice che egli erà mandato a quella corte per confutar le calumnie del Padre Berule, il quale era tornato d'Inghilterra mal sodisfatto per il mal trattamento de cattolici in quel regno. Ma io non credo che il sig^re^ Gerbier sia sufficiente per vincere questo processo contra il padre Berulle. Et percio non restando altro che raccommandarmi nella sua buona gratia, baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, di V. S. molto ill., etc.

18 octobre 1625.

Di Brusselles il 18 d'Ottobre 1625.

Di V. S. M^to^ Ill^re^
Ser^re^ aff^mo^
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 190, 191, 192.

Publié par E. GACHET, *Lettres inédites de Rubens*, p. 21 et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe*, p. 90.

Digitized by Google

18 octobre 1625. *TRADUCTION.*

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

A peine revenu des confins de l'Allemagne, j'ai dû partir aussitôt pour Dunkerque, afin de rendre compte à la Sérénissime Infante de la négociation que j'ai eu le bonheur de conduire à son gré. Puis, à mon retour à Bruxelles, j'ai trouvé votre aimable lettre du 26 septembre, toute remplie de votre courtoisie et de votre politesse accoutumée, puisque vous ne vous contentez point de me marquer votre amitié particulière, mais que vous prenez encore soin que les autres fassent de même, ainsi que le prouve la lettre de l'aimable chevalier del Pozzo qui y est incluse. Cette lettre m'a été extrêmement agréable, car je désirais entrer en correspondance avec ce personnage, et je ne voyais nul moyen de commencer. A présent, vous m'avez fait le pont et je n'aurai garde de manquer la première occasion favorable pour lui répondre. Cependant, comme on dit ici que M. le légat retourne directement à Rome, il serait plus sûr dans ce cas de différer jusqu'à ce qu'il y soit arrivé.

Je n'ai pas eu jusqu'aujourd'hui d'autres nouvelles de M. l'abbé de St-Ambroise, que celles que vous m'avez apprises. Sans doute il n'a rien de particulier à m'écrire, mais je pense que cela viendra en son temps.

Je vous remercie mille fois de la relation détaillée que vous m'avez donnée de la déroute navale que M. l'amiral de Montmorency a fait essuyer à M. de Soubise. Les Hollandais l'attribuent tout entière à leur amiral M. Haultain. En définitive, la victoire est d'autant plus certaine que M. de Thoiras a pris aussi l'île de Ré, dont la possession est si importante, de l'avis des hommes qui connaissent ces parages. Et je doute fort maintenant que le roi consente, après cet avantage, à entrer en accommodement avec les Rochelois, qui ont montré jusqu'ici tant d'obstination.

Nous n'apprenons ici rien de bien positif touchant les affaires d'Italie ; on pense que le duc de Feria n'avance guère, et l'on estime qu'il aurait mieux fait de se contenter de la défensive, sans vouloir attaquer ses adversaires.

Le comte Tilly se trouve toujours en face du roi de Danemarck : comme il avait réparti ses soldats au nombre de quatre ou cinq cents hommes, pour garder différents endroits du pays, les habitants aidés par les troupes du roi de Danemarck, qu'ils avaient introduites, les ont tous massacrés. Mais Tilly n'a pas tardé à reprendre toutes ces places, et il les a traitées cruellement. Le prince de Wallenstein est arrivé de ce côté avec un corps d'armée assez fort.

Digitized by Google

Il est envoyé par l'empereur et il se porte aux plus grands excès, brûlant les villes et les villages, ainsi que ferait un barbare, de sorte qu'on peut dire que la guerre commence vraiment dans ce pays. 18 octobre 1625.

La Sérénissime Infante et Monsieur le marquis sont toujours à Dunkerque, n'ayant d'autre soin que de construire et d'armer des vaisseaux. Au moment de partir, j'ai vu au port de Mardyck une flotte de vingt et un navires parfaitement appareillés, dont neuf étaient sur le point de mettre à la voile au premier bon vent, ce qui est très dangereux selon moi, puisqu'ils devront traverser une ligne de trente-deux vaisseaux hollandais, qui se tiennent en vue pour les recevoir à coups de canon, et puisque le canal d'Angleterre aussi est, dit-on, couvert de vaisseaux anglais et hollandais. On s'attend de moment en moment à recevoir des nouvelles à ce sujet, mais peut-être en serez-vous informé avant nous par la voie de Calais.

Je ne sais pour le moment aucune autre nouvelle digne de votre curiosité. J'ai reçu de Paris une lettre de M. Gerbier. Si je ne craignais qu'il ne fût déjà parti, je lui répondrais ; mais sa lettre est déjà ancienne. Il me fait part qu'il est appelé auprès de la cour de France pour répondre aux calomnies du père Bérulle qui est revenu d'Angleterre peu satisfait de la manière dont on traite les catholiques dans ce royaume. Je ne crois point, quant à moi, que M. Gerbier suffise pour gagner ce procès contre le père Bérulle.

Partant, n'ayant plus qu'à me recommander à votre bonne grâce, je vous baise les mains de tout mon cœur.

De Bruxelles, le 18 octobre 1625.

De votre très illustre Seigneurie
l'affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

COMMENTAIRE.

La déroute de Mr de Soubise. Le sieur de Soubise commandait la flotte et l'armée réunies pour secourir La Rochelle. Le 16 juillet 1625, un premier combat naval eut lieu entre la flotte du roi de France, assistée des vaisseaux hollandais de l'amiral Haultain ce qui formait un ensemble de vingt-neuf vaisseaux, et la flotte de Soubise composée de trente-neuf voiles ; dans cette rencontre, le vaisseau de l'amiral Haultain fut brûlé. Le roi irrité de ce contre-temps donna ordre au duc de Montmorency, amiral de France, de se rendre avec sa flotte devant La Rochelle, et il chargea en même temps le Maréchal de Praslin de Saint Luce, de la Rochefoucault et M. de Joiras, Maréchal de Camp, de s'emparer de l'île de Ré.

Digitized by Google

18 octobre 1625. Les vaisseaux anglais sous les ordres du commandeur de Riz, se joignirent à la flotte du roi de France, qui, le 14 septembre, atteignit l'île de Ré. Le 16 septembre le combat s'engagea près du bourg d'Ars. Les Réformés furent complètement défaits et le sieur de Soubise se sauva vers l'île d'Oléron. Le même jour, un combat naval s'engagea qui se prolongea jusqu'au lendemain. Ici encore les Rochellois furent défaits : l'amiral de Montmorency leur prit dix vaisseaux. Le vaisseau amiral *La Vierge* qui était le plus formidable de leur flotte fut attaqué par quatre vaisseaux et offrit une résistance désespérée. Quand les ennemis se furent rendus maîtres du pont, l'équipage le fit sauter en l'air avec tous ceux qui étaient montés à l'abordage; quand le second pont fut envahi, on le fit également sauter et quand les assaillants eurent pénétré jusqu'au fond du navire, les Réformés mirent le feu à deux cents trente-trois barils de poudre, ce qui fit voler en l'air amis et ennemis. Deux hommes seuls échappèrent, le capitaine Kergueser Jussé et son jeune laquais qui furent projetés au loin, mais tombèrent à la mer et purent se sauver à la nage. Le 18 septembre, l'île de Ré capitula, les vaincus eurent la vie sauve, mais aucune concession ne leur fut accordée sur l'article de la religion. Deux mille hommes quittèrent l'île de Ré et furent transportés à La Rochelle pour de là se rendre chacun chez soi, après avoir fait serment de ne plus porter les armes contre le roi.

Affaires d'Italie. Le duc de Feria commandait les troupes du roi d'Espagne qui, dans le Milanais, tenaient tête aux forces du duc de Savoie et de son allié le roi de France. Après avoir, au mois de juillet 1625, pris la ville d'Acqui et remporté d'autres avantages il mit le siège devant Asti. Au commencement du mois d'août, il fut forcé de se retirer de devant cette ville ; au commencement de septembre, il mit le siège devant Verrue à huit milles de Turin. Le siège se prolongea pendant tout ce mois et malgré les efforts des Espagnols il n'était guère avancé au moment où Rubens écrivait la présente lettre. Il se prolongea jusqu'au 17 novembre ; à cette date, le duc de Feria après avoir perdu la moitié de son armée, tant dans les combats que par la disette, s'empara de la ville.

Tilly et Wallenstein. Au mois de septembre 1625, Tilly commandant les troupes de l'empereur, assiégea Nieubourg, mais inutilement ; le 3 octobre, le roi de Danemarck et le duc de Weimar, chef de la cavalerie danoise, le forcèrent à lever le siège ; de là il conduisit son armée vers l'évêché de Hildesheim et le duché de Brunswick, dont les habitants avaient favorisé les Danois et massacré les hommes de Tilly. Celui-ci se vengea d'eux et fit lever de grosses contributions pour les punir, mais il ne reprit d'autre place que Kalemberg sur le Glein. Le comte de Wallenstein se rendit à son secours,

Digitized by Google

ravageant le pays et massacrant les habitants : il ne le rejoignit qu'au commencement de novembre, près de Hamelen, au pays de Brunswick. 18 octobre 1625.

L'Infante. L'archiduchesse passa une bonne partie de l'été à Dunkerque. Elle y était venue principalement pour surveiller les travaux importants qu'elle avait décidé de faire exécuter à proximité de la ville. Elle voulut construire un port important sur la côte de la Flandre et avait choisi à cet effet la plage de Mardick, à une petite distance à l'ouest de Dunkerque, où l'on croyait avoir découvert un port naturel, capable d'abriter mille navires de guerre et plus encore ; elle fit bâtir là deux forts, l'un en mer et l'autre sur les dunes. Elle fit en même temps construire à Dunkerque nombre de vaisseaux pour dégager le port de cette ville que les Hollandais tenaient bloqué. Le 22 octobre, la tempête dispersa les vaisseaux hollandais et en jeta une partie sur la côte. L'archiduchesse retourna à Bruxelles le 20 décembre.

Gerbier. Agent diplomatique du duc de Buckingham et du roi d'Angleterre dans les Pays-Bas, qui pendant de longues années entretint une correspondance avec Rubens. Nous en parlerons plus amplement dans la suite. Rubens l'avait rencontré à Paris en 1625, lors du mariage de Charles Ier avec Henriette de France. Quelques mois après, Gerbier eut à défendre la Cour d'Angleterre contre les accusations du père Bérulle. Celui-ci, le réformateur des carmélites, le fondateur de l'ordre de l'Oratoire, le réconciliateur de Louis XIII avec Marie de Médicis, avait négocié à Rome la dispense pour le mariage de Henriette de France avec l'hérétique Charles Ier et avait réussi, non sans peine, dans cette mission difficile. Il suivit la jeune reine en Angleterre en qualité de son confesseur et amena avec lui en Angleterre douze prêtres de la congrégation de l'Oratoire. Suivant les conventions matrimoniales, la reine devait être complètement libre dans l'exercice de sa religion. Mais la nation anglaise craignant l'ascendant que la nouvelle mariée et son entourage catholique pouvaient prendre sur le roi, exigea du monarque qu'il éloignât les ecclésiastiques et les officiers français venus en Angleterre avec sa jeune épouse. Le Parlement qui avait eu vent de la convention secrète intervenue au sujet de l'assistance à prêter au roi de France contre les Huguenots éleva la voix ; John Eliot déclara la religion d'Etat menacée et le peuple prêt à tirer l'épée pour sa foi. Le roi dut céder : tout en résistant au Parlement, il ne tint aucun des engagements contractés en faveur des catholiques. De là, le voyage du père Bérulle qui, en 1627, devint cardinal et était un ardent défenseur des droits et des intérêts de l'Eglise catholique.

Digitized by Google

CCCLXXXV

7 novembre 1625.

PEIRESC A ALÉANDRE.

. . . . . .

Hebbi una lettera del Sr Rubenio delli 18 passato scritta in Brusselles. Il quale mi carica di fare affettuosissimo bacciamano di sua parte à V. S. illre, all illre sig. cavaliere del Pozzo, et al illre S. cavaliere Dony al quale egli mi ordina di dire ch'egli ha fatto ogni diligenza per trovar un giovane come lui desiderava, ma che non ha potuto ritrovar alcuno ch' havesse le qualità requisite insieme delle buone lettere et della pittura, di che molto gli rincresce.... Egli era andato far un viaggio in Alemagna di ordine dell Infante, e sene torna farne un altro. Et aggionge che alcune genti del Tigli (Tilly) che stavano in partite in presidio di alcuni luoghi era state ammazzate.....

(7 Novembre 1625.)

Archives du Palais Barberini à Rome.
Publié dans le *Courrier de l'Art* 1881-1882, p. 466.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

. . . . . .

J'ai reçu une lettre de Monsieur Rubens du 18 du mois dernier, écrite à Bruxelles. Il me charge de vous adresser ses plus affectueuses salutations à vous et au chevalier del Pozzo et au chevalier Dony auquel il me prie de dire qu'il a fait son possible pour trouver un jeune homme tel que lui en désirait un, mais qu'il n'en avait découvert aucun qui eût les connaissances requises à la fois en littérature et en peinture, ce qu'il regrette beaucoup. Il vient de faire un voyage en Allemagne par ordre de l'infante et il va en entreprendre un autre. Il ajoute que quelques soldats de Tilly qui étaient en garnison dans certaines places, ont été tués.

(7 novembre 1625.)

Digitized by Google

CCCLXXXVI

RUBENS A VALAVEZ.

28 novembre 1625.

Qui non habbiamo novita d'importansa se non che le nostre navi di Duynckercq hanno guasta la Pescaria delle haringue per questo anno, havendo posto a fundo certa quantita delle navi di quei piscatori con ordine espresso della Sere^{ma} Infanta di salvar y trattar bene tutte le persone come si e fatto. Io vorrei scrivere a V. S. le nove che passano prima d'arriver a noi per Francia, a saper che la flotta inglese ha preso terra a Calis y posto in terra dodici mille combattanti et si come alcuni scrivono, preso d'assalto una fortessa, che d'altri viene negato. In somma tutta Spagna era in armi et si inviava a questa volta tanto piu che gli morischi d'Argel si erano mossi ancora per conjungersi con Inglesi et Ollandesi, o per far impressione di qualche altra banda. Questo erano le bravate del Boucquingan, che certo mi parono essere delle estremita inaudite et atti di disperatione. Il conjungersi con Turchi et Mori a danno de' Christiani, facendo loro professione d'una Relligione riformata, come dicono. Ma di questo successo si sapra con qualche staordinario maggior particolarita, ben che della certezza non c'e dubbio alcuno. E fra tanto spero ch' haveremo la corte di ritorno a Brusselles, nella cui absenza non si ponno penetrare gli avisi piu reservati. Io non mi maraviglio che il Re di Francia voglia servirsi della buona occasione y del avantaggio grande che ha adesso sopra gli suoi ribelli, poiche nella guerra d'Italia, al mio parere, si farà poco frutto d'ambo le parti. Io penso di ritornarne presto in Anversa, poiche per la gratia divina, la peste se va scemando di giorno in giorno, et io sono stuffo di star tanto tempo fuor di casa mia. Con che facendo fine, bacio a V. S. con tutto il cuore le mani et mi raccomendo nella sua buona gratia. Supplico V. S. sia servita di far il complimento de mia parte al Sg^{r} consigliere suo fratello per la morte del suo S^{r} padre et ricordargli ch'io sono affettuosamente suo servitore.

Di V. S. molto ill^{ma} servitor osseq^{mo}
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Ho letto con grandissimo gusto il libretto del speccio del tempo passato che mi pare ingenioso et acuto et ringratio V. S. ancora per la

Digitized by Google

28 novembre 1625. risposta che leggero con attentione benche mi dubito che l'argumento suo mi piaccera tanto. Spero che V. S. havera ricevuto gli tre essemplari della admonitione et che si accorre altro di suo servitio mi fara gratia di commandarne.

Di Brusseles, il 28 di Novembre 1625.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Registre 484, f° 82.

Traduction parue dans la *Revue des Revues* du 15 août 1898. Résumé dans AD. ROSENBERG, op. cit. p. 92.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

Nous n'avons ici aucune nouvelle d'importance, sinon que nos navires de Dunkerque ont ruiné la pêche du hareng pour cette année : ils ont coulé à fond une certaine quantité de bateaux pêcheurs, mais avec l'ordre exprès de la sérénissime Infante de sauver et de bien traiter les hommes de l'équipage, ce qui a eu lieu. Je voudrais vous donner les nouvelles qui pour nous arriver doivent passer par la voie de France, à savoir que la flotte anglaise a pris terre à Cadix et débarqué douze mille hommes ; d'après certaines lettres, ils auraient pris d'assaut un fort, ce qui est nié par d'autres. En somme, toute l'Espagne était en armes et se dirigeait de ce côté, d'autant plus que les Moresques d'Alger se sont mis en mouvement pour se joindre aux Anglais et aux Hollandais ou pour faire irruption de quelque autre côté. Ce sont là les algarades de Buckingham qui me semblent être des extrémités inouïes et des actes de désespoir. S'allier aux Turcs et aux Mores, pour ravager la chrétienté, eux qui font profession d'une religion qu'ils nomment une religion réformée ! Mais de ce qui en adviendra nous le saurons avec plus de détails par quelque courrier extraordinaire, cependant il n'y a pas à douter de la certitude de cette nouvelle. En attendant, j'espère, que la Cour rentrera à Bruxelles ; car, pendant son absence, on ne peut pas connaître les nouvelles réservées.

Je ne m'étonne pas que le Roi de France veuille profiter de l'occasion favorable et des grands avantages qu'il a remportés sur les rebelles, puisque, à mon avis, dans la guerre d'Italie, les deux partis ne recueilleront pas grand fruit.

Je compte retourner promptement à Anvers, car grâce à Dieu, la peste diminue de jour en jour et je suis fatigué d'être depuis si longtemps hors de chez moi. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur et me recommande à vos bonnes grâces.

Digitized by Google

Présentez, je vous prie, mes condoléances à M. le conseiller votre frère au sujet de la mort de votre père et rappelez lui que je suis tout à son service. 28 novembre 1625.

PIERRE-PAUL RUBENS.

J'ai lu avec le plus grand plaisir le petit livre du Miroir du temps passé ; il me paraît spirituel et piquant. Je vous remercie aussi pour la Réponse, je la lirai avec attention; je doute cependant que ses arguments me plaisent autant. J'espère que vous aurez reçu les trois exemplaires de l'Admonition. S'il y a autre chose pour votre service, faites moi la faveur de vos ordres.

De Bruxelles, le 28 Novembre 1625.

COMMENTAIRE.

Cette lettre n'est pas adressée à Peiresc, comme il est dit dans les *Rubensbriefe* p. 92, qui en donnent une analyse en quatre lignes, mais à Valavez. Cela résulte de la dernière phrase. Mais la lettre a été communiquée à Peiresc qui a écrit en marge : « Flotte anglaise à Cadis, » ce qui l'a fait transcrire dans ses registres. La transcription a été opérée par un secrétaire ignorant la langue italienne, estropiant les termes et imitant même parfois l'original pour rendre des mots qu'il ne comprenait pas.

Le 3 octobre 1625, une flotte anglaise sous les ordres du vicomte Wimbledon, comprenant 87 vaisseaux montés par 4800 hommes, quitta Plymouth pour tenter une expédition contre les côtes de l'Espagne. Huit jours après elle aborda dans le voisinage de Cadix, mais rencontrant une vigoureuse résistance et voyant l'Espagne entière s'apprêter à lui faire payer cher son attaque inconsidérée, elle dut rembarquer les soldats descendus à terre et faire voile pour l'Angleterre, sans autre résultat que la capture de quelques vaisseaux marchands.

Quant à une alliance avec les Maures et même avec les Hollandais, nous n'en avons pas trouvé de traces. Ce fut là le premier acte d'hostilité de Charles Ier contre l'Espagne et la preuve qu'il était résolu à faire la guerre, la preuve aussi que lui et son favori Buckingham la faisaient de la manière la plus insensée. En même temps qu'il envoyait sa flotte sur les côtes de l'Espagne pour attaquer Philippe IV, Charles Ier équipa une armée de 12,000 hommes qui, sous les ordres de Mansfelt, devaient conquérir le Palatinat ; mais les troupes de terre n'eurent pas plus de succès que sa flotte.

La peste diminue. Les épidémies étaient fort nombreuses à Anvers au XVIIe siècle. Entre 1603 et 1671 Torfs, dans sa Nouvelle histoire d'Anvers, compte 25 années que la peste vint visiter la ville. Dans ce nombre sont comprises les années 1624 à 1627. Dans son *Synopsis Annalium Antverpiensium*, Papebrochius annote sous l'année 1626 : « La peste s'étant accrue, les Jésuites se

Digitized by Google

28 novembre 1625. chargent de soigner les malades, ils perdent neuf des leurs par cet acte de dévouement (1). »

Regnauld de Fabri, Sieur de Calas, le père de Peiresc, mourut le 25 octobre 1625, après une longue et pénible maladie durant laquelle Peiresc l'avait soigné avec un dévouement admirable.

Admonition. L'Admonition fut primitivement écrite en latin sous le titre : *G. G. R. Theologi, ad Ludovicum decimum tertium Galliæ et Navarræ Regem Christianiss. Admonitio, fidelissime, humillime, verissime facta et ex Gallico in Latinum translata : qua breviter et nervose demonstratur Galliam fæde et turpiter impium fædus iniisse, et injustum bellum hoc tempore contra Catholicos movisse, salvaque religione prosequi non posse.* Augustæ Francorum. Anno MDCXXV. A cette pièce s'en trouve jointe souvent une seconde, intitulée : *Mysteria Politica hoc est : Epistolæ arcanæ virorum illustrium sibi mutuo confidentium.* Antverpiæ, H. Aertssens, 1625. L'*Admonitio* fut traduite en français sous le titre : *Advertissement au roi très chrétien écrit avec beaucoup de fidélité, de respect, de vérité.* Francheville, 1627.

On ignore le nom des auteurs de l'*Admonitio* et des *Mysteria.* Les deux libelles furent attribués au jésuite Keller, mais le second seul paraît être de lui. L'*Admonitio* fut aussi attribué au fameux ligueur J. Boucher, mais celui-ci désavoua formellement la paternité. On l'attribua encore au jésuite Eudémon Joannes venu en France à la suite du légat Barberini. Le jeudi 30 octobre 1625, les deux écrits dirigés contre Louis XIII furent brûlés publiquement en la place de Grève. Il fut défendu sous peine de mort de les lire et retenir, de les imprimer, vendre ou exposer.

Le 13 novembre 1625, l'assemblée du Clergé condamna les mêmes libelles comme séditieux et diffamatoires, en une très longue déclaration qui contient en même temps une réfutation explicite. On voit à quoi s'exposait Valavez en envoyant à Rubens des imprimés aussi sévèrement condamnés.

De nombreuses brochures furent publiées en réponse à l'*Admonitio.* Parmi elles figurent le *Miroir du temps passé* et la *Réponse*, que Rubens mentionne dans le même alinéa de sa lettre.

---

(1) *Synopsis Annalium Antverpiensium ex publicis privatisque ac ferme manuscriptis monumentis collectorum a Daniele Papebrochio S.-J. Edidit J.-V.-S.-O.-P.* Antverpiæ, Beerts, 1884, p. 37.

Digitized by Google

CCCLXXXVII

RUBENS A VALAVEZ.

12 décembre 1625.

Qui non habbiamo nova certa ancora del arrivo del Signor Duca di Bouckingham in Hollanda, ma per certo sappiamo con un expresso di Spagna degli 18 di Novembre che gli Inglesi essendosi sbarcati il primo del mese sotto Cadis, et havendo posto in ordinanza sei mille combattenti, per attacar la piazza, furono ributtati, et il quinto uscendo un vecchio di 70 anni ch'abbiamo visto in Fiandra Don Fernando Gyron, della fortezza con cinque centi mosquettieri soli, gente scelta, oltre qualche altra fanteria, che qui scaramuchiava, et qualche poco di cavalleria leggiera, di poco momento furono sforzati a rimbarcarsi con molto disordine, restandone da cinque à seicento morti nel litto. Ne dipoi si e inteso altro di certo, verso donde si siano incaminati. Questo e l'aviso che il Re ha dato a la S^ma^ Infanta, et si e posto buon ordine come scrive il Sr Don Diego Mexia (il quale e stato dichiarato Maestro di Campo general del Re di Spagna in questa guerra, laquale si pensava dovesse durar molto) per condurre a salvamento gli galeoni della Plata, che si dubita essi Inglesi cercaranno di riscontrar, per haverne la lor parte. Quella testa bizarra di Halberstat ha par una volta riposo, essendo lui morto di febre maligna. Il capricio di Mr de Vaudemont e degno d'ammiratione e potria causar qualqu'imbrogli, se il figliolo non havera figli maschi di quella sua moglie.

Veramente l'assedio di Vërua si e levato vituperosamente y con scorno del Duca di Feria y de don Gonsalo. Credo che questo inverno si fara poco per tutto, si non e forse l'armata inglese.

(Bruxelles, 12 décembre 1625.)

Cette lettre, comme celle du 28 novembre, est adressé à Valavez et a été transcrite dans le registre de Peiresc. Celui-ci a écrit en marge de sa main : « Brusseles 1625, 12 déc. » Elle a été analysée en 5 lignes dans les *Rubensbriefe,* et y figure erronément comme lettre de Rubens à Peiresc.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. MS. n° 484, f° 83.

Texte et traduction dans la *Revue des Revues* du 15 août 1898.

Digitized by Google

12 décembre 1625.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Nous n'avons pas encore ici de nouvelle certaine de l'arrivée du duc de Buckingham en Hollande, mais nous savons avec certitude, par un exprès venu d'Espagne le 18 novembre, que les Anglais ayant débarqué le premier du mois au-dessous de Cadix et mis en ordre de bataille six mille hommes pour attaquer la place, ont été repoussés. Le 5, un vieux capitaine âgé de 70 ans, que nous avons vu en Flandre, Don Fernando Giron, sortit de la forteresse avec cinq cents mousquetaires seulement, mais hommes de choix, appuyés d'une poignée de fantassins qui s'escarmouchaient là et d'une petite troupe de cavalerie légère. En quelques instants, il força les Anglais à se rembarquer en désordre, en laissant sur le rivage de cinq à six cents morts. Depuis on n'a plus rien appris de certain relativement à la direction qu'ils ont dû prendre. C'est le Roi qui en a donné avis à la Sérénissime Infante, et Don Diego Mexia, nommé Mestre de Camp général du Roi d'Espagne, pour cette guerre, que l'on croyait devoir durer longtemps, a écrit que toutes les mesures étaient prises pour faire arriver à bon port les galions d'argent, car, sans aucun doute, les Anglais chercheront à les rencontrer pour en prendre leur part.

Cette tête folle d'Halberstadt se repose enfin une fois, car l'homme vient de mourir de fièvre maligne. La boutade de Mr de Vaudemont est digne d'admiration et pourra causer quelqu'embarras, si le fils n'a pas d'enfants mâles de sa femme.

Vraiment, la levée du siège de Verrue a été une honte pour le duc de Feria, et pour Don Gonsalo (Gonsalve de Cordoue). Je crois que cet hiver on fera généralement peu de chose, excepté peut-être la flotte anglaise.

(Bruxelles, 12 décembre 1625).

COMMENTAIRE.

L'arrivée de Buckingham en Hollande. Après son échec devant Cadix et l'insuccès de ses troupes en Allemagne, Charles Ier songea à prendre sa revanche. Lord Buckingham et Lord Holland furent envoyés dans les Provinces-Unies pour conclure un traité d'alliance avec la Hollande et avec le Danemarck contre le Roi d'Espagne et l'Empereur. Ils arrivèrent le 19 novembre 1625. Le 21, ils vinrent à l'assemblée des Etats-Généraux accompagnés de l'ambassadeur ordinaire Carleton. Les points en délibération étaient la restitution au roi de Bohême, beau-frère de Charles Ier, de ses États du Palatinat, le rétablis-

Digitized by Google

sement de la paix en Allemagne, la sécurité des sujets et alliés du roi d'Angleterre menacée par l'Espagne; le maintien de la religion réformée. Les trois premières questions ne donnèrent pas lieu à de longs débats, les ambassadeurs extraordinaires déclarant que les Etats-Généraux avaient fourni toute satisfaction à cet égard; ils insistèrent seulement pour que les navires hollandais surveillassent mieux les côtes de la Flandre. Quant au quatrième point, ils firent ressortir qu'il était du devoir des Hollandais de prendre des mesures énergiques, afin de préserver l'intégrité de la foi réformée. Buckingham voulait de cette manière exciter les réformés plus ardents contre les modérés (les Remontrants ou Arminiens) et entretenir l'ardeur religieuse qui devait empêcher de soutenir Richelieu contre les Rochellois et faire rejeter toute conciliation avec le roi d'Espagne. 12 décembre 1625.

Les Etats-Généraux, sans admettre une immixtion directe des étrangers dans leurs affaires domestiques, firent une réponse de nature à satisfaire les ambassadeurs extraordinaires. Ils promirent de veiller afin de prévenir les dissensions religieuses et de n'user de modération dans l'exécution des placcards contre les Arminiens que pour autant que ces placcards les y autorisassent.

Des ambassadeurs danois furent appelés à assister à ces conférences. Ils obtinrent d'abord que les Etats-Généraux envoyassent à leur roi le colonel Hendrik van der Merwe avec son régiment, composé de 2200 hommes, afin de l'assister contre les troupes de l'empereur.

Des négociations des Anglais, des Danois et des Etats-Généraux résulta une convention stipulant que le roi de Danemarck augmenterait l'armée à opposer à l'empereur de 25 à 30.000 fantassins et de 7 à 8000 cavaliers. Le roi d'Angleterre lui fournirait par mois un subside de 300.000 florins et les Etats-Généraux un autre de 50.000 florins. Tous deux équiperaient une flotte et une puissante armée au cours de la saison prochaine pour empêcher que l'empereur ne tournât la totalité de ses forces contre le Danemarck. C'était là des promesses exorbitantes, et, comme il était à prévoir qu'il serait impossible de les tenir, les engagements du Roi de Danemarck étaient également illusoires. Le traité fut signé le 14 décembre 1625; il devait rester en vigueur aussi longtemps que le roi d'Espagne continuerait à ne pas vouloir reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies et au moins pour le terme de quinze ans. Immédiatement après, les ambassadeurs quittèrent La Haye, les Etats-Généraux leur offrirent en cadeau des aiguières en or du prix total de 30.000 florins. A Carleton, qui quitta par la même occasion son poste d'ambassadeur, ils offrirent une somme de 500 dubbele rijders. Par suite de ce traité, la guerre se trouvait virtuellement engagée. Rubens en a suivi avec intérêt les préludes; c'est lui qui sera appelé à en préparer la fin et qui, quatre ans après, réussit

Digitized by Google

12 décembre 1625. dans son œuvre de pacification par ses négociations à la Cour de Madrid et de Londres.

Diego Mexia (Mesia, Felipez de Guzman). Le Marquis de Leganès, chambellan de Philippe IV, était le fils de Diego Velasquez, Mesia de Obando et d'Eléonore Guzman, fille du duc d'Olivarès. Il devint Marquis de Leganès en 1627. Il fut envoyé dans les Pays-Bas afin d'organiser une fédération entre les Pays-Bas et les autres états de la Monarchie espagnole pour fournir ensemble une armée de 140.000 hommes. Il arriva à Bruxelles le 9 septembre 1627 et retourna en Espagne le 3 janvier suivant. Dans l'intervalle, Rubens peignit son portrait *(Œuvre de Rubens,* n° 974).

Alberstadt. Chrétien, évêque de Halberstadt, fut pris d'une fièvre maligne dans le courant de l'hiver 1625-1626, mais il n'en mourut que le 16 juin 1626 à Wolfenbuttel. Le *Mercure Français* le fait mourir le 6 mai 1626.

La boutade de Mr de Vaudemont. Monsieur de Vaudemont, François II, duc de Lorraine, abdiqua en novembre 1625 en faveur de son fils Charles qui fut Charles IV, duc de Lorraine. C'est ce fait que Rubens appelle « une boutade. »

Duc de Feria. Dans la guerre entre l'Espagne et la Savoie, soutenue par la France, le duc de Feria, gouverneur de Milan, entra en campagne au mois d'août 1625 avec une armée de vingt-cinq mille fantassins et de quatre mille cavaliers. Dans la seconde moitié de ce mois, il mit le siège devant Verrue, une petite place avec citadelle, appartenant au Piémont. Le siège dura tout le mois de septembre et d'octobre sans grand succès pour les Espagnols. A la suite d'un combat, livré le 17 novembre, dans lequel l'armée espagnole commandée par Don Gonsalve de Cordoue, fut défaite par les Français sous les ordres du Maréchal de Créqui, les assiégeants furent obligés de se retirer en abandonnant leurs morts et blessés avec quantité d'armes et une partie de leurs tentes et bagages.

---

18 décembre 1625.

CCCLXXXVIII

BALTHASAR MORETUS A HERMAN HUGO.

Rde in Christo Pater,

Tardius respondeo de mappis Geographicis recte allatis, sed ut plenius satisfaciam, et specimen trium imaginum incisarum mittam de quibus R. V. censuram, et verba incidenda exspecto, ut perficiantur. At vero ut Breda in strenam Januariam typis nostris adornetur, fieri

Digitized by Google

haud potest, ob plurium imaginum incisionem, quam sub initium Martij artifices primum addicunt. Bruma enim hæc nonnihil artificiosæ operæ infesta. Ignoscat Ill^mus Marchio; tempus ei obsidendi urbem fuit, et tibi tempus obsidionem scribendi; tempus item negari haud debet, eamdem imaginibus et typis illustrandi. Frontem libri a Rubenio delineatam optime isthic Corn. Gallæus incidet : at velim prius vidisse, quam frontis formam servarit; an eadem sit cum Annalium Haræi, cujus specimen mitto, licet multo minor esse possit, et nequaquam major. Deinde et spatium titulo libri satis aptum relinqui decet....

18 décembre 1625.

Vale R^de in Christo Pater. Antverpiæ, in Officina Plantiniana, 15 kal. anni novi quem felicissimum precor (1626).

Archives du Musée Plantin-Moretus. Minutes des lettres latines de 1620 à 1628. p. 237.

TRADUCTION.

BALTHASAR MORETUS A HERMAN HUGO.

Révérend Père,

Je vous réponds un peu tardivement au sujet des cartes géographiques qui me sont arrivées en bon ordre, mais c'est pour pouvoir le faire d'une manière plus satisfaisante et pour pouvoir vous envoyer des épreuves des trois planches gravées, dont j'attends votre opinion, et les inscriptions avant de les terminer. Quant à achever l'impression du siège de Bréda à temps pour la faire servir d'étrennes, cela ne se peut à cause des nombreuses planches à graver, que les artistes ne me promettent que pour le commencement du mois de Mars. La rigueur de la présente saison est d'ailleurs très défavorable à l'exécution de ces œuvres d'art. Que Monsieur le Marquis m'excuse. Il lui a fallu le temps nécessaire pour faire le siège de la ville et à vous pour le décrire : vous ne devez donc pas me refuser le temps nécessaire pour l'imprimer et pour l'illustrer. Le frontispice de l'ouvrage dessiné par Rubens sera fort bien gravé ici par Corneille Galle; mais je voudrais voir d'abord quel format sera adopté pour ce titre et si ce sera le même que celui des Annales d'Haræus, dont je vous envoie un exemplaire. Il est à remarquer qu'il peut être beaucoup plus petit, mais en aucun cas plus grand. Ensuite, il faut laisser l'espace libre pour graver le titre....

Je vous salue, Révérend Père. Anvers, de l'Officine plantinienne, le 15 des kalendes de la nouvelle année (1626) que je vous souhaite heureuse et prospère.

Digitized by Google

L'ouvrage, dont il s'agit ici, est intitulé *Obsidio Bredana armis Philippi IIII auspiciis Isabellæ ductu Ambr. Spinolæ perfecta. Scribebat Hermannus Hugo Societatis Jesu.* Antverpiæ, ex officina Plantiniana M.DC.XXVI. In folio. C'est la description du siège de Bréda. La place se rendit le 5 juin 1625. L'ouvrage était illustré de 15 planches gravées et d'un frontispice dont le dessin fut fourni par Rubens (Voir *Œuvre de Rubens,* n° 1278). L'ouvrage, publié en latin, en 1626, eut une seconde édition en 1629, une traduction espagnole vit le jour en 1627, une traduction française en 1631.

L'auteur Herman Hugo naquit à Bruxelles, en 1588, et mourut en 1629. Il entra à la Compagnie de Jésus, en 1605. Il fut professeur au Collège d'Anvers et préfet des études à celui de Bruxelles. En sa qualité d'aumônier de Spinola, il assista au siège de Bréda et suivit le général dans ses expéditions. Il mourut de la peste à Rhinberg. Outre le *Siège de Bréda,* il écrivit plusieurs autres ouvrages ; celui qui eut le plus de succès sont les *Pia Desideria,* un livre d'emblèmes en vers latins, souvent réimprimé et traduit en différentes langues.

Balthasar Moretus revient encore plus d'une fois sur ce travail de Rubens dans sa correspondance avec Herman Hugo. Le 31 décembre, il lui écrit : « Rubens n'a pas encore été ici et je n'ai pas vu le frontispice qu'il serait temps de faire commencer par Corneille Galle pour qu'il soit terminé le premier février (1). » Le 7 janvier 1626, il lui écrit : « Je veux absolument que le titre tel que Rubens l'aura dessiné soit gravé par Corneille Galle, qui se trouve ici (2). » Le 21 janvier, le travail est terminé et Moretus écrit à l'auteur : « Je reçois le dessin du frontispice et le remets avec le cuivre sur lequel il doit être gravé. Le dessin est un peu trop grand ; il devra être réduit à la dimension indiquée par des lignes rouges sur le papier ci-joint (3). »

---

(1) D. Rubenius hactenus haud adfuit, nec frontem libri vidi, quam jam tempus sit a Cornelio isthic Galleo inchoari, ut ad kalendas februarias absolvatur (Archives du Musée Plantin-Moretus. Minutes des lettres latines de 1620 à 1628, p. 238).

(2) At vero titulum, ut Rubenius delinearit, a Corn. Galleo, qui isthic adest omnino cælatum velim (Ibid. p. 239).

(3) Tituli delineationem jam nunc recipio, et remitto, una cum lamina, in qua incidatur. Sed paullo major est delineatio, redigenda ad formam, lineis rubris in charta adjuncta designatam (Ibid. p. 243).

Digitized by Google

CCCLXXXIX

PEIRESC A VALAVEZ.

24 décembre 1625.

J'ay veu la coppie des nouvelles que vostre homme a transcrite de la lettre de Mr Rubens du 28 novembre, mais non pas de ce qui touchoit le bas relief de l'Empereur Héraclius qui est demeuré au bout de la plume.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, nº 5170, fº 247-247. Publié dans PH. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc,* Tome VI, p. 335.

COMMENTAIRE.

La lettre de Rubens à Valavez du 28 novembre se trouve imprimée plus haut. On remarquera qu'en effet il n'y est pas question d'un bas-relief de l'empereur Héraclius. Notons que Valavez envoyait copie des lettres de Rubens à Peiresc. Celui-ci les fit transcrire dans ses registres. C'est grâce à cette précaution que nous avons retrouvé à Carpentras le texte de quelques-unes de ces missives que nous publions pour la première fois.

CCCXC

RUBENS A VALAVEZ.

26 décembre 1625.

Al Sigre di Valaves, Pariggi.

Molto ill. sig.

Se questo Auctario di Goltzio siá suo, siá d'un altro autore, si trova *in rerum natura,* sarà senz' altro o nella Bibliotheca Reggia, ó del sigre Thuano a Pariggi, et perciò supplico V. S. sia servita di vederlo, et pigliare in nota l'anno che egli è stampato, il nome del typographo e della città dove é impresso, perche a me par strano che essendo qui l'opera et il Thesoro di Goltzio assai vulgare, et havendoli

Digitized by Google

26 décembre 1625. il sig^re^ Rouckox et infiniti altri, nissun Antiquario, ne alcun libraio habbia notitia di questo Auctario; ne mi ricordo che il sig^re^ consig^re^ suo fratello me n'habbia giamai parlato, ne par verisimile che non havendo il Goltzio produtto in luce la decima parte del suo concetto essendo prevenuto d' immatura morte, ch' egli habbia fatto un Auctario : ma ben mi ricordo d' haver conferito col sig^re^ de Peiresc di un libro fatto a mano, di Goltzio, ch' era posseduto da Jacomo de Bye con speranza di mandarlo un giorno in luce et perciò il signore suo fratello desiderava che esso de Bye venisse a Pariggi, con apparenza che gli sarebbe data qualche ajuto di costa : e ben vero che il de Bye in quei tempi ha publicato un libro suo de Medaglie d' oro, et un altro dalcune Medaglie di Goltzio con qualche ajunto di poco momento, il quale si augmenta adesso di qualche poca cosa et si mandarà ben presto in stampa di nuovo; ma questi hà già veduti il sig^re^ suo fratello anni sono si come ancora l' interpretatione di Lodovico Nonnio sopra la Grecia et le Isole del Archipelago del Goltzio, mà queste cose non hanno il titolo d'*Auctarium* ch' io sappia : é ben vero ch' io sono ancor qui fuori di Brusselles, e lontano della mia Bibliotheca, ma spero ben presto di tornar a casa mia, col ajuto di Dio. Quel Jacomo de Bye, per il suo mal governo, ha dissipato ogni cosa et impegnato a diversi, di maniera che non occorre sperarne giamai alcuna buona riuscita, et tutto insieme sarebbe un negotio che importaria delle migliariá de franchi. Supplico de nuovo V. S. s'informi bene, perche io desidero di poter servire il sig^re^ suo fratello, et V. S. insieme in tutto et per tutto, per quanto si stendono le mie forze, et la possibiltà del negotio. Deve essere qualche nuovità toccante il mio particolare alla corte, perche il sig^re^ abbate di S. Ambrosio non mi ha scritto giamai doppo la mia partenza, ne manco mi ha dato risposta, havendole io scritto assai amorevolmente il mese passato, del cui silentio io non posso augurar si non qualche mutatione di momento, la quale mi muove poco, et a dir il vero a V. S. in confidenza, tutto quel negotio non mi costarà la seconda lettera : mà se V. S. potrá con destressa informarsi appresso qualch'uno che potrà esser intervenuto, mi sara molto à caro : del resto computando gli viaggij fatti et il tempo trattenutomi a Pariggi senza alcuna ricompensa straordinaria, quel opera della Regina Madre m'e stata dannosissima, se non vogliamo mettere a quel conto la

Digitized by Google

splendidezza del Duca di Boucquinghan in quel riscontra. Il quale veramente è stato in Ollanda, et hà stabilito con quei stati una Lega offensiva e deffensiva per quindeci anni, ma non ha potuto ottenere la consignatione della Brylla e altre fortezze, altre volte impegnate alla regina Elizabeta. Credo che V. S. havera veduto gli 40 articoli di quella Lega che non si trovano qui, si non scritti a mano in Lingua Fiamengha, li quali altrimenti haverei mandato volentiere a V. S., in ricompensa degli libretti ch' ella mi favorisce di continuo di mandare, che mi sono gratissimi, benche il sig. di Meulevelt, ambasciator della Ser^ma^ Infanta, me fa tal volta tener gli medesimi. La flotta è arrivata sana e salva a Cadis pochi giorni dopo la partenza de gli inglesi, senza haver visto alcun vassello nemico, che par un miracolo, come mi scrive il sig. conde d'Olivares medesimo, perche si fosse arrivata poco inansi, haverebbe trovata gli Inglesi in quel Porto et essendo quelli come si crede andati in busca di quella flotta, pare strano ch' essendo tanto vicine l' una dell' altra non habbino havuto riscontro alcuno. Mi è stata gratissima la relatione di quei duellanti, che certo dovrebbe essere represa questa furia Francese, la quale mi pare d' essere il flagello di quel Regno, et l' esterminio della floridissima Nobiltà Francese. Quì stiamo in guerra col nemico esteriore et si stima il più bravo, che più si fa valere al servicio del suo rè del resto stiamo in pace, et se alcuno fà troppo il bizarro viene bandito della corte et abhorrito di tutto il mundo sendo l' intentione della Serenissima Infanta et ancora del sig. Marchese rendere infami et detestabili le questioni domestiche, et quelli che pensono farsi valere per quella via, gli esclude di tutte le cariche et onori di guerra, che mi pare il vero rimedio, poiche tutti questi humori eterocliti sono causati di mera ambitione et un falso amore di gloria. Qui d' hiverno si fará poco eccetto che chiascuno stà sopra la sua guardia, et si non m' inganno l' oppugnatione et il preteso soccorso di Breda ha straccato ambe le parti. Le Navi di Duynckercke se portano bene, et oltre d' haver guasta la piscaria per quest' anno fanno buonissime prese. Io vorrei ben sapere la verità di quello : si dice qui della regina d' Inghilterra ch' ella non é trattata dal rè conforme alla sua qualitá e meriti, et che appena ha ottenuto una messa bassa per sua devotione et che gli càtholici sono trattati peggio che mai in quel Regno, di maniera che gli Spagnuoli si stimano

26 décembre 1625.

Digitized by Google

26 décembre 1625. molto sani e felici di non haver creduto agli inglesi ; ma io credo che la passione vada tra messo. Il secretario di Spagna et di Fiandra residente in Inghilterra sono revocati, ne dubito punto che non sia per seguire la guerra et veramente considerando il capriccio et alterezza de Bouquingham, io ho compassione de quel Ré giovenetto che precipita se stesso, et il suo regno per mal consiglio in tanta estremita, senza alcun bisogno, poiche si comincia la guerra sempre d' ognuno quando vuole, ma non si puo terminare quando si vorebbe. Io non ho altro per adesso, et per fine baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, et gli prego del cielo insieme col sig^re suo fratello un felicissimo novel' anno.

Di Laeken fuori di Brusselles il 26 di Decembre 1625.

Di V. S. M^to Ill^re
Serv^re aff^mo
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 192-196.
Seconde copie au même MS. 1029, pp. 242-245.
Publié par E. GACHET, op. cit. p. 25 et par AD. ROSENBERG, op. cit, p. 92.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur.

Si cet *Auctarium* de Goltzius, soit de lui, soit d'un autre, existe réellement, il s'en trouvera, sans aucun doute, un exemplaire ou à la bibliothèque royale ou dans celle de M. de Thou, à Paris. Je vous supplie donc d'avoir la complaisance d'examiner ce livre et de prendre note de la date de l'impression, ainsi que du nom de l'imprimeur et de celui de la ville où le livre a été imprimé. Car il me semble étrange, que dans notre pays où les ouvrages et le Trésor de Goltzius sont assez communs, et où ils sont notamment chez M. Rockox et chez une infinité d'autres, il n'y ait pas un seul antiquaire ni un seul libraire qui ait connaissance de cet *Auctarium*. Je ne me souviens pas que M. le conseiller votre frère m'en ait jamais parlé. Au reste, il paraît invraisemblable que Goltzius, qui n'a publié que la dixième partie du plan de son ouvrage, puisqu'il a été enlevé par une mort prématurée, ait fait à ce même ouvrage un *Auctarium*. Mais je me rappelle bien d'avoir parlé à M. de Peiresc d'un manuscrit de

Digitized by Google

Goltzius, que possédait Jacques De Bie et qu'il espérait publier un jour. C'est pour cela que M. votre frère désirait que ce même De Bie vînt à Paris, pensant qu'il pourrait obtenir quelque secours de ce côté-là. Il est bien vrai que De Bie a publié dans ce temps un livre sur les médailles d'or et un autre sur certaines médailles de Goltzius, avec des additions de peu d'importance, qui s'augmenteront prochainement de quelques nouvelles petites, et dont on fera bientôt une autre édition ; mais il y a plusieurs années que M. votre frère a vu ces différents livres, ainsi que le commentaire de Louis Nonnius sur la Grèce et les îles de l'Archipel de Goltzius, et aucun de ces ouvrages n'a d'ailleurs, que je sache, le titre d'*Auctarium*. Il est bien vrai que je suis encore ici hors de Bruxelles et loin de ma bibliothèque, mais, Dieu aidant, j'espère être sous peu de retour chez moi. Ce Jacques De Bie, par sa mauvaise conduite, a dissipé tout son bien et il l'a engagé en différentes mains, de façon qu'il n'est plus permis d'espérer rien de bon de tout cela, ou bien il faudrait y mettre des milliers de francs. Je vous prie de nouveau, Monsieur, de vous bien informer à cet égard, désirant pouvoir être utile à M. votre frère ainsi qu'à vous, en tout et pour tout, suivant l'étendue de mes forces et en tant que les choses sont possibles. 26 décembre 1625.

Il doit y avoir du nouveau à la Cour en ce qui me concerne, puisque M. l'abbé de St-Ambroise ne m'a plus écrit depuis mon départ, et qu'il n'a pas même répondu à une lettre fort amicale que je lui ai adressée le mois dernier. Je ne puis augurer rien d'autre de son silence, sinon qu'il est survenu quelque changement pour le quart d'heure, ce qui me touche peu ; et à vous dire le vrai confidentiellement, toute cette affaire ne me coûtera pas une seconde lettre. Si cependant vous pouviez adroitement vous informer de quelque chose auprès de l'une des personnes qui peuvent être intervenues dans tout cela, vous me feriez un grand plaisir. Au reste, quand je compte les voyages que j'ai faits à Paris, et le temps que j'y ai séjourné, sans recevoir la moindre récompense extraordinaire, je trouve que cet ouvrage de la reine mère m'a été fort préjudiciable, si nous ne faisons pas entrer en ligne de compte la générosité du duc de Buckingham, en cette occasion.

Effectivement ce dernier a été en Hollande, et il y a conclu avec les Etats une alliance offensive et défensive pour quinze années. Mais il n'a pu obtenir l'occupation de la Brielle ni celle de plusieurs autres forteresses, données autrefois en gage à la reine Elisabeth. Vous aurez sans doute déjà vu les quarante articles de ce traité, dont nous n'avons ici que des copies manuscrites en flamand, sans quoi je vous les aurais envoyées volontiers, pour vous remercier de tous les petits ouvrages dont vous ne cessez de me gratifier, ce qui me fait le plus grand plaisir, quoique M. de Meulevelt,

Digitized by Google

26 décembre 1625. ambassadeur de la Sérénissime Infante, me fasse passer quelquefois les mêmes.

La flotte est arrivée saine et sauve à Cadix, peu de jours après le départ des Anglais, sans avoir vu un seul navire ennemi ; ce qui semble miraculeux, ainsi que me l'écrit M. le comte d'Olivarès lui-même. Car si elle fut arrivée un peu plus tôt, elle eut trouvé les Anglais dans le port, et ceux-ci étant allés, à ce que l'on croit, à la découverte de la flotte, il paraît surprenant qu'ils aient pu passer aussi près les uns des autres, sans qu'il y ait eu de rencontre.

Je vous remercie beaucoup de la relation de tous ces duels. On devrait certainement réprimer cette fureur des Français, qui me paraît être le fléau du royaume et où va s'exterminer la fleur de la noblesse du pays. C'est contre un ennemi étranger que l'on se bat ici, et le plus brave est celui qui se comporte le mieux au service de son roi. Quant au reste, nous vivons en paix, et si quelqu'un sort des limites de la modération, il est banni de la cour et détesté de tout le monde, notre Sérénissime Infante et M. le marquis voulant que l'on déclare détestables et déshonorantes toutes querelles particulières. Ceux qui s'imaginent se faire valoir par ce moyen-là, sont exclus de tous les emplois et honneurs militaires, et c'est à mon avis, le véritable remède au mal, car toutes ces passions désordonnées n'ont d'autre cause que l'ambition et un faux amour de la gloire.

On fera ici peu de chose cet hiver, seulement chacun se tiendra sur ses gardes. Si je ne me trompe, l'attaque et le prétendu secours de Bréda, ont fatigué les deux partis. L'état des vaisseaux de Dunkerque est excellent. Outre qu'ils ont gêné la pêche, ils ont fait cette année des prises magnifiques.

Je voudrais bien savoir s'il est vrai, comme on le dit ici, que la reine d'Angleterre ne soit pas traitée par le roi d'une manière conforme à sa qualité et à son mérite, et qu'elle ait à peine pu obtenir une messe basse pour faire ses dévotions ; s'il est vrai enfin que les catholiques soient traités plus mal que jamais dans ce royaume, au point que les Espagnols s'estiment fort heureux de n'avoir pas ajouté foi aux paroles des Anglais. Mais je soupçonne que la passion est pour quelque chose en tout ceci. Les secrétaires d'Espagne et de Flandre, résidant en Angleterre, ont été rappelés ; je ne doute point que la guerre ne doive suivre. Et vraiment quand je considère les caprices et l'arrogance de Buckingham, j'ai pitié de ce jeune roi, qui, sans aucune nécessité et par mauvais conseil, se jette lui et son peuple dans une pareille extrémité, car il est facile de commencer la guerre, quand on veut, il ne l'est pas autant de la terminer.

Digitized by Google

N'ayant rien d'autre pour le moment, je vous baise les mains de tout mon cœur et je vous souhaite une heureuse année à vous et à M. votre frère. 26 décembre 1625.

De Laeken, près Bruxelles, le 26 décembre 1625.

Votre affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

COMMENTAIRE.

Pour l'*Auctarium* de Hubert Goltzius et les manuscrits de cet auteur, voir le Mémoire adressé par Peiresc à Rubens vers le 29 juin 1623 (plus haut page 184) et son commentaire. Pour Jacques De Bie voir les lettres du 3 janvier et du 26 février 1611.

Buckingham. La générosité de Buckingham consista en une crédence d'argent de 2000 écus d'or donnée à Rubens pour faire le portrait du duc et de la duchesse. On ne saurait considérer comme une largesse la somme de 100.000 florins payée par Buckingham pour les collections de l'artiste.

Les duels. Ce que Rubens appelait un fléau de la France sévissait en ce moment avec plus de fureur que jamais. Le gouvernement s'en émut et réalisant le désir exprimé ici par Rubens, le roi lança contre les duellistes un édit trés sévère daté du 24 mars 1626. Voir encore à ce sujet plus loin la lettre du 2 avril 1626.

Les secrétaires d'Espagne et de Flandre rappelés. Après l'attaque dirigée par la flotte anglaise contre les côtes d'Espagne, Philippe IV ne pouvait plus se soustraire à la nécessité de riposter aux actes d'hostilité ouverte posés contre lui. Il fit donner des ordres en Espagne et dans les Pays-Bas pour qu'on se disposât à user de représailles et à attaquer les Anglais dans leur île. Il fit saisir les biens qu'ils possédaient dans ses Etats et écrivit à l'Empereur, au Roi de Pologne, aux ducs de Saxe et de Bavière, pour les informer de ce qui venait de se passer ; il chargea le Comte d'Osuna, son ambassadeur en Allemagne, de resserrer son union avec les princes. Il rappela de Londres le secrétaire, Jacques Bruneau, qui l'y représentait depuis le départ des ambassadeurs de Coloma et de la Inojosa. En même temps, l'Infante rappela l'agent qu'elle avait à Londres, Jean-Baptiste van Male. Charles Ier avait fait rentrer de Bruxelles son agent, William Trumbull, au moment où la flotte anglaise fit voile vers Cadix.

Digitized by Google

CCCXCI

4 janvier 1626.

PEIRESC A VALAVEZ.

L'Auctarium de Golsius n'est aultre chose si ce n'est qu'on a reimprimé depuis peu d'années toutes les œuvres de Golsius ensemble comme elles estoient anciennement et de plus on y a adjousté un volume de la Magna Grecia (1), quelques fragments des images des médailles des isles de la Grèce (2), qui est en un petit volume à part, qui se vend ensemble avec celuy de la Sicilia et Magna Grecia. Mais parcequ'il est fascheux de r'achepter de rechef toutes les dictes œuvres pour ce peu d'augment on avait faict quelque nombre d'exemplaires de cet auctarium à part, qui se vendoit à part, et M. Rubens m'avoit promis de m'en envoyer un dont je lui avois laissé bons mémoires quand il s'en retourna chez luy, mais il n'a plus voulu se souvenir de ce mémoire, pour ne se resouvenir du reste qui estoit dedans. Mandez lui qu'il le demande à M. Roccox, qui a esté le promoteur de cette derniere édition, et qui sçait bien que ce fut moy qui luy en fis venir l'envie, car celuy-là en aura quelqu'un à part et l'envoyera volontiers pour l'amour de moy.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, f° 80.
Publié dans PH. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, Tome VI, p. 345.

CCCXCII

9 janvier 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Molto illust. sig^r mio osserv^mo.

V. S. mi perdoni se non corrispondo, in tutto y per tutto con quella pontualita ch'ella usa meco y credami certo che non e per mancamento d'affetto ne volunta di servirla, ma che tal volta occorre

(1) *Sicilia et Magna Græcia* (Anvers, 1618, in fol.).
(2) *Græciæ universæ Asiæque minoris et insularum numismata*, 1618.

Digitized by Google

qualqu'impedimento inettricabile, che non mi permette di complire col debito mio. Pur quanto si offrira cosa concernente al servitio urgente di V. S., io tralasciarò ogni cosa per effettuarla secondo la mia possibilita. Mando a V. S. quegli 40 articoli della confederatione tra Inglesi et Ollandesi in lingua fiamenga poiche non posso in modo alcuno far la traduttione in lingua françese o italiana per le mie occupationi, ne qui in villa non trovo alcuno che sia atto a farla, di maniera che bisognera che V. S. mi scusi di questa impertinenza, credendo firmamente ch'ella si fonda nella impossibilita, la quale ne anco mi ha permesso di tenerne copia, anzi gli mando a V. S. in quella forma che gli ho havuti assai mal scritti, ma daro a V. S. il mando per haverli tradotto con poca fatica, cioe che V. S. gli mandi al Ambasciator nostro di Fiandra, il quale mi ha pregato similmente per haverle, et io gli scrivo con questo ordinario ch'io gli ho gia mandati a V. S. et che V. S. gli fara parte non havendo io commodita di copiarli, con questa occasione V. S. potra finire della sua traduttione laquale lui potra far con facilita per alcuno de gli suoi servitori (1). Et in questi articoli non si fa mentione alcuna che gli Olandesi sarebbono obligati a ricevere presidio inglese nella Brylla, Rammekens et altri luogi forti, gia impegnati alla Regina Elisabeth, et per miraculo restituti da Jacobo, et il Duca di Boucquingam ha fatto instanza grande a gli Stati sopra questo punto, li quali fin adesso non hanno acconsentito y sopra tutto si oppone gagliardamente il vostro Ambasciator di Francia et percio doveva venire a quella corte per Ambasciator straordinario il Sr Aerssens (2), altre volte ivi Ambasciator ordinario in vita d'Enrico il Grande, y poi odiosissimo alla Francia per la morte di Barnevelt, della qual lui fu il principal machinatore, y percio timendo della sua pelle, ha ricusato questo carico, ma si dice (quello ch'io non posso credere) che il Re, per assicurarlo gli habbia mandato il collaro di S. Spirito. Ma toccante il Boucquingam, io sono del medesimo parer di V. S. che gli si va precipitando, come io ho scritto liberamente al Sg^r^ Gerbier, et come mi affermo un inglese, amicissimo mio, venuto novamento d'Ingliterra, che mi disse che il medesimo giorno che il Boucquingam fu di ritorno d'Ollanda (nel qual viaggio sono affogate due

9 janvier 1626.

(1) En marge : Credera il Sg^r^ Ambasciator ch'io gli habbia mandato a V. S. col ordinario passato.

(2) Ce nom, que le copiste n'avait propablement pas su lire, a été intercalé d'une autre main.

Digitized by Google

9 janvier 1626. bellissime navi, l'una del Re, chiamata l'Asseurance (1), y l'altra del Burlamachi) giunsero ancora cinquanta navi della flotta inglese, et che tutti gli Grandi si rallegravano molto di quel mal successo; il qual imputavano tutti alla temerita del Boucquingam.

Audissi questi giorni passati il Sig^r Marchese Spinola, il quale pure e parcissimo nel discorrere, che quella impresa sopra Cadis gli pareva ferocissima, parendo che pensassero pigliar tutta la Spagna con dodici mille fanti et alcuni pochi cavalli, et che si erano sbarcati in quell' Isola nella quale non cresce un minimo legno, senza portar seco delle fascine per empire il canale che dovevano passar necessariamente per attacar la piazza nella quale erano quattro mille combattenti, colla populosissima citta di Seviglia alle spalle, y tutta la Spagna in armi al soccorso, di maniera che non havevano mostrato altra prudenza in quella impresa che di ritirarsi presto ben che con perdita y con vergogna. Quel inglese mi disse che la Regina e bellissima adesso et si porta bene, et che il Re l'ama molto, ma che non e trattata bene toccante l'essercitio della fede catholica, non havendo altro che una cappellania capace di quattro o cinque persone, di maniera che quasi tutta la sua gente deve sentir la messa senza vederla. Ma questo basta d'Ingliterra.

In quanto al Sig^r Abbate di S. Ambrosio, io lo stimo tutto buono e sincero, et a dir il vero, io non ho alcuna contraria dilacione, pur questo silentio va in infinito, il qual per l'avenire, io passarò similmente col silentio. Ne havendo altro, mi ricommando, con tutto il cuore, nella sua buona gratia, pregandogli del Cielo ogni contentezza, gli baccio le mani.

Di V. S. molto Ill. servitor affett^o
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Il Sg^r Legato e pur arrivato a Roma ancor che si dice che ben potera passar in Spagna.

Di Laeken, villa fuori di Brusselles, il 9 di Gennaro 1626.

Il porto di quei libretti importa poco pure perche V. S. vada senza alcun rispetto, scriverò sopra cio al Sg^r Ambasciatore lo cui lettere sempre mi vengono franche.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Registre 484, f° 88.
Traduction parue dans la *Revue des Revues* du 15 août 1898.
Résumé dans AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe,* p. 95.

(1) En marge : Par di mal augurio che questo nome si sia perso.

Digitized by Google

TRADUCTION. 9 janvier 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

Pardonnez-moi si je ne corresponds pas avec vous, en tout et pour tout, en y mettant cette ponctualité dont vous usez envers moi, et croyez bien que ce n'est point par défaut d'affection ou de volonté de vous servir, mais uniquement à cause de l'un ou l'autre empêchement insurmontable qui ne me permet pas de remplir mon devoir. Cependant, quand il se présentera quelque chose d'urgent à faire pour votre service, il n'est rien que je n'abandonne pour m'y dévouer dans la mesure de mes moyens.

Je vous envoie les 40 articles de l'alliance entre les Anglais et les Hollandais ; je vous envoie le texte en flamand, parce que je ne puis, à cause de mes occupations, vous en donner une traduction en français ou en italien, et ici, à la campagne, je ne trouve personne qui soit capable de la faire. Veuillez donc excuser mon impertinence et croire qu'elle est due absolument à l'impossibilité où je suis d'en tenir même une copie ; car je vous envoie la pièce telle que je l'ai reçue moi-même, assez mal transcrite. Mais voici un moyen d'en obtenir la traduction sans grande peine : ce serait d'envoyer la pièce à notre ambassadeur des Pays-Bas, lequel m'en avait déjà fait la demande : je lui écris, par ce courrier, pour lui dire que je vous l'avais expédiée déjà et que, n'ayant pas le loisir de la copier, je vous chargeais de la lui communiquer. Par la même occasion vous pourrez obtenir la traduction que lui pourra facilement faire faire par un de ses serviteurs (1). Dans les articles de cette alliance il n'est aucunement stipulé que les Hollandais seront obligés de recevoir une garnison anglaise à La Brielle, à Rammekens et en d'autres forteresses déjà engagées à la Reine Elisabeth, mais restituées, comme par miracle, par le Roi Jacques. Le duc de Buckingham a fait sur ce point de grandes instances auprès des Etats, mais jusqu'à présent. ceux-ci n'y ont point consenti, mais la plus vive opposition vient de votre ambassadeur de France (2). C'est pour ce motif qu'à votre Cour devait se rendre, comme envoyé extraordinaire, M. Aerssen, autrefois envoyé ordinaire du vivant d'Henri le Grand, mais qui était devenu très odieux à la France à cause de la mort de Barnevelt, due principalement à ses machinations. Craignant pour sa peau, il a refusé la mission ; mais on dit — ce que je ne puis croire — que le Roi, en guise

(1) En marge : L'ambassadeur croira, de cette manière, que je vous ai envoyé le document par le courrier précédent.

(2) Cet ambassadeur était d'Espesses.

Digitized by Google

9 janvier 1626. de garantie, lui aurait envoyé le Collier du St-Esprit. Quant à Buckingham, je suis de votre avis, il court vers le précipice ; je l'ai écrit moi-même librement à M. Gerbier, et cela m'est affirmé encore par un Anglais avec lequel je suis très lié et qui revient d'Angleterre. Le même jour, me disait-il, que Buckingham revint de son voyage en Hollande, voyage dans lequel se perdirent deux superbes vaisseaux, l'un appartenant au Roi, et nommé l'Asseurance (1), l'autre appartenant a Burlamachi, cinquante navires de la flotte anglaise arrivèrent sains et saufs, et tous les Grands se réjouirent beaucoup de ce malheureux événement occasionné d'après eux, par la témérité de Buckingham.

Ces jours derniers j'ai entendu dire au Marquis de Spinola qui est cependant extrêmement réservé dans ses paroles, que l'entreprise contre Cadix lui paraissait des plus téméraires. Les Anglais s'imaginaient qu'ils allaient prendre toute l'Espagne avec douze mille fantassins et quelques chevaux ; et ils débarquent dans une île où ne croît pas un arbre; ils ne portent pas même avec eux des fascines pour combler le canal qu'ils doivent traverser nécessairement pour attaquer une place défendue par quatre mille hommes ; ils ont derrière eux la populeuse cité de Séville, et toute l'Espagne est en armes pour secourir la ville assiégée : ils n'ont donc, en cette entreprise, montré d'autre prudence que celle de se retirer au plus vite, avec de grandes pertes et beaucoup de honte.

L'Anglais, dont je vous parlais tout à l'heure, m'a dit que la Reine est devenue très belle et se porte bien ; le Roi l'aime beaucoup ; mais on n'agit pas bien avec elle touchant l'exercice de sa foi catholique ; on ne lui a concédé qu'une chapelle dans laquelle quatre ou cinq personnes seulement peuvent se tenir, de sorte que presque toute sa suite doit entendre la messe sans voir l'autel. Mais en voilà assez des choses d'Angleterre.

Quant à l'abbé de St-Ambroise, je le tiens pour un homme bon et sincère, et, à dire vrai, je n'éprouve aucun refroidissement à son égard, mais son silence passe à l'infini, et pour l'avenir, je veux me livrer de même au silence. Et sur ce, je me recommande de tout cœur à vos bonnes grâces, et priant le Ciel de vous octroyer tout contentement, je vous baise les mains.

Votre affectionné serviteur

PIERRE-PAUL RUBENS.

M. le Légat (2) est bien arrivé à Rome, bien que l'on dise qu'il pourrait passer en Espagne.

De Laeken, hors des murs de Bruxelles, le 9 janvier 1626.

(1) En marge : Il semble de mauvaise augure que ce nom se soit perdu.

(2) Le cardinal François Barberini.

Digitized by Google

Le port de ces opuscules n'importe guère, mais puisque vous y mettez de la délicatesse, j'écrirai sur ce point à M. l'ambassadeur dont les lettres m'arrivent toujours franches de port. 9 janvier 1626.

CCCXCIII

RUBENS A VALAVEZ. 30 janvier 1626.

Al Sig^e di Valaves, Pariggi.

M^to ill^re sig^re mio Oss^mo.

Questa serve solo per accompagnar il libretto da V. S. ricercato il quale finalmente ho ottenuto per la via già accusata, cioè un essemplare solo, et a dir il vero, per quanto io [ho] potuto considerar stracorrendolo leggiermente, mi pare infamisissimo, et io giudicharei l'auttore degno di castigo, come credo gli accaderebbe se fosse cognoscuto, essendo la Seren^ma Infanta et gli principali suoi Ministri inimicissimi de simil libelli famosi; et perciò in questa corte hanno pochissima voga. Io mi trovo questa volta impedito con alcune facende che non mi permittono d'esser troppo longo, e quando io fossi molto a bel aggio io non mi ricordo d'alcuna minima novitá degna d'esser scritta da me, e letta da V. S. e perció faró fine baciando a V. S. con tutto il cuore le mani et pregandolo del cielo ogni felicità e contentezza, di V. S.

M^to Ill^re Ser^e affe^mo
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Di Brusselles il 30 di Gennaro 1626.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, p. 196.

Seconde copie dans le même MS. 1029, p. 245-246.

Publié par E. GACHET, *Lettres inédites de Rubens*, p. 33 et par AD. ROSENBERG, *Rubensbriefe*, p. 96.

Digitized by Google

30 janvier 1626. *TRADUCTION.*

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

Cette lettre-ci n'a d'autre but que de servir d'accompagnement au petit livre que vous recherchiez, et que je me suis enfin procuré par le moyen que je vous ai déjà dit. Il n'y en a qu'un exemplaire, et à dire vrai, autant que j'ai pu en juger en le parcourant avec rapidité, il me semble que c'est un ouvrage bien infâme et dont l'auteur mériterait, selon moi, d'être châtié, comme je crois qu'il le serait, s'il était jamais connu ; car notre Sérénissime Infante, non plus que ses principaux ministres, ne souffre la publication de semblables libelles diffamatoires. Aussi ont-ils très peu de vogue dans cette Cour.

Je suis, pour cette fois, occupé de plusieurs affaires qui ne me permettent point d'être trop long. Et quand bien même j'aurais plus de loisir, je ne me rappelle point qu'il y ait la moindre nouvelle digne d'être écrite par moi et d'être lue par vous. Je terminerai donc en vous baisant les mains de tout mon cœur, et en priant le ciel qu'il vous donne toute prospérité et satisfaction.

Votre affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

De Bruxelles, le 30 janvier 1626.

CCCXCIV

12 février 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Al Sig^r di Valaves, Pariggi.

M^to Ill^re Sig^re mio Osser^mo.

Ho maraviglio di quello che V. S. mi scrive che il sig. cardinale voglia duoi quadri di mia mano, che non s'accorda con quello che mi scrive il sig^re ambasciator di Fiandra che le pitture de la seconda Galeria della Regina non ostante il contratto mio siano allogate ad ad un Pittore Italiano; e ben vero che dice d'haverlo inteso solamente.

Digitized by Google

mà non saperlo di certo, per esserli detto per cosa certa, et gli presupone che sia fatto col mio assenso, io credo, se questo fosse, che V. S. lo saperebbe, et me n'haverebbe dato parte. Il libretto de gli Arminiani non ho potuto havere ancora, et sara difficile, poiche la prattica è strettissima, ansi quasi nulla, con quei paesi. Io son risoluto fra pochi giorni in çà di ritirarmi in Anversa, e penso partirmi la settimana prossima. Con che facendo fine baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, et mi racomando alla sua buona gratia. 12 février 1626.

Di Brusselles il 12 di Febraro 1626.

Ser^re^ aff^mo^
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, p. 197.
Seconde copie même MS. 1029, p. 246.
Publié par E. GACHET, op. cit., p. 34 et par AD. ROSENBERG, op. cit., p. 96.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

Vous m'avez comblé d'étonnement en m'écrivant que Monsr le cardinal voulait avoir deux tableaux de ma main. Cela ne s'accorde guère avec ce que me rapporte Monsr l'ambassadeur de Flandre. Suivant lui, les peintures de la seconde galerie de la reine seraient commandées à un peintre italien, nonobstant les engagements pris avec moi. Il est vrai qu'il dit seulement avoir entendu dire cela, et ne pas en avoir la certitude. On le lui a assuré comme une chose positive et il suppose que j'y ai donné mon consentement. Je crois que si vous en aviez su quelque chose, vous me l'auriez fait savoir.

Je n'ai pas encore pu avoir le petit livre des Arminiens, et ce sera même difficile à cause des relations très restreintes et même presque nulles que nous avons avec ces pays.

Je suis résolu à retourner dans quelques jours à Anvers, et je pense partir la semaine prochaine.

Et ainsi je termine en vous baisant les mains de tout mon cœur, et je me recommande à votre bonne grâce.

De Bruxelles, le 12 février 1626.

Votre affectionné serviteur
PIEPRE-PAUL RUBENS.

Digitized by Google

La seconde galerie commandée à un peintre italien. Monsieur l'ambassadeur n'était pas si mal informé ; lisez plutôt la curieuse lettre de Richelieu à la reine mère qui avait été indiquée à Mariette et que M. de Laborde *(Renaissance des Arts à la Cour de France*, p. 332) vient de retrouver dans les manuscrits de Béthune (vol. 9, p. 327) : « Madame, j'ay creu que Vostre Majesté n'auroit pas désagréable que je luy dise que j'estime qu'il seroit à propos qu'elle fît peindre la galerie de son palais par Josépin, qui ne désire que d'avoir l'honneur de la servir et entreprendre et parachever cet ouvrage pour le prix que Rebens (sic) a eu de l'autre galerie qu'il a peinte. Suze, le 22 avril 1629 » (1).

Il ne fut pas question seulement du Joseppin, mais encore de Guido Reni. La reine s'adressa au Cardinal Spada, pour lui demander si cet artiste pourrait venir à Paris. La réponse du Cardinal prouve que la reine avait formé le projet de lui confier l'exécution de la seconde galerie. Le Cardinal répondit que Guido Reni ne pouvait quitter Bologne et que le Joseppin était trop vieux. Il propose de s'adresser au Guerchin. Sa proposition ne fut pas acceptée et Rubens resta chargé de l'ouvrage.

CCCXCV

12 février 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Gli Ollandesi, col solito lor vigore, non ostante tutte le cortesie imaginabili usate dalla Seren^ma^ Infanta y del Marchese a gli lor priggioneri, come ho visto io stesso a Duynckerque, hanno buttato in mare, ligati duoi a duoi, schena contra schena, circa settanta degli nostri, che servirono sopra navi di particulari sotto l'estandardo reggio, in diverse volte, ma trenta in una sola, spero io y penso si e spedito ordine a particolari, ma non ancora alli navi Regie di rendergli la pariglia, sin a tal numero. Inde si scopre con quanta flema y reserva si vada di questa banda. Qui si dice parimente che il Marchese n'a stato

(1) Philippe de Chenevières, en note à la lettre du 27 janvier 1628, publiée dans les *Archives de l'Art français*, I, p. 92.

Digitized by Google

dichiarato Ammiraglio del Re in questi mari, ma non ho visto ancora 12 février 1626.
che si serva del titolo, ma ben essercita il carico assolutamente. Una nave del Re, [fu] spenta nel porto di Mardyck, per tradimento di duoi Hollandesi, a li quali la Seren^ma^ Infanta haveva donato la vita y presi al servitio del Re, ma questi ingrati, in ricompensa di tanto bene, posero di notte il fuoco nella polvere et si salvarono nel barcello andando il resto in aria sino a cinquanta, tra quali però il capitano si e salvato con sette a otto mattalotti mal trattati in aria e caduto in mare contrario dalla sua nave. Et ancor un altro caso successe non tanto tragico, ma quasi ridicolo che non posso tralasciar di raccontarlo a V. S. Un Ollandese si vienne come transfuga rendere a Duynckerque, mostrando d'esser disgustato per qualche mal trattamento degli Stati, et perciò mostrava voler si vendicare di loro, et disse di saper in alcuna parte di Zelanda qualche buttino d'importanza. Gli fu creduto et datogli una navicella armata, fornita di numero competente di mattalotti e soldati, la quale tirando verso Zelanda, riscontrò una nave maggiore colle arma [e] stendardo del Principe d'Orenges, che subito sene venne alla volta di questa altra, et havendo costui, perciò come si era volendo combattere, fatto andar sotto tutta la gente, et dicendo quelli di altra nave esser di Rotterdam, luy disse che passassero allegramente sopra la sua nave, che haverebbono buona presa, come si fece; ma comminciando a mettere la mano a dosso a costoro per fargli priggionieri, riconobbero esser gli lor compagni, perche questa nave, portando l'armi d'Ollanda y del principe, par stratagema di guerra, era simil le de Duynckerque, essendo stata presa poco prima, sopra gli Ollandesi, et perciò haveva le lor armi intagliate sotto la poppa. Et cosi il povero traditore restò schernito et rimenato col pilota suo compagno a Duynckerque, restandoli la sozzita del suo tradimento a dosso, y sara trattato conforme a gli suoi meriti. E accaduto un altro caso stravagante, alcuni mesi sono, ma forte non inteso da V. S. Il Governatore d'Isendyck, loco importante in la Fiandra y Zelanda, posseduto da gli Ollandesi, essendo huomo valoroso et prudente, almeno tenuto per tale sin adesso, e venuto in persona, travestito da mercante a Gravelinghe per spiar la piazza, ove sendo scoperto, fu tenuto prigioniere sin adesso, e libero, benche per consiglio di guerra e stato giudicato che si debba usargli buon quartiere a pagar ranson ordinaria, conforme al suo grado; questo

Digitized by Google

12 février 1626. e parso a tutti una temerita inaudita per un governatore d'una piazza tant' importante. Et saranno, come si dice, piu navi, et si cerca di indur il Re ad armar per mantener a Duynckerque una flotta potente, perchè si vede che queste poche navi fanno buonissima riuscita, facendo de' gran buttini, et questi giorni passati, fra l'altre, hanno condotto una nave presa turchesa.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Registre 484, f° 92.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Les Hollandais, avec leur dureté accoutumée et nonobstant toute la courtoisie imaginable avec laquelle la Sérénissime Infante et le Marquis ont traité leurs prisonniers, comme je l'ai vu moi-même à Dunkerque, ont jeté à la mer, liés deux à deux, échine contre échine, environ soixante de nos hommes, qui servaient sur des navires de particuliers sous pavillon royal. Ils l'ont fait en diverses fois, mais une fois ils en ont noyé trente. J'espère et je pense qu'on a expédié à ces particuliers l'ordre d'user de représailles jusqu'au même nombre d'hommes, mais pareil ordre n'a pas encore été donné aux vaisseaux du roi. On voit par là, avec quelle patience et quelle réserve on agit de notre côté. On dit aussi chez nous que le Marquis a été nommé par le Roi amiral pour nos mers, mais je n'ai pas vu encore qu'il en ait pris le titre, bien qu'il en exerce absolument la charge. Un vaisseau du Roi a été détruit dans le port de Mardyck, par la trahison de deux Hollandais auxquels la Sérénissime Infante avait fait grâce de la vie et qu'elle avait acceptés au service du Roi; mais ces ingrats, en récompense d'un si grand bienfait, mirent, pendant la nuit, le feu aux poudres et se sauvèrent du vaisseau. Cinquante hommes furent lancés dans les airs; parmi eux, le capitaine et sept ou huit matelots ont été sauvés, quoique maltraités; le capitaine a été jeté en l'air et tomba dans les flots par-dessus son navire. Il est arrivé encore un autre événement, moins tragique et presque comique, dont je ne puis laisser de vous faire le récit.

Un Hollandais vint à Dunkercke se rendre comme transfuge, il se disait dégoûté du service à cause de quelques mauvais procédés des Etats à son égard. Il voulait, pour ce motif, se venger d'eux et annonçait que, dans une certaine partie de la Zélande, il y avait à faire un butin d'importance. On le crut, on lui confia un petit navire armé, monté par un nombre suffisant de

Digitized by Google

matelots et de soldats, et il tira vers la Zélande. En route, il rencontra un navire plus grand portant les armes et le pavillon du prince d'Orange et qui vint immédiatement sur lui. Le transfuge fit descendre l'équipage sous le pont, comme pour commencer le combat, et répondant à ceux du grand navire qui se disaient être de Rotterdam, il leur dit de passer joyeusement sur son navire qu'ils feront une bonne prise ; ce qui fut fait. Mais commençant à mettre la main sur les hommes de l'équipage pour les faire prisonniers, ils reconnaissent en eux des compagnons. Car le grand navire ne portait les armes de Hollande et du Prince que par un stratagème de guerre : il était également de Dunkerque, mais ayant été pris, peu de temps auparavant, sur les Hollandais, il portait encore les armes de la Hollande sculptées sur la poupe. On se moqua grandement de ce malheureux traître et on le ramena avec son compagnon, le pilote, à Dunkerque. Il resta avec la honte de sa trahison et il sera traité selon ses mérites. 12 février 1626.

Il est arrivé un autre fait extraordinaire, il y a quelques mois, et vous n'en avez probablement rien appris. Le gouverneur d'Ysendyck, localité importante de la Flandre et de la Zélande, possédée par les Hollandais, est un homme courageux et prudent, du moins jusqu'aujourd'hui il était tenu pour tel. Il est venu en personne, travesti en marchand, à Gravelines pour épier cette place, mais il a été reconnu et gardé en prison, jusqu'à présent. On l'a mis en liberté, bien que dans le conseil de guerre il ait été jugé que ce serait lui faire bon quartier en lui faisant payer la rançon habituelle, conformément à son grade. Sa conduite a paru à tout le monde une témérité inouïe de la part d'un gouverneur d'une place aussi importante.

Il y aura, dit-on, plus de navires et l'on cherche à déterminer le roi à faire des armements afin de maintenir à Dunkerque une flotte puissante ; parce que l'on s'aperçoit que ce petit nombre de navires obtient d'excellents succès et fait de grands butins : ces jours derniers, entr'autres, ils ont amené ici comme prise un vaisseau turc.

(Bruxelles, 12 février 1626.)

Digitized by Google

CCCXCVI

20 février 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Al Sig^re di Valaves, Pariggi.

M^to Ill^re. Sig^re mio Oss^mo

Ho ricevuto la gratissima di V. S. del 13 del corrente, insieme con quella del sig^re Abbate di S^to Ambrosio, il quale dimostra desser cortese al solito e ben inclinato verso di me quanto fu giamai. Il soggietto è ch'il Sig^re Cardinale come V. S. mi scrisse colla sua antecedente, vorrebbe duoi quadri di mia mano per il suo cabinetto; et toccante la Galeria mi dice il sig^re Abbate che la Regina Madre si scusa di non haver havuto tempo ne commodità sin adesso per attendere agli soggietti e che si farà a suo tempo essendo la Galeria ancora poco avanzata : di maniera ch'io sono costretto di credere non esser vero quello che mi scrisse il sig^re Ambasciatore di Fiandra sopra questa materia, come già accusai a V. S. col passato. Ho ricevuto l'Apologetico del sig. Rigaltio contra l'Ammonitione, il quale peró non ho potuto leggere sin adesso per certe occupationi; pur quel poco che l'ho foglietato, mi è piacciuto, particolarmente il stilo chiaro e nervoso. Non è stato possibile d'haver quel libretto de gli Arminiani per il poco commercio ch'habbiamo con quei paesi, pur in Anversa usarò nova diligenza a cercarlo; má in loco di quello mando a V. S. un' altro in lingua Fiamenga assai stimato dagli padri Giesuiti, et mi dubito che sia uscito della lor officina. Le lettere per Colonia sono indirizzate benissime. Qui non si è intesa voluntieri la Pace tra il Re et Ugonotti, et si dubita di qualche rottura generale tra Francia e Spagna, che sarebbe un incendio che non si spegnarebbe facilmente. Certo che sarebbe meglio che questi giovanotti che dominano hoggidi il mondo mantenessero amichevolmente buona corrispondenza insieme, che mettere in travaglio tutta la christianità per gli lor capricij; ma bisogna credere quello esser destino del cielo et bisogna acquietarsi sopra la voluntà divina. Con che facendo fine baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, et mi raccommando alla sua buona gratia. Ser^re aff^mo

PIETRO PAUOLO RUBENS.

Di Brusselles il 20 di Febraro 1626.

Digitized by Google

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 197, 198. 20 février 1626.
Seconde copie dans le même MS. pp. 246, 247.
Publié par E. GACHARD. op. cit., p. 36 et par AD. ROSENBERG, op. cit., p. 97.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre du 13 de ce mois, et celle de M. l'abbé de St-Ambroise, qui se montre obligeant comme de coutume, et aussi bien disposé que jamais envers moi. Sa lettre a pour objet de me faire savoir que Monsr le cardinal, ainsi que vous me l'avez écrit dernièrement, voudrait deux tableaux de ma main pour son cabinet. Quant à la galerie, M. l'abbé me dit que la reine mère s'excuse de n'avoir eu jusqu'aujourd'hui ni le temps ni le loisir de penser aux sujets. Il ajoute que la galerie étant encore peu avancée, cela se fera en son temps. Je suis donc forcé de croire qu'il n'y avait rien de vrai dans tout ce que Monsr l'ambassadeur de Flandre m'a écrit à ce propos, comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre.

J'ai reçu l'*Apologétique* (1) de M. Rigault contre l'*Admonition,* mais je n'ai pu jusqu'à ce moment en faire la lecture à cause de mes occupations. Pourtant le peu que j'en ai vu en le feuilletant m'a fait plaisir. Le style en est surtout clair et nerveux. Il est impossible de se procurer le petit livre des Arminiens, vu le peu de relations que nous avons avec la Hollande ; je ferai pourtant de nouvelles recherches à Anvers. Je vous envoie, au lieu de cet ouvrage, un livre flamand fort estimé des PP. Jésuites et qui pourrait bien être sorti de leur officine. Les lettres pour Cologne ont été expédiées en bon ordre.

On n'a pas appris volontiers ici la paix conclue entre le roi et les Huguenots, et l'on redoute une rupture générale entre la France et l'Espagne, ce qui serait un incendie peu facile à éteindre : assurément il vaudrait mieux que ces jeunes gens qui gouvernent aujourd'hui le monde, entretinssent des relations amicales au lieu de troubler toute la chrétienté par leurs caprices. Mais il faut croire que tels sont les arrêts du ciel, et l'on doit s'en reposer sur la volonté divine.

En terminant, je vous baise les mains de tout mon cœur, et me recommande à votre bonne grâce.

Votre affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

De Bruxelles, le 20 février 1626.

(1) *Apologeticus pro rege Ludovico XIII adversus factiosæ Admonitionis calumnias in causa principum fœderatorum.* Paris, 1626, in-4°.

Digitized by Google

La galerie de Henri IV. La reine n'avait pas eu le temps de songer aux sujets et la construction de la galerie de Henri IV n'était pas fort avancée. Rubens n'avait pas encore commencé ses peintures. Ce n'est qu'au commencement de 1628 que nous apprenons qu'il y a mis la première main. Le 27 janvier de cette année, il mande à Dupuy qu'il « a commencé les dessins de l'autre galerie. » Mais quoique le peintre n'eût pas commencé à peindre ni à dessiner les sujets, l'exécution de l'Histoire de Henri IV lui avait été confiée. En effet, dès le 7 mars 1622, Peiresc écrivit à Aléandre que Rubens était chargé de peindre les deux galeries de la reine mère au prix de 20.000 écus.

Paix entre le roi et les Huguenots. Le 5 février 1626, le roi accorde la paix aux Rochellois aux conditions suivantes : le Conseil et le Gouvernement de la ville seront rétablis comme ils l'étaient en 1610 ; ils recevront un commissaire pour y exécuter les clauses du traité ; ils ne conserveront aucun vaisseau de guerre dans le port ; ils restitueront tous les biens ecclésiastiques ; ils laisseront jouir les catholiques du libre exercice de leur religion ; le roi ne fera point raser le fort Louis comme le demandent les Rochellois, mais il leur assure toute sûreté et liberté.

CCCXCVII

26 février 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Al Sig^re^ di Valaves, Pariggi.

M^to^ Ill^re^ Sig^re^ mio Oss^mo^.

V. S. mi regala di continuo colle sue lettere e nuove particolari de quanto passa in quella corte, che mi sono gratissime. Già V. S. haverà inteso per la mia precedente ch'io resto sodifattissimo del sig^re^ abbate di S^to^. Ambrosio, cognoscendo la sua solita amorevolezza et affettione verso di me, nella sua lettera che V. S. mi mandó, alla quale ho dato la risposta col corriere della settimana passata. Io non dubito punto, che non sia falso l' aviso toccante la Galeria, poiche il sig^re^ cardinale m' impiega nel servicio suo proprio, che non farebbe

Digitized by Google

se fossa intravenuta una mutation tan grande in un negotio, che S. Sig^{ria} Illma ha trattato meco et conchiuso di presenta; ma questo non è il primo rapporto che si é fatto al sig^{re} Ambasciatore senza alcun fondamento. Mi dispiace di non haver novità alcuna da farne parte a V. S. La domenica di Carnevalle si corse l' anello et sopra il saraceno dà molti sig^{ri} di questa corte, ad onore della nascitá della figliolina del Re di Spagna; le livree et addotamenti de' cavaglieri furono bellissimi, ma corsero disgratiatamente, e con pochissima prattica. Il Marchese di Campo-Lataro et don Petro de Braccamente furono gli mantenitori, mà non ottennero il premio della giostra; farebbe grandissima allegressa la Seren^{ma} Infanta, se continuasse la gravidanza della vostra regina, la quale lei ama come la sua filiola propria : et veramente sarebbe cosa desiderabile per tutto quel Regno, et per la Regina, et il Re in particolare. Io mi sono colla gracia divina ritornato l'altrihieri á casa mia in Anversa, ove potrò servire V. S. occorrendo qualche novità meglio che in Brusselles. Mi dispiace d'intendere per lettere de Mr de la Planche, che non ci è apparenza d'esser pagato di quel resto, che si mi deve per quei cartoni di tapessaria fatti per servicio di Sua Maestà, certo che Mr de Fourcy ne M. Katelin non sono huomini della lor parola; io desidero ben di saper il parere di V. S., se potrei per via del sig^{re} abbate de S^{to} .Ambrosio, mediante il favor della Regina Madre, ó del sig^{re} Cardinale, ottenere qualche cosa, ma non faro niente senza haver primo l'aviso de V. S., se gli parera conducibile. Ho caro d'intendere che il male del sig^{re} Aleandro si sia converso in tersiana, havendomi fatto paura Monsig^{r} Nuntio con dirmi, chegli stava male di febre continua con pericolo di vita; che mi disse ancora ch'il sig^{re} cavagliere del Pozzo accompagnarebbe il sig^{re} Cardinale Legato nel suo viaggio per Spagna. Con che facendo fine baccio a V. S. con tutto il cuore le mani, et mi racommando nella sua buona gracia.

26 février 1626.

Humill^{mo} Ser^{re}

PIETRO PAUOLO RUBENS.

d'Anversa il 26 di Febraro 1626.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 199-200.
Autre copie, MS. 1029, pp. 247-248.
Publié par E. GACHET, op. cit. p. 39 et par AD. ROSENBERG, op. cit. p. 99.

Digitized by Google

26 février 1626.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur.

Les lettres dont vous ne cessez de me gratifier, et les nouvelles particulières que vous me donnez sur tout ce qui se passe à la Cour, me sont extrêmement agréables. Vous avez pu voir par ma dernière lettre que je suis parfaitement content de M. l'abbé de St-Ambroise. Sa lettre que vous m'avez transmise et à laquelle j'ai répondu par le courrier de la semaine passée, m'a fait connaître qu'il avait toujours pour moi la même obligeance et la même affection. Je ne doute point que le bruit qu'on a répandu touchant la galerie, ne soit mensonger, puisque Monsr le cardinal m'emploie à son service particulier; ce qu'il ne ferait point, s'il était survenu un changement si important dans une affaire que S. S. a traitée et conclue personnellement avec moi. Mais ce n'est pas la première fois qu'on fait des rapports sans fondement à M. l'ambassadeur.

Je regrette de n'avoir aucune nouvelle à vous faire connaître. Le dimanche du carnaval un grand nombre de seigneurs de la Cour ont couru la bague et contre le Sarrasin, pour fêter la naissance de la fille du roi d'Espagne. Les livrées et les costumes des cavaliers étaient fort beaux, mais ils ont couru sans adresse et avec très peu d'habitude. Le marquis de Campo-Lataro et don Pedro de Braccamente furent les tenants d'armes, mais ils n'eurent pas le prix de la joute (1).

Notre Sérénissime Infante serait au comble de la joie, si la grossesse de votre reine continuait, car elle l'aime comme sa propre fille, et vraiment il est à désirer qu'il en soit ainsi pour le pays tout entier, pour la reine et pour le roi en particulier. Je suis, grâce à Dieu, revenu avant-hier en ma maison à Anvers, d'où je pourrai mieux qu'à Bruxelles vous faire savoir ce qui adviendra de nouveau.

J'apprends avec peine par les lettres de M. de la Planche, qu'il ne paraît

(1) Un contemporain rendant compte de cette course, s'exprime ainsi : « Dimenche passé, le marquis de Campo Lataro a convié et provoqué les cavaliers de ces pays aux courses de la bague et *stafermo,* voulant maintenir que la belle Florinde, sa maistresse, estoit l'unique en beauté et mérite. Le prince de Barbanson a soustenu le contraire et parut le premier avec une belle entrée dont il a eu le prix. » Cela signifie tout simplement que le marquis de Campo Lataro voulait élever le mérite des dames italiennes au-dessus de celui des dames flamandes. Au dire de Rubens, cet appel aux souvenirs chevaleresques n'eut pas beaucoup plus de succès alors qu'il n'en a eu depuis. On ne rend pas la vie aux morts. (Note de M. Gachet.)

Digitized by Google

pas qu'on soit disposé à payer le reste de ce qui m'est dû au sujet des cartons de tapisserie que j'ai faits pour le service de Sa Majesté. M. de Fourcy et M. Katelin ne sont assurément pas hommes de parole. Je voudrais bien savoir si vous croyez que je puisse obtenir quelque chose par la voie de M. l'abbé de St-Ambroise et moyennant la faveur de la Reine Mère ou de Monsr le Cardinal. Je ne ferai aucune démarche avant d'avoir eu votre avis, s'il vous semble que cela soit praticable. 26 février 1626.

Il m'est agréable de savoir que la maladie de M. Aléandre s'est convertie en une fièvre tierce, car M. le Nonce m'avait inspiré de la frayeur en me disant qu'il souffrait d'une fièvre continue et qu'il était en danger de mort. J'ai appris de la même personne que M. le chevalier del Pozzo accompagnerait Monsr le Cardinal-légat dans son voyage en Espagne.

En terminant, je vous baise les mains de tout mon cœur et je me recommande à votre bonne grâce.

Votre humble serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

D'Anvers, le 26 février 1626.

CCCXCVIII

RUBENS A VALAVEZ.

2 avril 1626.

Al Sigre di Valaves, Pariggi.

Mto illre. sigre mio ossmo

V. S. riceverá con questo ordinario come spero col ajuto divino gli commentarij di Lodovico Nonnio sopra le medaglie *Universæ Græciæ, Asiæ minoris et insularum,* in un volume; e separamente le medaglie di Julio, Augusto et Tiberio, con le lor vite et commentario dell' istesso Nonnio; ne penso restar altro per servicio del sigre conseigre suo fratello in questa materia, sarebbe bene tenerne conto di questi libri, perche non si possono trovar separatamente, má bisogna comprar giuntamente tutto il Tesoro di Goltzio, che costa cinquanta franchi, come ho fatto io per poter servirla conforme al suo desiderio; ma di questo V. S. non si mette in pena, che il resto non si buttará á perdere. Ringratia V. S. delle nuove ch' ella mi da, le quali insieme col Arresto ho communicate agli padri Giesuiti che non l' havevano veduto ancora, et ne restarono

Digitized by Google

2 avril 1626. al quanto mortificati. Pur io assicuro V. S. che questi Padri più tosto che perdere di nuovo il bel Regno di Francia, a gran pena ricuperato, sottoscriveranno ogni cosa, e faranno il tutto a compiacenza. Qui passano le cose con tanta quiete come si ambidue le parti si fossero acquietate d' accordo à non voler più guerra, ne si parla d' andar in campagna di questa estate come l'altre volte, perche, ancorche non si può salire colla cavaleria, si non essendo cresciuto l' herba et il fieno in pronto, si fanno da buon hora gli preparativi; má sin adesso non vediamo alcun indicio. Il Editto contra gli duelli sarà notabile col juramento di non far gracia, et mi pare l' unico rimedio per un tal incorrigibile furore, haverò caro come V. S. mi promette, d' haverne un essemplare; et ancora uno del P. Mariana de gli deffetti nella Institutione della Società de Jesu; il quale libro V. S. mi diede a Pariggi, venendomi veder il Padre Andrea Schotto, con molte preghiere ottenne di poterlo haver per pochi giorni, et adesso mi dice che il provinciale gli lo ha tolto con darli una buona reprimanda; perciò desidero sommamente d' haverne un' altro essemplare, il quale peró haverei più caro in Lingua Spagnuola che in Francese; et si ben mi ricordo V. S. mi disse che ben presto sarebbe stampato in quella lingua, e spero di poter mandar, ben che non posso affirmarlo sicurramente, col ordinario prossimo la Pittura del Cameo della Santa Capella, nel quale per non incorrere in maggiori inconvenienti non saranno cosí puntualmente osservato tutte le varietà della pietra notate nella memoria di V. S., come sarebbe il bianco, in un luoco più pallido o griso, ma solo si deve esprimere il bianco et il sardonio di sotto et di sopra, et spero che ancora nel resto il sig^re^ conseig^re^ suo fratello ancor che curiosiss^mo^ haverá qualche sodisfattione. E non havendo altro faro fine con bacciar a V. S. con tutto il cuore le mani, pregandola di voler presentare gli miei bacciamenti al sig^re^ suo fratello il quale mi dispiace d' intendere non esser del tutto guarito ancora come io pensava perche V. S. mi scriveva ch' andarebbe a salutar il Sig^re^ Legato al passagio della costa di Provenza, spero pero ch' il sig^re^ Idio darà a S. Sig^ria^ et a lei intiera salute et vita longa, come io desidero con tutto il cuore.

Di V. S. Molto Ill^re^
Serv^re^ aff^mo^
PIETRO PAUOLO RUBENS.

d'Anversa il 2 d'Aprile 1626.

Digitized by Google

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix. MS. 1029, pp. 200, 201, 202. 2 avril 1626.
Autre copie, MS. 1029, pp. 249-250.
Publié par E. GACHET, op. cit. p. 42 et par AD. ROSENBERG, op. cit. p. 100.

TRADUCTION.

RUBENS A VALAVEZ.

Monsieur.

J'espère avec l'aide du ciel que vous recevrez par cet ordinaire les commentaires de Louis Nonnius sur les médailles *Universæ Græciæ, Asiæ minoris et insularum* en un volume, et, séparément, les médailles de Jules, d'Auguste et de Tibère, ainsi que leurs vies, avec un commentaire par le même Nonnius. Je ne crois pas qu'il reste rien à ce sujet pour le service de M. le conseiller votre frère. Il serait bon d'avoir soin de ces livres, car on ne les peut trouver séparément, et il faut, pour les avoir, acheter aussi tout le Trésor de Goltzius qui coûte cinquante francs. C'est ce que j'ai fait pour remplir vos désirs. Mais ne vous mettez point en peine de cela, le reste ne sera point perdu.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez. Je les ai communiquées aux P. P. Jésuites, avec l'arrêt qu'ils n'avaient point encore vu, et ils en sont restés quelque peu mortifiés. Je puis bien vous assurer pourtant que les révérends pères souscriront à tout et feront tout ce qu'on voudra, plutôt que de perdre encore ce beau royaume de France qu'ils ont eu tant de peine à recouvrer.

Les choses se passent si tranquillement ici que les deux partis semblent tombés d'accord pour ne plus vouloir la guerre. On ne parle point d'entrer en campagne cet été comme les autres fois. Car bien qu'il faille attendre, pour sortir avec la cavalerie, que l'herbe ait grandi et qu'on ait fait les foins, les autres préparatifs se font ordinairement de bonne heure, mais jusqu'aujourd'hui il n'y en a nulle apparence.

L'édit contre les duels sera remarquable par le serment de ne point faire de grâce, et selon moi, il n'y a pas d'autre remède à une fureur tellement incorrigible. Je serai charmé d'avoir un exemplaire de cet édit, ainsi que vous me le promettez. J'en voudrais aussi avoir un du père Mariana, sur les défauts dans l'institution de la Société de Jésus. Vous m'aviez donné ce livre à Paris, et à mon retour le père André Schott l'ayant vu obtint avec prières que je le lui prêtasse pour quelques jours. Maintenant il me dit que le provincial le lui a pris, en lui faisant une bonne réprimande. Je désire

Digitized by Google

2 avril 1626. donc beaucoup en avoir un autre exemplaire. Cependant je l'aimerais mieux en espagnol qu'en français, car, si je me souviens bien, vous m'avez dit qu'il serait sous peu imprimé en cette langue. J'espère de mon côté pouvoir vous envoyer par l'ordinaire prochain, bien que je ne puisse vous l'assurer positivement, la peinture du camée de la Sainte Chapelle. Il a fallu renoncer, pour éviter des inconvénients plus graves, à observer aussi ponctuellement toutes les variétés de la pierre marquées dans votre mémoire ; comme serait le blanc, plus pâle ou gris en certains endroits. On ne doit rendre que le blanc et le sardoine du dessous et du dessus. J'espère que M. le conseiller votre frère, tout curieux qu'il est, en éprouvera quelque satisfaction. N'ayant rien d'autre, je finis en vous baisant les mains de tout mon cœur et en vous priant de vouloir être mon interprète auprès de M. votre frère, que je regrette de ne pas savoir tout à fait guéri, comme vous me l'aviez fait croire, en me disant qu'il irait saluer M. le Légat au passage de la côte de Provence. Dieu vous donnera, j'espère, ainsi qu'à lui, une bonne santé et de longs jours ; c'est ce que je désire de tout mon cœur.

D'Anvers, le 2 Avril 1626.

De votre très illustre Seigneurie
l'affectionné serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

COMMENTAIRE.

Les livres de Nonnius. Le premier des deux volumes est intitulé : *Græciæ universæ Asiæq. minoris et insularum numismata veterum.* Antverpiæ apud Jacobum Bieum 1618. 1 vol. in-folio. Au colophon le livre porte : « Lugduni Batavorum, Typis Isaaci Elzevirii, Academiæ Typographi. 1620. » Le nom de Ludovicus Nonnius n'est pas mentionné dans ce volume ; Jacques De Bie signa la dédicace à l'archiduc Albert. Dans l'édition suivante de 1644, le nom de Nonnius se trouve sur le titre : *Ludovici Nonnii Commentarius in Huberti Goltzii Græciam Insulas et Asiam Minorem.* Le second volume est intitulé : *Ludovici Nonnii Commentarius in Nomismata imp. Julii, Augusti et Tiberii. Huberto Goltzio scalptore.* Antv. Verdussen, 1620.

Le premier de ces deux volumes est l'*Auctarium,* le volume additionnel qui causa tant de tracas à Rubens et à ses correspondants français. Le second est le remaniement des volumes *C. Julius Cæsar* et *Cæsar Augustus sive historiæ Imperatorum Cæsarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ* de Goltzius (Bruges, 1563-1564) fondus et augmentés par Nonnius.

L'Arrêt contre les Jésuites. Arrêt du conseil privé du roi en date du 27 mars

Digitized by Google

1626 pour défendre aux Jésuites d'évoquer les Universités hors de la juridiction de leurs juges naturels et ordinaires. 2 avril 1626.

L'Édit contre les duels. Edit très sévère contre les duels promulgué par le roi de France, le 24 mars 1626. Les appelants en duel seront dégradés de la noblesse, punis de trois ans d'exil et privés de la moitié de leurs biens. En cas de récidive, ils seront punis de mort. Le provoqué qui se bat en duel perd le tiers de ses biens. D'autres dispositions sont prises pour refréner la passion qui sévissait à cette époque parmi la noblesse française et dont il est question encore dans la lettre du 26 décembre 1625.

Mariana, Sur les défauts de la S. J. Discursus de erroribus qui in forma gubernationis Societatis Jesu occurrunt. (Bordeaux, 1625). Ce traité fut trouvé dans les papiers du Jésuite espagnol, Jean Mariana, le célèbre historien, mort le 17 février 1624 et l'auteur d'autres ouvrages retentissants, comme le *De rege et regis institutione* (1599), où il examine la question s'il est permis de tuer les rois qui renversent la religion ou les lois du pays et penche pour l'affirmative. Le *Discursus de erroribus* fut traduit en français et publié à Paris en 1625 en deux éditions différentes ; il paraît même qu'une édition française fut imprimée en 1624, avant que l'original fût publié. Une traduction italienne parut à Bordeaux en 1625.

La peinture du camée de la Ste-Chapelle. Rubens envoya effectivement peu de jours après la date de cette lettre la copie du fameux camée à Valavez. Peiresc écrit le 10 mai à son frère qu'il apprend avec plaisir que cette peinture lui est parvenue. Le 8 juin 1626, il écrit à Adrien de Vries que quelques jours auparavant il avait reçu lui-même ce travail de Rubens.

CCCXCIX

PEIRESC A VALAVEZ.

10 avril 1626.

A Monsieur de Vallavès à Paris.

Monsieur mon frère.

. . . . . .

Le mémoire que vous avez faict de l'*Auctarium* de Goltzius est bien à mon gré ; pourveu que Mr Rubens envoye tout cela, tout ira bien ; mais dans sa lettre il exprime cez commentaires de ce Nonnius

Digitized by Google

10 avril 1626. tant sur le Jules Auguste et Tibère que sur la Grèce, Asie mineure et Isles, mais il ne parle pas des portraits des médailles tant de Tibère que de la Grèce, Asie et Isles, qu'il fault principalem^t^ avoir, car celles de Jules César et Auguste on les a désja.

. . . . . .

S'il vous semble à propos de demander à M. Rubens une espreuve de la planche des deux camayeuls, il n'y a peult estre pas de danger de luy dire qu'il en fasse faire une espreuve *partorita* comme on dit en Italie, c'est à dire que si tost que la feuille est tirée, tandis qu'elle est encore toute moitte, il la fault repasser soubs la presse avec une aultre feuille blanche, car elle s'imprime de rechef dessus et redresse les figures qui seroient renversées et est tousjours bien apparante et quasi aultant que celle qui vient de la planche mesmes. L'occasion de la part qu'il en veult faire à M. de St Ambroise vous fournira le prétexte de luy en demander pour moy de cette sorte par prérogative et privilège.

. . . . . .

A Aix ce 10 Avril 1626.

Vostre etc.

Monsr mon frère — DE PEIRESC.

Original à la Bibliothèque nationale de Paris. Nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, fol. 319.

Copie à la Bibliothèque de Méjanes à Aix.

Publié dans PH. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc,* Tome VI, p. 462-3.

CCCC

23 avril 1626.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Molt Illmo et M^to^ R^do^ Sig^re^ mio oss^mo^.

Io ho ringratiato il Sr Cav. del Pozzo con occasione di servire il Sg^r^ Cardinale del dissegno di detto vaso consignato a V. S. dal Sg^r^ suo fratello, egli mi disse nel porto di Buccari ultimamente ch' un certo pittore, o scultore, o orefice, per non ingannarmi, n'haveva un impronto di gesso, con tutte quelle belle figure di relievo. Il che presuppone che sen habbia costi il modello di cavo sopra il quale

Digitized by Google

haverei pure carissimo d'haverne un gesso di relievo per godere meglio quel bellissimo e singolar monumento dell' Antiquita, et se fosse possibile di farne gettare duoi getti di relievo, ne mandarei volontieri l'uno al Sr Rubens che so gli sarebbe cosa gratissima et che darebbe una gran spinta per l'impressa dell' editione di coteste belle cose. 23 avril 1626.

. . . . . .

Di Aix alli 23 Aprile 1626.

Autographe à la Bibliothèque du Palais Barberini à Rome.
Copie à la Bibliothèque de Carpentras dans la correspondance de Peiresc, I, 211 v°.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Monsieur.

J'ai remercié le Chevalier del Pozzo d'avoir obligé le Cardinal par le dessin du vase que votre frère vous avait remis. Il me dit dans le port de Buccari dernièrement qu'un certain peintre, un sculpteur ou un orfèvre, je ne sais pas au juste, en avait un moulage en plâtre avec toutes ces figures en relief. Ce qui fait présumer qu'on en avait ici un modèle en creux sur lequel il aurait bien voulu qu'on fît un moulage en plâtre pour pouvoir jouir plus complètement de ce rare monument de l'Antiquité et s'il m'était possible d'en faire faire deux moulages en relief, j'en enverrais volontiers un exemplaire à Monsieur Rubens, qui en serait charmé et cela l'encouragerait beaucoup dans l'entreprise de la publication de ces belles choses.

D'Aix, le 23 avril 1626.

CCCCI

RUBENS A PIERRE DUPUY. 24 avril 1626.

Molto illust^re Sig^r mio Osserv^mo.

Il sig^re de Valaves mi fa securta che V S sia per degnarsi a corresponder meco di lettere nella sua absenza, che mi sarebbe di grandissima consolatione, mentre si facera senza alcun scommodo di V S, la quale deve esser carica di simil cose et si no m'inganno spende gran parte della vita a mantenere le corrispondenze con tutti gli

Digitized by Google

24 avril 1626. Personaggi più rilevati d'Europa. I perciò mi dubito ch'io saro tassato dambitione presumendo di poter entrar nel numero de gli suoi Amici e servitori. Ma ciò si dovera imputar al sig^re de Valaves il quale havendomi favorito sempre puntual^te in tutto y per tutto, ha voluto obligarmi ancora con darmi V S per suo successore senza mia saputa che non sono cosi temerario ch'ardirei sperar tal cosa. Se però V S si risolve a pigliarsi questo fastidio la sarà servita di mantenersi la sua liberta entiera senza assuggiettarsi a scrivere se non a tal hora y giorno che gli tornara commodo et aspetti il simile di me poichè le mie occupationi non mi permettono di cavarmi tutti gli mei capricci ne di servire quando pur vorrei gli Amici con quella puntualita che converrebbe al obligo mio y la qualita loro et perciò bisognarà chella supporti colla sua discretione y patienza la mia stracurataggine nel scrivere et il poco gusto chio sono capace de dargli, et in fine doverà far conto di far un mal cambio delle sue lettere alle mie come del oro al piombo. Pur come ho detto questa perdita si mettera a conto del senzale del negocio. Al quale io confesso d'haver un obligo infinito. I per fine bacio le mani a V S con tutto il cuore pregando di voler far il simil al sig^r consigliere Thuano e il S^r suo fratello, alli quali insieme con V S restarò per sempre servitor humiliss^o

PIETRO PAUOLO RUBENS.

d'Anversa agli 24 d'Aprili 1626.

Autographe à la Bibliothèque nationale de Paris. Coll. Dupuy, 714.
Publié par E. GACHET, op. cit., p. 46 et par AD. ROSENBERG, op. cit., p. 101.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Monsieur,

M. de Valavez m'a donné l'assurance que vous daigneriez correspondre avec moi pendant son absence; ce serait pour moi un heureux dédommagement, pourvu qu'il ne vous occasionne pas trop de soins, car vous devez être déjà chargé de bien d'autres correspondances, et si je ne me trompe, cela doit vous prendre un temps considérable d'écrire ainsi à tous les hommes les plus distingués de l'Europe. Aussi je crains fort d'être accusé d'ambition, en vous priant de me mettre au nombre de vos serviteurs et amis. Il faut toutefois l'imputer à M. de Valavez, qui m'ayant comblé de toutes sortes de faveurs,

Digitized by Google

a voulu y mettre le comble en vous choisissant pour lui succéder auprès de moi, sans m'en avertir : je n'aurais certes pas eu la témérité d'espérer un tel bonheur. Si vous vous décidiez à prendre la peine de correspondre avec moi, vous m'obligeriez de le faire en toute liberté, choisissant l'heure et le jour qui vous arrangeront le mieux, sans vous astreindre le moins du monde, et je vous demanderai la même liberté pour moi, à cause de mes occupations qui ne me permettent pas de satisfaire tous mes désirs, ni de répondre à mes amis avec toute la ponctualité que je voudrais, et comme il conviendrait à leur qualité et à ma reconnaissance. Je vous prie donc de vouloir supporter avec patience la négligence que je pourrais mettre à notre correspondance, ainsi que le peu qu'il m'est possible de vous fournir. Vous pouvez être certain de faire un échange désavantageux : vos lettres comparées aux miennes seront comme de l'or donné pour du plomb. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, il faudra mettre cette perte sur le compte du courtier de commerce, à qui je reconnais avoir une obligation extrême. Je finis en vous priant de me rappeler au souvenir de M. De Thou, ainsi qu'à celui de M. votre frère, duquel, ainsi que de vous-même, je resterai toujours le très humble serviteur

24 avril 1626.

PIERRE-PAUL RUBENS.

COMMENTAIRE.

Cette lettre est la première que Rubens adresse à Pierre Dupuy. A la date du 24 avril 1626, Valavez n'ayant pas encore quitté Paris, Rubens ne fait réellement ici que se présenter à son futur correspondant. Leur échange de lettres ne débute, à vrai dire, que par celle du 15 juillet 1626. A cette date, Valavez allait quitter la capitale. Le 26 août suivant, Peiresc écrit à Pierre Dupuy : « Maintenant que je ne pourray plus agir par mon frère de Vallavez (que j'estime debvoir estre party de Paris), il fauldra bien mesluy [désormais] que je m'acquitte personnellement de mon petit debvoir ». Et en effet, Peiresc entama avec son ami une correspondance extrêmement importante qui a fourni la matière des trois gros volumes publiés par M. Philippe Tamizey de Larroque (1), le travail consciencieux où nous avons puisé bien des passages relatifs à Rubens. Les lettres de Peiresc à Dupuy se sont conservées dans les registres des copies de sa correspondance appartenant à la Bibliothèque de Carpentras. Celles des frères Dupuy se sont malheureusement perdues pour la majeure partie. L'intérêt que ces dernières devaient offrir nous est attesté par la lettre que Peiresc écrivait à son correspondant le 12 octobre

(1) *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* publiées par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, Imprimerie Nationale, 1888-1892. 3 vol. in-4°.

Digitized by Google

24 avril 1626. 1626 : « Nous trouvons, dit-il, mon frère et moy, dans nostre grand esloignement tant de consolation en l'honneur de voz lettres et de celles de Monsieur du Puy, vostre frère, que quand nous serions parmy la Cour nous ne pourrions pas estre mieux advertis de ce qui se passe de plus important aux affaires publiques, qui est un trez grand advantage pour nous, et quand nous aurions le bien de nous pouvoir trouver ordinairement en vostre académie (hors du bonheur que ce nous seroit de jouyr de la doulceur de vostre conversation et de tant d'autres grands personnages que je tiens inestimable) nous ne pourrions pas néantmoings avoir guieres plus de nouvelles des libvres que ce dont vous daignez nous faire part, qui est l'une des plus grandes satisfactions pour ne dire félicitez, que puissent avoir des gents curieux comme nous sommes. » (1)

Les frères Dupuy réunissaient d'habitude autour d'eux un cénacle de lettrés et de savants distingués, qu'on désignait sous le nom de l'*Académie* ou du *Cabinet* de MM. Dupuy et même de l'*Académie* ou du *Cabinet* tout court. Dupuy faisait pour Rubens, ce dont Peiresc se louait, et lui envoyait régulièrement toutes les semaines des nouvelles de la politique, de la Cour et du monde des lettres. Malheureusement cette partie de la correspondance des Dupuy s'est également perdue.

CCCCII

14 juin 1626.

PEIRESC A VALAVEZ.

J'ay esté bien aise de voir le Stampe partorite de Mr Rubens et eusse trouvé bien excellente celle du Camayeul de Tibère si je l'eusse reçeue auparavant la peinture ; mais aprez avoir veu la force qui paroît en la peinture, tout le reste paroît si plat et si niaiz que c'est pitié. Tant y a que tousjours j'ay veu fort volontiers et désirerois bien que vous le peussiez faire caver ou enluminer legèrement, par quelqu'un qui y rapportast bien fidèlement les diverses couleurs de la pierre. Mais il fauldroit que cela se fist sur le lieu mesmes, pour ne rien suppléer de teste et pour cet effect je vous r'envoyeray par la premiere commodité de pacquet un peu grosset la feuille que vous m'avez envoyée, bien marry qu'elle ne soit en une belle feuille de papier entière avec toutes ses marges, pour la pouvoir plus commodément placer dans le recueil

(1) Philippe Tamizey de Larroque, op. cit. I. 71.

Digitized by Google

que j'ay des desseins de l'Antiquité plus remarcables. J'y trouve les ressemblances des visages assez bien et fidèlement représentées. 14 juin 1626.

Paris. Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 5170, f° 383. Publié dans PH. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc,* Tome VI, pp. 555-56.

COMMENTAIRE.

Dans sa lettre à Valavez du 10 avril 1626, Peiresc avait conseillé à son frère de demander à Rubens « une espreuve *partorita* (accouchée), » ou, comme nous disons, une contre-épreuve de la planche des camaïeux. Les planches, dont ces estampes devaient être tirées, sont les gravures des deux grands camées que Rubens fit exécuter par ses burinistes ordinaires, le camée de la Sainte Chapelle et le camée de Vienne.

CCCCIII

PEIRESC A ALÉANDRE. 19 juin 1626.

Io non le devo tacere il favore fattomi dal Sig^re^ Rubenio il quale mi hà mandato una Pittura di sua mano dove gli ha rappresentato il cameo di Tiberio in figura dell' altezza quasi sesquipedale con i medesimi colori della pietra, che riesce stupendo, et con una forza mirabile. L'altra Pittura ch'io haveva dell' altro cameo d'Augusto (che e di mano di Messer Nicolo auttore di dissegni di Fontainebleau) comparata con quello del Rubenio par cosa morta et di niun momento rispetto à quella di Rubenio. Finisce il nostro Parlamento con questo mese di Giugno, io haverei poi un poco di liberta, et cercaro il memoriale delle figure di detti camei per sodisfare a cio ch'ella mi commando.

Se V. S. vuol scrivere al Sig^re^ Rubenio potrà inviarmi le sue lettere s'ella vuole, et io le manderò in Anversa dove gli si trova; ma gli manda che la Peste vi andava cresciendo, il che lo potrà havere fatto uscire, come fece l'anno passato.

Bibliothèque de Méjanes à Aix. Copie des lettres de Peiresc à Aléandre, MS. 1032 p. 390.

Digitized by Google

19 juin 1626.

TRADUCTION.

PEIRESC A ALÉANDRE.

Je ne veux pas vous taire la faveur que m'a faite Monsieur Rubens qui m'a envoyé une peinture de sa main, dans laquelle il a représenté le camée de Tibère de la dimension de près d'un pied et demi, et dans les mêmes couleurs que la pierre. L'œuvre est étonnamment réussie et d'un effet admirable. L'autre peinture que j'ai du camée d'Auguste, qui est de la main de maître Nicolo, l'auteur des dessins de Fontainebleau, comparée à celle de Rubens, paraît morte et d'aucune valeur quand on la met en regard du travail de Rubens. Notre Parlement se sépare à la fin de ce mois de juin, j'aurai ainsi un peu de liberté et chercherai le Mémorial des figures de ces camées pour satisfaire à votre désir.

Si vous voulez écrire à Monsieur Rubens, vous pourrez m'envoyer vos lettres si vous le voulez ; je les enverrai à Anvers, où il se trouve. Mais il m'écrit que la peste y va en augmentant, ce qui pourrait lui faire quitter la ville, comme il a fait l'année passée.

CCCCIV

15 juillet 1626.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Molto Illus^re^ Sig^r^ mio Osser^mo^.

V. S. fa bene di rimettermi alla necessità del fato che non si piega alle nostre passioni, y come un effetto della suprema potenza non é obligato di render conto né ragione à noi delle sue attioni. Tocca a lui il dominio assoluto d'ogni cosa, et a noi il servire et ubidire ; né resta altro, al parer mio, che di rendere questa servitù più honesta y manco sensibile col assenso voluntario ; ma non mi pare negocio tanto leggiero ne pratticabile al instante et perció V. S. prudentissimamente mi racomanda il tempo, il quale, spero, fará in me quello che doverebbe far la ragione ; perchè io non ho pretentioni d'arrivar giamai alla impassibilitá stoica ne penso d'esser impropria all' huomo alcuna qualità humana congrua al suo oggetto, né tutte le cose di questo mondo esser ugualmente indifferenti, *sed aliqua esse*

Digitized by Google

quæ potius sunt extra vitia quam cum virtutibus, et che si vindicano mentalmente qualcunque sentimento nel animo nostro *citra reprehensionem.* Io veramente ho perso una buonissima compagna, che si poteva ansi doveva amar con raggione, non havendo alcun vicio proprio del suo sesso; senza morosità y senza impotenza donnesca, ma tutta buona, tutta honnesta y per le sue virtù amata in vita y dopo morte pianta universalmente da tutti. Et un tal danno mi par degno di gran sentimento, et perché la vera medicina di tutti mali è l'oblivione figlia del Tempo, bisogna senza dubbio sperarne soccorso : ma trovo ben difficile la distintione (1) del dolore per la perdita, dalla memoria d'una persona che devo riverire et onorare mentre averò vita. Io crederei un viaggio esser proprio per levarmi dinansi molti oggietti, che necessariamente mi raffrescono il dolore, *ut illa sola domo mæret vacua stratisque relictis incubat;* et le novità che s'offeriscono al occhio nel mutar paesi occupanno la Fantasia, di maniera che non danno luoco alla recidiva del cordoglio. Del resto è vero *quod mecum peregrinabor et me ipsum circumferam;* ma credami V. S. che mi servirebbe di gran consolatione di riveder V. S. col sig. suo fratello di presenza y potergli servire in cose di lor gusto y conforme alle mie forze; che per la compassione y l'officio d'amico nel consolarmi y per la sua correspondenza promessa in absenza del sig. di Valavès resto obligatissimamente d'esserli humilissimo servitore mentre haverò vita.

15 juillet 1626.

Di V. S. Molto Illustre
humilissimo Servitore
PIETRO PAUOLO RUBENS.

d'Anversa il 15 di luglio 1626.

Quand, en 1840, Gachet publia cette lettre, elle se trouvait encore à la Bibliothèque royale de Paris. Actuellement elle appartient au Museo Civico de Turin. C'est une des lettres volées dans le volume de la Bibliothèque nationale de Paris, renfermant la Correspondance de Rubens avec Pierre Dupuy. Une seconde, datée du 9 décembre 1627, se trouve également au Museo Civico de Turin. Plusieurs autres lettres, disparues de la même manière, ont été rachetées ou restituées et ont été réintégrées dans le registre.

Publié par E. GACHET, op. cit. p. 49 et par AD. ROSENBERG, op. cit, p. 103.

(1) En marge : « Separatione. »

Digitized by Google

15 juillet 1626.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Monsieur.

Vous avez raison de me rappeler la nécessité du destin qui ne se plie pas aux caprices de nos passions, et qui, comme un effet de la volonté suprême, ne doit pas nous rendre compte de ses décrets. C'est à lui d'ordonner en maître absolu, c'est à nous d'obéir en esclaves, et nous n'avons rien d'autre à faire, à mon avis, que de rendre cet asservissement le moins dur et le plus honorable possible en nous soumettant volontairement. Et pourtant, en ce moment, c'est un devoir qui me semble bien pesant et bien insupportable. Votre prudence me dit de compter sur le temps. Peut-être fera-t-il en moi ce que devrait faire la raison, car je n'ai pas la prétention de parvenir à cette impassibilité stoïque, et je ne crois même pas que des sentiments si bien d'accord avec leur objet soient contraires à la nature de l'homme, ni qu'il faille voir avec une égale indifférence tout ce qui se passe dans le monde. Je suis persuadé *aliqua esse quæ potius sunt extra vitia quam cum virtutibus,* et que ces objets entraînent avec eux dans notre âme une sorte de sentiment *citra reprehensionem.* En vérité, j'ai perdu une excellente compagne; on pouvait, que dis-je, on devait même la chérir par raison, car elle n'avait aucun des défauts de son sexe : point d'humeur chagrine, nulle faiblesse de femme, mais rien que de la bonté et de la délicatesse; ses vertus la faisaient chérir de tout le monde pendant sa vie, depuis sa mort elles causent des regrets universels. Une semblable perte me paraît bien sensible, et puisque le seul remède à tous les maux c'est l'oubli qu'engendre le temps, il faudra sans doute espérer de lui seul mon secours. Mais qu'il me sera difficile de séparer la douleur que me fait éprouver sa perte du souvenir que je dois garder toute ma vie à cette femme chérie et vénérée. Un voyage me conviendrait peut-être pour me soustraire à tant d'objets qui renouvellent sans cesse ma douleur, *ut illa sola domo mœret vacua stratisque relictis incubat.* Les tableaux changeants qui s'offrent aux yeux dans un voyage occupent l'imagination et assoupissent les chagrins du cœur. Du reste, il est vrai *quod mecum peregrinabor et me ipsum circumferam,* mais croyez-le, ce serait pour moi une grande consolation que d'avoir le plaisir de vous voir ainsi que M. votre frère, ou de pouvoir faire quelque chose qui pût vous être agréable. Je suis profondément touché des consolations amicales que vous voulez bien apporter à mes peines, et

Digitized by Google

vous remercie sincèrement de la correspondance que vous me promettez en l'absence de M. de Valavez. Je reste et resterai durant toute ma vie votre très obligé et très humble serviteur. 15 juillet 1626.

De votre très illustre Seigneurie
le très humble serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

d'Anvers, le 15 juillet 1626.

COMMENTAIRE.

Isabelle Brant mourut le 20 juin 1626. (1) Nulle part, pas même dans la présente lettre, il n'est fait mention de sa maladie, ce qui nous fait présumer qu'elle fut enlevée rapidement. Si nous ajoutons que, la veille de ce jour, Peiresc écrivait à Aléandre que Rubens venait de lui écrire que la peste allait en croissant à Anvers, nous avons des raisons sérieuses pour croire qu'Isabelle Brant fut une des victimes de cette épidémie.

CCCCV

RUBENS A PIERRE DUPUY. 24 juillet 1626.

Non ho cosa di momento per la sterilita del stato presente, di questi paesi. E ben vero che gli Ollandesi si mettono in campagna, cavando da 20 o 30 huomini per compagnia solamente che pare indicio che non sarà campo formato, ma solamente una mossa a requisitione degli lor confederati d'Allemagna, onde habbiamo nova certa per Monsr de la Mottine, governatore di Maestricht, che viene da quelle bande, che il Valstayn haveva un esercito potente, che posto insieme arrivarebbe al numero di cinquanta mille combattenti, ma che il Tilly non passava quindici mille, pur tra quelli sono cinque mille cavalli; che la sollevatione di Villani nell' Austria superiore continuava a furia et che si erano impadronati di Lintz, a saper della citta senza il castello, che stava saldo sino allora, che il Valstayn si era mosso al improviso, senza dichiarare per dove y marciava in diligenza, come si conjetturava, a quella volta. Detti villani hanno ridotti le loro petitioni al Imperatore in 13 articoli molto essorbitanti, e a gran prejudicio

(1) *Bulletin Rubens,* IV, 156.

Digitized by Google

24 juillet 1626. del Imperatore et del Duca di Baviera, e percio inaccordabili. Et si crede doversi terminar il negotio per la spada. Tratanto come dice il sudetto Governatore di Maestricht, si e presso per espediente di ammazzar, nelle provincie circumvicine, tutti gli villani, perche non accrescano il numero di ribelli. Et perciò la campagna si reduce a tal desolatione ch'egli per camino non trovò altro che monti di cadaveri humani, et una infinita di porci (1), che scorrendo per gli grani gia maturi si multiplicanno, sendo quel animal fecundissimo, di tal maniera che servono di companatico al esercito del Tigly.

La Citta di Cassel e assediata da gli Imperiali, laquale e la metropoli di Hassia, y ben fortificata y provista di un arsenale con più di cento pezzi d'artigliaria di bronzo et ogni sorte di munitione, ma per il riffugio d'una infinità di gente disutile, si crede che ben presto patira di viveri, et ben si potrebbe venir a qualche compositione, non sendo nimici ex diametro.

Qui si trattano due imprese gloriosissime, l'una di far un novo canale navigabile della Mosa vicino a Maestricht, sino ad un altro fiume chiamato il Demer, circa Malines, per il spatio di quindici leghe. Ho visto il modello che da gran speranza di buon successo, ma sara un opera costosa y longa; l'altra, e di divertir il Reno del suo corso ordinario, lasciando a scoperto gran paese del nemico, y levando ogni ostacolo d'altri fiumi derivati del Reno, per entrar nella Veluwe y rendere tributaria tutta la provincia sino a Utrecht, ma di questo non ho visto il dissegno ancora, ne credo esser risoluto ancora di tutto punto. Questi concetti, venendo a mettersi la mano a l'opera, daranno soggietto, se non m'inganno, al essercitio della guerra in questa parte, poiche conviene a gli Hollandesi d'impedirgli a mano armata, et a noi l'essecutione per forza.

Hebbi, tre giorni sono, una lettera breve del 30 di giugno, stilo veteri, del Sr Gerbier, tutta vittoriosa y triumfante tocante il suo padrone Bukingam y tra altre cose mi dice che tutti gli machinamenti de' suoi nemici non gli havevano giamai toccato cosi d'apresso il cuore ch'avessero potuto divertirlo di niente del gusto ch'egli ha nella pittura et altre galanterie.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Registre 484, f° 97.

(1) En marge : Quelli paesi, parte de la Hassia, abunda di porci.

Digitized by Google

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Je n'ai rien d'important à vous mander à cause de l'inaction qui règne dans ces pays. Il est vrai que les Hollandais se mettent en campagne, ils retirent de 20 à 30 hommes seulement par compagnie, ce qui semble indiquer que l'on ne formera pas un camp, mais qu'il n'y aura qu'un mouvement opéré à la réquisition de leurs alliés d'Allemagne. Nous avons de ce pays des nouvelles certaines par M. de la Mottine, gouverneur de Maestricht, qui en revient. Il dit que Wallenstein est à la tête d'une puissante armée qui pourrait bien, toute réunie, arriver au chiffre de cinquante mille combattants, mais que celle de Tilly ne dépasse pas quinze mille hommes, parmi lesquels toutefois on compte cinq mille cavaliers. Le soulèvement des paysans dans l'Autriche supérieure s'étend furieusement; ils se sont emparés de Lintz, c'est-à-dire de la ville, mais non pas du château qui tient bon jusqu'à présent. Wallenstein s'est mis en mouvement à l'improviste, sans dire vers quel endroit il marche avec tant de diligence, mais on conjecture que c'est vers Lintz. Les paysans ont ramené les réclamations qu'ils adressent à l'Empereur à 13 articles, tout à fait exorbitants, devant causer grand préjudice à l'Empereur et au Duc de Bavière ; aussi sont-elles inacceptables, et l'on devra, croit-on, terminer l'affaire par l'épée. Entretemps, comme le raconte le susdit gouverneur de Maestricht, on y a pris pour expédient de tuer dans les provinces environnantes tous les paysans, afin qu'ils ne viennent accroître le nombre des rebelles. Aussi la campagne y est-elle réduite à une telle désolation qu'il n'y a trouvé sur son chemin que des monceaux de cadavres humains et une infinité de porcs. (1) Ceux-ci s'étant répandus dans les blés déjà mûrs, s'y multiplient (on connaît la fécondité de cet animal) de telle façon qu'ils servent de nourriture à l'armée de Tilly.

La ville de Cassel est assiégée par les Impériaux. C'est la capitale de la Hesse, elle est bien fortifiée et pourvue d'un arsenal contenant plus de cent pièces d'artillerie en bronze et toute espèce de munitions ; mais comme il s'y est réfugié une infinité de gens inutiles, on croit qu'elle souffrira bientôt du manque de vivres et on en pourrait bien venir à composition, car les parties adverses ne sont pas ennemis à outrance.

On projette ici deux entreprises très glorieuses, l'une de creuser un nouveau canal navigable, depuis la Meuse, dans les environs de Maestricht, jusqu'à

(1) En marge : Dans cette partie de la Hesse les porcs abondent.

Digitized by Google

24 juillet 1626. une rivière nommée le Démer, près de Malines; ce canal aurait une longueur de quinze lieues. J'en ai vu le plan qui paraît très exécutable; mais le travail sera long et coûteux. L'autre projet est de détourner le Rhin de son cours en laissant à découvert un grand territoire de l'ennemi et en levant tout obstacle d'autres fleuves, dérivant du Rhin, pour entrer dans la Veluwe et rendre tributaire toute la province jusqu'à Utrecht. Je n'en ai pas encore vu le plan, et je crois que tout n'a pas encore été décidé à ce sujet. Si l'on en vient à mettre la main à l'œuvre pour réaliser de pareils projets, on se livrera, je pense, à l'exercice de la guerre dans cette contrée, car les Hollandais empêcheront certainement le travail à main armée et nous ne pourrons l'exécuter que par la force.

Il y a trois jours, j'ai reçu une courte lettre, datée du 30 juin, vieux style, de Monsieur Gerbier, lettre toute victorieuse et triomphante relative à son maître Buckingham. Entr'autres choses, il me dit que toutes les machinations de ses ennemis n'avaient jamais frappé au cœur le duc, au point de lui ôter de l'esprit le goût des tableaux et des autres objets d'art.

COMMENTAIRE.

Les opérations des armées de Wallenstein et de Tilly. La guerre de 30 ans sévissait dans toute son horreur. En 1624, Wallenstein avait formé une armée qu'il avait mise au service de l'empereur; à partir de 1625, cette armée apparaît sur le champ de bataille à côté de celle de la ligue catholique commandée par Tilly. A la tête des armées protestantes se trouvaient Christian IV, roi de Danemarck, et Mansfeld. En 1626, Wallenstein avait réuni 25.000 hommes et son armée grossissait de jour en jour. Il marcha contre Mansfeld et lui infligea une sanglante défaite au pont de Dessau, au moment où il voulait passer l'Elbe. Mansfeld réunit les tronçons de son armée et se dirigea sur la Hongrie, où il fit sa jonction avec les troupes transylvaniennes. Malheureusement pour lui, Bethlem Gabor avait embrassé le parti de l'empereur. Mansfeld se vit isolé, dut licencier ses troupes et alla mourir dans un village de Bosnie. Tilly, de son côté, poursuivit Christian IV qui s'était avancé en Thuringe, l'atteignit et lui infligea une sanglante défaite près de Lutter (27 août 1626). De cette manière, les armées protestantes furent défaites au nord comme au sud.

Le soulèvement des paysans. Vers la mi-mai 1626, un grand nombre de paysans de l'Autriche Supérieure, sur la frontière de la Bavière, prirent les armes, parce qu'on leur interdisait le culte luthérien; ils s'emparèrent de plusieurs villes et châteaux, y mirent le feu et massacrèrent la population.

Digitized by Google

Ils défirent le comte d'Erberdorf, gouverneur de Lintz. A la suite de ce succès, leur nombre s'accrut jusqu'à soixante mille ; ils se rendirent maîtres de toutes les villes situées sur le Draun et mirent le siège devant Lintz. L'empereur leur envoya des commissaires pour prendre connaissance de leurs griefs. Ils demandaient le libre exercice de la religion réformée, l'exemption de contributions durant dix ans, le renvoi des Jésuites et le rappel des Seigneurs protestants exilés. Ces demandes furent rejetées. La guerre continua avec des alternatives de succès et de revers. A la fin de juillet, un assaut des paysans contre Lintz fut repoussé. Les colonels Lobel et Pappenheim furent envoyés contre eux au mois d'août et leur firent subir des défaites qui mirent fin à la révolte au mois de novembre 1626. 24 juillet 1626.

Le canal de Maestricht au Démer. En vue de nuire au commerce et de rompre la force de résistance des Hollandais, divers projets étaient mis en avant du côté des Espagnols. Le *Veridicus Belga* préconisa entre autres le détournement du Rhin. On creuserait un canal commençant à Rhinberg sur le Rhin et aboutissant à Venloo sur la Meuse ; un autre canal irait de la Meuse au Démer et permettrait de détourner le commerce du Rhin à l'Escaut. Ce canal reçut le nom de Fossa Mariana ou Fossé Eugénien. Le prince Frédéric-Henri construisit un fort à Isselbourg pour empêcher ces travaux. Le comte Henri de Berghes vint câmper près de là pour tenir en échec les troupes du prince de Nassau. Le 3 octobre, le comte de Berghes attaqua le camp du comte de Stirum. Vers la même époque, le marquis de Spinola envoya 2000 hommes des garnisons du Palatinat pour creuser le canal ; on y travailla pendant les derniers mois de l'année. Quant au canal de la Meuse à l'Escaut, par le Démer, on en parla encore en 1627, mais sans donner aucune suite au projet.

La lettre de Gerbier concernant Buckingham. De 1625 à 1628, une correspondance active s'établit entre Rubens et Gerbier au sujet de la cessation des hostilités qui avaient éclaté entre l'Espagne et l'Angleterre. Nous publierons plus loin certaines des lettres échangées entre eux et reviendrons à cette occasion sur les négociations entamées entre les deux peintres-diplomates.

Digitized by Google

CCCCVI

30 juillet 1626.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Non habbiamo altro senon che gli Ollandesi sono in campagna et si trattengono tra Emmerik e Reno con forse mediocri poi che hanno lasciate tutte le lor piazze ben proviste, et particolarmente in Cassant presso la Sclusa hanno posto presidio de duoi mille huomini et a proportione à Berges, Heusden et altri luoci secondo la capacita et bisogna di ciascuna piazza de maniera che sapendo il Sr Marqueze puntualmente che gente di guerra habbiano in tutto si puo facilmente far giudiciosam^e^ il computo quanto sia gagliardo il lor campo, ben poteria esse che assidiassero qualche piazza come Grol o Oldensee e percio la nostra gente marchia a quella volta, sotto la condotta del conte Henrico de Berghes et sotto il conte d'Isembourgh l'avanguardia senza che fin adesso il Sig^r^ Marqueze dia indicio di voler andar in persona.

Au dos : Brusselles 24 Juglio.
Anversa 30 Juglio.
Canale della Mosa.
Divertimento del Rheno.

Copie à Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert, Correspondance de Peiresc. Registre 484, f° 98.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Nous n'avons pas de nouvelles, sinon que les Hollandais se sont mis en campagne et se tiennent entre Emmerik et le Rhin avec des forces peu considérables ; ensuite qu'ils ont bien approvisionné toutes leurs places fortes et spécialement celles du pays de Cassant près de l'Ecluse, où ils ont mis une garnison de deux mille hommes et dans la même proportion ils ont pourvu à la défense de Bergues, Heusden et d'autres lieux, selon la grandeur et les besoins de chaque place, de manière que le marquis de Spinola, sachant exactement combien de troupes ils ont en tout, peut facilement se faire une idée exacte du nombre d'hommes que renferme leur camp. Il se pourrait bien qu'ils songent à assiéger quelque place forte comme Grol

Digitized by Google

ou Oldensee ; c'est pourquoi nos troupes se dirigent de ce côté, sous le commandement du comte Henri de Berghes et du comte d'Isenbourg, qui se trouve à la tête de l'avant-garde, sans que jusqu'à présent le marquis paraisse vouloir s'y rendre en personne. 30 juillet 1626.

Au dos : Bruxelles, 24 juillet. Anvers, 30 juillet. Canal de la Meuse. Détournement du Rhin. (1)

CCCCVII

DON GASPAR DE GUZMAN, COMTE-DUC D'OLIVAREZ, A RUBENS.

8 août 1626.

Aunque V. M. no me dice la perdida de su compagnia (mostrando aun en esto la discretion conque obra siempre) la se yo y siento la soledad en que V. M. queda, como quien la ama y estima tanto. Mucho fio de la prudencia de V. M. y assi me parece que en casos tales es mas a proposito observar su constantia y conformidad con lo que Dios dispone, que procurar motivos de consuelo. Yo los he menester para mi mas que nadie, en el Mundo, si miro desnudamente las causas del dolor en que me hallo, haviendo muerto de venteydos annos el Sr Card^l^ de Guzman, mi sobríno, y pocos dias despues una sola hija que tenia en quien cargaban las speranzas de la succession de mi casa, y aquien amaba mas que por hija por virtuosa, entendida y de natural ; partes muy dignas de estimacion. Llevola Dios para si de un mal parto, con que he perdido todo y quedado, sin que poder temer ni sperar temporalmente. Pero ha querido Dios darme alivio y consuelo a medida del dolor y huelgo que el affecto natural obre tiernamente, para tener mas que offrecerle en este trance. Hablo con V. M. como con hombre discreto, para que vea que en medio de mis cuidados, y de trabajo tan grande estimo en su persona las partes y caudal que Dios le ha dado, y la satisfaction con que estoy del Amor que me tiene. Buena señal del es el retrato que V. M. hizo stampar que

(1) Les mots « Bruxelles, 24 juillet. Canal de la Meuse, Détournement du Rhin » inscrits par Peiresc sur la copie de la présente lettre, se rapportent évidemment à la lettre précédente et semblent prouver que celle du 24 juillet a été écrite à Bruxelles.

Digitized by Google

8 août 1626. el Amor sabe formar propias Ideas, y representar species naturales y el Amor tambien engendra speranzas que exceden merecimientos.

Por los Hieroglyphicos la digo aun que (oy que me veo desembarazado de cuidados propios temporales) estoy en mayor obligation de procurar y dar buena cuenta de los publicos que se me fian. De Dios luz y fuerzas para esto, y entonzes pensare que estimo el retrato como merece y que no son del todo mal empleados los anuncios del.

Dios g^de^ a V. M. como desseo.

De M^d^ 8 de Ag^o^ 1626. (Subsignato)

Yo Don Gaspar de Guzman.

Bibliothèque royale à Bruxelles. Copie de la main de Gevartius dans la Correspondance de Gevartius, T. 5988, f° 52.

Ibid. Copie dans les registres de Mols, 17665, p. 18.

TRADUCTION.

OLIVAREZ A RUBENS.

Quoique vous ne m'ayez pas fait connaître la perte que vous venez de subir par la mort de votre compagne (montrant par là votre discrétion habituelle), je l'ai apprise et je compâtis à la solitude dans laquelle vous vous trouvez, vous qui l'aimiez et l'estimiez tant. Je compte beaucoup sur votre prudence et il me paraît qu'en de semblables cas il vaut mieux garder son courage et se conformer aux desseins divins que de chercher des motifs de consolation. J'en ai besoin plus que personne au monde quand j'examine froidement les causes de la douleur que j'éprouve, ayant vu mourir à vingt-deux ans mon neveu, le cardinal de Guzman, et peu de jours après ma fille unique, sur laquelle j'avais fondé l'espoir de continuer ma famille et que j'aimais moins parce qu'elle était ma fille que parce qu'elle se distinguait par sa vertu, son intelligence, son caractère, qualités dignes d'estime plus que toutes autres. Dieu l'a enlevée à la suite d'un mauvais accouchement et ainsi j'ai tout perdu et suis resté sans pouvoir rien craindre ni espérer sur la terre. Mais il a plu à Dieu de me donner des soulagements et des consolations proportionnés à ma douleur et je suis content que votre affection naturelle agisse avec tant de tendresse pour pouvoir de mon côté vous en témoigner d'autant plus en ces moments douloureux. Je vous parle comme à un homme discret pour que vous voyiez qu'au milieu de mes soucis et de mes lourds travaux j'estime en vous les qualités et les faveurs que Dieu vous a accordées et la satisfaction que

Digitized by Google

j'éprouve de l'affection que vous me portez. Un excellent témoignage que vous en fournissez est le portrait que vous avez fait imprimer, il prouve en même temps que l'affection trouve des idées appropriées, qu'elle sait représenter l'apparence naturelle et qu'elle fait concevoir des espérances qui dépassent les mérites. 8 août 1626.

Quant aux emblèmes, je vous dis que maintenant, étant débarrassé de soins temporels et personnels, je suis plus que jamais obligé de rendre bon compte des affaires publiques qui me sont confiées. Que Dieu m'accorde la lumière et la force nécessaires pour ma tâche et alors je penserai que j'estime le portrait comme il le mérite et que les présages qu'il énonce, ne sont pas entièrement mensongers.

Que Dieu vous garde, comme vous le méritez.

De Madrid, le 8 août 1626. (Signé)

DON GASPAR DE GUZMAN.

COMMENTAIRE.

La lettre est importante surtout parce qu'elle prouve que Rubens était personnellement en relation avec le premier ministre de Philippe IV, le tout-puissant comte-duc. Ce ne sont certes pas des témoignages d'une estime banale que l'homme d'Etat prodigue ici à l'artiste. Le texte et le ton de la lettre prouvent que ces relations n'étaient pas à leurs débuts, et, en effet, nous savons par la lettre du 26 décembre 1625, écrite par Rubens à Valavez, qu'à cette date déjà Olivarez l'honorait d'une confiance particulière et lui écrivait personnellement au sujet des affaires de l'Etat.

La nouvelle de la mort d'Isabelle Brant doit avoir été communiquée au comte-duc immédiatement après le douloureux événement; sept semaines après, le ministre écrit cette lettre de condoléance. Rubens venait de peindre l'encadrement du portrait d'Olivarez que Pontius devait graver. Olivarez lui en exprime ici sa gratitude. L'étude de l'œuvre d'art m'avait conduit à présumer qu'elle datait de 1626 environ *(Œuvre de Rubens,* n° 1011). Le document qui précède vient prouver que je ne m'étais pas trompé et que c'est bien dans cette année que l'effigie fut exécutée.

Les emblèmes qui figurent dans l'encadrement et auxquels fait allusion la lettre d'Olivarez constituent une glorification des mérites de l'homme d'Etat, comme les poètes et les artistes se permettent d'en composer en de semblables circonstances. A droite du médaillon, on voit un génie portant l'égide et la lance de Minerve et près de lui le hibou de la déesse, patronne du savoir; à gauche, un génie tenant la massue d'Hercule entourée de la peau du lion de Némée; au-dessus du médaillon, un globe sur lequel sont posés un bâton de commandement entouré d'un serpent et un gouvernail, symboles de la politique

Digitized by Google

8 août 1626. prudente et habile. Le tout est surmonté d'une couronne d'olivier garnie de deux ailes, symbole de la paix et d'une étoile à six rayons, enfermée dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, emblème de la gloire immortelle. L'inscription *Hespere quis cælo lucet felicior ignis* (Pays d'occident, quelle étoile brille d'un feu plus heureux au ciel?). Sous le portrait les armes d'Olivarez et douze vers latins composés par Gevartius et célébrant le comte-duc sur le mode dithyrambique.

CCCCVIII

16 août 1626.

PEIRESC A RUBENS.

A Monsieur Rubens à Anvers.

*Molto Ill^re^ sig^re^ mio Sing^mo^*

Queste poche righe saranno solamente per accompagniare il Sig^r^ Ollivieri, gentilhuomo d'honoratissima casata et di virtuosissime maniere, figlio d'un consigliero del nostro Parlemento, de piu dotti et de piu celebri che vi siano may stati, il quale io soglio riverire come se fosse mio Sig^r^ padre. Di maniera ch'io non ho potuto lasciare andare suo figlio in coteste bande, senza dargli questa ricommandatione di andarle a far riverenza a suo et a mio nome, et pregarla di accettarlo nel numero di servitori et ammiratori della virtù et dell' eccelenza di V. S., assicurandomi ch'ella, per sua somma bonta, aggradira questo suo complimento et gli fara il favore di fargli vedere que' suoi miracoli, cosi delle sue pitture proprie come de' marmi et camei antiqui, dispiacendomi sommamente di non potere far il viagio ancor io per goderne la mia parte, che mi sarebbe un grandissimo et forzi total giovamento nelle mie infermita. Io suplico quanto piu so et posso di farci questo favore, et di comandarmi in scambio. Con che affettuosissimamente le bacio le mani et le prego del Signore ogni piu desiderato bene.

Di Aix, alli 16 Agosto 1626.

Di V. S. Ill. serv. affett^mo^ et oblig^mo^
DE PEIRESC.

Carpentras, Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copie des lettres de Peiresc, V. 395 (parmi les lettres de Peiresc à Erycius Puteanus).

Digitized by Google

TRADUCTION. 16 août 1626.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Ce peu de lignes serviront seulement à vous recommander Monsieur Ollivier, un homme de naissance fort honorable et des plus recommandables par ses qualités personnelles. C'est le fils d'un conseiller de notre parlement, un des hommes les plus savants et les plus illustres qu'il y eut jamais et que je vénère comme s'il était mon père. Je n'ai pas voulu laisser partir son fils pour vos contrées sans lui recommander d'aller vous saluer en son nom et au mien et sans vous prier de vouloir bien le recevoir comme votre serviteur et un admirateur de vos talents et de votre mérite éminent. Je suis sûr que dans votre grande bonté vous voudrez bien agréer ses compliments et lui faire la faveur de lui montrer les merveilles de vos propres peintures, de vos marbres et camées antiques. Je regrette bien de ne pas pouvoir faire le même voyage, pour prendre ma part de cette jouissance qui m'apporterait un grand soulagement et peut-être le complet rétablissement de ma maladie. Je vous supplie de nous accorder cette faveur pour autant que cela soit en votre pouvoir et de disposer de moi à votre tour. Sur ce, je vous salue très affectueusement et prie le Seigneur d'accomplir tous vos souhaits.

D'Aix, le 16 août 1626.

Votre très affectueux et obligé serviteur
DE PEIRESC.

COMMENTAIRE.

M. Ollivier. Jean-Pierre d'Ollivier ou d'Olivari, le collègue et l'ami de Peiresc, naquit à Aix, le 11 novembre 1554 ; il était fils d'Antoine d'Olivari, conseiller au parlement de Provence. Le 31 août 1580, Henri III lui accorda des lettres de conseiller au Parlement, attestant qu'elles étaient la récompense des services rendus à la personne du roi et à ses prédécesseurs par ledit sieur d'Ollivier et par son père. Il mourut le 22 juillet 1633. Son fils Antoine étudiait en ce moment à Paris. Son père annote dans son journal à la date du 19 août 1626 :

« Le 19 août 1626, j'ai écrit à Paris à mon fils Antoine, écolier en Sorbone : j'ai mis ma lettre dans le paquet de M. de Peyresc avec une lettre de change de 50 écus. Je lui recommande de ménager cet argent

Digitized by Google

16 août 1626. pour faire le voyage que je l'ai autorisé à faire pour compléter son instruction. J'ai ajouté un paquet de 5 lettres que M. de Peyresc m'a remises pour luy, une pour M. Dupuy, avocat à Paris, la deuxième pour M. Gevartius, secrétaire de la commune d'Anvers, la 3me pour M. Roccox, bourgmestre de cette ville, la 4me pour M. Rubens, [en] italien, habitant audit Anvers, homme docte et excellent pour la pratique en la peinture et la 5me pour M. Puteanus, professeur royal à l'Université de Louvain. (1) »

La lettre de Peiresc à Roccox s'est conservée dans une copie publiée par M. Ruelens *(Bulletin Rubens,* II, p. 123); celle de Peiresc à Gevartius s'est egalement conservée dans une copie qui se trouve à la Bibliothèque de Carpentras parmi les lettres de Peiresc à Puteanus (Copie des lettres de Peiresc V. 394 vo).

CCCCXI

28 août 1626. JEAN BAPTISTE BERTOLD A L'ARCHIDUC LÉOPOLD.

Serenissimo Principe Signore e Padron mio clementissimo

Con l'ordinario passato ricevei la clementissima di V. A. serma dell' ultimo Luglio, in che V. A. serma mi comandava di far prattica con Rubens, per la pittura che si desidera. Il detto Rubens per hora si ritrova absente, per causa della morte di sua moglie, occorsa pochi giorni sono. Dicesi che frà poco, dovra esser di ritorno in Anversa, dove io non lascierò di ritrovarlo, et di esprimerli li Clementissimi comandamenti di V. A. serma dalla quale staro aspettando mi facci mandar la misura della largezza, et lungezza, sendo che per anco non la hó ricevuta . . . . . .

Bruss. a 28 Agosto 1626.

Di V. A. serma
Humillismo et devotissmo servitore
Gio. Batta Bertoldo.
(Agent de l'archiduc à Bruxelles).

Au dos : Kanzleinotizen.

Autographe aux Archives I. et R. d'Inspruck A. VII.

Copie communiquée par le Dr Schönherr, conservateur des Archives I. et R. d'Inspruck.

(1) Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*. Tome I, p. 78. Paris, Imprimerie Nationale, 1888.

Digitized by Google

TRADUCTION. 28 août 1626.

JEAN BAPTISTE BERTOLD A L'ARCHIDUC LÉOPOLD.

Prince sérénissime et Seigneur très clément.

J'ai reçu par le dernier courrier votre honorée du 31 juillet dernier, par laquelle vous m'ordonnez de m'entendre avec Rubens au sujet du tableau que vous désirez. Ledit Rubens est absent en ce moment à cause de la mort de sa femme, survenue il y a peu de jours. On dit que sous peu il sera de retour à Anvers, où je ne manquerai pas d'aller le trouver et de lui transmettre les ordres de Votre Altesse. Je vous prie de me faire connaître la mesure en hauteur et en largeur de la peinture, que jusqu'ici je n'ai pas encore reçue.

Bruxelles, le 28 août 1626.

De Votre Altesse Sérénissime
le très obéissant et très dévoué serviteur
JEAN-BAPTISTE BERTOLD.
(Agent de l'archiduc à Bruxelles).

COMMENTAIRE.

La présente lettre se trouve dans le même dépôt que les lettres CLXXXV et CLXXXVI, adressées en 1619 à l'archiduc Léopold par son agent à Bruxelles ; elle se rapporte probablement au même tableau dont il était question dans ces lettres publiées par nous au tome II du présent ouvrage.

Nous savons que les anciens historiens de Rubens, Sandrart et Michel, racontent que le grand artiste, après la mort d'Isabelle Brant, avait quitté la ville pour chercher, dans un voyage en Hollande, quelque soulagement à sa douleur ; nous savons également qu'en parlant de ce prétendu voyage, ces écrivains le confondaient avec l'excursion qu'il fit dans les provinces du Nord l'année suivante dans un tout autre but. Il est curieux de rencontrer dans la présente lettre la confirmation de l'absence de Rubens peu de semaines après la mort de sa première femme et de voir attribuer cette absence au motif donné à un autre voyage, par des auteurs qui, en réalité, étaient mal informés, mais qui, par hasard rapportent une partie de la vérité.

Digitized by Google

CCCCX

11 septembre 1626.

RUBENS A VALAVEZ.

Gli ollandesi cominciarono à comparire con una infinita de navi il 28 d'Agosto di maniera che gia si poteva scoperire la lor flotta dagli campanili di questa citta et errano alcuni giorni prima arrivati da tutte le parti avisi che doverano attentar sopra Anversa, altri dicevano da Hulst, et che volevano impatronarsi delle Dycke argini et altre arivevano per Duynckercq. E vero che l'impresa d'Anversa et de Hulst haverebbe molte cose comuni e quasi sattaccarebbe l'una e l'altra, gia marciavano le nostri genti verso la provincia di fiandra y particola^te^ quattro regimenti del campo Callono del don Juan Carlos di Gusman y d'Idiaque, e il Baglioni (cappitan veccio y bravo) in personna col suo tersio. In quella note si diede segno di fuoco sopra il campanile di nostra donna, et il castello sparo un colpo dartigliaria et fa risposto da tutti gli forti sopra questa nuova. Et il marchese fece far subito il ponte de navi legate insieme sopra il nostro fiume inanci questa citta per passagio della soldatesca di Brabante in Fiandra y contra quando fosse di bisogno. Il 29 savançarono le navi del inimico di tal sorte che si credeva dovessero venire a drittura verso questa citta ma essendo un poco sopra Lillo presero l'incurvatura del fiume e tirarono verso la bocca di Saftingen et entrando in quel braccio si passero a drittura per tirar verso Hulst ma poi si serrarono tutti insieme sopra Kildrecht una lega par deça Hulst havendo in fronte quattro navi di guerra et una galera che poco primo essendo fatta novamente per labsensa y negligenza del capitano presero à Ostendo per sollevatione di sforzati. E Kildrecht posto in un sito molto avantagioso à guisa di un picciol promontorio con un piccol [fatto di mano] (1) canaletto di dietro che lo rendo como isola ó peninsula sendo in alcuni luoci tal volte secca. La piassa non e forte seccata havendo solo un forte di poco momento nella quale erano due compagnie di walloni. Ma gli Ollandesi non attacarono la Torre ma volevano entrar y rendersi padroni di quel canaletto per rilevarlo con trinciere da due bande per piantare la lor artigliaria sopra dovendo fra duoi ò tre

(1) Ces mots sont à la marge, avant : canaletto.

Digitized by Google

giorni di quel modo cader Kildrecht nelle lor mani per mancamento di viveri et ancora per la debbolessa della piassa. Era il lor dissegno sendo Kildrecht nella provincia di Fiandra di ridurlo in fortezza reale per rendersi padroni di tutta la campagna tra Hulst et Anversa fin al fiume. Et a tel aggio impugnar gli argini et stringere queste due citta di mala maniera ma poco prima erano arrivati sei pezzati dartigliaria da campagna le quali il Baglioni haveva piantate sopra una bruiera contra la bocca del canale y posta l'infantaria in buon ordine dietro le dycke y riempita tutta la pianura di villani ben armati di maniera che havendo travagliatio gli Ollandesi per il spacio di due hore nel maggior caldo del giorno dalle dieci hore sino alle dodeci y mancandoli la marea a favor dellequale erano venuti senza vento furono sforzati a retirarsi con qualque danno ricevuto della nostra artigliaria ma senza perdita di un sol huomo di nostri lasciando due barche a secco luna cargata di munitione y laltra con 28 cavalli liquali volendo scorrere con ciallupe che sono barchetti per andar a remi a poco fondo cargate di Moschettarrai furonno ributtati da gli soldati di Kildrecht che le saccaggiorono tutte due e misero il fuoco nel una, si tennero insieme tutte le navi quel giorno et ogni uno credeva che dovessero tornare verso la notte colla nova marea al fresco et si dubitava che questo fosse solo un stratagema per divertir le nostre forse. Ma si e verificato esser stata la vera impresa perche il giorno sequente si retirarono verso Tholen ove sbarcarono molti cavalli feriti della nostra artigliaria y soffocati gran parte dal stremo calor que faceva quei giorni. Et adesso il Sr Marchese che non si e mosso giamai da Brusselles ha datto ordine di ridurre Kildrecht in fortezza defenssibile contra tutti à quattro bolvardy e si metto la mano a l'opera. E giunto ancora ben a tempo (essendo ridotti ad estrema penuria di denari) un corriero da Spagna che porta un millione et seicento mila scudi con promessa di maggior somma. Il quale ancora porta aviso che partirebbono ben presto da Biscaya alla volta di Duynkercque 40 navi de guerre per resistere alla armata Inglese che tarde troppo per far cosa buona poiche sono partite ancora da Sevigla molte navi ben fornite de forze competenti per assicurar la flotta di terra firma. Sabato passato venne un espresso alla sere^ma^ Infanta dal S^r^ don Francisco de Medina Gouvernator di Wesel con aviso che il

11 septembre 1626.

Digitized by Google

11 septembre 1626. 26 d'Agosto haveva il Re di Dannemarcha tagliato a pezzi quattro compagnie del Tilly. Il qual marciava per sorprendere una altra citta doppo la presa da Gottingen esendogli al Tilly sopragiunto soccorso di sette mille fanti dal Valstain si risolse dataccar quel Re che si retiro con buon ordine ma tenendo gli dietro il Tilly duoi giorni e due notti in fino si fermo dietro una palude con haver spalla di montagna ne potendolo il Tilly assalire in quel posto comincio la scarramucia d'una altra banda. Et il Re o per bravura o per impericia abbandono il suo avantagio e venne alle mani in campagna y doppo un longo conflitto e restato total^te^ rotto con perdita di bagagli et artiglaria y morte quasi di tutta la fantaria essendo mal trattata ancora la cavalleria vennero in mano di nostri quantita distendardi e cornetti et una infinita d'ensegne. Della persona del Re non si haveva nova che fosse devenuto. (1) Ma il suo luogotenente general Fuchs resto nella piazza morto et gli sig^ri^ Lohausen, Linstein, Pinckinck, Cernile, Bernt, Gentsen con gran numero d'officieri con tre mille soldati sendosi retirati in un castel chiamato Lutter, furono sforzati a rendersi priggionieri del conte del Tilly. Si dice la mortalita non esser stata grande benche il capitano di cavalleria Assuero et un capitan Ferarti morissero combattendo, i percio la Seren^ma^ Infanta fece cantar il te deum laudamus et si sono fatti fuochi d'allegrezza primo in Brusselles e poi nella altre citta suggiette al Re di Spagna.

Le lettere de Colonia arrivate hier sera confirmano la vittoria di Tilly e dicono che a preso piu de cento insegne con 23 pezi d'artigliaria y tutta l'argentaria del Re il quali pero si e salvato con parte della cavagleria.

Carpentras. Bibliothèque et Musée Inguimbert, Recueil XLVI, T. I, fol. 292 du fonds Peiresc. Communiqué par M. Liabastres, bibliothécaire. Le texte conservé à Carpentras est la copie d'une lettre de Rubens à Valavez, transcrite par ce dernier et transmise par lui à Peiresc. Celui-ci a écrit en marge, à la tête de la copie « 1626 XI Sept. Kildrecht attaqué par les Hollandais. Derroutte du roy de Danemarck par Tilly. » C'est la lettre mentionnée par Rubens dans celle qu'il écrivit le 17 septembre 1626 à Pierre Dupuy. Elle était jusqu'ici restée inconnue. Elle n'atteignit plus Valavez à Paris, mais lui fut envoyée par Monsieur Tavernier, comme Rubens le dit dans la lettre du 1er octobre.

(1) En marge : Il Re si e retirato con buona parte della sua cavalleria come si e inteso hier per le lettere di Colonia.

Digitized by Google

RUBENS A VALAVEZ.

Le 28 août, les Hollandais commencèrent à se montrer avec d'innombrables navires, de sorte que l'on pouvait déjà apercevoir leur flotte du haut des tours de notre ville. Quelques jours auparavant, il était arrivé de toutes parts des avis qu'ils allèrent tenter une attaque contre Anvers, d'autres disaient contre Hulst et qu'ils voulaient s'emparer des digues. On disait que d'autres arrivèrent par Dunkerque. Il est vrai que l'entreprise contre Anvers et celle contre Hulst se confondraient en bien des points et que l'attaque dirigée contre l'une de ces villes le serait également contre l'autre. Déjà nos troupes marchaient vers la province de la Flandre et spécialement quatre régiments du camp de Calloo de don Juan Carlos de Guzman et d'Idiaquez. Le vieux et brave capitaine Baglioni marcha lui-même à la tête de son bataillon. Cette nuit, on fit un signal au moyen du feu sur la tour de Notre-Dame et, de la citadelle, on tira un coup de canon et, de tous les forts, on répondit à cet avis. Le marquis de Spinola fit faire immédiatement, au moyen de navires liés ensemble, un pont sur l'Escaut devant la ville pour offrir un passage aux troupes allant du Brabant en Flandre ou se dirigeant en sens inverse quand le besoin s'en ferait sentir.

Le 29 août, les vaisseaux des ennemis s'avancèrent de telle sorte que l'on croyait qu'ils allaient se diriger tout droit vers notre ville, mais étant arrivés un peu en aval de Lillo, ils s'engagèrent dans la courbe du fleuve et se dirigèrent vers l'ouverture de Saftingen. Etant entrés dans cet embranchement de la rivière, ils firent voile tout droit vers Hulst, mais ensuite ils s'arrêtèrent tous ensemble au-dessus de Kieldrecht, à une lieue en deça de Hulst. Ils avaient à leur tête quatre navires de guerre et une galère, qui avait été construite peu auparavant et qu'ils avaient prise à Ostende lors d'un soulèvement de forçats et grâce à l'absence et à la négligence du capitaine. Kieldrecht se trouve situé fort avantageusement sur une espèce de promontoire ; un petit canal artificiel est situé derrière le village et le transforme en quelque sorte en une île ou en une presqu'île, puisque le canal est souvent à sec par endroits. Quand cela se produit, la place n'est pas bien forte, n'étant défendue que par un fort dans lequel, en ce moment, deux compagnies Wallonnes tenaient garnison.

Les Hollandais n'attaquèrent point la tour, mais essayèrent de pénétrer dans la place et de se rendre maîtres du petit canal, dont ils voulaient par des tranchées relever les bords pour y planter leur artillerie. Ils calculaient

Digitized by Google

11 septembre 1626. que de cette manière au bout de deux ou trois jours Kieldrecht devait leur tomber entre les mains, à cause du manque de vivres et de la faiblesse de la place. Leur plan était de faire de Kieldrecht une forteresse royale, qui se serait trouvée dans la province de la Flandre et de se rendre ainsi maîtres de toute la contrée qui s'étend entre Hulst et Anvers jusqu'au fleuve. Ils auraient donc pu à loisir s'emparer des digues et enserrer étroitement les deux villes. Mais peu de temps après arrivèrent six pièces d'artillerie de campagne que Baglioni fit planter sur une bruyère contre l'embouchure du canal ; il posta l'infanterie en bon ordre derrière la digue et remplit toute la plaine de paysans bien armés. Les Hollandais ayant travaillé pendant deux heures, de dix à midi, dans la plus grande chaleur de la journée, et la marée qui leur avait permis de venir sans vent leur étant défavorable, ils furent forcés de se retirer non sans quelques pertes que notre artillerie leur fit subir. Nous n'y perdîmes pas un seul homme. Les adversaires durent abandonner à terre deux barques, l'une chargée de munitions, l'autre portant vingt-huit chevaux. Ils essayèrent de venir au secours de ces embarcations au moyen de chaloupes, qui sont des barquettes à rames et de peu de profondeur, montées par des mousquetaires ; mais les soldats de Kieldrecht les repoussèrent et les détruisirent toutes deux et mirent le feu à l'une d'elles.

Durant toute la journée, les vaisseaux hollandais se tinrent ensemble, et chacun crut qu'ils allaient retourner vers la nuit à la marée nouvelle et qu'ils avaient eu recours à un stratagème pour donner le change à nos forces. Mais on a pu constater qu'ils n'usaient d'aucun artifice, puisque le lendemain ils se retirèrent vers Tholen, où ils débarquèrent beaucoup de chevaux blessés par notre artillerie et suffoqués par l'extrême chaleur qu'il avait fait tous ces jours-là.

A présent, le marquis de Spinola, qui n'avait pas quitté Bruxelles, a donné ordre de changer Kieldrecht en une forteresse à quatre fronts, capable de tenir tête à toutes les attaques. Déjà on a mis la main à l'œuvre.

Le manque d'argent se faisant fortement sentir, il est arrivé juste à temps un courrier d'Espagne apportant un million et six cent mille écus avec promesse d'une plus forte somme. Il apporte également la nouvelle que sous peu partiront de Biscaye pour Dunkerque quarante navires de guerre pour résister à la flotte anglaise. Celle-ci se montre trop lente pour faire quelque chose d'utile, puisqu'un grand nombre de navires sont également partis de Séville bien armés et montés par des forces suffisantes pour soutenir la flotte du côté de la terre ferme.

Samedi dernier [le 5 septembre], un courrier exprès est arrivé à la Sérénissime Infante de la part de don François de Medina, gouverneur de

Digitized by Google

Wesel, apportant la nouvelle que, le 26 août, le roi de Danemarck a taillé en pièces quatre compagnies de Tilly. Celui-ci était en marche pour surprendre une autre ville, après s'être emparé de Goettingue. Un renfort de sept mille fantassins de Wallenstein étant arrivé à Tilly, celui-ci résolut d'attaquer le roi de Danemarck qui se retirait en bon ordre. Mais Tilly le poursuivit pendant deux jours et deux nuits, et à la fin il le rejoignit derrière un marais. L'ennemi s'appuyant d'un autre côté contre la montagne, Tilly ne pouvait l'attaquer dans cette position et entama une escarmouche d'un autre côté. Alors le roi, par bravoure ou par inexpérience, quitta sa position avantageuse et accepta la bataille dans la plaine. Après une longue mêlée, il fut complètement mis en déroute ; il y perdit ses bagages et son artillerie ; presque toute son infanterie périt, sa cavalerie fut fort maltraitée ; un grand nombre d'étendards et de cornettes tombèrent aux mains des nôtres, ainsi qu'une multitude d'enseignes. On n'a pas de nouvelles ultérieures du roi. (1) Mais son lieutenant-général Fuchs (Furchs) resta mort sur le champ de de bataille et Messieurs Lohausen (Lanhousen), Linstein (Linsdorp), Pinckinck (Frenkin), Cernile (Courville), Bernt (Rantzow), Gentsen (Geest), avec un grand nombre d'officiers et trois mille soldats s'étant retirés dans un château nommé Lutter furent forcés de se rendre au comte de Tilly. On dit que le chiffre des tués n'est pas bien grand, quoique le capitaine de cavalerie Assuerus et un capitaine Ferarti (Suartz) soient tombés en combattant. La Sérénissime Infante a fait chanter un Te Deum et on a allumé des feux de joie d'abord à Bruxelles et puis dans les autres villes sujettes du roi d'Espagne. 11 septembre 1626.

Les lettres de Cologne, arrivées hier soir, confirment la nouvelle de la victoire de Tilly et disent qu'il a pris cent enseignes, vingt-trois canons et toute l'argenterie du roi de Danemarck, qui cependant s'est sauvé avec une partie de sa cavalerie.

COMMENTAIRE.

L'expédition contre Kieldrecht et Hulst que Rubens raconte avec beaucoup de détails eut lieu au mois d'août 1626. Le prince Frédéric-Henri envoya vers le milieu du mois le colonel de Famars avec 6000 hommes d'infanterie et 4 escadrons de cavalerie. Ils s'embarquèrent à Emmerik et descendirent la rivière ; ils avaient ordre de débarquer à Kieldrecht près de Hulst. Le but principal de l'entreprise était de s'emparer de cette dernière ville. Le 29 août,

(1) En marge : Le roi s'est retiré avec une bonne partie de sa cavalerie comme nous l'ont appris hier des lettres de Cologne.

Digitized by Google

11 septembre 1626. Famars arriva à Saftingen, en face de Kieldrecht, et apercevant les troupes et l'artillerie de l'ennemi, il craignit de rencontrer une vigoureuse résistance ; il rebroussa chemin et retourna à Bergen-op-Zoom.

Voici comment la gazette d'Abraham Verhoeven, les *Nieuwe Tydinghe,* du 2 septembre 1626, raconte l'entreprise contre Kieldrecht : « Le jeudi, 27 août, les vaisseaux hollandais firent voile vers le vieux Doel, et le vendredi, 28 août, ils se sont montrés au large, de sorte qu'on pouvait les voir distinctement d'Anvers. Cette nuit-là, ils restèrent près de Saftingen d'où, le samedi de grand matin, avec la marée, le plus grand nombre partirent par la passe de Saftingen se dirigeant tout droit vers Kieldrecht en Flandre. Leur flotte se composait d'un certain nombre de navires de guerre, trois galères et un grand nombre de vaisseaux qui portaient de l'artillerie et beaucoup de munitions. Tout en avant s'avançait à force de rames la galère qui avait été construite quelques mois auparavant à Anvers et qui avait été livrée aux Gueux par les forçats qui la montaient. Il y avait aussi beaucoup de chaloupes pour débarquer des troupes, mais ils n'osèrent aborder parce que les digues étaient tellement garnies de soldats et de paysans qu'il semblait avoir plu des hommes. Cependant l'ennemi s'avançait vers Kieldrecht par le chenal avec un courage égal et environ six cents vaisseaux. La galère s'avança vers le fort de Kieldrecht ; là-dessus, ceux de Kieldrecht firent un feu violent de leurs mousquets, et d'un coup de canon ils percèrent d'outre en outre la galère, de sorte qu'elle dut virer immédiatement de bord. Alors le gros de la flotte s'avança vers Kieldrecht. C'était le samedi matin, avant sept heures, par la marée haute, et les navires tirèrent vivement sur le fort et sur la tour de Kieldrecht, mais firent peu de mal. Il y avait cinq cents Italiens à Kieldrecht et quelques compagnies de cavalerie, et dans le fort il y avait aussi quelques compagnies de M. de Licques, qui tirèrent joyeusement sur l'ennemi ; les Italiens se comportèrent tout aussi gaillardement, de même que les paysans qui, au nombre de six mille au moins, faisaient feu du haut des digues, de telle sorte qu'on n'y voyait plus clair. De leur côté, les Gueux tiraient courageusement de leurs vaisseaux, les trompettes sonnaient joyeusement, les tambours battaient l'alarme que c'était plaisir à entendre. Des chevaux de charroi avaient amené de la Clinghe encore trois canons qui furent dirigés contre la flotte ennemie et la bombardèrent si terriblement que l'ennemi dut reculer avec des pertes considérables et n'osa point aborder. On apprend qu'un vaisseau a coulé en route, la galère était arrangée de telle façon qu'elle ne put revenir et qu'on dut la calfeutrer. La multitude des vaisseaux était telle qu'ils purent difficilement se frayer un chemin, car en partant ils durent tenir la passe profonde du chenal, sinon ils auraient touché terre. Et pendant ce temps

Digitized by Google

ceux du fort tiraient violemment sur eux avec leur grosse artillerie. Les canons les suivirent le long de la digue pour causer un plus grand dommage à l'ennemi. Un des navires de guerre fut percé tellement qu'il faisait eau et menaçait de sombrer. Le samedi, il resta toute la journée couché sur le flanc, à sec, vis-à-vis de Kieldrecht, pour être calfeutré et il fut gardé par deux autres navires de guerre. 11 septembre 1626.

« Un autre vaisseau échoua sur le Santberch, près du fort de Kieldrecht. Il y resta pris dans la boue. Un autre beau vaisseau chargé de chevaux échoua également. Les Gueux essayèrent de le dégager et s'en étaient approchés avec des chaloupes, mais ils durent renoncer à l'entreprise à cause du feu que les nôtres avaient ouvert. Ils en sauvèrent ce qu'ils purent. Les nôtres en tirèrent encore vingt-deux beaux chevaux qui furent abandonnés comme butin à nos soldats. Cinq chevaux restèrent enfoncés dans la vase sans qu'on pût les en tirer. On enleva les voiles et les cordages du vaisseau et on y mit le feu.

« Un autre grand vaisseau était chargé de munitions, et contenait plusieurs barils de poudre, beaucoup de pelles, des houes, de grandes et de petites haches, des couperets, qui tous étaient marqués d'une potence. Il y avait encore beaucoup de tonneaux remplis de balles de fusil. La poudre et les munitions furent en grande partie tirées du vaisseau et comme l'eau montait, le samedi, à cinq heures de l'après-midi, les Italiens craignant que les Gueux ne revinssent à marée haute chercher le vaisseau, leur capitaine fit mettre le feu à l'un des vaisseaux et, à six heures, au navire chargé de munitions. Dans ce dernier, il y avait encore plusieurs barils de poudre, il y fit mettre le feu par une traînée de poudre, de sorte que le vaisseau fit explosion en face de l'ennemi. Le coup fut si terrible que la terre en fut secouée. Le vaisseau continua à brûler toute la nuit jusqu'au dimanche matin. Alors vinrent quelques pêcheurs d'Anvers qui recueillirent dans leurs bateaux beaucoup de ferrailles du vaisseau, des pelles, des houes, des haches, des couperets qui avaient été lancés en l'air. Ils transportèrent ce butin à Anvers ainsi qu'une grande ancre du vaisseau, quelques cordages, une voile et beaucoup de balles de fusil, ce qui, le lundi matin, 31 août, fut vendu au Werf à Anvers. »

Comme on le voit, dans les grands traits, le récit du journaliste concorde avec celui de Rubens, mais il est clair que si celui-ci a eu connaissance de la relation d'Abraham Verhoeven, il a puisé à d'autres sources encore les renseignements qu'il fournit à son correspondant de Paris.

Le récit de la bataille de Lutter, par laquelle il termine sa lettre, est emprunté, comme il le constate lui-même, au courrier arrivé le 5 septembre.

Digitized by Google

11 septembre 1626. Cette dépèche est imprimée en entier dans le *Mercure Français* (1626, p. 678); elle était adressée par le comte de Tilly à l'Infante Isabelle.

Le baron Jules de Saint Génois la publia également d'après un exemplaire conservé aux archives de la Flandre orientale *(Bulletin de l'Académie de Bruxelles,* 1840, Tome 7, 1re partie, p. 434). Ce second texte diffère par quelques détails sans aucune importance de celui qui figure au *Mercure Français* de 1626.

Le fait d'armes de Tilly se passa également au mois d'août 1626. Tilly s'était emparé, le 11, de la ville de Goettingue. Le roi de Danemarck, qui avait rassemblé de grandes fórces pour secourir cette place, arriva trop tard et dut se contenter de ravitailler Northeim.

Le 22, le roi se mit en mouvement ; Tilly, renforcé par une partie des troupes de Wallenstein, le poursuivit et lui livra une escarmouche le 25 août. Le lendemain eut lieu un engagement plus sérieux, dans lequel les Danois furent défaits. Le 27, ils continuèrent leur retraite jusque près du château de Lutter ; en cet endroit eut lieu la grande bataille où l'armée des Danois fut taillée en pièces.

Les noms propres, qui se rencontrent dans la lettre de Rubens, ont subi d'étranges mutilations ; mais il est à observer que nous ne possédons que la copie de la lettre de Rubens et que Valavez a pu estropier, en les transcrivant, les noms cités par son ami. Dans la traduction, nous avons rétabli l'orthographe des noms propres d'après le texte du *Mercure Français* (1626, pp. 681 et 684).

CCCCXI

17 septembre 1626.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Molto illre sige mio ossermo

Mi pare che finalte devo credere il sigr di Valavez esser partito da Parigi, poiche mi ha scritto il giorno preciso con grandmo mio dispiacerre, perche veramente io resto privo duna conversatione litteraria la megliore del mondo, considerando l'incredibil diligenza et accuratezza di quel gentilhuomo a favorire gli suoi Amici e servitori. Mi dispiaccerebbe che V. S. si pigliasse un tal incommodo, ansi poi chella si compiace di farmi l' onore della sua correspondenza bastarà mandarmi

Digitized by Google

copia dalcuni avisi publici ma della meglior sorte a spese mie non comportando la raggione in alcun modo che V. S. ci metta altro del suo che la cortesia y la cura de farmegli tenere. Mi dispiace non haver la medesima commodità quì ove non s usa d' impiegar novellanti ma ciascuno s' informa al meglio che pò ben che non mancano alcuni contafavole e ciarlatani che publicanno in stampa alcuni rapporti indegni desser veduti da Galanthuomini. Io farò per quanto potrò per informarmi non già di bagatelle, sed summa sequar fastigia rerum; ma per questa volta non habbiamo novita di sorte alcuna poiche col corriero ult^te^ passato ho scritto alquanto larga^te^ al sig^e^ di Valavez toccante l' impresa degli Ollandesi sopra Kildrecht y della rotta data dal Tilly al Re di Danimarcka, che viene confirmata da tutte le parti nella maniera da me avisata. Mi dispiaccerebbe che questa ultima lettera mia non fosse pervenuta alle mani del S^r^ di Valavez, che mi scrive dover partire il Martedi da Parigi, et mi dubito che le nostre lettere non arrivano si non al mercordi; che tanto più mi crucciarebbe, perch' io trovandomi in viaggio non potetti scrivergli col ordinario antecedente. Ne havendo altro faro fine con baciar con tutto il cuore le mani a V. S. y supplicarla di voler far altro tanto al S^r^ consigliero de Thou et al sig. suo Fratello da parte mia y conservarmi nella sua y la loro buona gracia. 17 septembre 1626.

Di V. S. Molto Illma
Devotissimo Servitore
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Il 13 di settembre e stato consecrato vescovo di Bolducq quel Padre Domenicano chiamato Michel Ophovio, che fu prigione a Heusden y nella Haya, con gran pericolo della vita per haver voluto indurre a qualche tradimento il sig. Van Kessel, Governator di Heusden, che ha fatto un bel cambio del laccio colla mitra.

d'Anversa il 17 di Septembre 1626.

Adresse : A Monsieur
Monsieur de Puy
chez M. le Conseillier
de Thou à Paris.

Autographe jadis à la Bibliothèque nationale de Paris, actuellement dans la collection Alfred H. Huth, Bolney House, Ennismore Garden, London S. W.

Publié par E. GACHET, op. cit. p. 52 et par AD. ROSENBERG, op. cit. p. 105.

Digitized by Google

17 septembre 1626.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Monsieur,

Il me semble que M. De Valavez doit avoir quitté Paris à l'heure qu'il est, puisqu'il m'a écrit le jour fixé pour son départ. J'en éprouve les regrets les plus vifs, car il me prive de la correspondance la plus agréable du monde, vu l'activité, le soin incroyable que met ce gentilhomme à servir ses amis. Je ne voudrais pas que vous prissiez sur vous une semblable charge, mais puisque vous voulez bien me faire l'honneur de m'écrire, qu'il vous suffise de me donner copie de certains avis publics les plus importants, le tout à mes frais, la raison n'admettant pas que vous y mettiez de votre part autre chose que la courtoisie et la peine de me les transmettre. A mon grand regret, nous n'avons point ici le même avantage que vous pour la publication des nouvelles, chacun s'y informe du mieux qu'il peut, bien que les conteurs de fables et les charlatans ne nous manquent point et que ces gens-là impriment quelquefois des rapports indignes d'être lus par les honnêtes gens. Je ferai mon possible pour être informé, non pas des bagatelles, *sed summa sequar fastigia rerum,* pour vous en faire part. Pour cette fois nous n'avons rien de nouveau, ma dernière lettre à M. de Valavez lui ayant longuement rapporté l'entreprise des Hollandais contre Kieldrecht, ainsi que la défaite du roi de Danemarck par les troupes de Tilly, défaite qui se confirme de tous côtés d'une manière conforme à mon récit. Je serais contrarié que cette dernière lettre ne fût point parvenue à M. de Valavez qui m'annonce devoir quitter Paris mardi, et je crains que ces lettres n'arrivent que mercredi. Ce retard me tourmenterait d'autant plus que je n'ai pu lui écrire par le précédent courrier, me trouvant ce jour-là en campagne. N'ayant rien d'autre à vous dire, je vous salue de tout cœur et vous prie d'en faire autant de ma part à M. le Conseiller de Thou et à votre frère et de me conserver vos bonnes grâces.

De votre très illustre Seigneurie
le dévoué serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

Le 13 septembre a été sacré évêque de Bois-le-Duc, le Père Dominicain Michel Ophovius, le même qui fut prisonnier à Heusden et à La Haye, et qui courut grand risque de périr, pour avoir cherché à corrompre le Gouverneur de Heusden, M. Van Kessel ; c'est un bel échange pour lui que de troquer les chaînes contre une mitre.

D'Anvers, le 17 septembre 1626.

Digitized by Google

Michel Ophovius. Ophoven naquit à Bois-le-Duc en 1571. En 1586, il entra dans l'ordre des Dominicains à Anvers et fut dans la suite envoyé au couvent de son ordre à Louvain, pour enseiger l'éloquence. Plus tard, il partit pour Bologne où il enseigna la théologie. Revenu dans sa patrie, il obtint, en 1601, le grade de licencié en sciences et, en 1606 celui de docteur. Successivement, il occupa la charge de prieur de son couvent à Louvain et quatre fois il fut revêtu de la même dignité à Anvers. De 1611 à 1615, il occupa les fonctions de Provincial de son ordre et, peu après, il fut placé à la tête de la mission catholique dans les Provinces-Unies du Nord. En 1623, il se rendit à Heusden avec un passe-port, pour régler les affaires de la mortuaire de son frère. Il avait reçu ordre de l'Infante de négocier la reddition de la ville avec le commandant Guillaume-Adrien de Hornes que l'on croyait disposé à y consentir ou plutôt, comme Rubens l'avoue ici, pour corrompre le gouverneur de la place, Van Kessel. Mais, dès les premières ouvertures, il fut arrêté et transporté à La Haye. L'Infante fit aussitôt saisir le neveu du commandant et incarcérer à Vilvorde. Ophovius passa près de huit mois en prison. Peu de temps après sa mise en liberté, il fut nommé évêque de Bois-le-Duc ; il fut sacré le 13 septembre 1626, dans la cathédrale d'Anvers. Il fit son entrée dans sa ville épiscopale le 30 octobre suivant. Il n'exerça pas longtemps sa haute dignité. Bois-le-Duc fut pris par Frédéric-Henri en 1629, et Ophovius quitta la ville. Il parcourut son diocèse pour remplir ses fonctions épiscopales jusqu'à la fin de 1634. Peu après, il dut chercher un asile hors des limites de son évêché. Il se fixa d'abord à Postel et ensuite à Lierre, où il mourut dans le couvent de son ordre, le 4 novembre 1637. On voit encore son monument dans l'ancienne église des Dominicains, actuellement l'église St-Paul, à Anvers.

Ce qui, dans l'histoire de Rubens, donne un intérêt spécial à l'évêque de Bois-le-Duc, c'est qu'il passe généralement pour le confesseur de Rubens. Le dictionnaire biographique de Van der Aa dit que, d'après le récit d'Ophovius lui-même, Rubens, dont il était le confesseur, avait dessiné de son vivant son monument funéraire, qui fut élevé dans l'église des Dominicains. Nous avons publié dans le *Bulletin Rubens* (V, 161), les passages qui se rapportent à Rubens dans le *Diarium*, le manuscrit qui devait contenir le récit auquel Van der Aa fait allusion. On y constate que des relations amicales existaient entre le grand artiste et l'évêque et que, le 4 février 1631, Ophovius alla voir Rubens pour prendre des mesures concernant sa sépulture (pro disponenda sepultura). Nulle part dans les mémoires du prélat, il n'est dit qu'effectivement il fut le

Digitized by Google

17 septembre 1626. confesseur du peintre, ni que celui-ci dessina le projet de son tombeau. Cette absence d'affirmation ne prouve point que les deux faits ne soient pas véridiques.

CCCCXII

1r octobre 1626.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Molto illus^re sig^e mio osser^mo.

Mi dispiace di non aver soggietto di poter dar qualche gusto a V. S. colli miei avisi per la sterilita di questa corte che non porta novita alcuna come quella di Francia la quale per la sua grandezza si tira dietro grandissime mutationi. Quì si procede per la via ordinaria et ogni ministro serve al meglio che pò senza pretensione di privanza sopro il suo grado y perciò ciascuno s'invecchia ansi muore nel suo carico senza sperar qualche favor straordinario o temer la disgracia della Principessa, la quale e senza odio y senza amore eccessivo ma benigna generalmente à tutti. Solo il marchese Spinola è potente & di maggior autorità che tutti gli altri insieme & al parer mio egli è huomo prudente accorto y diligentissimo ansi infatigabile al travaglio. Gli Ollandesi doppo l'impresa fallita di Kildrecht si sono di novo tra Retz et Emmerick accampati colla maggior parte delle lor forze. Il soggietto della guerra di quest' anno sarà il taglio del Reno che mi disse hoggi un domestico del Marchese esser già principiato. Il quale sara come si crede, di grand consequenza se però la prattica corrispondera al concetto. Il modello (1) che mi fu communicato a Brusselles era di far mutar lalveo a questo fiume vicino a Duseldorf y condurlo con argini in un braccio della Mosa di maniera che l'Issel et altri fiumi derivati del Reno restarrebbono à secco che servono di riparo alla Veluwe & a questo modo sarrebbe il passaggio libera in Ollanda senza alcun ostacolo di natura. Ma si teme che ingrossandosi la Mosa & il Reno come sogliono far spesso d'inverno o d'altra staggione per la pioggia inundaranno tutte le pianure circonvicine con danno d'ambe le parti : sed pereant amici, dum inimici intercidant.

(1) En marge : Che non so se sia mutato di poi, come si fa spesso in simili imprese sogggette a tanti accidenti particolare al sito.

Digitized by Google

Gli Liggeosi (1) soppongono a quest opera con parolle et protesti piu tosto come si crede per mantener la lor neutralita che per alcun proprio interesse (2). I percio il conte Henrico di Berges con un buon essercito fa spalla agli operanti, per resistere a chi volesse a mano armata disturbarli. I percio gli Ollandesi & il principe d'Oranges in persona tira verso quella banda. Io credo che il S^r^ marchese Spinola si move a quest opera per piu cause et prima per disnudare gli paesi del nemico e aprirsi il passo come ho detto (3) ma ancora per che teme d'impegnarsi sotto qualche piazza forte mal à proposito senza poterne sperar certamente il successo ne volendo lasciar la soldatesca in ocio y per parere di non spendere gli denari del re infruttuosamente si mette a questa impresa per non far niente. Conviene agli Ollandesi in tutti modi d'impedire questo divertimento del fiume sudetto y per l'utilita loro y fortezza degli suoi paesi y per il commercio con Alemagna et ancora per la lor reputatione. Si dice che perciò il marchese non si movera de Brusselles ma che ben presto farà un viaggio a Duynckerq per rimettere in voga la militia navale molto raffredata per varii disordini & il mal governo de' ministri spagnioli (4). Ne havendo altro, ringracio V. S. delle nove chella mi dà di quella corte y la censura (5) della Somma del Pad. Garasse il quale si dice qui esser uscito dalla sua Societa che desidero di saper se sia vero. Mi dispiace non aver con che vendicarmi per questa volta della sua cortesia et la prego avisarmi havendo indicio di qualche novita in stampa che non mancaro di servirla secondo la possibilità mia. I per fine bacio a V. S. con ogni affetto le mani et mi raccomando humil^te^ nella sua bona gracia. 1^r^ octobre 1626.

D'Anversa il 31 di Settembre 1626.

Di V. S. molto Illus^re^
servitor
PIETRO PAUOLO RUBENS.

Sicome non habbiamo qui alcun commercio aperto con Ollanda

(1) En marge : *Leodienses*.

(2) En marge : Perche non gli po causar se non utilita e commodita.

(3) En marge : Non già con speranza di pigliar l'Ollanda per forza, ma per tutto quel paese s'imporranno delle contribuzioni senza alcun ostacolo.

(4) En marge : Ancora per mancamente di dinari.

(5) En marge : A questa censura si e andato veramente a piè di piombo senza precipitar il negotio.

Digitized by Google

1 octobre 1626. non habbiamo inteso niente della disgracia del Ambasciator francese la cui moglie passando di quà me fece l'honor della sua visita la supplico sia servita d'avisarmi del caso.

Io sento martello della partenza del gentilis^{mo} sig^{r} di Valavez tanto più ch'egli e partito senza ricevere la mia lettera la quale pero Monsieur Tavernier mi scrive aver ricevuto y mandatali subito a dietro. Spero che il Sig^{r} Idio gli dara un buon viaggio.

Quand, en 1840, GACHET publia la lettre, l'autographe appartenait à la Bibliothèque nationale de Paris. Elle fut dérobée par Libri et on ignore où elle se trouve actuellement. Une copie s'en conserve à la Bibliothèque Inguimbert à Carpentras, Registre 484, f° 104.

Publié par E. GACHET, op. cit. p. 55 et par AD. ROSENBERG, op. cit. p. 106.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Monsieur.

Je regrette de n'avoir aucun sujet bien intéressant pour les nouvelles que je vous donne. Notre Cour est stérile dans ce genre, si on la compare à celle de France qui par sa grandeur est sujette aux changements les plus importants. Ici on procède par la voie ordinaire et chaque ministre sert du mieux qu'il peut, sans prétendre à d'autres faveurs que celles du rang qu'il occupe, et de cette façon tout le monde vieillit et meurt même dans ses fonctions, sans avoir espéré des faveurs extraordinaires ou redouté des disgrâces. Car notre princesse n'éprouve ni grand amour, ni grande haine, elle est douce et bienveillante envers tout le monde. Le marquis Spinola est le seul qui ait de la puissance. Son autorité est plus grande que celle de tous les autres ensemble ; et c'est, à mon avis, un homme prudent, actif et dilligent. Il est infatigable au travail.

Les Hollandais, après avoir manqué leur entreprise devant Kieldrecht, se sont de nouveau campés avec la plus grande partie de leurs forces entre Retz et Emmerick. Le sujet de la guerre sera cette année la coupure du Rhin, laquelle est déjà commencée, si j'en crois ce que m'a dit aujourd'hui même un domestique du marquis. On croit que ce travail peut avoir de grandes conséquences, si toutefois l'exécution répond au projet. Le plan (1)

(1) En marge : J'ignore si on l'a modifié depuis, ainsi qu'il arrive souvent dans les entreprises de cette espèce, exposées qu'elles sont à tous les accidents qui résultent de la nature du terrain.

Digitized by Google

qui m'a été communiqué à Bruxelles, était de faire changer le lit au fleuve près de Dusseldorf, et de le détourner dans un bras de la Meuse au moyen de digues, de sorte que l'Yssel et les autres fleuves dérivés du Rhin, qui servent de défense à la Véluwe, resteraient à sec, laissant à nos troupes une entrée en Hollande, dégagée de tous les obstacles naturels. Mais il est à craindre qu'en se grossissant, comme ils font souvent l'hiver ou en d'autres saisons après de grandes pluies, la Meuse et le Rhin ne portent l'inondation dans toutes les campagnes voisines, au détriment des deux partis ; sed pereant amici, dum inimici intercidant. Les Liégeois s'opposent à cette entreprise par des cris et des protestations, mais c'est plutôt, pense-t-on, pour maintenir leur neutralité que pour leur intérêt privé (1). Pendant ce temps, le comte Henri de Berghes, à la tête d'une bonne armée, soutient les travailleurs, prêt à résister à celui qui viendrait les troubler. C'est pour cela que les Hollandais et le prince d'Orange en personne s'avancent de ce côté. Plusieurs motifs me semblent avoir porté le marquis Spinola à cette entreprise; en premier lieu, il débarrasse notre pays de l'ennemi et il se fait un passage (2) ainsi que je l'ai dit ; puis en second lieu, comme il craint de s'embarquer mal à propos dans le siége de quelque place forte, sans être certain du succès, et que, d'un autre côté, il ne veut pas laisser son armée dans l'inaction, ce qui le ferait accuser de dépenser sans utilité l'argent du roi, il s'est mis à cette entreprise pour ne pas rester à ne rien faire. De toutes manières, il importe aux Hollandais d'empêcher ce détournement du fleuve, leur utilité particulière et la défense de leur pays, leur commerce avec l'Allemagne et même leur réputation, tout les y oblige. On dit que pendant ce temps-là le marquis demeurera à Bruxelles et qu'il fera en toute hâte un voyage à Dunkerque pour rendre un peu d'ardeur à la milice navale, que la mauvaise administration des ministres espagnols, ainsi que différents désordres (3), ont considérablement refroidie.

1r octobre 1626.

N'ayant rien de plus à vous apprendre, je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de la Cour de France, ainsi que de la censure (4) de la Somme du père Garasse, qui a quitté la Société, à ce que l'on affirme ici. Je voudrais bien savoir si cela est vrai. Je regrette de ne point avoir en ce moment de quoi reconnaître votre courtoisie. Dites-moi, je vous prie,

(1) En margé : Puisqu'elle ne peut leur procurer que de l'avantage et du profit.

(2) En marge : Non pas dans l'espérance de conquérir la Hollande par la force, mais afin de pouvoir lever sans obstacles des contributions par tout le pays.

(3) En marge : Et aussi le manque d'argent.

(4) En marge : En vérité, on est arrivé à cette censure avec des pieds de plomb, sans précipiter l'affaire.

Digitized by Google

1r octobre 1626. si vous connaissez quelque livre nouveau qu'il soit en mon pouvoir de vous envoyer, je n'y manquerai point. Pour finir, je vous baise les mains de tout cœur et me recommande humblement à vos bonnes grâces.

D'Anvers, le 31 septembre 1626.

De votre illustre Seigneurie
le serviteur
PIERRE-PAUL RUBENS.

Tout commerce avec la Hollande ayant cessé, nous n'avons rien su de la disgrâce de l'ambassadeur de France, dont l'épouse m'a fait l'honneur de venir me voir en passant ici. J'apprendrais avec plaisir les détails de cette affaire.

Je suis bien contrarié du départ de mon cher M. de Valavez, d'autant plus qu'il est parti sans avoir reçu ma lettre. Pourtant M. Tavernier m'écrit qu'il la lui a expédiée aussitôt qu'il l'a eue entre les mains. Dieu lui donnera un bon voyage, je l'espère.

COMMENTAIRE.

Les opérations des Hollandais. A partir du 20 septembre 1626, le prince Frédéric-Henri s'était campé à Vinnen sur la rive gauche du Rhin, un peu au-dessus de Rees. Le comte de Berghes alla se poser avec ses troupes à Issum, entre Rijnberk et Gelder, pour protéger les travaux du canal entre le Rhin et la Meuse.

La Somme du Père Garasse. Le premier septembre 1626, les doyens et docteurs de la sacrée faculté de Théologie de Paris condamnèrent *La Somme Théologique des véritez capitales de la Religion Chrestienne par le R. P. Garassus Théologien de la Compagnie de Jésus, à Paris chez Sébastien Chappelet, rue St-Jacques au Chapelet MDCXXV avec Privilège du Roy, et Approbation,* « pource qu'elle contient plusieurs propositions hérétiques, erronées, scandaleuses, téméraires, et plusieurs passages de l'Escriture Saincte et des Saincts Pères mal citez, corrompus et détournés de leur vray sens et des bouffonneries sans nombre qui sont indignes d'estre escrites et leues par des Chrestiens et par des Théologiens. »

Digitized by Google

Sous la date du 8 octobre 1626, Rubens écrivit une lettre à Pierre Dupuy qui parut, en 1841, dans la vente W. et A. A., n° 97, mais dont la trace s'est perdue.

CCCCXIII

PEIRESC A RUBENS. 22 octobre 1626.

Molto Ill. Sig^r mio sing^mo

Queste due righe non sonno per altro che per accompagniare il Sr Gio. Cossiers, originario francese, benche naturale della vostra magnificentissima citta di Anversa. Io l'haveva visto all' andare ch'egli fece in Italia et l'ho goduto un pezzetto al suo ritorno et trovatolo molto virtuoso et di grandissima bonta et innocentissimi costumi. Ma ciò che m'animò piu a valergli bene fu di riconoscere in lui una veneratione infinita verso la persona di V. S. Ill^re et le sue opere inimitabili, ch'egli non si può satiare di comendare come si conviene. Et in questo concorriamo tutti duoi in maniera ch'io non poteva far di manco di non amarlo in consequenza dell' affetto ch'io le porto a lei et tutti gli suoi amici. Egli haverebbe gran voglia di potere essere accettato nel numero de' servitori di V. S. s'ella giudicasse ch'egli potesse trovare qualche picciol luoco per meritare in qual si voglia modo qualche portioncella del suo affetto. Io la prego di accettare al meno il suo buon volere insieme con il mio, et di volere commendare tutti duoi, siccurro ch'egli corrispondera a tanto honore, conforme al suo debito, et io ancora conforme al mio. Con che di cuore le baccio le mani et prego del cielo ogni prosperita et sodisfattione.

Di Aix, alli 22 Octobre 1626.

Di V. S. Ill. serv. aff. et oblig^mo
DE PEIRESC.

Adresse :

Al molto Illmo signor mio sing^mo
il Sig^r P^o Paulo Rubenio
Anverza.

Digitized by Google

22 octobre 1626. Carpentras. Bibliothèque et Musée Inguimbert. Copie des lettres de Peiresc, V. 395bis. (Cette lettre se trouve à la suite de lettres de Peiresc à Erycius Puteanus.)

Publié dans le *Bulletin Rubens,* I, 266.

TRADUCTION.

PEIRESC A RUBENS.

Monsieur.

Ces deux lignes servent simplement à recommander Monsieur Cossiers, d'origine française, bien que citoyen de votre superbe ville d'Anvers. Je l'ai vu lorsqu'il est parti pour l'Italie et, à son retour, j'ai quelque peu joui de sa présence. Je trouve en lui un homme de grand talent, d'une exquise bonté et de la conduite la plus honnête. Mais ce qui me porte le plus à lui vouloir du bien, c'est de reconnaître en lui la vénération la plus profonde pour votre personne et pour vos œuvres inimitables dont il ne peut se rassasier de parler avec une juste admiration. Sur ce point, nous sommes si bien d'accord que je ne puis faire moins que de l'aimer, comme conséquence de l'amitié que j'ai pour vous et pour tous vos amis.

Il aurait une envie extrême d'être accepté au nombre de vos attachés, si vous jugiez qu'il pourrait se trouver en lui quelque petit sujet de mériter de quelque manière que ce soit, une parcelle de votre affection. Je vous prie d'accepter du moins sa bonne volonté comme la mienne et de nous prendre tous deux en considération ; je suis certain qu'il répondra à tant d'honneur, selon son devoir, comme je le ferai selon le mien. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur et je prie le Ciel de vous donner toute prospérité et toute satisfaction.

D'Aix, le 22 octobre 1626.

Votre serviteur très affectionné et très obligé
DE PEIRESC.

COMMENTAIRE.

Jean Cossiers. Le peintre anversois bien connu. Il naquit à Anvers, où, le 15 juillet 1600, il fut baptisé dans la Cathédrale. Il eut pour maître, d'abord, son père Antoine, peintre à l'eau *(waterverfschilder),* ensuite, Corneille de Vos. Ses années d'apprentissage terminées, il se mit en voyage. En se

Digitized by Google

rendant en Italie, en 1624, il passa par Aix, où il rencontra Peiresc. Il gagna à tel point les bonnes grâces de l'illustre savant que celui-ci le chargea d'un message pour son ami Jérôme Aléandre, auquel il recommanda de faire faire son portrait par le jeune artiste. 22 octobre 1626.

En 1626, Cossiers, revenant d'Italie, passa une seconde fois par Aix. Lorsqu'au mois d'octobre de cette année, il quitta cette ville, Peiresc lui donna une lettre de recommandation pour Melchior Tavernier, le marchand d'estampes à Paris, et une autre pour Rubens, que nous publions ici. En 1629, Peiresc remercie Erycius Puteanus de ce que le professeur a bien voulu, pour lui être agréable, faire exécuter par Cossiers son portrait destiné à être offert à Peiresc.

Cossiers fut très favorablement accueilli par Rubens et fut tenu en grande estime par lui. Lorsque le grand artiste partit pour Madrid, en 1628, chargé d'une mission diplomatique, il accorda à Cossiers la préférence sur tous ceux qui voulaient l'accompagner dans ce voyage. « Mais, dit Peiresc en écrivant à Adrien de Vries, le pauvre garçon ne sceut jamais obtenir le congé de ses parents, dont il estoit affligé à l'extrémité et luy (Rubens) bien marry de ne le pouvoir emmener, comme il eust désiré » (1).

Le protégé de Peiresc et le grand admirateur de Rubens ne se rangea pas sous la bannière artistique du grand maître ; il fut même un des artistes fort peu nombreux qui échappèrent à son influence. Ses préférences allèrent à Jordaens et il fut le seul qui adopta la manière du grand réaliste.

Nous ne savons sur quelles raisons Peiresc se base pour affirmer que Cossiers, né à Anvers, est d'origine française.

CCCCXIV

RUBENS A PIERRE DUPUY.

22 octobre 1626.

Molto ill^re^ sig^r^ mio Osser^mo^.

Ancor che la febbre mi ha lasciato mi trovo ancora con qualche rissentimento del male passato si come il mare doppo gran fortuna no s'acquieta al instante ma con qualche agitatione si dispone alla bonaccia,

(1) *Bulletin Rubens* I, 175 et 262.

Digitized by Google

22 octobre 1626. cosi mi ritrovo in un stato mezzano, piutosto fuori di pericolo che senza male. Spero che similmente il sig^r suo fratello havera appresso poco recuperata la salute. Al sig^r consigliere Thuano porterei invidia se non mi fosse tanto sig^r e padrone perche antecipa quella felicita chio mi haveva destinato nel animo. Prego il sig^r Idio gli conceda buon andata y miglior ritorno, con quel gusto y contentezza che la qualita del paese y la sua capacita per goderlo promettono. Mi rallegro che il sig^r de Valavez sia arrivato sano y salvo nella sua patria y spero che ben presto haveremo qualche particolarita della salute del sig^r de Peiresc suo fratello. Ebbi una lettera gli giorni passati del sig^r Aleandro del 19 di settembre di Roma, il quale per una infermita longa mi scrive haver pereclitato della vita et ancora viene travagliato di continuo colle recidive. Qui nulla habbiamo di nuovo si non che il sig. marchese Spinola partì il 18 verso Duynckercque colla maggior parte degli primi officieri della corte con intentione di rimettere al meglio che potra l'apparato navale in quelle parti, che l'anno passato colla sua presenza y della Serenissima Infanta fece un incredibil progresso in poco tempo, ma di poi per il mal governo de Spagnioli et ancora per mancamento di danari si e molto raffreddato. Alcune di quelle navi sono uscite in corso et hanno fatto qualche danno alla pescaria delle harengue, ma non so se al ritorno non ritroveranno qualche intoppo. E peccato che la crudelta de gli Ollandesi ha fatto rompere il quartiero in quei mari; perche si come io posso far fede di vista non ostante che la Serenissima Infanta usasse ogni buon trattamento a gli lor priggionieri essi al incontro buttavano in mare senza alcun rispetto tutti quanti pigliavano de nostri, di maniera che doppo haver perseverato longo tempo in vano nella sua misericordia e stata S A final^te sforzata a rendergli la pariglia e pagarli della medesima moneta, fra tanto quegli di Duynckercque fanno tal volta de buoni buttini ma le 40 navi che saspettavano de Byscaia non saspettano piu, parendo che siano impiegate per riscontrar la flotta del Perù che viene ricca secondo gli avisi de mercanti di 20 millioni d'oro, dati in marca senza quegli partiti che vengono di nascosto come s'usa sempre. Gli Inglesi sono usciti per haverne la sua parte ma si crede chabbino tardato troppo e che Spagna habbia ben provisto a questo inconveniente almeno non gli ha mancato il tempo per farlo. Qui si

Digitized by Google

parla duna rotta data dagli imperiali al Bethlem Gabor et gli Turchi, ma perche non c' e certezza ancora mi riservo di scriverne sino al ordinario prossimo. Ringracio V S per il minuto raguaglio ch ella mi da delle nove di quella corte che sono notabili y sopra tutto la grandezza del cardinale del quale si potria dir con gran raggione quello che sucesse nel mio tempo in Spagna al Re Don Filippo terzo. Il quale dando udienza ad un gentilhuomo italiano y rimettendolo al Ducca di Lerma (le cui audience erano difficilissime) quel tale gli replicò : « se avessi potuto aver udienza del Ducca, non sarei venuto da vostra Maestà. » Così credo io che debba esser difficile il negociare dove non e che un possa et il Re non serve che d'apparenza ; o si pò dir quod agat magistrum admissionum ad cardinalem. Questo stato non po durar molto in quella maniera. Paccia al sig^r Idio che si cangi in meglio che prego sia servito di concedere a V S et al sig. suo fratello vita salute et ogni contentezza. 22 octobre 1626.

P. S. Mando a V S Scopas Ferrarianas le quali io non ho letto ne voglio bonas horas tam male collocare, di leggere queste poltronerie, delle quali io sono natural^te nemico. Se occorre altro in che servirla, mi commandi liberamente.

Gli versi della galeria Medicea sono bellissimi ma ben cognosco dhaver poco obligo al Poeta, poiche mi passa con silencia, e ben vero che non ho avuto tempo di leggerli con attentione, sed sparsim tantum. Ringracio V S per il dono.

Di V. S^ria molto illustre
servitor affett.
PIETRO PAUOLO RUBENS.

D'Anversa, il 22 d'Ottobre 1626.

Autographe à la Bibliothèque nationale de Paris. Coll. Dupuy, Registre 714.
Publié par E. GACHET, op. cit., p. 60 et par AD. ROSENBERG, op. cit., p. 108.

TRADUCTION.

RUBENS A PIERRE DUPUY.

Monsieur.

Quoique la fièvre m'ait quitté, je me ressens encore un peu de mon indisposition dern[illegible] [illegible]me que la mer, après une tempête, ne reprend

Digitized by Google

22 octobre 1626. pas tout à coup sa tranquillité, mais conserve encore une certaine agitation tout en se disposant à redevenir paisible, ainsi je me retrouve dans un état intermédiaire, plutôt hors de danger qu'exempt de mal. J'espère que M. votre frère aura aussi bientôt recouvré la santé. Si je ne reconnaissais pas M. le conseiller de Thou pour mon seigneur et maître, combien je lui porterais envie en le voyant goûter avant moi ce bonheur que je m'étais promis depuis longtemps! Que le ciel lui donne un bon voyage et un retour plus heureux encore, ainsi que toutes les satisfactions et tous les plaisirs que ce beau pays pouvait promettre à un esprit comme le sien! Je suis charmé que M. de Valavez soit de retour sain et sauf dans sa patrie, et j'espère que nous ne tarderons pas à recevoir des nouvelles de la santé de M. Peiresc, son frère. J'ai reçu, il y a quelques jours une lettre de M. Aléandre, datée de Rome le 19 septembre. Il me fait part qu'une maladie longue l'a mis en danger de mort, et qu'il en éprouve encore des rechutes continuelles.

Ici rien de nouveau, sinon que M. le marquis de Spinola est parti le 18 pour Dunkerque avec la plus grande partie des premiers officiers de la Cour, dans l'intention de rétablir du mieux qu'il pourra nos forces navales de ce côté, ainsi qu'il y était parvenu en fort peu de temps l'année dernière par sa présence et celle de la Sérénissime Infante. Les progrès avaient été alors incroyables, mais depuis la mauvaise administration des Espagnols, et surtout le défaut d'argent ont beaucoup refroidi le zèle. Plusieurs bâtiments sortis en course ont causé quelque dommage à la pêche des harengs, mais ils pourraient bien trouver des obstacles au retour. C'est un crime bien cruel de la part des Hollandais que d'avoir refusé de donner quartier dans ces parages, car je puis certifier pour l'avoir vu, que malgré tous les bons traitements dont la Sérénissime Infante use envers les prisonniers, eux au contraire ils jettent à la mer sans aucune pitié tous ceux des nôtres qui leur tombent entre les mains. Il en est résulté que l'Infante, après avoir persévéré longtemps en vain dans cette conduite pleine de douceur, s'est vue à la fin forcée à faire des représailles et à les payer de la même monnaie. Cependant ceux de Dunkerque font de temps en temps de bonnes captures; mais on n'attend plus les quarante navires qui devaient arriver de Biscaye. Il paraît qu'ils sont allés à la rencontre de la flotte du Pérou, qui, suivant les avis donnés par les marchands, apporte vingt millions en or, sans compter ceux qui viennent en secret, comme cela se fait ordinairement. Les Anglais ont vite couru au-devant pour en avoir leur part, mais on pense qu'ils sont en retard et que les Espagnols ont pourvu même à l'événement d'une rencontre : du moins, ce n'est pas le temps qui leur a manqué pour cela.

On parle ici d'un échec que les impériaux auraient fait essuyer à Bethlem

Digitized by Google

Gabor et aux Turcs, mais comme il n'y a encore rien de certain à ce sujet, j'attendrai l'ordinaire prochain pour vous en écrire. 22 octobre 1626.

Je vous suis bien obligé des minutieux détails que vous me donnez sur la Cour, détails très remarquables surtout en ce qui touche la grandeur du cardinal. C'est de lui qu'on pourra dire avec raison, ce qui arriva de mon temps en Espagne au roi Philippe III. Il donnait audience à un gentilhomme italien et il le renvoyait au duc de Lerme, dont l'abord était extrêmement difficile : « Si j'avais pu approcher de la personne du duc, repliqua l'Italien, je ne serais pas venu trouver V. M. » Tout cela me confirme dans l'opinion que les affaires sont difficiles à traiter dans un pays où un seul homme a toute la puissance et où le roi n'est que pour l'apparence ; ou bien où l'on peut dire quod agat magistrum admissionum ad cardinalem. C'est un état qui ne peut durer. Plaise à Dieu qu'il veuille le changer et qu'il vous donne, ainsi qu'à M. votre frère, santé et satisfaction.

P. S. Je vous envoie Scopas Ferrarianas, que je n'ai pas lu. Je ne veux pas bonas horas tam male collocare que d'aller lire de pareilles sornettes dont je suis naturellement ennemi. Si je puis vous servir en quelque autre chose, ne me ménagez point.

Les vers sur la galerie de Médicis sont très beaux, mais je n'ai pas grande obligation au poète, puisqu'il ne fait point mention de moi. Je dois avouer que je n'ai pas eu le temps de les lire avec attention, sed sparsim tantum. Je vous remercie de ce présent.

De votre très illustre Seigneurie
le serviteur affectionné
PIERRE-PAUL RUBENS.

D'Anvers, le 22 octobre 1626.

COMMENTAIRE.

De Thou (François-Auguste), fils aîné de l'illustre historien de ce nom. A la mort de son père, il lui succéda dans la charge de maître de la librairie du roi, mais trop jeune pour l'exercer lui-même, il obtint l'autorisation de se faire suppléer par Pierre Dupuy, dont il s'honorait d'être l'élève et le pupille. C'est lui qui, en 1642, fut impliqué par Richelieu, dans la conspiration de Cinq-Mars, et décapité avec lui pour crime de non révélation (Note de Gachet).

Scopas Ferrarianas. C'est le titre d'un des nombreux libelles imprimés

Digitized by Google

22 octobre 1626. cette année en Flandre ou en Allemagne contre la politique du Cardinal de Richelieu.

Les vers sur la galerie de Médicis. Il s'agit du poème fait par Morisot, dont il sera plus amplement question dans la lettre du 29 octobre 1626.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

TABLE.

			PAGES.
CCLXXVI.	Note de Peiresc.	1622-1623	1
CCLXXVII.	Peiresc à l'Evêque de Luçon (Richelieu)	Paris, 27 juillet 1622	3
CCLXXVIII.	» à Claude Maugis, abbé de St-Ambroise	» 27 » »	4
CCLXXIX.	Peiresc à Rubens	» 29 » »	6
CCLXXX.	Claude Maugis à Peiresc	Bourges, 1er août »	9
CCLXXXI.	Peiresc à Rubens	Paris, 4 » »	12
CCLXXXII.	» » »	» 12 » »	15
CCLXXXIII.	» » Claude Maugis.	» 12 » »	17
CCLXXXIV.	» » Rubens	» 17 » »	18
CCLXXXV.	» » »	» 25 » »	21
CCLXXXVI.	» » »	» 26 » »	22
CCLXXXVII.	» » »	» 1er septembre »	27
CCLXXXVIII.	» » »	» 8 » »	31
CCLXXXIX.	» » »	» 15 » »	37
CCXC.	» » »	» 23 » »	44
CCXCI.	» » »	» 29-30 » »	49
CCXCII.	» » »	» 20 octobre »	53
CCXCIII.	» » »	» 27 » »	57
CCXCIV.	» » »	» 3-4 novembre »	62
CCXCV.	Claude Maugis à Rubens	» 4 » »	68
CCXCVI.	Peiresc à Rubens	» 11 » »	69
CCXCVII.	» » »	» 17-18 » »	72
CCXCVIII.	» » »	» 24 » »	78
CCIC.	» » »	» 1er décembre »	83
CCC.	» » »	» 8 » »	94
CCCI.	» » »	» 15 » »	98
CCCII.	» » »	» 22 » »	101
CCCIII.	» » »	» 29-30 » »	103
CCCIV.	» » »	» 5 janvier 1623	107
CCCV.	Balthasar Moretus à Jean Woverius	Anvers, 7 » »	110
CCCVI.	Peiresc à Rubens	Paris, 13 » »	114
CCCVII.	» » »	» 19 » »	117
CCCVIII.	» » »	» 26 » »	119
CCCIX.	» » »	» 3 février »	124
CCCX.	» » »	» 9 » »	127

Digitized by Google

			PAGES.
CCCXI.	Peiresc à Rubens	Paris, 16-24 février 1623	131
CCCXII.	William Trumbull à Sir Dudley Carleton	Bruxelles, 1er mars »	134
CCCXIII.	Peiresc à Rubens	Paris, 1er » »	135
CCCXIV.	» » »	» 10 » »	138
CCCXV.	» » Rockox	» 10 » »	142
CCCXVI.	» » Rubens	» 16 » »	144
CCCXVII.	» » »	» 23 » »	147
CCCXVIII.	» » »	» 30 » »	149
CCCXIX.	Claude Maugis à Peiresc.	» 30 » »	151
CCCXX.	Peiresc à Rubens	» 5 avril »	152
CCCXXI.	» » »	» 21 » »	153
CCCXXII.	» » »	» 28 » »	158
CCCXXIII.	» » »	» 4 mai »	160
CCCXXIV.	Richelieu à Claude Maugis	Villeroy, 6 » »	163
CCCXXV.	Peiresc à Rubens	Paris, 9 » »	164
CCCXXVI.	Claude Maugis à Rubens	» 9 » »	165
CCCXXVII.	Peiresc à Rubens	» 11 » »	165
CCCXXVIII.	» » »	» 19 » »	169
CCCXXIX.	Gevartius à Peiresc	Anvers, 25 » »	170
CCCXXX.	Peiresc à Rockox	Paris, 25 » »	175
CCCXXXI.	» » Aléandre.	» 2 juin »	177
CCCXXXII.	» » Gevartius	» 8 » »	178
CCCXXXIII.	» » Bagni.	» 16 » »	180
CCCXXXIV.	» » Aléandre.	» 23 » »	182
CCCXXXV.	» » Jac. Cools	» 27 » »	183
CCCXXXVI.	» » Rubens	» 29 » »	184
CCCXXXVII.	» » Bagni.	» 30 » »	190
CCCXXXVIII.	» » Rubens	» 30 juin-7 juillet »	191
CCCXXXIX.	» » »	» 10 juillet »	194
CCCXL.	» » »	» 14 » »	196
CCCXLI.	» » »	» 20 » »	201
CCCXLII.	» » »	» 27 » »	208
CCCXLIII.	Rubens à Peiresc	Anvers, 3 août »	215
CCCXLIV.	Peiresc à Rubens	Paris, 3 » »	221
CCCXLV.	Rubens à Peiresc	Anvers, 10 » »	228
CCCXLVI.	Peiresc à Rubens	Paris, 10 » »	232
CCCXLVII.	» » »	» 18 » »	240
CCCXLVIII.	» » »	Cadillac, 17 septembre »	242
CCCXLIX.	Ordonnance de l'Infante Isabelle qui assigne à Rubens dix écus d'entretien par mois sur la Citadelle d'Anvers.	Bruxelles, 30 » »	248
CCCL.	Rubens à Pierre Pecquius	Anvers, 30 » »	253
CCCLI.	Peiresc à Rubens	Aix, 13 novembre »	260
CCCLII.	» à Pierre Dupuy.	» 6 décembre »	265

Digitized by Google

			PAGES.
CCCLIII.	Rapport de l'Evêque de Ségovie au roi Philippe IV.	Madrid, 29 janvier 1624	266
CCCLIV.	Peiresc à Rubens	Aix, 11-12 février »	268
CCCLV.	» » Aléandre	» 10 mars »	290
CCCLVI.	Pecquius à Rubens	Bruxelles, 23 » »	291
CCCLVII.	Peiresc à Aléandre	Aix, 10 mai »	292
CCCLVIII.	Jean Breughel à Ercole Bianchi.	Anvers, 17 » »	294
CCCLIX.	Patente d'anoblissement.	Madrid, 5 juin »	295
CCCLX.	Aléandre à Peiresc	Rome, 21 » »	300
CCCLXI.	Peiresc à Aléandre	Aix, 12 juillet »	301
CCCLXII.	» » »	» 8 août »	301
CCCLXIII.	Balthasar Moretus à Jean Woverius.	Anvers, 2 octobre »	305
CCCLXIV.	William Trumbull au Secrétaire Conway	Bruxelles, 13 » »	308
CCCLXV.	Rubens à Valavez.	Anvers, 12 décembre »	309
CCCLXVI.	» » »	» 26 » »	313
CCCLXVII.	» » »	» 10 janvier 1625	319
CCCLXVIII.	Peiresc » »	Aix, 22 » »	327
CCCLXIX.	Rubens à Frarin	Anvers, janvier »	332
CCCLXX.	Peiresc à Valavez.	Aix, 17 février »	333
CCCLXXI.	Rubens à l'Infante Isabelle.	Paris, 15 mars »	335
CCCLXXII.	Peiresc à Valavez.	Aix, 17 » »	347
CCCLXXIII.	» » »	» 2 mai »	350
CCCLXXIV.	Rubens à Peiresc	Paris, 13 » »	351
CCCLXXV.	Peiresc à Rubens	Aix, 23 » »	359
CCCLXXVI.	» » »	» ... » »	363
CCCLXXVII.	Rubens à Valavez.	Anvers, 12 juin »	369
CCCLXXVIII.	Peiresc » »	Aix, 14 » »	371
CCCLXXIX.	Rubens » »	Anvers, 3 juillet »	372
CCCLXXX.	» » Jean Brant	» 20 » »	378
CCCLXXXI.	Valavez à Del Pozzo.	Paris, 21 août »	384
CCCLXXXII.	Rubens à Jean Brant.	Bruxelles, 25 » »	385
CCCLXXXIII.	» » Valavez	» 19 septembre »	386
CCCLXXXIV.	» » »	» 18 octobre »	392
CCCLXXXV.	Peiresc à Aléandre.	Aix, 7 novembre »	398
CCCLXXXVI.	Rubens à Valavez.	Bruxelles. 28 » »	399
CCCLXXXVII.	» » »	» 12 décembre »	403
CCCLXXXVIII.	Balthasar Moretus à Herman Hugo	Anvers, 18 » »	406
CCCLXXXIX.	Peiresc à Valavez.	Aix, 24 » »	409
CCCXC.	Rubens » »	Laeken. 26 » »	409
CCCXCI.	Peiresc » »	Aix, 4 janvier 1626	416
CCCXCII.	Rubens » »	Laeken, 9 » »	416
CCCXCIII.	» » »	Bruxelles, 30 » »	421
CCCXCIV.	» » »	» 12 février »	422
CCCXCV.	» » »	» 12 » »	424
CCCXCVI.	» » »	» 20 » »	428

Digitized by Google

					PAGES.
CCCXCVII.	Rubens à Valavez	Anvers,	26	février 1626	430
CCCXCVIII.	» » »	»	2	avril »	433
CCCXCIX.	Peiresc » »	Aix,	10	» »	437
CCCC.	» » Aléandre	»	23	» »	438
CCCCI.	Rubens à Pierre Dupuy	Anvers,	24	» »	439
CCCCII.	Peiresc à Valavez	Aix,	14	juin »	442
CCCCIII.	» » Aléandre	»	19	» »	443
CCCCIV.	Rubens à Pierre Dupuy	Anvers,	15	juillet »	444
CCCCV.	» » » »	»	24	» »	147
CCCCVI.	» » » »	»	30	» »	452
CCCCVII.	Olivarez à Rubens	Madrid,	8	août »	453
CCCCVIII.	Peiresc à Rubens	Aix,	16	» »	456
CCCCIX.	J. B. Bertold à l'archiduc Léopold	Bruxelles,	28	» »	458
CCCCX.	Rubens à Valavez	Anvers,	11	septembre »	460
CCCCXI.	» » Pierre Dupuy	»	17	» »	468
CCCCXII.	» » » »	»	1er	octobre »	472
CCCCXIII.	Peiresc à Rubens	Aix,	22	» »	477
CCCCXIV.	Rubens à Pierre Dupuy	Anvers,	22	» »	479

ERRATA.

p. 90. Ligne 33; lire : *acheter,* au lieu d'*achever.*

p. 212. Ligne 15, lire : *Bignon,* au lieu de *Brignon.*

p. 262. 1e ligne de la lettre, lire : *Narbonnaise,* au lieu de *Norbonnaise.*

p. 281. Ligne 7, lire : *Silius,* au lieu de *Silvius.*

p. 395. A l'avant-dernière ligne, lire : *Thoiras,* au lieu de *Joiras.*

p. 458. Au milieu, lire : *CCCCIX,* au lieu de *CCCCXI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google